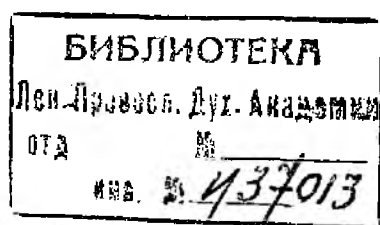


ANDRE JACOB

MIGUEL ARRANZ
Piazza S. Maria Maggiore, 7
00185 ROMA

HISTOIRE DU FORMULAIRE GREC
DE LA LITURGIE
DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME

I



UNIVERSITE DE LOUVAIN

1 9 6 8

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----|
| AVANT-PROPOS | I |
| BIBLIOGRAPHIE ET ABREVIATIONS | V |
| INTRODUCTION | 1 |
| I. But du présent travail | 2 |
| II. Sur la méthode utilisée | 19 |
| III. Place de la Liturgie de saint Jean Chrysostome dans l'euchologe | 43 |
| <u>PREMIERE PARTIE.- LA RECENSION ANCIENNE</u> | 62 |
| <u>CHAPITRE PREMIER.- L'ANCIENNE RECENSION ITALO-GRECQUE</u> | 62 |
| I. L'Euchologe Barberini (Cod. Barber. gr. 336 : VIIIe siècle) | 63 |
| II. Grottaferrata G. b. VII (Xe siècle) | 120 |
| III. L'Euchologe de Porphyre Uspenski (Cod. Leningr. gr. 226 (Xe siècle) | 137 |
| IV. Grottaferrata G. b. IV (Xe siècle) | 170 |
| V. Messine grec 160 (XIe siècle) | 184 |
| VI. Grottaferrata Z. d. II (a. D. 1090) | 192 |
| VII. Survivance des prières orientales de la Liturgie de saint Jean Chrysostome en Italie méridionale | 197 |
| <u>CHAPITRE SECOND.- L'ANCIENNE RECENSION CONSTANTINOPOLITAINE</u> | 206 |
| I. L'Euchologe Sevastianov 474 (Xe siècle) | 209 |
| II. Sinaï grec 958 (XIe siècle) | 214 |
| III. Sinaï grec 959 (XIe siècle) | 217 |
| IV. Sinaï grec 961 (XIe - XIIe siècle) | 224 |
| V. Sinaï grec 962 (XIe - XIIe siècle) | 229 |
| VI. Paris Nouv. Acquis. lat. 1791 (XIIe siècle) | 232 |
| VII. Vatican grec 1970 (XIIe siècle) | 239 |

| | |
|---|-----|
| VIII. Sinaï grec 1036 (XIIe - XIIIe siècle) | 244 |
| IX. Ottoboni grec 434 (XIIIe siècle) | 247 |
| X. Paris grec 324 (XIVe siècle). | 250 |

SECONDE PARTIE.- LA RECENSION NOUVELLE 253

PREMIER CHAPITRE.- LA LITURGIE DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME A
CONSTANTINOPE AUX ONZIEME ET DOUZIEME
SIECLES 255

| | |
|---|-----|
| I. Jérusalem Stavrou 109 (XIe siècle) | 256 |
| II. La traduction d'Ambroise Pelargus (Worms, 1541) | 264 |
| III. Témoins grecs du XIe et du XIIe siècle | 278 |
| IV. Les versions orientales du XIe siècle | 292 |
| V. La Liturgie de Constantinople au XIIe siècle : la traduction de Léon Toscan | 306 |

DEUXIEME CHAPITRE.- LA NOUVELLE RECENSION CONSTANTINOPOLITAINE
EN ITALIE MERIDIONALE 337

PREMIERE SECTION.- LA LITURGIE CONSTANTINOPOLITAINE EN TERRE
D'OTRANTE DU XIIe AU XVIe SIECLE 340

| | |
|--|-----|
| I. La lettre du patriarche de Constantinople à Paul de Gallipoli (fin XIe siècle) | 343 |
| II. L'Euchologe de la Grande Eglise d'Otrante (Ottoboni grec 344 : a. D. 1177) | 346 |
| III. Témoins de la Liturgie otrantaise au XIIIe siècle | 363 |
| IV. La Liturgie otrantaise au XIVe siècle : le Borgia grec 7 (a. D. 1353) | 376 |
| V. Derniers témoins du rite otrantais | 379 |

DEUXIEME SECTION.- LA LITURGIE CONSTANTINOPOLITAINE EN SICILE
ET EN CALABRE DU XIIe AU XVIe SIECLE 385

- I. La nouvelle recension constantinopolitaine de la Liturgie de saint Jean Chrysostome à Reggio et dans le nord-est de la Sicile au XIIe siècle 386
- II. La Liturgie byzantine en Calabre au XIIe siècle 403
- III. La Liturgie calabro-sicilienne aux XIIIe, XIVE et XVe siècles 422
- IV. Derniers témoins de la Liturgie de saint Jean Chrysostome en Calabre (fin du XVe et XVIe siècle) 426

TROISIEME CHAPITRE.- LA FIN DU MOYEN AGE A CONSTANTINOPL
ET LES PREMIERES EDITIONS IMPRIMEES 435

- I. Les diataxeis antérieures à Philothée 437
- II. La diataxis de Philothée (lère moitié du XIVE siècle) 441
- III. L'édition princeps de 1526 447
- IV. L'édition érasmienne de 1537 449
- V. L'édition romaine de 1601 à l'usage des moines italo-grecs 466

APPENDICE I.- Remarques sur quelques titres de la Liturgie de saint Jean Chrysostome 467

APPENDICE II.- Deux formules d'immixtion hiérosolymitaines et leur utilisation dans le rite italo-grec 476

APPENDICE III.- Note sur le texte de l'anaphore de la Liturgie de saint Jean Chrysostome 493

CONCLUSIONS

REPertoire DES MANUSCRITS 498

507

AVANT - P R O P O S

En présentant cette thèse de doctorat à l'approbation du jury de la Faculté de philosophie et lettres, groupe C, nous tenons à remercier tous les professeurs de la section de philologie classique dont nous avons suivi les cours et qui ont assuré notre formation de philologue.

Nous remercions tout particulièrement notre promoteur, Monsieur le Professeur Gérard GARITTE, dont les leçons de paléographie grecque nous introduisirent de plain-pied dans le monde merveilleux des manuscrits et dont les cours de langues orientales furent pour nous autant de séminaires d'initiation à la recherche scientifique ; bien que, durant ces dernières années, il fût lui-même surchargé de travail, il ne nous a jamais ménagé son temps ni ses conseils.

Notre gratitude va également à Monsieur le Professeur Joseph MOGENET, qui, dès nos premiers pas à l'Université, nous fit aimer le grec plus que toute autre matière ; ayant eu, à plusieurs reprises, la chance de séjourner à Rome en même temps que lui, nous avons pu profiter au maximum de sa profonde

connaissance des manuscrits et des problèmes de critique textuelle ; les moments passés avec lui en discussions de toutes sortes restent parmi les plus beaux souvenirs que nous ayons conservés de ces années de recherches.

Il n'est pas facile, aujourd'hui, d'apprendre le métier de liturgiste oriental car les maîtres sont rares en ce domaine. Les circonstances et la bonne fortune ont permis que nous fussions en contact avec les meilleurs d'entre eux. Nous pensons tout d'abord à Dom Bernard BOTTE O.S.B., directeur honoraire de l'Institut Supérieur de Liturgie de Paris, qui fut notre professeur à Louvain et nous initia, avec son sens critique incomparable, à l'étude des textes liturgiques orientaux. Ce n'est jamais en vain que nous avons frappé à la porte du bureau du Révérend Père Alphonse RAES S.J., préfet de la Bibliothèque Vaticane, pour lui poser les questions les plus diverses ; il a eu, de plus, l'amabilité de relire notre travail et de nous faire, à ce propos, mainte suggestion utile. Dom Anselm STRITTMATTER O.S.B., le meilleur connaisseur des euchologes byzantins, nous a sans cesse encouragé dans nos recherches et a mis à notre disposition les précieuses notes qu'il avait accumulées en vue de l'édition de l'Euchologe Barberini. Dom Hieronymus ENGBERDING, héritier des prestigieuses traditions allemandes, n'a jamais manqué de répondre à nos questions avec sa minutie habituelle. Plus que tout autre, le Révérend Père Juan MATEOS, professeur de liturgie à l'Institut Oriental de Rome, a suivi de près l'évolution de nos travaux et les nombreux tête-à-tête que nous avons eus avec lui nous ont permis d'élucider maint problème difficile.

Il ne nous serait pas possible de remercier ici nommément tous les conservateurs de manuscrits qui, un peu partout en Europe, se sont employés à rendre notre tâche plus facile. Qu'il nous soit cependant permis d'évoquer les éminentes personnalités scientifiques que nous avons eu l'avantage et le plaisir de fréquenter à la Bibliothèque Vaticane,

notre lieu de travail habituel depuis près de quatre ans. Son préfet, le Révérend Père Alphonse RAES, nous a toujours accordé toutes les permissions dont nous avons besoin. Il est presque inutile de souligner ici, tant elle est connue, la serviabilité souriante de Monsieur le Chanoine Arnold VAN LANTSCHOOT, vice-préfet honoraire. Nous ne saurions trop exprimer notre reconnaissance à Monseigneur Paul CANART, scriptor grec de la dite Bibliothèque, qui nous a fait profiter de ses admirables connaissances en matière de paléographie grecque et n'a jamais hésité à mettre à notre entière disposition le trésor de ses fichiers patiemment élaborés. Nous remercions de même Monseigneur Joseph-Marie SAUGET, scriptor oriental, à l'amabilité et à la compétence duquel nous n'avons jamais eu recours en vain, en particulier lorsqu'il nous fallait pallier notre ignorance de la langue arabe. C'est également à la Bibliothèque Vaticane que nous avons eu l'honneur de rencontrer Monsieur le Professeur André GUILLOU, secrétaire général de l'Ecole Française de Rome, dont les avis nous ont été extrêmement précieux chaque fois que nos recherches nous ramenaient en Italie byzantine.

A la Bibliothèque Nationale de Paris, Mademoiselle Marie-Louise CONCASTY et Monsieur Charles ASTRUC, conservateurs des manuscrits grecs, nous ont toujours accueilli avec beaucoup de sympathie et de serviabilité.

Nous remercions Monsieur l'Abbé Marcel RICHARD, directeur de la section grecque de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes de Paris, qui nous a procuré plus d'un microfilm important, ainsi que Dom Mayeul CAPPUYNS, vice-bibliothécaire de notre Alma Mater, pour toutes les facilités qu'il nous a accordées lorsque nous travaillions à la filmothèque de la Bibliothèque Universitaire.

Grâce au Fonds National de la Recherche Scientifique Belge, nous avons pu, depuis 1963, vivre à l'écart de tout souci matériel et nous

consacrer entièrement à la recherche, d'abord en tant que stagiaire, puis en tant qu'aspirant. Nous exprimons nos remerciements les plus sincères à la Direction de cet organisme irremplaçable.

Nous dédions ce travail à Monseigneur Joseph PASCHER, professeur à l'Université de Munich, qui, le premier, nous donna le goût des études liturgiques.

BIBLIOGRAPHIE ET ABREVIATIONS

A quelques exceptions près, les titres des catalogues de manuscrits grecs signalés dans les deux répertoires de M. l'Abbé M. Richard (RICHARD, I et II) ne sont pas repris dans notre bibliographie ; ils sont cités, en cours de travail, par le nom de leur auteur suivi, entre parenthèses, de la référence à l'un des deux répertoires de M. M. Richard.

- ALAND, Gesamtübersicht = K. ALAND, Kurzgefasste Liste der griechischen Handschriften des Neuen Testaments, I : Gesamtübersicht (Arbeiten zur neutestamentlichen Textforschung, 1), Berlin, 1963.
- ALBANES = Abbé ALBANES, Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France. Départements, XV, Paris, 1892.
- ALMAZOV, Opyt = A. ALMAZOV, Tajnaja ispovjed v pravoslavnoj vostočnoj Cerkvi. Opyt viješnej istorii. Izslje-dovanije preimušestvenno po rukopisjam, 3 vol., Odessa, 1894.
- An. Syriacae = Anaphorae Syriacae quotquot in codicibus adhuc repertae sunt cura Pontificii Instituti Studiorum Orientalium editae et latine versae, vol. I, 1-3 et II, 1-2, Rome, 1939-1953.
- ARABATZOGLOU, Bibliothèkè = G.M. ARABATZOGLOU, Φωτιστός Βιβλιοθήκη ἤτοι ἐπίσημα καὶ ἰδιωτικὰ ἐγγράφα καὶ ἄλλα μνημεῖα σχετικὰ πρὸς τὴν ἱστορίαν τοῦ οἰκουμενικοῦ πατριαρχεῖου μετὰ γενικῶν καὶ εἰδικῶν προλεγομένων, 2 vol., Constantinople, 1933-1935.
- ASSFALG, Georgische Handschriften = J. ASSFALG, Georgische Handschriften (Verzeichnis der orientalischen Handschriften in Deutschland, III), Wiesbaden, 1963.

- ATCHLEY, Epiclesis = E. G. Cuthbert ATCHLEY, On the Epiclesis of the Eucharistic Liturgy and in the Consecration of the Font (Alcuin Club Collections, 31), Oxford et Londres, 1935.
- AUCHER, Versione armena = G. AUCHER, La versione armena della Liturgia di S. Giovanni Crisostomo, dans Χρυσόστομικά, p. 359-404.
- BACHA, Versions arabes = C. BACHA, Notions générales sur les versions arabes de la liturgie de S. Jean Chrysostome suivies d'une ancienne version inédite, dans Χρυσόστομικά, p. 405-471.
- BAS = Liturgie byzantine de saint Basile.
- BATIFFOL, Librairies byzantines = P. BATIFFOL, Librairies byzantines à Rome, dans Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole française de Rome, 8 (1888), p. 297-308.
- BATIFFOL, Rossano = P. BATIFFOL, L'abbaye de Rossano. Contribution à l'histoire de la Vaticane, Paris, 1891.
- BAUMSTARK, Anaphora = A. BAUMSTARK, art. Anaphora, dans RAC, I, c. 418-427.
- BAUMSTARK, Liturgie comparée = A. BAUMSTARK, Liturgie comparée. Principes et méthodes pour l'étude historique des liturgies chrétiennes, 3e éd. revue et corrigée par B. BOTTE, Chevetogne et Paris, 1953.
- BAUMSTARK, Messliturgie = A. BAUMSTARK, Die konstantinopolitanische Messliturgie vor dem IX. Jahrhundert. Übersichtliche Zusammenstellung des wichtigsten Quellenmaterials (Kleine Texte, 35), Bonn, 1909.
- BAUMSTARK, Nestorios = A. BAUMSTARK, Die Chrysostomosliturgie und die syrische Liturgie des Nestorios, dans Χρυσόστομικά, p. 771-857.
- BAUMSTARK, rec. RICHTER-SCHONFELDER = A. BAUMSTARK, recension de RICHTER-SCHONFELDER, Sacramentarium Fuldense, dans Roma e l'Oriente, 5 (1912), p. 179-182.
- BAUMSTARK, rec. TREMPERAS, Liturgies = A. BAUMSTARK, recension de TREMPERAS, Liturgies, dans Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher, 15 (1939), p. 213-240.

- BAUMSTARK, Urgeschichte = A. BAUMSTARK, Zur Urgeschichte der Chrysostomosliturgie, dans *Theologie und Glaube*, 5 (1913), p. 299-313, 394-395.
- BECK, Literatur = H.-G. BECK, Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich (Handbuch der Altertumswissenschaft, XII, 2, 1), Munich, 1959.
- BENEŠEVIČ, Pamjatniki = V. N. BENEŠEVIČ, Pamjatniki Sinaja arheologičeskie i paleografičeskie, II : 46 snimkov iz grečeskih Sinajskih rukopisej, Saint-Pétersbourg, 1912.
- BINON, Pierre l'Athonite = St. BINON, La vie de St Pierre l'Athonite, dans *Studi bizantini e neoellenici*, 5 (1939), p. 41-53.
- BISCHOFF, Bildung = B. BISCHOFF, Das griechische Element in der abendländischen Bildung des Mittelalters, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 44 (1951), p. 27-55.
- BLACK, Rituale = M. BLACK, Rituale Melchitarum. A Christian Palestinian Euchologion (Bonner orientalistische Studien, 22), Stuttgart, 1938.
- BONA = J. BONA, *Rerum liturgicarum libri duo*, Rome, 1671.
- BONNEAU, Crue du Nil = D. BONNEAU, La crue du Nil, divinité égyptienne à travers mille ans d'histoire (332 av.-641 ap. J.-C.), Paris, 1964.
- BORNERT, Commentaires byzantins = R. BORNERT, Les commentaires byzantins de la Divine Liturgie du VIIe au XVe siècle (Archives de l'Orient chrétien, 9), Paris, 1966.
- BOTTE, Tradition Apostolique = B. BOTTE, La Tradition Apostolique de saint Hippolyte. Essai de reconstitution (Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen, 39), Munster-en-Westph., 1963.
- BRIGHTMAN = Liturgies Eastern and Western, being the texts original or translated of the principal Liturgies of the Church edited with introductions and appendices by F. E. BRIGHTMAN on the basis of the former work by C. E. HAMMOND, I : Eastern Liturgies, Oxford, 1896.

- BRIQUET = C.M. BRIQUET, Les filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600, 4 vol., Paris, 1907.
- BURMESTER, Offertory-Consecratory Prayer = O.H.E. Khs.-BURMESTER, An Offertory-Consecratory Prayer in the Greek and Coptic Liturgy of Saint Mark, dans Bulletin de la Société d'archéologie copte, 17 (1963-1964), p. 23-33.
- CABROL, Diptyques = F. CABROL, Diptyques (Liturgie), dans DACL, IV, c. 1045-1094.
- CANART, Catalogue = Codices Vaticani Graeci. Codices 1745-1962 ... recensuit P. CANART (sous presse).
- CANART, Provataris = P. CANART, Les manuscrits copiés par Emmanuel Provataris (1546-1570). Essai d'étude codicologique, dans Mélanges Eugène Tisserant, V (Studi e testi, 236), Vatican, 1964, p. 173-287.
- CAPPELLI, Due monasteri = B. CAPPELLI, Appunti per l'ubicazione di due monasteri basiliani, dans Archivio storico per la Calabria e la Lucania, 7 (1937), p. 273-294.
- CAPPELLI, Monachesimo basiliano = B. CAPPELLI, Il monachesimo basiliano ai confini calabro-lucani. Studi e ricerche (Deputazione di storia patria per la Calabria. Coll. storica, 3), Naples, 1963.
- CATERGIAN-DASHIAN = CATERGIAN, Die Liturgien bei den Armeniern. Fünfzehn Texte und Untersuchungen, hrsg. von P.J. DASHIAN, Vienne, 1897.
- CHALANDON, Domination normande = F. CHALANDON, Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile, 2 vol., Paris, 1907.
- CHARON, Histoire = C. CHARON, Histoire des patriarchats melkites (Alexandrie, Antioche, Jérusalem) depuis le schisme monophysite du sixième siècle jusqu'à nos jours, III : Les institutions. Liturgie, hiérarchie, statistique, sources du droit canonique et organisation, Rome, 1911.

- CHARON, Patriarcats melkites = C. CHARON, Le rite byzantin et la liturgie chrysostomienne dans les patriarcats melkites (Alexandrie - Antioche - Jérusalem), dans *Χρυσοστομικά*, p. 473-718.
- CHR = Liturgie byzantine de saint Jean Chrysostome.
- CLUGNET, Dictionnaire = L. CLUGNET, Dictionnaire grec-français des noms liturgiques en usage dans l'Eglise grecque, Paris, 1895.
- COCHLAEUS, Speculum = I. COCHLAEUS, Speculum antiquae deuotionis circa missam, et omnem alium cultum Dei ..., Mayence, 1549.
- CODRINGTON, An. Severi = H.G. CODRINGTON, Anaphora Syriaca Severi Antiocheni, dans *An. Syriacae*, I, 1, p. 49-96.
- CODRINGTON, Rossano Euchologion = H. W. CODRINGTON, The Anaphoral Fragment in the Rossano Euchologion, dans *Revue bénédictine*, 48 (1936), p. 182-185.
- CODRINGTON, Saint Peter = H. W. CODRINGTON, The Liturgy of Saint Peter. With a Preface and Introduction by P. DE MEESTER (*Liturgiegeschichtliche Quellen und Forschungen*, 30), Munster-en-Westph., 1936.
- CONCASTY, Catalogue = Marie-Louise CONCASTY, Notices du Catalogue du Supplément grec de la Bibliothèque Nationale de Paris, t. I (sous presse : cfr RICHARD, II, 670c).
- Colophons de manuscrits occidentaux = Colophons de manuscrits occidentaux des origines au XVIIe siècle recueillis par les Bénédictins du Bouveret (*Spicilegii Friburgensis Subsidia*, 2-3), 2 vol., Fribourg/Suisse, 1965-1967.
- CONYBEARE, Rituale Armenorum = F. C. CONYBEARE, Rituale Armenorum, being the Administration of the Sacraments and the Breviary Rites of the Armenian Church together with the Greek Rites of Baptism and Epiphany edited from the Oldest Mss., Oxford, 1905.
- CONYBEARE-WARDROP, Georgian Version = F.C. CONYBEARE et O. WARDROP, The Georgian Version of the Liturgy of St. James, dans *Revue de l'Orient chrétien*, 18 (1913), p. 396-410 et 19 (1914), p. 155-173.

COQUIN, Concélébration = R.-G.COQUIN, Vestiges de concélébration eucharistique chez les Melkites égyptiens, les Coptes et les Ethiopiens, dans le Muséon, 80 (1967), p. 37-46.

COQUIN, Epiphanie = R.-G. COQUIN, Les origines de l'Epiphanie en Egypte, dans B. BOTTE et A. KNIAZEFF, Noël-Epiphanie-Retour du Christ (Lex orandi, 40), Paris, 1967, p. 139-170.

COQUIN, Marc = R.-G. COQUIN, L'Anaphore alexandrine de saint Marc, dans Lex orandi (sous presse).

COSENZA, Italian Humanists = M. E. COSENZA, Biographical and Bibliographical Dictionary of the Italian Humanists and of the World of Classical Scholarship in Italy, 1300-1800, Boston (Mass.), 1962.

COZZA-LUZI, Parergon = I. COZZA-LUZI, Parergon liturgicum, dans Nova Patrum Bibliotheca, X, 2, Rome, 1905, p. 110-112.

COZZA-LUZI, Typicon Casulanum = I. COZZA-LUZI, Excerpta e Typico Casulano, dans Nova Patrum Bibliotheca, X, 2, Rome, 1905, p. 149-176.

CRUM, Coptic Manuscripts = W. E. CRUM, Catalogue of the Coptic Manuscripts in the British Museum, Londres, 1905.

CSCO = Corpus scriptorum christianorum orientalium, Paris, 1903 et suiv.

CYR = Liturgie copte de saint Cyrille.

DA CL = Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, publié par F. CABROL et H. LECLERCQ, Paris, 1924 et suiv.

DA COSTA-LOUILLET, Saints de Sicile = G. DA COSTA-LOUILLET, Saints de Sicile et d'Italie méridionale aux VIIIe, IXe. et Xe siècles, dans Byzantion, 29-30 (1959-1960), p. 89-173.

DARROUZÈS, Bulletin = J. DARROUZÈS, Bulletin critique, dans Revue des études byzantines, 9 (1951), p. 172-191.

DARROUZÈS, Germain I = J. DARROUZÈS, Germain I de Constantinople, dans Dictionnaire de spiritualité, VI, col. 309-311.

- DAUPHIN, Richard de Saint-Vanne = H. DAUPHIN, Le Bienheureux Richard, Abbé de Saint-Vanne de Verdun, + 1046 (Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique, 24), Louvain, 1946.
- DE MAS LATRIE, Archevêques latins = Comte DE MAS LATRIE, Histoire des archevêques latins de l'île de Chypre, dans Archives de l'Orient latin, 2 (1884), p. 207-328.
- DE MEESTER, Divine Liturgie = P. DE MEESTER, La Divine Liturgie de notre Père S. Jean Chrysostome. Texte grec et traduction française avec introduction et notes, 3e éd., Rome et Paris, 1925.
- DE MEESTER, Liturgies grecques = P. DE MEESTER, art. Grecques (Liturgies), dans DACL, VI, col. 1591-1662.
- DE MEESTER, Origines = P. DE MEESTER, Les origines et les développements du texte grec de la liturgie de S. Jean Chrysostome, dans Χρυσόστομικά, p. 245-357.
- DEVREESSE, Italie méridionale = R. DEVREESSE, Les manuscrits grecs de l'Italie méridionale (Histoire, classement, paléographie) (Studi e testi, 183), Vatican, 1955.
- DMITRIEVSKI = A. DMITRIEVSKI, Opisanie liturgiĉeskih rukopisej hranjaščihsja v bibliotekah pravoslavnago Vostoka, 3 vol., Kiev-Saint-Pétersbourg, 1895-1917.
- DOSTÁL, Eucologe slave = A. DOSTÁL, L'Eucologe slave du Sinaï, dans Byzantion, 36 (1966), p. 41-50.
- DOSTÁL, Slavonic Liturgy = A. DOSTÁL, The Origins of the Slavonic Liturgy, dans Dumbarton Oaks Papers, 19 (1965), p. 67-87.
- DU CANGE, Glossarium = Ch. DU CANGE, Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis, Lyon, 1688.
- DUC de SAXE, Liturgische Rolle = Johann Georg Herzog zu SACHSEN, Die liturgische Rolle im grossen griechischen Kloster zu Jerusalem, dans Zeitschrift für christliche Kunst, 24 (1911), col. 369-374.

- DUCHESNE, Liber Pontificalis = L. DUCHESNE, Le Liber Pontificalis. Texte, introduction et commentaire (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome), 3 vol., Paris, 1955-1957 (rééd. avec les additions et corrections de Mgr L. Duchesne publiées par C. VOGEL).
- ENGBERDING, Angleichung = H. ENGBERDING, Die Angleichung der byzantinischen Chrysostomusliturgie an die byzantinische Basiliusliturgie, dans Ostkirchliche Studien, 13 (1964), p. 105-122.
- ENGBERDING, Aufforderungen = H. ENGBERDING, Zum besseren Verständnis einiger diakonaler Aufforderungen des byzantinischen Ritus, dans Ostkirchliche Studien, 13 (1964), p. 3-14.
- ENGBERDING, Basileiosliturgie = H. ENGBERDING, Das eucharistische Hochgebet der Basileiosliturgie. Textgeschichtliche Untersuchungen und kritische Ausgabe (Theologie des christlichen Ostens, 1), Münster-en-Westph., 1931.
- ENGBERDING, Christusbild = H. ENGBERDING, Das chalkedonische Christusbild und die Liturgien der monophysitischen Kirchengemeinschaften, dans A. GRILLMEYER et H. BACHT, Das Konzil von Chalkedon. Geschichte und Gegenwart, II, Würzburg, p. 697-733.
- ENGBERDING, Fürbittgebet arm. Bas = H. ENGBERDING, Das anaphorische Fürbittgebet der älteren armenischen Basiliusliturgie, dans Oriens christianus, 51 (1967), p. 29-50.
- ENGBERDING, Fürbittgebet Chr = H. ENGBERDING, Das anaphorische Fürbittgebet der byzantinischen Chrysostomusliturgie, dans Oriens christianus, 45 (1961), p. 20-29 et 46 (1962), p. 33-60.
- ENGBERDING, Markusliturgie = H. ENGBERDING, Neues Licht über die Geschichte des Textes der ägyptischen Markusliturgie, dans Oriens christianus, 40 (1956), p. 40-68.
- ENGBERDING, Myronweihegebet = H. ENGBERDING, Zum Myronweihegebet des Vat. gr. 1970, dans Orientalia christiana periodica, 26 (1960), p. 251-274.

- ENGBERDING, Nil = H. ENGBERDING, Der Nil in der liturgischen Frömmigkeit des christlichen Ostens, dans *Oriens christianus*, 37 (1953), p. 1-33.
- ENGBERDING, Proskomidie = H. ENGBERDING, Die εὐχή τῆς προσκομιδῆς der byzantinischen Basiliusliturgie und ihre Geschichte, dans *Le Muséon*, 79 (1966), p. 287-313.
- ENGBERDING, Trisagion = H. ENGBERDING, Die Gebete zum Trisagion während der Vormesse der ostchristlichen Liturgien, dans *Ostkirchliche Studien*, 15 (1966), p. 130-142.
- ENGBERDING, Weiheriten = H. ENGBERDING, Eine neuerschlossene, bedeut-same Urkunde zur Geschichte der östlichen Weiheriten, dans *Oriens christianus*, 36 (1939), p. 38-51.
- ENGBERDING, Zwölf Apostel = H. ENGBERDING, Die syrische Anaphora der zwölf Apostel und ihre Paralleltex-te, dans *Oriens christianus*, 34 (1937), p. 213-247.
- ENGDAHL, Beiträge = R. ENGDAHL, Beiträge zur Kenntnis der byzan-tinischen Liturgie. Texte und Studien (Neue Studien zur Geschichte der Theologie und der Kirche, 5), Berlin, 1908.
- ERASME, Missa Graecolatina = D. Ioannis Chrysostomi Missa Graecolatina. D. ERASMO Roterodamo interprete, Paris, 1537.
- ERASME, Opus epistolarum = Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami denuo recognitum et auctum per P. S. ALLEN, 11 vol. et un Index, Oxford, 1906-1958.
- EVELYN WHITE, New Coptic Texts = H. G. EVELYN WHITE, The Monasteries of the Wadi'n Natrûn, I : New Coptic Texts from the Monastery of Saint Macarius (Publi-cations of the Metropolitan Museum of Art, Egyptian Expedition, ed. by A. Morton LYTHGOE), New-York, 1926.
- FABBRINI, Manumissio = F. FABBRINI, Un nuovo documento relativo alla "manumissio in ecclesia", dans *Accad. Naz. dei Lincei. Rendiconti della Classe di Scienze morali, storiche e filologiche*, Ser. VIII, 16 (1962), p. 211-222.

- FARMAKOVSKI = B.V. FARMAKOVSKI, Vizantijskij pergamennyj rukopisnyj svitok s miniatjurami, prinadležaščij Russkomu Arheologičeskomu Institutu v Konstantinopolje, dans Izvestija Russkago Arheologičeskago Instituta v Konstantinopolje, 6 (1900-1901), p. 253-359.
- FERRARI, Roman Monasteries = G. FERRARI, Early Roman Monasteries. Notes for the History of the Monasteries and Convents at Rome from the V through the X Century (Studi di antichità cristiana, 23), Vatican, 1957.
- FISHER, Eucharistia = De Veritate Corporis et Sanguinis Christi in Eucharistia, per Reuerendum in Christo patrem ac dominum D. Iohannem Rossensem Episcopum, aduersus Iohannem Oecolampadium, Cologne, 1527.
- FRANCHI DE' CAVALIERI-LIETZMANN, Specimina = P. FRANCHI DE' CAVALIERI et H. LIETZMANN, Specimina codicum graecorum Vaticanorum, 2e éd., Berlin, 1929.
- FRČEK, Euchologium Sinaiticum = J. FRČEK, Euchologium Sinaiticum. Texte slave avec sources grecques et traduction française (Patrol. Orient., XXIV, 5, p. 605-802 et XXV, 3, p. 487-617), Paris, 1933-1943.
- FUNK, Didascalia = F. X. FUNK, Didascalia et Constitutiones Apostolorum, 2 vol., Paderborn, 1905.
- GARITTE, Manuscrits géorgiens = G. GARITTE, Catalogue des manuscrits géorgiens littéraires du Mont Sinaï (CSCO, 165), Louvain, 1956.
- GARITTE, Manuscrits italo-grecs = G. GARITTE, Deux manuscrits italo-grecs (Vat. gr. 1238 et Barber. gr. 475), dans Miscellanea Giovanni Mercati, III (Studi e testi, 123), Vatican, 1946, p. 16-40.
- GARITTE, Narratio = G. GARITTE, La Narratio de rebus Armeniae. Édition critique et commentaire (CSCO, 132), Louvain, 1952.
- GARITTE, rec. Albareda = G. GARITTE, recension de Collectanea Vaticana in honorem Anselmi M. card. Albareda a Bibliotheca Apostolica edita (Studi e testi, 219-220), Vatican, 1962, dans Le Muséon, 77 (1964), p. 263-266.

- GASQUET-BISHOP, Book of Common Prayer = F. A. GASQUET et E. BISHOP, Edward VI and the Book of Common Prayer. An examination into its origin and early history with an appendix of unpublished documents, Londres, 1890.
- GAY, Décadence = J. GAY, Étude sur la décadence du rite grec dans l'Italie méridionale à la fin du XVI^e siècle, dans Revue d'histoire et de littérature religieuses, 2 (1897), p. 481-495.
- GAY, Italie méridionale = J. GAY, L'Italie méridionale et l'empire byzantin depuis l'avènement de Basile I^{er} jusqu'à la prise de Bari par les Normands (867-1071) (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, 90), Paris, 1907.
- GOAR = Εὐχολόγιον sive Rituale Graecorum completens ritus et ordines Divinae Liturgiae, officiorum, sacramentorum, consecrationum, benedictionum, funerum, orationum, etc. cuilibet personae, statui, vel tempori congruos, juxta usum Orientalis Ecclesiae, ... Opera J. GOAR, 2^e éd., Venise, 1730.
- GRABAR, Rouleau liturgique = A. GRABAR, Un rouleau liturgique constantinopolitain et ses peintures, dans Dumbarton Oaks Papers, 8 (1954), p. 161-199.
- GRAF, Verzeichnis = G. GRAF, Verzeichnis arabischer kirchlicher Termini (Corpus scriptorum christianorum orientalium, 147), 2^e éd., Louvain, 1954.
- GREG = Liturgie alexandrine de saint Grégoire.
- GRONDIJS, Iconographie = L. H. GRONDIJS, L'iconographie byzantine du crucifié mort sur la croix (Bibliotheca byzantina Bruxellensis, 1), 2^e éd., Bruxelles, 1947.
- GRUMEL, Chronologie = V. GRUMEL, La chronologie (Traité d'études byzantines, 1), Paris, 1958.
- GUILLOU, Italia bizantina = A. GUILLOU, L'Italia bizantina. Δουλεῖα e οικείωσις, dans Bullettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medio Evo e Archivio Muratoriano, 78 (1967), p. 1-20.

- GUILLOU, Katépanat = A. GUILLOU, Notes sur la société dans le katépanat d'Italie au XI^e siècle, dans Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'Ecole française de Rome, 78 (1966), p. 439-465.
- GUILLOU, Lao = A. GUILLOU, Studi e ricerche sulle sponde del Lao nell' XI secolo. Inchiesta di micrografia bizantina, dans Rivista storica italiana, 79 (1967), p. 481-489.
- GUILLOU, Lucanie = A. GUILLOU, La Lucanie byzantine. Etude de géographie historique, dans Byzantion, 35 (1965), p. 119-149.
- GUILLOU, Moines = A. GUILLOU, Grecs d'Italie du Sud et de Sicile au Moyen Age : les moines, dans Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole française de Rome, 75 (1963), p. 79-110.
- GUILLOU, Monachesimo greco = A. GUILLOU, Il monachesimo greco in Italia meridionale e in Sicilia nel medioevo, dans L'eremitismo in Occidente nei secoli XI e XII (Miscellanea del Centro di Studi medioevali, IV), Milan, 1965, p. 355-379.
- GUILLOU, Popolazione greca = A. GUILLOU, Inchiesta sulla popolazione greca della Sicilia e della Calabria nel Medio Evo, dans Rivista storica italiana, 75 (1963), p. 53-68.
- HABERT = I. HABERT, APXIEPATIKON. Liber Pontificalis Ecclesiae Graecae, Paris, 1643.
- HAMILTON, Eastern Churches = B. HAMILTON, The City of Rome and the Eastern Churches in the Tenth Century, dans Orientalia christiana periodica, 27 (1961), p. 5-26.
- HANSENS, Institutiones = I. M. HANSENS, Institutiones liturgicae de ritibus orientalibus, 3 vol. (II, III et Appendice), Rome, 1930-1932.
- HANSENS, Liturgie de Saint Pierre = J. M. HANSENS, La liturgie romano-byzantine de Saint-Pierre, dans Orientalia christiana periodica, 4 (1938), p. 235-258 et 5(1939), p. 103-150.

- HAUSHERR, An. Gregorii = I. HAUSHERR, Anaphora Syriaca Gregorii Nazianzeni, dans An. Syriacae, I, 2, p. 97-147.
- HEBBELYNCK-VAN LANTSCHOOT = A. HEBBELYNCK et A. VAN LANTSCHOOT, Bibliothecae Vaticanae codices manu scripti ... Codices Coptici Vaticani, Barberiniani, Borgiani, Rossiani, I : Codices Coptici Vaticani, Vatican, 1937.
- HEIMING, An. Iacobi = O. HEIMING, Anaphora Syriaca Sancti Iacobi, fratris Domini, dans An. Syriacae, II, 2, p. 105-179.
- Hieratikon = Ἱερατικὸν περιέχον τὰς Ἀκολουθίας τοῦ Ἑσπερινοῦ καὶ τοῦ Ὁρθροῦ, τὰς θείας καὶ ἱερὰς Λειτουργίας Ἰωάννου τοῦ Χρυσσοστόμου, Βασιλεῖου τοῦ Μεγάλου καὶ τῶν Προηγιασμένων, μετὰ τῶν συνήθων προσθηκῶν, Rome, 1950.
- HOECK-LOENERTZ, Nikolaos-Nektarios von Otranto = J. M. HOECK et R. J. LOENERTZ, Nikolaos-Nektarios von Otranto, Abt von Casole. Beiträge zur Geschichte der ost-westlichen Beziehungen unter Innozenz III. und Friedrich II. (Studia patristica et byzantina, 11), Ettal, 1965.
- HOLTZMANN, Collectio seguntina = W. HOLTZMANN, La "Collectio seguntina" et les décrétales de Clément III et de Célestin III, dans Revue d'histoire ecclésiastique, 50 (1955), p. 400-453.
- JAC = Liturgie syro-palestinienne de saint Jacques.
- JACOB, Ambon = A. JACOB, Les prières de l'ambon du Barber. gr. 336 et du Vat. gr. 1833, dans Bulletin de l'Institut historique belge de Rome, 37 (1966), p. 17-51.
- JACOB, Eisodosgebet = A. JACOB, Zum Eisodosgebet der byzantinischen Chrysostomusliturgie des Vat. Barb. gr. 336, dans Ostkirchliche Studien, 15 (1966), p. 35-38.
- JACOB, Léon Toscan = A. JACOB, La traduction de la Liturgie de saint Jean Chrysostome par Léon Toscan. Edition critique, dans Orientalia christiana periodica, 32 (1966), p. 111-162.

- JACOB, Nicolas d'Otrante = A. JACOB, La traduction de la Liturgie de saint Basile par Nicolas d'Otrante, dans Bulletin de l'Institut historique belge de Rome, 38 (1967), p. 49-107.
- JACOB, Nouveaux documents = A. JACOB, Nouveaux documents italo-grecs pour servir à l'histoire du texte des prières de l'ambon, dans Bulletin de l'Institut historique belge de Rome, 38 (1967), p. 109-144.
- JACOB, rec. ASSFALG = A. JACOB, recension de ASSFALG, Georgische Handschriften, dans Ostkirchliche Studien, 15 (1966), p. 63-64.
- JACOB, Recherches = A. JACOB, Recherches sur la tradition manuscrite de la Liturgie de saint Jean Chrysostome (Mémoire présenté pour l'obtention du grade de Licencié en Philosophie et Lettres, groupe C : Philologie classique), Louvain, 1963 (dactyl.).
- JACOB, Skeuophylakion = A. JACOB, Une prière du skeuophylakion de la Liturgie de saint Jacques et ses parallèles byzantins, dans Bulletin de l'Institut historique belge de Rome, 37 (1966), p. 53-80.
- JACOB, Uspenski = A. JACOB, L'Euchologe de Porphyre Uspenski. Cod. Leningr. gr. 226 (Xe siècle), dans Le Muséon, 78 (1965), p. 173-214.
- JACOB, Variantes = A. JACOB, Variantes italo-grecques et géorgiennes d'une prière de la Liturgie de saint Jacques, dans Le Muséon, 78 (1965), p. 291-298.
- JACOB, Version géorgienne = A. JACOB, Une version géorgienne inédite de la Liturgie de saint Jean Chrysostome, dans Le Muséon, 77 (1964), p. 65-119.
- JANERAS, Introductio = V. JANERAS, Introductio in liturgias orientales. Notulae praelectionum in Pontificio Instituto Liturgico apud Athenaeum Anselmianum, Rome, 1965 (dactyl.).
- JANERAS, Trisagion = V.S. JANERAS, Le Trisagion, dans Lex orandi (sous presse).

- JANIN, Églises = R. JANIN, La géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin. Première partie : Le siège de Constantinople et le patriarcat oecuménique, III : Les églises et les monastères, Paris, 1953.
- JANIN, Philothée = R. JANIN, art. Philothée Kokkinos, dans LThK, VIII, col. 478-479.
- JEDLIČKA, Prager Fragment = J. JEDLIČKA, Das Prager Fragment der altgeorgischen Jakobusliturgie, dans Archiv Orientalni, 29 (1961), p. 183-196.
- JUNGMANN = J. A. JUNGMANN, Missarum Sollemnia. Eine genetische Erklärung der römischen Messe, 2 vol., 2e éd., Vienne, 1949.
- KALEMKIAR = G. KALEMKIAR, Catalog der armenischen Handschriften in der K. Hof- und Staatsbibliothek zu München, Vienne, 1892.
- KEKELIDZE, Arhieratikon = K. KEKELIDZE, Drevne-gruzinskij arhieratikon. Gruzinskij tekst, Tiflis, 1912.
- KHOURI-SARKIS, Origine syrienne = G. KHOURI-SARKIS, L'origine syrienne de l'anaphore byzantine de saint Jean Chrysostome, dans L'Orient syrien, 7 (1962), p. 3-68.
- KNOS, Tradition gréco-byzantine = B. KNOS, Un ambassadeur de l'hellénisme - Janus Lascaris - et la tradition gréco-byzantine dans l'humanisme français (Collection d'histoire de l'humanisme publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé), Uppsala et Paris, 1945.
- KRASNOSELTSEV, Materialy = N. F. KRASNOSELTSEV, Materialy dlja istorii činoposljedovanija liturgii svjatago Ioanna Zlatoustago, Kazan, 1889.
- KRASNOSELTSEV, Svjedjenja = N. KRASNOSELTSEV, Svjedjenja o njekotoryh liturgičeskikh rukopisjah Vatikanskoj Biblioteki, Kazan, 1885.
- KRISTELLER, Iter Italicum, II = P. O. KRISTELLER, Iter Italicum. A Finding List of Uncatalogued or Incompletely Catalogued Humanistic Manuscripts of the Renaissance in Italian and Other Libraries, II : Italy (Orvieto to Volterra ; Vatican City), Londres et Leyde, 1967.

- LAKE = K. et Silva LAKE, Dated Greek Minuscule Manuscripts to the Year 1200 (Monumenta palaeographica vetera, ser. 1), 10 fasc. de planches, Boston, 1934-1939.
- LAMPE = G.W.H. LAMPE, A Greek Patristic Lexicon, Oxford, 1961 et suiv.
- LAUER = Ph. LAUER, Bibliothèque Nationale. Catalogue général des manuscrits latins, 4 vol., Paris, 1939-1958.
- LAURENT, Philothée = V. LAURENT, art. Philothée Kokkinos, dans Dictionnaire de théologie catholique, XII, col. 1498-1509.
- LAURENT, Proscomidie = V. LAURENT, Le rituel de la proscomidie et le métropolitain de Crète Elie, dans Revue des Etudes byzantines, 16 (1958), p. 116-142.
- LAURENT-GUILLOU, Chalkéopoulos = M.-H. LAURENT et A. GUILLOU, Le "Liber visitationis" d'Athanase Chalkéopoulos (1457-1458). Contribution à l'histoire du monachisme grec en Italie méridionale (Studi e testi, 206), Vatican, 1960.
- LEGRAND, Bibliographie hellénique (XVe-XVIe) = É. LEGRAND, Bibliographie hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés en grec par des Grecs aux XVe et XVIe siècles, 4 vol., Paris, 1885-1906.
- LEGRAND, Bibliographie hellénique (XVIIe) = É. LEGRAND, Bibliographie hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au dix-septième siècle, 5 vol., Paris, 1894-1903.
- LEONCE DE BYZANCE, Adv. incorrupt. = LEONCE DE BYZANCE, Adversus incorruptícolas, qui arcanam et primigeniam Nestorianorum impietatem sectantur, et de hac eadem heresi inquisitio, dans PG, 86, col. 1357-1394.
- LEROY, Homilétique = F. J. LEROY, L'homilétique de Proclus de Constantinople. Tradition manuscrite, inédits, études connexes (Studi e testi, 247), Vatican, 1967.

- LEROY, Proclus = F. J. LEROY, Proclus, "de traditione divinae Missae" : un faux de C. Palaeocappa, dans *Orientalia christiana periodica*, 28 (1962), p. 288-299.
- LIETZMANN, Messe = H. LIETZMANN, Messe und Herrenmahl. Eine Studie zur Geschichte der Liturgie (Arbeiten zur Kirchengeschichte, 8), 3e éd., Berlin, 1955.
- LINDANUS, Missa Apostolica = W. LINDANUS, Missa Apostolica siue 'H θεία λειτουργία τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Πέτρου. *Diinum sacrificium Sancti Apostoli Petri*, Anvers, 1589.
- LThK = Lexikon für Theologie und Kirche, 2e éd. publiée par J. HOFER et K. RAHNER, Fribourg-en-Brisgau, 1957 et suiv.
- MACOMBER, Addai and Mari = W. F. MACOMBER, The Oldest Known Text of the Anaphora of the Apostles Addai and Mari, dans *Orientalia christiana periodica*, 32 (1966), p. 335-371.
- MANDALÀ, Protesi = M. MANDALÀ, La protesi della Liturgia nel Rito bizantino-greco, Grottaferrata, 1935.
- MARC = Liturgie alexandrine de saint Marc.
- MARGOLIOUTH, Nile = G. MARGOLIOUTH, The Liturgy of the Nile, dans *The Journal of the Royal Asiatic Society* (1896), p. 677-731.
- MATEOS, Evolution historique = J. MATEOS, Evolution historique de la liturgie de saint Jean Chrysostome. Première partie : De la bénédiction initiale au trisagion, dans *Proche-Orient chrétien*, 15 (1965), p. 333-351 16 (1966), p. 3-28, 133-161.
- MATEOS, Horologion = J. MATEOS, Un horologion inédit de Saint-Sabas. Le Codex sinaïtique grec 863 (IXe siècle), dans *Mélanges Eugène Tisserant*, III (Studi e testi, 233), Vatican, 1964, p. 47-76.
- MATEOS, Liturgia = J. MATEOS, Liturgia eucharistica S. Joannis Chrysostomi. *Disquisitio historico-liturgica*, Rome, 1964 (dactyl.).

- MATEOS, Psalmodie = J. MATEOS, La psalmodie dans le rite byzantin, dans Proche-Orient chrétien, 15 (1965), p. 1-20.
- MATEOS, Traduction = J. MATEOS, Deux problèmes de traduction dans la Liturgie Byzantine de S. Jean Chrysostome, dans Orientalia christiana periodica, 30 (1964), p. 248-255.
- MATEOS, Typicon = J. MATEOS, Le Typicon de la Grande Eglise. Ms. Sainte-Croix n° 40, Xe siècle. Introduction, texte critique, traduction et notes (Orientalia christiana analecta, 165 et 166), 2 vol., Rome, 1962-1963.
- MÉNAGER, Byzantinisation religieuse = L. R. MÉNAGER, La "byzantinisation" religieuse de l'Italie méridionale (IXe-XIIe siècles) et la politique monastique des Normands d'Italie, dans Revue d'histoire ecclésiastique, 53 (1958), p. 749-774 et 54 (1959), p. 5-40.
- MERCATI, Abramo Massad = G. MERCATI, I codici greci di Abramo Massad maronita, dans Studia Anselmiana, 27-28 (1951), p. 15-37.
- MERCATI, Opere minori = G. MERCATI, Opere minori raccolte in occasione del settantesimo natalizio sotto gli auspicii di S. S. Pio XI (Studi e testi, 76-80), Vatican, 1937-1941.
- MERCATI, Patire = G. MERCATI, L'eucologio di S. Maria del Patire con un frammento di anafora greca inedita, dans MERCATI, Opere minori, IV, p. 469-486 (= Revue bénédictine, 46, 1934, p. 224-240).
- MERCATI, Preghiera antichissima = G. MERCATI, Una preghiera antichissima degli eucologi medievali, dans MERCATI, Opere minori, IV, p. 7-15.
- MERCATI, Storia = G. MERCATI, Per la storia dei manoscritti greci di Genova, di varie badie basiliane d'Italia e di Patmo (Studi e testi, 68), Vatican, 1935.
- MERCATI, Teseo = G. MERCATI, Ambrogio Teseo primo traduttore e raccoglitore di liturgie orientali, dans MERCATI, Opere minori, II, p. 509-513.

- MATEOS, Psalmodie = J. MATEOS, La psalmodie dans le rite byzantin, dans Proche-Orient chrétien, 15 (1965), p. 1-20.
- MATEOS, Traduction = J. MATEOS, Deux problèmes de traduction dans la Liturgie Byzantine de S. Jean Chrysostome, dans Orientalia christiana periodica, 30 (1964), p. 248-255.
- MATEOS, Typicon = J. MATEOS, Le Typicon de la Grande Eglise. Ms. Sainte-Croix n° 40, Xe siècle. Introduction, texte critique, traduction et notes (Orientalia christiana analecta, 165 et 166), 2 vol., Rome, 1962-1963.
- MÉNAGER, Byzantinisation religieuse = L. R. MÉNAGER, La "byzantinisation" religieuse de l'Italie méridionale (IXe-XIIe siècles) et la politique monastique des Normands d'Italie, dans Revue d'histoire ecclésiastique, 53 (1958), p. 749-774 et 54 (1959), p. 5-40.
- MERCATI, Abramo Massad = G. MERCATI, I codici greci di Abramo Massad maronita, dans Studia Anselmiana, 27-28 (1951), p. 15-37.
- MERCATI, Opere minori = G. MERCATI, Opere minori raccolte in occasione del settantesimo natalizio sotto gli auspicii di S. S. Pio XI (Studi e testi, 76-80), Vatican, 1937-1941.
- MERCATI, Patire = G. MERCATI, L'eucologio di S. Maria del Patire con un frammento di anafora greca inedita, dans MERCATI, Opere minori, IV, p. 469-486 (= Revue bénédictine, 46, 1934, p. 224-240).
- MERCATI, Preghiera antichissima = G. MERCATI, Una preghiera antichissima degli eucologi medievali, dans MERCATI, Opere minori, IV, p. 7-15.
- MERCATI, Storia = G. MERCATI, Per la storia dei manoscritti greci di Genova, di varie badie basiliane d'Italia e di Patmo (Studi e testi, 68), Vatican, 1935.
- MERCATI, Teseo = G. MERCATI, Ambrogio Teseo primo traduttore e raccogliatore di liturgie orientali, dans MERCATI, Opere minori, II, p. 509-513.

- MERCIER = B.-CH. MERCIER, La Liturgie de Saint Jacques. Edition critique avec traduction latine (Patrol. Orient., XXVI, 2, p. 115-256), Paris, 1946.
- MICHEL, Klostersiedlungen = A. MICHEL, Die griechischen Klostersiedlungen zu Rom bis zur Mitte des 11. Jahrhunderts, dans Ostkirchliche Studien, 1 (1952), p. 32-45.
- MINISCI, Preghiere = T. MINISCI, Le preghiere ὀπισθομύβωνοι dei codici criptensi, dans Bollettino della Badia greca di Grottaferrata, N.S., 2 (1948), p. 65-75 et 117-126 ; 3 (1949), p. 3-10, 61-66, 121-132 et 185-194 ; 4 (1950), p. 3-14.
- MIONI = E. MIONI, Catalogo di manoscritti greci esistenti nelle biblioteche italiane (Indici e cataloghi, XX), 2 vol., Rome, sans date (1964).
- MOLINIER = A. MOLINIER, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine, I, Paris, 1885.
- MOLINIER-DESVERNAY = MOLINIER et DESVERNAY, Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France, XXX : Lyon, Paris, 1900.
- MONE, Messen = F. J. MONE, Lateinische und griechische Messen aus dem zweiten bis sechsten Jahrhundert, Francfort-sur-le-Main, 1850.
- MONTFAUCON = Les manuscrits de la Reine de Suède au Vatican. Réédition du catalogue de Montfaucon et cotes actuelles (Studi e testi, 238), Cité du Vatican, 1964.
- MORIN, Ordinations = J. MORIN, Commentarius de sacris Ecclesiae ordinationibus, secundum antiquos et recentiores Latinos, Graecos, Syros et Babylonios, in tres partes distinctus, Anvers, 1695.
- MULLER, Neue Mittheilungen = K. K. MULLER, Neue Mittheilungen über Janos Laskaris und die Mediceische Bibliothek, dans Centralblatt für Bibliothekswesen, 1 (1884), 333-412.
- MURETOV, K materialam = S. MURETOV, K materialam dlja istorii činoposljedovanija liturgii, Sergiev Posad, 1895.

- New Palaeographical Society = The New Palaeographical Society ..., ed. by E. M. THOMPSON, G. F. WARREN, F. G. KENYON, J. P. GILSON : I, 1903-1912 ; ..., ed. by E. M. THOMPSON, G. F. WARNER, F. G. KENYON, J. P. GILSON, J. A. HERBERT, H. I. BELL : Second Series, 1913-1930.
- OMONT, Fac-similés = H. OMONT, Fac-similés de manuscrits grecs des XVe et XVIe siècles reproduits en photolithographie d'après les originaux de la Bibliothèque Nationale, Paris, 1887.
- OMONT, Hermonyme = H. OMONT, Georges Hermonyme de Sparte, maître de grec à Paris et copiste de manuscrits, dans Mémoires de la Société de l'histoire de Paris, 12 (1885), p. 65-98 et 13 (1886), p. 110.
- OMONT, Nouveau manuscrit = H. OMONT, Un nouveau manuscrit grec de Georges Hermonyme de Sparte, dans Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 48 (1907), p. 671-672.
- ORLOV, Liturgija = M. I. ORLOV, Liturgija svjatago Vasilija Velikago, Saint-Pétersbourg, 1909.
- OSTROGORSKY = G. OSTROGORSKY, Histoire de l'État byzantin. Traduction française de J. GOUILLARD, Paris, 1956.
- Palaeographical Society = The Palaeographical Society ..., ed. by E. A. BOND and E. M. THOMPSON, I, 1873-1883 ; ..., ed. by E. A. BOND, E. M. THOMPSON, G. F. WARNER : Second Series, 1884-1894.
- PAOLI, Epiphania = De ritu ecclesiae Neritinae exorcizandi aquam in Epiphania dissertatio Sebastiani Pauli Congregationis Matris Dei ad illustrissimum, et reverendissimum Dom. Antonium Sanfelicium Neritinarum antistitem, Naples, 1719.
- PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Diataxis = A. PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Διάταξις τῆς τοῦ πατριάρχου λειτουργίας, πῶς γίνεται ἐν τῇ Μεγάλῃ Ἐκκλησίᾳ, Athènes, 1890.
- PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Varia graeca sacra = A. PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Varia graeca sacra. Sbornik grečeskich neizdannyh bogoslovskih tekstov IV-XV vjekov (Zapiski Istoriko-filologičeskago Fakulteta Imperatorskago Universiteta, 95), Saint-Pétersbourg, 1909.

- PAPAS, Messgewänder = T. PAPAS, Studien zur Geschichte der Messgewänder im byzantinischen Ritus (Miscellanea Byzantina Monacensia, 3), Munich, 1965.
- PELARGUS, Liturgia = Diuina ac sacra Liturgia sancti Ioannis Chrysostomi. Interprete Ambrosio Pelargo Niddano, Ordinis Praedicatorum, Worms, 1541.
- PENNA, Teseo = A. PENNA, art. Teseo, Ambrogio, dans Enciclopedia cattolica, XII, col. 1-2.
- PERADSE, Dokument = G. PERADSE, Ein Dokument aus der mittelalterlichen Liturgiegeschichte Georgiens, dans Kyrios, 1 (1936), p. 74-79.
- PERTUSI, Ambiente monacale = A. PERTUSI, Aspetti organizzativi e culturali dell' ambiente monacale greco dell' Italia meridionale, dans L'eremitismo in Occidente nei secoli XI e XII (Miscellanea del Centro di Studi medioevali, IV), Milan, 1965, p. 382-426.
- PETIT, Archieraticon = L. PETIT, art. Archieraticon, dans DACL, I, col. 2736-2739.
- PETIT, Oeuvres anticonciliaires = L. PETIT, Documents relatifs au concile de Florence, II : Oeuvres anticonciliaires de Marc d'Ephèse : Documents VII-XXIV (Patrologia orientalis, XVII, 2, p. 309-524), Paris, 1923.
- PÉTROVSKI, Rédaction slave = A. PÉTROVSKI, Histoire de la rédaction slave de la liturgie de S. Jean Chrysostome, dans Χρυσοστομικά, p. 859-928.
- PETTA, Saggio bibliografico = M. PETTA, Saggio bibliografico sui monasteri basiliani d'Italia, dans Bollettino della Badia greca di Grottaferrata, N.S., 5 (1951), p. 46-76.
- PG = J.P. MIGNE, Patrologiae cursus completus ..., series graeca, Paris, 1857 et suiv.
- PIERRE = Liturgie italo-grecque de saint Pierre.
- PITRA, Monumenta = J. B. PITRA, Juris ecclesiastici Graecorum historia et monumenta, 2 vol., Rome, 1864-1868.

- PRANDI, Puglia = A. PRANDI, Aspetti archeologici dell' eremitismo in Puglia, dans L'eremitismo in Occidente nei secoli XI e XII (Miscellanea del Centro di Studi medioevali, IV), Milan, 1965, p. 435-456.
- PREISENDANZ = K. PREISENDANZ, Die Handschriften der Badischen Landesbibliothek in Karlsruhe, IX : Die Handschriften des Klosters Ettenheim-Münster, Karlsruhe, 1932.
- PRES = Liturgie byzantine des Présanctifiés.
- QUECKE, Eucharistiefragment = H. QUECKE, Ein saïdisches Eucharistiefragment (Berlin, Ms. or. fol. 1609 a), dans Le Muséon, 79 (1966), p. 113-131.
- RAC = Reallexikon für Antike und Christentum, Stuttgart, 1950 et suiv.
- RAES, Authenticité = A. RAES, L'authenticité de la Liturgie de S. Jean Chrysostome, dans Orientalia christiana periodica, 24 (1958), p. 5-16.
- RAES, Dialogue = A. RAES, Le Dialogue après la Grande Entrée, dans Orientalia christiana periodica, 18 (1952), p. 38-51.
- RAHMANI, Fasti = I. E. RAHMANI, I fasti della Chiesa patriarcale antiochena, Rome, 1920.
- RAHMANI, Liturgies orientales = I. E. RAHMANI, Les liturgies orientales et occidentales étudiées séparément et comparées entre elles, Beyrouth, 1929.
- RENAUDOT = E. RENAUDOT, Liturgiarum orientalium collectio, 2 vol., 2e éd., Francfort-sur-le-Main, 1847.
- RENOUX, Grégoire l'Illuminateur = A. RENOUX, L'Anaphore arménienne de saint Grégoire l'Illuminateur, dans Lex orandi (sous presse).
- REVILLOUT, Nicée = E. REVILLOUT, Le Concile de Nicée d'après les textes coptes, dans Journal asiatique, 7e sér., 1 (1873), p. 210-218 ; 5 (1875), p. 5-77, 209-266 et 501-564 ; 6 (1875), p. 473-560.

- RHENANUS, Missa = B. RHENANUS, Missa D. Ioannis Chrysostomi secundum veterem usum Ecclesiae Constantino-politanae, Colmar, 1540.
- RICHARD I = M. RICHARD, Répertoire des bibliothèques et des catalogues de manuscrits grecs (Publications de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, 1), 2e éd., Paris, 1958.
- RICHARD II = M. RICHARD, Répertoire des bibliothèques et des catalogues de manuscrits grecs. Supplément I (1958-1963) (Documents, études et répertoires publiés par l'Institut de recherche et d'histoire des textes, 9), Paris, 1964.
- RICHTER, Schriften = G. RICHTER, Die Schriften Georg Witzels bibliographisch bearbeitet. Nebst einigen bisher ungedruckten Reformationsgutachten und Briefen Witzels (Veröffentlichungen des Fuldaer Geschichtsvereins, 10), Fulda, 1913.
- RICHTER-SCHÖNFELDER, Sacramentarium Fuldense = G. RICHTER et A. SCHÖNFELDER, Sacramentarium Fuldense saeculi X. Cod. theol. 231 der K. Universitätsbibliothek zu Göttingen (Quellen und Abhandlungen zur Geschichte der Abtei und der Diözese Fulda, 9), Fulda, 1912.
- RIEDEL, Kirchenrechtsquellen = W. RIEDEL, Die Kirchenrechtsquellen des Patriarchats Alexandrien, Leipzig, 1900.
- RIES, Simeon v. Trier = H. RIES, art. Simeon v. Trier, dans LThK, IX, col. 762-763.
- ROBATHAN, Libraries = Dorothy M. ROBATHAN, Libraries of the Italian Renaissance, dans J. W. THOMPSON, The Medieval Library, réimpr. avec un suppl. de Blanche B. BOYER, New-York et Londres, 1965, p. 509-588.
- RODOTÀ, Rito greco = P. P. RODOTÀ, Dell' origine, progresso, e stato presente del rito greco in Italia osservato dai Greci, monaci basiliani, e Albanesi libri tre, 3 vol., Rome, 1758-1763.
- RUCKER, An. Timothei = A. RUCKER, Anaphora Syriaca Timothei Alexandri-
ni, dans An. Syriacae, I, 1, p. 1-47.

- SABBADINI, Niccoli = R. SABBADINI, art. Niccoli, Niccolò, dans Enciclopedia Italiana, XXIV, p. 758.
- SABBADINI, Scoperte = R. SABBADINI, Le scoperte dei codici latini e greci ne' secoli XIV e XV, Florence, 1905.
- SABININI, Samot'he = M. SABININI, Sak'art'velos Samot'he, Saint-Pétersbourg, 1882.
- SACRAE LITURGIAE SEV MISSAE, SANCTORVM IOANNIS CHRYSOSTOMI, BASILII MAGNI, ET QUAE PRAESANCTIFICATORVM DONORVM DICTVR. Quibus utuntur toto anni tempore, etiam pro sanctis, Monachi Italo-graeci Ordinis Sancti Basilij, iuxta ritum Ordinarij typici, Sacri monasterij Cryptae Ferratae, Rome, 1601.
- SAINT-ANDRE, Diuinum Sacrificium = Missa Apostolica seu Diuinum Sacrificium S. Apostoli Petri, Graece et Latine, cum Canone Latino S. Ecclesiae Romanae, notis et annotationibus Wilh. Lindani, ex recensione Joannis a S. Andrea, Paris, 1595.
- SAINT-ANDRE, Liturgiae = J. DE SAINT-ANDRE, Liturgiae siue Missae Sanctorum Patrum, Paris, 1560.
- SAINT-ANDRE, Marc = 'Η θεία Λειτουργία τοῦ ἁγίου ἀποστόλου καὶ εὐαγγελιστοῦ Μάρκου μαθητοῦ τοῦ ἁγίου Πέτρου ... omnia nunc primum graece et latine in lucem edita, Paris, 1583.
- ŠANIDZE, K'art'uli = A. ŠANIDZE, K'art'uli xelnacerebi Grac'š'i, dans Ip'ilisis Universitetis Moambe, 9 (1929), p. 310-353.
- SAUGET, Bénédiction = J. M. SAUGET, Bénédiction de l'eau dans la nuit de l'Épiphanie selon l'ancienne tradition de l'Église maronite, dans L'Orient syrien, 4 (1959), p. 319-378.
- SCADUTO, Monachismo basiliano = M. SCADUTO, Il monachismo basiliano nella Sicilia medievale. Rinascita e decadenza, sec. XI-XV (Storia e letteratura, 18), Roma, 1947.
- SCHERMANN, Herkunft = Th. SCHERMANN, Zur Herkunft der Anaphora der Chrysostomusliturgie, dans Theologie und Glaube, 5 (1913), p. 392-393.

- SCHOELL = Corpus Iuris Civilis, III : Novellae. Recognovit R. SCHOELL, ... absolvit G. KROLL, Berlin, 1928.
- SCHULZ, Byzantinische Liturgie = H.-J. SCHULZ, Die byzantinische Liturgie. Vom Werden ihrer Symbolgestalt (Sophia, 5), Fribourg-en-Brisgau, 1964.
- SEGELBERG, Liturgy of St. James = E. SEGELBERG, Εὐχή τοῦ ἁγιοτάτου. Towards the History of a Prayer in the Liturgy of St. James, dans Εὐχαριστήριον. Τιμητικὸς τόμος 'Α.Σ. 'Αλιβισάτω, Athènes, 1958, p. 400-408.
- SPANO, Riflessi geografici = B. SPANO, La grecità bizantina e i suoi riflessi geografici nell' Italia meridionale e insulare (Pubblicazioni dell' Istituto di Geografia dell' Università di Pisa, 12), Pise, 1965.
- SPECK, Bekleidung des Altars = P. SPECK, Die ἐνδυτή. Literarische Quellen zur Bekleidung des Altars in der byzantinischen Kirche, dans Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft, 15 (1966), p. 323-375.
- STORF, Griechische Liturgien = R. STORF, Griechische Liturgien. Mit Einleitungen versehen von Th. SCHERMANN (Bibliothek der Kirchenväter, 5), Kempten et Munich, 1912.
- STRITTMATTER, "Barberinum" = A. STRITTMATTER, The "Barberinum S. Marci" of Jacques Goar, dans Ephemerides liturgicae, 47 (1933), p. 329-367.
- STRITTMATTER, Latinisms = A. STRITTMATTER, Liturgical Latinisms in a Twelfth-Century Greek Euchology (Ottob. gr. 344), dans Miscellanea Giovanni Mercati, III (Studi e testi, 123), Vatican, 1946, p. 41-64.
- STRITTMATTER, Missa Grecorum = A. STRITTMATTER, "Missa Grecorum". "Missa Sancti Iohannis Crisostomi". The Oldest Latin Version Known of the Byzantine Liturgies of St. Basil and St. John Chrysostom, dans Traditio, 1 (1943), p. 79-137.

STRITTMATTER, "Missa Treverensis" = A. STRITTMATTER, "Missa Treverensis seu S. Simeonis Syracusani", dans *Miscellanea in honorem St. Kuttner*, II (sous presse).

STRITTMATTER, Peculiarity = A. STRITTMATTER, A Peculiarity of the Slavic Liturgy Found in Greek Euchologies, dans *Late Classical and Mediaeval Studies in Honor of Albert Mathias Friend, Jr*, edited by K. WEITZMANN, Princeton (New Jersey), 1955, p. 197-203.

STRITTMATTER, Synapte = A. STRITTMATTER, Notes on the Byzantine Synapte, dans *Traditio*, 10 (1954), p. 51-108.

STRITTMATTER, Translation = A. STRITTMATTER, Notes on Leo Tuscus' Translation of the Liturgy of St. John Chrysostom, dans *Didascaliae. Studies in Honor of Anselm M. Albareda ...* edited by S. PRETE, New-York, 1961, p. 409-424.

SWAINSON = C.A. SWAINSON, *The Greek Liturgies Chiefly from Original Authorities*, Cambridge, 1884.

TARCHNIŠVILI, Georgische Literatur = *Geschichte der kirchlichen georgischen Literatur auf Grund des ersten Bandes der georgischen Literaturgeschichte von K. KEKEKIDZE bearbeitet von M. TARCHNIŠVILI in Verbindung mit J. ASSFALG (Studi e testi, 185)*, Cité du Vatican, 1955.

TARCHNIŠVILI, Georgische Übersetzung = M. TARCHNIŠVILI, Die georgische Übersetzung der Liturgie des hl. Joh. Chrysostomus nach einem Pergament-Rotulus aus dem X./XI. Jahrhundert, dans *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft*, 14 (1938), p. 79-94.

TARCHNIŠVILI, Jakobosliturgie = M. TARCHNIŠVILI, Eine neue georgische Jakobosliturgie, dans *Ephemerides liturgicae*, 62 (1948), p. 49-82.

TARCHNIŠVILI, Liturgiae ibericae I = M. TARCHNIŠVILI, *Liturgiae ibericae antiquiores* (CSCO 122, Iber. 1, Textus), Louvain, 1950.

TARCHNIŠVILI, Liturgiae ibericae II = M. TARCHNIŠVILI, *Liturgiae ibericae antiquiores* (CSCO 123, Iber. 2, Versio), Louvain, 1950.

TIDNER, Didascalia = E. TIDNER, *Didascaliae apostolorum, Canonum ecclesiasticorum, Traditionis apostolicae versiones latinae* (Texte und Untersuchungen, 75), Berlin, 1963.

- TREMPERAS, Liturgies = P. N. TREMPERAS, Αἱ τρεῖς Λειτουργίαι κατὰ τοὺς ἐν Ἀθήναις κώδικας (Texte und Forschungen zur byzantinisch-neugriechischen Philologie, hrsg. von N. A. BEES, 15), Athènes, 1935.
- TSERETELI, Paleograficheskie snimki = G.F. TSERETELI, I. I. KOLODNYAK et N. M. KARINSKY, Paleograficheskie snimki s njekotoryh grečeskih, latinskih i slavjanskih rukopisej Imperatorskoj Publičnoj Biblioteki, Saint-Pétersbourg, 1914.
- TURYN = A. TURYN, Codices graeci Vaticani saeculis XIII et XIV scripti annorumque notis instructi (Codices e Vaticanis selecti, 28), Vatican, 1964.
- UGHELLI, Italia sacra = Italia sacra, sive de episcopis Italiae, ... auctore D. F. UGHELLO ... ed. sec. ... cura et studio N. COLETTI, 10 vol. 2e éd., Venise, 1717-1722.
- VAST, Janus Lascaris = H. VAST, De vita et operibus Jani Lascaris, Paris, 1878.
- VOGEL, Réforme liturgique = C. VOGEL, La réforme liturgique sous Charlemagne, dans Karl der Grosse. Lebenswerk und Nachleben, II : Das geistige Leben, hrsg. von B. BISCHOFF, Düsseldorf, 1965, p. 217-232.
- VOGEL-GARDTHAUSEN = Marie VOGEL et V. GARDTHAUSEN, Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance (Beihefte zum Zentralblatt für Bibliothekswesen, XXXIII), Leipzig, 1909.
- VOLBACH, Elfenbeinarbeiten = W. F. VOLBACH, Elfenbeinarbeiten der Spätantike und des frühen Mittelalters (Römisch-germanisches Zentralmuseum zu Mainz, Katalog 7), Mayence, 1952.
- WALZ, Pelargo a Trento = A. WALZ, Ambrogio Pelargo a Trento, dans Il concilio di Trento e la riforma tridentina. Atti del Convegno storico internazionale (Trento - 2 - 6 settembre 1963), II, Rome, 1965, p. 749-766.
- WALZ, Pelargus = A. WALZ, art. Pelargus, dans LThK, VIII, col. 251-252.

- WIDRIC, Vita S. Gerardi = WIDRIC, Vita S. Gerardi episcopi Tullensis, ed. G. WAITZ (Monumenta Germaniae historica, Scriptores, IV, p. 491-505), Hanovre, 1841.
- WILMART, Bénédiction = A. WILMART, La bénédiction romaine du lait et du miel dans l'Euchologe Barberini, dans Revue bénédictine, 45 (1933), p. 10-19.
- WITZEL, Der heiligen Messen brauch = G. WITZEL, Der heiligen Messen brauch wie er in der alten Kyrchen vor tausent jaren gewesen. Aus S. Joan. Chrysostomo verdeutsch Mayence, 1540.
- WITZEL, Exercitamenta = G. WITZEL, Exercitamenta syncerae pietatis multo saluberrima, inter quae lector habes Liturgiam seu Missam S. Basilij Mag. recognitam ..., Mayence, 1555.
- WITZEL, Liturgia S. Basili = G. WITZEL, Liturgia S. Basili Mag. nuper e tenebris eruta et in lucem nunc primum edita, Mayence, 1546.
- ŽORDANIA, Chroniken = T. ŽORDANIA, Die Chroniken und anderes Material aus Geschichte und Literatur Georgiens, 2 vol., Tiflis, 1892/3-1897.
- Χρυσόστομικά = Χρυσόστομικά. Studi e ricerche intorno a S. Giovanni Crisostomo a cura del comitato per il XV° centenario della sua morte, Rome, 1908.

INTRODUCTION

I.- BUT DU PRESENT TRAVAIL

Avant de se mettre à l'ouvrage, l'historien des liturgies orientales ne peut que jeter un regard d'envie à son collègue "latin", dont les rayons ploient sous le nombre des éditions, des répertoires, des index, des concordances et des monographies les plus diverses, et dont le principal souci consiste peut-être à trouver un sujet d'étude intéressant qui n'ait déjà pas été traité avec compétence par plusieurs de ses prédécesseurs. Le liturgiste "oriental", lui, chaque fois qu'il désire entreprendre quelque recherche sur un point particulier, bute contre l'obstacle, parfois insurmontable, que représente l'absence quasi générale d'éditions et d'instruments de travail. Pour nous en tenir au domaine byzantin, qu'il nous suffise de rappeler ici qu'aucun euchologe - grosso modo, l'équivalent du sacramentaire latin - n'a fait jusqu'à présent l'objet d'une édition intégrale. Du plus vénérable d'entre eux, à savoir l'Euchologe Barberini du VIII^e siècle, on ne possède toujours aujourd'hui que les parties publiées, plus ou moins complètement, par Goar en 1647, ainsi que l'une ou l'autre édition plus récente des Liturgies eucharistiques et des rites du baptême. La situation se présente sous un jour un peu meilleur pour ce qui concerne le typikon, autre livre liturgique important de l'Eglise byzantine, depuis que le P.J. Mateos S. J., il y a quelques années à peine, a édité de manière exemplaire celui de la Grande Eglise de Constantinople. Mais malheureusement, il ne s'agit là que d'une exception. Alors qu'il existe tant de répertoires spécialisés pour les mss liturgiques latins - que l'on songe aux précieux ouvrages de Delisle, Ebner, Leroquais, Gamber et de bien d'autres -, nous ne disposons, en fait de liturgie byzantine, que des trois volumes que Dmitrievski a consacrés à la description des euchologes et des typika conservés dans les bibliothèques d'Orient

et, en particulier, dans celle du monastère de Sainte-Catherine au Sinaï. Encore le mal ne serait-il pas trop grave si les catalogues de mss grecs nous fournissaient toujours des descriptions détaillées des codices liturgiques. N'évoquons ici que pour mémoire les notices du genre "liturgica quaedam" ou bien encore "euchologium initio et fine mutilum". En réalité, même lorsqu'il prend la peine de donner exactement les titres et les incipit de chaque pièce en y ajoutant force détails de toute espèce, le rédacteur de catalogue est rarement en état de discerner - à moins qu'il ne soit lui-même historien du culte - les particularités liturgiques les plus remarquables, celles qui permettraient peut-être au spécialiste de ranger aussitôt le ms. parmi telle ou telle famille dont il connaît déjà les caractéristiques. Une manière de remédier provisoirement à cette situation serait sans doute de rassembler dans la bibliothèque de quelque institution scientifique les microfilms de tous les mss notoires de liturgie byzantine. Hélas, il n'existe rien de semblable jusqu'ici, si l'on excepte les collections de microfilms sinaïtiques et hiérosolymitains que l'on peut consulter à la "Library of Congress" de Washington ainsi qu'à la Bibliothèque de l'Université de Louvain.

Dans ces conditions, il est évident que la tâche la plus urgente est aujourd'hui de dresser des listes aussi exhaustives que possible des mss liturgiques byzantins, de décrire soigneusement chacun d'entre eux et d'éditer enfin les plus importants. Tant que cela n'aura pas été réalisé dans une large mesure, la recherche en matière de liturgie byzantine restera empreinte d'une bonne dose d'empirisme et sujette à d'innombrables lenteurs, chacun devant refaire pour son propre compte les démarches fastidieuses dont il serait normalement en droit d'attendre qu'elles lui soient facilitées par des instruments de travail appropriés.

Après d'aussi pessimistes propos, le lecteur s'étonnera peut-être de ce que, tournant le dos à nos propres mises en garde, nous

choisissions un sujet de thèse - la messe byzantine - dont il semble difficile de venir à bout en l'absence d'une étude d'ensemble sur la tradition manuscrite de l'euchologe, les Liturgies eucharistiques n'étant en définitive qu'une partie de ce dernier. La difficulté est réelle et c'est la raison pour laquelle, parallèlement à nos recherches sur CHR, nous n'avons pas manqué de recueillir un grand nombre de matériaux relatifs aux euchologes byzantins, dans l'espoir qu'ils nous permettront de publier un jour, en même temps qu'un répertoire général, un ouvrage de synthèse sur la formation et le développement de ce livre liturgique. D'autre part, CHR, bien qu'elle ne représente qu'assez peu de chose quantitativement par rapport à l'ensemble d'un euchologe, revêt une importance beaucoup plus grande si l'on envisage les renseignements qu'elle est susceptible de nous fournir sur l'origine et la date du recueil tout entier. En effet, elle a évolué et s'est transformée au cours des siècles beaucoup plus que les autres cérémonies contenues dans l'euchologe, telles que, par exemple, le baptême, la bénédiction de l'eau ou les ordinations. S'ajoutant aux couches anciennes du formulaire liturgique, de nouveaux apports sont successivement venus s'y déposer ; éléments de toutes sortes, destinés tantôt à remplir une fonction inconnue de l'époque précédente, tantôt à substituer d'autres éléments usés par le temps, ces apports constituent souvent d'irrécusables témoins de la période et de la région qui les ont vus naître et auxquelles peut les restituer une analyse minutieuse. Il est donc, somme toute, assez logique que l'étude de l'euchologe byzantin commence par ce qui en constitue le point le plus sensible, c'est-à-dire par l'eucharistie.

Parmi les raisons qui nous ont induit à traiter de la tradition manuscrite de CHR, il en est une, enfin, qui concerne plus directement les conditions mêmes du travail. Alors que la plupart des divers secteurs du rite byzantin n'ont encore fait l'objet du moindre défrichage, ses deux grandes Liturgies ont attiré depuis longtemps l'attention des philologues et des théologiens. Si aucune étude systématique n'a été consacrée jusqu'ici aux mss de BAS ou de CHR et que l'on ne dispose, en conséquence, d'aucune histoire sérieuse de la messe byzantine,

un certain nombre de publications de textes isolés ainsi que quelques travaux de valeur sur des points particuliers fournissent au chercheur une base de départ non négligeable. Avant de dire avec plus de précision quel est l'objet propre de notre thèse, il n'est donc pas inutile de retracer, ne fût-ce que sommairement, l'historique des recherches relatives aux Liturgies byzantines et de dresser un inventaire succinct des ouvrages encore utiles aujourd'hui.

Il faut remonter loin dans le temps pour retrouver les premières traces de l'intérêt porté par l'Occident à la messe constantinopolitaine. Qu'on se rappelle, à titre d'exemple, la célébration de BAS effectuée à la cour des Carolingiens à une date et dans des circonstances qu'il est d'ailleurs difficile de déterminer (1). Un peu plus tard, à l'époque ottonienne, on rencontre un peu partout, comme à Metz ou à Toul, des clercs grecs, qui, parfois, grâce à la générosité et à l'ouverture d'esprit de l'évêque du lieu, disposent d'une chapelle

(1) Le fait est signalé dans la prétendue lettre de Charles le Chauve au clergé de Ravenne. Ce texte est cité pour la première fois par Bona, qui ne donne aucune référence (BONA, I, p. 76). La plupart des liturgistes le mentionnent, mais ne paraissent guère convaincus de son authenticité (cfr BRIGHTMAN, p. LIII ; DE MEESTER, Liturgies grecques, col. 1600 ; MERCIER, p. 123) ; plus récemment, par contre, C. Vogel, l'excellent connaisseur des réformes liturgiques carolingiennes, le cite sans réticences (VOGEL, Réforme liturgique, p. 219, note 6). On peut se demander si les prières de JAC et BAS que l'on trouve dans les sacramentaires latins ne remontent pas en partie à cette célébration de Liturgies orientales à la cour carolingienne ; sur ces prières, voir BRIGHTMAN, p. LIV, l. 10-20 (prières de JAC) ; SEGELBERG, Liturgy of St. James, p. 401 (prière de l'encens de JAC avec bibliographie exhaustive) ; on peut y ajouter la prière avant le baiser de paix de JAC conservée dans le sacramentaire ottonien de Fulda (Texte dans RICHTER-SCHÖNFELDER, Sacramentarium Fuldense, p. 4, n° 23 ; cfr JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 50, note 2). Nous ne connaissons qu'une prière de BAS insérée dans un sacramentaire latin : il s'agit de la formule introductrice de l'oraison dominicale ; elle provient du même sacramentaire de Fulda, où elle est utilisée comme prière avant la communion (RICHTER-SCHÖNFELDER, Sacramentarium Fuldense, p. 5, n° 27 ; JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 50 ; cfr BAUMSTARK, rec. RICHTER-SCHÖNFELDER, p. 180).

Pour le texte de la lettre de Charles le Chauve, voir ci-dessous, p. 45.

où ils accomplissent les cérémonies de leur rite (2). Il n'est pas impossible que la traduction latine de BAS éditée au XVI^e siècle par Witzel et Cochlaeus (3) d'après un ms. anciennement conservé à Johannisberg, près de Mayence, et disparu par la suite soit un produit de cette période. Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, Raymond de Montcada, un noble catalan en mission à Constantinople, "n'a rien de plus pressé que d'apprendre les rites de consécration de la sainte et ineffable eucharistie" (4) et obtient du traducteur de la chancellerie impériale une version latine de CHR qui constitue l'un des témoins les plus précieux de cette Liturgie (5). Terminons cette rapide évocation du moyen âge par l'Italie méridionale, terre d'élection des contacts entre Byzance et Rome, où virent le jour les traductions anonymes de BAS et CHR du Par. Nouv. acq. lat. 1791 (6) ainsi que la traduction de BAS due à Nicolas d'Otrante, le célèbre higoumène de Saint-Nicolas de Casole (7).

Au XVI^e siècle, plusieurs théologiens catholiques, poussés pour une bonne part par le louable désir de réfuter les thèses protestantes contre la présence réelle, publient des formulaires de la messe byzantine dans le texte original ou en traduction : l'épiclese, jadis

(2) De saint Gérard, évêque de Toul, Widric raconte ce qui suit :
 "Coetum quoque Grecorum ac Scottorum agglomerans non modicum, propriis alebat stipendiis commixtum diversae linguae populum. Quibus etiam cotidie congregari statuerat divisim altariis in oratorio, ubi Deo supplices laudes persolverent more patrio" (WIDRIC, Vita S. Gerardi, p. 501, § 19).

D'autres témoignages du même genre sont signalés dans BISSCHOFF, Bildung, p. 48.

(3) WITZEL, Liturgia S. Basilii (non consulté) ; COCHLAEUS, Speculum, p. 117-132 ; WITZEL, Exercitamenta, f. Aiiiij^r-Dij^v.

(4) JACOB, Léon Toscan, p. 134, l. 5-6.

(5) Edition JACOB, Léon Toscan, p. 135-162.

(6) Edition STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 92-131.

(7) Editée dans JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 59-83.

tant vilipendée, passe aux mains de ses anciens contempteurs pour confondre les nouveaux hérétiques ! En 1537, Erasme donne du texte grec de CHR la première édition qui ne soit pas destinée à un usage liturgique et lui adjoint une traduction latine (8) ; cette édition est à la base de la première traduction allemande, que Georg Witzel publie à Mayence en 1540 (9). La même année, Beatus Rhenanus fait paraître à Colmar l'édition princeps de la traduction de CHR par Léon Toscan et ajoute à son opuscule la version d'Erasme "ne studiosus antiquitatis Christianae quicquam desideret" (10). Quelques mois plus tard, Ambroise Pelargus effectue une traduction latine de CHR sur un ms. conservé à Trèves (11), où l'avait apporté, dans les premières décades du XI^e siècle, l'ermite grec Syméon ; l'ouvrage, imprimé à Worms en 1541, contient une série de notes d'allure scientifique, pour lesquelles Pelargus n'a pas manqué de consulter les éditions d'Erasme, de Witzel et de Rhenanus, sans parler d'un rouleau grec que le doyen de la cathédrale de Worms a mis à sa disposition (12). Suivent en 1546 et 1549 les éditions de l'ancienne traduction latine de BAS du ms. de Johannisberg, éditions dues respectivement à Witzel et Cochlaeus (13). En

-
- (8) Erasme, *Missa graecolatina* (voir à la fin de notre thèse le chapitre consacré à cette édition).
- (9) WITZEL, *Der heiligen Messen brauch*.
- (10) RHENANUS, *Missa*.
- (11) PELARGUS, *Liturgia*.
- (12) PELARGUS, *Liturgia*, f. Elv - F2r.
- (13) WITZEL, *Liturgia S. Basilii* (nous n'avons pas eu l'occasion de consulter cet ouvrage, pour lequel le lecteur pourra se référer à la description détaillée qui en est donnée dans RICHTER, *Schriften*, p. 82, n° 68) ; COCHLAEUS, *Speculum*, p. 117-132 ; WITZEL, *Exercitamenta*, f. Aiiij^r-Dij^v reprend l'édition princeps de 1546 ; dans la préface de ses "Exercitamenta", Witzel revendique la paternité de la découverte du ms. de Johannisberg (cfr JACOB, *Nicolas d'Otrante*, p. 52, note 2). Sur la traduction médiévale du ms. de Johannisberg, voir JACOB, *Nicolas d'Otrante*, p. 52-53 (ajouter l'édition princeps de 1546, qui n'est pas mentionnée dans cet article).

1560, paraît chez Morel, à Paris, un recueil de textes liturgiques grecs comprenant l'édition princeps de JAC ainsi que BAS et CHR ; il est accompagné d'un volume de traductions latines, parmi lesquelles on retrouve la traduction de BAS du ms. de Johannisberg et une nouvelle édition de la traduction de Léon Toscan d'après le Par. lat. 1002 (14) ; le responsable de l'ensemble est le chanoine parisien Jean de Saint-André, qui se signalera plus tard encore par l'édition princeps de MARC, en 1583 (15), et par une édition de PIERRE, en 1595 (16), laquelle ne fait d'ailleurs que reprendre l'édition princeps de l'évêque de Gand Lindanus, imprimée par Plantin en 1589 (17).

C'est au XVII^e siècle que les études de liturgie byzantine reçoivent une impulsion décisive grâce aux travaux du dominicain français Jacques Goar, dont le monumental "Εὐχολόγιον siue Rituale Graecorum" est publié pour la première fois à Paris en 1647. Il s'agit d'une vaste compilation qui regroupe tous les actes rituels normalement contenus dans l'euchologe. La base du recueil est constituée par le texte reçu des diverses cérémonies, repris aux éditions imprimées de l'euchologe, le plus souvent à l'édition vénitienne de 1638. A cela, Goar ajoute des "variae lectiones" provenant des mss qu'il a eu l'occasion d'examiner personnellement ; ces "lectiones" sont tantôt de simples variantes, tantôt des extraits plus étendus. A la fin de chaque section, une série de notes savantes témoigne de la profonde érudition de Goar. Pour CHR, les mss reproduits en tout ou en partie par l'éminent dominicain sont le Par. gr. 2509 (GOAR, p. 78-83), le Barber. gr. 336 (GOAR, p. 83-85), le Grottaf. G. b. III (GOAR, p. 85-89) et l'édition d'Erasme (GOAR, p. 89-94) ; pour BAS, outre diverses variantes, Goar donne le texte d'un ms. qui lui a été apporté de Patmos par le diacre Isidore Pyromalus et

(14) SAINT-ANDRE, Liturgiae ; cfr JACOB, Léon Toscan, p. 118-119.

(15) SAINT-ANDRE, Marc ; cfr BRIGHTMAN, p. LXIII.

(16) SAINT-ANDRE, Diuinum sacrificium.

(17) LINDANUS, Missa Apostolica.

qui est étroitement apparenté à la version latine de Johannisberg (GOAR, p. 153-156). A peu près à la même époque que Goar, Isaac Habert publie dans son "Liber Pontificalis Ecclesiae Graecae" (Paris, 1643) un rituel des ordinations où l'on trouve un "ordo missae" typique du XIV^e siècle constantinopolitain.

Après Goar, dont la somme est désormais classique, plus de deux siècles s'écoulaient avant la parution de nouvelles sources eucharistiques byzantines de quelque importance. En 1884, C. A. Swainson publie ses "Greek Liturgies" comprenant une édition de BAS et CHR d'après l'Euchologe Barberini et une autre de CHR d'après le Burdett-Coutts III, 42. Douze ans plus tard, F. E. Brightman fait paraître un volume de Liturgies grecques, remaniement des "Liturgies Eastern and Western" de C. E. Hammond (Oxford, 1878) comprenant, entre autres choses, une série de documents relatifs au développement de la prothèse byzantine (BRIGHTMAN, p. 539-551). Les Russes sont également fort actifs à la fin du XIX^e siècle. Il convient, en particulier, de citer N. Krasnoseltsev, à qui revient le mérite d'avoir édité plusieurs témoins importants de CHR dans deux ouvrages parus à Kazan en 1885 et 1889 : parmi ces mss, l'Euchologe de Porphyre Uspenski (KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 283-295 = CHR) et l'Euchologe Sevastianov 474 (KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 237-282 = BAS, CHR et PRES). Beaucoup de matériaux concernant CHR sont également réunis dans le volume consacré par A. Dmitrievski à la description des euchologes conservés dans les bibliothèques d'Orient (Kiev, 1901) (18).

Au XX^e siècle, à côté de la publication de plusieurs textes importants, comme la version arabe de CHR (BACHA, Versions arabes, p. 410-441), la version latine anonyme de BAS et CHR (STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 92-130) et les versions géorgiennes de CHR (TARCHNIŠVILI, Liturgiae ibericae, I, p. 64-83 ; JACOB, Version géorgienne, p. 85-119), deux éditions retiennent surtout notre attention parce que basées

(18) DMITRIEVSKI, II.

sur un nombre respectable de mss. Il s'agit d'abord de l'édition de BAS par M. I. Orlov, parue à Saint-Pétersbourg en 1909 (19) ; abstraction faite du Barber. gr. 336, Orlov y utilise presque exclusivement des mss conservés en Russie ; l'édition n'est précédée d'aucune étude sur la tradition manuscrite et ne suit pas des critères uniformes et explicites. La seconde édition nous intéresse plus directement encore puisqu'elle englobe CHR, BAS et PRES ; parue à Athènes, elle est l'oeuvre de M. P. Trempelas (20). Destinée à préparer une réforme des livres liturgiques grecs, l'édition de M. Trempelas est basée, comme l'indique d'ailleurs son titre, sur les mss conservés dans les bibliothèques athéniennes. Il est évident que cette limitation enlève d'office à l'édition toute prétention scientifique, d'autant plus que la plupart des mss athéniens sont de date récente. La longue introduction de M. Trempelas est de caractère historique et n'envisage aucunement les problèmes de la tradition manuscrite (21) ; il faut ajouter à cela que les mss utilisés ne sont pas décrits le moins du monde. L'édition proprement dite est une sorte de mosaïque où s'enchevêtrent les rubriques des divers mss. En général, M. Trempelas semble choisir les leçons des mss les plus récents, voire celles des éditions imprimées ; un exemple caractéristique de cette manière de faire est sans doute celui de l'anamnèse, où M. Trempelas adopte la leçon προσφέρουεν contre la leçon προσφέροντες attestée par la quasi-totalité des témoins manuscrits (22). En définitive, une telle édition aboutit à créer de toutes pièces un texte qui n'a jamais existé nulle part et à mettre le lecteur dans l'impossibilité de se rendre compte de la structure des différents mss. Elle n'est utile que dans la mesure où un certain

(19) ORLOV, Liturgija.

(20) TREMPELAS, Liturgies.

(21) A ce propos, on lira avec profit les pages consacrées par Baumstark à l'ouvrage de M. Trempelas (BAUMSTARK, rec. TREMPELAS, Liturgies, p. 213-240).

(22) TREMPELAS, Liturgies, p. 110, l. 2 et apparat critique.

nombre de renseignements - rubriques, titres, variantes - s'y trouvent consignés d'une manière plus accessible que dans les mss eux-mêmes.

De ce rapide survol historique que nous avons fait de la publication des sources, il se dégage une impression très prononcée d'empirisme. Les mss sont édités pêle-mêle, au hasard des découvertes, sans que leur importance soit toujours bien grande ; quant aux éditions, elles sont souvent partielles et il arrive quelquefois qu'elles laissent fortement à désirer. Mais le plus regrettable est que la plupart des éditions de textes liturgiques soient dépourvues d'introductions qui situent exactement le ms. publié en précisant les circonstances de lieu, de milieu et de temps dans lesquelles il a été copié et utilisé, ainsi que les sources dont il dépend et les familles auxquelles il s'apparente. Ainsi, tout le monde cite l'édition érasmiennne de CHR, qui doit sa célébrité plus à la personne d'Erasme qu'à la signification intrinsèque de son contenu, mais personne ne sait sur quel ms. elle est basée. Autre exemple : parce que Porphyre Uspenski l'a "trouvé" au Sinaï, l'euchologe qui porte son nom est tenu pour un témoin privilégié des traditions sinaïtiques, alors qu'il se rattache, en réalité, à une famille d'euchologes calabrais !

Dans ces conditions, il est clair que la tâche de l'historien des rites eucharistiques byzantins est extrêmement malaisée et l'on s'explique que les travaux sérieux soient plutôt rares et les synthèses inexistantes. Le premier et, pendant longtemps, le seul essai consacré à l'histoire du texte de CHR est celui que P. De Meester publia en 1908 dans XPYCOCTOMIKA, sous le titre : "Les origines et les développements du texte grec de la liturgie de S. Jean Chrysostome" (23). Le problème de l'authenticité et des origines de la Liturgie est traité dans une première partie (p. 245-268) ; P. De Meester donne ensuite un répertoire des mss - il en cite quarante-et-un - qu'il connaissait

(23) DE MEESTER, Origines, p. 245-357.

par les ouvrages de Goar, de Swainson, de Krasnoseltsev, de Brightman et par le catalogue des mss de Grottaferrata de Rocchi, et y ajoute une énumération des traductions latines (Léon Toscan, Erasme, Pelargus, Savile, Teseo), des éditions, des typika et des commentaires liturgiques (p. 269-295). Dans le corps de l'article, P. De Meester étudie les développements du texte de CHR en examinant successivement les différentes parties de la Liturgie (Préparation, Liturgie des catéchumènes, Liturgie des fidèles) ; la méthode suivie est de rechercher, pour chaque entité rituelle et à la place où elle se présente aujourd'hui, les attestations des divers mss, à commencer par les plus anciens. Si elle s'appuie sur un nombre suffisant de témoins datés ou datables avec assez bien de précision, une telle méthode peut, dans la meilleure des hypothèses, aboutir à l'établissement d'un cadre chronologique relativement précis des accroissements et des modifications subies par le texte au cours des âges. En revanche, limitée a priori par l'absence d'un quelconque classement des mss, elle n'est pas en état de rendre compte des changements observés, qui apparaissent comme autant d'abstractions isolées de tout contexte ; elle n'arrive pas à dégager les lignes de force et les grands courants qui, à chaque époque, animent la vie liturgique ; fondée quasi exclusivement sur la description, elle n'est pas capable, en définitive, de donner une explication génétique des phénomènes.

Il y a deux ans, le P. J. Mateos S. J. a entrepris la publication dans la revue "Proche-Orient chrétien" d'une série d'articles consacrés à l'explication des usages actuels de ce qu'il est convenu d'appeler la messe des catéchumènes, c'est-à-dire de la partie de la Liturgie qui s'étend de la bénédiction initiale - la prothèse étant exclue - jusqu'à la grande entrée (24). Basée sur l'ensemble des sources éditées et, en particulier, sur une profonde connaissance des typika, cette étude dépasse de loin tout ce qu'on a pu écrire auparavant sur

(24) MATEOS, Evolution historique.

le même sujet et constitue dès à présent, pour les parties traitées, l'introduction indispensable à la connaissance historique de la messe byzantine.

Parmi les travaux relatifs à des points plus particuliers, il convient de signaler surtout les articles des excellents connaisseurs du rite byzantin que sont les PP. A. Raes, A. Strittmatter et H. Engberding, articles sur lesquels il nous sera souvent donné l'occasion de revenir au cours des pages qui suivent. Les recherches de Dom A. Strittmatter O. S. B., notamment, ont le mérite de mettre en oeuvre une ample documentation inédite et fourmillent de remarques précieuses sur un grand nombre d'euchologes byzantins.

+⁺

L'historique sommaire des études que la messe byzantine a suscitées depuis le XVI^e siècle a mis en lumière le caractère quelque peu désordonné des publications de textes, de même que la fragilité inhérente aux essais de synthèse ou autres travaux, dès lors qu'ils ne peuvent avoir recours à un classement préalable des mss. Le but premier de notre thèse est précisément de remédier à cette situation en mettant à la disposition du liturgiste byzantin une histoire aussi complète et détaillée que possible de la tradition manuscrite de CHR. Tout de suite, une question se pose, que le lecteur a déjà devinée : des deux Liturgies de Constantinople, pourquoi choisir l'une plutôt que l'autre, préférer CHR à BAS ? Une réponse circonstanciée sera donnée plus loin, lorsqu'il s'agira de discuter la place respective des deux Liturgies dans l'euchologe. Pour l'instant, contentons-nous de dire que CHR devint très tôt la principale Liturgie de Byzance et, de ce fait, la seule à être décrite minutieusement dans les mss, tandis que BAS fut généralement recopiée sans l'adjonction de rubriques détaillées ; d'autre part, pour connaître la plupart des témoins importants de BAS, il suffit de reprendre la liste des mss constituant

l'ancienne recension de CHR, ce qui nous fait faire d'une pierre deux coups.

Au point de vue chronologique, notre enquête débute avec le premier ms. connu de CHR, c'est-à-dire à la fin du VIII^e siècle. Nous laissons donc de côté les problèmes touchant à la préhistoire du texte et à son authenticité. Sur ceux-ci, l'essentiel a d'ailleurs déjà été dit, en particulier par le P. H. Engberding O. S. B. dans l'article fondamental intitulé "Die syrische Anaphora der zwölf Apostel und ihre Paralleltexte", où le savant bénédictin analyse avec son acribie habituelle les relations existant entre l'anaphore syriaque des XII Apôtres et l'anaphore de CHR (25). L'étroite parenté des deux anaphores ne laisse subsister aucun doute sur l'inauthenticité de CHR, confirmant ainsi le renseignement fourni par Léonce de Byzance, aux environs de 540, lorsqu'il reproche à Théodore de Mopsueste d'avoir composé une nouvelle anaphore sans respecter les deux anaphores en usage à Constantinople, à savoir celle des Apôtres et celle de Basile (26).

Il est plus malaisé de fixer avec précision le terme de nos investigations. Pour être complet, c'est jusqu'au XX^e siècle qu'il nous faudrait étendre la recherche des mss puisque, dans certaines régions - le Mont-Athos, par exemple -, les moines n'ont jamais cessé de recopier les Liturgies. Mais, comme bien l'on pense, l'intérêt de ces copies récentes est minime, sinon tout à fait négligeable. Une solution, logique à première vue, serait de clore notre enquête en 1526,

(25) ENGBERDING, Zwölf Apostel, p. 213-247 ; récemment, le P. Engberding a étendu ses investigations à la prière d'intercession anaphorique (ENGBERDING, Fürbittgebet Chr, I, p. 20-29 et II, p. 33-60.

(26) Sur les origines de CHR, outre les deux articles de Dom Engberding cités ci-dessus (note 25), on se rapportera à BAUMSTARK, Nestorios, p. 771-857 ; BAUMSTARK, Urgeschichte, p. 299-313, 394-395 ; SCHERMANN, Herkunft, p. 392-393 ; RAES, Authenticité, p. 5-16 ; KHOURI-SARKIS, Origine syrienne, p. 3-68 ; SCHULZ, Byzantinische Liturgie, p. 24-28.

date de l'édition princeps de CHR. A cela, pourtant, l'on objectera avec raison que l'influence des éditions imprimées ne s'est fait sentir que progressivement, fort tard même en des contrées telles que la Calabre et la Terre d'Otrante, où l'on continue à transcrire des mss de facture typiquement italo-grecque jusqu'à la fin du XVI^e siècle. En sens inverse, on fera tout aussi justement remarquer que la chute de Constantinople en 1453 marque pratiquement l'arrêt du développement liturgique dans les parties orientales du domaine culturel byzantin et constitue en conséquence une date-limite. Nous nous contenterons donc, en définitive, d'une borne mobile, qui pourra se déplacer, suivant les secteurs envisagés, entre les années 1450 et 1600 et englober les dates des principales éditions imprimées.

Ainsi définie, la période étudiée s'étend sur plus de huit cents ans et l'on comprend que le nombre des mss de CHR conservés atteigne un niveau respectable. Bien qu'il soit presque impossible de les rassembler tous en un laps de temps assez court, comme celui dont nous avons disposé, nous pensons que la documentation recueillie ici représente un échantillonnage suffisant. Voici d'ailleurs une rapide énumération des grands fonds de mss grecs auxquels nous avons eu accès, directement ou par le biais de la photographie. Grâce aux expéditions organisées par la "Library of Congress" de Washington, la bibliothèque du monastère de Sainte-Catherine au Mont-Sinaï ne constitue plus une énigme ; pour étudier les précieux euchologes que Dmitrievski décrivit au début du siècle, il suffit aujourd'hui de se rendre à la Bibliothèque de notre Université, qui doit à M. le Prof. G. Garitte de posséder les copies de tous les microfilms réalisés au Sinaï. La même chose vaut pour les mss des bibliothèques de Jérusalem, photographiés également pour le compte de la "Library of Congress". Pour ce qui regarde la Russie, nous avons obtenu les microfilms des deux plus importants euchologes qui s'y trouvent, à savoir le Leningr. gr. 226 et le cod. gr. 27 de la Bibliothèque V. I. Lénine à Moscou. Nous avons pu à plusieurs reprises étudier sur place les mss liturgiques grecs de la Bibliothèque Nationale de Paris, pour

ainsi dire inutilisés jusqu'à présent. De longs séjours en Italie nous ont permis de dresser un inventaire exhaustif et détaillé des euchologes byzantins conservés dans les bibliothèques de Rome (Vaticane, Angelica, Vallicelliana, Accademia Nazionale dei Lincei), de Grottaferrata, de Modène (Estense), de Parme (Palatina) et de Milan (Ambrosienne). Quant aux mss des bibliothèques anglaises, nous nous sommes limité, en général, à exploiter les renseignements et les éditions de Swainson et Brightman. Nous avons fait de même pour les mss d'Athènes, pour lesquels on peut se référer à l'édition de M. P. N. Trempelas, si bien que la seule véritable lacune de notre documentation nous paraît concerner les bibliothèques de l'Athos, où les mss liturgiques ne manquent pas. Nous nous consolons en pensant que les mss du Mont-Athos sont plutôt récents et qu'ils appartiennent probablement tous plus ou moins à la même famille liturgique ; nous espérons, d'autre part, que ce soient les plus significatifs d'entre eux que Krasnoseltsev et Dmitrievski ont édités après avoir eu la chance de séjourner sur la montagne sainte.

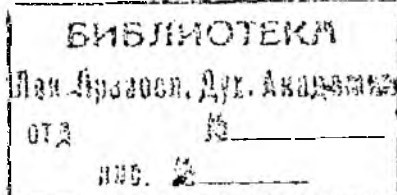
Dans notre thèse, l'accent est mis sur la période ancienne (VIIIe-XIIe siècle), dont nous avons pu, à peu de chose près, voir tous les mss. Les raisons de ce traitement de faveur sont à rechercher surtout dans le fait que l'époque en question est décisive pour la connaissance des formes les plus primitives et les plus fonctionnelles du texte de CHR, tandis que les siècles postérieurs sont les témoins, à Constantinople du moins, du développement hypertrophique des rubriques et de certaines parties de la messe, telles que la prothèse.

Peut-être, s'étonnera-t-on de ce que notre thèse réserve la part du lion aux traditions propres à l'Italie méridionale. Le reproche n'est justifié qu'en théorie. En réalité, l'histoire et les caractères mêmes des mss italo-grecs sont beaucoup plus complexes que ceux des mss constantinopolitains ou palestiniens et nécessitent dès lors un travail d'analyse plus minutieux et plus long. D'autre part, ayant eu l'occasion de les examiner sur place, sauf de rares exceptions,

nous avons voulu éclaircir définitivement les problèmes qu'ils posaient à l'historien de la liturgie byzantine et détruire les idées fausses qui circulaient depuis longtemps sur plusieurs d'entre eux.

"Histoire du formulaire grec de la Liturgie de saint Jean Chrysostome". Tel est le titre du présent travail. Nous avons voulu signifier par là notre intention de rechercher, dans le texte de chaque ms. de CHR, toutes les particularités qui peuvent contribuer à lui assigner une place précise dans l'histoire de la tradition manuscrite. Nous ne nous limitons donc plus, comme nous l'avions fait dans notre mémoire de licence - avec une documentation beaucoup plus réduite -, aux variantes de l'anaphore, mais nous prenons en considération tous les éléments qui composent le formulaire de la Liturgie, avec cette seule restriction que nous accorderons plus d'attention aux éléments susceptibles de fournir des critères de classement plus efficaces. L'exposé sur la méthode tentera d'établir en ce domaine une hiérarchie des valeurs aussi objective et aussi adaptée que possible aux exigences particulières de notre texte.

L'ampleur du sujet traité nous a contraint à n'envisager ici, de manière systématique, que les péripéties du texte grec et à exclure de notre dessein les versions orientales de CHR. La chose ne porte pas trop à conséquence car il semble bien que les traductions syriaques, arabes, arméniennes et géorgiennes de CHR aient été toutes effectuées sur des témoins de la nouvelle recension constantinopolitaine, c'est-à-dire à un moment où la byzantinisation culturelle des patriarcats melkites d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie était déjà entamée depuis un certain temps, probablement à partir de la première moitié du XI^e siècle. Les premières versions slaves, par contre, remontent à une époque antérieure ; les fragments de la traduction la plus ancienne - celle de l'Euchologe slave du Sinaï - ont heureusement été édités, ce qui nous permettra de les étudier au moment voulu. Nous avons d'ailleurs également décrit dans un court chapitre les textes orientaux de CHR édités à ce jour, ceci afin que le lecteur puisse les situer grosso modo dans l'ensemble de la tradition manuscrite de notre Liturgie.



Ainsi qu'il a déjà été dit plus haut, le but de cette thèse, en établissant un classement - ou plutôt un groupement - des mss de CHR, est de procurer au liturgiste un instrument de travail grâce auquel il pourra s'attaquer avec plus de sûreté aux nombreux problèmes posés par la messe byzantine. Elle ne constitue donc pas une fin en soi, mais voudrait être un simple jalon sur le chemin encore long qui doit mener à l'élaboration d'une histoire scientifique de la messe byzantine. Du reste, à la lecture de ce travail, on aura parfois l'impression de se trouver en présence d'un genre hybride, où s'enchêâtrent l'histoire du texte et celle, plus large, de la Liturgie proprement dite. La raison en est que nous avons été souvent obligé de faire l'histoire de tel rite ou de telle formule afin de déterminer les sources d'un ms. ou de retrouver la famille à laquelle il appartient.

Dans le même temps, notre enquête devrait aboutir à formuler les conditions d'une édition critique de CHR ou, si celle-ci s'avérait impossible, à désigner les témoins privilégiés dont serait composée une anthologie idéale consacrée à la plus importante des Liturgies eucharistiques orientales encore en usage aujourd'hui.

II.- SUR LA METHODE UTILISEE

Désormais classique, la distinction entre textes "morts" et textes "vivants", bien qu'exprimant une réalité indiscutable, n'en constitue pas pour autant une formule magique qui permette au philologue de choisir a priori une méthode de classement bien déterminée selon qu'il s'attaque à des textes de l'une ou l'autre de ces catégories, entre lesquelles il est d'ailleurs parfois malaisé de tracer une frontière précise. Certes, le texte "mort", dont le contenu laisse indifférent le copiste et ne provoque de sa part aucune intervention subjective, n'est exposé en théorie qu'aux divers accidents de copie, automatiques et inconscients, et aux corrections désintéressées du copiste, lorsque tel passage lui apparaît corrompu ou fautif. Comme ces accidents, qu'ils soient positifs ou négatifs, peuvent faire l'objet d'une étude chiffrée et statistique, le texte "mort" est justiciable, en dernière analyse, d'une méthode de classement plus ou moins uniforme et rigoureuse. Mais l'histoire de la critique textuelle montre que toute méthode de classement - fût-elle la plus ingénieuse et la plus scientifique - ne s'applique jamais parfaitement qu'au seul texte pour lequel elle a été élaborée, souvent du reste après coup. S'il est normal d'adopter au départ une méthode déjà éprouvée, il est bien rare qu'on puisse l'utiliser mécaniquement jusqu'au bout sans lui faire subir en cours de route certaines modifications imposées par les conditions particulières du texte étudié. La subtilité du philologue consiste précisément à déceler ces facteurs individuels qui font de chaque texte un cas d'espèce, facteurs que son intuition contribue à lui faire entrevoir après qu'il a déjà passé en revue un certain nombre de témoins.

Ce qui est vrai du texte "mort", vaut a fortiori pour le texte "vivant", dont le caractère fonctionnel, utilitaire en quelque sorte, le prédispose à subir des transformations que rendent inévitables

les milieux variés et les époques successives à travers lesquelles il se transmet. Plus encore que pour les textes "morts", il importe de distinguer ici les genres littéraires pour tenter de dégager les lois de développement auxquelles obéit chacun d'eux, et de répertorier, dans l'ordre de leur importance, les critères les plus aptes à distinguer les diverses familles.

Un formulaire de messe - que celle-ci soit byzantine, orientale, mozarabe ou romaine - se caractérise par son hétérogénéité. Il est en effet constitué de plusieurs éléments qui se distinguent les uns des autres autant par leur structure littéraire, liée au rôle qu'ils remplissent dans l'ensemble, que par leur aptitude plus ou moins grande à se modifier sous l'influence du temps et des circonstances. En ce qui concerne la Liturgie byzantine, ces éléments peuvent être, grosso modo, ramenés à cinq : prières, rubriques, diakonika (litanies surtout), formules brèves et titres.

1. Prières

Qualitativement et quantitativement, les prières représentent la partie essentielle du formulaire de la Liturgie. Par elles, l'action liturgique acquiert une signification précise et explicite ; elles traduisent les sentiments religieux de l'assemblée sous une forme tantôt sobre et élégante, tantôt prolixe et ampoulée, où viennent se greffer les conceptions théologiques de l'époque.

Le noyau central et primitif de la Liturgie eucharistique byzantine est constitué par l'anaphore, dont la fonction est identique à celle du canon de la messe romaine, mais dont la structure est assez différente. Tout comme la préface latine, elle débute par une louange adressée à Dieu ; la première partie est composée principalement d'une série de développements théologiques et s'achève par le chant du Sanctus. Après ce dernier, le discours devient christologique, retrace les grandes lignes de l'économie du salut, de l'incarnation et de la rédemption, et débouche sur le récit de l'institution eucharistique,

qui - rappelons-le - n'a qu'une valeur narrative et historique aux yeux des chrétiens de rite oriental ou byzantin. L'anamnèse est la suite logique du récit de l'institution, auquel elle se rattache par le biais du précepte du Christ enjoignant à ses disciples de refaire la Cène en mémoire de lui ; ce précepte a curieusement disparu de la recension byzantine de CHR avant le VIII^e siècle, sans que la structure de l'anamnèse en ait été modifiée. L'anaphore culmine en quelque sorte dans l'épiclese, où le célébrant implore Dieu d'envoyer son Esprit-Saint sur le pain et le vin de l'oblation, afin qu'il les sanctifie et les transforme au corps et au sang du Christ. La partie finale de l'anaphore comprend les diverses intercessions pour les défunts et les vivants ainsi que pour les grandes intentions de l'Eglise. Le tout est couronné par une doxologie.

A l'origine, il semble bien que l'anaphore ait été la seule partie de la Liturgie eucharistique à être consignée dans les recueils eucharistiques. C'est à la seule anaphore que se réduit le plus ancien formulaire connu de la messe, celui de la "Tradition apostolique" attribuée à saint Hippolyte de Rome et datant du début du III^e siècle (1). Intégrée dans le rituel des ordinations, l'anaphore y est introduite par le dialogue initial - Dominus vobiscum, etc. ... - et n'est précédée que d'une courte rubrique prescrivant à l'évêque et aux prêtres concélébrants d'étendre les mains sur les oblats pendant la récitation de l'anaphore (2).

La période de liberté instaurée par la paix constantinienne permet aux différentes Eglises d'organiser leur culte selon leur génie propre. Dès le IV^e siècle, les cérémonies se développent et les formulaires s'enrichissent, lorsqu'ils ne sont pas créés de toutes pièces. Pour ce qui regarde plus spécialement la messe, de nouvelles

(1) Edition BOTTE, Tradition apostolique, p. 10-16 ; TIDNER, Didascalia, p. 123-126.

(2) BOTTE, Tradition apostolique, p. 10 ; TIDNER, Didascalia, p. 123-124.

prières apparaissent avant et après l'anaphore ; cet accroissement répond à la tendance quasi universelle de pourvoir chaque action liturgique d'une formule appropriée qui en dégage la portée et la valeur symbolique. La seconde moitié du IV^e siècle connaît déjà des formulaires eucharistiques fort élaborés - que l'on pense au VIII^e livre des "Constitutions apostoliques" (Syrie) (3) ou à l'Euchologe de Sérapion (Egypte) (4) -, mais l'amplification des divers formulaires au moyen de prières nouvelles se poursuit durant les siècles suivants ; de moins en moins essentielle, elle ne cessera, en définitive, qu'avec l'apparition des livres imprimés.

Notre méthode de classement étant basée en ordre principal sur l'étude des prières extra-anaphoriques de CHR, il convient que nous exposions en quelques mots, d'une manière générale, comment ces prières sont susceptibles de fournir des éléments propres à distinguer les familles de mss. Dans la suite de l'exposé, nous envisagerons l'application des principes ainsi définis au cas concret de CHR.

La présence dans deux mss de prières différentes ayant une fonction identique constitue un critère de classement extrêmement précieux, sinon décisif, dont la valeur est d'autant plus grande que le rôle de la prière au sein de la Liturgie est plus important et que le phénomène se répète à plusieurs endroits. Ces divergences ne s'expliquent évidemment que par le climat d'extrême liberté qui préside à l'élaboration du culte à date ancienne et par l'incapacité relative des grands centres ecclésiastiques à imposer leurs normes en la matière. Quant aux raisons concrètes que l'on trouve à l'origine de la diversité dans le choix des prières extra-anaphoriques, elles peuvent être multiples - l'une n'excluant pas toujours l'autre -, mais elles apparaissent le plus souvent liées aux traditions liturgiques

(3) Edition BRIGHTMAN, p. 3-27 ; FUNK, Didascalia, I, p. 476-520.

(4) Edition FUNK, Didascalia, II, p. 168 (?) - 178.

locales, c'est-à-dire à un facteur géographique. Dans certains cas, par ailleurs plutôt rares, il arrive qu'on décèle une intention théologique précise dans l'adoption de telle prière au détriment de telle autre : ainsi en est-il pour la prière de prothèse de l'ancienne recension italo-grecque de CHR, dont il sera abondamment parlé plus loin. Parfois, la variété des prières extra-anaphoriques prend son point de départ dans la division des Eglises consécutive au Concile de Chalcédoine, comme l'a démontré Dom H. Engberding à propos des recensions grecque et copte de MARC alexandrine (5).

Le nombre des prières extra-anaphoriques fournit un second critère de classement intéressant. Il a été dit plus haut que les formulaires eucharistiques orientaux se sont organisés progressivement à partir et autour de l'anaphore. Entre le stade initial et la forme finale que revêt un formulaire dans les mss les plus récents, il y a théoriquement place pour toute une série d'états intermédiaires caractérisés par l'absence d'une ou de plusieurs prières ou bien, au contraire, par la présence de doublets. L'absence d'une prière peut être "essentielle", dans la mesure où la pratique liturgique de l'époque où le ms. a été copié prévoyait effectivement la récitation d'une formule euchologique à l'endroit incriminé ; par contre, elle n'est que relative lorsqu'elle se réfère à une action qui n'est pas encore dotée d'une prière appropriée à la date du ms. ou ne l'est que dans une autre région ecclésiastique. Les doublets, eux, proviennent de la volonté du rédacteur de mettre à la disposition du célébrant des formules variées entre lesquelles il puisse faire son choix ; entendus dans ce sens, les doublets sont peu nombreux dans la tradition liturgique de Constantinople et ne concernent pratiquement que les deux dernières prières du formulaire de la messe, en particulier la prière de l'ambon, dont le choix dépendait à la fois

(5) ENGBERDING, Markusliturgie, p. 41-47 ; mais la variété règne également à l'intérieur de chaque famille (ENGBERDING, Markusliturgie, p. 47 ss). A propos de l'influence du schisme sur la liturgie des Eglises monophysites, on lira ENGBERDING, Christusbild, p. 697-733.

du célébrant et de la récurrence des fêtes liturgiques. Il arrive aussi qu'un doublet se crée lorsque, pour une raison quelconque, une prière en chasse une autre sans que le rédacteur se résigne à laisser tomber la formule primitive, à laquelle il reste attaché par traditionalisme ; dans ces cas, on finit généralement par assigner à la formule primitive une fonction différente, secondaire par rapport à celle qu'elle revêtait antérieurement. La version arabe de CHR publiée par Bacha nous montre un bel exemple de doublet de ce genre : la prière de prothèse initiale, supplantée par la formule constantinopolitaine, y a été réutilisée telle quelle comme prière d'encens (6) ! Pour en terminer avec les doublets, il convient d'attirer l'attention sur le fait que certaines formules ont tendance à se multiplier autour de quelques endroits que l'on pourrait qualifier de sensibles. Il s'agit des prières dites de préparation, formules de dévotion privée où le célébrant proteste de son humilité, demande à Dieu la rémission de ses péchés et implore la grâce de l'Esprit-Saint avant d'accomplir un acte liturgique important, comme la prothèse ou la communion.

Il n'y a pas grand'chose à tirer de l'ordre dans lequel les mss nous transmettent les prières d'un formulaire puisque cet ordre est rigoureusement conditionné par le déroulement de l'action liturgique, la prière de prothèse ne pouvant que précéder la prière d'entrée et ainsi de suite (7). Là où plusieurs prières équivalentes sont données, la nature même des pièces est beaucoup plus significative que leur disposition à l'intérieur de la série : leur fonction étant identique, il importe peu, en définitive, que l'une soit copiée ou récitée avant l'autre.

Nous en arrivons ainsi à ce qui constitue généralement l'objet propre de tout travail sur la tradition manuscrite d'un texte, à

(6) BACHA, Versions arabes, p. 442-443.

(7) La seule exception à cette règle dans le rite byzantin concerne les prières de la prothèse et de l'encens, cette dernière étant normalement placée avant la prière de prothèse, mais pouvant également être placée à sa suite dans certains mss.

savoir l'étude des variantes. Pour déterminer avec précision le rôle que les variantes des prières peuvent jouer dans le classement des mss liturgiques, il nous faut d'abord examiner la manière dont ces textes ont évolué avant l'époque des plus anciens mss - soit avant le VIIIe siècle pour CHR - et les modifications auxquelles ils ont été sujets pendant la période postérieure. Ce faisant, nous distinguerons entre anaphore et prières extra-anaphoriques. Il va sans dire que nos réflexions valent surtout pour le rite byzantin et qu'elles ne peuvent être appliquées sans nuances aux autres rites.

Les deux anaphores byzantines de BAS et de CHR remontent pour l'essentiel au IVe siècle, mais leur noyau primitif s'est enrichi d'apports successifs que permettent de déceler la critique interne et surtout le recours aux textes apparentés, qui, pour CHR, sont en ordre principal les anaphores syriaques des XII Apôtres et de Nestorius. Le travail de comparaison minutieusement effectué par le P. H. Engberding pour les deux anaphores byzantines (8) a permis de dégager quelques "lois" relatives à l'évolution des textes anaphoriques. En gros, les additions au texte de base appartiennent à trois catégories. La première est constituée par les développements dogmatiques ou plus généralement théologiques, dont l'origine est à rechercher dans les grandes controverses trinitaires, pneumatologiques et christologiques des IVe et Ve siècles, ainsi que dans l'affinement du vocabulaire théologique. En second lieu, on constate l'emploi toujours plus fréquent, au fur et à mesure que l'on s'éloigne du point de départ, de citations scripturaires littérales. Une troisième catégorie d'additions concerne moins directement le contenu même de l'anaphore : il s'agit des amplifications stylistiques, souvent inspirées des procédés littéraires de la seconde sophistique, et notamment de la recherche quasi systématique de la symétrie.

(8) ENGBERDING, Basileiosliturgie ; ENGBERDING, Zwölf Apostel, p. 213-247.

Au VIIIe-IXe siècle, l'évolution du texte des anaphores byzantines est pratiquement terminée. Celle de BAS restera pratiquement identique pendant tout le moyen âge. L'anaphore de CHR subira encore quelques modifications au tournant des Xe et XIe siècles, mais la raison en est à rechercher plus dans un fait extérieur - la victoire de CHR sur BAS - qu'à un développement spontané du texte. Comme nous l'avons montré dans notre mémoire de licence, ces modifications, par ailleurs peu nombreuses, introduites dans le texte de l'anaphore de CHR peuvent servir à distinguer assez nettement une recension ancienne et une recension nouvelle de cette Liturgie (9).

Bien que rien ne nous permette de l'affirmer avec certitude, il est cependant probable que la fixation du texte des anaphores byzantines remonte à l'époque de Justinien, dont la Nouvelle CXXXVII exige du futur évêque qu'il récite par coeur "la divine proskomidie", c'est-à-dire l'anaphore (10). La même condition est imposée aux simples prêtres (11). D'autre part, il est clair que la plupart des copistes connaissaient également ces textes par coeur pour les avoir entendus réciter à haute voix par le célébrant, comme le prescrit la même Nouvelle (12). Dans ces conditions, l'introduction d'une leçon nouvelle ne peut résulter - à quelques exceptions près - que de la volonté expresse d'une autorité ecclésiastique quelconque. Le fait que le copiste connaisse par coeur le texte qu'il transcrit exclut évidemment la possibilité de déterminer la filiation de deux mss par la méthode des lacunes ou des fautes communes, puisque le copiste est capable par lui-même de combler les lacunes ou de corriger les erreurs de son modèle.

(9) Cfr JACOB, Recherches, p. 53 ss.

(10) Edition SCHOELL, p. 697 (CXXXVII, 2).

(11) SCHOELL, p. 697 (CXXXVII, 6).

(12) SCHOELL, p. 697.

En ce qui concerne les prières extra-anaphoriques, les variantes y sont encore moins fréquentes que dans le texte de l'anaphore. Ces prières, en effet, sont généralement assez courtes et, par le fait même, peu susceptibles d'amplifications ou de modifications importantes. Certains cas privilégiés nous permettent cependant de dire qu'il y a eu là aussi, avant le IXe siècle, une élaboration progressive du texte. Récemment, le P. H. Quecke S. J. a édité un témoin sahidique de la prière de la proskomidie de BAS, grâce auquel nous pouvons déterminer les additions faites au texte byzantin (13). Dans un article paru il y a trois ans, nous avons montré qu'il avait existé à date ancienne au moins deux recensions grecques de JAC, en nous appuyant sur les variantes de la prière après l'évangile telle qu'elle apparaît, isolée de son contexte naturel, dans l'Euchologe de Porphyre Uspenski (14). Mais ce sont là, comme nous l'avons dit, des cas rares et isolés. Du VIIIe au XVIe siècle, les prières extra-anaphoriques des Liturgies byzantines n'évoluent pour ainsi dire pas. Une exception doit être faite pour quelques prières de l'ambon, où les textes donnés par les divers mss varient parfois très fort. La raison en est sans doute que ces prières, variant selon les fêtes liturgiques, étaient d'un emploi beaucoup plus rare que les prières extra-anaphoriques fixes, d'autant plus que les mss offrent parfois le choix entre plusieurs pièces pour une même fête ; à cela, il faut ajouter le fait que certaines de ces pièces sont probablement de composition assez récente.

En résumé, l'on peut dire que l'étude des variantes du texte des prières apporte peu de résultats dans le cas des deux Liturgies byzantines. Cependant, même peu nombreuses, elles restent intéressantes dans la mesure où elles reflètent une tradition locale ou laissent transparaître une intention théologique bien déterminée.

(13) QUECKE, Eucharistiefragment, p. 113-131.

(14) JACOB, Variantes, p. 291-298.

2. Rubriques

Si les prières constituent l'élément principal de la Liturgie eucharistique, puisque ce sont elles qui lui donnent sa signification propre, elles ne disent évidemment rien sur la manière dont se déroule concrètement la cérémonie. Les indications relatives à l'enchaînement des rites, aux gestes et aux déplacements du célébrant et des autres ministres, au moment et à l'endroit où telle formule doit être prononcée, tout cela est normalement contenu dans les rubriques. A l'origine, il semble bien que les euchologes byzantins n'aient pratiquement pas renfermé de rubriques, pas plus d'ailleurs que les sacramentaires latins. Dans l'Euchologe Barberini (VIIIe siècle), on ne trouve, pour BAS et CHR, que quelques embryons de rubriques, dont la fonction se borne à situer exactement dans le contexte général de la Liturgie la prière ou la formule à réciter par le prêtre. Voici quelques exemples de ce genre de rubriques courtes :

"Pendant que les diptyques sont récités par le diacre, le prêtre dit cette prière" (BRIGHTMAN, p. 331, l. 3-4 = BAS).

"Et lorsque le diacre a dit "Soyons attentifs", le prêtre élève le saint pain et dit : Les choses saintes aux saints" (BRIGHTMAN, p. 341, l. 12-14 = BAS).

"Et lorsque tous ont communié, pendant que le diacre récite la litanie, le prêtre prie en silence : Nous vous rendons grâces ..."
(BRIGHTMAN, p. 342, l. 13-15 = CHR).

Lorsque les rubriques servent uniquement à fournir les coordonnées de temps et de lieu d'une formule donnée, elles sont souvent intégrées dans le titre même de la prière en question :

"Prière que fait le prêtre dans le skeuophylakion lorsqu'il dépose les pains sur la patène" (titre de la prière de prothèse de BAS = BRIGHTMAN, p. 309, l. 5-7).

"prière de la proskomidie de saint Jean Chrysostome lorsque les saints dons ont été déposés sur la sainte table et que le peuple a terminé l'hymne mystique" (BRIGHTMAN, p. 319, l. 1-5).

Ce type de formulaire liturgique aux rubriques fort succinctes, voire inexistantes, est resté longtemps en honneur à Constantinople et dans la zone d'influence directe de la capitale de l'empire. A partir du XIe siècle, l'emploi de plus en plus fréquent de rouleaux de parchemin pour transcrire les Liturgies contribue à la conservation de cette tendance archaïque à la sobriété rubricale dans la région orientale de l'aire d'extension du rite byzantin. A la fin du moyen âge et en plein XVIe siècle, on trouve encore de nombreux mss originaires de Grèce - rouleaux ou codices - dont les rubriques ne sont guère plus développées que celles de l'Euchologe Barberini.

En Italie méridionale, l'euchologe a évolué d'une manière différente. Dès le Xe siècle, on y assiste à un accroissement notable du nombre et de l'étendue des rubriques, que le rédacteur insère directement dans le formulaire euchologique. Il est possible que ce phénomène soit dû, du moins en partie, à l'isolement des églises et des monastères italo-grecs ; coupés des grands centres, les clercs de ces régions ont vraisemblablement ressenti le besoin d'avoir sous la main toutes les indications nécessaires au bon déroulement de la synaxe eucharistique. Après la période troublée du XIe siècle, marquée par les luttes incessantes entre Byzantins, Normands et Arabes, la complication progressive de certaines parties de la messe byzantine, de la prothèse en particulier, conduit à une nouvelle accentuation du phénomène de codification des rubriques en Italie méridionale, mais tout se passe, comme au Xe siècle, dans le cadre même de l'euchologe.

Après avoir décrit sommairement les grandes phases de l'évolution des rubriques dans les euchologes byzantins, il nous faut retourner un instant à Constantinople pour nous occuper des problèmes particuliers que pose la Grande Eglise. Il est évident que les cérémonies

liturgiques ont dû revêtir très tôt une solennité particulière à la Grande Eglise de Constantinople, surtout lorsque le patriarche y officiait, entouré des dignitaires ecclésiastiques, parfois en présence de l'empereur et de sa cour. Pourtant, avant le XIIe siècle, on ne voit pas que des cérémoniaux aient été élaborés pour la Grande Eglise, à l'instar des "ordines romani". Au Xe siècle, le Typikon de la Grande Eglise nous fournit d'abondants renseignements sur les pièces utilisées pour la messe et l'office, mais ne contient que peu de rubriques au sens propre du mot : s'il fallait donner à ce livre liturgique une dénomination latine, c'est sans doute de "liber ordinarius" qu'il faudrait parler. Pour le XIe siècle, nous possédons deux témoins importants de la Liturgie eucharistique telle qu'elle se déroulait à la Grande Eglise. Il s'agit de la traduction latine de BAS éditée en 1549 par Joannes Cochlaeus d'après un ms. de Johannisberg (15) - perdu aujourd'hui - et d'un exemplaire grec de la même Liturgie apporté à Goar par Isidore Pyromalus (16). Dans ces deux témoins, du reste fort proches l'un de l'autre, les rubriques sont intégrées dans l'ensemble du formulaire comme dans les euchologes italo-grecs du Xe siècle. D'autre part, bien que décrivant une Liturgie patriarcale, ces rubriques sont encore fort modestes et ne donnent que des indications assez générales sur le déroulement de la cérémonie. Comme la messe patriarcale devait être beaucoup plus complexe que ne le laissent supposer les rubriques en question, il est licite de présumer que les traditions relatives au détail de l'action liturgique étaient transmises oralement de cérémoniaire à cérémoniaire, encore qu'il ne faille pas perdre de vue les lacunes possibles de notre documentation en ce domaine. La traduction de CHR par Léon Toscan nous fournit une précieuse description des rites eucharistiques de la Grande Eglise au XIIe siècle. La critique interne du document montre qu'à certains

(15) COCHLAEUS, Speculum, p. 117-132.

(16) GOAR, p. 153-156.

endroits l'auteur de la traduction utilise des sources différentes de son ms. de base et qu'il emprunte vraisemblablement ses renseignements à des recueils de rubriques, du reste encore fort sommaires : c'est le cas, en particulier, pour les rites de la grande entrée et de la communion (17). Vers la fin du XIIe siècle ou dans les premières années du XIIIe, commencent à apparaître de véritables "ordines" pour la messe patriarcale, dont le plus ancien semble être celui du British Museum Add. 34060, publié par Arabatzoglou (18). Pendant les siècles suivants, ces codes de rubriques, qui portent le nom de "diataxeis", continuent à se développer et l'usage s'en répand un peu partout. L'évolution du formulaire de la messe byzantine sera achevée lorsque seront réunis dans un même livre les "diataxeis" et le contenu des euchologes traditionnels.

De ce qui vient d'être dit, il apparaît immédiatement que le critère de classement constitué par la présence ou l'absence de rubriques dans un ms. permet de distinguer d'emblée deux grandes classes de formulaires de CHR. A première vue, ce résultat peut sembler assez mince et dépourvu d'importance réelle, mais il l'est moins par les implications qu'il contient. Si l'on songe, en effet, que les deux familles de mss ainsi déterminées recouvrent grosso modo deux régions géographiques bien localisées, il est licite d'en déduire qu'un ms. sans rubriques n'est utilisé dans une région de mss à rubriques que sous l'influence directe de l'autre région ; d'autre part, si l'on rencontre des mss à rubriques dans une région où ils en sont normalement dépourvus, il est plus que probable que ces rubriques sont empruntées à une source liturgique originaire de la même région mais transmise indépendamment de l'euchologe, c'est-à-dire le plus souvent à une "diataxis", que celle-ci soit orale ou écrite, partielle ou complète. Le principe énoncé de la sorte doit évidemment tenir compte des cas d'espèce, mais il peut rendre d'appréciables services à tous les échelons de la recherche, comme le montrera la suite de

(17) Cfr ci-dessous, p. 325 et 330.

(18) ARABATZOGLOU, Bibliothèkè, II, p. 235-240.

l'exposé.

Lorsqu'elles existent, les rubriques fournissent la plupart du temps des éléments susceptibles de localiser et, dans une certaine mesure, de dater les formulaires liturgiques auxquels elles appartiennent. Bien que cela soit surtout vrai pour la période comprise entre le XIIe et le XVIe siècle, l'étude des rubriques, souvent fort modestes, des mss antérieurs n'est pas toujours inutile. La restriction que nous avons introduite ci-dessus à propos de la datation d'un formulaire par l'analyse de ses rubriques est motivée par l'archaïsme, conscient ou involontaire, dont peuvent être parfois animés les rédacteurs de Liturgies.

L'examen d'une rubrique et le travail de comparaison nécessaire pour lui assigner sa place dans une tradition déterminée doivent s'effectuer sous la double enseigne du fond et de la forme. Il convient donc de décrire rapidement les conséquences impliquées dans les quatre combinaisons possibles entre ces deux éléments.

Le cas le plus simple est celui où le fond et la forme de deux rubriques coïncident, ce qui indique une identité de provenance et, lorsqu'il n'y a pas de tendances archaïsantes dans un des mss, une identité d'époque. Il est rare que des rubriques soient rédigées exactement de la même façon dans deux mss différents, mais il suffit souvent d'un accord approximatif pour que l'on puisse conclure à une origine commune ; lors de l'analyse littéraire, on ne manquera pas de relever la présence de mots peu fréquents, dont l'emploi apparaît souvent limité à un milieu précis, et la substitution de la simple juxtaposition des mots et des phrases par des procédés syntaxiques plus raffinés.

Si le contenu de deux rubriques est pareil, tandis qu'elles s'écartent sensiblement l'une de l'autre par la forme, il est à peu près certain qu'elles proviennent de centres ecclésiastiques différents tout en appartenant plus ou moins à la même époque.

Il n'est évidemment pas possible que des rubriques de contenu

dissemblable aient une forme littéraire identique, mais il arrive que cette forme n'y diffère que par l'un ou l'autre détail, quelquefois même par un seul mot qui provoque le glissement de signification. En général, il s'agit d'expressions successives dans le temps d'une même tradition liturgique ; dans certains cas plus rares, l'on peut avoir à faire à un emprunt habilement transformé dans la région d'importation.

Enfin, lorsque des rubriques n'ont en commun ni le fond ni la forme, on ne peut que conclure à la diversité de leurs origines.

Comme il eût été malaisé, dans le cadre de ce travail, de traiter de manière exhaustive l'ensemble des rubriques de chaque formulaire, il nous a paru préférable de concentrer notre attention sur l'étude des prescriptions relatives aux rites de la prothèse. En effet, la préparation des oblats a fini par devenir, à la suite de circonstances multiples, la partie la plus caractéristique de la messe byzantine, celle où se reflètent et s'expriment le mieux les divergences locales et par là même la plus apte à nous faire découvrir l'origine exacte des mss. Nous n'avons pas négligé pour autant l'analyse des autres rubriques dans la mesure où elles pouvaient nous apporter des indications utiles à notre propos.

3. Diakonika

Par diakonika, l'on entend les parties d'un formulaire liturgique qui ressortissent à la compétence du diacre. A côté des courtes exhortations adressées au peuple, des invitations faites au célébrant de procéder à tel ou tel acte liturgique, des diptyques à réciter pendant la prière d'intercession anaphorique, ce sont les litanies qui constituent l'élément primordial des diakonika eucharistiques, puisque l'on en compte au moins six de longueur appréciable dans la Liturgie actuelle. Le rôle du diacre byzantin étant, comme on le voit, de loin plus important que celui de son homologue latin, il était

presque inévitable qu'on en arrivât à grouper dans un même recueil les pièces qu'il avait à prononcer durant les différentes cérémonies, accompagnées au besoin des rubriques adéquates. Ces livrets destinés au diacre ont dû exister à l'origine sous forme d'entités séparées avant d'être insérés tels quels dans l'euchologe. Dans le Barber. gr. 336 (VIII^e siècle), les parties proprement sacerdotales ou patriarcales et les recueils de diakonika - au nombre de quatorze - sont simplement juxtaposés (19). Au cours des siècles suivants, certains rédacteurs d'euchologes ont tendance à intégrer de plus en plus les diakonika au sein même des formulaires sacerdotaux ; le phénomène s'observe surtout dans le cas des formulaires eucharistiques et n'exclut donc pas que l'on conserve l'ancien système de la juxtaposition pour une partie ou pour l'ensemble des autres cérémonies contenues dans l'euchologe. A côté de cela - mais plus tard, semble-t-il -, se développent également des recueils indépendants de diakonika eucharistiques, dont les exemples les plus célèbres sont les Sin. gr. 1020 et 1040 (XII^e siècle) (20).

Là où les diakonika sont amalgamés au formulaire de la Liturgie, ils sont susceptibles de fournir quelques indications utiles pour l'identification du milieu où le ms. a été copié. Cela vaut en particulier pour deux litanies dont l'examen ne doit jamais être négligé. Il s'agit, en premier lieu, de la synaptè - dite aussi grande synaptè - dont la longueur et la place ont varié tout au cours des âges ; la seconde litanie dont il faut tenir compte est l'ecténie, litanie située après la lecture de l'évangile et dont le schéma primitif s'est progressivement développé pour donner naissance à une grande variété de formes.

En étudiant les diakonika dans le cadre de la messe byzantine,

(19) Cfr STRITTMATTER, "Barberinum", n^{os} 124, 134, 176, 180, 184, 188, 212, 249, 271, 272, 313, 314, 315.

(20) DMITRIEVSKI, II, p. 127-135, 139-146.

il ne faut pas perdre de vue qu'ils proviennent, en dernière analyse, d'un livre liturgique différent de l'euchologe et peuvent donc remonter à une tradition qui ne s'identifie pas nécessairement à celle du reste du formulaire.

4. Formules brèves

En termes d'arithmétique, les formules brèves sont ce qui reste du formulaire lorsqu'on en retranche les prières sacerdotales, les rubriques, les litanies diaconales et les titres. Comptant au maximum deux ou trois lignes, composées parfois d'un seul mot, elles émaillent l'action liturgique et y remplissent des fonctions multiples. Il est presque impossible de donner à toutes le nom qui leur revient ; contentons-nous de citer pêle-mêle bénédictions, monitions, introductions ou conclusions de lectures, éléments de dialogue, versets psalmiques utilisés isolément, etc. (21) ... En voici quelques exemples pris au hasard :

"Sagesse !"

"Paix à tous".

"Les choses saintes aux saints".

"Plénitude de l'Esprit-Saint".

"Elevons les coeurs".

"Inclinez vos têtes pour le Seigneur".

"Béni est la royauté du Père et du Fils et du Saint-Esprit maintenant et toujours et dans les siècles des siècles".

Une bonne partie de ces formules brèves remonte aux premiers temps de l'histoire liturgique, comme le dialogue avant l'anaphore ou le

(21) Sur les formules brèves, voir les pages suggestives de BAUMSTARK, Liturgie comparée, p. 80-101.

Τὰ ἅγια τοῖς ἁγίοις. Leur antiquité, s'ajoutant au caractère stéréotypé du genre lui-même, les met quasiment à l'abri des déformations textuelles, sauf en de rares exceptions. D'autres, au contraire, sont de formation plus récente, comme la formule de bénédiction du zéon ou celle de la cathèdre, et il arrive qu'on y puisse trouver quelque variante, en particulier lorsque la formule en question, introduite à un moment donné dans quelque grand centre ecclésiastique, ne se répand que progressivement dans les régions plus éloignées. Parfois aussi, le besoin d'une nouvelle formule se fait sentir à plusieurs endroits simultanément et donne naissance à des formules différentes les unes des autres ; souvent d'ailleurs, la formule originaire de la métropole la plus importante l'emporte par après sur ses pareilles, les éliminant complètement de la scène ou les réduisant à l'état de doublets d'importance réduite.

Pour en terminer avec les formules brèves, il faut signaler, dans le cadre du rite byzantin, l'existence de quelques cas de substitution d'une formule ancienne et importante par une autre pièce reprise à une tradition liturgique différente. L'exemple le plus typique et le plus instructif est sans doute celui de la formule d'immixtion, dont le chapitre consacré à la nouvelle recension italo-grecque de CHR nous donnera l'occasion de parler en détail.

5. Titres

Il a déjà été question plus haut des titres des prières dans la mesure où ils contenaient des indications de nature rubricale. Souvent, au cours de notre exposé, nous relèverons les titres des prières où apparaît le nom de saint Jean Chrysostome ; ils nous permettront d'éclairer quelque peu la préhistoire du formulaire de CHR. Quant au titre général de la Liturgie, il ne peut guère servir que de critère d'appoint pour le classement des mss de CHR. Absent dans le plus ancien témoin (VIIIe siècle), il a évolué par la suite vers des formes

de plus en plus élaborées jusqu'à celle que nous lui connaissons encore aujourd'hui. Bien que les usages aient été multiples en ce domaine et ne semblent pas toujours avoir obéi à des règles fixes, quelques formes principales se dégagent de l'étude des titres de CHR et la date de leur apparition se laisse déterminer avec une relative précision. Il n'est pas inutile de recourir à ces jalons chronologiques lorsqu'on se trouve en présence de mss archaisants et peu différenciés parce que dépourvus de rubriques, mais que trahit le titre récent qu'ils arborent ; cependant, même alors, il est rare que d'autres indices mineurs ne puissent porter à des conclusions identiques.

+
++

Nous avons ainsi passé brièvement en revue les divers éléments qui constituent le formulaire d'une Liturgie byzantine telle qu'elle se présente à nous dans les mss et nous avons tenté d'en dégager les critères de classement les plus sûrs et les plus féconds. Au cours de ces lignes, il n'a pas été question des quelques chants fixes que comporte la messe byzantine car ils ne sont généralement signalés que par leur incipit et rentrent plutôt dans le chapitre des rubriques, cependant que les indications relatives aux chants variables et aux lectures sont contenues dans le typikon et ne sont que très exceptionnellement mentionnées dans le cadre du formulaire eucharistique.

+
++

A ce point de notre introduction, il est temps de soulever un problème qui revêt une certaine importance pour la suite de l'exposé. Les mss liturgiques que nous étudions ont-ils toujours été copiés en vue d'un usage pratique ? En principe, c'est par l'affirmative qu'il faut répondre à cette question. Les livres liturgiques reflètent normalement les coutumes en vigueur dans telle région à l'époque de leur transcrip-

tion. Si l'on excepte la fin du X^e siècle et la période de la Renaissance, on ne voit guère qu'il ait existé beaucoup de collectionneurs de mss liturgiques et d'esprits cultivés préoccupés de l'histoire des rites. Parmi les quelques exemples de mss copiés dans un but que l'on pourrait qualifier d'historique, il en est un qui vaut la peine d'être évoqué un peu plus longuement parce qu'il nous fait connaître les réactions du copiste auquel le travail avait été commandé. Il s'agit du Gratz géorgien 4, écrit en 985 par le scribe sinaïte Jean Zosime et contenant l'ancienne version géorgienne de JAC et PRES (22). Dans le colophon (23), Jean Zosime note que de nombreuses prières et rubriques manquaient à son modèle par rapport aux mss utilisés de son temps et à ce que lui-même avait appris de ses maîtres ; il ajoute que cela n'est pas du tout de son goût, mais qu'il a dû se plier aux exigences du commanditaire qui le priait instamment de recopier exactement le modèle sans y rien ajouter. Les réticences de Jean Zosime montrent à suffisance que des tâches de ce genre étaient peu courantes dans la vie d'un copiste et que l'adaptation des mss liturgiques aux usages du temps allait pratiquement de soi.

Une seconde question se pose à propos de la pratique liturgique. Se peut-il que dans des centres ecclésiastiques situés à peu de distance les uns des autres l'on se soit servi à la même époque de formulaires liturgiques différents ? Ici encore, la réponse est positive et conditionnée par un simple fait d'observation : l'existence côte à côte de mss exprimant des traditions distinctes bien que contemporains et originaires d'une même région. Le phénomène s'observe surtout pendant les périodes de transition et s'explique assez aisément par le manque d'unification liturgique et la relative liberté des individus

(22) Bibliographie de ce ms. dans JACOB, Variantes, p. 292, note 7.

(23) Fac-similé dans ŠANIDZE, K'art'uli, p. 347 ; traduction latine dans JACOB, Variantes, p. 293.

en matière de culte. Cependant, on n'oubliera pas qu'un ms. peut se trouver à un endroit déterminé pour la simple raison qu'il y a été apporté de l'extérieur. Cela vaut en particulier pour les lieux de pèlerinage célèbres où il n'était pas rare que des mss soient offerts en hommage par les voyageurs. L'exemple le plus frappant est sans doute fourni par la bibliothèque du monastère de Sainte-Catherine au Sinaï, dans laquelle se côtoient des euchologes provenant de toutes les parties du monde byzantin : Constantinople, Jérusalem, Calabre, Terre d'Otrante ...

+⁺
++

Tout au long des pages qui précèdent, le lecteur n'aura pas manqué de relever l'importance du rôle que les facteurs chronologiques et géographiques sont appelés à jouer dans une étude consacrée à l'histoire d'un formulaire liturgique, puisque ce sont eux qui rendent compte, en dernière analyse, des divergences que l'on peut observer dans la tradition manuscrite de ce genre de textes. Il importe donc que nous nous demandions maintenant dans quelle mesure il est possible de dater et de localiser avec précision les mss liturgiques utilisés au cours du présent travail. Le problème serait évidemment résolu de la manière la meilleure si tous les euchologes byzantins étaient pourvus de colophons qui nous fissent connaître la date et le lieu de naissance de chacun d'entre eux. Hélas, ces cas sont plutôt rares et ce n'est guère qu'à partir du XIIe siècle que l'on rencontre quelques mss datés de CHR ; tout en s'accroissant progressivement au fur et à mesure que l'on se rapproche du XVIe siècle, leur nombre ne représentera jamais qu'une fraction limitée de l'ensemble des mss. Dans ces conditions, force est de nous tourner vers la paléographie et d'invoquer son aide.

On sait combien il est malaisé de dater avec exactitude un ms. grec lorsqu'on en est réduit - comme cela nous arrivera bien des fois - à se servir exclusivement de critères paléographiques ; au contraire

de ce qui se vérifie souvent en paléographie latine, la marge d'approximation reste ici assez élevée et ne descend que rarement au-dessous d'une centaine d'années. S'agit-il d'un ms. liturgique ? L'affaire se complique encore du fait que l'écriture utilisée en général pour cette catégorie de mss est d'un style volontairement archaïque, un peu comme si l'on voulait conférer au codex une apparence esthétique aussi vénérable et traditionnelle que le texte qu'il contient. Dans la plupart des cas, un simple coup d'oeil suffit à déceler une écriture archaïsante, que trahissent son aspect droit et anguleux, son ductus peu naturel et, parfois, la forme moderne de certaines lettres moins soignées. La datation de telles écritures reste néanmoins toujours difficile et aléatoire, surtout si l'on songe que certain style "liturgique" a pu se maintenir, sans grandes modifications apparentes, pendant plusieurs siècles d'affilée. C'est ainsi, par exemple, que les rouleaux constantinopolitains n'ont guère changé d'aspect entre le XIe et le XIVe siècle, soit sur près de quatre cents ans. D'autres cas se présentent pourtant sous un jour plus favorable, comme ces euchologes où le copiste, las, semble-t-il, d'écrire à l'encontre de ses tendances naturelles, abandonne, l'espace de quelques lignes ou de quelques feuillets, le style artificiel et archaïsant suggéré par le genre littéraire et reprend le ductus qui lui est propre. Un des mss liturgiques les plus archaïsants qui soient, l'Euchologe de Porphyre Uspenski, offre un bel exemple de passage d'une écriture à l'autre ; l'opposition entre les deux styles y est d'ailleurs tellement accusée qu'on a souvent cru y voir la marque de deux mains différentes, hypothèse que dément une analyse minutieuse de l'écriture aux f. 157v - 160v (24). Signalons enfin que lorsque plusieurs copistes ont contribué à la transcription d'un euchologe, il arrive que l'un d'eux se serve d'une écriture normale pour l'époque, laquelle

(24) Cfr JACOB, Uspenski, p. 175.

rend possible une datation moins vague du codex.

L'absence presque complète de monographies consacrées aux scriptoria byzantins et le caractère parfois très général de celles qui existent font de la localisation des mss grecs une entreprise ardue et très souvent désespérée. Du point de vue géographique, le groupe qui se laisse le plus facilement isoler est sans doute celui des mss originaires de l'Italie méridionale. Leurs caractéristiques sont suffisamment connues pour qu'on nous permette ici de ne pas nous y attarder. Il faut ajouter cependant que pour la période antérieure au XIIe siècle les études faites jusqu'à présent n'ont pas réussi à distinguer avec netteté les écoles locales ni à introduire des subdivisions convaincantes. Au XIIe siècle, on voit apparaître en Italie l'une ou l'autre écriture assez typique, comme l'écriture dite de Reggio, ou, un peu plus tard, celle d'Otrante. Mais il s'agit là, au fond, de phénomènes plutôt limités et, de surcroît, de peu de durée. Passé le XIIIe siècle, il devient à nouveau difficile d'assigner une origine précise aux mss italo-grecs, dont le style perd de plus en plus son empreinte particulière pour tendre à une uniformisation que ne fait qu'accentuer l'emploi du papier.

Dans l'état actuel des connaissances, la paléographie ne nous est d'aucune aide pour mettre un peu d'ordre dans le groupe des mss que, par opposition aux italo-grecs et faute de mieux, nous appellerons "orientaux". Ne disposant d'aucun critère paléographique pour identifier à coup sûr les mss originaires de Constantinople, de la Grèce continentale, des îles (Crète, Chypre, Rhodes), de Jérusalem ou du Sinaï, nous nous contenterons pour l'instant de cette classification rudimentaire. On verra d'ailleurs par la suite que la chose a moins d'importance qu'on ne pourrait le croire a priori.

De ce qui vient d'être dit sur la datation et la localisation des mss, il nous faut maintenant tirer la leçon et préciser, du fait même, notre méthode. Etant donné les difficultés que l'on éprouve parfois à localiser les mss anciens, nous pensons que la manière la plus logique de refaire l'histoire d'un texte liturgique et de découvrir,

le cas échéant, les diverses traditions locales consiste d'abord à choisir un ms. de base. Dans la mesure du possible, il s'agira du ms. le plus ancien ; cependant, si plusieurs mss sont plus ou moins de la même époque, il n'y a aucun inconvénient pour la suite de l'enquête à ce que l'on prenne l'un d'eux au hasard. Une fois déterminé le ms. de base, nous en analyserons minutieusement les caractéristiques, en accordant une attention particulière aux prières extra-anaphoriques. Descendant ensuite le cours du temps, nous essaierons de retrouver dans les témoins postérieurs des traits identiques à ceux du ms. de base. Plus la famille s'agrandira et plus récents en seront les témoins, plus nombreuses également seront les chances que nous aurons d'arriver à délimiter les coordonnées géographiques entre lesquelles cette famille a vu le jour et s'est épanouie. Si, au cours de la démarche ainsi décrite, nous rencontrons un ms. qui présente des particularités fort différentes de celles du ms. de base, nous le laisserons provisoirement de côté ; puis, dès que nous serons parvenus au bout de la première filière, nous recommencerons avec lui les mêmes opérations et reconstruirons ainsi une deuxième famille. Le procédé sera répété autant de fois qu'il sera besoin. A partir du XIIe siècle, commence à croître le nombre des mss datés et localisés et c'est naturellement parmi eux qu'il conviendra - si la chose s'avère nécessaire - de choisir les nouveaux points de repère autour desquels s'organiseront les recherches ultérieures.

Après avoir sélectionné un ms. de base pour la période ancienne, nous pourrions, sans plus tarder, nous mettre à la tâche et appliquer la méthode que nous venons d'exposer. Au préalable, nous voudrions cependant ajouter quelques remarques relatives à la place que CHR occupe dans les euchologes byzantins. Outre que cela nous fera toucher du doigt la spécificité du cas de CHR et nous permettra de préciser encore le but et la méthode de notre travail, nous obtiendrons également une sorte de pré-classement dont l'utilité sera surtout de nous fournir d'emblée une liste presque complète des témoins de l'ancienne recension de CHR.

III.- PLACE DE CHR DANS L'EUCHOLOGE

Au sein de l'euchologe, les trois Liturgies byzantines - CHR, BAS, PRES - constituent normalement, en tête du volume, un groupe unique dont PRES occupe la dernière place. Bien qu'il en soit déjà ainsi dans l'Euchologe Barberini (VIII^e siècle), il ne semble pas que PRES ait été toujours aussi étroitement associée aux deux autres Liturgies. Dans l'Euchologe de Porphyre Uspenski (Xe siècle), PRES, au lieu d'être placée à la suite de BAS et de CHR ne vient que beaucoup plus loin, après les prières de l'office, très exactement après celles de l'office quadragésimal de tierce-sexte (1) ; la même disposition se retrouve dans le Sin. gr. 961, au tournant des XI^e et XII^e siècles (2). Dans le Sin. gr. 959 (XI^e siècle), les diakonika et la bénédiction de l'eau de l'Epiphanie séparent CHR de PRES (3). Si l'on veut bien considérer que PRES n'est en réalité qu'un office de communion pour les fêtes de Carême et n'est donc pas une Liturgie au vrai sens du mot puisqu'elle ne contient pas d'anaphore, il apparaît que sa place dans l'Euchologe de Porphyre Uspenski et dans les deux mss sinaïtiques cités ci-dessus est plus logique et sans doute aussi plus traditionnelle. En conséquence, il est permis de penser que PRES a été, à l'origine, transmise indépendamment des deux autres Liturgies byzantines, sa place dans l'euchologe étant liée au cours de l'année liturgique de par son caractère exclusivement quadragésimal. Pratiquement, nous pouvons donc écarter PRES du champ de nos préoccupations immédiates et nous tourner vers les problèmes posés par la place respective de CHR et BAS dans l'euchologe.

(1) JACOB, Uspenski, n^{os} 117-126.

(2) DMITRIEVSKI, II, p. 77.

(3) DMITRIEVSKI, II, p. 44.

En 1908 déjà, P. De Meester faisait remarquer que "dans tous les premiers manuscrits qui décrivent les deux liturgies de S. Basile et S. Chrysostome, et dans plusieurs copies de rédactions anciennes, la liturgie de S. Basile précède celle de S. Jean" et donnait quelques exemples (Barber. gr. 336, Leningr. gr. 226, Sin. gr. 958, 959 et 962, Sevastianov 474, Moscou Synod. 280) (4). Le P.A. Strittmatter, dans son étude sur la version anonyme du Par. Nouv. acq. lat. 1791, parue pour la première fois en 1941, dénombrait 17 témoins grecs de cet usage, auxquels il faut évidemment ajouter la version latine éditée par le savant bénédictin (5). Plus récemment, en 1964, nous avons dressé une liste de 25 mss où BAS précède CHR, complétant par l'apport de 6 nouveaux témoins grecs et d'une version géorgienne le répertoire du P. Strittmatter (6). Le nombre de ces mss a été porté à 29 dans la liste que nous donnerons un peu plus loin. Mais auparavant, il convient que nous analysions le phénomène de la préséance accordée par la plupart des anciens euchologes à BAS et que nous en dégagions les conséquences utiles à la suite de notre enquête.

Pris en soi, le fait qu'une Liturgie en précède une autre pourrait fort bien ne revêtir aucune signification particulière. Dans le cas concret qui nous occupe, l'importance du phénomène provient de ce que le formulaire de CHR se présente sous une forme incomplète - à des degrés divers - dans une douzaine de témoins, alors que BAS s'y trouve au grand complet. Comme il s'agit, par ailleurs, des mss les plus anciens et de l'Euchologe Barberini en particulier, on est en droit d'affirmer que BAS fut pendant un certain temps la Liturgie principale de Constantinople. L'extrême rareté des témoignages

(4) DE MEESTER, *Origines*, p. 275-276.

(5) STRITTMATTER, *Missa Grecorum*, p. 81-82, note 5.

(6) JACOB, *Version géorgienne*, p. 73-74.

littéraires nous empêche de donner une réponse satisfaisante à la question de savoir à quelle époque remonte la suprématie constantinopolitaine de BAS. Tout au plus, pourrait-on évoquer ici le texte de Léonce de Byzance - aux environs de 531 -, où l'Anaphore des Apôtres, c'est-à-dire CHR, est citée avant BAS (7), mais il est clair qu'on n'y peut voir l'indice d'une quelconque supériorité de la première sur la seconde au VI^e siècle. Pour la période carolingienne, nous possédons un texte que son éditeur, le cardinal Bona, attribue à Charles le Chauve, sans indiquer les raisons de cette attribution (8) ; toujours d'après Bona, le document en question serait adressé au clergé de Ravenne et l'on n'a pas manqué d'en tirer argument pour prouver que JAC et BAS étaient encore utilisées à Ravenne en plein IX^e siècle. En réalité, rien ne prouve, d'une part que Charles le Chauve soit l'auteur de la lettre ; d'autre part, la célébration à laquelle il est fait allusion dans cette lettre n'a pas eu lieu à Ravenne mais bien à la cour des Carolingiens, comme cela ressort à suffisance du contexte :

Usque ad tempora abavi nostri Pippini Gallicanae ecclesiae aliter quam Romana vel Mediolanensis ecclesia divina celebrabant officia, sicut vidimus et audivimus ab eis, qui ex partibus Toletanae ecclesiae ad nos venientes secundum morem ipsius ecclesiae coram nobis sacra officia celebrarunt. Celebrata etiam sunt coram nobis sacra officia more Hierosolymitano auctore Jacobo Apostolo, et more Constantinopolitano auctore Basilio : sed nos sequendam ducimus Romanam ecclesiam in missarum celebratione (9).

(7) LEONCE DE BYZANCE, Adv. incorrupt., col. 1368 C.

(8) BONA, I, p. 76.

(9) BONA, I, p. 76.

Ce serait sortir du cadre de ce travail que de nous livrer à une exégèse exhaustive de cet intéressant document, qui est évidemment en relation directe avec la grande réforme liturgique commencée par Charlemagne. L'important pour nous est de savoir qu'à une époque très voisine de l'Euchologe Barberini, la Liturgie eucharistique byzantine s'identifiait au nom de Basile, ce qui correspond bien aux données fournies par les plus anciens euchologes.

Que signifie exactement cette prépondérance de BAS ? Quel est le rôle joué par CHR ? L'utilisation des deux Liturgies est-elle laissée au libre choix du célébrant ou, au contraire, dépend-elle de règles fixes ? Autant de points d'interrogation qui risquent fort de rester sans réponse. Le problème serait pourtant résolu en grande partie si l'on admettait l'explication donnée par Rahmani dans "Les liturgies orientales et occidentales étudiées séparément et comparées entre elles". Rahmani pense que BAS et sa longue anaphore étaient utilisées dans les grandes assemblées, tandis que CHR, dont l'anaphore est plus courte, était destinée aux assemblées restreintes (10). Pour justifier son hypothèse, Rahmani s'appuie sur le Canon 97 de Basile, qu'il interprète malheureusement de manière erronée. Mais avant toute autre chose, il convient de faire ici une objection fondamentale. Les "Cent-six Canons de Basile" sont une collection canonique propre à l'Eglise copte et l'on n'en trouve aucun témoin melkite ou syrien ; d'autre part, les usages liturgiques qu'ils décrivent sont manifestement de frappe égyptienne. Même si l'exégèse de Rahmani était exacte, elle ne s'appliquerait qu'au rite alexandrin - ou, à la rigueur, au rite éthiopien - et ne pourrait être étendue, sans une grave erreur de méthode, à Antioche ni, à plus forte raison, à Constantinople.

(10) RAHMANI, Liturgies orientales, p. 186-187.

Le Canon 97 a été édité en 1920 par Rahmani (11) d'après la copie d'un ms. arabe écrit à Kupht (Egypte) en 1330 et conservé actuellement à la Bibliothèque de l'Archevêché maronite d'Alep. Voici, dans la traduction latine de Rahmani, le passage qui nous intéresse (12) :

Si autem fit (mysteriorum celebratio) in martyrio i. e. in coemeterio martyrum, neque ibi adest multitudo populi, si orationem brevem memoriter scit, illa sufficiat. Si autem plenaria est congregatio, perficiantur orationes elevatae (mysticae).

La traduction allemande faite par Riedel sur le Berl. ar. 10181 (XIV^e siècle) apparaît bien différente de celle de Rahmani (13) :

Wenn es in einem Martyrion, d. h. einem Orte der Märtyrer, ist und keine grosse Gemeinde zugegen ist, so genügt ein kleines Gebet, welches er auswendig weiss. Wenn es eine katholische Kirche ist und die hohen Gebete (Gottesdienste) gehalten werden, soll niemand nach der Verlesung des Evangeliums hinausgehen, sondern erst nach dem Empfange der Opfer ...

Comme on le voit, la divergence principale porte sur la deuxième proposition conditionnelle et, principalement, sur la traduction de l'arabe "al-kanīṣah 'l-ḡāmi 'ah", que Rahmani rend par "plenaria congregatio" et Riedel par "katholische Kirche". Dans son lexique de l'arabe chrétien, Graf donne comme traduction "die allgemeine, d. i. katholische Kirche" (14). Le contexte prouve à suffisance qu'il s'agit

(11) RAHMANI, Fasti, p. XIV-XVII (texte arabe et traduction latine). En copte, les "Canons de Basile" ne sont qu'incomplètement conservés ; du Canon 97, seuls quelques fragments sont conservés dans le papyrus de Turin, mais non le passage qui nous intéresse ici (communication de M. le Chanoine A. Van Lantschoot).

(12) RAHMANI, Fasti, p. XV.

(13) RIEDEL, Kirchenrechtsquellen, p. 274.

(14) GRAF, Verzeichnis, p. 35.

ici d'une église-édifice de culte et non pas d'une église-assemblée ; l'opposition joue entre le martyrion et l'église et non pas, comme le pense Rahmani, entre une petite et une grande assemblée. En réalité, le terme "al-kanīṣah 'l-ǧāmi 'ah" désigne l'église cathédrale et n'est que la transposition en arabe du grec καθολικὴ ἐκκλησία (copte "katholikē"). Dans son commentaire, Rahmani reprend d'ailleurs à son compte la traduction église-édifice de culte : "Du canon 97^{eme}, parmi les canons attribués à s. Basile, il résulte clairement qu'il y avait deux formules de la prière eucharistique, dont l'une était abrégée à l'usage des liturgies dans les martyrion, l'autre détaillée et complète pour les églises où se réunissait l'assemblée des fidèles" (15).

Un examen attentif du Canon 97 de Basile révèle le caractère superficiel de la conception de Rahmani. La synaxe au martyrion dont il est question ne peut être eucharistique. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter aux Canons 31 et 33 de la même collection, lesquels sont violemment opposés à la célébration de l'eucharistie dans les martyrion (16) ; à ce propos, l'on pourrait d'ailleurs citer bien d'autres textes canoniques coptes (17). L'anaphore n'est évoquée que plus loin dans le Canon 97, lors de la description de la synaxe à l'église : on remarquera l'opposition entre la simple prière de la synaxe au martyrion et les "prières élevées" ("al-'āliya"), terme technique qui désigne expressément l'anaphore eucharistique (copte "ḥslēl mptalo ehrai"). Signalons enfin qu'il n'est dit nulle part si cette prière anaphorique est courte ou longue. En conclusion, il faut rejeter sans appel la théorie de Rahmani selon laquelle l'emploi de BAS et CHR était conditionné à date ancienne par la quantité plus ou moins grande de fidèles présents ou par la disparité des lieux de culte.

(15) RAHMANI, Liturgies orientales, p. 186.

(16) RIEDEL, Kirchenrechtsquellen, p. 248-249 et 250-251.

(17) Cfr par exemple, REVILLOUT, Nicée, II, p. 556-557, en note.

Emploi de BAS et CHR avant le XI^e siècle

En l'absence de documents explicites, il est bien malaisé de déterminer avec précision quel fut le rôle respectif des deux Liturgies à l'époque du Barber. gr. 336 (VIII^e siècle) et pendant les deux siècles qui suivirent. A notre avis, cependant, le principe qui règle la célébration de l'une ou de l'autre anaphore à Constantinople est relativement clair. De solides arguments montrent que l'emploi de BAS et CHR est lié directement au cours de l'année liturgique : telle fête requiert l'utilisation de BAS, telle autre celle de CHR.

La première preuve que nous apporterons en faveur de cette thèse découle tout simplement de l'usage actuel des Eglises de rite byzantin, qui remonte grosso modo au XI^e siècle. Aujourd'hui, BAS n'y est plus célébrée que dix fois l'an, soit : la vigile de Noël, le jour de la Circoncision et de la fête de saint Basile (1^{er} janvier), la vigile de l'Epiphanie, les cinq dimanches de Carême, le Jeudi-Saint et la vigile de Pâques. Comme on le voit, la célébration de BAS et CHR dépend, depuis le XI^e siècle au moins, de critères exclusivement héorologiques. Qu'il en allait de même avant que BAS ne soit réduite à la portion congrue, c'est ce que nous allons montrer maintenant.

Au Xe siècle, on assiste un peu partout à une véritable efflorescence des prières de l'ambon. Alors que dans l'Euchologe Barberini, on n'en trouve encore que neuf, ajoutées en fin de recueil en même temps que quelques prières du skeuophylakion, elles se multiplient dans certains euchologes du Xe siècle, où leur place normale est à la suite des Liturgies eucharistiques. Les séries de prières de l'ambon des mss italo-grecs sont particulièrement impressionnantes : l'Euchologe de Porphyre Uspenski compte vingt-neuf prières du genre et le Grottaf. G. b. IV trente-huit, tandis que la série, pourtant mutilée du début, du Vat. gr. 1833 est constituée de trente-sept unités (18).

(18) Cfr JACOB, Ambon, p. 18.

La disposition des prières de l'ambon dans l'Euchologe d'Uspenski permet d'affirmer qu'avant le XI^e siècle, BAS et CHR se partageaient déjà l'année liturgique. En effet, les prières y sont réparties en deux groupes principaux dont le premier fait suite à BAS et le second à CHR (19). Cela signifie indubitablement que BAS et CHR étaient célébrées aux jours de fêtes mentionnés dans les titres des prières que chacune d'elles précède. Voici, en détail, quelles sont les fêtes évoquées par le Leningr. gr. 226. A BAS sont assignées l'Epiphanie (6 janvier), l'Hypapantè (2 février), le dimanche de l'Apokréôs (dimanche de Carnaval), les cinq dimanches de Carême, le dimanche des Rameaux, le Jeudi-Saint, le dimanche de Pâques, le dimanche de l'Antipascha (1^{er} dimanche après Pâques) ; à la fin de ce premier groupe de prières, s'en trouve une qui porte simplement le titre "pour les fêtes", mais dont le texte en fait, en réalité, une formule pour le Jeudi-Saint (20), ce que confirment explicitement la plupart des autres témoins de cette prière. Des onze prières copiées à la suite de CHR, trois seulement sont destinées à des fêtes précises : deux à la Noël, la troisième à l'Assomption de la Vierge ; une prière est attribuée à saint Basile, mais il est peu probable qu'elle ait été utilisée pour la fête du saint (21) ; les autres prières ne comportent aucune mention de fête quelconque. Il faut noter enfin que quatre prières de l'ambon ont encore été ajoutées par le rédacteur à la fin du recueil : elles concernent l'Annonciation (25 mars), l'Ascension, la Pentecôte et le samedi de la sixième semaine de Carême ("du bienheureux Lazare") (22).

Dans le Sin. gr. 959 (XI^e siècle), quatre prières de l'ambon ont été intercalées entre BAS et CHR et portent toutes le titre de "prière de l'ambon pour la résurrection" (anastasimos) (23). La première

(19) JACOB, Uspenski, n^{os} 7-19 et 42-52.

(20) JACOB, Uspenski, n^o 19. Texte dans ORLOV, Liturgija, p. 350-352 ; la prière est éditée d'après les mss de Grottaferrata par MINISCI, Preghiere, III, p. 63-64 ; cfr aussi le texte du Vat. gr. 1554 dans JACOB, Nouveaux documents, p. 114.

(21) JACOB, Uspenski, n^o 50.

(22) JACOB, Uspenski, n^{os} 232-235.

(23) DMITRIEVSKI, II, p. 42-43.

de ces prières n'est attestée nulle part ailleurs, du moins à notre connaissance. La deuxième est destinée aux dimanches dans le Vat. gr. 1833 (Xe siècle) (24) et dans le Grottaf. G. b. 1 (XIe siècle) (25). La troisième prière est identique à la prière n° 42 du Leningr. gr. 226, où elle n'a aucune affectation spéciale ; dans le Barber. gr. 336 et dans le Corsini gr. 7 (XVIe siècle), elle est attribuée à Germain Ier, patriarche de Constantinople (26) ; elle a été conservée comme formule spécifique de BAS dans plusieurs mss tels que le Par. gr. 330, l'Ambros. gr. 167 et le Vat. gr. 2258 ; elle est également attestée dans JAC (Vat. gr. 1970) et dans PIERRE géorgienne (Borg. géorgien 7 et Tiflis Mus. Eccl. 87) (27). Quant à la quatrième prière du Sin. gr. 959, elle se présente dans la série du Vat. gr. 1833 sous la mention suivante : "Prière de l'ambon dite à partir de la Pâque du Seigneur" (28). Il semble donc que les prières de l'ambon du Sin. gr. 959 soient destinées aux dimanches du temps pascal.

Quelles conclusions tirer de ces quelques données fournies par les prières de l'ambon de deux mss à peine ? On est en droit d'affirmer que BAS possède à l'époque du Leningr. gr. 226 le monopole quasi exclusif des "temps forts" de l'année liturgique, c'est-à-dire en gros du cycle pascal (Carême, Semaine Sainte, Pâques et temps pascal). Pour CHR, on en est réduit à formuler des hypothèses, puisque l'Euchologe de Porphyre Uspenski ne lui assigne en propre que la Noël et l'Assomption. Il est probable qu'elle était surtout utilisée pour les fêtes des saints et pour la partie de l'année liturgique s'étendant de la Pentecôte à la Noël. Comme les tendances archaïsantes sont assez marquées dans le Leningr. gr. 226, il est possible que les renseignements relatifs à la célébration de BAS et CHR que nous

(24) JACOB, Ambon, n° 29, p. 44.

(25) MINISCI, Preghiere, IV, p. 5.

(26) JACOB, Ambon, p. 21 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 109, note 1.

(27) Pour toutes ces attestations, voir ci-dessous, p. 110-111.

(28) JACOB, Ambon, n° 24, p. 41.

en avons extraits témoignent d'un état de choses quelque peu antérieur (IXe siècle ?). Pour la période ancienne (VIe - VIIIe siècle), il est sans doute licite d'extrapoler - mais dans quelle mesure ? - les résultats obtenus pour le Xe siècle, en ne perdant pas de vue que la préséance de BAS sur CHR est d'abord d'ordre qualitatif, ce qui n'exclut pas qu'elle ait pu être également quantitative à l'origine.

Date et causes de la victoire de CHR sur BAS

Un coup d'oeil rapide sur la liste des mss où BAS précède CHR serait susceptible de nous induire en erreur pour ce qui concerne l'époque à laquelle CHR l'emporta définitivement sur BAS. Beaucoup de ces mss sont en effet postérieurs au XIe siècle et le dernier appartient même aux dernières décades du XIVe siècle. Dans une bonne partie des euchologes en question, la place de BAS et de CHR n'a plus qu'une importance formelle en ce sens que le copiste s'est conformé à une habitude reçue, bien que CHR ait un formulaire complet et soit la première Liturgie de fait au moment où il recopie son codex. D'autres euchologes, cependant, contiennent encore, à une date relativement récente, une forme primitive de CHR, correspondant effectivement au rôle secondaire qu'elle jouait antérieurement. Nous reviendrons plus tard sur les problèmes que posent ces mss, nous contentant de signaler pour l'instant qu'ils proviennent d'une région éloignée où l'ancien état de choses paraît s'être conservé plus longtemps à cause de l'isolement géographique. Dans les lignes qui suivent, nous nous attacherons à rechercher les premiers indices du déclin de BAS et la date approximative de la victoire de CHR à Constantinople même.

Ici encore, c'est l'Euchologe de Porphyre Uspenski qui nous fournit les premières données intéressantes. Bien que CHR y occupe la seconde place, derrière BAS, et que son formulaire n'y soit pas encore complet, un signe indéniable nous permet de déduire qu'elle est en train de prendre le dessus sur BAS. Ce signe est constitué par la

présence dans CHR de rubriques plus développées que dans BAS ainsi que de deux prières supplémentaires au moment des actes manuels (29).

Le phénomène s'accroît dans un autre euchologe italo-grec du Xe siècle, le Grottaf. G. b. IV, où, malgré sa seconde place, CHR présente un formulaire complet, des rubriques détaillées que ne possède pas BAS et le texte intégral d'une prière d'encens dont l'incipit seul est donné dans BAS (30).

Ces deux mss nous renseignent sur la situation respective des deux Liturgies byzantines en Italie méridionale entre le milieu et la fin du Xe siècle. On pourrait également citer ici le Grottaf. G. b. VII, euchologe italo-grec de la même époque que les précédents, où CHR occupe la première place avec un formulaire quasi complet ; cependant, le ms. étant mutilé du début et BAS n'y ayant été insérée que beaucoup plus loin par une autre main, il est difficile de savoir si la présence de fait de CHR reflète réellement sa victoire sur BAS ou si elle n'est due, au contraire, qu'à des raisons accidentelles. Quoi qu'il en soit de ce dernier exemple, il ressort clairement des constatations faites plus haut qu'en Italie méridionale, CHR se constitue en Liturgie indépendante vers la moitié du Xe siècle et tend dès lors à supplanter définitivement BAS.

Pour ce qui regarde Constantinople et la Grèce, nous possédons un document littéraire des plus intéressants sur l'utilisation des diverses Liturgies au tournant des Xe et XIe siècles et qui, de surcroît, ne paraît pas avoir été exploité jusqu'à présent à propos de BAS et CHR. Il s'agit d'une série de "questions et réponses" de nature liturgico-canonique dues à la plume d'Euthyme Mt 'ac 'mideli. Euthyme fut higoumène du monastère géorgien d'Iviron, au Mont-Athos, et mourut en 1028 après avoir déployé une intense activité de traduc-

(29) Voir ci-dessous le chapitre consacré à cet euchologe.

(30) Voir ci-dessous la section réservée au formulaire du Grottaf. G. b. IV.

teur (31). Les "questions et réponses" d'Euthyme Mt'ac'mideli ont été éditées par M. Sabinini et T. Žordania (32) ; G. Peradze en a donné une traduction allemande en 1936 (33). C'est à cette traduction que nous empruntons le texte de la sixième question, qui concerne directement notre propos (34) :

Frage : "Was ist mit der Liturgie des Jakobus, ist sie echt oder nicht ?"

Antwort : "Die Liturgie des Jakobus ist gewiss echt und anfangs war sie in den griechischen Kirchen und bei uns im Brauch. Seitdem aber der heilige Basileios und der selige Johannes Chrysostomos ihre Liturgien verfassten, zog sie das gläubige Volk wegen ihrer Kürze vor. Die Liturgie des Jakobus ist in Vergessenheit geraten und alle bedienen sich jetzt der Liturgie des Chrysostomos, in der Fastenzeit aber der des Basileios. Man kann aber, wenn man will, sich der Liturgien des Jakobus und des Petrus und des Chrysostomos und des Basileios bedienen."

Nous pouvons nous passer de faire ici un commentaire approfondi de ce texte, qui, selon toute probabilité, doit être mis en relation avec l'abandon de JAC par les Géorgiens et l'adoption par ces derniers du rite byzantin ; dans ce bouleversement des valeurs traditionnelles de l'Eglise géorgienne, l'interlocuteur d'Euthyme, Théodore Sabac'mideli, semble voir une atteinte à l'authenticité de JAC, ce qui provoque sa question. Pour nous, il est surtout important de constater que la situation décrite par Euthyme correspond parfaitement à l'usage actuel : suprématie totale de CHR et célébration de BAS limitée au temps quadragésimal. Nous avons ainsi un repère chronologique assez précis pour dater la victoire de CHR sur BAS. Si

(31) Sur Euthyme, voir TARCHNIŠVILI, Georgische Literatur, p. 126-154.

(32) SABININI, Samot'he, p. 423-436 ; ŽORDANIA, Chroniken, II, p. 83-87.

(33) PERADSE, Dokument, p. 74-79.

(34) PERADSE, Dokument, p. 77.

l'on songe qu'Euthyme mourut en 1028 et que la position de CHR apparaît déjà comme allant de soi dans les "questions et réponses", on ne sera sans doute pas loin de la vérité en affirmant que CHR s'est imposée à Constantinople au tournant des Xe et XIe siècles.

Un autre élément intéressant de la réponse d'Euthyme consiste dans le motif que donne l'higoumène d'Iviron pour expliquer la mise en veilleuse de JAC, à laquelle le peuple croyant aurait préféré BAS et CHR en raison de leur brièveté. Certes, il ne nous est pas possible de déterminer la durée respective de ces trois Liturgies à l'époque de saint Basile ou de saint Jean Chrysostome ; une comparaison sommaire et théorique montre cependant que les textes de JAC et de BAS sont à peu près d'égale longueur pour ce qui regarde l'anaphore, tandis que celle de CHR est sensiblement plus courte. Le moins que l'on puisse dire est que l'explication donnée par Euthyme à propos de l'abandon de JAC ne paraît pas trop fondée ni très historique, ce qui, du reste, ne l'a pas empêchée d'avoir longue vie à Byzance. Dans le petit traité sur l'épiclèse de Marc Eugenikos (+ 1145) (35), elle resurgit sous une forme plus élaborée : constatant que les fidèles étaient dégoûtés par la longueur de la Liturgie, saint Basile s'est employé à raccourcir JAC, avant que saint Jean Chrysostome ne se livre un peu plus tard à une opération semblable (36). Le "de traditione divinae missae" du Pseudo-Proclus développe les mêmes thèmes et n'a pas manqué d'abuser de nombreux historiens de la liturgie ; en réalité, comme l'a récemment démontré le P. F. J. Leroy, il s'agit d'un faux du célèbre copiste byzantin Constantin Palaeocappa, dont la principale source fut en l'occurrence le traité sur l'épiclèse de

(35) Le "Libellus de consecratione" de Marc d'Ephèse est édité critiquement dans PETIT, Oeuvres anticonciliaires, p. 426-434.

(36) PETIT, Oeuvres anticonciliaires, p. 428.

Marc Eugenikos (37). Cette théorie byzantine de la réduction progressive des Liturgies apostoliques tend évidemment à prouver le caractère traditionnel, l'authenticité apostolique des Liturgies qui portent les noms de saint Basile et de saint Jean Chrysostome. La réponse d'Euthyme à Théodore Sabac'mideli nous révèle que la théorie de la réduction se trouve déjà en germe dans l'ambiance théologique byzantine du début du XIe siècle. Il faut peut-être en rechercher la source dans les polémiques qui ont dû éclater entre monophysites et melkites lorsque ces derniers, au Xe et au XIe siècle, ont délaissé les Liturgies traditionnelles d'Antioche, Jérusalem et Alexandrie pour utiliser les Liturgies en honneur dans la capitale byzantine. Il est possible que l'argument de la brièveté des anaphores byzantines par rapport à JAC, évoqué pour la première fois par Euthyme, ait été suggéré par la victoire de CHR sur BAS à la fin du Xe siècle, victoire où la brièveté de CHR a peut-être eu quelque importance (38). Mais ce n'est là qu'une hypothèse que l'absence d'autres documents du même genre ne permet pas de confirmer.

Liste des manuscrits où BAS précède CHR

Pour en terminer avec la place de CHR dans l'euchologe, nous donnons ci-dessous la liste des mss qui lui assignent la seconde place derrière BAS. Les mss soulignés en continu nous ont transmis le formulaire de CHR sous une forme ancienne ; ils seront étudiés en détail dans la première partie de cette thèse. Dans les autres mss - soulignés en traits espacés -, la seconde place de CHR n'a plus aucune signification en ce qui concerne le formulaire et témoigne simplement des tendances archaïsantes du rédacteur ou du copiste.

(37) LEROY, Proclus, p. 288-299 ; repris dans LEROY, Homilétique, p. 329-354.

(38) En faveur de cette hypothèse, on pourrait apporter un argument "actuel" : la réaction de nombreux prêtres de rite byzantin lorsqu'ils doivent célébrer BAS au lieu de CHR, réaction comparable à celle de leurs confrères latins quand les matines comportent neuf leçons au lieu de trois.

- 1) Barberini grec 336 (VIIIe siècle).
- 2) Leninrad grec 226 (Xe siècle).
- 3) Grottaferrata G. b. IV (Xe siècle).
- 4) Sevastianov 474 (Xe - XIe siècle).
- 5) Sinaï grec 958 (XIe siècle).
- 6) Sinaï grec 959 (XIe siècle).
- 7) Sinaï géorgien 89 (XIe siècle).

Ce ms., d'origine hiérosolymitaine, est un témoin fort intéressant de la byzantinisation du rite de Jérusalem. A la suite des trois Liturgies byzantines (BAS, CHR, PRES), on y relève la présence de PRES géorgienne, Liturgie typiquement palestinienne, dont l'original grec n'a pas été conservé, exception faite des diakonika. Le Sin. gr. 1040, en effet, contient des diakonika destinés à deux formes de PRES mises respectivement sous les noms de saint Basile et de saint Jacques, attributions que l'on retrouve dans le Sin. géorgien 89, où Basile patronne PRES byzantine et Jacques PRES palestinienne (39).

- 8) Euchologe slave du Sinaï ? (XIe siècle).

Il ne s'agit ici que d'une conjecture dans la mesure où il ne reste que fort peu de chose des Liturgies eucharistiques de cet euchologe. Ce qu'il y a de sûr est que CHR y était précédée d'une "prière à dire en se dévêtant", dont on ne voit pas très bien à quelle Liturgie elle aurait pu appartenir, sinon à BAS (40).

(39) Cfr JACOB, Version géorgienne, p. 68-72.

(40) FRČEK, Euchologium Sinaïticum, II, p. 604-606 ; pour plus de détails, voir ci-dessous, p. 303-305.

- 9) Sinaï grec 961 (XIe - XIIe siècle).
- 10) Sinaï grec 962 (XIe - XIIe siècle).
- 11) Paris grec 347 (XIIe siècle).
- 12) Paris Nouv. acq. lat. 1791 (XIIe siècle).
- 13) Vatican grec 1970 (XIIe siècle).
- 14) Sinaï grec 1036 (XIIe - XIIIe siècle).
- 15) Version arabe de Bacha (a. D. 1260) (41).

La version arabe de CHR publiée par Bacha est en réalité d'un type plus ancien que ne le laisserait supposer la date du ms. Elle provient du patriarcat d'Antioche et présente de nombreuses affinités avec le Sin. géorgien 89, ce qui nous permet d'en situer la rédaction originale dans le courant du XIe siècle.

- 16) Berlin grec 347 (XIIIe siècle).

Ms. originaire du monastère de Sainte-Catherine au Sinaï, le Berl. gr. 347 a disparu à la fin de la dernière guerre mondiale. Il pourrait être du même type que les cinq mss sinaïtiques cités ci-dessus (n^{os} 5, 6, 8, 9, 10).

- 17) Ottoboni grec 434 (XIIIe siècle).
- 18) Paris grec 324 (XIVe siècle).
- 19) Grottaferrata G. b. XII (XIVe siècle).
- 20) Patmos 721 (XIVe siècle).

(41) Cfr la remarque n^o 10 de BACHA, Versions arabes, p. 471.

- 21) Moscou Synod. 261 (XIV^e siècle).
- 22) Panteleimon 17 (a. D. 1409).
- 23) Lavra I. 103 (a. D. 1421).
- 24) Athènes Ethn. Bibl. 661 (XV^e siècle).
- 25) Athènes Ethn. Bibl. 685 (XV^e siècle).
- 26) Sinaï grec 972 (XV^e siècle).
- 27) Paris grec 2509 (XV^e siècle).

Ce ms. de miscellanea contient, entre beaucoup d'autres choses fort variées, une série de pièces liturgiques disposées dans l'ordre suivant : a) JAC (f. 194r - 210r) ; b) BAS (f. 210v - 220 v : avec de nombreux renvois à JAC) ; c) ordinations du lecteur, du sous-diacre, du diacre, du prêtre et de l'évêque (f. 221r - 226v) ; d) diataxis de CHR (f. 226v - 230v) ; e) diakonika de CHR (f. 231r - 233v) ; f) diakonika de PRES (f. 233v - 236v) ; g) traduction grecque de la messe romaine attribuée à saint Grégoire (f. 237r - 241r). Le Par. gr. 2509 n'étant pas un livre liturgique, il est possible que le rédacteur ait utilisé des sources beaucoup plus anciennes pour certaines pièces - JAC, par exemple, qui remonterait au XII^e siècle - et n'appartenant pas toutes à un même euchologe ; JAC pourrait provenir de la province ecclésiastique de Salonique (cfr BRIGHTMAN, p. LI). On notera l'absence des prières de CHR, dont seules les rubriques (diataxis) et les parties diaconales sont données ; il faut signaler, d'autre part, la disposition inhabituelle des ordinations qui viennent s'intercaler entre BAS et CHR.

- 28) Lavra L. 154 (XVI^e siècle)
- 29) Corsini grec 7 (XVI^e siècle)

Dans ce ms., conservé à l'Accademia Nazionale dei Lincei de Rome, PRES et BAS (f. 2r - 38v) précèdent CHR (f. 39r - 69r). La source principale du Cors. gr. 7 semble bien être le cod. gr. 5 de la même bibliothèque (a. D. 1579), où l'on ne trouve ni PRES ni BAS. L'hypothèse la plus probable est que PRES et BAS ont été ajoutées par le rédacteur du Cors. gr. 7 pour en faire un leitourgikon complet, utilisable également en Carême.

Examen sommaire du formulaire de CHR dans les mss où elle est précédée par BAS

Dans plus de la moitié des mss énumérés dans la liste ci-dessus, le formulaire de CHR n'est pas essentiellement différent de celui que les Eglises de rite byzantin emploient encore aujourd'hui. Par contre, treize de ces mss présentent quelques particularités importantes qui les distinguent nettement du formulaire actuel. La divergence principale concerne le nombre des prières : douze des treize mss en question n'ont, pour CHR, qu'un formulaire incomplet, le nombre des prières manquantes variant selon les cas. D'autre part, pour certaines prières telles que celles de la prothèse, de l'entrée ou du Trisagion, trois mss nous ont transmis des formules tout à fait différentes des formules actuellement en usage. Voilà qui nous suffit pour tracer dès à présent les grandes subdivisions de notre travail. Dans une première partie, nous étudierons tous les formulaires de CHR que l'on ne peut assimiler d'une manière ou d'une autre au formulaire actuel, soit par suite de leur caractère incomplet, soit parce qu'ils contiennent des formules euchologiques importantes disparues aujourd'hui : c'est ce que nous appellerons "l'ancienne recension" de CHR. La deuxième partie sera consacrée aux formulaires étroitement apparentés au formulaire actuel, que nous rangerons sous la rubrique "recension nouvelle".

Comme on peut s'en douter, le gros de nos recherches portera d'abord sur la manière dont le formulaire de CHR est passé du stade

incomplet au stade complet. A ce propos, il n'est peut-être pas inutile de déterminer sans plus tarder les limites de cette recherche. Nous avons déjà dit plus haut que le nombre des prières qui font défaut dans les mss de l'ancienne recension n'est pas uniforme. On constate cependant que tous ces mss ont en commun un noyau de six prières : catéchumènes, fidèles I et II, proskomidie, inclinaison et action de grâces après la communion. Notre propos étant de retracer ici l'évolution du formulaire de CHR à partir du moment où apparaissent les plus anciens mss, nous ne traiterons pas explicitement de ces six prières. A leur sujet, nous nous contenterons de signaler occasionnellement quelques détails susceptibles d'éclairer la préhistoire du formulaire de CHR.

Pour faciliter la tâche du lecteur, nous avons inséré dans les sections relatives à chaque témoin important de CHR des tableaux qui lui permettront de mieux se rendre compte de l'évolution du formulaire. Chaque tableau comporte deux colonnes. La première contient les chiffres qui désignent les prières du plus ancien formulaire que nous connaissions d'une Liturgie byzantine, soit BAS de l'Euchologe Barberini ; cette colonne constitue le point de référence constant. Le formulaire de CHR du ms. étudié se trouve dans la colonne de droite. La numérotation des prières est continue en ce sens que toute formule nouvelle reçoit le numéro d'ordre suivant dans la série, tandis que les formules identiques à des prières déjà rencontrées reprennent le numéro d'ordre de ces dernières. Un trait horizontal (_) marque l'absence, dans un formulaire de CHR, d'une prière pour laquelle il existe un équivalent dans BAS de l'Euchologe Barberini. Un "x" en exposant indique que seul l'incipit de la prière est donné. C'est ainsi, par exemple, que la transcription chiffrée du Leningr. gr. 226 sera la suivante, étant bien entendu que les numéros 1 à 18 désignent le formulaire de BAS : 19 28 2^x 3^x 4^x 20 21 - 8 22 23 24 - 25 26 29 30 27 17^x 31.

Ceci dit, nous pouvons maintenant passer à l'examen particulier des divers mss.

PREMIERE PARTIE.- LA RECENSION AN-
CIENNE

CHAPITRE PREMIER.- L'ANCIENNE RECENSION ITALO-GRECQUE

I. L'EUCHOLOGE BARBERINI (BARBER. GR. 336 : VIII^e SIECLE)

Le plus ancien euchologe byzantin est sans conteste le Barber. gr. 336, puisqu'il est le seul que l'on puisse assigner au VIII^e siècle. Bien qu'il soit connu depuis plus de trois cents ans et qu'il ait été utilisé par les meilleurs spécialistes de liturgie byzantine (1), l'Euchologe Barberini pose, aujourd'hui encore, plusieurs problèmes qu'il importe d'affronter avant tout examen d'une quelconque partie du recueil. Si une réponse satisfaisante a pu être apportée à la question de savoir à quelle époque le Barber. gr. 336 a été écrit, il n'en va pas de même pour ce qui concerne ses origines. Nous tenterons bientôt d'éclaircir ce point, non sans avoir donné au préalable une rapide description paléographique du codex.

§ 1.- Notice paléographique

L'écriture du Barber. gr. 336 est une onciale droite de type biblique tardif ; elle est posée sur la ligne rectrice. Les lettres sont parfois irrégulières et l'on rencontre fréquemment, à l'extrémité des lignes, des lettres de petit format ; quelques lettres sont pourvues d'ornements cunéiformes assez discrets ; l'opposition entre pleins et déliés est fortement accusée ; les ligatures existent, mais restent relativement rares. Les esprits sont anguleux, les accents droits ; ils sont très souvent notés de première main ; le tréma est généralement placé sur l'iota initial. Le parchemin est de bonne qualité, sans plus. L'encre utilisée pour le texte est brunâtre ; l'encre rouge n'est employée qu'avec parcimonie pour les titres et les rubriques et sert surtout à distinguer les mots $\epsilon\upsilon\chi\omega$ ($\nu\eta\sigma\iota\varsigma$) et $\epsilon\upsilon\chi$ (η). Les rubriques sont écrites en caractères

(1) Sur l'utilisation que les liturgistes firent de l'Euchologe Barberini de 1645 - date à laquelle il est évoqué pour la première fois par Léon Allatius - à 1933, voir STRITTMATTER, "Barberinum", p. 329-335.

plus petits et les mots courants y sont la plupart du temps abrégés ; à part cela, les abréviations sont rares et ne sont pas caractéristiques. On y trouve une certaine ponctuation, intermittente et non-logique, dont les signes sont l'apostrophe (C'), le point à mi-hauteur de la lettre (C:) et la virgule (C,). La réglure est d'un type très simple (LAKE, I, 2c et parfois I, 2b). Il faut noter enfin qu'une seconde main a noté à l'encre rouge plusieurs incipit de psaumes dans les marges des f. 151r, 152r-v et 153r, utilisant pour ce faire une onciale penchée à droite, plus étroite que celle de l'ensemble du codex.

Comme il existe fort peu de mss datés du type oncial décrit ci-dessus, il est assez malaisé, pour ne pas dire impossible, de situer l'Euchologe Barberini dans le temps et l'espace sur la seule base des données paléographiques. C'est le Vat. gr. 1666 qui, à cet égard, nous fournit l'élément de comparaison le plus intéressant (2). Ecrit à Rome en l'an 800 et contenant une traduction des Dialogues de saint Grégoire, ce codex présente plusieurs caractéristiques qui pourraient le rapprocher du Barber. gr. 336, dont il se distingue cependant nettement par l'aspect général de l'écriture, aspect dû à la présence d'ornements cunéiformes fortement accusés ; de plus, le parchemin est de piètre qualité en regard de celui du Barber. gr. 336. Il convient de signaler aussi le Vat. gr. 1291, ms. datant des années 813-820 et contenant les Tables manuelles de Ptolémée (3) ; d'un style très sobre, il se situe plus dans la ligne de l'onicaie biblique classique que l'Euchologe Barberini. Quant au Bodl. Auct. F. 4. 32, ms. gréco-latin copié par une main insulaire aux environs de 817, nous ne le mentionnons ici que pour mémoire, son écriture étant tout à fait "sui generis" (4).

(2) Description dans GIANNELLI (= RICHARD, I, 723), p. 408-409 ; voir aussi BATAIFFOL, *Librairies byzantines*, p. 300-306. Fac-similés dans BATAIFFOL, *Librairies byzantines*, pl. 8 (après la p. 438 du vol.) ; *Palaeographical Society*, II, pl. 81 ; FRANCHI DE' CAVALIERI-LIETZMANN, *Specimina*, pl. 6.

(3) Fac-similés dans *New Palaeographical Society*, II, pl. 184 et 185.

(4) Fac-similé dans *New Palaeographical Society*, I, pl. 82.

§ 2.- Date de l'Euchologe Barberini

Léon Allatius, qui, en 1645, fut le premier à parler du Barber. gr. 336, le situait déjà au VIII^e siècle, ne faisant d'ailleurs que reprendre à son compte l'avis des meilleurs paléographes de son temps : "Omnium tamen antiquitatem superat Codex Barberinus in charta pergamena quadratis litteris accuratissime descriptus ante nongentos et plures annos, sententia virorum qui in hisce rebus iudicandis primi habentur, conscriptus" (5). Depuis lors, cette date n'a plus été remise en question. A la fin du siècle dernier, Brightman crut pouvoir la préciser (6) en s'appuyant sur la formule ὑπὲρ τῶν πιστοτάτων βασιλέων, τῆς φιλοχρίστου βασιλίσσης, qui se trouve dans la prière d'intercession anaphorique de CHR (7). Pour le liturgiste anglais, les βασιλεῖς ne sont autres que Constantin VI (780-797) et Marie, qu'il épousa en 788, ou Théodote, qu'il épousa en 795 après avoir répudié sa première femme ; quant à la βασίλισσα, il s'agirait de l'impératrice Irène, mère de Constantin. Brightman en conclut que le Barber. gr. 336 a été copié entre 788 et 797 et cette hypothèse a été généralement acceptée dans la suite (8), bien qu'elle soit loin d'être convaincante. En effet, normalement, le terme βασιλεῖς ne désigne pas l'empereur et sa femme, mais l'empereur et son ou ses associés ; le titre apparaît pour la première fois, officiellement, dans une nouvelle de 629, où il désigne Héraclius et son fils : Ἡράκλειος καὶ Ἡράκλειος νέος Κωνσταντῖνος, πιστοὶ ἐν Χριστῷ βασιλεῖς (9). D'autre part, la formule parallèle de BAS est au singulier : ὑπὲρ τοῦ εὐσεβεστάτου καὶ πιστοτάτου

(5) Cité par STRITTMATTER, "Barberinum", p. 330.

(6) BRIGHTMAN, p. LXXXIX.

(7) BRIGHTMAN, p. 333, col. de droite, l. 1-3.

(8) Voir, par exemple, BAUMSTARK, Messliturgie, p. 2 ; ENGBERDING, Basileiosliturgie, p. XXXVII ; WILMART, Bénédiction, p. 16.

(9) OSTROGORSKY, p. 135, note 2.

ἡμῶν βασιλέως (10). Or, au VIII^e siècle, BAS était encore la principale Liturgie de Constantinople et l'on ne voit pas pourquoi la formule aurait été adaptée uniquement dans CHR. En conclusion, la date proposée par Brightman doit être rejetée, l'argumentation sur laquelle elle repose étant par trop ténue, voire fausse. Heureusement, il existe d'autres critères plus objectifs pour dater le Barber. gr. 336.

a) Un terminus ante quem non

A la fin de l'Euchologe Barberini, on trouve une série de neuf prières de l'ambon (11), dont la première est attribuée à saint Jean Chrysostome et la deuxième au patriarche Germain : Εὐχὴ ἐπιστάμβωνος Γερμανοῦ πατριάρχου (12). Le seul patriarche de ce nom qui puisse entrer en ligne de compte est Germain I^{er}, qui fut patriarche de Constantinople du 11 août 715 au 17 janvier 730 (13) et mourut en 733. Une tradition relativement ancienne attribue à Germain I^{er} la composition du commentaire liturgique connu sous le nom d' "Historia ecclesiastica" (14) ; il passe également pour être l'auteur de nombreux poèmes liturgiques, stichères et canons ; quelques mss, enfin, rangent sous son nom les prières des grandes heures et l'office de la Genuflection (15). L'authenticité de la prière de l'ambon du Barber. gr. 336 reste cependant douteuse car son titre est anonyme dans tous les autres témoins (16), exception faite, cependant, d'un euchologe otrantais de la fin du XVI^e siècle, où se lit la même attribution à Germain I^{er} (17).

(10) BRIGHTMAN, p. 333, col. de gauche, l. 4-6.

(11) STRITTMATTER, "Barberinum", n^{os} 300-303 et 308-312 ; elles sont éditées dans JACOB, Ambon, p. 21-25.

(12) JACOB, Ambon, p. 21.

(13) GRUMEL, Chronologie, p. 435.

(14) A ce propos, voir surtout BORNERT, Commentaires byzantins, p. 125-180 et SCHULZ, Byzantinische Liturgie, p. 118-130 ; sur l'activité littéraire de Germain I^{er}, voir en outre BECK, Literatur, p. 473-476 et la notice récente de DARROUZES, Germain I, col. 309-311.

(15) BECK, Literatur, p. 475.

b) Un terminus post quem non

Le verso du dernier feuillet de l'Euchologe Barberini (f. 279) est occupé par une prière latine, l'antique bénédiction romaine du lait et du miel (18). Le texte en a été édité par A. Wilmart (19), qui consacre ces quelques lignes à l'écriture : "L'écriture est une onciale lourde et plutôt grossière, mais encore naturelle, qu'on ne saurait dater, telle quelle, plus tard que le début du IXe siècle. Personnellement, je dirais : vers 800, sans exclure même les dernières années du VIIIe siècle. Toutefois, une marge de vingt ans environ se laisse concevoir : 795-815" (20). Cette datation, qui pourrait paraître un peu trop précise, nous a été confirmée par le Prof. E. A. Lowe, l'éminent paléographe anglais (21).

Disposant ainsi de deux points de repère chronologiques sûrs, nous sommes en droit de conclure que le Barber. gr. 336 a été copié entre 730 et le début du IXe siècle, selon toute vraisemblance dans la seconde moitié du VIIIe siècle.

.../... (16) Cfr ci-dessous, p. 110-111.

(17) JACOB, Nouveaux documents, p. 109, note 1.

(18) D'après Wilmart, le texte grec du verso aurait été "si soigneusement gratté qu'il n'en reste que deux ou trois vestiges, à peine perceptibles" (WILMART, Bénédiction, p. 10) ; "on les soupçonne, plutôt qu'on ne les voit", ajoute-t-il en note (WILMART, Bénédiction, p. 10, note 3). Pas plus que le P. A. Strittmatter, nous ne sommes parvenu à déceler ces prétendus vestiges du texte grec primitif (cfr STRITTMATTER, "Barberinum", p. 329, note 1). Le titre Διαταξις αποστολων μυστη(ης) λατριας, écrit à l'encre rouge au bas du recto du même feuillet, a vraisemblablement induit en erreur Wilmart, qui y voyait l'annonce d'un bref passage des Constitutions apostoliques (WILMART, Bénédiction, p. 10 et note 6). Il s'agit, en réalité, de la répétition en fin de recueil du titre initial, comme l'avait déjà signalé Pitra (cfr PITRA, Monumenta, I, p. 49 et STRITTMATTER, "Barberinum", p. 329, note 1).

(19) WILMART, Bénédiction, p. 14-15.

(20) WILMART, Bénédiction, p. 10-11.

(21) Lettre du 2 novembre 1965 : "In other words, if you write saec. VIII-IX, I should think you were not far from the truth".

§ 3.- Origine de l'Euchologe Barberini

Jusqu'à nos jours, le Barber. gr. 336 a toujours passé pour être un pur représentant de la liturgie constantinopolitaine du VIII^e siècle. Certes, on ne peut nier que la plus grande partie du recueil dérive directement d'une source constantinopolitaine. Pour s'en rendre compte, il suffit d'ailleurs de parcourir les titres et les rubriques du ms. tels qu'ils se présentent dans la description d'A. Strittmatter : le mot πατριάρχης s'y rencontre dix fois (22), le mot βασιλεύς quatre fois (23). Les rubriques des n^{os} 196, 199, 203 sont particulièrement significatives et désignent sans hésitation la capitale byzantine : Εὐχὴ ἐπὶ προχειρῶσεως βασιλέως; Εὐχὴ ἐπὶ βασιλέως γινομένη ὁσάκις εἰσέλθῃ πρὸς αὐτὸν ὁ πατριάρχης; Εὐχὴ γινομένη ὑπὸ τοῦ πατριάρχου ὅτε πρὸς συνήθῃ ἐπιτελεῖ τὴν τρύγην ὁ βασιλεύς.

Cela dit, il n'en découle pas pour autant que l'Euchologe Barberini ait été nécessairement copié à Constantinople même, ni qu'il ne recèle aucun élément étranger au rite proprement constantinopolitain. C'est ce qu'il nous faut maintenant examiner.

La prière latine du dernier feuillet requiert, une fois encore, toute notre attention. Selon Wilmart, le milieu de la transcription de cette prière doit être recherché en Italie, comme l'indiquent clairement les particularités orthographiques (24). Il en résulte que l'Euchologe Barberini se trouvait déjà en Italie aux alentours de l'an 800, c'est-à-dire très peu de temps après avoir été copié. Pour expliquer cette circonstance, Wilmart, qui ne doute pas de l'origine constantinopolitaine du codex et reprend à son compte les dates proposées par Brightman (788-797) pour l'époque de la transcription, émet l'hypothèse selon laquelle "la copie à peine achevée, l'ouvrage fut apporté en Italie, pour être

(22) Cfr JACOB, Uspenski, p. 213, s.v.

(23) Cfr JACOB, Uspenski, p. 211, s.v.

(24) WILMART, Bénédiction, p. 11.

offert vraisemblablement à quelque dignitaire ecclésiastique, puisque le cadeau de ce livre élégant, - non pas somptueux, - ne pouvait être fait au premier venu" (25).

Comme on le voit, Wilmart, obnubilé par le tenace préjugé de l'origine constantinopolitaine, n'hésite pas à inventer une histoire absolument invérifiable pour justifier la présence du ms. en Italie quelques années à peine après qu'il eut été terminé. Ce faisant, il retourne les données du problème. Pour démontrer qu'un ms. n'a pas été copié dans la région où il a été conservé depuis aussi longtemps, il convient, en effet, d'apporter des arguments sérieux et objectifs. S'il faut se contenter d'une hypothèse, mieux vaut alors, jusqu'à preuve du contraire, retenir celle de l'origine locale.

Dans cet ordre d'idées, il serait du plus haut intérêt de savoir où l'Euchologe Barberini a été conservé pendant toute la durée du moyen âge. Au f. 263 v, se trouve une marque de bibliothèque formée d'un grand T majuscule surmonté d'une croix grecque, dont Wilmart n'a malheureusement pas réussi à déterminer la provenance (26) ; cette croix ne remonte d'ailleurs pas au-delà du XI^e siècle et pourrait même ne dater que du XIII^e ou du XIV^e siècle (27). Vers le début du XV^e siècle, le codex devient la propriété du célèbre humaniste florentin Niccolo de' Niccoli (1363-1437) (28), qui le légua au Couvent de San Marco (29).

(25) WILMART, Bénédiction, p. 16.

(26) WILMART, Bénédiction, p. 17.

(27) WILMART, Bénédiction, p. 17.

(28) Sur Niccolo de' Niccoli et sa collection de mss, voir SABBADINI, Niccoli, p. 758 (notice biographique) ; SABBADINI, Scoperte, p. 53-55, 86-88, 91-92, 199 ; COSENZA, Italian Humanists, III, p. 2462-2467 et V, n^{os} 1253-1254 ; ROBATHAN, Libraries, p. 511-512, 517 (le noyau de la bibliothèque grecque de Niccolò de' Niccoli - une centaine de volumes - aurait été constitué de mss ayant appartenu à Manuel Chrysoloras), 578-579.

(29) F. IIv : "Orationes misse et tocius officii s(e)c(un)d(um) basilium co(n)uentus s(an)c(t)i marci de florentia ordinis fr(atr)um p(re)-dicatorum de hereditate nicholay de nicholis".

La cote de la bibliothèque de San Marco se lit en haut du f. IIv : ".33. de p(rim)o banco. ex p(ar)te orientis", le mot "orientis" étant écrit par une seconde main sur grattage. Au XVIIe siècle, le ms. passe dans la bibliothèque du cardinal Barberini (30) ; il y est relié en 1627 (f. Iv) et y porte successivement les cotes "A. 77" et "III. 55", toutes deux lisibles au f. IIv.

En conclusion, ni l'analyse paléographique, ni l'histoire du ms. ne permettent de répondre avec certitude à la question de savoir où il a été écrit. Toutefois, la présence de l'Euchologe Barberini en Italie dès les premières années du IXe siècle nous invite à ne pas rejeter a priori, comme ce fut le cas jusqu'à présent, l'hypothèse d'une origine italo-grecque (31). Pour résoudre le problème de manière satisfaisante, c'est à la critique interne que nous nous adresserons, seule capable de fournir des éléments de solution décisifs, que l'analyse des autres euchologes italo-grecs anciens transformera par la suite en une preuve cohérente.

(30) Il n'est pas impossible qu'il y soit arrivé par l'intermédiaire de Carlo Strozzi (1587-1670), auquel le fonds grec de la Bibliothèque Barberini doit quelques-uns de ses plus beaux mss ; M. le Prof. J. Mogenet prépare actuellement un article sur les mss du noble florentin conservés à la Bibliothèque Vaticane.

(31) La question est d'importance, non seulement pour l'histoire de la liturgie, puisqu'il s'agirait - en cas de réponse positive - du plus ancien ms. italo-grec connu. S'il est naturel de rechercher en Italie méridionale la patrie possible du codex, on ne peut pas écarter pour autant l'éventualité d'une origine romaine. Comme on le sait, il existait à Rome au VIIIe siècle une douzaine de monastères grecs, dont on trouvera la liste dans FERRARI, Roman Monasteries, p. 33-48, 75, 117, 119-131, 276-280, 281-290, 88-91, 182-189, 138-151, 207-209, 210-213, 302-312. Le cas du Vat. gr. 1666, signalé plus haut, prouve qu'il existait à Rome au VIIIe siècle des centres de copie grecs. La chose est confirmée par une notice du "Liber Pontificalis", où il est rapporté que Paul Ier (757-767) envoie à Pépin le Bref une collection de livres grecs : "Antiphonale et responsale, artem grammaticam, Aristotelis, Dionysii Areopagitae libros, geometricam, orthographiam, grammaticam, omnes graeco eloquio scriptas" (DUCHESNE, Liber Pontificalis, I, p. 464 ; BATIFFOL, Librairies byzantines, p. 297). Le même pape avait fondé à Rome le monastère grec de St.-Silvestre, "ubi et monachorum congregationem constituens graece modulationis psalmodie cynovium esse decrevit" (DUCHESNE, Liber

§ 4.- Structure du formulaire de CHR

Dans le Barber. gr. 336, CHR vient en seconde place, précédée de BAS. Alors que BAS contient toutes les prières requises à l'époque pour une célébration normale de la Liturgie, le formulaire de CHR, lui, est incomplet : les prières des trois antiphones, du Chérubikon, de l'ambon et du skeuophylakion font défaut. Les prières de la cathèdre, de l'ecté-
nie et de l'élévation avant le Τὰ ἅγια τοῖς ἁγίοις, , identiques à celles de BAS, sont répétées dans CHR. Les prières de la prothèse, de l'entrée et du Trisagion sont différentes des prières actuellement en usage, lesquelles proviennent de BAS ; leur présence caractérise le groupe de mss dont le Barber. gr. 336 est le chef de file. Les prières pré-anaphoriques sont numérotées de ιε' à κγ' , soit de 15 à 23 (32), tandis que les prières post-anaphoriques ne portent pas de numéros dans le ms (33).

Dans le tableau ci-dessous, nous avons donné à chacune des prières de BAS et de CHR un numéro d'ordre - de 1 à 27 - qui sera désormais le leur jusqu'à la fin de l'exposé. Les prières nouvelles recevront également un numéro d'ordre propre au fur et à mesure de leur apparition dans les divers mss.

.../... Pontificalis, I, p. 465 ; BATIFFOL, Librairies byzantines, p. 297 ; FERRARI, Roman Monasteries, p. 303) ; la liturgie suivie par ces moines devait être, évidemment, d'inspiration constantinopolitaine ou, du moins, byzantine. Sur les monastères grecs de Rome, outre l'ouvrage fondamental de G. Ferrari et l'article de Batiffol, voir aussi BINON, Pierre l'Athonite, p. 44-46 ; MICHEL, Klostersiedlungen, p. 32-45 ; HAMILTON, Eastern Churches, p. 5-26.

(32) STRITTMATTER, "Barberinum", n^{os} 24-32.

(33) STRITTMATTER, "Barberinum", n^{os} 41-43.

| TABLEAU I.- | | BARBER. GR. 336 | |
|------------------|-----|-----------------|--|
| | BAS | CHR | |
| Prothèse | 1 | 19 | |
| Antiphone I | 2 | - | |
| Antiphone II | 3 | - | |
| Antiphone III | 4 | - | |
| Entrée | 5 | 20 | |
| Trisagion | 6 | 21 | |
| Cathèdre | 7 | 7 | |
| Ecténie | 8 | 8 | |
| Catéchumènes | 9 | 22 | |
| Fidèles I | 10 | 23 | |
| Fidèles II | 11 | 24 | |
| Chérubikon | 12 | - | |
| Proskomidie | 13 | 25 | |
| Inclinaison | 14 | 26 | |
| Elévation | 15 | 15 | |
| Action de grâces | 16 | 27 | |
| Ambon | 17 | - | |
| Skeuophylakion | 18 | - | |

§ 5.- Titre de CHR

Le titre de BAS du Barber. gr. 336 est inscrit dans un rectangle de 30 x 70 mm, dont un bandeau à entrelacs délimite les côtés ; ce titre comprend à la fois le titre général de la Liturgie et le titre de la prière de prothèse : Λειτουργία τοῦ ἁγίου Βασιλείου. Εὐχή ἣν προιεῖ ὁ ἱερεὺς ἐν τῷ σκευοφυλακίῳ ἀποτιθεμένου τοῦς ἄρτους ἐν τῷ δίσκῳ (34).

Un bandeau semblable à celui de BAS se trouve en haut du f. 23r, là où commence CHR, mais aucun titre n'y a été inscrit ; le texte de la prière de prothèse commence directement au-dessous du bandeau. Les dimensions du bandeau de CHR sont inférieures à celles du bandeau de BAS : 16 x 72 mm. Par transparence, trois lignes y trouvent place, mais en touchant les grands côtés du rectangle ; en fait, deux lignes seulement pourraient y être inscrites, alors que le titre de BAS a nécessité quatre lignes.

L'absence du titre de CHR a généralement été expliquée par un simple oubli (35). Il faut noter, toutefois, que le titre de BAS semble bien être de la même main que le reste du texte, ce qui exclut l'intervention d'un rubricateur et rend moins probable la thèse de l'oubli. Aussi, ne doit-on pas rejeter a priori l'hypothèse selon laquelle il n'existait pas, à l'époque de l'Euchologe Barberini, de titre général de CHR ; dans ce cas, le bandeau du f. 23r ne serait qu'un motif ornemental destiné à séparer les deux Liturgies.

Si le nom de saint Jean Chrysostome n'apparaît pas au début de la Liturgie, il est repris, par contre, dans le titre de deux prières, celle des catéchumènes et celle de la proskomidie :

(34) STRITTMATTER, "Barberinum", n° 1.

(35) BRIGHTMAN, p. XCIII ("... the abrupt opening of the liturgy without even a rubric suggests that the omission of the title is accidental, and that an illuminated title, like that of S. Basil, was meant to be inserted and afterwards forgotten ;") ; LIETZMANN, Messe, p. 2 ; STRITTMATTER, "Barberinum", p. 339 ("Space for title was never filled").

Εύχη κατηχουμένων πρὸ τῆς ἀγίας ἀναφορᾶς τοῦ Χρυσοστόμου (36).
 Εύχη τῆς προσκομιδῆς τοῦ ἀγίου Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου μετὰ
 τὸ ἀποτεθῆναι τὰ ἅγια δῶρα ἐν τῇ ἀγία τραπέζῃ καὶ πληρῶσαι τὸν
 λαὸν τὸν μυστικὸν ὕμνον (37).

A la fin du recueil (f. 253r), une prière de l'ambon est attribuée
 à Chrysostome (38), mais sans rapport direct, semble-t-il, avec la Litur-
 gie du même nom (39).

Afin de ne pas rompre le cours de l'exposé, les problèmes relatifs
 aux titres de CHR seront étudiés de manière systématique en annexe. En
 attendant, contentons-nous de signaler que l'usage de lier le nom de
 Chrysostome à la prière des catéchumènes a persisté dans la Grande Eglise
 de Constantinople, malgré la présence d'un titre général, jusqu'à la fin
 du XIIe siècle, ainsi qu'en témoigne la traduction de Léon Toscan :
 "Oratio pro cathecuminis coram sancta oblatione sancti Iohannis Criso-
 stomi" (40).

§ 6.- La prière de prothèse

Comme il vient d'être dit, la prière de prothèse de CHR n'est
 précédée d'aucun titre. La structure en est fort simple. La formule d'in-
 vocation est élargie par une proposition participiale, christologique, dont
 la fonction est d'exprimer l'idée de l'offrande ; suit la principale, dont
 le caractère épiclétique est évident. Voici la traduction de la prière (41).

(36) STRITTMATTER, "Barberinum", n° 29.

(37) STRITTMATTER, "Barberinum", n° 32.

(38) STRITTMATTER, "Barberinum", n° 300 ; JACOB, Ambon, p. 21.

(39) Il s'agit, en réalité, d'une prière au choix du célébrant et pouvant
 être récitée aussi bien après BAS qu'après CHR ; c'est à tort que
 Brightman l'inclut dans son édition de CHR, sans donner la moindre
 justification (cfr BRIGHTMAN, p. 343-344).

(40) JACOB, Léon Toscan, p. 148.

(41) Texte dans BRIGHTMAN, p. 309-310.

"Seigneur notre Dieu, qui vous êtes offert en agneau sans tache pour la vie du monde, abaissez votre regard sur nous et sur ce pain et sur ce calice et faites-en votre corps immaculé et votre sang précieux pour la communion des âmes et des corps".

La prière de prothèse de l'Euchologe Barberini est étroitement apparentée à la formule parallèle de BAS alexandrine ainsi qu'à la prière de la grande entrée de MARC. En 1935, Atchley avait déjà souligné les relations existant entre les prières de CHR et MARC et l'importance du papyrus copte 150 du British Museum pour l'interprétation de ces textes (42). Dans son article sur le texte de MARC paru en 1956, Dom H. Engberding a consacré plusieurs pages pénétrantes à l'étude comparée des prières de CHR, de MARC, de BAS alexandrine et de la formule épyclétique du papyrus de Londres (43). Plus récemment, O. H. E. Khs.-Burmester a repris la question - indépendamment, semble-t-il, du P. Engberding-- dans le Bulletin de la Société d'archéologie copte de 1963-1964 (44). Dans les lignes qui suivent, les problèmes seront examinés uniquement sous l'angle de CHR.

Pour faciliter la tâche du lecteur, nous donnons ci-dessous la liste des principaux témoins de MARC et BAS alexandrine utilisés dans la discussion.

MARC (45)

1) Vat. gr. 2281 : rouleau de parchemin daté de 1207 ; le texte de la prière est édité dans SWAINSON, p. 2-4, 2e col., sous le titre "rotulus vaticanus" ; bien que rejetée au début de la Liturgie (influence byzantine), la prière de la grande entrée du Vat. gr. 2281 a conservé un texte moins contaminé que celui des autres témoins de MARC.

(42) ATCHLEY, Epiclesis, p. 102-104.

(43) ENGBERDING, Markusliturgie, p. 51-58.

(44) BURMESTER, Offertory-Consecratory Prayer, p. 23-33 ; le tableau comparatif de la p. 27 donne les textes de MARC (d'après un ms. récent du Patriarcat grec d'Alexandrie = cod. 173/36 de l'année 1585), de BAS alexandrine et de CHR ; celui des p. 29-30 les textes de BAS bohaïrique (d'après l'édition imprimée actuelle) avec traduction anglaise et BAS

2) Vat. gr. 1970 : le texte de la prière de la grande entrée est édité dans SWAINSON, p. 26-28, 1ère col., sous le titre "codex rossanensis" ; ce ms. du XIIe siècle a conservé la prière à sa place originale.

BAS alexandrine : texte grec

La prière de prothèse nous a été transmise par un seul témoin, le cod. 20 du Musée Copte au Caire, ms. en onciale provenant du Couvent de Macaire et daté par la mention dans les diptyques du patriarche monophysite Benjamin II (1327-1339) ; le texte a été publié dans EVELYN WHITE, *New Coptic Texts*, p. 202. Le Par. gr. 325 (XIVe siècle), seul autre témoin connu du texte grec de BAS alexandrine, est mutilé du début et ne contient pas de ce fait la prière de prothèse (46).

BAS alexandrine : version copte bohaïrique

Vat. copt 17 : ms. en papier daté de 1288 (47) ; nous donnons plus loin la traduction latine de la prière de prothèse (f. 8r - 9v) ; le texte est fort semblable au texte imprimé de TUKI, *Missale Copticum*, p. 24 - 26, les rubriques mises à part.

Nous donnons successivement le texte de la prière d'après les trois Liturgies, ainsi que la traduction latine de la version bohaïrique de BAS alexandrine.

.../... éthiopienne (traduction anglaise uniquement).

(45) Pour une vue d'ensemble sur les mss grecs de MARC, voir COQUIN, Marc (sous presse).

(46) Cfr RENAUDOT, I, p. 57.

(47) Description dans HEBBELYNCK-VAN LANTSCHOOT, p. 58-63.

1. CHR (BRIGHTMAN, p. 309-310)

Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ προθεὶς ἑαυτὸν ἄμνδν ἄμωμον ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς, ἔφιδε ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὸν ἄρτον τοῦτον καὶ ἐπὶ τὸ ποτήριον τοῦτο καὶ ποιήσον αὐτὸ ἄχραντόν σου σῶμα καὶ τρίμιόν σου αἷμα εἰς μετάληψιν ψυχῶν καὶ σωμάτων.

Ὅτι ἡγέσται καὶ δεδόξασται τὸ πάντιμον...

2. MARC (SWAINSON, p. 2-4 = Vat. gr. 2281)

Ὁ ἱερεὺς εὐχὴν τῆς προθέσεως.

Δέσποτα Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ, ὁ συνάναρχος υἱὸς τοῦ ἀνάρχου πατρὸς καὶ πνεύματος ἁγίου, ὁ προσθεὶς ἑαυτὸν ἄμνδν ἄμωμον ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς, δεόμεθα καὶ παρακαλοῦμέν σε, φιλάνθρωπε ἀγαθέ, ἐπίφανον, Κύριε, τὸ πρόσωπόν σου ἐπὶ τὸν ἄρτον τοῦτον καὶ ἐπὶ τὸ ποτήριον τοῦτο εἰς μεταποίησιν τοῦ ἀχράντου σώματος καὶ τοῦ τιμίου σου αἵματος, ἐν οἷς σε ὑποδέχεται τράπεζα παναγία, ἱερατικὴ ὑμνωδία, ἀγγελικὴ χοροστασία, εἰς μετάληψιν ψυχῶν καὶ σωμάτων.

Χάριτι καὶ οἰκτιρμοῖς.

3. BAS alexandrine (EVELYN WHITE, New Coptic Texts, p. 202)

Εὐχή. Ἐπίκλησις.

Δέσποτα Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ, ὁ συναΐδιος λόγος τοῦ ἀχράντου σου πατρὸς καὶ πνεύματος ἁγίου, ὁ ἄρτος ὁ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καταβάς καὶ προθεὶς σεαυτὸν ἄμνδν ἄμωμον ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς, δεόμεθα καὶ παρακαλοῦμέν σε, φιλάνθρωπε ἀγαθέ Κύριε, ἐπίφανον τὸ πρόσωπόν σου ἐπὶ τὸν ἄρτον τοῦτον καὶ ἐπὶ τὸ ποτήριον τοῦτο, <ἄ> προεθήκαμεν ἐν ταύτῃ τῇ ἱερατικῇ τραπέζῃ, καὶ

ἀγλάσον αὐτὰ καὶ μεταποίησον, ἵνα ὁ μὲν ἄρτος οὗτος γένηται εἰς
τὸ ἅγιόν σου σῶμα, τὸ δὲ ποτήριόν σου αἷμα εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν.

Χάριτι καὶ οἰκτιρμοῖς...

4. BAS bohairique (Vat. copte 17, f. 8r - 9v)

Oratio prologi (προοίμιον) panis et calicis :

Dominator Domine Iesu Christe (Ἰησοῦς Χριστός), comes aeterne
(ἀΐδιος) et Verbum (λόγος) impolluti Patris et Spiritus (πνεῦμα)
sancti : tu enim (γάρ) es panis vivus, qui descendit e caelo et primus
fuisti ponens te agnum immaculatum pro (litt. super) vita mundi
(κόσμος). Oramus et precamur tuam bonitatem (ἀγαθός), amator-
hominum, manifesta tuum vultum super hunc panem et super hunc calicem,
quos posuimus super hanc mensam (τράπεζα) sacerdotalem (ιερατική)
tuam : benedic eos, sanctifica (ἀγιάζω) eos, purifica eos et mutare
eos, ut hic panis quidem (μὲν) fiat tuum corpus (σῶμα) sanctum,
mixtio autem (δέ) quae est in hoc calice tuus sanguis pretiosus, et
fiant nobis omnibus in communionem (μετάληψις) et sanationem et
salutem (σωτηρία) nostrarum animarum (ψυχή) et nostrorum corporum
(σῶμα) et nostrorum spirituum (πνεῦμα). Tu enim (γάρ) es noster
Deus, quem gloria decet (πρέπω) et potestas cum tuo Patre bono
(ἀγαθός) et Spiritu (πνεῦμα) sancto, vivifico et consubstantiali
(ὁμοούσιος) tibi, nunc.

+⁺

Si plusieurs divergences se manifestent entre les trois prières,
leur communauté de structure ne fait par contre aucun doute : une par-
ticiple commençant par les mots ὁ προθεῖς ἑαυτόν a été préfixée à
une formule d'épiclese pour la transformer en une prière de prothèse
ou d'offertoire. La proposition participiale est entièrement d'inspira-
tion néo-testamentaire : προθεῖς fait écho à Rom., III, 25 (ὃν προέθετο

ὁ θεὸς ἰλαστήριον) ; ἀμνὸν ἁμῶν est repris à 1 Petr., I, 19 et ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς à Ioh., VI, 51. Dans BAS alexandrine, cette proposition est renforcée par une autre citation de Ioh., VI, 51 : ὁ ἄρτος ὁ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καταβάς. Pour caractériser l'acte liturgique de la déposition des oblats sur l'autel, BAS alexandrine et MARC ont inséré, à des endroits différents, des relatives commençant par les mots ἃ προεθήκαμεν (BAS alexandrine) et ἐν οἷς σε ὑποδέχεται (MARC) ; le Vat. gr. 1970 présente ici la relative la plus développée : ἃ ἡ παναγία τράπεζα ὑποδέχεται δι' ἀγγελικῆς λειτουργίας καὶ ἀρχαγγελικῆς χοροστασίας καὶ ἱερατικῆς ἱεραουργίας εἰς σὴν δόξαν (48). Le caractère christologique de la prière est accentué dans MARC et BAS alexandrine par l'élargissement de la formule d'invocation. Toutes les additions des deux Liturgies égyptiennes sont absentes de CHR, dont le texte est d'une grande simplicité.

Lorsqu'on analyse le texte de l'épiclese dans les trois témoins du texte, c'est encore la recension de CHR qui apparaît comme la plus primitive. Il y a lieu de rechercher d'abord les éléments communs aux trois Liturgies. La formule ἐπὶ τὸν ἄρτον τοῦτον καὶ ἐπὶ τὸ ποτήριον τοῦτο ne fait pas problème puisqu'elle se retrouve telle quelle dans tous les témoins. Les adjectifs ἄχραντον et τίμιον, qui caractérisent le corps et le sang du Christ dans CHR, sont confirmés par MARC, tandis que BAS alexandrine présente une construction et un texte différents ; on notera cependant que l'expression "tuus sanguis pretiosus" de la version bohaïrique équivaut exactement au passage parallèle de CHR. La formule finale εἰς μετάληψιν ψυχῶν καὶ σωμάτων est également confirmée par MARC et par la version bohaïrique de BAS alexandrine, où l'expression a subi des développements secondaires : "in communionem et sanationem et salutem nostrorum animarum et nostrorum corporum et nostrorum spirituum".

Les différences qui subsistent entre CHR, d'une part, et MARC et

(48) SWAINSON, p. 28, col. de gauche.

BAS alexandrine, d'autre part, sont cependant d'importance et paraissent même, à première vue, irréductibles. L'hypothèse la plus plausible consiste à penser que les divergences en question préexistaient dans les épicleses dont dépendent ces prières. C'est donc vers les textes épiclesiques proprement dits qu'il convient d'orienter maintenant nos recherches pour tenter d'y découvrir les sources de CHR, MARC et BAS alexandrine.

Pour ce qui concerne la prière de CHR, la question serait en grande partie résolue si l'on pouvait accepter les vues récemment exposées par O. H. E. Khs.-Burmester dans le Bulletin de la Société d'archéologie copte. L'auteur pense avoir trouvé dans les feuillets slaves du Sinaï la preuve que la prière de prothèse de CHR faisait anciennement partie de l'anaphore, où elle précédait directement l'épiclese (49). Comme ce témoin est particulièrement intéressant et que nous devons y revenir encore par la suite, nous reproduisons ici la traduction française qu'en a donnée J. Frček (50).

"Prière de saint Basile pour la prothèse du pain.

Le prêtre à voix basse : Seigneur notre Dieu, qui t'es offert toi-même comme agneau irréprochable pour la vie du monde, regarde vers nous et vers ce pain et ce calice, et fais-en ton corps très pur et ton précieux sang.

(IIIr) Nous t'apportons de nouveau ce sacrifice spirituel et non sanglant, et nous te prions, nous faisons des prières et nous supplions, et nous te prions (?) : envoie ton Esprit saint sur nous et sur les donc ici présentés.

(49) BURMESTER, Offertory-Consecratory Prayer, p. 31-32.

(50) FRČEK, Euchologium Sinaïticum, II, p. 606-609. Sur l'Euchologe slave et les feuillets du Sinaï qui en faisaient partie, voir les mises au point récentes de DOSTÁL, Slavonic Liturgy, p. 75, 80-81, 84, 85, 86-87 et DOSTÁL, Eucologe slave, p. 41-50.

Se redressant, le prêtre bénit trois fois les saints dons en disant :
Fais de ce pain le précieux corps de ton Christ en (le) transformant par
ton Esprit saint.

Le diacre : Amen.

Et ce qui se trouve dans ce calice, (fais-en) le précieux sang de
ton Christ en (le) transformant par ton Esprit saint.

Le diacre : Amen.

Qui a été versé pour le salut du monde en vue de la vie éternelle.

Le diacre : Amen.

Le prêtre à voix basse : Pour qu'il procure à ceux qui (en) pren-
dront la vaillance de l'âme, la communion de ton Saint-Esprit, la réa-
lisation du royaume, la confiance en toi, non le jugement ni la condam-
nation".

Quoique la prière de prothèse soit attribuée à Basile, c'est bien
de CHR qu'il s'agit et même d'une recension ancienne du texte, comme
l'atteste le double μεταβαλόν de l'épiclese (51). Mais la prière de
prothèse précède-t-elle vraiment l'épiclese sans solution de continuité,
comme le prétend M. Burmester ? Nous avons intentionnellement signalé
que l'épiclese commence au f. IIIr. En réalité, les f. II et III, tout
en appartenant à un même cahier, ne se suivent pas immédiatement. La
prière de prothèse, copiée au f. IIv, est d'ailleurs amputée de la fin,
ainsi qu'on l'aura sans doute déjà remarqué. Ce n'est donc pas là la
preuve décisive que l'on aurait désirée.

Le renseignement le plus précieux fourni par les feuillets slaves
du Sinaï est sans doute l'attribution de la prière de prothèse à saint
Basile. Elle s'explique probablement par le fait que le rédacteur de
l'Euchologe slave était encore conscient de la provenance égyptienne
de la prière et en connaissait un parallèle dans BAS alexandrine.

(51) Cfr JACOB, Recherches, p. 56 et 73.

Le papyrus copte 150 du British Museum

En vue de cerner de plus près les formules épiciclétiques contenues dans les prières de prothèse de CHR, MARC et BAS alexandrine, il nous faut maintenant nous tourner vers un texte dont l'importance a déjà été soulignée depuis longtemps. Il s'agit du papyrus copte 150 du British Museum, fragment d'anaphore écrit en dialecte sahidique, où se trouvent deux épicleses juxtaposées. Le texte est édité dans CRUM, Coptic manuscripts, p. 35-36 ; nous en donnons ci-dessous une traduction littérale :

... confitemur (ὁμολογέω) tuam resurrectionem (ἀνάστασις)
et tuam ascensionem (ἀνάληψις) et petimus (αἰτέω) a te ut reveles
tuum vultum super hunc panem et hunc calicem (ποτήριον).

Hosanna.

Epiclesis (ἐπίκλησις).

Rogamus et obsecramus (παρακαλέω) te, bone (ἀγαθός), ut
mittas tuum Spiritum (πνεῦμα) sanctum et paraclitum (παράκλητος)
e caelis super hunc panem et id quod in hoc calice < ... > fiat < ... >
Deus et noster rex et noster salvator (σωτήρ) Iesus Christus
(Ἰησοῦς Χριστός), in vitam et remissionem omni qui sumet ex eo.

Hoc est in veritate.

Et id quod est in hoc calice (ποτήριον) ut fiat tuus sanguis
pretiosus, tu, noster Dominus et noster salvator (σωτήρ) Iesus
Christus (Ἰησοῦς Χριστός), in vitam et remissionem omni qui sumet
ex eo.

Hoc est in veritate.

Rogamus et obsecramus (παρακαλέω) te ...

Des deux épicleses du papyrus de Londres, la première est christologique et reliée à l'anamnèse par le biais du verbe αἰτέω . La seconde, pneumatologique, a fini par supplanter l'ancienne épiclese, de laquelle n'a subsisté que la première partie. Ce qui en a été conservé suffit pourtant à rendre compte partiellement de la formule épiciclétique des

prières de MARC et de BAS alexandrine, dont le début est presque identique à l'introduction de la deuxième épiclese du papyrus : δεόμεθα καὶ παρακαλοῦμέν σε, φιλόνηρωπε ἀγαθέ.

Dans la prière de CHR, trois variantes importantes apparaissent par rapport au texte de MARC et BAS alexandrine : l'absence de verbes de demande, le simple verbe ἔφιδε au lieu de l'expression ἐπίφανον τὸ πρόσωπόν σου, la présence du complément ἐφ' ἡμᾶς avant la mention du pain et du calice. Ces divergences ne trouvent pas d'explication suffisante dans le papyrus de Londres. Il est donc nécessaire que nous cherchions d'autres parallèles.

L'épiclese de l'anaphore de MARC

Les anaphores de type égyptien comportent deux épicleses, dont l'une est située avant le récit de l'institution et l'autre après l'anamnèse. C'est de cette deuxième épiclese qu'il sera question dans les lignes qui suivent. Les problèmes posés par ce texte difficile ont été élucidés de manière quasi définitive par le P.H. Engberding dans le cadre de son étude sur le texte de MARC (52). Nous pouvons, en conséquence, limiter notre exposé aux aspects de la question qui intéressent directement la prière de prothèse de CHR. Voici donc la seconde épiclese de MARC, d'après BRIGHIMAN, p. 133-134 :

... καὶ δεόμεθα καὶ παρακαλοῦμέν σε, φιλόνηρωπε ἀγαθέ, ἐξαπόστειλον ἐξ ὕψους ἀγίου σου, ἐξ ἐτοίμου κατοικητηρίου σου, ἐκ τῶν ἀπεριγράπτων κόλπων σου, αὐτὸν τὸν παράκλητον, τὸ πνεῦμα τῆς ἀληθείας τὸ ἅγιον, τὸ κύριον καὶ ζωποιοῦν, τὸ ἐν νόμῳ καὶ προφήταις καὶ ἀποστόλοις λαλήσαν, τὸ πανταχοῦ παρὸν καὶ τὰ πάντα πληροῦν ἐνεργοῦν τε αὐτεξουσῶς καὶ οὐ διακονικῶς ἐφ' οὓς βούλεται τὸν ἁγιασμὸν εὐδοκίᾳ τῆ σῆ, τὸ ἀπλοῦν τῆ φύσει, τὸ πολυμερὲς

(52) ENGBERDING, Markusliturgie, p. 57-68.

τὴν ἐνέργειαν, τὴν τῶν θεῶν χαρισμάτων πηγὴν, τὸ σοὶ ὁμοούσιον, τὸ <ἐκ σοῦ> ἐπιπορευόμενον, τὸ σύνθρονον τῆς βασιλείας σου καὶ τοῦ μονογενοῦς σου υἱοῦ, τοῦ κυρίου καὶ θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν καὶ παμβασιλέως ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἔφιδε ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὸν ἄρτον τοῦτον καὶ ἐπὶ τὸ ποτήριον τοῦτο, ἵνα αὐτὰ εὐλογήσῃ καὶ ἀγιάσῃ καὶ τελειώσῃ ὡς παντοδύναμος θεός, καὶ ποιήσῃ τὸν μὲν ἄρτον σῶμα, τὸ δὲ ποτήριον αἷμα τῆς καινῆς διαθήκης αὐτοῦ τοῦ κυρίου καὶ θεοῦ καὶ σωτῆρος καὶ παμβασιλέως Ἰησοῦ Χριστοῦ ἵνα γένωνται πᾶσιν ἡμῖν τοῖς ἐξ αὐτῶν μεταλαμβάνουσιν

Comme dans le papyrus de Londres, ici aussi, l'on retrouve deux épicleses, lesquelles, au lieu d'être simplement juxtaposées, sont intimement imbriquées l'une dans l'autre au point de rendre la construction boiteuse : ἐξαπόστειλον ... τὸ πνεῦμα ... ἔφιδε ἐφ' ἡμᾶς ... ἵνα αὐτὰ εὐλογήσῃ κτλ.

Une épiclese pneumatologique, dont l'essentiel provient de JAC (53) et a été enrichi de nombreux attributs relatifs à l'Esprit-Saint, a supplanté l'ancienne épiclese christologique sans que le rédacteur de MARC ait pu se résigner à faire disparaître complètement cette dernière. Ce qu'il en reste correspond parfaitement à la première partie de la formule épiclestique de la prière de prothèse attestée par l'Euchologe Barberini ; elle est, de plus, fort apparentée à la première épiclese du papyrus copte 150 du British Museum.

La seconde partie de l'épiclese primitive de MARC est tombée pour faire place à la suite de l'épiclese pneumatologique inspirée de JAC : ἵνα αὐτὰ εὐλογήσῃ καὶ ἀγιάσῃ. Cette partie étant aussi absente de la première épiclese du papyrus de Londres, nous manquons de parallèles spécifiquement épiclestiques dont on puisse dire qu'ils sont la source de la dernière partie de la prière du Barber. gr. 336. Cependant, l'accord

(53) ENGBERDING, Markusliturgie, p. 66-67 ; LIETZMANN, Messe, p. 78-79.

global des prières de CHR, MARC et BAS bohaïrique sur ce point permet de penser, sans grand risque d'erreur, que le texte en est aussi archaïque que celui de la première partie. Il est même fort probable que les parties perdues des épicleses du papyrus sahidique et de MARC étaient, à peu de chose près, identiques au texte de CHR.

Conclusion

La prière de prothèse de l'Euchologe Barberini nous a conservé intégralement, sous une forme textuelle très dépouillée et très archaïque, une ancienne épiclese christologique égyptienne, qui n'est peut-être rien d'autre que l'épiclese primitive après l'anamnèse de MARC. L'adaptation de cette épiclese en prière de prothèse a également vu le jour sur le sol égyptien (54). Là encore, le texte du Barber. gr. 336 est le plus ancien de tous ceux qui ont été conservés. L'attribution de la prière à saint Basile dans les feuillets slaves du Sinaï montre, selon toute vraisemblance, que le souvenir de son origine alexandrine était encore vivant lorsqu'elle a été introduite dans CHR.

§ 7.- La prière de l'entrée

Comme la prière de prothèse, la prière d'entrée du Barber. gr. 336 est tout à fait différente de la formule actuelle, reprise à BAS. Alors que cette dernière est allégorique et basée sur l'idée de liturgie céleste (55), la prière de l'Euchologe Barberini, réaliste et très concise, donne l'impression d'être un texte extrêmement ancien. En voici

(54) Nous ne nous attardons pas ici sur l'intention théologique qui a présidé à la création de la prière (quelques remarques dans LIETZMANN, Messe, p. 84) ; nous y reviendrons à l'occasion du chapitre consacré aux développements du texte de CHR à Reggio et en Sicile au XIIe siècle (cfr ci-dessous, p. 395-396).

(55) D'après le P. J. Mateos, il pourrait s'agir d'une ancienne prière d'accès au sanctuaire, celui-ci symbolisant les régions célestes dans la Mystagogie de saint Maxime le Confesseur (MATEOS, Evolution historique, II, p. 151 ; cfr SCHULZ, Byzantinische Liturgie, p. 85 et BORNERT, Commentaires byzantins, p. 119.

la traduction (56) :

"Bienfaiteur et artisan de la création tout entière, recevez l'Eglise qui s'avance et accomplissez ce qui convient à chacun et conduisez(-nous) tous à la perfection et rendez-nous dignes de votre royaume".

Une recension plus longue de la prière d'entrée de CHR se trouve dans JAC (57) et PIERRE (58). Récemment, le P. H. Engberding a tenté de démontrer par l'analyse comparative des trois textes que la rédaction primitive était celle de JAC et de PIERRE (59). Mais l'examen attentif des témoins grecs de la prière conduit, à notre avis, à un résultat inverse, que confirme sans appel possible le recours à l'ancienne version géorgienne de JAC (60).

Deux mss géorgiens nous ont conservé la prière en question. Le Gratz géorgien 4 a été copié par Jean Zosime en 985 au monastère de Sainte-Catherine au Sinaï ; il reproduit un exemplaire dont les caractères archaïques ne correspondaient plus avec les usages liturgiques de la fin du Xe siècle, comme l'atteste le colophon de Jean Zosime (61). Le Tiflis A 86 est un ms. du Xe - XIe siècle, qui, malgré quelques divergences, dépend certainement du même archétype que le précédent (62). Selon M. Tarchnišvili, la version géorgienne de JAC, faite sur le texte grec, a vu le jour au VIIe - VIIIe siècle dans le patriarcat de Jérusa-

(56) Texte dans BRIGHTMAN, p. 312 (cfr ci-dessous).

(57) MERCIER, p. 162.

(58) CODRINGTON, Saint Peter, p. 145-146.

(59) ENGBERDING, Angleichung, p. 109-111.

(60) JACOB, Eisodosgebet, p. 35-38.

(61) Sur le Gratz géorgien 4, voir JACOB, Variantes, p. 292-293 et note 7 (bibliographie du ms.). Les feuillets manquants du codex ont été retrouvés à Prague et édités par JEDLIČKA, Prager Fragment, p. 183-196 ; on y trouve notamment la prière de l'entrée dont il est question ici (JEDLIČKA, Prager Fragment, p. 193, n° 6).

(62) Sur ce ms., voir JACOB, Variantes, p. 293 et notes 10-11 ; il a été édité par KEKELIDZE, Arhieratikon ; traduction anglaise par CONYBEARE-WARDROP, Georgian Version, I, p. 396-410 et II, p. 155-173.

lem (63). L'étude systématique de la version géorgienne ancienne reste encore à faire ; nous avons déjà montré son intérêt à propos de la prière après l'évangile et pour ce qui concerne les rites finaux de la Liturgie (64).

Nous donnons ci-dessous le texte de la prière d'après les cinq témoins que nous venons d'évoquer, soit CHR, JAC, PIERRE et les deux mss géorgiens. Les différentes parties de la prière sont désignées par des chiffres en exposant qui nous serviront lors de la discussion des variantes.

1. CHR (BRIGHTMAN, p. 312)

Εὐχὴ τῆς εἰσόδου.

¹ Εὐεργέτα καὶ τῆς κτίσεως πάσης δημιουργέ,
² πρόσδεξαι προσιοῦσαν τὴν ἐκκλησίαν ³ καὶ ἐνάστου τὸ συμφέρον
ἐκπλήρωσον καὶ ἄγαγε πάντας εἰς τελειότητα ⁴ καὶ ἀξίους ἡμᾶς
ἀπέργασαι τῆς βασιλείας σου,
⁶ χάριτι καὶ οἰκτιρμοῖς καὶ φιλανθρωπῶ τοῦ μονογενοῦς σου
υἱοῦ μεθ' οὗ εὐλογητὸς εἶ.

2. Cod. Tiflis A 86 (KEKELIDZE, *Arhieratikon*, p. 8)

Oratio prima.

¹ Benigne rex, omnium creaturarum opifex, ² suscipe (id) quod
offerunt manu Christi tui per ecclesiam tuam ³ et uniuscuiusque utile
perfice et duc omnes ad-perfectionem consequendam ⁴ et dignos fac nos
gratia et sanctificatione tua,
⁶ quia Deus misericors es et hominum-amator et tibi gloriam
offerimus Patri et Filio (et) sancto ...

(63) TARCHNISVILI, *Jakobosliturgie*, p. 53.

(64) Cfr JACOB, *Variantes*, p. 291-298 et JACOB, *Skeuophylakion*, p. 54-59.

3. Gratz géorgien 4 (JEDLIČKA, Prager Fragment, p. 193)

Oratio super incensum. Diaconus litaniam faciat. Sacerdos hanc orationem pronuntiet :

¹ Benigne rex omnium et omnium creaturarum opifex, ² suscipe sacrificium (ab illis) qui offerunt tibi per Christum tuum et ex ecclesia tua ³ uniuscuiusque utile perfice et duc omnes ad-perfectionem consequendam ⁴ et dignos fac nos gratia et sanctificatione tua,

⁶ quia Deus misericors et hominum-amator es et tibi gloriam offerimus Patri et Filio (et) sancto ...

4. JAC (MERCIER, p. 162)

Εἶτα ἄρχεται τῶν εὐχῶν·

¹ Εὐεργέτα καὶ βασιλεῦ τῶν αἰώνων καὶ τῆς κτίσεως ἀπάσης δημιουργέ, ² πρόσδεξαι προσιοῦσάν σοι διὰ τοῦ Χριστοῦ σου τὴν ἐκκλησίαν σου· ³ ἐκάστῳ τὸ συμφέρον ἐμπλήρωσον, ἄγαγε πάντας εἰς τελειότητα ⁴ καὶ ἀξίους ἡμᾶς ἀπέργασαι τῆς χάριτος τοῦ ἁγιασμοῦ σου, ⁵ ἐπισυνάγων ἡμᾶς ἐν τῇ ἀγίᾳ σου καθολικῇ καὶ ἀποστολικῇ ἐκκλησίᾳ, ἣν περιεποίησω τῷ τιμῷ αἵματι τοῦ μονογενοῦς σου υἱοῦ κυρίου δὲ καὶ θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ,

⁶ μεθ' οὗ εὐλογητὸς εἶ καὶ δεδοξασμένος σὺν τῷ παναγίῳ...

5. PIERRE (CODRINGTON, Saint Peter, p. 145-146)

Εὐχὴ τῆς εἰσόδου.

¹ Εὐεργέτα τῶν ὅλων καὶ πάσης κτίσεως δημιουργέ, ² πρόσδεξαι προσιοῦσαν τὴν ἐκκλησίαν σου ³ καὶ ἐκάστου τὸ συμφέρον ἐμπλήρωσον καὶ ἄγαγε πάντας εἰς τὴν τελειότητα ⁴ καὶ ἀξίους ἡμᾶς ἀπέργασαι τῆς βασιλείας σου, ⁵ διὰ τῆς χάριτος τοῦ ἁγιασμοῦ σου ἐπισυνάγων ἡμᾶς ἐν τῇ ἀγίᾳ σου καθολικῇ καὶ ἀποστολικῇ ἐκκλησίᾳ, ἣν

περιποιήσω τῷ τιμίῳ αἵματι τοῦ μονογενοῦς σου υἱοῦ,
⁶ μεθ' οὗ εὐλογητὸς εἶ σὺν τῷ παναγῶ...

Les rubriques des mss grecs et géorgiens de JAC témoignent des nouvelles fonctions que la prière d'entrée a assumées dans cette Liturgie. Elle a été transformée en prière d'encens dans la version géorgienne, ainsi que l'atteste explicitement la rubrique du ms. de Gratz ("Oratio super incensum") ; la rubrique "Oratio prima" du Tiflis A 86 provient de ce qu'elle est suivie d'une seconde prière d'encens (65).

La rubrique de JAC grecque (Vat. gr. 2282) est assez vague : "Ensuite, il commence les prières". En réalité, elle désigne la première des trois prières d'entrée que comporte JAC grecque. Comme il serait trop long de nous livrer ici à une analyse détaillée des rites initiaux de JAC, nous nous contenterons d'en tracer une brève esquisse, en prenant pour guide le Par. gr. 2509 (XVe siècle) (66) ; bien qu'il soit relativement récent, ce ms. a conservé, en effet, une structure relativement archaïque, plus claire que celle transmise par le Vat. gr. 2282. Voici la suite des rubriques, telles qu'on peut les lire dans le Par. gr. 2509 :

a) "Prière de l'encens de l'entrée de l'enarxis" (BRIGHTMAN, p. 32, l. 2) ; "Prière de l'enarxis" (BRIGHTMAN, p. 32, l. 15 : il s'agit de la prière d'entrée primitive étudiée ici). b) "Le prêtre (dit) la prière de l'encens de l'entrée de la synaxe" (BRIGHTMAN, p. 32, l. 27) ; "Le prêtre enchaîne avec (cette) prière" (BRIGHTMAN, p. 32, l. 35 : seconde

(65) KEKELIDZE, *Arhieratikon*, p. 9 ; cette seconde prière d'encens porte le titre "Oratio tertia super incensum" dans le ms. de Gratz (cfr JEDLIČKA, *Prager Fragment*, p. 193, n° 7).

(66) C'est le ms. utilisé par BRIGHTMAN, p. 31-68 pour son édition de JAC ; d'après Brightman, la source du Par. gr. 2509, pour JAC, remonterait au XIIIe siècle (cfr BRIGHTMAN, p. LI).

prière d'entrée accompagnant l'entrée du clergé dans l'église). c) "Le prêtre dit cette prière (en allant) des portes jusqu'au sanctuaire" (BRIGHTMAN, p. 33, l. 9-10 : prière de l'entrée au sanctuaire) ; "Après être entré au sanctuaire, le prêtre dit : Paix à tous" (BRIGHTMAN, p. 33, l. 32-33).

Comme on le voit, JAC grecque a regroupé l'entrée à l'église (b) et l'accès au sanctuaire (c), dont la fonction est primitivement bien distincte puisque la première précède les lectures et que le second commence l'action eucharistique proprement dite. De plus, JAC grecque a créé un rite propre d'enarxis, où la prière "Bienfaiteur, roi des siècles" - primitivement destinée à l'entrée à l'église - a trouvé place.

Passons maintenant à l'examen du texte de la prière.

1) L'addition βασιλεῦ τῶν αἰώνων, reprise à 1 Tim., I, 17 et attestée uniquement par JAC grecque, est manifestement secondaire ; peut-être, la source doit-elle en être recherchée dans le début du Post-Sanctus de l'anaphore de cette Liturgie (67). Le géorgien rend le grec εὐεργέτα par l'expression "benigne rex" ("saḥiero meup 'eo"), dans le souci possible d'éviter l'emploi inélégant du participe substantifié "ket 'ilismqop 'elo" ("benefaciens") en début de prière. L'addition τῶν ὅλων de PIERRE est également secondaire, mais peut se prévaloir sans doute d'une certaine antiquité, comme le suggère l'accord du Gratz géorgien 4.

2) Le texte primitif est celui de CHR, qui frappe par sa simplicité ; PIERRE lui est directement apparentée. La phrase de JAC grecque est alourdie par la multiplication des pronoms personnels (σοι ... σου ... σου) ; l'insertion de la mention du Christ dans le texte de JAC remonte vraisemblablement assez haut car elle est confirmée par les deux témoins

(67) BRIGHTMAN, p. 51, l. 6 ; MERCIER, p. 200, l. 8.

géorgiens. C'est ici que les mss géorgiens ont introduit l'idée d'offrande destinée à transformer la formule primitive en prière d'encens ; l'introduction des compléments "(id) quod offerunt" (Tiflis A 86) et "sacrificium (ab illis) qui offerunt tibi" (Gratz géorgien 4) a entraîné la modification de la fonction du complément primitif ἐκκλησῶν.

3) La liaison des impératifs au moyen de καὶ, attestée à la fois par CHR et les témoins géorgiens de JAC, doit être préférée à l'asyndète de JAC grecque ; la même chose vaut pour le génitif ἐκάστου contre le datif de JAC grecque.

4) CHR et JAC se distinguent radicalement par le complément dépendant de ἀξίους ἀπέργασαι ; rien ne permet de partager les deux leçons, irréductibles l'une à l'autre du point de vue textuel mais fort proches pour le sens : en effet, tant le "royaume" que la "grâce de la sanctification" sont des fruits de l'eucharistie, dont l'obtention est implorée dans plusieurs prières des Liturgies grecques (68). Il est donc plus que probable que les leçons de CHR et JAC sont toutes deux primitives (69).

5) L'absence de la proposition participiale ἐπισυνάγων κτλ dans CHR et JAC géorgienne prouve à l'évidence qu'il s'agit là d'une addition secondaire (70), limitée à JAC grecque et à PIERRE. Les éléments

(68) Pour le "royaume", voir, entre autres citations, BRIGHTMAN, p. 65, l. 8-9, 68, l. 3 (JAC), 317, l. 27, 330, l. 17, 338, l. 20 (CHR) ; pour la "sanctification", voir BRIGHTMAN, p. 54, l. 15, 65, l. 7-8 et 34, 68, l. 11 (JAC), 134, l. 23, 141, l. 14, 143, l. 11 (MARC), 342, l. 21 (BAS). On notera également que l'expression "royaume des cieux" est plus répandue que le simple "royaume" et tend à le remplacer un peu partout : ainsi, par exemple, dans l'anaphore de CHR (cfr JACOB, Recherches, p. 56, n° 12, 73, l. 75 et 83, l. 75).

(69) Dom Engberding pense que la leçon "royaume" est une interpolation secondaire due au rédacteur de PIERRE ; plus tard, le rédacteur de CHR aurait laissé tomber tout ce qui, dans PIERRE, suit le mot "royaume" (ENGBERDING, Angleichung, p. 111). L'opinion erronée du P. Engberding provient de ce qu'il est convaincu de la parenté complète unissant PIERRE à JAC, alors que la première partie de la prière de PIERRE - jusqu'à "royaume" inclusivement - est reprise à CHR et la seconde seulement à JAC (cfr ci-dessous, n° 5).

(70) Les deux témoins géorgiens de JAC ne sont pas utilisés dans l'article de Dom Engberding (ENGBERDING, Angleichung, p. 109-111).

en sont d'ailleurs en grande partie des citations bibliques (Ps. CV, 47 ; Act., XX, 28 ; 1 Petr., I, 19), ce qui est souvent le signe d'une composition récente ; d'autre part, les premiers mots de l'addition ("en nous agrégeant à votre Eglise sainte, catholique et apostolique") seraient mieux à leur place dans le cadre d'une prière pour les catéchumènes (71) et semble en régression par rapport au sens de l'expression "l'Eglise qui s'avance", où sont englobés le clergé, les fidèles et les catéchumènes ; les épithètes christologiques jointes à $\nu\iota\omicron\upsilon$ dans JAC grecque y sont fréquentes sous cette triple forme (72).

La manière dont PIERRE rattache cette proposition participiale à ce qui précède ne laisse subsister aucun doute sur son origine. Le noyau de la prière de PIERRE est constitué par la formule chrysostomienne jusqu'au complément "de ton royaume" inclusivement ; par la suite, un correcteur de PIERRE a emprunté à JAC grecque la participiale qui manquait à CHR, mais il a mal coupé le texte en reprenant aussi le complément $\tau\eta\varsigma \chi\acute{\alpha}\rho\iota\tau\omicron\varsigma \tau\omicron\upsilon \acute{\alpha}\gamma\iota\alpha\sigma\mu\omicron\upsilon \sigma\omicron\upsilon$, auquel il a préfixé la préposition $\delta\iota\grave{\alpha}$ pour éviter la juxtaposition des deux génitifs.

6) Il est impossible de dire quelle était la doxologie primitive de la prière étant donné que CHR, JAC géorgienne et JAC grecque ont ici des leçons divergentes. Cependant, on notera que la doxologie de JAC grecque est en étroite dépendance de l'addition secondaire qui précède et n'offre donc pas autant de garanties que celles de CHR ou de JAC géorgienne.

Conclusion

De tous les témoins qui nous ont conservé l'ancienne prière d'entrée

(71) Parallèles dans BRIGHTMAN, p. 5, l. 24 (Constitutions Apostoliques), 315, l. 20-21 (BAS), 315, l. 26-28 (CHR).

(72) MERCIER, p. 164, l. 23, 184, l. 1, 198, l. 12-13, 220, l. 16, 222, l. 24, 228, l. 25-26, 234, l. 8, 238, l. 14-15, 240, l. 14-15.

syro-palestinienne Εὐεργέτα, c'est le Barber. gr. 336 qui présente la forme textuelle la plus archaïque, fort proche sans doute de l'original. Pour autant qu'on puisse le dire avec précision, la date à laquelle la prière a été détachée du tronc syro-palestinien pour être greffée sur CHR ne doit pas être plus tardive que le VIIe siècle (73).

§ 8.- La prière du Trisagion

La troisième prière caractéristique de CHR dans l'Euchologe Barberini est celle du Trisagion, texte parfois difficile et rocailleux dont voici la traduction (74) :

¹ "Saint des saints, notre Dieu, qui seul êtes saint et reposez parmi les saints, vous êtes saint, vous qui possédez en vous-même la gloire insurpassable.

² Saint est Dieu, qui par sa parole a constitué toutes choses !

³ Saint est Dieu, que les animaux tétramorphes glorifient de leur voix incessante !

⁴ Saint est Dieu, qui est adoré et glorifié par la foule des saints anges et archanges tremblant de son invisibilité !

⁵ Saint est Dieu, qui d'un oeil insensible au sommeil regarde les Chérubins aux yeux nombreux, à la voix jamais silencieuse, et incline son oreille !

⁶ Saint est Dieu, qui est porté par les Séraphins aux six ailes et reçoit l'hymne triomphale qu'ils chantent en faisant battre leurs propres ailes ; Saint, saint, saint est le Seigneur des armées !

⁷ Car vous-même êtes saint, ô notre Dieu, que les Principautés et les Puissances (et) les Dominations adorent dans le ciel et que les hommes sur terre louent et vénèrent.

(73) C'est l'époque où la version géorgienne a vu le jour.

(74) Texte dans BRIGHTMAN, p. 313-314.

⁸ Vous-même, ami des hommes, recevez également de notre bouche de pécheurs l'hymne trois fois sainte, qui (vous) est offerte par nous et par tout votre peuple, et faites descendre sur nous la richesse de votre miséricorde et (de) votre pitié, par l'intercession de la sainte mère de Dieu et de tous les saints qui depuis les siècles vous furent agréables".

L'origine de cette prière reste obscure bien que sa présence dans la cérémonie de la Bénédiction des eaux du Nil semble devoir lui assigner de prime abord une origine égyptienne (75). La Bénédiction des eaux du Nil n'a été conservée intégralement que dans la tradition liturgique melkite (76) ; les mss sont de deux langues, grecque et syriaque.

1. Tradition syriaque

Elle est représentée par un unique ms., le Ms. Or. 4951 du British Museum (XIIe - XIIIe siècle) (77), écrit en dialecte syro-palestinien. Le texte de la Bénédiction des eaux du Nil a été édité et traduit en anglais par G. Margoliouth (78) ; le reste du ms. a été édité plus tard par M. Black (79), qui ne reprend pas la Bénédiction des eaux du Nil, se contentant d'apporter quelques retouches à la traduction de

-
- (75) Dans le cadre des études sur CHR, le mérite revient à Dom Engberding d'avoir, pour la première fois, attiré l'attention sur la présence de la prière dans le rituel de la Bénédiction des eaux du Nil (cfr ENGBERDING, *Angleichung*, p. 106, note 5).
- (76) ENGBERDING, *Nil*, p. 14-15 ; sur les fragments sahidiques, voir ci-dessous, note 92. Sur les fêtes de la crue du Nil, outre l'article de Dom Engberding (ENGBERDING, *Nil*, p. 1-33), on verra également l'ouvrage récent de BONNEAU, *Crue du Nil*, et les intéressantes réflexions de R.-G. Coquin sur les rapports entre le culte de la crue du Nil et la fête de l'Epiphanie en Egypte (cfr COQUIN, *Epiphanie*, p. 163-170).
- (77) Description dans MARGOLIOUTH, *Nile*, p. 677-684 et BLACK, *Rituale*, p. 1-6.
- (78) MARGOLIOUTH, *Nile*, p. 695-710 (texte syriaque) et 711-727 (traduction anglaise).
- (79) BLACK, *Rituale*.

Margoliouth (80). Selon toute probabilité, le Ms. Or. 4951 représente une tradition liturgique sinaïtique ou palestinienne (81).

2. Tradition grecque

Les mss grecs de la Bénédiction des eaux du Nil sont relativement récents :

a) Sin. gr. 974 (a. D. 1510) : ce codex a servi à l'édition princeps de la recension grecque par Dmitrievski en 1901 (82) ; le texte de Dmitrievski est réimprimé tel quel dans le "Rituale Melchitarum" de M. Black (83).

b) Cod. 46 de la Bibliothèque du Patriarcat grec orthodoxe au Caire (anciennement 94. FM^o) : il s'agit d'un ms. du XIV^e siècle, dont A. Papadopoulos-Kerameus a édité la Bénédiction des eaux du Nil en 1909 (84).

Nous ne tenons pas compte ici de deux acolouthies de composition récente. La première, oeuvre du patriarche Gerasime I^{er} (1621-1636), est intitulée 'Ακολουθία ὑπὲρ τῆς ἀναβάσεως τοῦ Νεῖλου ; elle a été éditée par Papadopoulos-Kerameus d'après le cod. 144 de la Bibliothèque du Patriarcat grec au Caire (a. D. 1822) (85). Le cod. 307 de la même bibliothèque (a. D. 1790) contient une autre acolouthie ἐπὶ τῆς τοῦ Νεῖλου ἀναβάσεως, dont le texte a été publié par

(80) BLACK, Rituale, p. 35-36.

(81) Voir BLACK, Rituale, p. 6-9. Sur le "Rituale Melchitarum", voir aussi les remarques du P. Engberding (ENGBERDING, Weiheriten, p. 38-51).

(82) Description de l'euchologe dans DMITRIEVSKI, II, p. 668-705 ; texte de la Bénédiction des eaux du Nil = p. 684-691 (prière du Trisagion = p. 686).

(83) BLACK, Rituale, p. 28-35 (prière du Trisagion = p. 30).

(84) PAPAPOULOS-KERAMEUS, Varia graeca sacra, p. 184-202 (prière du Trisagion = p. 191) ; Papadopoulos-Kerameus donne, sous le sigle S, les variantes du Sin. gr. 974. Description du ms. dans MOSCHONAS (RICHARD, I, 106), p. 61-62.

(85) PAPAPOULOS-KERAMEUS, Varia graeca sacra, p. 202-212. Description du ms. dans MOSCHONAS (RICHARD, I, 106), p. 138-139.

Dmitrievski (86).

A propos de la Bénédiction des eaux du Nil, il convient de faire remarquer tout d'abord qu'il s'agit d'une cérémonie fictive, du moins dans les trois mss cités ci-dessus. Elle est fictive en ce sens qu'elle ne se déroule pas sur les berges du Nil mais autour d'un simple bassin rempli d'eau (87) :

καὶ ἐξέρχεται ὁ ἀρχιερεὺς σὺν τῷ κλήρῳ ... καὶ ἔρχονται ἕως τῆς λεκάνης τῶν νερῶν (88).

Alors qu'elle fait défaut dans le texte syriaque, la prière du Trisagion du Barber. gr. 336 apparaît dans la tradition grecque sous une forme textuelle pratiquement identique à celle de CHR. La seule divergence digne d'être relevée consiste dans l'addition d'un incipit supplémentaire avant les premiers mots de la prière :

Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ τὰ πάντα συστησάμενος (ὁ πάντα ποιησάμενος) τῇ ἀκαταλήπτῳ σου σοφίᾳ (89).

Cet incipit semble être une reprise de la participiale qui suit le premier "Saint est Dieu" : ὁ τὰ πάντα λόγῳ συστησάμενος.

Il est possible que le désir d'insister sur l'idée de création, présente tout au long de la cérémonie, soit à l'origine de l'addition.

Le fait que la prière manque dans le ms. syriaque nous invite à poser la question de savoir si son emploi dans la Bénédiction des eaux du Nil grecque peut se prévaloir d'une longue pratique ou si, au contraire,

(86) DMITRIEVSKI, II, p. 982-991. Description du ms. dans MOSCHONAS (RICHARD, I, 106), p. 272-273.

(87) Voir ENGBERDING, Nil, p. 25-26.

(88) DMITRIEVSKI, II, p. 685.

(89) DMITRIEVSKI, II, p. 686 ; entre parenthèses, la leçon du cod. 46 du Caire (PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Varia graeca sacra, p. 191).

il ne s'agirait pas d'un emprunt récent à la Liturgie eucharistique byzantine. En l'absence de témoignages anciens et décisifs, nous en sommes réduit à formuler quelques prudentes hypothèses.

La cérémonie de la Bénédiction des eaux du Nil est ancienne et remonte sans aucun doute à l'époque pré-chalcédonienne (90). Bien que le rituel n'en ait pas été conservé comme tel dans l'Eglise copte monophysite, il en existe cependant des vestiges indubitables que le P. H. Engberding a soigneusement relevés (91). La cérémonie copte comportait certainement le chant du Trisagion : c'est ainsi qu'un fragment sahidique du Borg. copte 109/105 donne le texte d'un Trisagion "sur l'eau" (92). Les cérémonies de la bénédiction des eaux étant en général bâties sur le schéma des Liturgies eucharistiques (93), la place du Trisagion dans la liturgie des eaux du Nil était vraisemblablement avant l'évangile. Etait-il accompagné d'une prière ? La chose est probable mais invérifiable.

Le texte grec de la Bénédiction des eaux du Nil est fortement byzantinisé, comme le P. Engberding l'a clairement montré à propos de l'ecténie. après l'évangile (94). C'est également le cas de toute la partie

(90) Cfr ENGBERDING, Nil, p. 15.

(91) ENGBERDING, Nil, p. 15-20.

(92) Signalé par ENGBERDING, Nil, p. 20 (d'après Zoega). Le Borg. copte 109/105 contient plusieurs fragments bilingues (grec-sahidique) de la Bénédiction des eaux du Nil, auxquels appartient le Trisagion signalé par Zoega. Au f. 2, est conservé le début du rituel du "dimanche sur l'eau", dont voici la rubrique initiale : "Dominica super aquam, antequam venit tempus congregationis, Trisagium super Acta". Le fragment suivant, commençant au f. 3 r, présente une rubrique à peu près identique et contient, entre autres choses, des diakonika de BAS (cfr COQUIN, Concélébration, p. 40).

(93) Voir, par exemple, SAUGET, Bénédiction, p. 331-333.

(94) ENGBERDING, Nil, p. 29-31.

qui précède les lectures et qui nous intéresse plus particulièrement ici. Le fonds égyptien primitif a été intégré dans un faisceau de rites typiquement byzantin, où l'on retrouve la grande et la petite synaptè ainsi que l'office des trois antiphones (95). Comme dans la messe byzantine aux jours de baptême, le Trisagion est remplacé par le tropaire Ὅσοι εἰς Χριστόν (96) ; ce dernier est introduit par la doxologie de la prière du Trisagion, détachée de sa place naturelle et déplacée avant la prière elle-même pour servir de signal au peuple ou aux chantres qui doivent entonner le tropaire. Cet usage commence à s'introduire en Italie méridionale dans le courant du XIIe siècle (97), mais n'a pas encore droit de cité à Constantinople vers 1175, lorsque Léon Toscan y traduit CHR (98). On voit par là que la byzantinisation de la Bénédiction des eaux du Nil - laquelle n'a pu se faire qu'à partir de Constantinople - n'est probablement pas antérieure au XIIIe siècle.

Faut-il conclure de tout cela que la prière du Trisagion a été empruntée aux Byzantins par les Melkites égyptiens ? Nous ne le pensons pas. D'une part, comme nous le verrons par la suite, Constantinople n'a jamais connu d'autre prière du Trisagion que l'actuelle, c'est-à-dire celle de BAS ; d'autre part, le dernier témoin italo-grec de la prière Ἄγλα ἄγλων est le Grottaf. Z. d. II, daté de 1090 (99). Les Melkites, éprouvant au XIIIe siècle le besoin d'introduire une prière du Trisagion dans le rituel de la Bénédiction des eaux du Nil, auraient donc dû reprendre normalement la formule byzantine alors en usage, soit Ὁ θεὸς ὁ ἅγιος . S'ils ne l'ont pas fait, ce ne peut être que parce qu'ils avaient sous la main une formule provenant d'un fonds euchologique local ,

(95) DMITRIEVSKI, II, p. 684-686.

(96) DMITRIEVSKI, II, p. 686. Sur le tropaire baptismal "Quicumque in Christo", voir MATEOS, Typicon, II, p. 310.

(97) Les plus anciens témoins de la transposition de la doxologie de la prière du Trisagion semblent être les mss du groupe de Reggio et Messine, au milieu du XIIe siècle : Grottaf. G. b. II, Bodl. Auct. E. 5. 13, Vat. gr. 1811 (a. D. 1147).

(98) Cfr JACOB, Léon Toscan, p. 144-145.

(99) Sur ce ms., voir ci-dessous, p. 192-196.

à laquelle ils gardaient un attachement traditionnel.

Structure de la prière du Trisagion

Il n'est pas inutile de nous attarder un instant aux problèmes posés par la structure de la prière de CHR. Le schéma est le suivant : après l'invocation initiale (= 1), vient s'intercaler une série de cinq acclamations commençant par les mots "Saint est Dieu" (= 2-6), série que termine une phrase introduite par les mots "Car tu es saint, ô notre Dieu" (= 7) ; suit enfin la demande faite à Dieu d'accepter l'hymne trois fois sainte (= 8).

Toute différente est la prière de BAS qui, entre l'invocation et la demande finale insère une série de propositions participiales, dont le contenu peut se résumer en trois points : la création, la miséricorde de Dieu à l'égard du pécheur, la grâce accordée à l'homme de pouvoir offrir la Liturgie (100).

En comparant les deux textes, on pourrait être tenté, à première vue, de voir dans les acclamations de CHR une interpolation postérieure qui vient rompre le déroulement logique de la prière. Il convient donc que nous recherchions les textes parallèles susceptibles de nous fournir des renseignements sur la genèse des deux prières de BAS et CHR.

Celles-ci ont en commun - du point de vue de la structure - une invocation initiale et une demande d'acceptation du Trisagion. Dans plusieurs mss de PIERRE italo-grecque, on trouve une prière du Trisagion très courte qui ne se compose que de ces deux éléments (101). Le texte que nous donnons ci-dessous est celui du témoin le plus ancien, à savoir le Vat. gr. 1970 ou "Codex Rossanensis" (XIIe siècle)(102).

(100) Sur la prière de BAS, voir ENGBERDING, Trisagion, p. 136-138.

(101) Sur ces prières, voir ENGBERDING, Trisagion, p. 134-136.

(102) CODRINGTON, Saint Peter, p. 146-147.

Δέσποτα ὁ θεὸς ὁ παντοκράτωρ, ὁ μόνος ἅγιος καὶ ἐν ἁγίοις ἀναπαυόμενος, ὁ ὑπὸ τῶν οὐρανῶν δυνάμεων τὸν τρισάγιον ὕμνον προσδεχόμενος, πρόσδεξαι καὶ ἐκ στόματος ἡμῶν τῶν ἁμαρτωλῶν τὸν τρισάγιον ὕμνον, χαριζόμενος ἡμῖν τὰ ἐλέη σου καὶ τοὺς οἰκτιρμούς σου, πρεσβεῖαις τῆς ἁγίας θεοτόκου καὶ πάντων τῶν ἁγίων σου.

Cette prière, simple et logique, ne coïncide pas textuellement avec les parties correspondantes de BAS ou de CHR ; elle ne peut pas provenir, en conséquence, d'une simple réduction de l'une ou de l'autre. Au contraire, elle fait l'impression d'être assez archaïque malgré l'âge somme toute récent des mss qui nous l'ont conservée. A la lumière de la formule de PIERRE, la partie centrale de la prière de BAS apparaît comme un élargissement de l'invocation initiale ; l'hypothèse semble d'autant plus vraisemblable que l'allusion au Trisagion chanté par les puissances célestes se trouve tout au début de l'oraison et est séparée de sa suite logique, la proposition πρόσδεξαι καὶ ἐκ στόματος ἡμῶν, par toute la série des participiales relatives à la création du monde et de l'homme, au pardon des péchés et à la louange offerte dans le sanctuaire. Sous cet angle, la formule de CHR est plus cohérente puisque la mention de l'hymne chantée par les Séraphins y précède de peu la demande finale. Ainsi, les acclamations de CHR, loin d'être des développements secondaires, pourraient fort bien appartenir au noyau primitif de la prière. Que cette hypothèse n'est pas gratuite, c'est ce que nous allons démontrer maintenant en faisant appel, une nouvelle fois, à l'ancienne version géorgienne de JAC.

La recension grecque de JAC ne connaît qu'une prière du Trisagion ; structurellement, elle n'a rien de commun avec les formules de BAS et de CHR, la doxologie mise à part (103). Il s'agit, en réalité, d'une

(103) A propos du texte de cette doxologie, voir plus loin, p. 103 et note 109.

prière d'accès au sanctuaire transformée tant bien que mal en prière d'acceptation du Trisagion par l'insertion d'une proposition consacrée à l'hymne céleste et l'adjonction de la doxologie ad hoc. L'ancienne version géorgienne, elle, contient une prière avant le Trisagion et une autre après. Cette dernière a gardé son caractère exclusif de prière d'accès au sanctuaire, comme le montre la comparaison des deux textes (104).

1. Gratz géorgien 4 (TARCHNISVILI, *Liturgiae ibericae*, I, p. 2)

... ut ingrediamur cum-pura cogitatione (litt. cordis-verbo) in-templum tuum sanctum et gratum tibi ministerium perficiamus, ut in-aeternum (litt. in-saeculum) vita digni fiamus.

Quia tuum est regnum, potentia et gloria Patris et Filii et sancti Spiritus nunc et semper et a saeculo ad saeculum, amen.

2. Vat. gr. 2282 (MERCIER, p. 168)

... ὅπως εἰσελθόντες ἐν καθαρᾷ συνειδήσει πρὸς τὸ ἅγιόν σου θυσιαστήριον, τὸν μακάριον καὶ τρισάγιον ὕμνον σὺν ταῖς ἐπουρανταῖς δυνάμεσιν ἀναπέμφωμεν καὶ τὴν εὐάρεστόν σοι καὶ θεῖαν ἐπιτελέσαντες λειτουργίαν καταξιωθῶμεν τῆς αἰωνίου ζωῆς.

Ὅτι ἅγιος εἶ, Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, καὶ ἐν ἁγίοις κατοικεῖς καὶ ἐπαναπαύῃ καὶ σοὶ τὴν δόξαν καὶ τὸν τρισάγιον ὕμνον ἀναπέμπομεν τῷ πατρὶ καὶ τῷ υἱῷ καὶ τῷ ἁγίῳ πνεύματι νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, ἀμήν.

De la juxtaposition des deux textes, le caractère secondaire de la recension grecque ressort clairement. Tout semble indiquer que la prière avant le Trisagion a disparu à un moment donné de JAC grecque, provoquant de la sorte les modifications évoquées dans la prière d'accès

(104) Cfr ENGBERDING, *Trisagion*, p. 132-133.

au sanctuaire, devenue par la force des choses une prière du Trisagion (105).

La prière avant le Trisagion a été conservée dans les mss géorgiens de Gratz et de Tiflis. Sa structure est extrêmement intéressante et permet d'expliquer, dans une large mesure, la formation de la prière de CHR. En voici la traduction (106) :

Oratio ante "Sancte Deus".

Sanctus es, Deus noster, qui in sanctis habitans es et in throno (litt. thronis) gloriae sedens es.

Sanctus es, Deus noster, qui a sanctis angelis et archangelis et omnibus potentiis caelestibus (litt. caeli) adoraris et glorificaris.

Sanctus es, Deus noster, qui a senas alas-habentibus cherubim et seraphim ter sanctum hymnum accipis.

Suscipe nostrum-quoque indignorum servorum tuorum ter sanctum hymnum et miserere nostri.

Exclamatio : Quia sanctus es, Deus noster, et in sanctis requiescis et tibi ter sanctum hymnum offerimus Patri et Filio et sancto Spiritui nunc et semper et a saeculo ad saeculum.

La prière avant le Trisagion de l'ancienne version géorgienne de JAC se compose simplement de trois acclamations, dont la dernière précède

(105) Pour le P. Engberding, la prière avant le Trisagion n'a jamais existé dans la recension grecque de JAC et n'a fait son apparition dans la recension géorgienne que lorsque celle-ci menait déjà une vie indépendante du texte grec (cfr ENGBERDING, Trisagion, p. 133). L'explication est fort plausible, mais s'accorde moins facilement avec la date de naissance de la version géorgienne (VIIe - VIIIe siècle).

(106) Texte dans TARCHNIŠVILI, Liturgiae ibericae, I, p. 1 (d'après le Gratz géorgien 4). Le Tiflis A 86 ne présente des variantes négligeables (cfr KEKELIDZE, Arhieratikon, p. 11-12).

la demande proprement dite d'acceptation du Trisagion. Il n'y a pas d'incipit, pas plus qu'il n'y a de développements théologiques sur la création ou la rédemption.

Bien que certaines des acclamations de JAC géorgienne présentent de fortes ressemblances littérales avec la prière de CHR, il n'existe aucun lien de dépendance directe entre les deux textes ; seule, leur structure est absolument identique (107). A la lumière de la prière géorgienne, les acclamations de CHR apparaissent comme faisant partie intégrante du noyau primitif de la prière et non comme le résultat d'une interpolation secondaire. Le nombre réduit des acclamations dans JAC géorgienne suggère cependant que les acclamations de CHR ont pu être moins nombreuses à l'origine ; d'autre part, il semble que le texte de l'une ou l'autre d'entre elles ait été élargi par la suite, provoquant les lourdeurs stylistiques que l'on y relève (108). La version géorgienne de JAC est née dans le patriarcat de Jérusalem et sans doute est-ce là qu'il faut rechercher le "Sitz im Leben" des prières du Trisagion composées d'acclamations. Bien que ce soit là pure hypothèse, il n'est pas interdit d'imaginer que les Melkites égyptiens ont emprunté la prière de CHR à leurs confrères palestiniens : tel est, en effet, le sens normal des échanges liturgiques entre les deux régions.

Pour en terminer avec la prière du Trisagion de l'Euchologe Barberini, il convient de signaler la leçon commune que présentent les doxologies de CHR et des recensions grecque et géorgienne de JAC : toutes trois intercalent après ὅτι ἅγιος εἶ, ὁ θεὸς ἡμῶν la proposition καὶ ἐν ἁγίοις ἐπαναπαύει, reprise à Isaïe, LVII, 12, se différenciant par là de la doxologie de BAS (109). La citation d'Isaïe a

(107) Dom H. Engberding assimile la structure de la prière avant le Trisagion de JAC géorgienne à celle des prières de PIERRE (cfr ENGBERDING, Trisagion, p. 136).

(108) Sur certaines particularités du texte, voir ENGBERDING, Trisagion, p. 138-141.

(109) Cfr ENGBERDING, Trisagion, p. 133 et 141.

disparu chez les témoins postérieurs de CHR (Grottaf. G. b. IV et VII, Leningr. gr. 226 et Grottaf. Z. d. II) par suite de l'assimilation au texte de BAS.

§ 9.- La prière de la cathèdre

Comme il a déjà été dit au § 4, la prière de la cathèdre est identique pour BAS et CHR (110). Le titre diffère quelque peu dans les deux Liturgies : "Prière de la cathèdre d'en-haut" (BAS) (111) ; "Prière de la cathèdre du sanctuaire (CHR) (112). La prière est donc caractérisée par l'endroit où le célébrant la récite. Cet endroit n'est autre que le trône situé dans l'abside, où le célébrant, accompagné du clergé, va s'asseoir pour écouter les lectures, après le chant du Trisagion. L'action liturgique de la montée à l'abside et à la cathèdre du sanctuaire est encore décrite d'une manière fort simple dans une rubrique du Sin. géorgien 89 (XIe siècle) : "Et dicant "Sancte Deus" et post "Sancte Deus" ascendant sacerdotes ad-altaris cathedram" (113).

A vrai dire, la prière de la cathèdre n'est pas une oraison au sens strict mais plutôt une formule de bénédiction, ainsi qu'il ressort clairement à la lecture du texte (114) :

"Maître, Seigneur, Dieu des Puissances, sauvez votre peuple et donnez-lui la paix (εἰρήνεύω) par la puissance de votre saint Esprit, par le signe de la précieuse croix de votre Fils unique, avec qui vous être béni dans les siècles des siècles. Amen".

(110) Cfr BRIGHTMAN, p. 314.

(111) STRITTMATTER, "Barberinum", n° 7.

(112) STRITTMATTER, "Barberinum", n° 27.

(113) JACOB, Version géorgienne, p. 94.

(114) Texte dans BRIGHTMAN, p. 314.

Il s'agit, comme on le voit, d'une bénédiction du peuple avant les lectures ou, en d'autres termes, d'une introduction à l' *Εἰρήνη πᾶσι* du célébrant, par lequel commence l'office des lectures. En effet, *εἰρηνεύω* est un terme technique qui signifie "donner la paix", "dire *Εἰρήνη πᾶσι* " (115). Le texte de la prière suggère que la bénédiction du peuple s'accompagnait, au VIII^e siècle déjà, d'un signe de croix tracé sur lui par le célébrant. Pour Constantinople, le fait est explicitement attesté par les *diakonika* de PRES de l'Euchologe Barberini lui-même (116), où l'on trouve la rubrique suivante :

Ἐν δὲ τῷ λυχνικῷ, εἰσοδεύοντος τοῦ πατριάρχου εἰς τὸ
 "Κύριε ἐκέκραξα" καὶ εἰσερχομένου εἰς τὸ σύνθρονον κατασφραγί-
 ζει τὸν λαὸν κατὰ τὸ ἔθος. Καὶ λέγει ὁ ἀρχιδιάκονος Ἐπρόσχωμεν.
 Ὁ ἱερεὺς Ἐἰρήνη πᾶσιν.

Un siècle plus tard, le plus ancien témoin de JAC (Vat. gr. 2282) prescrit également au prêtre de tracer un signe de croix en disant "Paix à tous" (117). La coutume est toujours en usage à Constantinople au X^e siècle, comme l'atteste le *Typikon* de la Grande Eglise (118).

On ne connaît aucun parallèle de la prière de la cathèdre du Barber. gr. 336, qui, par ailleurs, a disparu de tous les mss ultérieurs (118a).

(115) Sur la signification de la prière de la cathèdre, voir MATEOS, *Evolution historique*, § 12 (sous presse), où nous puisons ces renseignements. Sur le terme "donner la paix", cfr MATEOS, *Typicon*, II, p. 290.

(116) Barber. gr. 336, f. 260v-261r ; ces *diakonika* sont toujours inédits (cfr STRITTMATTER, "Barberinum", n° 313).

(117) MERCIER, p. 168.

(118) MATEOS, *Typicon*, I, p. 46.

(118a) L'assertion de P. De Meester selon laquelle "les recensions russo-slaves ont toutes maintenu la prière du trône ... dont le cod. Barberini est le seul témoin pour le texte grec" (DE MEESTER, *Liturgies grecques*, col. 1621) semble due à une mauvaise lecture de PETROVSKI,

Ceci laisse supposer que son audience était assez limitée et vraisemblablement circonscrite à la région où l'Euchologe Barberini vit le jour. Elle était inconnue à Constantinople au VIIIe siècle : les diakonika de PRES, cités ci-dessus, ne l'évoquent pas, alors qu'ils mentionnent généralement les autres prières sacerdotales (119).

A partir du XIe - XIIe siècle, apparaissent à l'endroit occupé par la prière de la cathèdre des formules d'un tout autre genre, dont la version arabe de CHR publiée par Bacha nous fournit un des premiers exemples :

"Vous êtes béni, sur le trône de votre royauté, Christ notre Dieu, en tout temps, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il" (120).

Il s'agit en quelque sorte d'une profession d'humilité de la part du célébrant au moment de prendre possession du trône réservé à Dieu seul.

§ 10.- L'absence de diakonika

L'Euchologe Barberini ne donne pas le texte des prières liturgiques récitées par le diacre au cours de la Liturgie eucharistique. Dans CHR, les seules allusions qui y sont faites concernent la litanie avant l'oraison dominicale (121) et la litanie après la communion, la

.../... Rédaction slave, p. 883 et note 2 : "Pendant cette évolution continuelle, la messe s'enrichit encore de la prière du trône et de celle qui précède l'Évangile. Remarquons cependant que la première différait de la forme actuelle, ..." ; Pérovski cite en note deux mss du XIVe siècle - cod. 522 et 523 de la Bibl. de Sainte-Sophie - que De Meester invoque dans le passage ci-dessus. Il est clair que la prière du trône dont parle Pérovski est une bénédiction d'un genre analogue à celles dont il est question à la fin de ce paragraphe.

(119) Barber. gr. 336, f. 261 r.

(120) BACHA, Versions arabes, p. 420 (texte) et 451 (traduction). D'autres formules dans MATEOS, Evolution historique, § 12 (sous presse).

(121) BRIGHTMAN, p. 338.

mention de cette dernière étant d'ailleurs simplement insérée dans le titre de la prière d'action de grâces : "et lorsque tous ont communié, pendant que le diacre (récite) la prière (= la litanie), le prêtre prie en silence" (122).

Dans les autres parties de l'Euchologe Barberini, les diakonika ne manquent pas ; que ce soit pour le baptême, la Bénédiction de l'eau le jour de l'Epiphanie, la consécration de l'église, les ordinations, le mariage ou la vêtue monastique (123). En ce qui concerne les Liturgies, le Barber. gr. 336 ne donne que les diakonika de PRES, dont il vient d'être question dans le paragraphe précédent (124). Ils ont été ajoutés en fin de recueil, à la suite de cinq prières de l'ambon destinées à PRES et avant deux séries de diakonika pour les défunts et pour les malades ; leur origine est certainement constantinopolitaine, comme l'indique la rubrique initiale (125). L'exemple de ces diakonika montre que les diakonika des Liturgies eucharistiques ont d'abord existé en tant que "libelli" distincts. Dans un stade ultérieur, ils seront intégrés au texte même des Liturgies ou rassemblés au sein d'un unique volume, le diakonikon. Dès lors, lorsque nous nous trouverons en présence d'une Liturgie contenant des diakonika, il sera toujours nécessaire que nous nous demandions si les prières sacerdotales et les litanies diaconales ont une origine commune ou si elles relèvent, au contraire, de traditions liturgiques distinctes.

§ 11.- Les prières de l'ambon

Dans l'Euchologe Barberini, BAS est déjà pourvue d'une prière de l'ambon, qui n'est autre, l'incipit mis à part, que la prière

(122) BRIGHTMAN, p. 342.

(123) Cfr JACOB, Uspenski, p. 212, s. v.

(124) Ci-dessus, § 9.

(125) "Au lucernaire, lorsque le patriarche fait son entrée" (cfr STRITTMATTER, "Barberinum", n° 313).

utilisée indifféremment aujourd'hui pour CHR et BAS (126). Par contre, CHR et PRES se terminent par la prière d'action de grâces après la communion et l'invitation diaconale 'Εν εἰρήνῃ προέλθωμεν (127). Les prières de l'ambon ont joui anciennement d'une vogue considérable, ainsi qu'en témoignent les séries impressionnantes de ces prières conservées surtout dans les euchologes des Xe et XIe siècles (128). Les neuf pièces du genre que nous trouvons dans le Barber. gr. 336 (129) constituent sans doute les premières traces de cette mode. En effet, la place qu'elles y occupent - tout à la fin du volume (130) - indique à suffisance qu'elles étaient absentes de l'exemplaire recopié et trahit le désir du rédacteur de satisfaire à un besoin nouveau. Il n'est pas question de faire ici l'histoire détaillée de ces prières, ce qui nous mènerait trop loin. Nous nous contenterons donc de signaler, pour chacune d'elles, quelques autres témoins importants et d'attirer l'attention sur certains parallèles dans l'espoir d'en tirer l'un ou l'autre renseignement utile à notre enquête.

1. La prière Ποῖον αἶνον ἢ ποῖον ὕμνον (131)

Elle est attribuée par l'Euchologe Barberini à saint Jean Chrysostome, mais cette attribution n'est confirmée par aucun des témoins postérieurs, qui sont le Leningr. gr. 226, le Grottaf. G. b. VII, le Vat. gr. 1833 et le Grottaf. G. b. IV (132). Ces quatre mss sont

(126) BRIGHTMAN, p. 343-344.

(127) SWAINSON, p. 94 et 98 ; BRIGHTMAN, p. 343, l. 12-14 et 352, l. 12. Les prières qui suivent dans l'édition de Brightman ont été reprises à la fin de l'euchologe.

(128) Cfr JACOB, Ambon, p. 18.

(129) Elles sont éditées dans JACOB, Ambon, p. 21-25.

(130) STRITTMATTER, "Barberinum", nos 300-303 et 308-312 (fin de l'euchologe = n° 315).

(131) Texte dans JACOB, Ambon, p. 21.

(132) Cfr ORLOV, Liturgija, p. 354 (JACOB, Uspenski, n° 44) ; MINISCI, Preghiere, IV, p. 7 (sigles "e" et "c") ; JACOB, Ambon, p. 43.

italo-grecs et étroitement apparentés au Barber. gr. 336 pour ce qui regarde CHR, exception faite du Vat. gr. 1833, lequel, mutilé du début, ne contient pas les Liturgies (133). Il est amusant de noter que le Grottaf. G. b. IV attribue la prière à Basile (134), ce qui montre bien l'arbitraire de pareilles attributions.

La première partie de la prière est attestée comme prière d'action de grâces après la communion dans CYR alexandrine (135) et dans les Anaphores syriennes de Sévère d'Antioche (136) et de Grégoire de Nazianze (137). Le texte de l'Anaphore de Sévère coïncide presque littéralement avec la prière de l'Euchologe Barberini :

Quam gloriam aut quam laudem aut quam retributionem gratiarum actionis retribuamus tibi, Deus amator hominum, qui nobis mortis reis et in peccatis iam submersis libertatem concessisti et victui huic immortali et caelesti communicare nos fecisti ... (138).

L'Anaphore de Grégoire de Nazianze présente des ressemblances moins précises et moins étendues (139) :

Quam gloriam potest creatura offerre tibi, Domine, aut quae laus sufficit maiestati magnificentiae tuae, o valde misericors, qui nobis qui rei eramus et implicati multitudine peccatorum, puritatem largitus es et ad mensam tuam vivificantem vocasti et adduxisti.

La seconde partie de la prière de l'ambon de l'Euchologe Barberini

(133) Le Vat. gr. 1833 offre de nombreux points de ressemblance avec le Grottaf. G. b. IV, parmi lesquels il faut relever le formulaire de la "manumissio in ecclesia" (cfr FABBRINI, Manumissio, p. 211-213).

(134) MINISCI, Preghiere, IV, p. 7 (sigle "c").

(135) Sous le titre "Alia Oratio gratiarum actionis" (RENAUDOT, I, p. 50).

(136) CODRINGTON, An. Severi, p. 82-84.

(137) HAUSHERR, An. Gregorii, p. 142.

(138) Traduction latine de CODRINGTON, An. Severi, p. 83-85.

(139) Traduction latine de HAUSHERR, An. Gregorii, p. 143. Sont soulignées les parties correspondant à la prière du Barber. gr. 336.

est typique de ce genre de prières, puisqu'elle demande à Dieu de protéger les différentes catégories du peuple chrétien. Il est donc à peu près certain que le début de la prière a été emprunté à une prière d'action de grâces syrienne que le rédacteur byzantin a transformée en prière de l'ambon en lui ajoutant quelques lieux communs caractéristiques du genre littéraire.

2. La prière Δόξα σοι, Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ (140)

Cette prière de l'ambon, attribuée à Germain I^{er} de Constantinople dans le Barber. gr. 336 (141) et dans le Cors. 41. E. 31 (Terre d'Otrante : fin XVI^e siècle), est assez largement attestée pour l'ensemble du monde byzantin sous un incipit quelque peu différent de celui de l'Euchologe Barberini : Δέσποτα Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ κτλ. Voici une liste des témoins du texte, qui ne prétend pas être exhaustive :

- 1) Sin. gr. 957 (Constantinople : IX^e - X^e siècle) (142).
- 2) Leningr. gr. 226 (italo-grec : X^e siècle) (143).
- 3) Sevastianov 474 (oriental : X^e - XI^e siècle) (144).
- 4) Sin. gr. 959 (oriental, fond constantinopolitain : XI^e siècle) (145).
- 5) Sin. gr. 962 (oriental : XI^e - XII^e siècle) (146).
- 6) Vat. gr. 1970 (Rossano : XII^e siècle = JAC) (147).

(140) Texte dans JACOB, Ambon, p. 21-22.

(141) Cfr ci-dessus, p. 66.

(142) Texte dans DMITRIEVSKI, II, p. 7.

(143) Texte dans ORLOV, Liturgija, p. 306 (cfr JACOB, Uspenski, n° 42).

(144) Texte dans KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 278-279.

(145) Cfr DMITRIEVSKI, II, p. 43 (avec référence au Sin. gr. 957).

(146) Cfr DMITRIEVSKI, II, p. 64.

(147) Texte dans SWAINSON, p. 324-326 et MERCIER, p. 244-246.

- 7) Vat. gr. 1872, f. 10r (italo-grec : XIIe siècle).
- 8) Par. gr. 330 (Grèce : XIIe siècle) (148).
- 9) Ottob. gr. 434, f. 4lv (oriental : XIIIe siècle).
- 10) Barber. gr. 443, f. 28r (Terre d'Otrante : XIIIe siècle).
- 11) Borg. géorgien 7 (XIIIe - XIVE siècle = PIERRE) (149).
- 12) Sin. gr. 971 (oriental : XIIIe - XIVE siècle) (150).
- 13) Ambros. C 7 sup., f. 94r (italo-grec : XIVE siècle).
- 14) Sin. gr. 983 (oriental : XIVE siècle) (151).
- 15) Ath. 685 (Grèce : XVe siècle) (152).
- 16) Vat. gr. 2258, f. 96v (Carbone : a. D. 1580).
- 17) Cors. 41. E. 31, f. 37v (Terre d'Otrante : fin XVIe siècle) (153).
- 18) Tiflis A 81 (XVIIIe siècle = PIERRE) (154).

A la lumière de cette liste, il n'apparaît pas que la prière soit caractéristique d'une région déterminée, puisqu'on la retrouve aussi bien en Grèce qu'en Palestine ou en Italie méridionale. Certains mss l'assignent à la fête de Pâques ; d'autres - en général plus récents - en font la prière de l'ambon de BAS ; on la trouve également dans JAC et dans PIERRE géorgienne.

3. La prière 'Ο θεός ὁ αἰώνιος, ὁ κτίστης. (155)

La troisième prière de l'ambon du Barber. gr. 336 est conservée dans deux autres mss anciens :

-
- (148) C'est sans doute ce ms. qui a servi de base à l'édition de la prière par GOAR, p. 152 (sous le titre "Regia aliam").
 - (149) Texte dans TARCHNIŠVILI, Liturgiae, I, p. 91 et II, p. 70 (traduction latine) ; CODRINGTON, Saint Peter, p. 163 (traduction française).
 - (150) Cfr DMITRIEVSKI, II, p. 249.
 - (151) Cfr DMITRIEVSKI, II, p. 327-328.
 - (152) TREMPERAS, Liturgies, p. 193.
 - (153) Cfr JACOB, Nouveaux documents, p. 109, note 1.
 - (154) CODRINGTON, Saint Peter, p. 163, dans l'apparat.
 - (155) Edition JACOB, Ambon, p. 22.

- 1) Vat. gr. 1833 (italo-grec : Xe siècle) (156).
- 2) Sin. gr. 959 (oriental, fond constantinopolitain : XIe siècle) (157).

Le genre littéraire de la prière est très particulier car la substance en est constituée par les principaux énoncés christologiques du symbole de foi, auxquels se rattachent les demandes propres de la prière de l'ambon. Voici une traduction latine de la partie dogmatique :

Deus aeterne, creator et artifex omnium, qui est et semper est, qui venit in mundum ad illuminandum eum, qui incarnatus est et homo factus est et crucifixus est pro nostra salute et passus est in carne et permansit impassibilis ut Deus et sepultus est et resurrexit tertia die et ascendit ad caelos et sedit ad dexteram maiestatis gloriae Patris et rursus venturus est cum terribilibus potentiis ad iudicandum vivos et mortuos, cuius regni non erit finis, quem cantant angeli, quem adorant Cherubim et glorificant Seraphim, cui tremunt omnis creatura et natura : Fili et Verbum Patris, Iesus Christe, benedic populum tuum ...

L'incipit "Deus aeterne, creator et artifex omnium", adressé au Père, jure avec la prière christologique qui lui fait suite. Il est d'ailleurs absent de la version syriaque conservée dans l'Anaphore de Timothée d'Alexandrie (158), laquelle concorde dans les grandes lignes avec la première partie de la prière byzantine. Le début de celle-ci se retrouve aussi - toujours sans l'incipit en question - dans la prière finale de GREG alexandrine, dont le texte coïncide jusqu'aux mots "gloriae Patris" et s'écarte ensuite pour faire place à quelques développements pneumatologiques (159).

-
- (156) Edition JACOB, Ambon, p. 41.
 - (157) Editée dans DMITRIEVSKI, II, p. 43.
 - (158) RUCKER, An. Timothei, p. 46-47.
 - (159) RENAUDOT, I, p. 114.

4. La prière Τελέσαντες τὴν θεῖαν λειτουργίαν (160)

Outre le Barber. gr. 336, nous avons relevé six témoins, tous italo-grecs, de cette prière de l'ambon, que le Vat. gr. 2258 utilise comme prière du skeuophylakion :

- 1) Grottaf. G. b. VII (Xe siècle) (161).
- 2) Grottaf. G. b. IV (Xe siècle) (162).
- 3) Grottaf. Z. d. II (a. D. 1090).
- 4) Grottaf. G. b. XV (XIe - XIIe siècle).
- 5) Vat. gr. 2005, f. 58v-59r (Carbone : XIIe - XIIIe siècle).
- 6) Vat. gr. 2258, f. 62v-63r et 97v-98r (Carbone : a. D. 1580).

La prière existe dans BAS alexandrine (163), mais elle y est coupée en deux par l'insertion d'une autre formule appartenant à la famille des prières "De puissance en puissance" (164) ; le titre que lui donne la Liturgie égyptienne correspond mieux au contenu de la prière : "Prière du renvoi des diacres". En effet, l'incipit à lui seul suffit à montrer qu'il s'agit à l'origine d'une prière du skeuophylakion, c'est-à-dire de la dernière prière de la Liturgie. Le Vat. gr. 2258 a conservé en plein XVIe siècle le souvenir de cet usage primitif, tout en remplaçant le participe initial par πληρώσαντες sous l'influence d'une autre prière du skeuophylakion attestée par quelques mss italo-grecs et slaves (165).

(160) Texte dans JACOB, Ambon, p. 22-23.

(161) F. 130v : elle n'est pas reprise dans l'édition de MINISCI, Preghiere, IV, p. 11.

(162) Ce ms. et les deux suivants sont édités dans MINISCI, Preghiere, IV, p. 11, sous les sigles "c", "m" et "h".

(163) RENAUDOT, I, p. 84.

(164) Voir le tableau comparatif dans JACOB, Skeuophylakion, p. 71.

(165) Texte de cette prière dans JACOB, Skeuophylakion, p. 72 (d'après le Grottaf. G. b. XX ; autres témoins italo-grecs à la note 1 de cette même page) ; pour les témoins slaves, voir PETROVSKI, Rédaction slave, p. 878.

5. La prière Δέσποτα... ὁ πᾶσαν τὴν κτίσιν (166)

Elle est la première des cinq prières de l'ambon que l'Euchologe Barberini assigne à PRES. Ce n'est autre que la formule byzantine classique de PRES, encore en usage aujourd'hui. En dehors du domaine byzantin proprement dit, on la trouve dans BAS alexandrine sous le titre "Prière des quarante jours du saint jeûne" (167).

6. La prière Ἐπλήσθη χαρᾶς τὸ στόμα ἡμῶν (168)

Formule très courte, dont le début est attesté par la prière d'action de grâces après la communion de BAS alexandrine (169) ; les ressemblances s'arrêtent là, le restant de la prière étant radicalement différent dans les deux témoins.

7. La prière Ἐπίβλεψον ἐξ οὐρανοῦ ἁγίου σου (170)

Cette prière, malgré son titre ("Prière de l'ambon des Présanctifiés"), n'appartient pas au genre littéraire des prières de l'ambon. Il s'agit plutôt d'une ancienne prière préparatoire à l'élévation et à la fraction, comme le montre une simple comparaison avec la formule byzantine traditionnelle (171), où l'on trouve les mêmes éléments constitutifs : la demande faite au Seigneur de regarder du haut de sa

(166) Edition JACOB, Ambon, p. 23.

(167) RENAUDOT, I, p. 82.

(168) Edition JACOB, Ambon, p. 23.

(169) RENAUDOT, I, p. 81.

(170) Edition JACOB, Ambon, p. 23.

(171) BRIGHTMAN, p. 341, l. 7-11.

sainte demeure, la bénédiction implorée sur les fidèles et l'allusion à la communion imminente. A noter aussi la prière avant l'élévation de BAS et PRES du Sin. gr. 973, qui, tout comme la formule de l'Euchologe Barberini, commence par le verbe 'Επιβλεψον (172).

8. La prière 'Ο θυσίαν αίνεσεως (173)

Dom A. Strittmatter a consacré une note détaillée au texte de cette très ancienne prière, dont il signale un nombre relativement élevé de témoins provenant de régions diverses (174). Parmi les plus anciens, signalons le Leningr. gr. 226 (Xe siècle) (175), le Vat. gr. 1833 (Xe siècle) (176), le Vat. gr. 1554 (XIIe siècle) (177) et le Par. Nouv. acq. lat. 1791 (XIIe siècle) (178). On la rencontre également dans deux mss de JAC, le Sin. gr. 1039 (XIIIe siècle) (179) et le Par. Suppl. gr. 476 (XVe siècle) (180).

9. La prière Χριστὲ ὁ θεὸς ἡμῶν, εὐσπλαγχνε καὶ πολυέλεε (181)

Il s'agit d'une prière de contenu typiquement quadragésimal et convenant donc parfaitement à PRES. Rares en sont les témoins :

- 1) Grottaf. G. b. X, f. 24v - 25v (italo-grec : Xe siècle) (182)
- 2) Par. Suppl. gr. 476 (XVe siècle = JAC) (183).

(172) DMITRIEVSKI, II, p. 86 et 87 (cfr JACOB, Nouveaux documents, p. 109, note 1).

(173) Edition JACOB, Ambon, p. 23-24.

(174) STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 135-136, note 1.

(175) ORLOV, Liturgija, p. 364 (cfr JACOB, Uspenski, n° 49).

(176) JACOB, Ambon, p. 40-41.

(177) JACOB, Nouveaux documents, p. 112.

(178) STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 130.

(179) Cfr DMITRIEVSKI, II, p. 245.

(180) SWAINSON, p. 325-327 ; MERCIER, p. 244 (sigle A).

(181) Edition JACOB, Ambon, p. 24.

(182) Elle n'est pas reprise dans l'édition des prières de l'ambon

3) Panteleimon 5924 (XIXe siècle = PIERRE) (184).

§ 12.- Les prières du skeuophylakion

Des quatre prières du skeuophylakion ajoutées en queue du Barber. gr. 336, les trois premières sont particulièrement révélatrices des sources secondaires utilisées épisodiquement par le rédacteur de l'euchologe. Comme nous avons étudié ces prières dans un article récent, nous nous permettrons de résumer ici nos conclusions (185).

1. La prière Τῶν σῶν ζωοποιῶν (186)

Elle n'est attestée, à notre connaissance, que par le seul Euchologe Barberini. Elle y porte le titre suivant : "Prière dite dans le diakonikon après la Liturgie de saint Jacques". Bien qu'elle n'ait été conservée dans aucun ms. de JAC, il n'y a pas lieu de mettre en doute l'attribution du Barber. gr. 336. Le contenu de la prière, en effet, ne fait que confirmer son titre : l'utilisation du Ps. 83, chant de nostalgie du pèlerin en marche vers Jérusalem, et notamment du verset 8 ("de puissance en puissance"), les emprunts à plusieurs prières de JAC et, surtout, le fait qu'elle soit une prière de "mouvement" l'apparentent de très près à la prière du skeuophylakion de JAC grecque. L'allusion à la Sion spirituelle pourrait peut-être suggérer qu'il s'agit d'une prière propre à la ville de Jérusalem ou même au sanctuaire de Sion.

.../... des mss de Grottaferrata par le P. Minisci (MINISCI, Preghiere).

(183) SWAINSON, p. 331 ; MERCIER, p. 246 (sigle A).

(184) CODRINGTON, Saint Peter, p. 155-156, dans l'apparat.

(185) Voir JACOB, Skeuophylakion, p. 53-80.

(186) Edition JACOB, Skeuophylakion, p. 63.

2. La prière 'Εκ δυνάμεως εἰς δύναμιν I (187)

L'incipit de cette prière est repris au Ps. 83, 8. Outre la prière du skeuophylakion de JAC grecque, nous avons distingué sept recensions différentes de la formule commençant par les mots "De puissance en puissance" (188). C'est vers la fin du VIIe ou le début du VIIIe siècle que de telles formules ont fait leur apparition dans le patriarcat de Jérusalem avant de se répandre en Syrie, en Egypte et en Italie méridionale. L'Euchologe Barberini nous a sans doute conservé deux des formes les plus primitives de la prière.

3. La prière 'Εκ δυνάμεως εἰς δύναμιν II (189)

Originnaire de Jérusalem, comme la précédente, elle en diffère par l'introduction de la relative ἔνθα τὰ ἅγια τῶν ἁγίων ἀποτίθονται (sic) ; le verbe principal et son complément ont disparu accidentellement du texte du Barber. gr. 336, mais l'Ottob. gr. 344 (Otrante : a. D. 1177) permet de combler la lacune.

4. La prière Τὸ πλήρωμα τοῦ νόμου (190)

Après trois formules palestiniennes, le rédacteur de l'Euchologe

(187) Texte dans JACOB, Skeuophylakion, p. 66 (formule A 1).

(188) Aux témoins cités et édités dans notre article, il convient d'ajouter les mss suivants, tous italo-grecs : Barber. gr. 386, f. 29v (a. D. 1522 : CHR) = formule A 3, p. 66 ; Cors. 41. E. 29, f. 46r (a. D. 1579 : CHR) = formule C, p. 68 ; Cors. 41. E. 31, f. 38r et 68r-v (fin XVIe siècle : BAS et CHR) = formule C, p. 68 ; Vat. gr. 2258, f. 62v (a. D. 1580 : CHR) = formule C, p. 68. D'autre part, il existe une copie de l'Angel. gr. 15 (formule F, p. 70) : c'est le Vat. gr. 2143 (prière du skeuophylakion, f. 66r).

(189) Edition JACOB, Skeuophylakion, p. 67 (formule B 1).

(190) Edition BRIGHTMAN, p. 344 (inexacte : cfr notre texte ci-dessous).

Barberini a tenu à introduire dans son recueil une prière du skeuophylakion typiquement byzantine. Attestée dans toutes les branches du rite byzantin, elle a fini par l'emporter sur toutes les autres formules et est aujourd'hui la seule utilisée dans CHR. La recension du Barber. gr. 336 est cependant assez différente du texte reçu :

1) Barber. gr. 336, f. 257r

Τὸ πλήρωμα τοῦ νόμου καὶ τῶν προφητῶν αὐτὸς ὑπάρχεις, Χριστὲ ὁ θεὸς ἡμῶν· πλήρωσον ἡμᾶς πλήρεις πνεύματος ἁγίου νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, ἀμήν.

2) Texte reçu (191)

Τὸ πλήρωμα τοῦ νόμου καὶ τῶν προφητῶν αὐτὸς ὑπάρχων, Χριστὲ ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ πληρώσας πᾶσαν τὴν πατρικὴν οἰκονομίαν, πλήρωσον χαρᾶς καὶ εὐφροσύνης τὰς καρδίας ἡμῶν πάντοτε νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, ἀμήν.

L'Euchologe Barberini est, à notre connaissance, le seul ms. à omettre la participiale ὁ πληρώσας κτλ, qui apparaît dans les témoins du Xe siècle (Leningr. gr. 226 et Grottaf. G. b.IV). Pour le reste, le Barber. gr. 336 représente l'authentique tradition constantinopolitaine, qui se perpétue au XIIe siècle dans la traduction de Léon Toscan :

Plenitudo legis et prophetarum tu existis, Christe deus noster, qui adimplesti omnem patris dispensationem, reple nos sancto spiritu tuo nunc et semper et in saecula saeculorum, amen (192).

Le plus ancien témoin du texte reçu semble être le Sin. gr. 958, f. 22v (XIe siècle).

(191) GOAR, p. 68 ; DE MEESTER, Divine Liturgie, p. 100.

(192) JACOB, Léon Toscan, p. 162.

§ 13.- Conclusion générale

Le formulaire de CHR du Barber. gr. 336 est caractérisé par la présence de plusieurs prières empruntées aux traditions liturgiques des Melkites d'Egypte et de Palestine. L'analyse des prières de l'ambon et du skeuophylakion ajoutées à la fin du volume nous a permis de confirmer l'utilisation par le rédacteur de l'euchologe d'une source palestinienne, voire proprement hiérosolymitaine. Il est encore trop tôt pour émettre un jugement définitif sur ces divers emprunts, en particulier sur les raisons qui les ont provoqués et sur la portée qu'ils ont eue dans le monde byzantin. Il nous faut maintenant tenter de retrouver tous les témoins postérieurs des prières propres à l'Euchologe Barberini. Cette démarche menée à bonne fin, il nous sera possible de délimiter la région où les prières en question ont été utilisées et il nous restera à nous demander comment elles y sont parvenues.

II. GROTTAFERRATA G. b. VII (Xe SIECLE)

§ 1.- Composition de l'euchologe

Le corps du recueil est constitué de douze cahiers numérotés de première main et comprenant les f. 29-121 (1) : I (f. 29-35 = 3 + 4) , II (f. 36-42 = 3 + 4, un onglet après le f. 37), III (f. 43-50 = 4 + 4), IV (f. 51-58 = 4 + 4), <V> (f. 59-66 = 4 + 4), VI (f. 67-74 = 4 + 4), VII (f. 75-82 = 4 + 4), IX (f. 83-90 = 4 + 4), X (f. 91-98 = 4 + 4, un onglet après le f. 91), XI (f. 99-105 = 4 + 3), XIII (f. 106-113 = 4 + 4), XV (f. 114-121 = 4 + 4) ; il manque donc dans cette série les cahiers VIII, XII et XIV. Le titre général se lit au f. 29r : Εὐχολόγιον σὺν θεῷ.

La suite de l'euchologe est constituée de sept cahiers, dont le premier porte la signature XVI, mais d'une autre main que celle des signatures précédentes : f. 122-129 (4 + 4), f. 130-137 (4 + 4), f. 138-146 (4 + 5, un onglet après le f. 139), f. 147-154 (4 + 4 ; signature III), f. 155-160 (3 + 3), f. 161-167 (3 + 4, un onglet après le f. 161), f. 168-175 (4 + 4 ; signature VII).

Quant aux vingt-neuf premiers feuillets, ils se répartissent en quatre cahiers : f. 1-6 (3 + 3, un onglet après le f. 6 ; le premier feuillet de ce cahier a disparu), f. 7-16 (5 + 5), f. 17-22 (3 + 3), f. 23-28 (3 + 3, un onglet après le f. 27).

Deux types d'écriture se rencontrent dans le Grottaf. G. b. VII, dont le plus ancien occupe les f. 29-119r ainsi que les f. 1-13r, l. 20 (= CHR). Le problème est de savoir si les f. 1-13r, écrits par une main identique à celle des f. 29-119r, faisaient partie primitivement du même euchologe. Matériellement, il est impossible d'intercaler dans la série des douze cahiers numérotés de première main les deux cahiers

(1) Sur la composition de l'euchologe, voir HANSSSENS, Liturgie de Saint Pierre, I, p. 244-247, dont l'analyse concorde avec la nôtre, du moins dans les grandes lignes.

ou presque sur lesquels est copiée CHR, puisqu'il ne manque dans cette série que des cahiers isolés (VIII, XII et XIV) ; les deux cahiers contenant CHR ne peuvent pas non plus être la continuation logique du cahier XV (f. 114-121) car BAS, écrite par une seconde main, commence en plein milieu de ce cahier, au f. 119r. En réalité, il semble bien que l'euchologe primitif (f. 1-119r) ait été complété, très peu de temps après avoir été copié, dans un sens "eucharistique" ; pour ce faire, on lui a adjoint en tête CHR (f. 1-13r), de la main du même copiste, et trente-et-une prières de l'ambon couvrant l'ensemble de l'année liturgique, écrites par la seconde main (f. 13r - 26v) ; en queue du recueil, BAS a été ajoutée par la seconde main (f. 119r - 131r) et est immédiatement suivie par PIERRE (f. 131r - 137v), laquelle est due à une troisième main, assez rustre mais sensiblement de même époque que les deux précédentes.

§ 2.- Notice paléographique

L'écriture de la main principale - celle de CHR - est une minuscule archaïsante, dont les lettres sont très droites et présentent un aspect géométrique assez accusé ; les esprits sont anguleux et les accents de forme ancienne ; le tréma est noté sur l'iota et l'upsilon initiaux, parfois aussi sur l'iota interconsonnantique. Les litanies diaconales, les parties chantées, les monitions diaconales ou sacerdotales et les réponses du peuple, les ecphonèses, les rubriques sont écrites en onciale.

La réglure, identique pour l'ensemble du codex, est très simple, du type LAKE, I, lb. La position des lettres par rapport à la ligne rectrice n'est pas uniforme ; le système le plus employé est la suspension à la ligne rectrice, mais, souvent aussi, les lettres sont enfilées sur cette ligne ou même posées.

Les initiales et, à certains endroits, les signes diacritiques sont relevés d'une touche de couleur rouge ; çà et là, de larges traits au pinceau jaune, fort effacés, recouvrent certaines parties du texte.

La seconde main (prières de l'ambon, BAS) représente un type d'écriture mieux connu, que Mgr R. Devreesse désigne du nom de "campagnien" (2). Il en sera plus longuement question à propos du Grottaf. G. b. IV.

§ 3.- Date et origine du Grottaf. G. b. VII

Dans sa description du ms., Rocchi reste assez vague en ce qui concerne la date : "saec. IX vel X" (3). Cependant, le caractère archaïque de la première main et le fait que la seconde main, à peine plus récente, n'est certainement pas antérieure au milieu du Xe siècle, inclinent à ne pas situer la partie ancienne de l'euchologe plus haut que la première moitié de ce siècle.

Rocchi pense que le codex a été copié à Constantinople : "In civitate ipsa Constantinopoli scriptum conici potest aliquo pacto, ex eo quod singularis fiat (fol. 126v) Imperatoris commemoratio, quam in aliis Codicibus praesertim in Euchol. ed. p. 96. pluraliter habemus" (4). La raison invoquée par Rocchi ne résiste pas à l'examen. Comme il a déjà été dit à propos de l'Euchologe Barberini, les formules d'intercession pour l'empereur ou les empereurs ne peuvent servir à dater ou à localiser un euchologe, exception faite pour un grand nombre d'euchologes italo-grecs postérieurs à la conquête normande, dans lesquels le mot βασιλεύς est remplacé par ῥήξ ou δούξ. Parfois, la formule byzantine traditionnelle a été adaptée à l'usage italo-grec de la période normande ; ainsi, dans l'ecténie du Parme 1217/2 (anciennement H. H. I. 1), rouleau en parchemin du XIe siècle, la formule ὑπὲρ τῶν εὐσεβεστάτων (... βασιλέων) a été modifiée de seconde main en ὑπὲρ τοῦ εὐσεβεστάτου ῥηγός.

(2) DEVREESSÉ, Italie méridionale, p. 31-33.

(3) ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 257.

(4) ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 259.

Le P. J. M. Hanssens admet en gros l'hypothèse de Rocchi concernant l'origine du Grottaf. G. b. VII, mais s'efforce de démontrer que PIERRE a été écrite en Italie méridionale (5). En fait, tous les types d'écriture rencontrés dans les ms. sont indubitablement italo-grecs et l'on peut tenir pour probable qu'il faisait partie du lot primitif de mss apporté de Calabre par Nil de Rossano, le célèbre fondateur de l'abbaye de Grottaferrata (1004). De la mention des saints Nicolas et Epiphane dans PIERRE, il ne semble pas qu'on puisse tirer un argument valable pour une localisation plus précise (6).

§ 4.- Structure du formulaire de CHR

Dans le Grottaf. G. b. VII, le formulaire de CHR a été complété par des prières reprises à BAS, mais les prières de l'entrée et du Trisagion sont celles que nous avons déjà rencontrées dans le Barber. gr. 336 ; abstraction faite de la lacune du début (prières de la prothèse et du premier antiphone), seule, la prière du skeuophylakion manque encore à ce formulaire pour qu'il soit complet. D'autre part, les litanies diaconales et les parties chantées sont régulièrement notées, du moins en abrégé.

(5) Cfr HANSENS, Liturgie de Saint Pierre, I, p. 247.

(6) Cfr CODRINGTON, Saint Peter, p. 25 (texte = p. 131, l. 14).

| TABLEAU II | | GROTTAF. G. b. VII | |
|------------------|-----|--------------------|--|
| | BAS | CHR | |
| Prothèse | 1 | lacune | |
| Antiphone I | 2 | lacune | |
| Antiphone II | 3 | 3 | |
| Antiphone III | 4 | 4 | |
| Entrée | 5 | 20 | |
| Trisagion | 6 | 21 | |
| Cathèdre | 7 | - | |
| Ecténie | 8 | 8 | |
| Catéchumènes | 9 | 22 | |
| Fidèles I | 10 | 23 | |
| Fidèles II | 11 | 24 | |
| Chérubikon | 12 | 12 | |
| Proskomidie | 13 | 25 | |
| Inclinaison | 14 | 26 | |
| Elévation | 15 | 15 | |
| Action de grâces | 16 | 27 | |
| Ambon | 17 | 17 | |
| Skeuophylakion | 18 | - | |

§ 5.- La lacune initiale de CHR

CHR commence, au f. 1r, par l'invitation diaconale préparatoire à la prière du deuxième antiphone. Comme le premier cahier de l'euchologe est un ternion et que l'on trouve un onglet après le f. 6, il s'ensuit que le début du ms. n'est amputé que d'un seul feuillet, sur lequel étaient copiées les prières de la prothèse et du premier antiphone de CHR. Y avait-il également sur ce feuillet une prière d'encens ? Il est impossible de le dire. On notera pourtant que les prières des deuxième et troisième antiphones occupent chacune, avec leurs annexes, une bonne vingtaine des vingt-cinq lignes que comporte une page du ms. ; si l'on retire ces vingt lignes du premier feuillet pour y caser la prière du premier antiphone, il ne reste plus qu'une trentaine de lignes pour le titre de la Liturgie, la prière de prothèse et la bénédiction initiale "Bénie soit la royauté du Père", ce qui laisse relativement peu de place pour une prière d'encens.

En ce qui concerne la prière de prothèse, on en est aussi réduit à des supputations. S'agissait-il de la formule propre à l'Euchologe Barberini ou de la prière actuelle, reprise à BAS ? Deux arguments peuvent être invoqués en faveur de la première solution :

1) Les trois autres mss où sont attestées les prières de l'entrée et du Trisagion de l'Euchologe Barberini, à savoir le Barber. gr. 336 lui-même, le Leningr. gr. 226 et le Grottaf. G. b. IV, ont pour prière de prothèse la formule Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ προθεΐς.

2) Dans PIERRE du Grottaf. G. b. VII, plusieurs prières sont signalées uniquement par leur incipit. Or, toutes ces prières se retrouvent dans la partie de l'euchologe qui précède PIERRE ; ainsi, par exemple, la prière du Trisagion "Saint des saints" (7), qui fait partie de CHR. Comme la prière de prothèse de PIERRE n'est autre que la formule Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ προθεΐς et que seul l'incipit en est donné (8), on

(7) CODRINGTON, Saint Peter, p. 131, l. 35.

(8) CODRINGTON, Saint Peter, p. 130, l. 7.

peut supposer, avec assez de vraisemblance, que le texte de la prière était écrit en long et en large au début de CHR.

§ 6.- L'office des trois antiphones

Les prières des trois antiphones sont déjà attestées pour BAS dans l'Euchologe Barberini. L'office des trois antiphones - dont la structure est typiquement byzantine - ne paraît pas avoir été introduit dans la Liturgie eucharistique avant le VIIe - VIIIe siècle. Au Xe siècle, à Constantinople, les trois antiphones ne lui sont pas encore définitivement liés ; ils ne sont exécutés qu'en certaines occasions et revêtent souvent un caractère stational : la procession s'arrête dans un lieu de culte intermédiaire pour y célébrer cet office. Cependant, dès le Xe siècle, les trois antiphones sont également exécutés à l'intérieur même de l'église où la Liturgie eucharistique doit se dérouler ; cette pratique est en usage les dimanches et les jours de fête sans caractère stational (9).

Le Grottaf. G. b. VII est le plus ancien témoin qui nous donne une description précise du mode d'exécution des antiphones. Le diacre introduit la prière sacerdotale par l'invitation "Encore et encore, prions en paix le Seigneur". Le prêtre récite, à voix basse, la prière de l'antiphone, pendant laquelle le diacre chante la dernière demande de la grande synaptè ('Αντιλαβοῦ...) et l'exhortation commençant par les mots *Τῆς παναγίας ἀχράντου* . Le célébrant dit alors l'écophonèse de la prière, suivie immédiatement de l'antiphone proprement dit, dont quelques versets sont donnés.

(9) Ces renseignements sont repris à MATEOS, Evolution historique, I, p. 340-351 et II, p. 3-10, où l'on trouvera l'étude fondamentale sur la question. Voir également MATEOS, Psalmodie, p. 1-20 ; MATEOS, Typicon, II, p. 283-285 ; MATEOS, Liturgia, p. 6-9 et 11-13 ; HANSSENS, Institutiones, III, p. 34-36 ; DE MEESTER, Origines, p. 315-318 et 320-321 ; DE MEESTER, Liturgies grecques, col. 1616-1617.

Après le second antiphone, le Grottaf. G. b. VII signale explicitement le tropaire 'Ο μονογενής, dont c'est encore aujourd'hui la place. Au Xe siècle, pourtant, il est normalement placé après le troisième antiphone ; il n'est chanté à la suite du deuxième antiphone que lorsque le troisième a un tropaire spécial (10).

§ 7.- Les rites de l'entrée

La présence des diakonika et de rubriques assez précises permet de reconstituer dans ses grands traits la cérémonie de l'entrée, dont la structure concorde avec ce que nous savons des traditions constantinopolitaines du Xe siècle. Après le troisième antiphone, le prêtre récite la prière de l'entrée "Bienfaiteur et artisan de la création tout entière" ; il impose ensuite l'encens et le diacre dit : Σοφία, ὀρθοί. On chante le verset d'entrée (Δεῦτε προσκυνήσωμεν καὶ προσπέσωμεν) et le tropaire, désigné ici par le mot κάθισμα (11). Le diacre chante la grande synaptè et le prêtre récite la prière du Trisagion, dont l'ecphonèse est suivie par le chant du Trisagion.

§ 8.- Les lectures

Le Grottaf. G. b. VII ne nous fournit que peu de renseignements sur le déroulement des lectures et des rites qui les encadrent. La salutation "Paix à tous" du prêtre est accompagnée d'une bénédiction du peuple. Le reste de l'action est résumé par une seule rubrique extrêmement lapidaire : "Ensuite le prokeimenon, l'épître, l'alleluia et l'évangile".

(10) MATEOS, Evolution historique, II, p. 7-9.

(11) Cfr CLUGNET, Dictionnaire, p. 71.

§ 9.- L'ecténie

La litanie après l'évangile se présente dans les euchologes byzantins sous des formes extrêmement variées. Malheureusement, il n'existe aucune étude d'ensemble sur le sujet ; dans ces conditions, nous nous limiterons ici à quelques remarques générales sur la structure de l'ecténie (12). Comme point de départ pour notre analyse, nous choisirons deux témoins sûrs de l'ancien usage constantinopolitain, à savoir la traduction de BAS du ms. perdu de Johannisberg, éditée en 1549 par Ioannes Cochlaeus, et la traduction de CHR par Léon Toscan. Nous donnons en premier lieu l'ecténie la plus longue, celle du Grottaf. G. b. VII, dont la numérotation nous servira par la suite comme base de référence.

1. Grottaf. G. b. VII, f. 3r-v

1) Εἶπωμεν πάντες; 2) Ἐξ ὅλης τῆς ψυχῆς; 3) Κύριε παντοκράτορ; 4) Ὁ μὴ βουλόμενος; 5) Ὑπὲρ τοῦ ἁγίου οἴκου; 6) Ὑπὲρ τοῦ πατρός; 7) Ὑπὲρ τῶν εὐσεβεστάτων; 8) Ὑπὲρ τοῦ συμπολεμῆσαι; 9) Ὑπὲρ τῆς πόλεως; 10) Ὑπὲρ πλεόντων; 11) Ὑπὲρ εὐκραςίας; 12) Ὑπὲρ τοῦ ῥυθῆναι; 13) Ὑπὲρ τοῦ περιεστῶτος; 14) Καὶ ὑπὲρ... τῶν χρηζόντων; 15) Ἐλέησον ἡμᾶς; 16) Ἐτι ὑπὲρ τοῦ ἰλεων.

2. Traduction de BAS (COCHLAEUS, Speculum, p. 121-122)

1) Dicamus omnes ; 2) Ex omni anima ; 3) Domine omnipotens ; 4) Qui non uis ; 5) Pro sancta domo ; 6) Pro Archiepiscopo ; 7) Pro pijssimo ; 8) Pro quo et pugnare ; 12) Pro liberatione ; 13) Pro circumstante ; 15) Miserere nostri.

(12) On trouvera quelques renseignements sur la structure de l'ecténie dans MATEOS, Liturgia, p. 24-27.

3. Traduction de CHR (JACOB, Léon Toscan, p. 147)

1) Dicamus omnes ; 2) Ex tota anima ; 3) Domine deus omnipotens ; 5) Pro sancta domo ; 12) Vt eruamur ; 7) Pro piissimis.

Si l'on s'en tient aux trois témoins décrits ci-dessus, l'ecténie semble essentiellement constituée d'une exhortation initiale (n^{os} 1-2) suivie d'une demande de caractère général (n^o 3) et d'une autre pétition générale en guise de conclusion (n^o 15) ; dans ce schéma, et plus précisément entre les éléments 3 et 15, viennent s'intercaler les demandes particulières, reprises à la grande synaptè et dont le nombre varie selon les mss. Dans le Grottaf. G. b. VII et dans BAS, la première partie du schéma est élargie par une proposition à caractère pénitentiel : "Qui non uis mortem peccatorum, sed conuersionem et uitam ac poenitentiam, postulamus te, exaudi et miserere" (n^o 4).

Le choix et le nombre des pétitions intercalaires a sans doute dépendu pendant fort longtemps du diacre lui-même, qui les adaptait aux circonstances et aux particularités du temps liturgique. Sinon, l'on s'expliquerait difficilement la diversité et la variété des ecténies qu'offrent les mss, fût-ce dans le cadre d'une même famille liturgique et à une époque plus ou moins identique, ainsi que le montre l'exemple des deux témoins constantinopolitains dont il vient d'être question. Le caractère "ad libitum" de l'ecténie se reflète dans les mss ; les copistes semblent souvent se trouver dans l'embarras et ne pas savoir s'ils doivent recopier l'ensemble des pétitions de la grande synaptè ou seulement l'une ou l'autre. Aussi, arrive-t-il parfois qu'ils se contentent du simple schéma de l'ecténie sans y adjoindre des pétitions particulières. La traduction d'Ambroise Pelargus, basée sur un original du début du XI^e siècle, constitue un bel exemple de cette manière de faire (13) :

(13) PELARGUS, Liturgia, f. B3v - B4r.

ORATIO CONTINUATA.

DIAC. Dicamus omnes Kyrie eleison (n° 1).

Ex tota anima et ex tota mente dicamus Kyrie eleison (n° 2).

Domine deus omnipotens, deus patrum nostrorum diues in misericordia, et bonus in miserationibus (n° 3).

qui non uis mortem nostram (quamuis) peccatorum, sed expectas ad te conuersionem (n° 4),

miserere nostri deus secundum magnam misericordiam tuam (n° 15).

Il est peu probable que l'on se soit jamais contenté en pratique de ce simple schéma, puisque l'ecténie est, dans son essence même, une litanie de circonstance. Pourtant, l'habitude de ne noter que le schéma de l'ecténie dans les mss a pu, à notre avis, contribuer à la formation de la litanie actuelle. Aujourd'hui, en effet, le cadre de l'ecténie (n°s 1, 2, 3 et 15) se trouve tout entier en tête et les demandes particulières suivent, introduites par "Ἐτι δεόμεθα (14). A lui seul, le mot "encore", par lequel commencent toutes les pétitions, fait ressortir l'illogisme de cette formation, la présence du mot "encore" ne se comprenant que s'il y a eu, auparavant, une première série de demandes. Le Grottaf. G. b. VII est, à notre connaissance, le témoin le plus ancien d'une demande introduite par "encore" (n° 16) et placée après la conclusion normale de l'ecténie (n° 15) ; cependant, dans l'euchologe italo-grec, la chose est normale, puisque la demande annoncée par "encore" est précédée de toutes les pétitions reprises à la grande synaptè et que l'enchaînement y est donc logique.

Deux demandes de l'ecténie du Grottaf. G. b. VII ne sont pas reprises à la grande synaptè byzantine : ce sont les n°s 13 et 14. La pétition n° 13 semble être caractéristique de l'ecténie : "Pour le peuple

(14) DE MEESTER, Divine Liturgie, p. 44-47 ; Hieratikon, p. 118-119.

qui est (ici) rassemblé et attend avec impatience votre riche et abondante miséricorde, Seigneur, nous vous en prions, écoutez-(nous)" ; elle est attestée aussi dans le Leningr. gr. 226, f. 18v et dans le Grottaf. G. b. IV, f. 20v, tous deux italo-grecs, ainsi que dans le Sin. géorgien 89 (XI^e siècle) (15).

Quant à la pétition n° 14 du Grottaf. G. b. VII, elle ne nous a été transmise par aucun ms. grec dans le cadre de la grande synaptè. Par contre, dans les versions géorgiennes de CHR (16) ainsi que dans la version arabe éditée par Bacha (17), elle constitue l'ultime demande de la grande synaptè. En grec, on la retrouve, avec certaines variantes, dans des litanies non-eucharistiques (Consécration de l'église, consécration épiscopale, mariage, etc.) (18). Les octénies du Leningr. gr. 226 (19), du Grottaf. G. b. IV (20) et du Sin. géorgien 89 (21) la connaissent également.

§ 10.- La litanie des fidèles

Le Grottaf. G. b. VII intercale entre les deux prières des fidèles une courte litanie composée de quatre pétitions (22). Après l'introduction habituelle - "Encore et encore, prions en paix le Seigneur" -, le diacre récite les première, deuxième, troisième et

(15) JACOB, Version géorgienne, p. 96.

(16) TARCHNIŠVILI, *Liturgiae ibericae*, I, p. 66 et II, p. 50 ; JACOB, Version géorgienne, p. 89 et 93.

(17) BACHA, Versions arabes, p. 444.

(18) Cfr STRITTMATTER, *Synapte*, p. 71, note 27.

(19) KRASNOSELTSEV, *Svjedjenija*, p. 287 (édition défectueuse).

(20) F. 19v.

(21) JACOB, Version géorgienne, p. 96.

(22) Sur cette litanie, voir STRITTMATTER, *Peculiarity*, p. 197-203 et STRITTMATTER, *Synapte*, p. 65-85 ; on lira également le rapide aperçu historique du P. J. Mateos dans MATEOS, *Evolution historique*, I, p. 335-337.

dernière demandes de la grande synaptè : "Pour la paix d'en haut" , "Pour la paix du monde tout entier", "Pour cette sainte maison", "Pour qu'il nous délivre". Après quoi, le diacre conclut par la phrase "Secourez-nous", comme dans la grande synaptè.

Cette litanie est tout ce qui resta de l'ancienne "oratio communis". Au Xe siècle, l'"oratio communis" ou grande synaptè se récite avant le Trisagion ; dans la suite, elle sera déplacée tout au début de la Liturgie, avant les trois antiphones. Dans l'Eglise russe, les quatre pétitions qui précèdent la seconde prière des fidèles ont été conservées jusqu'à nos jours, tandis que chez les Grecs, l'invitation initiale ("Encore et encore") et la conclusion ("Secourez-nous") sont actuellement les seuls vestiges de l'ancienne litanie récitée à cet endroit.

§ 11.- Grande entrée, anaphore et rites de communion

Par rapport à l'Euchologe Barberini, on ne constate pratiquement aucune évolution dans la partie proprement eucharistique du Grottaf. G. b. VII, si ce n'est que sont notées les litanies diaconales accompagnant la prière de la proskomidie, la prière introductrice de l'oraison dominicale et la prière d'action de grâces après la communion. Comme dans le Barber. gr. 336, les rubriques sont réduites au strict minimum, c'est-à-dire bien souvent au simple titre des prières. Ainsi, l'ensemble des rites de communion est résumé par le seul titre de la prière d'action de grâces : "Prière après que tous ont communié".

§ 12.- Les prières de l'ambon

Au bas du f. 12v, après le renvoi des fidèles par le diacre, le copiste a dessiné un bandeau très simple qui semble marquer la fin de CHR. Cependant, la prière de l'ambon 'Ο εὐλογῶν τοῦς εὐλογοῦντάς σε du f. 13r est écrite de la main du même copiste, ce qui fait supposer qu'elle appartient encore au formulaire de CHR. Un bandeau, identique

à celui du f. 12v, la sépare d'ailleurs de la série des prières de l'ambon que la seconde main a copiées à la suite. Cette série occupe les f. 13r - 26v et comprend trente-et-une pièces couvrant l'ensemble de l'année liturgique. T. Minisci les a éditées en même temps que les formules du même type des mss de Grottaferrata. Comme le P. Minisci ne donne pas les prières dans l'ordre qu'elles occupent dans le codex, nous pensons qu'il vaut la peine d'en dresser ici la liste, avec une traduction du titre et de l'incipit et la référence à l'édition de T. Minisci.

1. Prière de l'ambon de la Résurrection pour toute l'année : Rédempteur de toutes choses, Seigneur notre Dieu (MINISCI, Preghiere, IV, p. 8-9 ; cfr JACOB, Ambon, p. 44, n° 28 et 47, n° 34).
2. Prière de l'ambon pour les dimanches et les fêtes : Quelle louange ou quel hymne ou quelle action de grâces (MINISCI, Preghiere, IV, p. 7-8 ; cfr ORLOV, Liturgija, p. 354 ; JACOB, Ambon, p. 21 et 43-44).
3. Prière de l'ambon dite en tout temps : Notre Dieu, Dieu du salut (MINISCI, Preghiere, IV, p. 10).
4. Prière de l'ambon pour l'exaltation de la précieuse croix : Vous qui êtes plus élevé que toute hauteur (MINISCI, Preghiere, II, p. 71-72 ; cfr JACOB, Nouveaux documents, p. 134, n° 4).
5. Prière de l'ambon de la naissance du Christ : Christ notre Dieu, qui avant tous les siècles (MINISCI, Preghiere, II, p. 117 ; cfr ORLOV, Liturgija, p. 370-372 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 135, n° 10).
6. Prière de l'ambon de la sainte Théophanie : Ineffable est votre bonté envers nous (MINISCI, Preghiere, II, p. 120-121 ; cfr ORLOV, Liturgija, p. 326 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 117, 118, n° 3 et 136, n° 14).
7. Prière de l'ambon de l'Hypapantè : Maître, Seigneur Dieu, qui avez envoyé votre Fils unique (MINISCI, Preghiere, II, p. 122-123 ; cfr ORLOV, Liturgija, p. 324 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 136, n° 15).
8. Prière de l'ambon de l'Apokréôs : Recevez nos humbles prières, Seigneur (MINISCI, Preghiere, II, p. 124 ; cfr ORLOV, Liturgija, p. 328 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 125, n° 9).

9. Prière de l'ambon de la Tyrophagie : Nous vous rendons grâces, Seigneur notre Dieu, de ce que vous nous avez accordé ce temps du jeûne (MINISCI, Preghiere, II, p. 125-126 ; cfr ORLOV, Liturgija, p. 130 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 125-126, n° 11).

10. Prière de l'ambon du premier dimanche de Carême : Nous implorons votre bonté, Maître, Seigneur notre Dieu (MINISCI, Preghiere, III, p. 3 ; cfr ORLOV, Liturgija, p. 332 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 126, n° 12).

11. Prière de l'ambon du Carême ; deuxième dimanche : Vous êtes Dieu et Père de gloire, vous qui avez livré votre Fils unique (MINISCI, Preghiere, III, p. 4 ; cfr ORLOV, Liturgija, p. 334 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 126, n° 13).

12. Prière de l'ambon ; troisième dimanche du Publicain : Rendus dignes de nous tenir dans votre (lieu) très saint (MINISCI, Preghiere, III, p. 4-5 ; cfr DMITRIEVSKI, II, p. 1015-1016 ; ORLOV, Liturgija, p. 336 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 126, n° 14).

13. Quatrième prière de l'ambon ; dimanche de celui qui tomba (entre les mains des voleurs) : Vous qui soutenez tous ceux qui tombent (MINISCI, Preghiere, III, p. 5-6 ; cfr ORLOV, Liturgija, p. 338).

14. Prière de l'ambon ; quatrième dimanche du pauvre Lazare : Vous qui donnez la pauvreté et la richesse (MINISCI, Preghiere, III, p. 6-7).

15. Prière de l'ambon pour l'Annonciation : Seigneur Dieu tout-puissant, qui avez voulu que votre Fils unique (MINISCI, Preghiere, III, p. 7 ; cfr ORLOV, Liturgija, p. 372-374 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 118, n° 1).

16. Prière de l'ambon de Lazare : Christ notre Dieu, qui avez libéré Lazare au quatrième jour (MINISCI, Preghiere, III, p. 8 ; cfr ORLOV, Liturgija, p. 380 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 127, n° 16).

17. Prière de l'ambon des Rameaux : Seigneur notre Dieu, qui avez accueilli et exaucé les larmes (MINISCI, Preghiere, III, p. 9-10 ; cfr ORLOV, Liturgija, p. 340-342).

18. Prière de l'ambon du Jeudi-Saint : Maître saint, Seigneur miséricordieux et magnanime (MINISCI, Preghiere, III, p. 62-63 ; cfr ORLOV, Liturgija, p. 342-344).

19. Prière de l'ambon du Samedi-Saint : Vous qui venez soumettre le grand monstre marin (MINISCI, Preghiere, III, p. 65).

20. Prière de l'ambon de Pâques : Pâque du Seigneur, Pâque (MINISCI, Preghiere, III, p. 124-125 ; cfr JACOB, Ambon, p. 30 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 138, n° 20).

21. Autre prière de l'ambon pour Pâques : Aujourd'hui est apparue, éclatante et chargée de salut (MINISCI, Preghiere, III, p. 121-122 ; cfr ORLOV, Liturgija, p. 344-346 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 115, 128, n° 19 et 138, n° 19).

22. Autre prière de l'ambon pour Pâques : Fils unique et Verbe de Dieu, inséparable du Père (MINISCI, Preghiere, III, p. 123-124 ; cfr JACOB, Ambon, p. 29).

23. Prière de l'ambon pour le Nouveau Dimanche : A ceux pour qui vous avez restauré, Maître, une voie nouvelle (MINISCI, Preghiere, III, p. 126 ; cfr JACOB, Ambon, p. 30).

24. Prière de l'ambon des Myrophores : Vous qui avez brisé les portes d'airain et les barres de fer (MINISCI, Preghiere, III, p. 125-126 ; cfr JACOB, Ambon, p. 28 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 138, n° 21)...

25. Prière de l'ambon de l'Ascension : Elevez, Maître, nos pensées vers le ciel (MINISCI, Preghiere, III, p. 129 ; cfr ORLOV, Liturgija p. 374 ; JACOB, Ambon, p. 34 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 128, n° 21 et 138, n° 23).

26. Prière de l'ambon de la Pentecôte : Seigneur Jésus-Christ, notre Dieu, vous qui avez disposé votre ascension après la passion... (MINISCI, Preghiere, III, p. 130-131 ; cfr ORLOV, Liturgija, p. 376-378 ; JACOB, Ambon, p. 35 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 135, n° 8).

27. Prière de l'ambon de la Transfiguration : Maître, Christ notre Dieu, conduisez-nous sur la montagne très sainte de la charité (MINISCI, Preghiere, III, p. 186-187 ; cfr JACOB, Ambon, p. 37-38 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 129, n° 25 et 137, n° 17).

28. Prière de l'ambon pour la Dormition de la sainte Théotokos :
Recevez, très bienveillante, des dons précieux et qui conviennent à
vous seule (MINISCI, Preghiere, III, p. 190-192 ; cfr DMITRIEVSKI, II,
p. 297 ; JACOB, Ambon, p. 38 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 123, n° 1
et 135, n° 7).

29. Prière de l'ambon pour les apôtres, les martyrs et les saints :
Vous qui êtes glorifié dans les pensées des saints (MINISCI, Preghiere,
III, p. 132 ; cfr DMITRIEVSKI, II, p. 68 ; JACOB, Ambon, p. 35, n° 12).

30. Prière de l'ambon pour les apôtres : Seigneur notre Dieu, qui,
par vos saints apôtres, nous avez fait connaître le mystère (MINISCI,
Preghiere, III, p. 185-186 ; cfr DMITRIEVSKI, II, p. 67-68 ; JACOB, Am-
bon, p. 36, n° 15 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 129, n° 24 et 134,
n° 5).

31. Prière de l'ambon pour les martyrs : (Dieu) de nos pères et
saint des saints, Dieu des apôtres et roi des martyrs (MINISCI, Pre-
ghiere, III, p. 194 ; cfr JACOB, Nouveaux documents, p. 135, n° 9).

III. L'EUCHOLOGE DE PORPHYRE USPENSKI (LENINGR. GR. 226 :

Xe SIECLE)

L'euchologe qui porte le nom de Porphyre Uspenski est à peine moins fameux que le Barber. gr. 336. Il fut découvert et "acquis" par Uspenski en 1850 au monastère de Sainte-Catherine au Sinaï, puis passa à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg à la fin du siècle dernier, lorsque celle-ci racheta la collection de mss du célèbre évêque. Plusieurs passages du codex ont été publiés par les liturgistes russes Krasnoseltsev, Orlov et Almazov, mais l'édition d'ensemble reste à faire et est d'autant plus nécessaire que les éditions partielles dont nous disposons actuellement sont loin d'être parfaites.

§ 1.- Notice paléographique

Suspendue à la ligne rectrice, l'écriture du Leningr. gr. 226 est une minuscule archaïsante, très droite et anguleuse (1). L'aspect bizarre de l'écriture est provoqué en grande partie par le fait que les syllabes d'un même mot sont souvent séparées l'une de l'autre sans raison apparente. Accents et esprits ne sont pas notés, sauf l'accent grave sur l'abréviation de $\mu\alpha\lambda$. Le tréma est régulièrement noté sur l'iota et l'upsilon initiaux. L'onciale des titres et des rubriques présente des formes assez évoluées qui contrastent avec l'aspect de la minuscule. La proportion d'onciales dans le texte est relativement faible (surtout le kappa). Aux f. 157v - 160v, l'écriture change ; elle s'incline vers la droite et se fait plus cursive, tandis que les accents, de forme linéaire, et les esprits, anguleux, sont régulièrement notés. Cela a laissé supposer qu'il s'agissait d'une seconde main, mais, en réalité, il s'agit du même copiste, qui abandonne pendant quelques pages son

(1) Sur l'écriture, voir JACOB, Uspenski, p. 175-176.

style archaïsant et artificiel. La réglure est du type LAKE, I, 1b. Le bref colophon du f. 172r livre le nom du copiste : Nicolas.

§ 2.- Date et origine

Porphyre Uspenski datait le Leningr. gr. 226 du VIIe siècle ! Les descriptions ultérieures n'ont pas retenu cette hypothèse, dont le caractère fantaisiste saute aux yeux. Le consensus s'est fait assez rapidement autour du Xe siècle ; cette date est justifiée par la minuscule des f. 157v - 160v et les formes tardives de l'onciale des titres et des rubriques.

Le problème de l'origine du Leningr. gr. 226 est plus délicat. Comme il vient d'être dit, Uspenski acquit le ms. au Sinaï. Des notes arabes se rencontrent d'ailleurs aux f. 83v, 84r, 93r-v, 94v et 95r et témoignent du séjour de l'euchologe au monastère de Sainte-Catherine. En conséquence, on a toujours considéré que le Leningr. gr. 226 avait été copié en Orient et représentait l'usage liturgique palestinien ou sinaïtique. En fait, l'écriture du Leningr. gr. 226 est de facture italo-grecque. Une comparaison avec plusieurs mss italo-grecs datés du Xe siècle fournit de nombreux points de ressemblance (2).

L'analyse du formulaire de CHR viendra encore renforcer la thèse de l'origine italienne de l'Euchologe d'Uspenski en montrant les liens de parenté qui l'unissent au Barber. gr. 336, au Grottaf. G. b. VII et, avant tout, au Grottaf. G. b. IV. Une contre-épreuve intéressante sera apportée par l'examen du formulaire des Sin. gr. 958, 959, 961, 962 et 1036, lesquels, à notre avis, sont les authentiques témoins de l'usage sinaïtique.

(2) Quelques-uns de ces mss sont cités dans JACOB, Uspenski, p. 175-176.

§ 3.- Structure du formulaire de CHR

Dans le Leningr. gr. 226, BAS, mutilée du début (3), précède CHR, dont le formulaire est incomplet (4) : il y manque la prière du Chérubikon, tandis que seul l'incipit des prières des trois antiphones et de l'ambon est donné. Les prières de la prothèse, de l'entrée et du Trisagion sont celles de l'Euchologe Barberini. Alors que dans le Barber. gr. 336, la prière de l'élévation de CHR est reprise à BAS, celle de l'Euchologe d'Uspenski est une formule propre, d'origine orientale (n° 29 du schéma ci-dessous). Par rapport aux deux mss précédents, trois prières supplémentaires font leur apparition : ce sont les prières de l'encens (n° 28), de la préparation à la communion (n° 30) et du skeuophylakion (n° 31).

Comme dans le Grottaf. G. b. VII, les parties diaconales sont notées, ainsi d'ailleurs que certaines des parties chantées. Les rubriques sont beaucoup plus développées que dans les deux mss analysés précédemment. Il est intéressant de relever que les rubriques de CHR sont plus détaillées que celles de BAS. Cela prouve que, malgré la seconde place qui est encore la sienne dans l'Euchologe d'Uspenski, CHR est déjà devenue la plus importante des deux Liturgies.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons marqué d'un x en exposant les numéros des prières dont le Leningr. gr. 226 ne donne que l'incipit.

(3) JACOB, Uspenski, n°s 1-6.

(4) JACOB, Uspenski, n°s 20-41.

| TABLEAU III | | LENINGR. GR. 226 |
|------------------|-----|------------------|
| | BAS | CHR |
| Prothèse | 1 | 19 |
| Encens | | 28 |
| Antiphone I | 2 | 2 ^x |
| Antiphone II | 3 | 3 ^x |
| Antiphone III | 4 | 4 ^x |
| Entrée | 5 | 20 |
| Trisagion | 6 | 21 |
| Cathèdre | 7 | - |
| Ecténie | 8 | 8 |
| Catéchumènes | 9 | 22 |
| Fidèles I | 10 | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 |
| Chérubikon | 12 | - |
| Proskomidie | 13 | 25 |
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Elévation | 15 | 29 |
| Prép. communion | | 30 |
| Action de grâces | 16 | 27 |
| Ambon | 17 | 17 ^x |
| Skeuophylakion | 18 | 31 |

§ 4.- Titre de CHR

L'Euchologe de Porphyre Uspenski est le plus ancien témoin qui nous ait conservé le titre général de CHR : Λειτουργία τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Χρυσσοστόμου (5). Au point de vue structure, ce titre correspond exactement à celui que l'Euchologe Barberini attribue à BAS : "Liturgie de saint Basile".

Le nom de Chrysostome apparaît également dans l'intitulé de la prière du Trisagion : "Prière du Trisagion de la proskomidie de Chrysostome" (6). A l'inverse du Barber. gr. 336, il n'en est pas fait mention dans les titres des prières des catéchumènes et de la proskomidie.

§ 5.- La prière d'encens

Par rapport au Barber. gr. 336, l'introduction d'une prière d'encens après la prière de prothèse est une innovation du ms. de Leningrad. La prière d'encens ne paraît pas avoir été en usage à Constantinople au Xe siècle ; même l'ordo d'Isidore Pyromalus, qui est certainement postérieur au Xe siècle, n'y fait pas allusion. Le premier témoin irréfutable de l'emploi d'une prière d'encens à Constantinople est la traduction de Léon Toscan (vers 1174/78) (7). Deux choses retiennent l'attention lorsqu'on examine la formule de l'Euchologe d'Uspenski : la place qu'elle occupe dans l'ordonnance générale et la teneur de son texte.

1. Place de la prière

Dans la pratique actuelle, comme d'ailleurs dans la plupart des mss, la prière d'encens est récitée avant la prière de prothèse. C'est

(5) JACOB, Uspenski, n° 20.

(6) JACOB, Uspenski, n° 23.

(7) JACOB, Léon Toscan, p. 136.

après cette dernière, au contraire, qu'elle est placée dans le Leningr. gr. 226. La pratique est plutôt rare et les autres témoins qui nous l'ont conservée nous orientent vers les aires liturgiques syro-palestiniennes, d'une part (Sin. géorgien 89, version arabe de CHR) (8), calabro-sicilienne, d'autre part (groupe du Grottaf. G. b. II et mss postérieurs) (9).

2. Texte de la prière

En voici la traduction (10) :

"Nous offrons en votre présence, Seigneur notre Dieu, l'encens de la bonne odeur spirituelle ; recevez-la, Maître, dans votre sanctuaire saint et céleste et rationnel et spirituel, et faites descendre sur nous votre miséricorde bienveillante et faites-en nous don, à nous vos serviteurs, qui invoquons votre nom".

La formule constantinopolitaine ancienne, bien qu'elle soit de structure identique, diffère cependant de la prière italo-grecque par plusieurs points importants :

- a) elle est adressée au Christ.
- b) elle omet la demande d'acceptation de l'encens.
- c) au lieu de la miséricorde, c'est la descente du Saint-Esprit qu'elle invoque. ..

Le texte ci-dessous est repris à la traduction de CHR par Léon Toscan et représente l'état le plus ancien de la recension constantinopolitaine :

(8) JACOB, Version géorgienne, p. 87-88 ; BACHA, Versions arabes, p. 442.

(9) Cfr MURETOV, K materialam, p. 3 (Grottaf. G. b. II) ; BRIGHTMAN, p. 543 (Bodl. Auct. E 5. 13) ; voir ci-dessous, p. 391. Il faut peut-être citer également ici le Sin. gr. 973 (a. D ; 1153 ; cfr DMITRIEVSKI, II, p. 83.

(10) Texte dans ORLOV, Liturgija, p. 384.

Incensum tibi offerimus, Christe deus, in odorem suauitatis spiritualis. Mitte nobis gratiam spiritus sancti nunc et semper et in saecula saeculorum, amen (11).

Le texte actuellement en usage descend du texte constantinopolitain, mais l'idée de l'acceptation de l'encens y a été introduite. Nous en donnons ici la traduction latine pour en souligner la parenté avec la formule de Léon Toscan (12) :

Incensum tibi offerimus, Christe Deus noster, in odorem suauitatis spiritualis, quem suscipiens in supercaelesti tuo altari mitte nobis gratiam sancti tui Spiritus.

+
++

Dès le Xe siècle, la formule du Lenigr. gr. 226 devient la prière d'encens caractéristique de l'Italie méridionale. C'est ainsi que le rédacteur du Par. Nouv. acq. lat. 1791 l'utilise pour remédier à l'absence d'une prière du genre dans le texte constantinopolitain de CHR :

Thumiama offerimus in conspectu tuo domine deus noster odoris spiritualis, quod suscipe domine in sancto tuo caelesti et intelligibili et spiritali altari, et remitte super nos misericordias tuas optimas, et dona nobis eas seruis tuis tuum nomen inuocantibus patris et filii et spiritus sancti, nunc et semper et in saecula saeculorum amen (13).

Si nous cherchons des témoins du texte en dehors de l'Italie, une

(11) JACOB, Léon Toscan, p. 136.

(12) Texte dans DE MEESTER, Divine Liturgie, p. 20 ; Hieratikon, p. 101.

(13) STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 118. C'est par erreur, semble-t-il, que le traducteur latin rattache cette prière à BAS.

fois encore, c'est vers la Palestine qu'il nous faut diriger nos pas. En effet, la version géorgienne de CHR du Sin. géorgien 89 connaît la prière du Leningr. gr. 226 et, de plus, la place comme lui après la prière de prothèse. Les divergences que présente le texte géorgien sont minimales : il intervertit les adjectifs "saint" et "céleste" et omet l'adjectif "rationnel". A part cela, il concorde mot à mot avec l'Euchologe d'Uspenski, y compris la doxologie :

Incensum offerimus coram te, Domine Deus noster, odoris spiritualis, quod suscipe, rex, in caelesti et sancto spirituali altari tuo, et desuper-mitte super nos misericordiam tuam et bona tua dona nobis servis tuis, qui invocamus nomen tuum.

Quia sanctum est et glorificatum ... (14).

Le Sin. géorgien 89 a été copié à Jérusalem, au monastère de Gethsémani, dans le courant du XI^e siècle. Il constitue un des premiers essais de byzantinisation du rite local et les éléments hiérosolymitains y sont encore nombreux. Si l'on tient compte de ce que, selon toute vraisemblance, la prière de l'encens n'existait pas dans la Liturgie de la Grande Eglise au XI^e siècle et de ce que la formule constantinopolitaine est celle que nous a transmise Léon Toscan, il est logique de penser que la prière d'encens du Sin. géorgien 89 - et par conséquent celle de l'Euchologe d'Uspenski - est d'origine hiérosolymitaine (15).

(14) JACOB, Version géorgienne, p. 88.

(15) Nous nous limitons ici à l'histoire récente de la prière. Il est évident qu'il existe un lien de parenté étroit entre la prière italo-grecque et la prière constantinopolitaine, ancienne ou moderne, et que l'on pourrait, à la rigueur, les considérer comme deux recensions différentes d'une même formule. En ce qui concerne la prière actuelle, on a relevé depuis longtemps la parenté existant entre la formule de MARC et le passage de la prière d'encens inséré dans la prière de la proskomidie de BAS (BRIGHTMAN, p. 319, l. 25-30) : voir LIETZMANN, Messe, p. 82-83 et 91 et les articles récents de QUECKE, Eucharistiefragment, p. 123-125 et ENGBERDING, Proskomidie, p. 303-304.

Un indice supplémentaire nous est fourni par la version géorgienne de CHR du Gratz 5 ; il s'agit d'une révision sur le grec datant approximativement du XIII^e siècle et dont le texte est, à quelques détails près, identique à celui de la vulgate géorgienne encore en usage aujourd'hui. Dans cette version corrigée, la prière de l'encens est placée avant la prière de prothèse et son texte n'est autre que celui de la formule en honneur à Constantinople à la fin du XII^e siècle :

Incensum offerimus tibi, Christe Deus noster, in odorem suavitatis. Ad-commutationem desuper-mitte (ἀντικατάπεμψον) nobis gratiam Spiritus tui sancti omnino nunc (et semper ...) (16).

§ 6.- La bénédiction initiale

Une fois terminée la préparation des oblats, le célébrant entonne une formule de bénédiction solennelle qui est issue, comme les trois antiphones, de l'office constantinopolitain :

"Bénie (soit) la royauté du Père et du Fils et du Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles".

La formule du Leningr. gr. 226, la plus ancienne attestée dans un euchologe byzantin, diffère légèrement du texte traduit ci-dessus, qui représente l'usage actuel. La voici, telle qu'on peut la lire matériellement dans le codex (17) :

ΕΥΛΟΓΗΜΕΝΗ ΠΑΡΧΗ ΒΑΣΙΛΙΑ

Krasnoseltsev, l'éditeur russe de CHR de l'Euchologe d'Uspenski, a cru y discerner ce qui suit : Εὐλογημένη ἡ ἀρχὴ καὶ βασιλεῖα (18).

(16) TARCHNISVILI, Liturgiae ibericae, I, p. 65.

(17) Leningr. gr. 226, f. 15v.

(18) KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 284.

Il ajoute en note qu'il n'a rencontré semblable formule nulle part ailleurs (19). En réalité, la lecture de Krasnoseltsev est injustifiable paléographiquement. Si la confusion entre les lettres pi et éta s'explique assez facilement dans un texte oncial, il est impossible, par contre, dans le cas particulier qui nous occupe, de considérer l'iota muni de tréma comme la dernière lettre de καὶ, ce que semble supposer le liturgiste russe. En effet, le copiste du Leningr. gr. 226 ne place jamais de tréma sur l'iota en position intérieure ou finale. Il ne peut donc s'agir que d'un iota initial, en l'occurrence l'article ἡ. La lecture du passage tout entier est d'ailleurs fort aisée si l'on tient compte de ce que le Leningr. gr. 226 est truffé d'itacismes et qu'il importe, en conséquence, de le lire phonétiquement:

Evlojimeni iparchi i vasilia.

Εὐλογημένη ὑπάρχει ἡ βασιλεία.

Dans la prononciation, l'éta final de εὐλογημένη et l'iota initial de ὑπάρχει ne forment qu'un seul et même son "i", que le copiste a rendu par une seule lettre : η.

La bénédiction initiale est normalement attestée sous forme de phrase nominale. Nantie d'un verbe, comme dans l'Euchologe d'Uspenski, la formule est rare. Nous l'avons cependant rencontrée dans trois témoins postérieurs, tous italo-grecs : ce sont l'Ottob. gr. 344, f. 147r = CHR et 138r = BAS (Otrante : a. D. 1177), le Barber. gr. 443, f. 5r = CHR (Terre d'Otrante : XIIIe siècle) et le Vat. gr. 2258, f. 22v = CHR (Carbone : a. D. 1580, avec utilisation de sources otrantaises). Dans ces trois témoins, la formule est dite par le célébrant au moment où il baise l'autel, après être entré dans le sanctuaire. A cet endroit, le Leningr. gr. 226 prescrit également au prêtre de réciter une formule

(19) KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 284, note 2.

de bénédiction, mais il s'agit cette fois de la formule initiale traditionnelle, telle qu'elle est traduite au début de ce paragraphe.

Signalons enfin qu'il existe au moins un parallèle assez approchant de la formule "inventée" par Krasnoseltsev. Il nous est fourni par le Par. gr. 330 (XII^e siècle), dont le début est mutilé et dont le texte commence précisément par la bénédiction initiale :

Εὐλογημένη ἡ βασιλεία καὶ ἡ ἀρχ(ή).

Comme on le voit, il existe aussi une Providence pour les mauvais philologues ...

§ 7.- L'office des trois antiphones

Le copiste ne donne que les incipit des trois prières et le premier verset de chaque antiphone, en renvoyant pour le reste à BAS (20) : Ζήτει τοῦ ἁγίου Βασιλείου παρ' ἔμπροσθεν (prière du premier antiphone) ; ἀντίφωνον α' ζήτει; ζήτει ἔνπροσθεν (prière du troisième antiphone).

La structure est identique à celle du Grottaf. G. b. VII : invitation diaconale, prière sacerdotale, demandes "Secourez-nous" et "Faisant mémoire de la très sainte" de la grande synaptè, ecphonèse de la prière, antiphone.

La seule différence d'avec le Grottaf. G. b. VII consiste dans le fait que les deux demandes de la synaptè sont chantées par le célébrant

(20) L'édition du Leningr. gr. 226 par Krasnoseltsev (KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 283-295) étant extrêmement fautive, nous n'en ferons plus mention dans la suite de l'exposé ; les passages du ms. cités sont repris à l'édition que nous préparons pour les "Orientalia christiana analecta". L'édition d'ORLOV, Liturgija, p. 384-404 est bonne, mais contient uniquement les prières.

lui-même et non par le diacre. La rubrique relative au premier antiphone ne laisse aucun doute sur ce point : "Le prêtre prie : Seigneur notre Dieu, dont la force est incomparable. Et il termine la prière, et il ne prononce pas l'ecphonèse, mais il dit "Secourez-nous" et "(Faisant mémoire) de la très sainte" ; et aussitôt il prononce l'ecphonèse : Parce que vous convient toute gloire".

§ 8.- Les rites d'entrée

Les rites d'entrée sont décrits avec assez bien de détails dans l'Euchologe de Porphyre Uspenski. Après le troisième antiphone, le diacre dit "Sagesse, debout !" ; le ms. signale le répons du troisième antiphone ("Alleluia") et le verset d'entrée (Ps. 94, 6 : "Venez, adorons"), ainsi que le tropaire "Fils unique", dont c'est la place normale à cette époque. Le diacre prend ensuite le livre des évangiles et l'encensoir et sort du sanctuaire à la suite du prêtre (21). Celui-ci

(21) Le ms. précise que, les ministres étant arrivés en face de l'autel, le diacre fait une révérence devant le prêtre. La forme verbale est extrêmement curieuse et vaut la peine qu'on s'y arrête un instant. Dans le ms., on lit $\sigma\phi\eta\mu\epsilon\upsilon\sigma\tau\omicron\nu\eta\sigma\rho\alpha\iota\alpha$ (f. 16v) ; une fois de plus, la lecture de KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 285 est incorrecte, les fautes d'impression mises à part : $\sigma\phi\alpha\varsigma\ \epsilon\acute{\iota}\varsigma\ \tau\omicron\nu\nu\ \lambda\epsilon\rho\acute{\epsilon}\alpha\nu$ (sic !). En tenant compte de l'itacisme, il semble bien qu'il faille lire : $\acute{\omicron}\phi\eta\mu\epsilon\ \epsilon\acute{\iota}\varsigma\ \tau\omicron\nu\nu\ \lambda\epsilon\rho\acute{\epsilon}\alpha$. DU CANGE, Glossarium, col. 1071 a relevé cette étrange forme, à laquelle il consacre une note de plusieurs lignes ; le seul exemple qu'il cite est emprunté à l'"Euchologe" de Goar. Le passage en question (GOAR, p. 373) est une rubrique relative à la Bénédiction de l'eau le jour de l'Épiphanie, dont la source est le Grottaf. G. b. III, euchologe calabrais du XIVe siècle, que Goar désigne habituellement sous le nom de "Cryptofer. Falascae" : $\tau\omicron\upsilon\tau\omicron\nu\nu\ (\text{il s'agit de la croix})\ \beta\alpha\pi\tau\acute{\iota}\zeta\epsilon\iota\ \acute{\epsilon}\kappa\ \tau\rho\acute{\iota}\tau\omicron\nu\nu,\ \kappa\alpha\acute{\iota}\ \theta\acute{\epsilon}\tau\tau\epsilon\iota\ \alpha\upsilon\tau\omicron\nu\nu\ \epsilon\acute{\iota}\varsigma\ \delta\acute{\iota}\sigma\kappa\omicron\nu\nu.\ \epsilon\acute{\iota}\theta'\ \omicron\upsilon\tau\omega\varsigma\ \acute{\omicron}\phi\eta\mu\epsilon\ \epsilon\acute{\iota}\varsigma\ \theta\upsilon\sigma\iota\alpha\sigma\tau\acute{\eta}\rho\iota\omicron\nu$. Goar ne traduit pas la partie de la rubrique qui nous intéresse ici. Quant à Du Cange, il conclut sa note par ces mots : "Sed videtur legendum $\acute{\omicron}\phi\eta\mu\epsilon\upsilon\sigma$, id est, procede ad altare". La traduction est inexacte, ce qui paraît d'autant plus singulier que Du Cange lui-même, lorsqu'il traite un peu plus loin du verbe

récite la prière de l'entrée et la conclut en disant lui-même l'"Amen". Le diacre dit à nouveau "Sagesse, debout !" et l'on reprend le verset d'entrée (Ps. 94, 6).

Une fois terminé le chant du verset "Venez, adorons", le diacre récite la grande synaptè, qui est appelée ici αἴτησις τοῦ τρισαγίου; elle se présente dans le Leningr. gr. 226 sous une forme brève que l'on ne retrouve que dans trois autres témoins, à savoir le Grottaf. G. b. IV, la traduction d'Ambroise Pelargus et le Par. gr. 330 (22). Pendant la synaptè, le prêtre dit la prière du Trisagion "Saint des saints", dont l'ecphonèse est suivie immédiatement par le chant du Trisagion.

Après l'exécution du Trisagion, le prêtre baise l'autel en disant à voix basse : "Bénie (soit) la royauté du Père (et du Fils et du Saint-Esprit ...)" (23).

.../... ὄψικεύω ne donne que les significations "obsequi, obsequium praestare, comitari". Il est clair qu'il faut traduire ici : "il s'incline devant l'autel", "il fait une révérence devant l'autel" ; après avoir plongé la croix dans l'eau, le prêtre ne retourne d'ailleurs pas au sanctuaire, mais reste près des fonts baptismaux. D'autre part, du point de vue grammatical, il ne peut s'agir d'un impératif, comme le suggère Du Cange. En effet, la forme ὄψικε, tant dans le Leningr. gr. 226 que dans le Grottaf. G. b. III, fait partie d'une rubrique où tous les verbes qui précèdent et qui suivent sont à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent. Comment, dès lors, cette forme s'explique-t-elle ? L'explication du phénomène pourrait être de nature phonétique. Le verbe ὄψικεύω se construisant dans le sens indiqué avec la préposition εἰς, on obtient le groupe "opsikevi is", qui devient simplement "opsikevis", puis "opsike is" après chute du "v". Monsieur le Prof. D. Tabachovitz, auquel nous nous sommes adressé pour résoudre cette difficulté, considère que l'hypothèse est plausible (lettre du 10 novembre 1966). Il reste que la forme est bizarre, mais le témoignage concordant du Leningr. gr. 226 et du Grottaf. G. b. III nous interdit de la traiter comme une simple erreur de copie.

(22) Sur la litanie du Trisagion, voir STRITTMATTER, Synapte, p. 85-108.

(23) Outre les mss cités ci-dessus au paragraphe 6, tous plus récents que l'Euchologe d'Uspenski, il convient de citer ici un témoignage contemporain, celui du Grottaf. G. b. VII (PIERRE), où l'on trouve

§ 9.- Les lectures

Les rubriques relatives aux lectures sont un peu plus développées que dans le Grottaf. G. b. VII, mais restent rudimentaires. Un encensement est explicitement prescrit avant la proclamation de l'évangile (24). L'évangile terminé, le diacre dépose le livre sur l'autel, puis le reprend pour le donner à baiser au prêtre et, enfin, le baise lui-même.

§ 10.- L'ecténie

Elle est composée des pétitions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15 et 16. Cela revient à dire que, mises à part les demandes 9, 10 et 11, le Leningr. gr. 226 présente une ecténie exactement parallèle à celle du Grottaf. G. b. VII, dont les caractéristiques principales sont la présence des demandes 13 et 14 et l'élargissement de la litanie traditionnelle par la demande 16, introduite par "encore". Une rubrique de l'Euchologe d'Uspenski fournit quelques précisions intéressantes sur la conception de l'ecténie en Italie méridionale ; après la demande n° 15, qui constitue la conclusion de l'ecténie primitive, le rédacteur du ms. ajoute ce qui suit :

Καὶ εὐθὺς τὴν ἐκτενὴν α' αἰτεῖ "ὑπὲρ τοῦ ἔλεων, εὐμενῆ καὶ εὐδιάλλακτον", καὶ τὰς λοιπὰς ἐκτενάς.

Le mot "ecténie" désigne ici chaque pétition prise en soi et non

.../... la même formule et une rubrique pratiquement identique (cfr. CODRINGTON, Saint Peter, p. 131, l. 39-41). Dans PIERRE de l'Ottob. gr. 384 (a. D. 1581), l'usage est également attesté, mais se place avant la prière d'entrée, c'est-à-dire au même endroit que le baiser de l'autel de la messe latine (CODRINGTON, Saint Peter, p. 166-167).

(24) Cfr Grottaf. G. b. VII (PIERRE) : CODRINGTON, Saint Peter, p. 132, l. 1-2.

l'ensemble de la litanie. Il faudrait donc traduire : "Et aussitôt (il dit), la première pétition ; il demande "que (soit) favorable, bienveillant et bien disposé", et toutes les autres pétitions".

La rubrique est intéressante parce qu'elle sépare nettement les deux parties de l'ecténie, que nous avons déjà distinguées lors de l'analyse du Grottaf. G. b. VII ; elle montre, d'autre part, que le centre de gravité de la litanie s'est déjà déplacé au Xe siècle - en Italie - de la première partie, la seule existante à Constantinople à cette époque, à la seconde partie. A la limite, on a l'impression que le rédacteur italo-grec considère la première partie de l'ecténie, c'est-à-dire le schéma et les demandes de la synaptè, comme une simple introduction à ce qui suit. Grâce à cette rubrique, nous avons également une confirmation de l'hypothèse selon laquelle une litanie entière peut fort bien être désignée dans un ms. par une seule pétition, en l'occurrence la première. Quelles sont "les autres pétitions" dont parle le Leningr. gr. 226 ? Il est évidemment impossible de le dire avec certitude. On peut supposer, cependant, qu'elles devaient ressembler assez fort à celles que nous trouvons dans bon nombre d'euchologes calabrais postérieurs, tels que, par exemple, le Vat. gr. 1863 ou le Vat. gr. 2005 (Carbone : XIIe - XIIIe siècle), où la seconde partie de l'ecténie compte jusqu'à une dizaine de pétitions.

Pendant l'ecténie, le célébrant s'incline pour réciter la prière de circonstance ; puis il se prosterne devant l'autel, élève les mains et répond, en même temps que le peuple, à la dernière pétition diaconale par un triple "Kyrie eleison". Après s'être retourné pour bénir le peuple, il chante l'ecphonèse de la prière.

§ 11.- La litanie des fidèles

Comme le Grottaf. G. b. VII, le Leningr. gr. 226 intercale une litanie entre les deux prières des fidèles. Il se pourrait même qu'on ait là un des rares témoignages de la récitation intégrale de la grande

synaptè à cet endroit. En effet, au lieu d'indiquer les incipit des quatre pétitions de la litanie abrégée, le rédacteur de l'Euchologe d'Uspenski donne les incipit de la première et de la dernière demande, en ajoutant après la première les mots καὶ τὰ ἑξῆς. Ces mots ne visent peut-être que les deux pétitions intercalaires de la litanie abrégée, mais le sens normal de l'expression nous invite plutôt à y voir une allusion à la récitation de la grande synaptè au complet (25).

§ 12.- La grande entrée

Les rubriques qui décrivent le transport et la disposition sur l'autel des éléments eucharistiques sont extrêmement réduites. Après l'ecphonèse de la seconde prière des fidèles, le prêtre dit en privé l'hymne des Chérubins. Pendant que le peuple chante à son tour le Chérubikon, le célébrant se lave les mains en récitant le Ps. 25, 6 ss. La déposition des oblats sur l'autel est suivie d'un encensement effectué par le diacre. On notera qu'aucune mention n'est faite de la prière sacerdotale du Chérubikon.

§ 13.- La prière de l'élévation

Au lieu de la prière byzantine traditionnelle Πρόσχες, Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ, provenant de BAS mais déjà attestée pour CHR dans l'Euchologe Barberini, on trouve dans le Leningr. gr. 226 une formule d'un genre très différent, où manque toute référence à la communion (26) :

(25) Dom A. Strittmatter ne se prononce pas en faveur de l'une ou de l'autre de ces possibilités (cfr STRITTMATTER, Synapte, p. 67).

(26) Texte dans ORLOV, Liturgija, p. 402 et ci-dessous, n° 1.

"Verbe insaisissable, qui participez à la substance et à l'éternité du Père et du Saint-Esprit, recevez notre hymne (celle) de l'oblation terrible et non sanglante, afin qu'avec les Chérubins et les Séraphins nous vous clamions l'hymne trois fois sainte et disions".

Il saute aux yeux qu'il s'agit là d'une prière d'acceptation du Trisagion qui, après être tombée en désuétude, a été réemployée assez maladroitement pour servir d'introduction au *Tὰ ἅγια τοῖς ἁγίοις*. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que la prière est adressée au Christ ; en d'autres termes, il n'est pas impossible que le Trisagion qui devait suivre cette formule eucharistique ait été entendu dans un sens christologique !

L'origine orientale de la prière du Leningr. gr. 226 ne fait aucun doute. En effet, elle est attestée dans les recensions grecques de JAC, de MARC et de GREG alexandrine, ainsi que dans PRES géorgienne. Dans JAC, MARC et PRES géorgienne, elle remplit la même fonction que dans l'Euchologe de Porphyre Uspenski, mais elle est précédée dans JAC et MARC d'une autre formule qui lui est intimement associée et dont voici le texte (27) :

"Ἄγιε, ὁ ἐν ἁγίοις ἀναπαυόμενος, Κύριε, ἁγιάσον ἡμᾶς τῷ λόγῳ τῆς σῆς χάριτος καὶ τῆ ἐπιφοιτήσει τοῦ παναγίου σου πνεύματος· σὺ γὰρ εἶπας, δεέσποτα· ἅγιοι ἔσεσθε, ὅτι ἐγὼ ἅγιός εἰμι, Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν.

Comme on le voit, cette formule est en relation directe avec le "Sancta sanctis" ; elle semble d'ailleurs de formation assez récente avec sa citation littérale de 1 Petr., I, 16. Dans l'ancienne version géorgienne de JAC, elle est placée non pas avant mais après la prière "Verbe insaisissable", sous le titre "Oratio secunda" (28).

(27) Texte d'après MERCIER, p. 226 (Vat. gr. 2282 = JAC) ; voir aussi SWAINSON, p. 64-65 (MARC) et 310-311 (JAC).

(28) TARCHNISVILI, *Liturgiae ibericae*, I, p. 25 et II, p. 19.

La recension de GREG s'écarte assez fort des autres témoins du texte. La prière y a du reste une fonction différente, puisque le prêtre la récite au moment de la communion et lui adjoint une doxologie, à la suite de laquelle le peuple chante le Ps. 150 (29).

Nous donnons ci-dessous successivement les textes du Leningr. gr. 226, de JAC (Vat. gr. 2282 : IXe siècle), de MARC (Vat. gr. 1970 : XIIe siècle), de GREG (Par. gr. 325 : XIVE siècle), ainsi que la traduction latine de PRES géorgienne (Gratz géorgien 4 : Xe siècle).

1. CHR = Leningr. gr. 226, f. 27v (cfr ORLOV, Liturgija, p. 402)

Ἀνατάληπτε λόγε ὁμοούσιε καὶ συναΐδιε τῷ πατρὶ καὶ τῷ ἁγίῳ πνεύματι, πρόσδεξαι καὶ τὸν ἡμέτερον ὕμνον τῆς φοβεραῆς καὶ ἀναιμάκτου θυσίας σὺν τοῖς χερουβὶμ καὶ σεραφὶμ βοᾶν σοι τὸν τρισά-
γιον ὕμνον καὶ λέγειν.

2. JAC (MERCIER, p. 226-228)

Ἀνατάληπτε θεὲ λόγε τῷ πατρὶ καὶ τῷ ἁγίῳ πνεύματι ὁμοού-
σιε συναΐδιε καὶ ἀχώριστε, πρόσδεξαι τὸν ἀκήρατον ὕμνον ἐν ταῖς ἁγίαις σου καὶ ἀναιμάκτοις θυσίαις σὺν τοῖς χερουβὶμ καὶ σεραφὶμ καὶ παρ' ἐμοῦ τοῦ ἁμαρτωλοῦ βοῶντος καὶ λέγοντος.

3. MARC (SWAINSON, p. 66)

Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, ἀνατάληπτε θεὲ λόγε τῷ πατρὶ καὶ τῷ ἁγίῳ πνεύματι ὁμοούσιε συναΐδιε καὶ συνἀναρχε, πρόσδεξαι τὸν ἀκήρατον ὕμνον σὺν τοῖς χερουβὶμ καὶ σεραφὶμ καὶ παρ' ἐμοῦ τοῦ ἁμαρτωλοῦ καὶ ἀναξλου δούλου σου ἐξ ἀναξλων χειλέων βοῶντος καὶ λέγοντος "Κύριε ἐλέησον" γ'.

(29) RENAUDOT, I, p. 113.

4. GREG alexandrine (RENAUDOT, I, p. 113)

'Ανατάληπτε θεὲ λόγε ἀχώρητε ἄϊδιε, δέχου παρ' ἡμῶν τῶν ἁμαρτωλῶν ἐξ ἀναξίων χειλέων ὕμνον μετὰ τῶν ἄνω δυνάμεων σοὶ γὰρ πρέπει πᾶσα δόξα...

5. PRES géorgienne (TARCHNISVILI, Liturgiae ibericae, I, p. 98)

Ineffabilis Deus et Verbum Patris et Spiritui sancto consubstantiale et coimperans et conregnans et coexistens, suscipe a-nobis hymnum sanctae et incruentae hostiae, cum cherubim et seraphim incessabilem hymnum, mei peccatoris et inutilis servi tui cum-clamore verbum.

Tous les témoins autres que l'Euchole d'Uspenski ont tenté d'adapter le texte de la prière au contexte liturgique ou, plutôt, de le rendre moins inadéquat en supprimant la mention du Trisagion. On pourrait objecter que l'accord de JAC, MARC, GREG et PRES géorgienne contre le seul Leningr. gr. 226 constitue un argument plus que suffisant pour démontrer le caractère secondaire de la mention du Trisagion dans ce dernier. Pour réfuter cette objection de poids, il convient que nous examinions de plus près le texte des divers témoins et tentions d'en refaire l'histoire.

En ce qui concerne l'invocation, le texte du Leningr. gr. 226 semble bien le plus primitif avec son omission du mot "Dieu" et ses deux seuls adjectifs qualifiant les rapports du Verbe avec les deux autres personnes de la Trinité ; les adjectifs supplémentaires que l'on relève dans JAC, MARC et PRES géorgienne diffèrent tous les uns des autres et sont donc secondaires ; le cas est particulièrement clair pour JAC, où l'adjectif ἀχώριστος est en désaccord avec les deux précédents puisqu'il régit le génitif. GREG a laissé tomber les références trinitaires et modifie les adjectifs en conséquence. Quant à PRES géorgienne, il fait dépendre "Père" de "Verbe" (Verbum Patris) ; cette tendance est plus manifeste encore dans JAC géorgienne, dont l'invocation est la

suiivante : Ineffabilis Deus, Verbum Patris et Spiritus sancti, consubstantiale et coimperans et conregnans et coexistens (30).

L'accord de l'Euchologe de Porphyre Uspenski avec PRES géorgienne nous permet de relever le caractère archaïque du texte italo-grec et cela contre JAC grecque. Voici, en traduction latine, les textes des trois principaux témoins.

CHR : suscipe etiam nostrum hymnum terribilis et incruentae tuae hostiae.

PRES : suscipe a-nobis hymnum sanctae et incruentae hostiae.

JAC : suscipe incontaminatum hymnum in sanctis tuis et incruentis hostiis.

Comme on le voit, PRES géorgienne confirme les leçons "nostrum" de CHR ainsi que le génitif singulier "terribilis et incruentae hostiae". Pourquoi JAC grecque a-t-elle transformé ce génitif singulier en "in sanctis tuis et incruentis hostiis" ? A notre avis, l'expression "hymne du sacrifice terrible et non-sanglant" pour désigner le Trisagion ne se comprend pleinement que si l'on se place dans une perspective d'interprétation christologique du Trisagion complété par la célèbre incise de Pierre le Foulon ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς (31), qui en accentue le caractère sacrificiel. On comprend dès lors que le rédacteur melkite de JAC grecque ait cherché à déchiqeter l'expression pour en faire disparaître la composante christologique ; MARC a porté le processus à son terme en supprimant purement et simplement l'allusion au sacrifice.

La fin de la prière du Leningr. gr. 226 est d'une construction assez rugueuse, mais il semble bien qu'il faille traduire : "afin qu'avec les chérubins et les séraphins nous vous clamions l'hymne trois fois sainte et disions". PRES géorgienne atteste qu'il y avait bien primitivement à cet endroit le mot "hymne" : cum cherubim et seraphim incessabilem hymnum. Comme il a été dit plus haut, JAC a supprimé la référence

(30) TARCHNIŠVILI, Liturgiae ibericae, I, p. 25.

(31) Sur l'histoire du Trisagion, voir les documents rassemblés dans HANSENS, Institutiones, III, p. 108-123, nos 883-895, ainsi que JANERAS, Trisagion (sous presse).

au Trisagion, sans même laisser le mot "hymne" ; pour mieux introduire le "Sancta sanctis", prononcé par le prêtre seul, JAC a ajouté en fin de prière les mots "et de ma part, le pécheur qui clame et dit". Les deux infinitifs à valeur finale de l'Euchologe d'Uspenski trouvent une confirmation dans le témoin géorgien qui les traduit par deux substantifs : cum-clamore verbum.

En analysant la prière avant l'élévation du Leningr. gr. 226, nous avons eu la surprise d'y découvrir une ancienne prière destinée à introduire l'exécution d'un Trisagion dont nous pensons avoir montré qu'il devait être christologique. Elle présente un texte plus archaïque que celui de tous les autres témoins conservés et remonte vraisemblablement au VIIe siècle, sinon plus haut. C'est sans doute dès cette époque qu'elle a été importée en Italie méridionale, ce qui lui a permis de conserver intact un texte qui allait subir des modifications importantes dans le cadre des Liturgies palestiniennes et égyptiennes. Sa patrie d'origine est, selon toute vraisemblance, le patriarcat d'Antioche ou celui de Jérusalem.

§ 14.- La prière de préparation à la communion

Après la fraction et l'immixtion, l'Euchologe d'Uspenski prescrit la récitation par le prêtre d'une prière d'absolution qui n'est autre que la formule 'Ο θεός, ἄνεξ, ἄφεξ, συγχώρησον, dont l'incipit a été quelque peu élargi (32) :

"Ô Dieu, soyez propice au pécheur que je suis, Souverain Seigneur, et accordez-moi la rémission, l'absolution et le pardon de mes fautes, les volontaires ou les involontaires, (celles qui ont été commises) tant en parole qu'en action ou en pensée, et tout ce que j'ai fait au cours de ma vie, moi, votre serviteur, tout cela pardonnez-le moi, vous

(32) Texte dans ORLOV, Liturgija, p. 402.

qui êtes bon et compatissant et clément et patient et miséricordieux ; et par l'intercession de notre Souveraine sainte et immaculée, Marie, mère de Dieu et toujours vierge, et du saint dont nous célébrons la mémoire, et de tous les saints, rendez-moi digne de recevoir sans condamnation une part des mystères immaculés et vivifiants, pour la rémission des péchés et la purification des actions mauvaises".

La structure de la prière est très simple. Dans la première partie, le prêtre demande à Dieu la rémission de ses péchés ; dans la seconde, il le supplie de le rendre digne de communier aux saints mystères. Il n'est pas sûr, ainsi qu'on le verra bientôt, que les deux parties de la prière aient été liées dès l'origine.

1) La demande de rémission des péchés

Il semble bien qu'il faille en rechercher la source dans l'anaphore de JAC, c'est-à-dire, une fois encore, dans les patriarchats de Jérusalem et d'Antioche. La recension grecque de JAC intercale entre la prière d'intercession anaphorique et la doxologie finale de l'anaphore une demande de rémission des péchés dont les mss paraissent bien ne donner que l'incipit ; le Vat. gr. 2282 (Xe siècle) en prescrit la récitation simultanée par le célébrant et les fidèles (33). Voici le début de cette prière, tel qu'il nous est conservé dans quelques mss grecs de JAC (34) :

"Ανεξ, ἄφεξ, συγχώρησον, ὁ θεός, τὰ παραπτώματα ἡμῶν τὰ ἐκούσια, τὰ ἀκούσια, τὰ ἐν γνώσει καὶ τὰ ἐν ἀγνοίᾳ.

Comme plusieurs mss donnent un incipit plus court (35), il est

(33) MERCIER, p. 222, apparat de la l. 2 (sigle H).

(34) MERCIER, p. 222.

(35) MERCIER, p. 222, apparat des l. 2-3.

difficile de savoir si la prière s'arrêtait primitivement au mot ἀγνοῖα. Cependant, les éléments que nous possédons nous permettent déjà de faire un rapprochement avec la prière du Leningr. gr. 226, dont le début concorde parfaitement avec le texte de JAC :

... ἄνες, ἄφες καὶ συγχώρησόν μου τὰ παραπτώματα τὰ ἐκούσια καὶ τὰ ἀκούσια...

La version syriaque de JAC a placé au même endroit que la recension grecque une demande de rémission des péchés plus longue, mais dont l'incipit est identique (36) :

Da requiem, relaxa, condona, Deus, delicta nostra, quae cum voluntate, quae sine voluntate, quae scienter, quae nescienter, quae opere, quae verbo, quae cogitatione, quae occulte, quae aperte, quae consulto, quae errore (sunt commissa), ea quae novit nomen sanctum tuum.

Grâce à la version syriaque, nous pouvons imaginer avec assez de certitude ce qu'était la formule complète de JAC grecque. Le Leningr. gr. 226, qui omet les mots "quae scienter, quae nescienter", s'accorde avec le syriaque jusqu'à "quae cogitatione" inclusivement. Le témoignage de la recension syriaque, dont la formule forme un tout qui se suffit à lui-même et ne contient aucune allusion à la communion, permet d'affirmer que la prière du Leningr. gr. 226 est bien constituée de deux parties distinctes à l'origine et assemblées par la suite, lorsque s'est fait sentir le besoin d'une prière privée de préparation à la communion. Une confirmation supplémentaire nous vient de l'ancienne version géorgienne de JAC, où l'on trouve, encadré dans une apologie du célébrant au début de la prière d'intercession anaphorique, le

(36) HEIMING, An. Iacobi, p. 168 (texte) et 169 (traduction latine reprise ici).

germe de la prière de l'Euchologe d'Uspenski (37) :

Memento, Domine, mei-quoque peccatoris et inutilis servi tui et visita me miseratione tua et inculpatum fac me a persecutoribus meis et quidquid tibi-peccavi verbo vel opere vel mente ignosce, remitte, condona, sicut bonus es Deus et hominum-amator Dominus. Domine, ne expectaveris, quoniam ubi abundavit peccatum, ibi superabundaverunt dona tua.

2) La seconde partie de la prière

Une source directe ne nous en est pas connue. JAC grecque ... contient une prière de préparation à la communion dont la partie finale peut être mise en parallèle avec celle du Leningr. gr. 226, sans qu'il soit cependant question de parenté objective entre les deux textes.

a) Leningr. gr. 226, f. 28r

... ἀξιῶσόν με ἀκατακρίτως δέξασθαι τὴν μερίδα τῶν ἀχράντων καὶ ζωοποιῶν μυστηρίων εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν καὶ εἰς καθάρσεις τῶν πονηρῶν πράξεων.

b) JAC = Vat. gr. 2282 (MERCIER, p. 232)

... ἄξιόν με ποιήσον καὶ ἀκατάκριτον καὶ ἀνεπαίσχυντον μετασχεῖν τοῦ παναγίου σου σώματος καὶ τοῦ τιμίου αἵματος εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν καὶ εἰς ζωὴν αἰώνιον.

(37) Texte dans TARCHNISVILI, *Liturgiae ibericae*, I, p. 17. Nous soulignons les parties que la version géorgienne et l'Euchologe de Porphyre Uspenski ont en commun.

Les témoins postérieurs de la prière du Leningr. gr. 226 présentent à cet endroit de nombreuses variantes qui témoignent sans doute de la formation relativement récente de ces prières préparatoires à la communion (38).

En conclusion, nous pouvons résumer de la manière suivante l'histoire de la prière avant la communion de l'Euchologe d'Uspenski. Le noyau en est une formule de demande de rémission des péchés reprise à JAC et dont la fonction primitive était vraisemblablement de préparer la récitation de l'oraison dominicale. Plus tard, on a adjoint à ce noyau une phrase évoquant la participation au corps et au sang du Christ, le tout devenant alors une formule de préparation immédiate à la communion. Les données nous manquent pour dire à quelle époque et à quel endroit s'est opérée la fusion des deux éléments. Il faut rappeler enfin que le rite constantinopolitain ne connaît pas de prières de ce genre.

§ 15.- Les rites finaux

Le Leningr. gr. 226 ne donne que l'incipit de la prière de l'ambon : "Vous qui bénissez ceux qui vous bénissent, Seigneur, et sanctifiez ceux qui ont confiance en vous, et ce qui suit". Il s'agit donc de la formule actuelle. Il est curieux de constater que le texte de cette prière ne se trouve pas dans l'Euchologe d'Uspenski. Il serait normal de la trouver à la fin de BAS, mais le copiste ne donne à cet endroit que la rubrique relative à la prière, sans même en indiquer l'incipit : "Et le prêtre (dit) la prière de l'ambon".

La prière du skeuophylakion est semblable à la formule actuelle : "La plénitude de la loi et des prophètes". Son texte est celui de l'ancienne recension, telle qu'elle était encore en usage à Constantinople

(38) Le texte le plus proche du Leningr. gr. 226 est celui de PIERRE du Grottaf. G. b. VII (Xe siècle) : cfr CODRINGTON, Saint Peter, p. 136.

à la fin du XIIe siècle.

Après la prière du skeuophylakion, le Leningr. gr. 226 ajoute une formule de bénédiction, qui diffère complètement des formules byzantines traditionnelles :

Ὁ Κύριος καὶ θεὸς ἡμῶν στηρίξη καὶ ἐνδυναμώσῃ, εὐλογήσῃ καὶ ἀγιάσῃ πάντας ἡμᾶς, ὁ ὢν εὐλογητὸς εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, ἀμήν.

Un correspondant exact de cette bénédiction se trouve dans la version latine anonyme de BAS du Par. Nouv. acq. lat. 1791 (XIIe siècle) (39) :

Dominus deus noster confirmet et corroboret, benedicat et sanctificet nos omnes qui est benedictus in saecula amen.

Le "Sitz im Leben" de la bénédiction de l'Euchologe d'Uspenski doit être recherché, semble-t-il, dans l'aire d'extension de JAC. A la suite de la prière du skeuophylakion, le rédacteur de JAC place une prière de bénédiction dont le texte diffère complètement, mais dont la fonction est analogue (40). Le Vat. gr. 1970 (XIIe siècle) présente un doublet de la bénédiction finale de JAC, que sa structure apparente d'assez près à la formule du Leningr. gr. 226 (41) :

Ὁ Κύριος εὐλογήσῃ καὶ ἀγιάσῃ καὶ φυλάξῃ πάντας ἡμᾶς διὰ τῆς μεταλήψεως τῶν ἀχράντων αὐτοῦ μυστηρίων τῇ αὐτοῦ χάριτι καὶ φιλανθρωπίᾳ πάντοτε νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων.

(39) STRITTMATTER, *Missa Graecorum*, p. 116 (cfr aussi p. 134, note I).

(40) MERCIER, p. 242.

(41) MERCIER, p. 246 (sigle I).

+⁺

Pour en terminer avec le formulaire de CHR de l'Euchologe de Porphyre Uspenski, il nous faut revenir d'un pas en arrière et nous pencher sur deux petites phrases qui précèdent immédiatement la bénédiction finale. Dans le but de présenter les choses aussi objectivement que possible, nous reproduisons d'abord la ligne de texte qui nous intéresse telle qu'elle apparaît dans le codex (f. 29r). Dans la marge de gauche, le copiste a écrit ο δ(ιακονος), qui se rapporte manifestement à la ligne en question :

νυν κ(αὶ) εὐλογίτε ἅγιοι· κ(υρι)ε εὐλογήσον· ο

Procédons à rebours. La dernière lettre de la ligne est l'article par lequel commence la formule de bénédiction (cfr ci-dessus). Le Κύριε εὐλόγησον ne peut être autre chose que la monition diaconale invitant le prêtre à réciter la formule de bénédiction. Pour le reste, le P. A. Strittmatter, à qui nous devons une note sur ce passage, considère qu'il convient de couper après νῦν (fin de la prière du skeuophylakion : "maintenant et toujours et dans les siècles des siècles") et pense que καὶ εὐλογεῖτε ἅγιοι représente une acclamation du peuple (42). A notre avis, la conjonction "et" se rattache encore au texte de la prière du skeuophylakion, tandis que εὐλογεῖτε ἅγιοι constitue une première monition diaconale, en étroite relation avec la seconde et la bénédiction sacerdotale. Il faudrait donc comprendre l'ensemble du texte de la manière suivante :

... maintenant et (toujours et dans les siècles des siècles).

Le diacre : Bénissez, saints ; Seigneur, bénis.

(Le prêtre) : Que notre Seigneur et Dieu ...

(42) STRITTMATTER, Missa Graecorum, p. 134, note H.

Le Par. Nouv. acq. lat. 1791 fait précéder la bénédiction sacerdotale - identique à celle de l'Euchologe d'Uspenski - d'une rubrique qui n'est pas sans rapport avec la première monition diaconale qui nous occupe ici : "Populus benedicit deum" (43). Pour Dom Strittmatter, l'éditeur du texte, il s'agit d'une évidente erreur de traduction (44) ; dans sa rétroversion, le savant bénédictin, se basant en partie sur le Leningr. gr. 226, corrige ainsi le texte latin : 'Ο λαός. Εύλογεῖτε τὸν θεόν (45). Nous pensons, quant à nous, pouvoir expliquer la rubrique latine sans faire appel à une éventuelle erreur de traduction. Celle-ci nous paraît d'ailleurs peu probable et cela pour trois raisons : le texte est extrêmement simple et il semble difficile que le traducteur ait pu confondre εὐλογεῖ et εὐλογεῖτε; d'autre part, aucun équivalent grec de la phrase "Benedicite Deum" n'a été signalée jusqu'à présent, à notre connaissance ; enfin, comme le passage en question est étroitement apparenté au Leningr. gr. 226, la rubrique latine devrait aussi s'accorder avec le sens de l'euchologe italo-grec. En réalité, l'Euchologe d'Uspenski et l'ancienne version latine de BAS sont complémentaires et reflètent simplement deux moments successifs de la même action liturgique, action que nous pourrions décrire de la sorte. Avant la bénédiction finale du prêtre, le diacre invite les fidèles à bénir Dieu dans leur coeur en leur disant : "Bénissez, saints !" (Leningr. gr. 226). Le peuple se recueille un instant pour bénir Dieu (Par. Nouv. acq. lat. 1791) ; ensuite, le prêtre récite la formule de bénédiction.

Pour prouver qu'il ne s'agit pas là d'une hypothèse gratuite, nous invoquerons d'abord un argument tiré des rites finaux de la messe byzantine. On sait que la prière de l'ambon est une prière de bénédiction qui accompagnait anciennement le renvoi des fidèles. C'est ainsi

(43) STRITTMATTER, *Missa Grecorum*, p. 116.

(44) "This rubric is obviously a mistranslation of some Greek phrase as I have printed ..." (STRITTMATTER, *Missa Grecorum*, p. 134, note H).

(45) STRITTMATTER, *Missa Grecorum*, p. 117.

que la version géorgienne de CHR du Sin. 89 fait précéder la prière de l'ambon de l'invocation diaconale "Domine, nos benedic" (46), usage qui s'est perpétué à Chypre jusqu'à nos jours (47). Or, la formule byzantine traditionnelle, la seule utilisée aujourd'hui pour CHR et BAS, commence précisément par les mots "Vous qui bénissez ceux qui vous bénissent" (48), repris à Gen., XII, 3. Il y a là, croyons-nous, une allusion indéniable à l'attitude exigée des fidèles par la monition diaconale de l'Euchologe d'Uspenski et décrite par la rubrique du Par. Nouv. acq. lat. 1791.

Mais la phrase "Bénissez, saints" existe ailleurs que dans le Leningr. gr. 226 et ces nouvelles attestations nous permettront d'étayer plus solidement encore notre interprétation.

1. L'injonction "Bénissez, saints" dans l'Office italo-grec

Le Vat. gr. 1833, euchologe italo-grec du Xe siècle et donc contemporain de l'Euchologe d'Uspenski, présente à trois reprises la formule "Bénissez, saints" : dans le lucernaire (f. 23r), dans l'orthros (f. 29r) et dans l'Office de génuflexion de la Pentecôte (f. 39v). Le schéma est identique dans les trois cas. A la prière d'apolyxis, succède une prière d'inclinaison, précédée de l'invitation diaconale "Inclinons nos têtes ..." La prière d'inclinaison terminée, le diacre dit $\Sigma\phi\lambda\alpha$ et le prêtre Εὐλογεῖτε ἅγιοι ; puis le prêtre récite la prière de bénédiction finale. Il convient de relever une petite variante dans l'Office de génuflexion, où la récitation de la formule "Bénissez, saints" incombe au diacre.

L'usage s'est maintenu dans certains euchologes italo-grecs du XIIe siècle comme le Vat. gr. 1554 (Calabre) ou l'Ottob. gr. 344 (Terre d'Otrante). Dans le Vat. gr. 1554 (f. 54r et 56r), il semble que la formule ne soit plus très bien comprise du rédacteur qui l'assigne au

(46) JACOB, Version géorgienne, p. 117.

(47) Cfr JACOB, Version géorgienne, p. 84 et note 114.

(48) BRIGHTMAN, p. 397.

peuple et redouble le verbe : "Bénissez, saints, bénissez !" (49).

Ces parallèles sont intéressants parce que la structure dans laquelle ils sont intégrés est identique à celle des rites finaux de la Liturgie eucharistique. Ici aussi, le sens de l'injonction diaconale (ou sacerdotale) ne peut être que celui d'inviter les fidèles à bénir Dieu en silence avant de recevoir ou pendant qu'ils reçoivent sa bénédiction par l'intermédiaire du célébrant.

2. L'injonction "Bénissez, saints" dans la Liturgie

Plusieurs mss nous ont conservé l'expression "Bénissez, saints" dans le cadre de la grande entrée, pendant laquelle les oblats sont solennellement transférés de la prothèse à l'autel. Les témoins de cet usage semblent être assez nombreux et provenir d'horizons divers, mais ils sont tous relativement récents. Contentons-nous de citer ici le Sin. gr. 1020 (diakonikon du XIIe - XIIIe siècle = BAS) (50) et le Par. gr. 324, f. 28r (XIVe siècle = CHR) pour l'Orient, le Barber. gr. 443, f. 8r (XIIIe siècle = CHR), le Sin. gr. 966 (XIIIe siècle = BAS) (51), le Borg. gr. 7, f. 15v (a. D. 1353 = CHR) et les Cors. 41. E. 29, f. 31r et 41. E. 31, f. 53r (XVIe siècle = CHR) pour l'Italie méridionale (Terre d'Otrante), la diataxis patriarcale éditée par Isaac Habert d'après un ms. du XIVe siècle pour Constantinople (52) ; il faut y ajouter, selon Pétrovski, la version slave de Philothée (XIVe siècle) (53).

(49) Même chose dans l'Ottob. gr. 344, f. 117v (orthros) ; dans le lucernaire (f. 181r) et l'Office de genuflexion (f. 66v), la formule de l'Ottob. gr. 344 est celle du Xe siècle, mais elle est attribuée au peuple.

(50) DMITRIEVSKI, II, p. 142.

(51) DMITRIEVSKI, II, p. 206.

(52) HABERT, p. 77.

(53) PETROVSKI, Rédaction slave, p. 889.

On relève dans ces mss nombre de divergences quant à la forme et à la place de l'injonction. C'est ainsi que la diataxis patriarcale, le Par. gr. 324 et les versions slaves lui assignent un rôle d'introduction au dialogue après la grande entrée.

Dans les témoins italo-grecs, plus anciens, elle est située au début de la cérémonie de la grande entrée. Au moment où la procession s'ébranle, le diacre remet les oblats dans les mains du célébrant en disant Εὐλογεῖτε ἅγιοι ; le prêtre lui répond par les mots du Ps. 117, 25, 26, chantés par la foule lors de l'entrée du Christ à Jérusalem (cfr Matth., XXI, 9) : Εὐλογημένος ὁ ἐρχόμενος ἐν ὀνόματι Κυρίου, θεὸς Κύριος καὶ ἐπέφανεν ἡμῖν. Dans le Borg. gr. 7, c'est le célébrant qui prononce l'invitation "Bénissez, saints", lorsqu'il dépose le pain et le vin sur l'autel, et c'est le peuple qui lui répond par les versets du Ps. 117, 25, 26. Le Sin. gr. 1020 a une formule quelque peu différente, dont on peut se demander si Dmitrievski l'a bien transcrite ; quand la procession arrive aux portes du sanctuaire, le diacre dit au prêtre : Εὐλογεῖτε ἅγιε, εὐλόγησον ; le prêtre entonne alors le Ps. 117, 25, 26. Il est probable qu'il faille lire ici ἅγιοι, l'adjectif "saint" n'étant jamais employé seul pour désigner le célébrant dans de pareilles expressions. Il est intéressant de noter que les deux injonctions diaconales sont liées dans le diakonikon du Sinaï comme elles le sont dans l'Euchologe de Porphyre Uspenski, alors que la seconde n'a manifestement rien à faire dans le contexte de la grande entrée, où n'apparaît aucune formule de bénédiction.

Un problème reste à résoudre. L'emploi de la phrase "Bénissez, saints" dans la grande entrée est-il traditionnel ? Sa connexion avec les mots du Ps. 117, 25, 26 peut-elle se prévaloir à cet endroit d'une certaine antiquité ? La réponse semble devoir être négative. En effet, de nombreux témoins ne connaissent, pendant la grande entrée, que les versets du Ps. 117, 25, 26 sans injonction diaconale. Ce sont, par exemple, le Barber. gr. 316, f. 17v (XIIe siècle = CHR), le Chigi gr. 2 (R. IV. 2), f. 11r-v (XIIe siècle = CHR), le Vat. gr. 2005, f. 16r et

40r (XIIe - XIIIe siècle = CHR et BAS), le Pie II gr. 35, f. 16r-v (XIIIe siècle = CHR), certaines versions slaves du XIVe siècle (54), le Vat. gr. 573, f. 68v (XVe siècle = CHR) (55), le Vat. gr. 2012, f. 112r (XVe siècle = CHR), le Vat. gr. 1213, f. 16r (XVIe siècle = CHR), le Vat. gr. 1557, f. 36r (XVIe siècle = CHR), le Vat. gr. 2032, f. 21r (a. D. 1549 = CHR) et, enfin, l'édition imprimée de Rome, 1601, destinée aux moines italo-grecs (56). Par ailleurs, le Ps. 117, 25 est utilisé à plusieurs autres endroits de la Liturgie eucharistique byzantine sans injonction diaconale (57).

Dans ces conditions, il faut conclure, pensons-nous, que la phrase "Bénissez, saints" de la grande entrée y a été introduite à une époque relativement récente, lorsque l'usage s'est répandu de réciter ou de chanter les versets 25 et 26 du Ps. 117 pour accompagner le transfert des dons, c'est-à-dire aux environs du XIIe siècle. Il est possible que l'invitation diaconale "Bénissez, saints" ait été précisément empruntée aux rites finaux de la Liturgie, après qu'elle y fut tombée en désuétude.

§ 16.- Les prières de l'ambon

L'Euchologe d'Uspenski compte vingt-neuf prières de l'ambon réparties en trois séries, dont la première est placée à la suite de BAS (JACOB, Uspenski, n^{os} 7-19), la deuxième après CHR (JACOB, Uspenski, n^{os} 42-52) et la dernière tout à la fin du recueil (JACOB, Uspenski, n^{os} 232-235). La vingt-neuvième prière est celle de PRES, qui est jointe à la dite Liturgie (JACOB, Uspenski, n^o 124).

(54) PETROVSKI, Rédaction slave, p. 888-889.

(55) KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 108.

(56) Sacrae Liturgiae, p. 12.

(57) Cfr BRIGHTMAN, p. 370, l. 25-26 et 396, l. 2-3.

§ 17.- Conclusion générale

Le Leningr. gr. 226 se caractérise par une tendance très marquée à incorporer dans le schéma de la messe constantinopolitaine des prières d'origine orientale et, plus exactement, syro-palestinienne. Aux formules déjà rencontrées dans l'Euchologe Barberini, il faut ajouter la prière de l'encens, la prière avant l'élévation et la prière de préparation à la communion. Ces emprunts ne sont pas contemporains du ms. lui-même (Xe siècle), mais remontent beaucoup plus haut, vraisemblablement au VIIe siècle ou au début du VIIIe, comme il ressort de l'analyse textuelle de la prière avant l'élévation.

IV.- GROTTAFERRATA G. b. IV (Xe SIECLE)

Moins connu que les euchologes précédents, le Grottaf. G. b. IV revêt pourtant une importance exceptionnelle dans le cadre de notre étude. L'étroite parenté qui le lie au Leningr. gr. 226 pour ce qui concerne le formulaire de CHR permet en effet de dissiper définitivement les quelques doutes que l'on pourrait encore avoir sur l'origine italo-grecque de l'Euchologe d'Uspenski.

§ 1.- Notice paléographique

L'écriture du Grottaf. G. b. IV est une minuscule légèrement penchée à droite, d'aspect plutôt irrégulier mais d'un naturel qui contraste avec le caractère artificiel des écritures du Grottaf. G. b. VII et du Leningr. gr. 226. Il n'y a pas de lettres onciales dans le corps du texte, leur emploi se limitant aux titres, aux rubriques, aux monitions diaconales ou aux parties chantées. Les esprits, sans être fort archaïques, conservent une forme assez anguleuse ; les accents oxytons et barytons sont droits ; le tréma avec esprit superposé est noté sur l'iota initial suivi de voyelle. La décoration se réduit aux initiales rehaussées de couleurs : orange, mauve et jaune. De larges traits de peinture jaune recouvrent çà et là des rubriques ou d'autres parties du texte, exception faite toutefois des prières proprement dites. La réglure est du type LAKE, I, 2e.

Dans un article récent, F. Fabbrini a comparé le Grottaf. G. b. IV au Vat. gr. 1833 du point de vue paléographique et conclu que les deux mss ont été probablement écrits dans le même monastère (1), ce qui nous paraît un peu forcé. En effet, le Vat. gr. 1833 a une écriture très droite et d'un ductus assez artificiel, tandis que celle du Grottaf.

(1) FABRINI, *Manumissio*, p. 211-212 et note 4.

G. b. IV est beaucoup plus naturelle et manifeste moins de prétentions artistiques ; en outre, les différences de détail sont nombreuses, tant en ce qui concerne la forme des lettres que celle des ligatures ; enfin, l'ornementation du Vat. gr. 1833, bien que de facture sommaire, est beaucoup plus abondante que celle du Grottaf. G. b. IV. On se limitera donc à dire que les deux euchologes ont vraisemblablement été copiés dans la même région.

§ 2.- Date et origine

Dans son catalogue des mss de l'abbaye de Grottaferrata, Rocchi assigne le cod. G. b. IV au XI^e siècle (2). Sur le conseil de Mgr P. Canart, F. Fabbrini le date de la seconde moitié du Xe siècle et note qu'il doit être antérieur au Grottaf. G. b. V, daté de 1017/18, où les onciales sont plus nombreuses (3). Cette datation doit être retenue. On ajoutera que du point de vue strictement liturgique, le Grottaf. G. b. IV représente un stade un peu plus évolué que l'Euchologe d'Uspenski.

L'origine italo-grecque du codex ne fait aucun doute. Dans l'état actuel des connaissances en paléographie grecque, il est difficile, voire impossible, de préciser davantage et de déterminer le monastère ou même la région où il a été copié. On se bornera donc à le classer parmi les mss que Mgr R. Devreesse qualifie de "campaniens", "faute d'une dénomination plus exacte", comme l'avoue lui-même le savant paléographe (4).

(2) ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 251.

(3) FABBRINI, Manumissio, p. 211 et note 3.

(4) DEVREESSE, Italie méridionale, p. 31.

§ 3.- Structure du formulaire de CHR

Dans le Grottaf. G. b. IV, BAS précède CHR, mais le fait que CHR soit beaucoup plus développée que BAS nous autorise à penser qu'elle jouissait déjà d'une certaine prééminence sur sa consœur dès le milieu du Xe siècle, du moins en Italie méridionale. Il suffira de quelques exemples pour illustrer le caractère plus complet de CHR par rapport à BAS :

1) La prière d'encens est donnée en entier dans CHR, mais n'est signalée que par son incipit dans BAS.

2) Alors que les rites de fraction, d'immixtion et de communion ont pris une réelle ampleur dans CHR, ils se réduisent à quelques brèves rubriques dans BAS.

3) La disposition des prières de l'ambon, groupées en une seule série à la suite de CHR, pourrait être un indice supplémentaire de la préférence accordée à cette Liturgie par le rédacteur de l'euchologe. Qu'on se rappelle que les prières de l'ambon du Leningr. gr. 226 étaient encore réparties en deux séries principales placées à la suite de chacune des deux Liturgies.

Le formulaire de CHR se situe dans la ligne directe du Leningr. gr. 226, dont il constitue en quelque sorte l'achèvement logique. En effet, toutes les prières du Leningr. gr. 226 se retrouvent dans le Grottaf. G. b. IV, où les prières des trois antiphones et de l'ambon ont été, de plus, intégralement transcrites. En outre, le Grottaf. G. b. IV a complété le formulaire de CHR en lui adjoignant une prière du Chéroubikon (n° 32 du tableau ci-dessous). Quant aux rites de communion, ils ont été enrichis de deux nouvelles prières ou formules brèves (n°s 33 et 34). Enfin, le rédacteur de l'euchologe a inséré avant la prière de l'élévation du Leningr. gr. 226 (n° 29) la formule correspondante de BAS (n° 15), créant ainsi un doublet.

| TABLEAU IV | | GROTAF. G. b. IV | |
|--------------------|-----|------------------|--|
| | BAS | CHR | |
| Encens | | 28 | |
| Prothèse | 1 | 19 | |
| Antiphone I | 2 | 2 | |
| Antiphone II | 3 | 3 | |
| Antiphone III | 4 | 4 | |
| Entrée | 5 | 20 | |
| Trisagion | 6 | 21 | |
| Cathédre | 7 | - | |
| Ecténie | 8 | 8 | |
| Catéchumènes | 9 | 22 | |
| Fidèles I | 10 | 23 | |
| Fidèles II | 11 | 24 | |
| Chérubikon | 12 | 32 | |
| Proskomidie | 13 | 25 | |
| Inclinaison | 14 | 26 | |
| Elévation | 15 | 15 | |
| Elévation (bis) | | 29 | |
| Prép. communion I | | 30 | |
| Prép. communion II | | 33 | |
| Communion | | 34 | |
| Action de grâces | 16 | 27 | |
| Ambon | 17 | 17 | |
| Skeuophylakion | 18 | 31 | |

§ 4.- Titre de CHR

Au titre du Leningr. gr. 226, le Grottaf. G. b. IV préfixe les mots $\sigma\upsilon\nu\ \theta\epsilon\phi$ usage attesté par d'autres mss italo-grecs jusqu'à la fin du XVIe siècle : $\Sigma\upsilon\nu\ \theta\epsilon\phi\ \lambda\epsilon\iota\tau\upsilon\rho\gamma\acute{\iota}\alpha\ \tau\omicron\upsilon\ \acute{\alpha}\gamma\acute{\iota}\omicron\upsilon\ \text{'I}\omega\acute{\alpha}\nu\omicron\upsilon\ \tau\omicron\upsilon\ \chi\rho\upsilon\sigma\sigma\omicron\tau\omicron\mu\omicron\upsilon.$ Le nom de Chrysostome n'apparaît nulle part ailleurs.

§ 5.- Prières d'encens et de prothèse

Au contraire de ce qui a été constaté plus haut à propos de l'Euchologe de Porphyre Uspenski, ces deux prières sont rangées ici dans l'ordre qu'elles occupent actuellement dans la Liturgie : prière d'encens d'abord, prière de prothèse ensuite.

Le texte de la prière d'encens est identique à celui du Leningr. gr. 226, à une exception près : l'introduction des mots $\epsilon\acute{\iota}\varsigma\ \acute{\omicron}\sigma\mu\eta\nu$ avant le génitif $\epsilon\acute{\upsilon}\omega\delta\acute{\iota}\alpha\varsigma\ \pi\upsilon\epsilon\upsilon\mu\alpha\tau\iota\kappa\eta\varsigma.$ Il s'agit peut-être là d'une contamination due à l'influence de la formule constantinopolitaine : *Incensum tibi offerimus, Christe deus, in odorem suavitatis spiritualis.*

La prière de prothèse est la formule à caractère épiciclétique que nous avons déjà rencontrée dans le Barber. gr. 336 et le Leningr. gr. 226.

§ 6.- Office des antiphones et rites d'entrée

La formule de bénédiction initiale est donnée sous la forme textuelle courante : $\text{E}\acute{\upsilon}\lambda\omicron\gamma\eta\mu\acute{\epsilon}\nu\eta\ \eta\ \beta\alpha\sigma\iota\lambda\epsilon\acute{\iota}\alpha\ \tau\omicron\upsilon\ \pi\alpha\tau\acute{\rho}\omicron\varsigma\ \kappa\tau\lambda.$

L'office des antiphones ne diffère pas de celui de l'Euchologe d'Uspenski, mais les trois prières sont copiées in extenso ; quant au tropaire $\text{'O}\ \mu\omicron\nu\omicron\gamma\epsilon\nu\eta\varsigma,$ il est rattaché par le rédacteur à la doxologie du deuxième antiphone, conformément à l'usage actuel (cfr Grottaf. G. b. VII).

Par rapport au Leningr. gr. 226, aucun élément nouveau n'est à

signaler pour ce qui regarde les rites d'entrée. Celle-ci commence par la récitation de la prière sacerdotale "Bienfaiteur et artisan de la création tout entière", dont l'ecphonèse n'est pas chantée. Le diacre encense et entre dans le sanctuaire en disant "Sagesse, debout". On chante le verset d'entrée "Venez, adorons" et le tropaire du jour. Après quoi, le diacre récite la synaptè (τὰ διακονιὰ τοῦ τρισαγίου) sous la forme brève déjà attestée par l'Euchologe d'Uspenski. Le célébrant dit la prière du Trisagion "Saint des saints", dont la doxologie est suivie du Trisagion entonné par les chantres.

§ 7.- Lectures

Les rubriques sont moins développées encore que dans le Leningr. gr. 226. Une bénédiction du prêtre accompagne la salutation "Paix à tous". Est notée également l'invitation diaconale à l'audition de l'évangile : "Sagesse ! Debout, écoutons le saint évangile."

§ 8.- Ecténie

Elle est composée des pétitions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 13, 12 (dans cet ordre) et 15. On voit qu'elle se distingue assez nettement des ecténies du Grottaf. G. b. VII et du Leningr. gr. 226 par le fait qu'elle omet les demandes 14 (Ὑπὲρ τῶν χρηζόντων) et 16 (Ἐπι ὑπὲρ τοῦ Ἰλεων). La doxologie de la prière est accompagnée de la bénédiction sacerdotale.

§ 9.- Litanie des fidèles

Les quatre pétitions de la grande synaptè intercalées entre les deux prières des fidèles par le Grottaf. G. b. VII et le Leningr. gr. 226 se retrouvent, sans la moindre variation, dans le Grottaf. G. b. IV.

§ 10.- Prière du Chérubikon

Alors que les autres mss de l'ancienne recension de CHR - qu'ils soient italo-grecs ou constantinopolitains - ne signalent pas la prière du Chérubikon ou l'empruntent à BAS (prière n° 12 : Ούδεις ἄξιος), le Grottaf. G. b. IV présente à cet endroit une formule empruntée à JAC et dont voici la traduction :

"Seigneur, qui accordez la vie et distribuez les biens, qui avez donné aux hommes l'espérance de la vie éternelle, notre Seigneur Jésus-Christ, rendez-nous dignes d'accomplir saintement cette Liturgie divine qui est vôtre, afin de jouir de la béatitude à venir".

Dans JAC grecque, cette formule est utilisée comme prière d'accès au sanctuaire avant la grande entrée (5) ; elle est également attestée partiellement dans GREG alexandrine, où elle est noyée au milieu de l'εὐχὴ μετὰ τὴν ἐτοιμασίαν τοῦ ἁγίου θυσιαστηρίου (6). JAC et CHR n'offrent que de minimes divergences, tandis que la recension égyptienne est largement amplifiée par des additions secondaires.

1. Grottaf. G. b. IV (JACOB, Version géorgienne, p. 77).

Δέσποτα ζωποιεῖ καὶ τῶν ἀγαθῶν χορηγέ, ὁ δοῦς τὴν ἐλπίδα τῆς αἰωνίου ζωῆς τοῖς ἀνθρώποις, τὸν Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν, καταξίωσον ἡμᾶς ἐν ἁγιασμῷ καὶ ταύτην σου τὴν θεῖαν ἐκτελέσαι λειτουργίαν εἰς ἀπόλαυσιν τῆς μελλούσης μακαριότητος.

2. JAC = Vat. gr. 2282 (MERCIER, p. 176)

Δέσποτα ζωποιεῖ καὶ τῶν ἀγαθῶν χορηγέ, ὁ δοῦς τοῖς ἀνθρώποις τὴν μακαρίαν ἐλπίδα τῆς αἰωνίου ζωῆς, τὸν Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν

(5) MERCIER, p. 176 ; BRIGHTMAN, p. 40 ; SWAINSON, p. 236-237.

(6) RENAUDOT, I, p. 86-87.

Χριστόν, καταξίωσον ἡμᾶς, ἀγαθέ, ἐν ἀγιασμῷ καὶ ταύτην σοι τὴν
θεῖαν ἐπιτελέσαι λειτουργίαν εἰς ἀπόλαυσιν τῆς μελλούσης μακα-
ριότητος.

'Ἐκφώνησις' Ὅπως ὑπὸ τοῦ κράτους σου κτλ.

3. GREG = Par. gr. 325 (RENAUDOT, I, p. 87)

... αὐτὸς ζωποιεῖ καὶ ἀγαθῶν χορηγέ, ποιήσον μεθ' ἡμῶν
σημεῖον εἰς ἀγαθὸν καὶ ἀξίωσον ἡμᾶς ἐν καθαρῷ συνειδῶτι λατρεῦ-
σαι σοι πάσας τὰς ἡμέρας τῆς ζωῆς ἡμῶν καὶ ἐν ἀγιασμῷ ταύτην σοι
τὴν θεῖαν προσενεγεῖν λειτουργίαν εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν καὶ εἰς
ἀπόλαυσιν τῆς μελλούσης μακαριότητος...

+⁺

Comme on le voit, le texte de la prière a subi peu d'avatars, ce
que confirme d'ailleurs l'ancienne version géorgienne de JAC (7). A
la lumière de celle-ci les mots μακαρίαν et ἀγαθέ de JAC grecque
apparaissent comme des additions secondaires, inconnues de CHR. En
effet, le géorgien ne connaît pas l'insertion du vocatif "bone", omis
également par l'excellent témoin de JAC grecque qu'est le Par. gr.
2509 (8). D'autre part, le rédacteur géorgien intercale l'adjectif
"bienheureux" après le substantif "espcir" et le rattache au génitif
qui suit : "qui dedisti hominibus spem beatae aeternae vitae" ; cela
semble bien être le signe d'une tentative de révision sur le grec.
Par contre, la version géorgienne donne raison à JAC pour ce qui est
de l'ordre des mots dans la participiale, mais ne permet pas de départa-
ger JAC et CHR en ce qui concerne σου et σοι car elle-même omet ce
pronom : "dignos fac nos in-sanctitate perficere divinum hoc ministerium
ad-fruitionem venturae beatitudinis".

(7) Texte dans TARCHNISVILI, Liturgiae ibericae, I, p. 3-4.

(8) BRIGHTMAN, p. 40, l. 27.

Le témoignage de GREG alexandrine est donné ici à titre documentaire. Il s'agit, en effet, d'une composition de date récente, faite entièrement au moyen de phrases empruntées à diverses prières de JAC grecque. Voici comment elle se décompose (9) :

Dominator Domine Jesu Christe Deus noster, qui per salutarem adventum tuum et illuminationem sanctissimi Spiritus tui dignos fecisti nos abjectos, peccatores et indignos servos tuos adstandi sancto altari tuo, et offerendi, administrandique mysteria immaculata novi tui Testamenti (a).

Ipse qui vitam praestas, et bona suppeditas (b),
fac nobiscum signum in bonum et praesta nobis, ut in pura conscientia cultum exhibeamus tibi omnibus diebus vitae nostrae (a)

et cum sanctitate divinum hoc tibi offeramus ministerium (b),
in remissionem peccatorum (c)

et in fruitionem futurae beatitudinis (b).

Memento (d)

bone, benefice, rex saeculorum et creaturae omnis opifex (e),
eorum qui obtulerunt : nosque indemnatos conserva in consecratione divinatorum mysteriorum : quoniam benedictum est, sanctificatum et glorificatum, gloriosissimum, et magnificum sanctum nomen tuum, simulque Patris et sancti Spiritus, nunc et (d).

(a) MERCIER, p. 196, l. 23-198, l. 1 ; p. 198, l. 1-2. La prière est entièrement reprise par le rédacteur égyptien.

(b) MERCIER, p. 176, l. 7 ; p. 176, l. 8-9 ; p. 176, l. 9.

(c) Cfr MERCIER, p. 164, l. 2 ; p. 168, l. 26 ; p. 192, l. 7, etc.
Il s'agit évidemment d'un lieu commun.

(d) MERCIER, p. 180, l. 18 ; p. 180, l. 18-22.

(d) MERCIER, p. 162, l. 19.

(9) Nous reproduisons ici la traduction latine de RENAUDOT, I, p. 86-87.

§ 11.- Le dialogue après la grande entrée

Dans la Liturgie telle qu'elle est célébrée de nos jours, lorsque les dons ont été déposés sur l'autel, un dialogue s'instaure entre le prêtre et le diacre, dialogue qui sert de préparation directe à l'action eucharistique proprement dite, c'est-à-dire à l'anaphore. En voici la traduction :

"Et après avoir déposé l'encensoir et laissé retomber le phélonion, il (le prêtre) incline la tête et dit au diacre : Souviens-toi de moi, frère et concélébrant.

Et le diacre lui (dit) : Que le Seigneur Dieu se souvienne de toi dans son royaume.

Et le prêtre (dit) au diacre : Prie pour moi, mon concélébrant.

Et le diacre : Que l'Esprit-Saint descende sur toi et que la puissance du Très-Haut te couvre de son ombre.

Et le prêtre : Que l'Esprit en personne concélébre avec nous tous les jours de notre vie.

Ensuite, le diacre, inclinant lui aussi la tête et tenant en même temps l'orarion au moyen des trois doigts de la main droite, dit au prêtre : Souviens-toi de moi, Seigneur saint.

Et le prêtre : Que le Seigneur Dieu se souvienne de toi dans son royaume en tout temps, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles".

+
++

Le R. P. Raes, qui a consacré à ce dialogue une étude parue en 1952 (10), pense qu'il pourrait être d'origine italo-grecque (11) et que la phrase "Que l'Esprit en personne concélébre avec nous tous les

(10) RAES, Dialogue, p. 38-51.

(11) RAES, Dialogue, p. 49.

jours de notre vie" est une addition récente (12).

En réalité, il semble bien que le dialogue ait été connu très tôt dans la Grande Eglise de Constantinople. La recension de BAS contenue dans le Codex d'Isidore Pyromalus et dans la version latine de Johannisberg en atteste l'existence au XI^e siècle sous une forme très concise :

Interea deportantur et proponuntur munera à presbyteris, et post lauationem manuum, petit ministros pro se orare, et respondent :

Spiritus sanctus superueniat in te, et uirtus altissimi obumbret te, et comministret tibi (13).

Une influence italo-grecque pourrait difficilement avoir joué dans la capitale byzantine à cette époque. Il est donc plus logique d'admettre que le dialogue après la grande entrée a été simultanément en usage à Constantinople et en Italie méridionale et qu'il s'agissait d'un phénomène commun à l'ensemble du rite byzantin.

Si l'on se penche sur le texte du Grottaf. G. b. IV - en l'occurrence, le plus ancien témoin -, on constate, non sans étonnement qu'il n'y est aucunement question de dialogue, mais seulement d'une prière personnelle du célébrant :

"Et après que les dons ont été déposés (sur l'autel), le prêtre se tourne vers la droite et prie en disant : Que l'Esprit-Saint descende sur moi et que la puissance du Très-Haut me couvre de son ombre et concélèbre avec moi, le Seigneur Dieu, le roi de gloire.

Et il se tourne vers la gauche et dit : Que l'Esprit très saint en personne descende sur moi et que la puissance du Très-Haut me couvre de son ombre et concélèbre avec moi".

(12) RAES, Dialogue, p. 43-44.

(13) COCHLAEUS, Speculum, p. 124.

Il est difficile de savoir si cette formule non dialoguée est primitive. Nous ne le pensons pas. Le Grottaf. G. b. IV donnant les rubriques d'une Liturgie à célébrer par un prêtre et un diacre a vraisemblablement supprimé le dialogue entre les prêtres concélébrants - dont la traduction de Léon Toscan nous donne un bel exemple (14) -, sans songer pour autant à le remplacer par un dialogue entre le prêtre et le diacre, comme font la plupart des mss. D'ailleurs, les expressions "vers la droite" et "vers la gauche" des rubriques reflètent, selon toute probabilité, un état de choses plus ancien où la Liturgie était concélébrée, les prêtres étant rangés à gauche et à droite du célébrant principal (15).

Le témoignage du Grottaf. G. b. IV prouve en outre que la phrase "Que l'Esprit-Saint concélébre ..." peut se prévaloir d'une grande antiquité. On notera toutefois qu'elle est jointe ici à ce qui précède, c'est-à-dire à la phrase "Que l'Esprit-Saint descende...", usage que confirme, un siècle plus tard environ, la version latine de Johannisberg (16). Dans tous les mss postérieurs, à notre connaissance, les deux phrases sont dédoublées.

§ 12.- Rites de l'élévation

Après la prière d'inclinaison, le prêtre élève les mains en disant à voix basse le verset 17 du Ps. 50 : "Seigneur, tu ouvriras mes lèvres et ma bouche annoncera ta louange". Il s'incline ensuite pour réciter à voix basse la prière de l'élévation $\Pi\rho\acute{o}\sigma\chi\epsilon\varsigma$ qu'il fait

(14) JACOB, Léon Toscan, p. 150.

(15) Voir, par exemple, la Liturgie du VIIIe Livre des Constitutions Apostoliques (BRIGHTMAN, p. 14 ; FUNCK, Didascalia, I, p. 496). Il pourrait s'agir aussi des deux choeurs d'un monastère ; le Grottaf. G. b. IV est en effet un euchologe monastique (cfr dans l'anaphore, f. 24v : "Souviens-toi, Seigneur, du monastère dans lequel nous vivons").

(16) Cfr COCHLAEUS, Speculum, p. 124.

suivre immédiatement de la prière Ἀνατάληπτε λόγε du Leningr. gr. 226. La juxtaposition des deux prières de l'élévation, la première constantinopolitaine, la seconde d'origine syro-palestinienne, témoigne d'un stade intermédiaire pendant lequel les mss italo-grecs commencent à subir fortement l'influence constantinopolitaine sans pour autant renoncer à leurs formules propres. En élevant le pain, le prêtre dit à voix basse le verset 6 du Ps. 56 : "Elève-toi au-dessus des cieux, ô Dieu, et que ta gloire soit sur toute la terre" ; puis, à haute voix, il dit le Τὰ ἅγια τοῖς ἁγίοις.

§ 13.- Rites de communion

La prière Ὁ θεός, ἄνεος, ἄφεος, avec des variantes importantes par rapport au texte de l'Euchologe d'Uspenski, sert de prière préparatoire à la communion au pain. Avant de communier au calice, le prêtre récite une courte formule dont l'origine est peut-être italo-grecque :

"Ne me donnez pas ces choses saintes pour un jugement ou une condamnation mais pour la purification de la chair et de l'esprit".

Après la communion au calice, le prêtre récite encore une formule que la rubrique désigne comme "prière de la sainte communion" et dont l'incipit est identique à celui de la prière du Trisagion des quatre euchologes étudiés jusqu'ici :

"Saint des saints, notre Dieu, qui seul êtes saint et reposez parmi les saints, rendez-nous dignes, avec un coeur pur et une conscience bonne, de trouver grâce en votre présence afin que soit acceptable notre sacrifice et que l'Esprit de votre grâce, qui est bon, vienne demeurer en nous et sur ces dons déposés devant vous".

Si la première partie de la prière est composée simplement de

l'incipit de la prière du Trisagion italo-grecque, la seconde est reprise intégralement à la fin de la prière de la proskomidie de CHR :
καταξίωσον εὐρεῖν χάριν... καὶ ἐπὶ τὰ προκειμένα δῶρα ταῦτα (17).

Cette formule hybride, peu adaptée à l'usage qu'elle était censée remplir, ne semble pas avoir eu de succès par la suite. Nous ne l'avons rencontrée dans aucun des euchologes postérieurs que nous avons pu examiner (18).

§ 14.- Rites finaux

Les prières de l'ambon et du skeuophylakion sont celles que nous connaissons aujourd'hui : "Vous qui bénissez ceux qui vous bénissent" et "La plénitude de la loi et des prophètes".

(17) BRIGHTMAN, p. 319, l. 17-23.

(18) Par contre, l'incipit de la prière italo-grecque du Trisagion a servi à former le début d'autres prières préparatoires à la communion en Calabre (cfr ci-dessous, VI, C).

V.- MESSINE GREC 160 (XI^e SIECLE)

Le Mess. gr. 160 est un inconnu en liturgie byzantine et nous ne pensons pas qu'il ait jamais été cité dans une étude consacrée à CHR ou à BAS. Il est vrai que la description qui en est faite dans le catalogue de MANCINI (RICHARD, I, 588), p. 217-218 n'incite guère à la curiosité, puisque le codex y est daté du XIV^e siècle et l'écriture sous-jacente du XII^e. Lors d'un récent séjour à Messine, Mgr P. Canart a eu l'amabilité d'examiner personnellement le ms. et de relever, à notre demande, quelques particularités du formulaire de CHR. Les renseignements qu'il nous a rapportés, joints à une datation plus exacte, nous ont tout de suite convaincu de l'importance de cet euchologe, dont un microfilm, mis à notre disposition par la direction de la Bibliothèque Universitaire de Messine, nous permet maintenant de donner une analyse détaillée.

§ 1.- Notice paléographique

L'écriture du Mess. gr. 160 est très étroitement apparentée à celle du Grottaf. G. b. IV et provient indubitablement de la même région que ce dernier ; bien que n'étant pas extrêmement élégant, le ductus est naturel ; les onciales sont peu nombreuses (bêta, kappa, lambda, nu, pi) ; la décoration se réduit aux initiales ornées ; des traits de peinture jaune recouvrent certaines rubriques ou certaines pétitions diaconales ; dans l'ensemble, la présentation est rigoureusement identique à celle du Grottaf. G. b. IV.

Si l'on tient compte de ce que le Grottaf. G. b. IV est tout à fait dépourvu de formes onciales et que son écriture est un peu plus régulière que celle du Mess. gr. 160, on ne se trompera pas en datant ce dernier du XI^e siècle, sans trop chercher à donner plus de précisions. La plupart des feuillets de l'euchologe sont palimpsestes ; Mgr P. Canart, qui a pu examiner l'écriture sous-jacente sur l'original, la date du Xe siècle. Le ms. a été conservé anciennement au monastère de San Salvatore

de Messine.

§ 2.- Structure du formulaire de CHR

Il faut noter tout d'abord que CHR précède BAS dans le Mess. gr. 160. Cette nouvelle disposition des deux Liturgies ne fait d'ailleurs qu'entériner l'état de fait que nous avons déjà constaté dans le Grottaf. G. b. IV, où la préséance de BAS n'avait plus qu'une valeur formelle.

Le formulaire de CHR est dans la ligne directe du Grottaf. G. b. IV, mais est en régression par rapport à ce dernier pour ce qui concerne les prières typiquement italo-grecques. En effet, si le Mess. gr. 160 a conservé les prières de prothèse et d'entrée de l'ancienne recension italo-grecque (n^{os} 19 et 20), il a perdu la prière italo-grecque du Trisagion au profit de la formule constantinopolitaine reprise à BAS ; d'autre part, la prière du Chérubikon est également constantinopolitaine. La fin de la Liturgie s'accorde presque parfaitement avec le Grottaf. G. b. IV : il y a deux prières de l'élévation, dont la première est la formule basilienne (n^o 15) et la seconde la formule italo-grecque du Leningr. gr. 226 (n^o 29) ; trois prières sont prévues pour la communion, comme dans le Grottaf. G. b. IV, mais elles sont données ici dans un ordre différent (n^{os} 34, 30, 33 au lieu de 30, 33, 34) ; les prières de l'ambon et du skeuophylakion sont les formules actuelles. Une seule prière supplémentaire de l'ambon est intercalée entre CHR et BAS sous le titre : "(Prière) de l'ambon pour les samedis et pour les martyrs et les saints" ; il s'agit de la prière Ὁ ἐνδοξαζόμενος ἐν ταῖς μνήμασι τῶν ἁγίων σου, éditée dans DMITRIEVSKI, II, p. 68 et MINISCI, III, p. 132.

Le trait le plus caractéristique du Mess. gr. 160 est le développement des rites de prothèse, dont il sera bientôt question. Pour l'instant, contentons-nous de signaler un détail qui intéresse directement le formulaire proprement dit : après la prière de prothèse italo-grecque, le rédacteur signale comme formule de rechange la prière de prothèse de BAS, dont il ne donne que l'incipit en renvoyant pour le texte à BAS.

Voici comment se présente schématiquement le formulaire de CHR du
Mess. gr. 160.

| TABLEAU V | | MESSINE GREC 160 | |
|-----------------|-----|------------------|--|
| | BAS | CHR | |
| Prothèse | 1 | 19 | |
| Prothèse (bis) | | 1 ^x | |
| Encens | | 28 | |
| Antiphone I | 2 | 2 | |
| Antiphone II | 3 | 3 | |
| Antiphone III | 4 | 4 | |
| Entrée | 5 | 20 | |
| Trisagion | 6 | 6 | |
| Cathédre | 7 | - | |
| Ecténie | 8 | 8 | |
| Catéchumènes | 9 | 22 | |
| Fidèles I | 10 | 23 | |
| Fidèles II | 11 | 24 | |
| Chérubikon | 12 | 12 | |
| Proskomidie | 13 | 25 | |
| Inclinaison | 14 | 26 | |
| Elévation | 15 | 15 | |
| Elévation (bis) | | 29 | |

| | | |
|--------------------|----|----|
| Prép. communion I | | 34 |
| Prép. communion II | | 30 |
| Communion | | 33 |
| Action de grâces | 16 | 27 |
| Ambon | 17 | 17 |
| Skeuophylakion | 18 | 31 |

§ 3.- Titre de GHR

Le Mess. gr. 160 reprend le titre de l'Euchologe d'Uspenski : Λειτουργία τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου. Les prières des catéchumènes et de la proskomidie ne mentionnent plus le nom de Chrysostome.

§ 4.- Prothèse

La grande nouveauté du Mess. gr. 160 par rapport aux euchologes précédemment décrits consiste dans le fait qu'il note les formules brèves accompagnant la préparation du pain et du vin de la prothèse. La formule du pain est précédée du titre qui est normalement celui de la prière de prothèse : "Prière dite dans le skeuophylakion lorsque le prêtre dépose les pains de la prothèse sur la patène". Quant à la formule, ce n'est autre que la formule constantinopolitaine classique : Ὡς πρόβατον ἐπὶ σφαγῆν ἤχθη ... Suit immédiatement - sur la même ligne et sans solution de continuité - la formule que le prêtre prononce lorsqu'il incise la face interne de l'oblat : Θύεται ὁ ἄμνος τοῦ θεοῦ, ὁ υἱὸς τοῦ πατρὸς, ὁ αἴρων τὴν ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου.

La formule que récite le célébrant lorsqu'il verse le vin et l'eau dans le calice est également constantinopolitaine (Εἰς τῶν στρατιωτῶν) et porte le titre "Prière du calice". La prière de prothèse épiciclétique

est copiée sans titre et suivie de l'incipit de la prière basilienne, laquelle est précédée de la mention "Autre prière" et suivie d'un renvoi à BAS. Comme dans le Leningr. gr. 226, la prière d'encens est placée à la suite de la prière de prothèse ; il s'agit de la formule italo-grecque, mais l'incipit a été aligné sur la prière de type constantinopolitain. La cérémonie de la prothèse se termine par le recouvrement de la patène et du calice ; le grand voile n'est pas évoqué à cet endroit.

La prothèse du *Mess. gr. 160* appelle quelques remarques. Tout d'abord, la présence de formules brèves exclut, à notre avis, que le ms. provienne de la région de Messine ou de Reggio. En effet, le plus ancien rituel de prothèse des euchologes de Reggio-Messine (XII^e siècle) rejette explicitement l'emploi de ces formules brèves (1). Comme l'influence du type de prothèse de Reggio-Messine s'étendait vraisemblablement à la majeure partie de l'Aspromonte, du moins dans la première moitié du XII^e siècle, il convient sans doute de chercher plus au nord la patrie du *Mess. gr. 160*. On notera à ce propos que les mots $\acute{o} \upsilon\iota\acute{o}\varsigma$ τοῦ πατρὸς de la formule d'incision se retrouvent dans un euchologe du monastère lucanien de Saint-Elie de Carbone, le *Vat. gr. 2005* (XII^e - XIII^e siècle) (2), alors que nous n'en connaissons aucune autre attestation.

Entre la prothèse et la bénédiction initiale "Béni(e) (soit) la royauté du Père", le rédacteur du *Mess. gr. 160* a intercalé une apologie de type latin. Si les euchologes calabrais des XV^e et XVI^e siècles introduisent fréquemment le "Confiteor" dans la Liturgie, la chose est plutôt curieuse pour le XI^e siècle et constitue d'ailleurs un phénomène isolé. Faut-il y voir une conséquence de la main-mise de la hiérarchie latine sur les monastères grecs dans les premiers temps de la conquête normande ou simplement un effet d'une latinisation spontanée ? Nous

(1) Voir ci-dessous, p. 392.

(2) Sur ce ms., voir ci-dessous, p. 406-413.

ne saurions le dire. Le texte du Mess. gr. 160 correspond grosso modo à la forme courante du "Confiteor" latin au XIe siècle (3).

+⁺
+⁺

Deux particularités méritent d'être relevées dans la prothèse de BAS. La première est l'utilisation de la prière 'Ο ἐπισκεφάμενος de JAC (4) en tant que prière de préparation (Εὐχὴ ἣν ποιεῖ ὁ ἱερεὺς μέλλων προσκομίζειν). La seconde est la présence d'une prière d'encens assez rare, puisque la seule attestation connue jusqu'à présent semble être celle du Vat. gr. 1970, où elle est utilisée dans la prothèse de PIERRE (5). Voici le texte du Mess. gr. 160 :

'Ο θεὸς ὁ ἅγιος, ὁ ἐν ἁγίοις ἀναπαυόμενος, ὁ μόνος φῶς οἰκῶν ἀπρόσιτον, αὐτὸς καὶ νῦν, δέσποτα, τῇ οἰκειᾷ φιλανθρωπίᾳ πάριδε ἡμῶν τὰς πολλὰς καὶ πονηρὰς ἁμαρτίας, καὶ ὡς προσεδέξω τὸ θυμίαμα τοῦ ἁγίου Ζαχαρίου, οὕτως καὶ ἐκ τῶν χειρῶν ἡμῶν δέξαι τὸ θυμίαμα εἰς ὁσμὴν εὐωδίας, καὶ ποιήσον ἔλεος μεθ' ἡμῶν τῶν ἁμαρτωλῶν.
Ὅτι πρέπει.

Signalons enfin que le rédacteur donne comme doublet de la prière de prothèse la formule épyclétique de CHR, dont seul l'incipit est noté.

(3) Voir, par exemple, le "Confiteor" de Cluny, aux environs de 1080 (JUNGSMANN, I, p. 374) ; la formule d'absolution est aussi conforme au type latin du XIe siècle (cfr JUNGSMANN, I, p. 377).

(4) Texte dans BRIGHTMAN, p. 45-46 ; MERCIER, p. 190-192 ; il s'agit de la première des prières de la proskomidie de JAC.

(5) Editée dans CODRINGTON, Saint Peter, p. 137, l. 28-33. Le Vat. gr. 1970 provient de Rossano.

§ 5.- Synaptè

La synaptè, sous sa forme longue, est placée ici au début de la Liturgie, juste après la bénédiction initiale, c'est-à-dire à l'endroit qui est le sien aujourd'hui. Toute trace en a disparu avant le Trisagion. Par contre, les quatre pétitions de la synaptè situées à la suite de la première prière des fidèles sont toujours présentes dans le Mess. gr. 160.

§ 6.- Trisagion

A l'inverse du Leningr. gr. 226 et des Grottaf. G. b. IV et VII, le Trisagion précède la prière sacerdotale dans le Mess. gr. 160 ; la doxologie de celle-ci a été détachée et déplacée avant le chant du Trisagion. Il est probable que cette inversion des pièces soit consécutive à la disparition de la grande synaptè de sa place traditionnelle. Ce stade assez avancé nous suggère de placer le Mess. gr. 160 dans la seconde moitié du XIe siècle.

§ 7.- Ecténie

L'ecténie, de type constantinopolitain, est très simple et composée des pétitions 1, 2, 3, 5, 12 et 15 du Grottaf. G. b. VII. A la dernière pétition, le peuple répond par douze "Kyrie eleison" (6) ; le célébrant récite ensuite la prière de l'ecténie et bénit les fidèles.

(6) Cfr la traduction de BAS du ms. de Johannisberg et l'exemplaire de Pyromalus : "Pop. kyrieleyson, per duodecim uices" (COCHLAEUS, Speculum, p. 122 ; GOAR, p. 154).

§ 8.- Grande entrée

Une rubrique assez développée décrit les rites de la grande entrée. Le lavement des mains a lieu avant la prière du Chérubikon et avant que le prêtre ne dépose les oblats sur l'autel. Le prêtre enlève le grand voile de-dessus les oblats, le diacre les encense et le prêtre les signe par trois fois ; puis, tous deux s'inclinent devant l'autel. Il y a ensuite une ébauche de dialogue entre le célébrant et le diacre, mais la rubrique introductrice de ce dialogue semble indiquer qu'il est issu d'un rite analogue à celui que nous avons observé dans le Grottaf. G. b. IV : "Et le prêtre se tourne vers la droite et dit en s'inclinant : Bénissez, saints ! Et le diacre dit en s'inclinant : Que l'Esprit-Saint descende sur toi et que la puissance (du Très-Haut te couvre de son ombre ...)". La référence à la "droite" n'étant d'aucune utilité dans le cas d'un dialogue entre le célébrant et son diacre, il faut supposer que le texte comportait primitivement une référence à la "gauche", comme le Grottaf. G. b. IV.

§ 9.- Actes manuels

L'élévation, la fraction et l'immixtion sont pratiquement identiques aux rites équivalents du Grottaf. G. b. IV. On notera tout particulièrement la présence des deux prières de l'élévation, dont la première est la formule constantinopolitaine et la seconde la prière palestinienne

On retrouve dans le Mess. gr. 160 les trois prières de communion du Grottaf. G. b. IV, mais dans un ordre différent. Les prières "Αγία τῶν ἁγίων et Ὁ θεός, ἄνεξ, ἄφεξ sont récitées par le célébrant avant la communion, tandis que la prière Ὁ ὢν δεσποτα, μή μοι δῶς est dite après la communion.

VI. GROTTAFERRATA Z. d. II (A.D. 1090)

Bien qu'il n'ait conservé des prières caractéristiques de l'ancienne recension italienne que celle du Trisagion et qu'il soit déjà contaminé à certains endroits par la nouvelle recension constantinopolitaine, le Grottaf. Z. d. II est d'un archaïsme tel qu'il doit être considéré comme un vestige de l'ancienne famille italo-grecque plutôt que comme un des premiers représentants de CHR nouvelle manière.

§ 1.- Notice paléographique

Le Grottaf. Z. d. II est un codex de petites dimensions (100 x 90 mm), d'aspect minable, au parchemin épais, raide et mal travaillé ; l'écriture est suspendue normalement à la ligne rectrice, mais s'en trouve souvent détachée, à égale distance des lignes supérieure et inférieure ; la réglure, rudimentaire, est du type LAKE, I, la. Il n'est pas possible de rattacher ce type d'écriture à l'un des styles italo-grecs classiques. Il s'agit, en effet, d'une écriture éminemment individuelle, au ductus naturel mais peu élégant, à l'aspect lourd et empâté, où n'apparaît l'influence d'aucune école calligraphique. S'il fallait malgré tout trouver un mot pour la caractériser, c'est à ce que Mgr R. Devreesse appelle l'écriture "des monastères" qu'il faudrait songer (1). Il semble assez probable que le Grottaf. Z. d. II ait vu le jour dans un petit centre monastique calabrais, aux moyens financiers réduits et isolé des grands courants de rénovation liturgique qui commencent à se faire sentir en Italie byzantine à la fin du XIe siècle.

§ 2.- Contenu du manuscrit

Le Grottaf. Z. d. II n'est pas un euchologe au sens strict du

(1) Cfr DEVREESSE, *Italie méridionale*, p. 41.

mot ; on y trouve des pièces canoniques, des extraits de collections conciliaires, des "questions et réponses", des pièces du genre édifiant, des morceaux de chant empruntés au sticherarium. CHR y est l'unique Liturgie (f. 58r - 77v) ; deux prières de l'ambon sont copiées aux f. 121r - 123r (éd. MINISCI, Preghiere, IV, p. 9, n° 69 ; p. 11, n° 72, sigle m).

§ 3.- Structure du formulaire de CHR

Le formulaire de CHR est incomplet, bien qu'elle ne puisse faire appel à BAS pour y puiser les prières qui lui manquent. Le texte commence par la bénédiction initiale "Béni(e) (soit) la royauté du Père ...", ce qui revient à dire que la prière de prothèse est omise au début. Des trois prières des antiphones, les incipit sont seuls donnés ; le copiste donne également les incipit des antiphones eux-mêmes, ainsi que celui du Monogènes après le deuxième antiphone.

La prière de l'entrée est reprise à BAS, c'est-à-dire, en réalité, à la nouvelle recension chrysostomienne, mais le copiste n'en signale que l'incipit. La prière du Trisagion est la formule italo-grecque ("Saint des saints") attestée par les quatre mss précédemment analysés ; le texte en est intégralement transcrit.

La prière de l'ecténie n'est indiquée que par ses premiers mots. Les prières des catéchumènes, des fidèles et de la proskomidie sont les formules traditionnelles de CHR, tandis que l'on ne trouve que l'incipit de la prière du Chérubikon "Personne n'est digne", qui provient, à l'origine, de BAS et dont nous avons déjà relevé la présence dans le Grottaf. G. b. VII. Les prières d'inclinaison, d'élévation et d'action de grâces sont données en entier. Les prières de l'ambon et du skeuophylakion font défaut.

L'aspect singulier que le formulaire de CHR présente dans le Grottaf. Z. d. II pourrait peut-être s'expliquer par le fait qu'elle est située, non pas dans un livre liturgique destiné à l'usage pratique, mais bien

dans une compilation de caractère didactique ou documentaire. Cette explication est cependant infirmée par un détail important : aux endroits de l'anaphore où sont récités les diptyques des défunts et des vivants, le copiste a laissé des espaces en blanc pour qu'y puissent être insérés les noms des bénéficiaires (2). Ces espaces ont d'ailleurs servi par la suite et n'ont pas suffi à contenir tous les noms, dont plusieurs ont été reportés dans les marges.

| TABLEAU VI | GROTTAF. Z. d. II | |
|---------------|-------------------|-----------------|
| | BAS | CHR |
| Prothèse | 1 | - |
| Antiphone I | 2 | 2 ^x |
| Antiphone II | 3 | 3 ^x |
| Antiphone III | 4 | 4 ^x |
| Entrée | 5 | 5 ^x |
| Trisagion | 6 | 21 |
| Cathédre | 7 | - |
| Ecténie | 8 | 8 ^x |
| Catéchumènes | 9 | 22 |
| Fidèles I | 10 | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 |
| Chérubikon | 12 | 12 ^x |
| Proskomidie | 13 | 25 |

(2) Grottaf. Z. d. II, f. 71r et 73v.

| | | |
|------------------|----|----|
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Élévation | 15 | 15 |
| Action de grâces | 16 | 27 |
| Ambon | 17 | - |
| Skeuophylakion | 18 | - |

§ 4.- Titre de CHR

Le titre de CHR est identique à celui de l'Euchologe de Porphyre Uspenski : "Liturgie de saint Jean Chrysostome".

§ 5.- Remarques

Le Grottaf. Z. d. II se signale par une nette tendance à la concision. Parties diaconales et rubriques y sont pratiquement absentes (3) ; les titres des prières eux-mêmes sont en général omis. Quelques particularités méritent cependant d'être relevées.

Après l'incipit de la prière du Chérubikon, le copiste a transcrit les premiers mots du dialogue après la grande entrée : Πνεῦμα ἅγιον ἐπελεύσεται. Αὐτὸ τὸ πνεῦμα. Pour autant qu'on puisse le dire avec certitude, étant donné la brièveté de la rédaction, le Grottaf. Z. d. II se situe ici dans la ligne du Grottaf. G. b. IV.

Avant la prière d'élévation, le prêtre dit en élevant les mains : "Seigneur, tu ouvriras mes lèvres et ma bouche (annoncera ta louange)" (Ps. 50, 16 : cfr le Grottaf. G. b. IV).

(3) Une des rares indications concernant une litanie diaconale se trouve au f. 61r, après la prière du Trisagion : 'Ο δ(ιάνουος) 'Αντιλαβοῦ Τῆς παναγίας. Cela semble bien indiquer que la grande synapte était récitée par le diacre pendant la prière du Trisagion, c'est-à-dire selon l'usage du Xe siècle (cfr STRITTMATTER, Synapte, p. 94).

La prière de l'ambon ne connaît pas encore de formule fixe et varie selon les solennités de l'année liturgique, comme nous l'apprend une des rares rubriques du codex : Ἐπισταμβῶναν (sic) κατὰ τὴν ἡμέραν.

VII.- SURVIVANCE DES PRIERES ORIENTALES DE CHR EN ITALIE
MERIDIONALE

Il est rare qu'une prière ou une cérémonie disparaisse sans laisser de traces. Lorsqu'une prière est remplacée par une autre, il arrive qu'elle soit conservée comme doublet de la seconde ou qu'elle reçoive une nouvelle affectation. Dans les lignes qui suivent, nous avons cherché à répertorier tous les cas de survivance des prières caractéristiques de l'ancienne recension italo-grecque de CHR, que ce soit dans le cadre même de CHR ou dans celui de quelque autre Liturgie. Comme plusieurs des mss dont il est question ci-dessous feront l'objet d'un examen détaillé dans la section de notre thèse consacrée à la nouvelle recension italienne, nous nous contentons ici d'une énumération sommaire.

A. La prière de prothèse

1. Dans le cadre de CHR

a) Grottaf. G. b. VIII (XIIe siècle)

Dans ce ms. aux rubriques peu nombreuses, la prière de prothèse à caractère épyclétique de l'Euchologe Barberini fait encore fonction de formule principale ; elle est suivie de la prière de prothèse de la nouvelle recension constantino-politaine, reprise à BAS (1).

b) Vat. gr. 2005 (XIIe - XIIIe siècle)

Euchologe originaire de Carbone, le Vat. gr. 2005 a conservé la prière de prothèse italo-grecque, mais lui a retiré sa fonction spécifique : le prêtre la récite après l'achèvement des rites de prothèse (2).

(1) Cfr MANDALÀ, Protesi, p. 106.

(2) Cfr STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 83, note 8.

c) Vat. gr. 2012 (XVe - XVIe siècle)

La prière italo-grecque y est encore fonctionnelle, puisqu'elle est dite par le célébrant lorsqu'il prépare la seconde parcelle du pain eucharistique, tandis que la prière de la nouvelle recension est affectée à la parcelle principale.

d) Edition d'Erasmus (a. D. 1537)

L'édition érasmiennne de CHR contient la formule italo-grecque de prothèse, dont la place se situe directement après la préparation du pain et du calice. La prière de la nouvelle recension se trouve plus loin dans le ms., après la prière d'encens et le recouvrement des oblats (3).

Nous avons identifié la source manuscrite de l'édition d'Erasmus. Elle est constituée par un type de ms. bilingue comprenant le texte grec de CHR et la traduction latine parfois attribuée à l'humaniste italien Ambroise Teseo. Ces mss sont, à notre connaissance, au nombre de trois : Modène gr. 19, Par. Suppl. gr. 239, Par. Mazar. 453. D'autre part, trois mss ne contenant que la traduction latine sont actuellement conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris et à la Bibliothèque Vaticane : ce sont les Par. lat. 1003 et 1004 et le Reg. lat. 1579.

e) Version arabe publiée par Bacha (a. D. 1260)

En dehors d'Italie, il faut signaler la présence de la prière de prothèse épiciétiquue dans la version arabe de CHR publiée par Bacha ; elle y fait fonction de prière d'encens (!) et suit la nouvelle prière de prothèse empruntée à BAS (4). Comme cette version arabe est originaire du patriarcat d'Antioche, on a là un témoignage intéressant

(3) GOAR, p. 90.

(4) BACHA, Versions arabes, p. 442.

de l'emploi de cette prière dans une région où elle a dû être en usage avant de passer en Italie.

d) Feuillets slaves du Sinaï (XIe siècle)

Comme il a déjà été dit plus haut, la prière de prothèse de l'Euchologe Barberini est attribuée à saint Basile dans les feuillets slaves du Sinaï (5), ce qui fait supposer que le rédacteur de l'euchologe slave - ou celui de son modèle - était encore conscient de ce qu'elle provenait de BAS alexandrine. L'Euchologe slave du Sinaï pose de nombreux problèmes, dont le moindre n'est pas celui des sources. Lorsque seront connus les résultats des travaux entrepris sur le sujet par le Professeur A. Dostál, de l'Université de Prague (6), nous posséderons sans doute de nombreux éléments susceptibles de nous conduire à la source utilisée par le traducteur. Nous pensons, quant à nous, pouvoir fournir certains indices de nature liturgique prouvant que le rédacteur slave disposait d'un ou de plusieurs euchologes italo-grecs pour bâtir son recueil.

Dans la tradition slave de CHR, la prière italo-grecque de prothèse est encore attestée au XIVE siècle, selon Pétrovski, dans le cod. 345 de la Bibliothèque Synodale de Moscou (7).

2. Dans le cadre de PIERRE

Plusieurs mss de PIERRE utilisent comme prière de prothèse la formule de CHR italo-grecque. Etant donné que les moines grecs d'Italie avaient, au Xe siècle, le choix entre les formules de BAS et de CHR pour donner à PIERRE une prière de prothèse, le fait qu'ils aient retenu la formule épiciclétique est évidemment significatif et prouve

(5) FRČEK, Euchologium Sinaiticum, II, p. 606.

(6) Cfr DOSTÁL, Eucologe slave, p. 41-50.

(7) PETROVSKI, Rédaction slave, p. 881 et note 2.

qu'ils lui accordaient une valeur plus grande qu'à la formule constantinopolitaine de BAS.

Les mss qui ont conservé la prière italo-grecque sont les suivants :

a) Grottaf. G. b. VII (Xe siècle)

PIERRE (f. 131r - 137v) y est copiée par une main grossière, très certainement calabraise, différente de la main posée et archaïsante à laquelle est due CHR. Il n'a pas été possible de retrouver le monastère auquel pourraient faire allusion les noms de Nicolas et Epiphane, cités dans la partie litanique du f. 132r.

De la prière de prothèse, seul est donné l'incipit ; d'où l'hypothèse émise plus haut selon laquelle le texte se trouvait à une autre place dans le codex, à savoir dans la partie perdue de CHR. La rubrique est du type traditionnel : "Prière dite dans le skeuophylakion lorsqu'il (le prêtre) dépose les pains de la prothèse" (8).

b) Vat. gr. 1970 (XIIe siècle)

L'euchologe provient de Rossano. La prière de prothèse y est donnée en entier sous la rubrique : "Ensuite, il fait la prière de la prothèse" (9).

c) Vat. Borghes. Ser. I, 506 (a. D. 1581)

Copié en 1581 par Boniface, moine de l'abbaye du Patir à Rossano, ce ms. est du même type que le précédent (10).

d) Ottob. gr. 189 (XVIe siècle)

Provient également de Rossano et se rattache à la même

(8) Texte dans CODRINGTON, Saint Peter, p. 130.

(9) Texte dans CODRINGTON, Saint Peter, p. 137.

(10) Cfr CODRINGTON, Saint Peter, p. 137, sigle Bgh.

famille que les deux mss susdits (11).

e) Par. gr. 322 (XVI^e siècle)

Représente la même tradition que les trois mss précédents de Rossano (12).

f) Ottob. gr. 384 (a. D. 1581)

Copié par Antoine Rocco, moine de Carbone. La prothèse y est située à la même place que l'offertoire de la messe latine. La prière de prothèse a été allongée au moyen de l'invocation au Saint-Esprit de l'offertoire romain : "Veni (sanctificator) omnipotens aeternae Deus et benedic hoc sacrificium tuo sancto nomini praeparatum". Par contre, la mention du pain et du vin a disparu de la formule. L'ecphorèse est demeurée identique à celle de l'Euchologe Barberini (13).

3. Dans le cadre de PRES

a) Ambros. gr. 276 (XIII^e siècle)

L'Ambros. gr. 276 est originaire de Martignano, en Terre d'Otrante. Au début de PRES (f. 39r), on trouve l'ancienne prière italo-grecque de prothèse copiée par une seconde main sur grattage ; l'écriture est plus petite que l'écriture principale, mais à peu près de même époque que celle-ci. La prière est destinée à être récitée sur le calice.

En voici le texte :

Ἡ εὐχὴ τοῦ ποτηρίου

Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ προθεῖς ἑαυτὸν ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς καὶ σωτηρίας, ἔπιθε ἐφ' ἡμᾶς τοὺς ἀναξίλους δούλους

(11) Cfr CODRINGTON, Saint Peter, p. 137, sigle O.

(12) Cfr CODRINGTON, Saint Peter, p. 137, sigle P 322.

(13) Texte dans CODRINGTON, Saint Peter, p. 168-169 ; assez curieusement, la prière est répétée un peu plus loin dans la Liturgie, où elle fait fonction de secrète romaine ! (CODRINGTON, Saint Peter, p. 169, l. 33 ss.).

famille que les deux mss susdits (11).

e) Par. gr. 322 (XVI^e siècle)

Représente la même tradition que les trois mss précédents de Rossano (12).

f) Ottob. gr. 384 (a. D. 1581)

Copié par Antoine Rocco, moine de Carbone. La prothèse y est située à la même place que l'offertoire de la messe latine. La prière de prothèse a été allongée au moyen de l'invocation au Saint-Esprit de l'offertoire romain : "Veni (sanctificator) omnipotens aeterne Deus et benedic hoc sacrificium tuo sancto nomini praeparatum". Par contre, la mention du pain et du vin a disparu de la formule. L'ecphorèse est demeurée identique à celle de l'Euchologe Barberini (13).

3. Dans le cadre de PRES

a) Ambros. gr. 276 (XIII^e siècle)

L'Ambros. gr. 276 est originaire de Martignano, en Terre d'Otrante. Au début de PRES (f. 39r), on trouve l'ancienne prière italo-grecque de prothèse copiée par une seconde main sur grattage ; l'écriture est plus petite que l'écriture principale, mais à peu près de même époque que celle-ci. La prière est destinée à être récitée sur le calice. En voici le texte :

Ἡ εὐχὴ τοῦ ποτηρίου

Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ προθεὶς ἑαυτὸν ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς καὶ σωτηρίας, ἔπιδε ἐφ' ἡμᾶς τοὺς ἀναξίτους δούλους

(11) Cfr CODRINGTON, Saint Peter, p. 137, sigle O.

(12) Cfr CODRINGTON, Saint Peter, p. 137, sigle P 322.

(13) Texte dans CODRINGTON, Saint Peter, p. 168-169 ; assez curieusement, la prière est répétée un peu plus loin dans la Liturgie, où elle fait fonction de secrète romaine ! (CODRINGTON, Saint Peter, p. 169, l. 33 ss.).

σου καὶ ἐπὶ τὸ ποτήριον τοῦτο, καὶ ποιήσον αὐτὸ τρίμιόν σου καὶ ἅγιον αἷμα εἰς ἴασιν ψυχῶν καὶ σωμάτων. Ὅτι σὺ εἶ ὁ ἀγιάζων τὰ σύμπαντα, Χριστὲ ὁ θεὸς ἡμῶν, καὶ σοὶ τὴν δόξαν ἀναπέμπομεν.

La suppression de la mention du pain dans le texte de la prière est évidemment due au fait que le célébrant utilise ici du pain consacré à l'avance (présanctifié) ; cela montre que les italo-grecs emploient consciemment la prière de prothèse de l'Euchologe Barberini dans un but consécrationnaire.

b) Munich gr. 540 (a. D. 1416)

Le Munich gr. 540 est un petit ms. de papier contenant CHR, BAS et PRES. La première prière de PRES est précisément la prière de prothèse italo-grecque (f. 52r-v), dont le texte est resté fort proche de la recension originale au lieu d'être adapté, comme le précédent, aux conditions particulières de PRES ; la seule différence notable d'avec le texte des anciens euchologes concerne les derniers mots de la prière, où le Munich gr. 540 substitue à l'expression "pour la communion des âmes et des corps" l'expression "pour la communion de votre Esprit saint et adorable". La doxologie est celle du Barber. gr. 336.

B. La prière d'entrée

La prière "Bienfaiteur et artisan de la création tout entière" ne semble pas avoir été conservée dans les mss italo-grecs de CHR postérieurs au XI^e siècle. On en relève, par contre, des traces dans la tradition slave de CHR. C'est ainsi qu'elle est utilisée comme prière de vêture dans les Missels d'Antoine le Romain (+ 1147) et de Barlaam de Khoutine (+ 1192 ; éparchie de Novgorod) (14). Au XIV^e siècle,

(14) PETROVSKI, Rédaction slave, p. 862-863.

plusieurs mss slaves prescrivent au célébrant de la réciter lorsqu'il se rend à la prothèse pour y chercher les oblats, avant la grande entrée (15) ; l'usage est encore attesté au XVIe siècle (16).

Trois mss de PIERRE, tous originaires de l'Athos, contiennent la prière d'entrée italo-grecque. Ce sont le Par. Suppl. gr. 476 (XVIe siècle), le ms. slavon du monastère de Chilandar à l'Athos (XVIIIe siècle) et le Panteleimon 5924 (XIXe siècle). CODRINGTON, Saint Peter, p. 145-146 donne le texte du ms. de Paris avec, dans l'apparat, les variantes des deux autres témoins (sigles Chil et Pant). Bien que ces mss aient été copiés à l'Athos, il ne fait pas de doute que leur modèle ait été italo-grec.

C. La prière du Trisagion

Le dernier témoin de la prière "Saint des saints" dans le cadre de CHR paraît bien être le Grottaf. Z. d. II (a. D. 1090), analysé ci-dessus. On pourrait peut-être voir un vestige de la prière du Trisagion dans la prière avant la communion de plusieurs mss calabrais tardifs (XVIe siècle), dont le corps est constitué de la prière 'O θεός, ἄνεκ, ἄφεκ, à laquelle a été préfixé l'incipit "Saint des saints". Un assemblage de ce genre a déjà été signalé à propos d'une formule que le Grottaf. G. b. IV place après la communion au calice. Les témoins calabrais de cet usage sont le Vat. gr. 2012 (XVe - XVIe siècle), le Barber. gr. 389 (a. D. 1509), le Barber. gr. 371 (XVIe siècle : Santa Severina) et le Vat. gr. 1949 (XVIe siècle). Les premiers mots de l'incipit de la prière du Trisagion italo-grecque se retrouvent également dans une prière avant la communion de PIERRE du Grottaf. G. b. VII (17).

(15) PETROVSKI, Rédaction slave, p. 883 (cfr DE MEESTER, Liturgies grecques, col. 1621-1622).

(16) PETROVSKI, Rédaction slave, p. 920.

(17) CODRINGTON, Saint Peter, p. 136, l. 5.

Le Grottaf. G. b. VII (Xe siècle) utilise la prière du Trisagion "Saint des saints" à sa place habituelle dans PIERRE, mais n'en signale que l'incipit (18).

D. La prière de la grande entrée

Attestée dans l'ancienne recension italo-grecque de CHR par le seul Grottaf. G. b. IV, la prière de la grande entrée Δέσποτα ζωοποιέ, empruntée à JAC, n'est reprise dans aucun ms. postérieur de CHR, mais elle a cependant survécu en Italie méridionale dans le cadre de BAS, PRES et PIERRE.

1. BAS

Le Grottaf. G. b. VII, f. 120v (Xe siècle) reprend la prière de la grande entrée de JAC en lieu et place de la prière constantino-politaine "Personne n'est digne". Le texte est identique à celui du Grottaf. G. b. IV. Il est assez rare de voir une prière italo-grecque remplacer une prière constantino-politaine existante, a fortiori s'il s'agit de BAS, les rédacteurs italiens se contentant en général d'insérer leurs prières propres aux endroits non encore pourvus de formules adéquates. Le formulaire de BAS du Grottaf. G. b. VII est d'ailleurs étonnant, puisqu'on y trouve encore, à la place des prières habituelles de cette Liturgie, la prière de l'élévation "Verbe insaisissable" du Leningr. gr. 226 et la prière d'action de grâces après la communion de CHR (f. 129v - 130r) !

2. PRES

L'Ambros. gr. 276 (Martignano : XIIIe siècle), déjà cité à propos de la prière de prothèse, a conservé de même la prière de la grande entrée du Grottaf. G. b. IV ; elle est copiée dans le ms. sous

(18) CODRINGTON, Saint Peter, p. 131, l. 35.

la rubrique καὶ ἀδομένου τοῦ ὕμνου ὁ ἱερεὺς εὐχεται μυστικῶς et ne présente aucune variante par rapport au texte de l'euchologe de Grottaferrata.

3. PIERRE

On trouve également la prière de la grande entrée italo-grecque dans les trois mss de PIERRE originaires de l'Athos : Par. Suppl. gr. 476, ms. slavon de Chilandar et Panteleimon 5924 (19). Il semble bien que le texte ait été révisé après coup sur JAC, fait que nous avons pu observer précédemment à propos de la prière d'entrée.

E. La prière de l'élévation

La prière "Verbe insaisissable" du Leningr. gr. 226 et du Grottaf. G. b. IV ne paraît pas avoir survécu au XIe siècle en Italie. En dehors des troismss de CHR, le seul témoin de la prière est le formulaire de BAS du Grottaf. G. b. VII, f. 129v, dont le texte est à peu près semblable à celui de CHR.

F. La prière avant la communion

La prière avant la communion attestée au Xe siècle par l'Euchologe de Porphyre Uspenski et le Grottaf. G. b. IV n'a pas eu à subir dans la suite la concurrence constantinopolitaine, puisque le rite constantinopolitain pur ne prévoit aucune prière à réciter à cet endroit. Il ne faut donc pas s'étonner de la trouver pratiquement dans tous les mss italo-grecs postérieurs et cela jusqu'à la fin du XVIe siècle. Les exceptions sont très rares et dues normalement à une influence particulièrement forte du formulaire constantinopolitain.

(19) CODRINGTON, Saint Peter, p. 147.

CHAPITRE SECOND.- L'ANCIENNE RECENSION CONSTANTINOPOLITAINE

L'ancienne recension constantinopolitaine de CHR nous a été conservée par dix mss, dont aucun ne peut se prévaloir d'une origine constantinopolitaine directe. Par rapport aux représentants de l'ancienne recension italo-grecque, ces mss sont, dans l'ensemble, relativement récents et plusieurs d'entre eux ont certainement été copiés à une époque où la nouvelle recension constantinopolitaine de CHR, après avoir pris le pas sur BAS, s'était déjà imposée définitivement à Byzance et, à quelques détails près, en Italie méridionale. L'explication de ce phénomène réside manifestement dans le fait que la plupart des anciens mss en usage dans la capitale byzantine ont disparu, tandis qu'ils continuaient à être recopiés dans quelque région périphérique, peu perméable aux changements liturgiques intervenus entretemps à Constantinople (1). La région en question ne peut être recherchée que sur les territoires des patriarchats melkites d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie, où BAS et CHR commencèrent à se substituer aux Liturgies locales dès la fin du Xe ou le début du XIe siècle ; l'ancienne recension de CHR semble surtout s'être perpétuée longtemps au monastère de Sainte-Catherine au Sinaï, que son isolement des grands centres prédestinait tout naturellement à l'archaïsme.

Les témoins de l'ancienne recension constantinopolitaine constituent un bloc beaucoup plus homogène que celui des mss italo-grecs. Leurs caractéristiques communes sont les suivantes :

- 1) BAS précède CHR.
- 2) Le formulaire de CHR est incomplet et commence par la prière des catéchumènes.

(1) Cela ne signifie pas qu'en pratique BAS ait continué à être utilisée de préférence à CHR. Nous pensons que l'archaïsme est surtout livresque ; les Sin. gr. 958 et 962, par exemple, portent des signes évidents d'une utilisation intense de CHR.

3) Huit des dix témoins n'ont pas la prière du Chérubikon.

4) Les cinq témoins plus anciens n'ont pas non plus la prière de l'élévation.

5) Les diakonika sont absents de tous les mss, à l'exception du plus récent d'entre eux, le Par. gr. 324.

6) Le formulaire ne comporte pas de rubriques ; seul, le Par. gr. 324 donne une rubrique assez étendue à propos de la grande entrée.

I. L'EUCHOLOGE SEVASTIANOV 474 (Xe SIECLE)

De tous les témoins de l'ancienne recension constantinopolitaine de CHR, le seul que l'on puisse assigner au Xe siècle est l'Euchologe Sevastianov 474. Acquis en Orient par le voyageur russe P. I. Sevastianov, il fut légué par ce dernier au Musée Rumiančev de Moscou, puis passa à la Bibliothèque V. I. Lénine, où il est actuellement conservé sous la cote "gr. 27" (2).

§ 1.- Notice paléographique

L'Euchologe Sevastianov est un petit codex composé de 256 feuillets de parchemin mesurant 115 x 101 mm (3). Le texte y est écrit à pleine page, à raison de 16 lignes par page, sur une surface écrite de 77 x 57 mm. Le parchemin est assez épais mais de bonne qualité. L'écriture, suspendue à la ligne rectrice, est une jolie minuscule d'un ductus assez naturel, où les formes onciales sont rares (quelques kappa, éta et lambda). Les esprits y revêtent encore une forme anguleuse. L'iota adscrit est régulièrement utilisé, surtout après oméga. Les fautes d'itacisme sont rares. En fin de ligne, les abréviations sont relativement fréquentes, en particulier pour ν , $\sigma\nu$, $\eta\nu$, $\alpha\zeta$, $\omega\nu$. La réglure est du type LAKE, I, 26 c.

Au XIIe siècle, l'Euchologe Sevastianov a été complété dans une

(2) Nous préparons actuellement pour "Traditio" une description détaillée de ce ms., dont M. l'Abbé M. Richard nous a obligeamment procuré le microfilm.

(3) Nous remercions M.B.L. Fonkitch, Conservateur à la section des livres rares de la Bibliothèque de l'Université de Moscou, qui a bien voulu nous fournir toute une série de renseignements relatifs à l'état matériel du codex (parchemin, couleurs, etc.).

écriture peu élégante qui couvre les f. 78-79, 83-88, 132-140 et 189-255 (16 lignes par page ; surface écrite : 85 x 64 mm ; réglure du type LAKE, I, 2 e).

Au f. 3v, une peinture représente saint Basile ; les couleurs employées sont le vermillon, le bleu, le gris et le brun foncé sur fond d'or. Le bandeau du f. 4r est bleu et or et tacheté de vermillon.

§ 2.- Date et origine

La datation traditionnelle de la partie ancienne de l'Euchologe Sevastianov 474 est due à Viktorov, qui publia en 1881 le Catalogue des mss grecs du Musée Rumiančev, et assigne le codex au Xe - XIe siècle (4). Si l'on s'en tient aux principes classiques de la paléographie grecque et, notamment, à la densité des formes onciales, nous ne voyons aucune raison déterminante d'exclure le Xe siècle ; personnellement, nous placerions l'Euchologe Sevastianov dans la seconde moitié de ce siècle.

Nous sommes peu renseignés sur les voyages de P. I. Sevastianov en Orient et nous ne possédons dès lors aucun indice sérieux relatif à l'endroit où le ms. fut acquis par lui. Comme l'écriture de l'Euchologe Sevastianov n'offre aucun point de parenté, même lointaine, avec les écritures italo-grecques de l'époque, on peut rejeter a priori l'éventualité d'une origine italienne. Ainsi qu'on va le voir tout de suite, la critique interne nous fournira un argument sérieux en faveur de la provenance palestinienne du codex.

§ 3.- Structure du formulaire de CHR

Précédée de BAS, CHR commence par la prière des catéchumènes. Les prières du Chérubikon et de l'élévation y font défaut, tandis

(4) VIKTOROV (RICHARD, I, 618), p. 5.

que la prière de l'ambon est notée et qu'il y a deux prières du skeuophylakion. De ces deux prières, la première est une formule ayant pour incipit les mots "De puissance en puissance" du Ps. 83, 8 (n° 35 du tableau ci-dessous) et la seconde est la formule actuelle. Il n'y a ni diakonika ni rubriques.

| TABLEAU VII | SEVASTIANOV 474 | |
|----------------------|-----------------|-----|
| | BAS | CHR |
| Prothèse | 1 | - |
| Antiphone I | 2 | - |
| Antiphone II | 3 | - |
| Antiphone III | 4 | - |
| Entrée | 5 | - |
| Trisagion | 6 | - |
| Cathèdre | 7 | - |
| Ecténie | 8 | - |
| Catéchumènes | 9 | 22 |
| Fidèles I | 10 | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 |
| Chérubikon | 12 | - |
| Proskomidie | 13 | 25 |
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Elévation | 15 | - |
| Action de grâces | 16 | 27 |
| Ambon | 17 | 17 |
| Skeuophylakion | 18 | 35 |
| Skeuophylakion (bis) | | 31 |

§ 4.- Titre de CHR

Dans l'Euchologe Sevastianov, CHR ne porte pas de titre général, suivant en cela l'exemple de BAS, au commencement de laquelle on lit : Εὐχὴ α' (écrit au-dessus du bandeau initial) ; Εὐχὴ λεγομένη ἐν τῷ σκευοφυλακίῳ (titre de la prière de prothèse écrit au-dessous du bandeau) (5). Le nom de Chrysostome apparaît à deux reprises, la première fois dans le titre de la prière des catéchumènes, la seconde dans le titre de la prière de la proscomidie ; cet usage est déjà attesté - rappelons-le - dans le Barber. gr. 336. Le titre de la prière de la proscomidie est tout à fait identique à celui de l'Euchologe Barberini : "Prière de la proscomidie de saint Jean Chrysostome après que les saints dons ont été déposés sur le saint autel et que le peuple a achevé l'hymne mystique" (6). Le titre de la prière des catéchumènes est quelque peu différent, par suite de l'adjonction du qualificatif ἄλλη : "Autre prière des catéchumènes avant la sainte anaphore de Chrysostome" (7) ; PRES du même ms. commence par un titre analogue : "Autre prière des catéchumènes pour les Présanctifiés" (8) ; le rédacteur oppose par là ces deux Liturgies à BAS pour les en distinguer.

§ 5.- La prière 'Εκ δυνάμεως εἰς δύναμιν (9)

Cette prière du skeuophylakion se rattache au premier groupe (sigle A) des prières utilisant comme incipit le verset 8 du Ps. 83, groupe auquel se rattache notamment le Barber. gr. 336. Parmi les autres témoins, il convient de citer quatre mss géorgiens : le Sin. géorgien 89, copié par Etienne Dvali au monastère de Gethsémani à

(5) KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 237 oublie le premier "prière".

(6) KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 247.

(7) KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 241.

(8) KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 281.

(9) Edition JACOB, Skeuophylakion, p. 66 (A 2).

Jérusalem au XI^e siècle (10). La présence d'une prière du genre dans l'Euchologe Sevastianov constitue un indice extrêmement intéressant concernant l'origine géographique du ms., laquelle devrait se situer dans le patriarcat de Jérusalem.

(10) JACOB, Skeuophylakion, p. 75-79.

II.- SINAI GREC 958 (XI^e SIECLE)

§ 1.- Notice paléographique

L'écriture du Sin. gr. 958 est une minuscule très droite, dont le caractère artificiel saute aux yeux. Le copiste veut manifestement conférer à son ms. un aspect archaïque et imite pour ce faire la minuscule classique du Xe siècle. Outre le ductus peu souple, plusieurs détails trahissent le copiste dans son entreprise ; les formes onciales, en particulier, sont nombreuses, surtout pour ce qui est du lambda (54 % dans le texte de CHR), du kappa (58 %) et de l'êta (24 %), tandis qu'alpha, gamma, epsilon, thêta, nu, pi et sigma apparaissent plus rarement sous forme onciale ; parfois, l'iota et le tau dépassent fortement l'alignement des autres lettres ; certaines ligatures offrent également un aspect récent.

§ 2.- Date

Dans les conditions exposées dans le paragraphe précédent, il ne nous paraît pas possible de conserver la datation traditionnelle, remontant à Gardthausen et reprise par Dmitrievski, selon laquelle le Sin. gr. 958 appartiendrait au Xe siècle (11). On sera certainement plus près de la vérité en le situant en plein XI^e siècle.

§ 3.- Origine de l'euchologe

Pour ce qui concerne l'origine du Sin. gr. 958, nous en sommes réduits à faire des suppositions. De la structure même de l'euchologe et des pièces y contenues, il n'y a pas grand'chose à tirer. Seul, le fait qu'il soit conservé au Sinai depuis longtemps et qu'il soit

(11) GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 205.

étroitement apparenté à quatre autres euchologes sinaïtiques (cod. gr. 959, 961, 962 et 1036) permet de supposer, avec une certaine vraisemblance, qu'il a été copié au Sinaï même ou, du moins, dans le patriarcat de Jérusalem.

§ 4.- Structure du formulaire de CHR

Le formulaire de CHR ne présente guère de différences par rapport au Sevastianov 474, sinon qu'il donne l'incipit de la prière de l'élévation *Πρόσχες, Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ* et qu'il ne connaît qu'une prière du skeuophylakion, à savoir la formule actuelle mais avec un incipit légèrement amplifié : *Ἡ ἀρχὴ καὶ τὸ πλήρωμα τοῦ νόμου*. Le mot *ἀρχὴ* pourrait provenir d'une autre prière du skeuophylakion dont il sera bientôt question à propos du Sin. gr. 959 et dont les premiers mots sont *Ἡ ἀρχὴ καὶ τὸ πλήρωμα τῶν αἰώνων ἀγαθῶν*.

| TABLEAU VIII | SINAI GREC 958 | |
|---------------|----------------|-----|
| | BAS | CHR |
| Prothèse | 1 | - |
| Antiphone I | 2 | - |
| Antiphone II | 3 | - |
| Antiphone III | 4 | - |
| Entrée | 5 | - |
| Trisagion | 6 | - |
| Cathèdre | 7 | - |
| Ecténie | 8 | - |
| Catéchumènes | 9 | 22 |

| | | |
|------------------|----|-----------------|
| Fidèles I | 10 | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 |
| Chéroubikon | 12 | - |
| Proskomidie | 13 | 25 |
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Elévation | 15 | 15 ^x |
| Action de grâces | 16 | 27 |
| Ambon | 17 | 17 |
| Skeuophylakion | 18 | 31 |

§ 5.- Titre de CHR

Comme dans l'Euchologe Sevastianov, le nom de Chrysostome apparaît ici dans le titre de la prière des catéchumènes et dans celui de la prière de la proskomidie, sans qu'il y ait de titre général.

III.- SINAI GREC 959 (XI^e SIECLE)

L'importance du Sin. gr. 959 provient surtout de ce que nous pouvons, grâce à l'analyse de son contenu, prouver à coup sûr l'origine constantinopolitaine du formulaire de CHR.

§ 1.- Notice paléographique

L'écriture du Sin. gr. 959 est une petite minuscule dont le ductus, très naturel, contraste vivement avec celui du ms. précédent. Les formes onciales sont assez abondantes, en particulier le pi (80 %) et le mu (42 %) ; il faut noter que les onciales habituelles, comme le kappa (24 %), le lambda (44 %) et l'êta (8 %) sont moins fréquentes ici que dans le Sin. gr. 958 (respectivement 58 %, 54 % et 24 %). Le bêta oncial (26 %), de même que parfois le kappa oncial et le tau, dominent de loin les autres lettres. L'itacisme est très rare.

§ 2.- Date

Comme date, nous retenons celle que proposait déjà Gardthausen, à savoir le XI^e siècle (12) ; il est possible qu'il soit légèrement postérieur au Sin. gr. 958.

§ 3.- Origine de l'euchologe

L'analyse du Sin. gr. 959 permet de déceler deux couches distinctes. La plus ancienne, constantinopolitaine, constitue le gros de l'euchologe, tandis que la seconde, d'origine hiérosolymitaine ou

(12) GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 205.

sinaitique, consiste en quelques additions plus récentes (13).

Un des meilleurs indices de la provenance constantinopolitaine nous est fourni par la cérémonie de l'apotaxis et de la syntaxis des catéchumènes le Vendredi-Saint :

Ἀπόταξις καὶ σύνταξις γινομένη ὑπὸ τοῦ ἀρχιεπισκόπου ἐν τῇ ἀγίᾳ παρασκευῇ (14).

Cette cérémonie, transmise également par l'Euchologe Barberini (15), décrit les rites baptismaux de l'Eglise constantinopolitaine. Les premiers mots du texte nous révèlent d'ailleurs l'église dans laquelle la cérémonie se déroulait :

Συναγομένων πάντων τῶν κατηχομένων ἐν τῇ ἀγίᾳ Εἰρήνῃ τῇ ἀρχαίᾳ, ἔρχεται ὁ ἀρχιεπίσκοπος... (16).

L'église est donc Sainte-Irène l'Ancienne, église située au nord de Sainte-Sophie et restaurée au VIII^e siècle (17).

Un peu plus loin, se trouve la cérémonie du sacre du basileus, dont le caractère constantinopolitain ne fait évidemment aucun doute (18).

(13) Il convient de nuancer quelque peu l'opinion du cardinal Mercati, qui semble lui assigner une origine constantinopolitaine, sans la moindre restriction : cfr MERCATI, *Preghiera antichissima*, p. 9.

(14) DMITRIEVSKI, II, p. 59.

(15) Cfr STRITTMATTER, "Barberinum", n^{os} 151-155 ; texte dans CONYBEARE, *Rituale Armenorum*, p. 438-442.

(16) DMITRIEVSKI, II, p. 59.

(17) Sur Sainte-Irène l'Ancienne - appelée aussi parfois Sainte-Irène l'Ancienne et Nouvelle -, voir JANIN, *Eglises*, p. 108-111 ; à propos de son rôle dans la liturgie de Constantinople, voir MATEOS, *Typicon*, I, p. 120, 208, 274 (dédicace), 338, 350 et II, p. 79 (Vendredi-Saint). La Grande Eglise (de Constantinople) est également évoquée dans le Sin. gr. 959 : cfr DMITRIEVSKI, II, p. 49 (prière pour la procession de la dédicace).

(18) DMITRIEVSKI, II, p. 59-60.

En réalité, la partie de l'euchologe allant du f. 113 au f. 137 semble bien être reprise à un euchologe patriarcal car elle ne contient que des cérémonies réservées à l'évêque, désigné parfois par le terme d'"archevêque" ou, plus souvent, par celui de "patriarche". Le patriarche en question ne pouvant être que celui de Constantinople, comme le prouve la mention de l'église de Sainte-Irène l'Ancienne au début de la section, il s'ensuit que l'ensemble de la partie délimitée ci-dessus est d'origine constantinopolitaine (apotaxis et syntaxis, fabrication du myron, ordination de l'higoumène, ordination de l'évêque, sacre du basileus, consécration de l'église et de l'autel, ordo pour la fête de la dédicace d'une église) (19). La section patriarcale est suivie des prières de l'office (f. 137-fin) (20).

Dans la première partie de l'euchologe, la disposition des pièces est la suivante : BAS, CHR, bénédiction de l'eau de l'Epiphanie, PRES, office de la gènesflexion de la Pentecôte, prières et bénédictions diverses, baptême, prières pour les malades et les mourants (21). Il s'agit là, autrement dit, d'un euchologe de type sacerdotal. Cet euchologe et l'office des heures qui suit la partie patriarcale sont-elles également d'origine constantinopolitaine ? Nous pensons pouvoir le démontrer en attirant l'attention sur deux additions, dont l'une concerne l'office et l'autre la Liturgie eucharistique (22). Ces additions, indépendantes l'une de l'autre au point de vue du contenu, sont juxtaposées dans le Sin. gr. 959 et placées juste avant le rituel du baptême, c'est-à-dire à un endroit anormal, ce qui, par ricochet, montre bien bien qu'il s'agit d'additions.

1) Au f. 77v, on trouve une "prière avant l'évangile de l'orthros",

(19) DMITRIEVSKI, II, p. 59-62.

(20) DMITRIEVSKI, II, p. 62-64.

(21) DMITRIEVSKI, II, p. 42-59.

(22) Outre cela, on se rappellera la mention de la Grande Eglise au f.71 (cfr ci-dessus, note 17).

dont l'incipit est : "Faites briller dans nos coeurs, Seigneur, la pure lumière de votre connaissance" (23) ; puis, au f. 78r, une "prière après l'évangile (de l'orthros)" : "Vous qui avez fait se lever sur l'univers entier votre lumière véritable" (24). Dans l'orthros byzantin primitif, tel qu'il apparaît, par exemple, dans le Barber. gr. 336 ou dans le Le-ningr. gr. 226, des prières avant ou après l'évangile sont inconnues. Il semble donc bien qu'on se trouve ici en présence d'un usage palesti-nien, d'autant plus que la prière avant l'évangile est reprise à JAC.

2) La deuxième addition concerne directement la Liturgie. Il s'agit tout d'abord d'une "prière de l'encens de la Liturgie" : "Nous offrons l'encens en votre présence" (25) (même recension que dans l'Euchologe d'Uspenski et la version géorgienne de Jérusalem). Le co-piste du Sin. gr. 959 a ensuite transcrit une "prière lorsque le prêtre revêt les ornements et se prépare à officier" : "Maître Seigneur, Dieu de nos pères, envoyez-moi la force d'en haut" (26). Une prière de vêtur est inconnue à cette époque à Byzance et même plus tard, au XIIIe siècle, comme le montre la traduction de Léon Toscan. Par contre, la version géorgienne de Jérusalem du XIe siècle (Sin. 89) connaît une prière de vêtur qui n'est autre que celle du Sin. gr. 959 :

Quando vestietur sacerdos, hanc orationem pronuntiet : Domine Deus meus, desuper-immitte mihi potentiam de-excelso et me-confortare mi-nisterio huic tuo indemnter adstare timendo et tremendo altari tuo et offerre tibi incruentam hostiam. Quia tuum est regnum, potentia et gloria Patris et Filii et sancti Spiritus nunc et semper et a saeculo ad saeculum, amen (27).

(23) DMITRIEVSKI, II, p. 52.

(24) DMITRIEVSKI, II, p. 52.

(25) DMITRIEVSKI, II, p. 52.

(26) DMITRIEVSKI, II, p. 53.

(27) JACOB, Version géorgienne, p. 85-86 (cfr p. 79).

En conclusion, les sources principales du Sin. gr. 959 sont constantinopolitaines, entre autres choses, pour ce qui regarde les Liturgies ; le fonds primitif a été enrichi çà et là de quelques particularités palestiniennes.

§ 4.- Structure du formulaire de CHR

Il est pratiquement identique à celui de l'Euchologe Sevastianov, sauf en ce qui concerne la prière du skeuophylakion (n° 36 du tableau).

| TABLEAU IX | SINAI GREC 959 | |
|---------------|----------------|-----|
| | BAS | CHR |
| Prothèse | 1 | - |
| Antiphone I | 2 | - |
| Antiphone II | 3 | - |
| Antiphone III | 4 | - |
| Entrée | 5 | - |
| Trisagion | 6 | - |
| Cathèdre | 7 | - |
| Ecténie | 8 | - |
| Catéchumènes | 9 | 22 |
| Fidèles I | 10 | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 |
| Chérubikon | 12 | - |
| Proskomidie | 13 | 25 |

| | | |
|------------------|----|-----------------|
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Elévation | 15 | 15 ^x |
| Action de grâces | 16 | 27 |
| Ambon | 17 | 17 |
| Skeuophylakion | 18 | 36 |

§ 5.- Titre de CHR

Il n'y a pas de titre général. Comme dans les deux mss précédents, le nom de Chrysostome est lié aux titres des prières des catéchumènes et de la proskomidie.

§ 6.- La prière du skeuophylakion

La prière du skeuophylakion du Sin. gr. 959 est assez rare ; elle est attestée par un autre témoin de l'ancienne recension constantinopolitaine de CHR, le Sin. gr. 1036, f. 43r (XIIe - XIIIe siècle), ainsi que dans le Parme 1217/2 (rouleau constantinopolitain du XIe siècle), le Par. gr. 392, f. 15v (XIIe siècle) et l'Ottob. gr. 344, f. 134r (a. D. 1177 : Otrante).

Voici la traduction de la prière (28) :

"Vous êtes en personne le principe et la plénitude des biens éternels, Christ notre Dieu, et nous vous offrons la gloire ainsi qu'à votre Père éternel et à votre Esprit très-saint et bon et vivifiant, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles, amen".

(28) Texte édité dans JACOB, Skeuophylakion, p. 74 d'après l'Ottob. gr. 344, dont le texte est semblable à celui du Sin. gr. 959.

La prière du skeuophylakion de PRES du Grottaf. G. b. IV présente une doxologie dont le texte est presque identique à la prière du Sin. gr. 959 :

"Parce que vous êtes le principe et la fin de vos biens éternels, Christ notre Dieu, et nous vous offrons la gloire ainsi qu'au Père et au Fils et au saint (Esprit...)" (29).

Comme la prière de l'euchologe sinaïtique est attestée à date ancienne aussi bien à Constantinople qu'en Palestine ou en Italie méridionale, on peut supposer qu'il s'agit d'une formule authentiquement byzantine, qui pouvait servir d'alternative à la prière "La plénitude de la loi et des prophètes", dont la structure est analogue.

(29) Texte dans JACOB, Skeuophylakion, p. 69.

IV.- SINAI GREC 961 (XIe - XIIe SIECLE)

§ 1.- Notice paléographique

L'écriture du Sin. gr. 961 est une minuscule sans prétentions esthétiques. Les formes onciales sont abondantes pour ce qui est de l'êta, du kappa et du lambda, presque uniquement utilisées en onciale ; elles sont rares, par contre, pour les autres lettres. Nous respectons la datation de Gardthausen, qui assignait le codex au XIe - XIIe siècle (30).

§ 2.- Composition de l'euchologe

Le Sin. gr. 961 est un euchologe de type classique, dont la disposition est en gros celle de l'Euchologe Barberini, exception faite pour les parties réservées au patriarche qui en sont absentes. Une petite particularité est constituée par PRES, dont la place n'est pas à la suite de BAS et de CHR mais bien après l'office quadragésimal de tierce-sexte (31), comme dans le Leningr. gr. 226 (32). La source du Sin. gr. 961 semble être aussi constantinopolitaine, à quelques détails près, dont l'un est à rapprocher de ce que nous avons noté à propos du Sin. gr. 959 : au f. 90r, se trouve une prière à réciter avant l'évangile de l'orthros, identique à celle du Sin. gr. 959 et, comme elle, en dehors de l'ordre logique des prières (33). Cet indice peut faire supposer également que le ms. a été copié dans le patriarcat de Jérusalem, voire au monastère du Sinaï lui-même. Un autre indice nous sera fourni par la prière de l'ambon de CHR.

(30) GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 205.

(31) DMITRIEVSKI, II, p. 77.

(32) JACOB, Uspenski, n^{os} 117 ss.

(33) DMITRIEVSKI, II, p. 82.

§ 3.- Structure du formulaire de CHR

Les différences d'avec l'Euchologe Sevastianov concernent les deux dernières pièces du formulaire : le Sin. gr. 961 a une prière de l'ambon propre, mais il ne s'y trouve pas, par contre, de prière du skeuophylakion.

| TABLEAU X | SINAI GREC 961 | |
|------------------|----------------|-----|
| | BAS | CHR |
| Prothèse | 1 | - |
| Antiphone I | 2 | - |
| Antiphone II | 3 | - |
| Antiphone III | 4 | - |
| Entrée | 5 | - |
| Trisagion | 6 | - |
| Cathédre | 7 | - |
| Ecténie | 8 | - |
| Catéchumènes | 9 | 22 |
| Fidèles I | 10 | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 |
| Chérubikon | 12 | - |
| Proscomidie | 13 | 25 |
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Elevation | 15 | - |
| Action de grâces | 16 | 27 |
| Ambon | 17 | 37 |
| Skeuophylakion | 18 | - |

§ 4.- Titre de CHR

Il n'y a pas de titre général. Le nom de Chrysostome apparaît dans le titre de la prière des catéchumènes et dans celui de la prière de la proskomidie. Comme dans l'Euchologe Sevastianov, le mot "autre", introduit dans le titre de la prière des catéchumènes, sert à mieux distinguer CHR de BAS : "Autre prière des catéchumènes avant l'anaphore de Chrysostome".

§ 5.- La prière de l'ambon Οὐκ ἐκάλεισας (34)

Elle est propre au Sinaï gr. 961 et elle n'a été signalée jusqu'à présent, du moins à notre connaissance, dans aucun autre ms. grec (35). Elle est attestée, par contre, dans l'ancienne version géorgienne de JAC du Gratz géorgien 4 (36) et des Sin. géorgiens 53 et 54 (37). Le ms. de Gratz est celui que Jean Zosime copia au Sinaï en 985 ; le Sin. géorgien 53, lui, a été copié au monastère de Saint-Sabas à Jérusalem dans le courant du Xe siècle ; le Sin. géorgien 54 est également du Xe siècle (38). La recension géorgienne est plus longue que la grecque, mais on trouve une recension plus courte encore que celle-ci dans la messe éthiopienne (39). Pour faciliter la comparaison

(34) Edition JACOB, Skeuophylakion, p. 57.

(35) Deux prières de l'ambon du Vat. gr. 1833 ont un incipit assez semblable à la prière du Sin. gr. 961, mais sont cependant tout à fait différentes (cfr JACOB, Ambon, p. 29, n° 2 et 48, n° 36).

(36) Texte dans TARCHNISVILI, Liturgiae ibericae, I, p. 31-32 ; traduction latine reprise à JACOB, Skeuophylakion, p. 57.

(37) Cfr JACOB, Skeuophylakion, p. 57.

(38) Voir la bibliographie de ces deux mss dans JACOB, Variantes, p. 292, note 6 et JACOB, Version géorgienne, p. 71.

(39) Traduction latine de RENAUDOT, I, p. 493.

des trois témoins, nous en donnons le texte en traduction latine :

Sin. gr. 961

Quos vocasti, sanctificasti,
Domine,
dignare vocatione tua,
conserva nos sub protectione
tua, confirma in orthodoxa
fide, eripe nos a malo et
omnibus eius operibus.

Gratz géorgien 4

Quos advocasti, quos sanctificasti,
Domine, quos glorificasti, Domine,
dignos fac nos caelesti vocatione,
nos-custodi super caritatem
et nos-confirma in-sanctitate
tua, nos-protege a malo

et ad-vitam aeternam nos-congrega
et miseratione tua dignos fac nos
et dona nobis omnem quae necessaria
nobis est petitionem, custodi nos
sub umbra beneficentiae tuae et li-
bera nos in-omni tempore ut tibi
grati fiamus et faciamus voluntatem
tuam.

Ethiopien

Quos vocasti, Domine, et sanctificasti, da illis partem in voca-
tione tua, conforta eos in amore tuo et custodi eos in sanctitate tua.

L'accord approximatif du grec et de l'éthiopien sur la longueur du
texte montre que la prière primitive était une formule très brève et
que tout ce qui suit la proposition "nos-protege a malo" dans les té-
moins géorgiens est le résultat d'additions secondaires. Pour ce qui
est du noyau de la prière, l'éthiopien confirme en deux endroits les
leçons du géorgien contre le grec. La première est la leçon "super
caritatem" du géorgien (éthiopien : "in amore tuo") contre le grec
"sub protectione tua", due sans doute à l'influence de la dernière prière

d'encens de JAC : φύλαξον ὑπὸ τὴν σκέπην τῶν πτερύγων σου (40). (cfr Ps. XVI, 8). La seconde est la leçon géorgienne "in-sanctitate tua" (idem en éthiopien) contre le grec "in orthodoxa fide".

Il est fort probable que la prière soit d'origine palestinienne. En effet, nous ne l'avons pas rencontrée en copte, ce qui paraît exclure qu'elle soit passée en Ethiopie par le biais des Liturgies égyptiennes. La présence de cette prière de l'ambon dans le Sin. gr. 961 constitue donc une présomption supplémentaire en faveur de la provenance palestinienne ou sinaïtique de l'euchologe.

(40) MERCIER, p. 234, l. 23. Cette prière de JAC n'est autre que la prière d'action de grâces après la communion de PRES byzantine (BRIGHTMAN, p. 351).

V.- SINAI GREC 962 (XIe - XIIe siècle)

§ 1.- Notice paléographique

L'écriture du Sin. gr. 962 est fort semblable à celle du précédent ms. La proportion d'onciales y est cependant plus forte. Outre l'êta, le kappa et le lambda, dont la fréquence est sensiblement la même que dans le Sin. gr. 961, on trouve encore sous forme onciale le pi (60 %), l'épsilon (55 %), le nu (35 %) et l'alpha (10 %). Si l'on accepte la datation de Gardthausen, qui situe le codex au XIe - XIIe siècle (41), on ne peut certainement pas placer le Sin. gr. 961 après le 962, comme le fait Dmitrievski (42). La présence en plus grand nombre de lettres onciales est déjà un indice sérieux de postériorité, que vient corroborer l'examen du formulaire de CHR, où l'on relève plusieurs développements importants par rapport au Sin. gr. 961. Il est, bien sûr, impossible de préciser l'écart de temps qui sépare les deux euchologes, mais il ne doit pas être bien élevé.

§ 2.- Composition de l'euchologe

Comme le précédent, c'est un euchologe de type classique, sans les cérémonies réservées à l'évêque ou au patriarche. Il est intéressant de noter qu'il ne contient pas le rituel de la vêtue monastique.

§ 3.- Structure du formulaire de CHR

Après le f. 34, une lacune - de deux feuillets, semble-t-il - nous prive de la fin de la prière des catéchumènes, de la première prière des fidèles et de la plus grande partie de la seconde prière des fidèles.

(41) GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 206.

(42) DMITRIEVSKI, II, p. 64 ss.

A l'inverse des quatre premiers témoins de la recension constantinopolitaine étudiés jusqu'à présent, le Sin. gr. 962 note intégralement le texte de la prière du Chérubikon ainsi que celui de la prière de l'élévation. Les prières de l'ambon et du skeuophylakion sont les formules actuelles.

L'état du parchemin semble refléter un usage intensif de CHR ; à plusieurs reprises, le texte est pratiquement illisible à cause de ce qui paraît être - nous nous basons sur des photographies - des taches de doigts et de bougie.

| TABLEAU XI | SINAI GREC 962 | |
|---------------|----------------|------|
| | BAS | CHR |
| Prothèse | 1 | - |
| Antiphone I | 2 | - |
| Antiphone II | 3 | - |
| Antiphone III | 4 | - |
| Entrée | 5 | - |
| Trisagion | 6 | - |
| Cathédre | 7 | - |
| Ecténie | 8 | - |
| Catéchumènes | 9 | 22 |
| Fidèles I | 10 | (23) |
| Fidèles II | 11 | 24 |
| Chérubikon | 12 | 12 |
| Proscomidie | 13 | 25 |

| | | |
|------------------|----|----|
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Elévation | 15 | 15 |
| Action de grâces | 16 | 27 |
| Ambon | 17 | 17 |
| Skeuophylakion | 18 | 31 |

§ 4.- Titre de CHR

Le Sin. gr. 962 donne à CHR un titre général, dont la forme textuelle, assez récente, a été conservée dans les éditions imprimées actuelles :

Ἡ θεῖα λειτουργία τοῦ ἐν ἀγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου.

La présence de ce titre en tête de la Liturgie a eu pour conséquence de faire disparaître la mention de Chrysostome des titres des prières des catéchumènes et de la proscomidie.

VI.- PARIS NOUV. ACQUIS. LAT. 1791 (XII^e SIECLE)

Le Par. Nouv. acq. lat. 1791 contient une version latine anonyme de BAS et de CHR que Dom A. Strittmatter a éditée, il y a vingt-cinq ans environ, et à laquelle il a consacré une étude fondamentale (43). Il nous suffira donc de reprendre ici les conclusions de l'éminent liturgiste relatives à l'histoire du ms.

§ 1.- La version latine et son original grec

Le Par. Nouv. acq. lat. 1791 provient du monastère cistercien de Vaultisant ("Vallis lucens" dans le diocèse de Sens), fondé en 1129 (44). Copié dans la seconde moitié du XII^e siècle, le Par. Nouv. acq. lat. 1791 est un ms. de miscellanea ; la traduction de BAS et CHR y est précédée d'un "Sermo cuiusdam canonici Premonstratensis de canone" et d'une "Epistola Ysaac, abbatis Stellensis, ad Ioannem Pictauesem episcopum, de canone misse" (45), oeuvre composée entre 1162 et 1169 (46).

La traduction des deux Liturgies byzantines est certainement l'oeuvre d'un Latin "whose Greek was limited", comme Dom Strittmatter l'a démontré sur la base des erreurs de traduction et des assimilations aux textes liturgiques latins (47). La patrie de la version latine serait, toujours d'après le P. A. Strittmatter, l'Italie méridionale ; l'argument principal apporté en faveur de cette thèse par le savant bénédictin est l'absence dans les deux Liturgies de la commémoration propre de l'évêque, archevêque ou patriarche, absence qui serait caractéristique des euchologes italo-grecs (48).

(43) STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 79-137.

(44) Cfr STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 79, note 1.

(45) STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 79, note 1.

(46) STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 79, note 2.

(47) Cfr STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 85-90.

(48) STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 84-85.

Comme le Par. Nouv. acq. lat. 1791 est déjà une copie de la traduction, on peut, sans grand risque d'erreur, faire remonter l'original grec au XI^e siècle. Le texte de l'anaphore apparaît contaminé en plusieurs endroits par la nouvelle recension constantinopolitaine, ce qui nous incite à penser que l'original grec ne peut guère être plus ancien que le XI^e siècle (49).

§ 2.- Structure du formulaire de CHR

CHR commence par une rubrique relative à la récitation des prières précédant la prière des catéchumènes :

In primis dicantur septem orationes ordinatim sicut sunt in initio secretae beati Basilii, deinceps iste beati Iohannis Crisostomi (50).

Il ne s'agit pas là, comme on pourrait être tenté de le croire à première vue, d'une glose du traducteur. On trouve en effet des rubriques analogues dans deux mss grecs de l'ancienne recension constantinopolitaine, l'Ottob. gr. 434 et le Par. gr. 324.

L'incipit de la prière du Chérubikon est donné, accompagné de la mention "ut supra", qui renvoie au texte de BAS. La prière de l'élévation est copiée intégralement. La prière de l'ambon "Sacrificium laudis et obsequium acceptabile" est propre à ce ms., tandis que la prière du skeuophylakion est la formule actuelle. Pour ce qui est de la présence éventuelle d'une prière de l'encens dans le formulaire de CHR, nous renvoyons le lecteur au paragraphe 4, ci-dessous.

(49) Nous nous limitons à donner ici les exemples les plus frappants.
 1) Missa Grecorum, p. 122, l. 2-3 : cinq verbes de louange contre trois dans l'ancienne recension (JACOB, Recherches, p. 65, l. 2).
 2) Missa Grecorum, p. 122, l. 11 : "dignatus es" au lieu de l'imperatif (JACOB, Recherches, p. 66, l. 17). 3) Missa grecorum, p. 122, l. 17 : "beatis" omis par l'ancienne recension (JACOB, Recherches, p. 67, l. 27). 4) Missa Grecorum, p. 122, l. 19 : "istum" omis dans l'ancienne recension (JACOB, Recherches, p. 68, l. 31).
 5) Missa Grecorum, p. 122, l. 22-23 : "tradebatur magis autem seipsum
 .../...

| TABLEAU XII | PARIS NOUV. ACQ. LAT. 1791 | |
|------------------|----------------------------|-----------------|
| | BAS | CHR |
| Prothèse | 1 | - |
| Antiphone I | 2 | - |
| Antiphone II | 3 | - |
| Antiphone III | 4 | - |
| Entrée | 5 | - |
| Trisagion | 6 | - |
| Cathèdre | 7 | - |
| Ecténie | 8 | - |
| Catéchumènes | 9 | 22 |
| Fidèles I | 10 | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 |
| Chérubikon | 12 | 12 ^x |
| Proskomidie | 13 | 25 |
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Élévation | 15 | 15 |
| Action de grâces | 16 | 27 |
| Ambon | 17 | 38 |
| Skeuophylakion | 18 | 31 |

.../... tradebat pro mundi uita" au lieu de "tradebat seipsum" (JACOB, Recherches, p. 68, l. 35). 6) Missa Grecorum, p. 124, l. 16 : un seul μεταβαλόν - traduit par "immittens" - au lieu de deux dans l'ancienne recension (JACOB, Recherches, p. 73, l. 69 et 71). 7) Missa Grecorum, p. 124, l. 18 : "caelestis" omis par l'ancienne recension (JACOB, Recherches, p. 73, l. 75).

(50) STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 118.

§ 3.- Titre de CHR

Dans le Par. Nouv. acq. lat. 1791, BAS porte un titre que seul le traducteur peut lui avoir donné : "Incipit missa Grecorum" (51). Il n'est pas interdit de penser que BAS ne portait pas de titre dans l'original grec (cfr Euchologe Sevastianov) ; peut-être aussi, était-il simplement effacé et difficile à lire. Comme il a été dit plus haut, le nom de Basile est mentionné dans la rubrique initiale de CHR.

CHR porte un titre général : "Missa sancti Iohannis Crisostomi" (52). Ce titre est celui que nous avons déjà rencontré dans l'Euchologe de Porphyre Uspenski. Le nom de Chrysostome n'apparaît plus avant les prières des catéchumènes et de la proskomidie, mais il convient de noter à ce propos que le traducteur semble se contenter de rendre les titres grecs des prières par un simple "oratio" ou "alia oratio", sans préciser de quelle prière il s'agit. Dans CHR, seules, les trois dernières prières sont pourvues d'un titre correspondant plus ou moins aux titres grecs habituels : "Et post susceptionem dicit sacerdos" (action de grâces) ; "Oratio dicenda ante cancellos ad absolutionem populi" (ambon) ; "Haec oratio dicenda est cum reportantur sancta in sacrario" (skeuophylakion) (53).

§ 4.- Une prière de l'encens dans CHR ?

A la fin de BAS, après une formule de bénédiction identique à celle du Leningr. gr. 226, on trouve une prière d'encens (54) dont le texte correspond parfaitement à la formule analogue de l'Euchologe d'Uspenski, analysée plus haut. Il saute aux yeux qu'une prière de l'encens n'a rien à faire à cet endroit de la Liturgie eucharistique byzantine. Comme il ne paraît pas possible qu'un copiste grec se soit

(51) STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 92.

(52) STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 118.

(53) STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 130, l. 4, 12 et 25.

trompé aussi grossièrement sur la place de la prière de l'encens, l'hypothèse la plus plausible nous semble être qu'il s'agit d'une addition marginale faite sur l'original grec pour l'adapter à un usage local italo-grec. Le traducteur latin, ignorant la pratique du rite byzantin, a inséré cette addition au mauvais endroit, c'est-à-dire à la fin de BAS, au lieu d'en faire la première prière de CHR. La constatation est importante car elle permet, d'une part, de confirmer l'origine italienne de la traduction et, d'autre part, d'affirmer que l'original grec représentait une tradition différente de celle en honneur en Italie méridionale.

§ 5.- La mention de l'évêque dans la prière d'intercession anaphorique

Dans la prière d'intercession anaphorique de la Liturgie byzantine traditionnelle, l'évêque, l'archevêque ou le patriarche est mentionné de manière explicite et individuelle au moment des diptyques des vivants. La formule usuelle est la suivante :

In primis memento, domine, archyepiscopi nostri talis, quem concede sanctis tuis aeclesiis in pace saluum, honorabilem, sanum, in longitudinem dierum et recte tractantem uerbum ueritatis tuae (55).

Dans la version latine du Par. Nouv. acq. lat. 1791, cette formule est remplacée par une autre, vague et générale, reprise d'ailleurs au texte même de la prière d'intercession :

In primis memor esto Deus omnium episcoporum orthodoxorum, recte disponentium uerbum ueritatis tue (56).

(54) STRITTMATTER, *Missae Graecorum*, p. 118, l. 1-5.

(55) JACOB, *Léon Toscan*, p. 156.

(56) STRITTMATTER, *Missae Graecorum*, p. 126, l. 12-13 (cfr p. 126, l. 3-4).

Dom A. Strittmatter a relevé dix autres témoins italo-grecs de cette particularité et pense qu'il s'agit d'un trait caractéristique du rite d'Italie méridionale et de Sicile, provoqué par la confusion qui régna pendant des siècles dans l'organisation ecclésiastique des dites régions (57).

Aux mss cités par le P. Strittmatter, il faut ajouter le Grottaf. G. b. IV, f. 24r (Xe siècle) et le Grottaf. Z. d. II, f. 73r (a. D. 1090). Le témoignage du Grottaf. G. b. IV est intéressant, non seulement parce qu'il est le plus ancien connu à ce jour, mais encore parce qu'il omet les mots "in primis" au début de la formule :

Μνησθητι Κύριε πάσης ἐ(πισκοπῆς).

Ainsi libellée, la formule est tout à fait identique au passage déjà évoqué de la prière d'intercession anaphorique (58). Le fait que les autres euchologes italo-grecs anciens (Barber. gr. 336, Leningr. gr. 226, Grottaf. G. b. VII) présentent la formule usuelle et que la formule du Grottaf. G. b. IV n'ait pas encore été contaminée par cette formule usuelle, puisque les mots "in primis" en sont absents, nous induit à penser que la formule italo-grecque a pu voir le jour précisément dans le courant du Xe siècle.

§ 6.- La prière de l'ambon "Sacrificium laudis" (59)

Nous avons déjà parlé de cette prière à propos de l'Euchologe Barberini, qui l'assigne à PRES (60). L'originalité du Par. Nouv. acq.

(57) STRITTMATTER, *Missa Grecorum*, p. 134-135 (note K) et 84-85.

(58) Cfr BRIGHTMAN, p. 332, l. 6-7.

(59) Texte dans STRITTMATTER, *Missa Grecorum*, p. 130.

(60) Ci-dessus, p. 115.

lat. 1791 est d'en faire la formule fixe de CHR. Parmi les témoins
relativement nombreux de la prière "Sacrificium Iudis", c'est le lat.
gr. 1554, euchologe calabrais du XIIe siècle, qui s'apparente le plus
à la version latine du Par. nouv. acq. lat. 1791 (61).

VII.- VATICAN CREC 1970 (XII^e SIECLE)

Connu sous le nom de "Codex Rossanensis", d'"Euchologe de Rossano" ou d'"Euchologe de Sainte-Marie du Patir", le Vat. gr. 1970 a été, avec le Barber. gr. 336 et le Leningr. gr. 226, l'un des euchologes les plus utilisés par les historiens des liturgies byzantine et orientales. Au XVI^e siècle déjà, le cardinal Sirleto (1514-1585) envoie au chanoine parisien Jean de Saint-André une copie de MARC effectuée sur ce ms., copie qui est à la base de l'édition princeps imprimée à Paris chez Ambroise Drouard en 1583 (62). Au XIX^e siècle, Swainson édite le texte de JAC et donne une nouvelle édition de MARC (63). Dans la "Revue bénédictine" de 1934, le cardinal Mercati publie une description détaillée du codex, en y joignant le texte d'un fragment d'anaphore inconnue (64), que le liturgiste anglais Codrington, deux ans plus tard, devait identifier comme provenant de la prière copte pour la consécration du myron (65). Enfin, une édition de PIERRE, due au même Codrington, est parue à Munster en 1936 (66).

§ 1.- Notice paléographique

La fondation du monastère "basilien" de Sainte-Marie du Patir à Rossano est traditionnellement attribuée à Barthélemy de Simeri, qui l'aurait menée à bien dans les toutes premières années du XII^e siècle (67).

(62) Cfr BRIGHTMAN, p. LXIII.

(63) SWAINSON, p. 214-330 et 2-72.

(64) MERCATI, Patire, p. 469-486.

(65) CODRINGTON, Rossano Euchologion, p. 182-185 ; sur la consécration du myron du Vat. gr. 1970, voir également FNGBERDING, Myronweihegebet, p. 251-274.

(66) CODRINGTON, Saint Peter, p. 137-145.

(67) Voir, par exemple, DEVREESE, Italie méridionale, p. 13-14. On a beaucoup écrit sur le monastère du Patir à Rossano ; la bibliographie (jusqu'en 1960) est aisément rassemblée dans LAURENT-GUILLOU, Chalkéopoulos, p. 271-273.

Aussi n'est-on pas peu surpris de trouver dans un acte grec de 1042 récemment analysé par M. A. Guillou la mention d'un certain "Kyriakos, kathigoumène du Patir" (68). C'est donc que la "fondation" du XII^e siècle n'était en réalité qu'une "restauration" après la période troublée de la seconde moitié du siècle précédent.

Le scriptorium du Patir a été étudié dans l'ouvrage désormais classique de Batiffol, intitulé "L'abbaye de Rossano. Contribution à l'histoire de la Vaticane". Voici comment Batiffol résume les caractéristiques du style d'écriture rossanien : "Le Patir, en effet, a eu au XII^e siècle des copistes à lui et ces copistes n'ont eu d'autre style que le "style carminé" de Constantinople. Mais nous les connaissons par leur nom ou nous les reconnaissons à leur main. Tel le moine Barthélemy, qui copiait en 1104 le Vaticanus 1992, en 1105 les Vaticani 2021 et 2050. Et, exactement contemporaines de ce Barthélemy, présentant le même ductus et les mêmes motifs décoratifs, les mains auxquelles nous devons les Vaticani 1970, 1991, 1993, 1998, 2042, 2060 et le Cryptensis D. A. XVIII" (69).

S'il s'agit indubitablement du même style, l'écriture de Barthélemy de Rossano est cependant plus fine et plus élégante que celle du Vat. gr. 1970. L'écriture du Vat. gr. 1970 ne possède pratiquement aucune des particularités qui caractérisent les mss italo-grecs et cela se comprend si l'on admet l'hypothèse de Batiffol, selon laquelle les modèles dont on s'inspirait au Patir provenaient tous de Constantinople. Cette hypothèse a d'ailleurs été récemment mise en doute par Mgr Devreesse. Pour ce dernier, les trois mss de la bibliothèque du Patir qui, aux yeux de Batiffol étaient certainement constantinopolitains, soit les Vat. gr. 1611, 1642 et 2064, sont des mss originaires de l'Italie méridionale, probablement de Reggio de Calabre (70). Quoiqu'il en soit des modèles et des sources de l'écriture de Rossano, les res-

(68) GUILLOU, Lucanie, p. 122 (fac-similé du document en regard de cette même page).

(69) BATIFFOL, Rossano, p. 84.

(70) DEVREESSE, Italie méridionale, p. 23.

semblances indéniables entre les codices copiés par Barthélemy et le Vat. gr. 1970 permettent d'affirmer que l'euchologe a été, lui aussi, copié à Sainte-Marie du Patir.

L'aspect de l'écriture est fort classique : les lettres sont de même grandeur, le style est sévère, les onciales sont peu nombreuses, exception faite de l'êta (63 %), les fioritures sont rares ; la seule fantaisie que se permet de temps à autre le copiste est d'allonger démesurément, en dernière ligne, le trait vertical du rhô et du phi ou la haste inférieure du kappa.

§ 2.- Composition de l'euchologe

Le fait le plus frappant est le caractère composite de l'Euchologe du Patir, la diversité de ses sources. L'exemple de la prière de consécration du myron, que l'on retrouve dans le rite copte, est caractéristique à ce propos. L'éclectisme du rédacteur apparaît plus encore dans la partie réservée aux Liturgies eucharistiques, où l'on trouve d'abord les trois Liturgies byzantines (BAS, CHR, PRES), puis PIERRE italo-grecque, MARC alexandrine et, enfin, JAC syro-palestinienne. Selon le P. Mercier, la source du texte de JAC est d'origine palestinienne et daterait de la seconde moitié du XI^e siècle (71).

Comme CHR ne contient aucune des particularités du rite italo-grec tel que nous le font connaître les euchologes du XII^e siècle, nous pensons que le groupe des trois Liturgies byzantines a été recopié d'un ms. provenant de Grèce ou d'Orient. Cela confirme le caractère quelque peu théorique ou documentaire du recueil : il est difficile, en effet, d'imaginer qu'on ait pu, à cette époque en Calabre, célébrer la Liturgie selon le rite alexandrin ou palestinien.

(71) MERCIER, p. 137.

§ 3.- Structure du formulaire de CHR

C'est le formulaire typique de la recension constantinopolitaine ancienne, avec les prières de l'ambon et du skeuophylakion actuelles. La prière du Chérubikon est omise ; celle de l'élévation est indiquée par un simple incipit accompagné d'un renvoi à BAS. On note un développement, du reste fort modéré, de certaines rubriques.

| TABLEAU XIII | VATICAN GREC 1970 | |
|---------------|-------------------|-----------------|
| | BAS | CHR |
| Prothèse | 1 | - |
| Antiphone I | 2 | - |
| Antiphone II | 3 | - |
| Antiphone III | 4 | - |
| Entrée | 5 | - |
| Trisagion | 6 | - |
| Cathèdre | 7 | - |
| Ecténie | 8 | - |
| Catéchumènes | 9 | 22 |
| Fidèles I | 10 | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 |
| Chérubikon | 12 | - |
| Proskomidie | 13 | 25 |
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Elévation | 15 | 15 ^x |

| | | |
|------------------|----|----|
| Action de grâces | 16 | 27 |
| Ambon | 17 | 17 |
| Skeuophylakion | 18 | 31 |

§ 4.- Titre de CHR

Dans l'Euchologe de Rossano, CHR porte un titre général :
 'Η θεία λειτουργία τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου.
 Ailleurs, le nom de Chrysostome a disparu.

§ 5.- Rubriques

A l'inverse des mss précédents, le Vat. gr. 1970 présente quelques rubriques, dont la plus développée est celle qui introduit le dialogue avant l'anaphore (f. 20r) :

Εἶτα τοῦ ἱεροῦ τῆς πίστεως μαθήματος ὑπὸ τοῦ λαοῦ ἀναφωνηθέντος, καὶ τοῦ διακόνου εἰπόντος "Στῶμεν καλῶς", καὶ τοῦ λαοῦ διαμειβομένου τῇ ἐπιφωνήσει τοῦ "Ἐλεον εἰρήνης", ὁ ἱερεὺς ἐκφωνεῖ· Ἡ χάρις τοῦ Κυρίου...

On remarquera que le style et le vocabulaire sont assez exceptionnels pour une rubrique de ce genre, si l'on songe que le moyen habituel d'exprimer l'action liturgique à cet endroit est à peu près celui-ci :

"Le peuple : Je crois. Le diacre : Tenons-nous bien. Le peuple : Miséricorde de paix. Le prêtre : La grâce de notre Seigneur ..."

Une rubrique mentionne la réouverture des portes du sanctuaire à la fin de l'anaphore (f. 23v).

VIII.- SINAI GREC 1036 (XII^e - XIII^e SIECLE)

§ 1.- Notice paléographique

L'écriture du Sin. gr. 1036 est assez jolie et témoigne d'une certaine recherche d'élégance. Les onciales sont abondantes : le lambda est utilisé exclusivement sous cette forme ; le pi (75 %), le mu (58 %), l'êta (50 %), l'épsilon (45 %), le nu (40 %) et le gamma (30 %) sont, pour le reste, les plus fréquentes ; sur vingt-cinq emplois dans le texte de CHR, le bêta apparaît quatorze fois sous forme onciale. Le tau oncial et, souvent, le gamma oncial sont de grandes dimensions et dominent largement les autres lettres, lesquelles sont rarement de format constant. L'iota adscrit est employé assez fréquemment pour les formes de datif se terminant en oméga, plus rarement pour les formes en êta. Nous reprenons la date proposée par Gardthausen, c'est-à-dire le XII^e - XIII^e siècle (72).

§ 2.- Composition de l'euchologe

Le Sin. gr. 1036 ne comprend ni les parties réservées à l'évêque ni l'office. Entre les Liturgies et l'ordo du baptême, sont intercalées des prières et des bénédictions diverses dont la place normale est à la fin de l'euchologe. La cérémonie de la vêtue monastique occupe les 55 derniers feuillets du ms., qui en compte 175 en tout.

§ 3.- Structure du formulaire de CHR

Il est pratiquement identique à celui du Sin. gr. 959. L'incipit de la prière du Chérubikon est donné, suivi de la mention προεργάφη;

(72) GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 219.

la prière de l'élévation fait toujours défaut. La prière de l'ambon est la formule actuelle ; quant à la prière du skeuophylakion, elle n'est autre que la formule déjà rencontrée dans le Sin. gr. 959 (prière n° 36).

| TABLEAU XIV | SINAI GREC 1036 | |
|------------------|-----------------|-----------------|
| | BAS | CHR |
| Prothèse | 1 | - |
| Antiphone I | 2 | - |
| Antiphone II | 3 | - |
| Antiphone III | 4 | - |
| Entrée | 5 | - |
| Trisagion | 6 | - |
| Cathédre | 7 | - |
| Ecténie | 8 | - |
| Catéchumènes | 9 | 22 |
| Fidèles I | 10 | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 |
| Chérubikon | 12 | 12 ^x |
| Proscomidie | 13 | 25 |
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Elévation | 15 | - |
| Action de grâces | 16 | 27 |

| | | |
|----------------|----|----|
| Ambon | 17 | 17 |
| Skeuophylakion | 18 | 36 |

§ 4.- Titre de CHR

Le nom de Chrysostome apparaît dans les titres des prières des catéchumènes et de la proscomidie, mais il n'y a pas de titre général.

IX.- OTTOBONI GREC 434 (XIII^e SIECLE)§ 1.- Notice paléographique

L'Ottob. gr. 434 est un euchologe composé de 135 feuillets d'un parchemin assez épais et mal travaillé ; l'encre est très noire ; les rubriques sont de couleur carmin ; le ductus est lourd et les lettres de format inégal ; les onciales sont fort nombreuses, en particulier l'épsilon, qui n'apparaît jamais sous sa forme minuscule. Comme tel, on peut le dater approximativement du XIII^e siècle. La régle est du type LAKE, I, 26 c.

§ 2.- Origine de l'euchologe

L'Italie méridionale ne pouvant entrer ici en ligne de compte, on pense tout naturellement à l'Orient en tant que patrie de l'Ottob. gr. 434. La chose est d'autant plus vraisemblable que se rencontrent dans les marges de nombreuses notes arabes - traductions de titres et de rubriques pour la plupart -. Dans la marge gauche du f. 21v (CHR), se lit la commémoration suivante : "Souviens-toi, Seigneur, du serviteur de Dieu, l'évêque Abraham, dans le royaume des cieux". L'Ottob. gr. 434 aurait pu faire partie, comme d'autres mss du Fonds Ottoboni, du lot de mss apporté d'Egypte par le maronite Abraham Massad, mais le cardinal Mercati ne le signale pas parmi ceux qu'il a réussi à identifier (73).

§ 3.- Structure du formulaire de CHR

CHR commence par une rubrique renvoyant à BAS pour la récitation des prières précédant la prière des catéchumènes :

(73) Cfr MERCATI, Abramo Massad, p. 15-37.

Ζήτην τὴν ἀρχὴν τοῦ μεγάλου Βασιλείου· ἐκεῖ γὰρ ἐγράφησαν ἕως τὴν εὐχὴν τῆς ἐκτενοῦς ἰκεσίας τῆς μετὰ τὸ εὐαγγέλιον καὶ αὐτὴν· ἀπαρχὴ δὲ τῶν κατηχουμένων ἄρχεται ἀπ' ἐδῶ.

Des rubriques de ce genre sont également attestées dans le Par. Nouv. acq. lat. 1791 et dans le Par. gr. 324.

La prière du Chérubikon n'est indiquée que par son incipit et un renvoi à BAS ; la prière de l'élévation est donnée en entier, mais la prière du skeuophylakion manque encore. La Liturgie se termine par la formule de bénédiction Εὐλογία Κυρίου ἐφ' ὑμᾶς πάντοτε νῦν.

| TABLEAU XV | OTTOBONI GREC 434 | |
|---------------|-------------------|-----------------|
| | BAS | CHR |
| Prothèse | 1 | - |
| Antiphone I. | 2 | - |
| Antiphone II | 3 | - |
| Antiphone III | 4 | - |
| Entrée | 5 | - |
| Trisagion | 6 | - |
| Cathédre | 7 | - |
| Ecténie | 8 | - |
| Catéchumènes | 9 | 22 |
| Fidèles I | 10 | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 |
| Chérubikon | 12 | 12 ^x |
| Proskomidie | 13 | 25 |

| | | |
|------------------|----|----|
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Elévation | 15 | 15 |
| Action de grâces | 16 | 27 |
| Ambon | 17 | 17 |
| Skeuophylakion | 18 | - |

§ 4.- Titre de CHR

Le nom de CHR n'apparaît plus que dans le titre général : 'Η θεία λειτουργία τοῦ τιμίου Χρυσσοστόμου.

X.- PARIS GREC 324 (XIV^e SIECLE)§ 1.- Notice paléographique

L'écriture du Par. gr. 324 présente un aspect archaïsant, bien que le ductus soit relativement naturel ; elle est droite et régulière ; si l'on excepte l'êta, le kappa et le lambda (100 % d'onciales), ainsi que l'épsilon (27 %), les formes onciales sont rares ; rares sont aussi les ligatures d'aspect récent ; il y a très peu d'abréviations.

Le papier dont l'euchologe est composé est un papier ancien, épais et feutré au toucher. Trois espèces de filigranes s'y rencontrent. Le type le plus fréquent n'est pas identifiable avec certitude ; il s'agit peut-être d'un fer à cheval (cfr BRIQUET, II, 6166, mais sans croisette : première moitié du XIV^e siècle). Le second filigrane est constitué de deux clés posées parallèlement et surmontées d'une croix de Lorraine ; il s'agit du type ancien, où la tige de la clé est dessinée d'un simple trait (BRIQUET, II, 3808-3810 : première moitié du XIV^e siècle). Le troisième filigrane représente une cloche ; plusieurs types sont attestés (cfr plus ou moins BRIQUET, II, 3914, 3915, 3918, 3920 : première moitié du XIV^e siècle). Les deux derniers papiers sont italiens ; ils permettent de dater le codex de la première moitié du XIV^e siècle, en tenant compte évidemment du décalage possible dû à l'utilisation tardive du papier. . .

Aux f. lv et 2v, se lisent des notes arabes, qui paraissent indiquer une origine orientale du ms., hypothèse que confirment les sources relatives à l'achat de l'euchologe (74).

§ 2.- Structure du formulaire de CHR

Comme le Par. Nouv. acq. lat. 1791 et l'Ottob. gr. 434, le Par. gr. 324 commence par une rubrique renvoyant à BAS pour les prières précédant la prière des catéchumènes :

(74) Cfr OMONT (RICHARD, I, 58), IV, p. XCIX.

Ζήτει τὰς κατ' ἀρχὰς εὐχὰς εἰς τὴν ἀρχὴν τῆς λειτουργίας τοῦ ἐν ἀγίοις πατρὸς ἡμῶν Βασιλείου μέχρι καὶ τῆς ἐκτενῆς.

Ce qui caractérise le formulaire du Par. gr. 324, c'est la présence - tout à fait exceptionnelle dans la tradition constantino-politaine ancienne - des litanies diaconales. La rubrique de la grande entrée a été développée. Les prières du Chérubikon et de l'élévation sont reproduites intégralement. Entre la prière de l'ambon et celle du skeuophylakion, est notée la bénédiction Εὐλογία Κυρίου ἐφ' ὑμᾶς.

| TABLEAU XVI | PARIS GREC 324 | |
|---------------|----------------|-----|
| | BAS | CHR |
| Prothèse | 1 | - |
| Antiphone I | 2 | - |
| Antiphone II | 3 | - |
| Antiphone III | 4 | - |
| Entrée | 5 | - |
| Trisagion | 6 | - |
| Cathèdre | 7 | - |
| Ecténie | 8 | - |
| Catéchumènes | 9 | 22 |
| Fidèles I | 10 | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 |
| Chérubikon | 12 | 12 |
| Proskomidie | 13 | 25 |

| | | |
|------------------|----|----|
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Elévation | 15 | 15 |
| Action de grâces | 16 | 27 |
| Ambon | 17 | 17 |
| Skeuophylakion | 18 | 31 |

§ 4.- Titre de CHR

Le titre de CHR est le suivant : Ἡ θεία
 λειτουργία τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου (75).
 C'est sous cette forme que le nom du saint est repris dans le titre de
 la prière des catéchumènes. La prière de la proskomidie ne porte
 aucun titre.

§ 5.- Grande entrée

Après la prière du Chérubikon, le prêtre porte les saintes
 espèces de la prothèse à l'autel en récitant le Ps. 8 ("Domine, Dominus
 noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra"), pendant que le
 peuple chante le Chérubikon. Après avoir déposé les oblats sur l'au-
 tel, le prêtre fait trois genuflexions et le diacre dit Εὐλογεῖτε
 ἅγιοι ἄγγελοι, ce qui semble bien être une transformation de l'an-
 cienne monition "Bénissez, saints" dans le sens de la liturgie céleste.
 Suit ce qui devrait être le dialogue après la grande entrée et n'est en-
 core ici qu'une demande du prêtre à l'Esprit-Saint de faire descendre
 sa grâce sur les ministres avant le commencement de l'action eucha-
 ristique : "Que l'Esprit-Saint descende sur nous et que la puissance
 du Très-haut nous couvre de son ombre maintenant et toujours et dans
 les siècles des siècles".

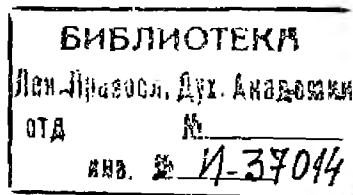
(75) C'est-à-dire le titre actuel.

ANDRE JACOB

MIGUEL ARRANZ
Piazza S. Maria Maggiore, 7
00185 ROMA

HISTOIRE DU FORMULAIRE GREC
DE LA LITURGIE
DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME

II



UNIVERSITE DE LOUVAIN

1 9 6 8

SECONDE PARTIE.- LA RECENSION NOU-

VELLE

Les premières années du XIe siècle marquent la victoire définitive, à Constantinople du moins, de CHR sur BAS, laquelle se voit reléguée à la deuxième place dans les euchologes. Les vides de l'ancien formulaire de CHR ont été comblés par les prières équivalentes de BAS et ainsi s'est constituée la messe byzantine telle qu'elle est encore célébrée aujourd'hui par toutes les Eglises qui se réclament du rite byzantin. A ce formulaire du XIe siècle, quelque prière viendra bien s'ajouter au cours des siècles ultérieurs, les rites de prothèse se compliqueront progressivement, de même que beaucoup d'autres rubriques, mais le bloc primitif restera identique et le texte des prières, en particulier celui de l'anaphore, ne variera plus.

La période envisagée dans les pages qui suivent s'étend du XIe au XVIe siècle. Dans un premier chapitre, nous étudions les témoins de la nouvelle recension à Constantinople et dans les patriarcats melkites au cours des XIe et XIIe siècles, pendant lesquels le formulaire de CHR n'évolue que très peu. Un deuxième chapitre décrit la pénétration de la nouvelle recension constantinopolitaine en Italie méridionale et, vu l'attachement du clergé italo-grec aux formes liturgiques du XIIe siècle, en poursuit l'histoire jusqu'à la fin du XVIe siècle. Le troisième et dernier chapitre est consacré à la naissance et aux développements des "diataxeis", c'est-à-dire des codes de rubriques, à Constantinople et à leur intégration progressive au formulaire de CHR, processus long et complexe qui aboutit finalement à l'édition imprimée de 1526.

PREMIER CHAPITRE.- LA LITURGIE DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME A CONSTAN-
TINOPE AUX ONZIEME ET DOUZIEME SIECLES

I.- JERUSALEM STAVROU 109 (XI^e SIECLE)

Des témoins de la nouvelle recension constantinopolitaine qui sont parvenus jusqu'à nous, le Jérus. Stavrou 109 n'est sans doute pas le plus ancien, mais il est unique en son genre, ce qui nous induit à parler de lui en premier lieu. Du reste, si l'on se contentait d'un examen superficiel de son formulaire, on pourrait être tenté de le considérer comme l'unique représentant d'une recension intermédiaire, à mi-chemin entre l'ancienne et la nouvelle. En réalité, sur le plan de l'usage liturgique concret, il s'agit bel et bien, comme nous le montrerons bientôt, d'un témoin de la nouvelle recension de Constantinople.

§ 1.- Notice paléographique

Le Jérus. Stavrou 109 est un magnifique rouleau de 8,50 m de long sur 19 cm de large, orné de peintures remarquables sur toute sa longueur. Il a surtout été étudié par les historiens de l'art byzantin et n'a pas retenu suffisamment jusqu'ici l'attention des liturgistes. Le Prof. A. Grabar, qui lui a consacré un article fondamental dans les "Dumbarton Oaks Papers" de 1954 (1), a minutieusement analysé ces peintures et leur a attribué une origine constantinopolitaine. Cela apparaît de manière particulièrement claire dans une peinture illustrant un passage de la prière d'intercession anaphorique : à côté des mots "Souviens-toi, Seigneur, de la ville où nous habitons", est représentée une cité entourée d'une enceinte, accompagnée de la légende "Constantinople" (2). De plus, M.A. Grabar a montré que le rouleau était primitivement destiné à une église dédiée à Saint-Georges,

(1) GRABAR, Rouleau liturgique, p. 161-194 ; SCHULZ, Byzantinische Liturgie, p. 136-149 ("Ein Liturgiekommentar in Bildern") replace ces peintures dans le cadre des commentaires liturgiques byzantins.

(2) GRABAR, Rouleau liturgique, p. 164 (cfr fig. 17).

sans qu'il ait pu identifier cette église avec plus de précision (3).

Du point de vue paléographique, l'écriture peut être datée du XI^e siècle ; cette date est admise par tous les spécialistes qui se sont penchés sur le codex. Les additions dont il sera bientôt question sont du XII^e siècle.

§ 2.- Structure du formulaire de CHR

Le rouleau de Jérusalem est composé de deux morceaux d'inégale longueur. Le plus petit de ces morceaux (82 cm) est d'une écriture plus récente que le corps du rouleau et contient les premières prières de CHR, c'est-à-dire les prières de la prothèse et des trois antiphones. Le rouleau proprement dit commence par la prière d'entrée de CHR. Comme cette prière est immédiatement précédée d'une peinture représentant saint Jean Chrysostome, il ne fait aucun doute qu'elle constituait effectivement le début de la Liturgie et que le morceau de parchemin rajouté dans le courant du XII^e siècle et contenant les prières de la prothèse et des trois antiphones ne comblait pas une lacune matérielle du rouleau primitif. Au verso du rouleau, des mains plus récentes ont copié BAS et PRES.

Par rapport à l'ensemble des témoins de l'ancienne recension constantinopolitaine, le formulaire du Jérus. Stravrou 109 se trouve enrichi de trois prières, reprises à BAS : ce sont les prières de l'entrée, du Trisagion et de l'ecténie. D'autre part, contrairement à l'usage attesté par plusieurs représentants de l'ancienne recension, les prières du Chérubikon, de l'élévation, de l'ambon et du skeuophylakion sont intégralement transcrites, sous leur forme actuelle, dans le Jérus. Stavrou 109.

(3) GRAEER, Rouleau liturgique, p. 164-166.

| TABLEAU XVII | | JERUSALEM STAVROU 109 | |
|------------------|-----|-----------------------|--|
| | BAS | CHR | |
| Prothèse | 1 | - | |
| Antiphone I | 2 | - | |
| Antiphone II | 3 | - | |
| Antiphone III | 4 | - | |
| Entrée | 5 | 5 | |
| Trisagion | 6 | 6 | |
| Cathédre | 7 | - | |
| Ecténie | 8 | 8 | |
| Catéchumènes | 9 | 22 | |
| Fidèles I | 10 | 23 | |
| Fidèles II | 11 | 24 | |
| Chérubikon | 12 | 12 | |
| Proskomidie | 13 | 25 | |
| Inclinaison | 14 | 26 | |
| Elévation | 15 | 15 | |
| Action de grâces | 16 | 27 | |
| Ambon | 17 | 17 | |
| Skeuophylakion | 18 | 31 | |

§ 3.- Titre de CHR

Le rouleau primitif ne porte pas de titre général. En revanche, le nom de saint Jean Chrysostome apparaît toujours dans le titre de la prière des catéchumènes ; il a disparu de celui de la prière de la

proscomidie.

§ 4.- Rubriques et litanies diaconales

Pas plus que l'ancienne recension constantinopolitaine, le Jérus. Stavrou 109 ne signale les litanies diaconales. Seul est noté l'incipit de la litanie qui accompagne la prière introduisant l'oraison dominicale ("De tous les saints").

Quant aux rubriques, elles sont toujours aussi rares et brèves que dans les mss de l'ancienne recension. Il faut noter, toutefois, que le baiser de paix, la fermeture des portes et le dialogue avant l'anaphore sont signalés par les exclamations correspondantes du prêtre, du diacre et du peuple, ce qui n'est même pas le cas dans certains mss de la recension ancienne.

§ 5.- Recension "intermédiaire" ou recension nouvelle ?

Du strict point de vue du nombre des prières, autrement dit d'un point de vue purement formel, le Jérus. Stavrou 109 constitue un chaînon intermédiaire entre l'ancienne et la nouvelle recension de Constantinople (4). Mais quelle est sa position exacte dans l'usage

(4) ENGBERDING, Angleichung, p. 106-107 traite explicitement du formulaire de CHR du Jérus. Stavrou 109, mais son optique est quelque peu faussée par le fait qu'il considère les prières italo-grecques du Barber. gr. 336 comme partie intégrante du formulaire constantinopolitain primitif, alors que les deux mss appartiennent en réalité à deux traditions bien distinctes ; cette conception du P. Engberding est plus marquée encore lorsqu'il traite un peu plus loin du Par. Nouv. acq. lat. 1791 (ms. de l'ancienne recension constantinopolitaine) : "In der sogenannten Missa Graecorum hat auch die Chrysostomusliturgie - entsprechend der allgemeinen Entwicklung - die ihr von Haus aus eigenen Gebete der Vormesse völlig verloren" (ENGBERDING, Angleichung, p. 107-108) ; ces prières n'ont pas pu être "perdues" par la tradition constantinopolitaine puisqu'elle ne les a jamais connues. D'autre part, le P. Engberding semble considérer le formulaire du Stavrou 109 comme un formulaire incomplet, ce qui, comme on le verra par la suite, ne correspond pas à la réalité.

liturgique ? En effet, si le formulaire de CHR est incomplet dans les euchologes qui nous ont conservé l'ancienne recension, il y est précédé de BAS, à laquelle le prêtre peut se référer pour combler les lacunes du formulaire de CHR, comme les rubriques initiales de certains mss l'y invitent d'ailleurs explicitement (cfr Par. Nouv. acq. lat. 1791, Ottob. gr. 434, Par. gr. 324). Dans le Jérus. Stavrou 109, pas de renvois possibles à BAS puisque le rouleau primitif ne contenait que CHR et devait donc se suffire à lui-même. Comment expliquer dès lors l'absence des quatre premières prières ? La réponse peut être fournie, d'une part, par l'analyse des peintures du rouleau et, d'autre part, par l'étude des usages liturgiques de la Grande Eglise de Constantinople.

En se fondant uniquement sur l'examen des miniatures du ms., M. A. Grabar en a déduit qu'il s'agissait d'un rouleau liturgique destiné à un évêque. En effet, alors que toutes les figures ont une légende, trois représentations d'un évêque font exception à cette règle. Nous citons ici les conclusions de M. Grabar :

"L'absence de nom auprès de ces trois images (et ce sont les seules, dans le manuscrit, qui soient dépourvues de toute légende) signifie probablement que le rouleau liturgique avait été confectionné et offert par la dame Kali, non pas à un évêque déterminé, mais à une église déterminée et à l'usage de tous les évêques qui auraient à y célébrer la messe ..." (5).

L'affirmation de M. Grabar est-elle en accord avec les données liturgiques que nous possédons sur les particularités de la Liturgie pontificale à Constantinople aux XI^e et XII^e siècles ?

Le Typikon de la Grande Eglise nous fournit à ce propos quelques

(5) GRABAR, Rouleau liturgique, p. 165-166.

renseignements intéressants. Il convient tout d'abord de faire remarquer que l'office des trois antiphones - et, par conséquent, les trois prières afférentes - est généralement omis lorsque la Liturgie (presbytérale) est précédée d'une procession. Dans ce cas, la Liturgie commence par un chant d'entrée qui n'est autre que le chant de procession et se poursuit par l'exécution du Trisagion. Il faut bien admettre que la préparation des oblats était alors faite à part, avant l'entrée du clergé. Lorsque le patriarche célèbre la messe, il entre à l'église avec la procession ou, s'il y a office des trois antiphones, pendant la troisième antiphone (6). Dans ce cas, de nouveau, la prothèse devait se faire à part. Le patriarche pouvait donc utiliser un rouleau dont la prière de prothèse et les prières des antiphones étaient absentes.

Au XI^e siècle, dans l'ordo pontifical de la version arabe publiée par Bacha, c'est le prêtre qui veille à la préparation des oblats et récite les prières des antiphones ; après quoi, le clergé se rend à la porte de l'église pour y accueillir l'archevêque, qui récite la prière d'entrée (7).

Les exemplaires de BAS du XI^e siècle - mss de Pyromalus et de Cochlaeus - présentent une image quelque peu différente de la participation de l'évêque (ici le patriarche) aux rites initiaux de la Liturgie. En effet, le patriarche récite la prière de prothèse sur les oblats préparés par les "oblationarii" ; l'action a lieu dans le diakonikon :

Primum, Patriarchae cum sequentis ordinis Clero Ecclesiasticis uestimentis induto, offeruntur in Sacratio ab oblationarijs mundatae et compositae oblatae, à populis susceptae, quas ponit in patenis, et adolens super eas incensum dicit hanc orationem. Domine Deus noster, qui coelestem panem (8)...

(6) Cfr MATEOS, Typicon, II, p. 291 et 313.

(7) BACHA, Versions arabes, p. 442-448.

(8) COCHLAEUS, Speculum, p. 119 ; la rubrique est plus brève dans l'exemplaire de Pyromalus (cfr GOAR, p. 153).

Par contre, l'office des trois antiphones est toujours du ressort du prêtre, comme l'atteste la rubrique suivante :

Tunc ante aduentum Pontificis intrant Ecclesiam Presbyter et Diaconus, et stantibus ante Cancellus, dicit Presbyter inclinato capite hanc orationem secreta. Domine Deus noster, cuius potestas (9)...

Le patriarche fait son entrée pendant le "Venite exultemus Domino" du troisième antiphone et récite la prière d'entrée (10).

Le fait que le patriarche récite la prière de prothèse est assez singulier car les témoins postérieurs ne mentionnent plus cette particularité. C'est ainsi que l'"ordonnance de la sainte Liturgie selon le type de la Grande Eglise" du Brit. Mus. Add. 34060 (XIIe-XIIIe siècle), qui décrit les rites de la messe patriarcale, commence par l'entrée du patriarche, la prothèse et les prières des antiphones étant manifestement confiées au prêtre (11). Au XIVe siècle, le ministre de la prothèse à la messe patriarcale est toujours le prêtre : ainsi dans le ms. de Jérusalem publié par Dmitrievski (12) ou dans le "Pontifical" édité par Isaac Habert (13). Enfin, selon Syméon de Thessalonique, qui décrit la Liturgie pontificale du XVe siècle, la prothèse est effectuée par un prêtre assisté d'un diacre (14).

Pour ce qui est des prières des antiphones, on constate au XIVe siècle que le patriarche commence à les réciter, mais les ecphonèses sont chantées par le prêtre qui a fait la prothèse (15). Aujourd'hui encore, ce sont les prêtres concélébrants qui chantent les ecphonèses à la messe pontificale (16).

(9) COCHLAEUS, Speculum, p. 119 ; GOAR, p. 153.

(10) Cfr COCHLAEUS, Speculum, p. 120 ; GOAR, p. 154.

(11) ARABATZOGLOU, Bibliothèkè, II, p. 235.

(12) DMITRIEVSKI, II, p. 304.

(13) HABERT, p. 2.

(14) Cfr BORNERT, Commentaires byzantins, p. 253.

(15) Cfr DMITRIEVSKI, II, p. 304 ; HABERT, p. 53.

(16) DE MEESTER, Divine Liturgie, p. 144.

En conclusion, le rouleau de Jérusalem peut être considéré comme un exemplaire complet et indépendant de CHR, mais à l'usage de l'évêque. Dans ce sens, il est un authentique représentant de la nouvelle recension constantinopolitaine, où les prières manquantes de l'ancien formulaire ont été reprises à BAS.

II.- LA TRADUCTION D'AMBROISE PELARGUS (WORMS, 1541)

Paradoxalement, c'est une traduction latine de la Renaissance qui nous a conservé le plus ancien document datable de la nouvelle recension constantinopolitaine. Voici le titre complet de l'ouvrage :

DIVINA AC / SACRA LITVRGIA SANCTI IOANNIS / Chrysostomi. Interprete Ambro/sio Pelargo Niddano, Ordi/nis Praedicatorum./ Adiecta est doxologia Graece simul & Latine,/ quae & in Missa, & in precibus Matu/tinis usui fuit ueteribus./ Nicenum item Symbolum Latine conuer/sum, per eūdem./ Omnia bona fide ad exemplar diui Simeonis,/ quod apud Belgicam Treuerim ha/betur uetustissimum./ Adiectae sunt & Annotationes perbreues qui/dem illae, sed minime aspernandae :/ eodem autore.

Hiere. 6. / Interrogate de semitis antiquis, & ambulate in eis, / & inuenietis refrigerium animabus uestris.

VORMATIAE, ANNO M. D. XLI.

IN VETERI VANGIO/NVM VORMATIA EXCUDEBAT / SEBASTIANVS VVAGNER,/ ANNO POST CHRI/STVM/ M. D. XLI.

§ 1.- Circonstances de la traduction

Ambroise Pelargus (Storch) naquit à Nidda, en Hesse, aux environs de 1493 (1). Après être entré dans l'ordre dominicain, il enseigna à la Faculté de théologie de la ville de Trèves à partir de 1534. Il correspondit avec Erasme, fut mêlé de près aux controverses religieuses de son temps - particulièrement aux controverses sur l'eucharistie - et participa activement aux premiers travaux du Concile de

(1) Sur Ambroise Pelargus, voir l'article récent de WALZ, Pelargus, col. 251-252 (avec bibliographie) ; compléter la bibliographie par WALZ, Pelargo a Trento, p. 750, note 1.

Trente, où il se rendit par trois fois (2). Il mourut en 1561.

Dans la préface de sa traduction, Pelargus nous raconte comment il découvrit à Trèves un ms., qui, selon la tradition, y avait été apporté par le célèbre moine et reclus grec Syméon (3). Pelargus mit à profit les temps morts du Colloque de Worms, auquel il participait en tant que délégué de l'archevêque de Mayence, pour s'atteler à la traduction des textes contenus dans le codex et, avant tout, de CHR (4). Pelargus ne fait pas mystère de son ignorance du grec et des difficultés que lui causèrent les nombreuses abréviations et l'état du ms. dont l'encre était fort effacée (5). En réalité, le théologien dominicain est trop modeste car sa traduction est loin d'être mauvaise et constitue même le premier exemple d'édition scientifique d'un texte liturgique. Pelargus, en effet, fait suivre sa traduction de 82 notes qui en sont comme le commentaire (6). Il y signale en particulier toutes les modifications qu'il a apportées au texte du ms. pour l'adapter aux autres témoins de CHR qu'il avait à sa disposition ; grâce à cela, il nous est possible de reconstituer avec une grande précision le texte de l'original grec, aujourd'hui perdu.

Les témoins de CHR consultés par Pelargus sont :

1) L'édition d'Erasmus (Paris, 1537). Pelargus cite également la réédition de la traduction latine d'Erasmus, réédition due à Beatus Rhenanus (Colmar, 1540).

2) La traduction de Léon Toscan éditée par Beatus Rhenanus (Colmar, 1540).

3) La traduction allemande de Georges Witzel (Mayence, 1540). La traduction de Witzel est faite sur le texte de l'édition érasmiennne.

(2) A ce propos, voir WALZ, Pelargo a Trento, p. 749-766.

(3) PELARGUS, Liturgia, f. A2v.

(4) PELARGUS, Liturgia, f. A2v. Le Colloque de Worms eut lieu du 25 novembre 1540 au 18 janvier de l'année suivante.

(5) PELARGUS, Liturgia, f. A3r.

(6) PELARGUS, Liturgia, f. Elv - F2r.

4) Un rouleau grec conservé à la cathédrale de Worms. Le rouleau, qui a été prêté à Pelargus par le doyen de la cathédrale, Reinhardus ab Riepur (7), est cité tantôt comme "Rotula Vormatiensis", tantôt simplement comme "Rotula" ou "Vormatiensis". Si l'on en croit les notes de Pelargus, il contenait CHR, BAS, PRES, la Liturgie de l'Epiphanie et sans doute l'orthros (8). Le ms. de Worms a disparu depuis lors, mais il semble bien qu'il soit encore évoqué dans la préface du "Speculum missae" de Cochlaeus, adressée au légat pontifical Luigi Lippomani, alors évêque de Vérone :

... eam praecipue ob causam, quod ex Vuormacia receperam, a Doctiss. viro Domino Michaelē Vuestermāno, aliquot Antiquitatum uolumina scripta, biduo duntaxat ante tuum discessum. Inter quae sane erat mirabile uolumen paruum, rotule inuolutum, et Graece uenustissime scriptum intus et foris, in politissima membrana. Cuius pars interior Missam Basilij, Exterior Chrysostomi continebat. Id quod R. D. T. uehementer placuit. Et licet Romae uideris iam pridem excusam Graece utramque Missam, optabas tamen precio tuam fieri rotulam illam. Ego autem maxime optabam, hanc Latine translata Basilij Missam (quae aliis nunc a Typographo adiungenda est piis et eruditis ueterum antiquitatibus) a R. D. T. et a Doctissimo sacerdote, quem in familia tua habes, D. Bernardino Sabino, cum Graeco isto conferri exemplari, priusquam excuderetur, cum diceretis elegantiore esse phrasim in Graeco quam in Latino. Quoniam uero publica necessitas cogebat uos abire, et Typographi officina urgebat opus, non licuit mihi uoto et desiderio perfrui meo (9).

Bien que Cochlaeus ne parle pas de PRES ni du rituel de l'Epiphanie,

(7) Cfr PELARGUS, Liturgia, f.A3r.

(8) Cfr, par exemple, PELARGUS, Liturgia, notes 12, 13, 14, 19, 22, 26, 29, 30, 35, 36, 37, 38, etc...

(9) COCHLAEUS, Speculum, p. 118.

il est fort probable qu'il s'agisse du rouleau utilisé par Pelargus et qu'il ait donc pris, à la suite de Lippomani et de son compagnon, le chemin de l'Italie.

§ 2.- Origine du ms. de Syméon de Trèves

Une tradition recueillie par Pelargus voulait que le codex qui nous occupe ici ait été rapporté par Syméon du voyage à Jérusalem qu'il fit en compagnie de l'archevêque de Trèves Poppon, voyage qui dura deux ans (1028-1030) et à la suite duquel Syméon se fit enfermer dans la Porta Nigra :

Nactus sum ante menses aliquot Graecum, eumque mirae uetustatis Codicem, quem diuus ille Simeon Siracusanus Popponem Treuirorum Archiepiscopum à terra sancta, quam religionis forte causa inuiserat, redeuntem comitatus, Treuerim attulisse fertur, cum alijs aliquot ueteris ecclesiae monumentis (10).

L'un au moins de ces anciens documents a été conservé : il s'agit d'un lectionnaire de l'Ancien Testament en onciale du IXe siècle (11).

Il ne semble pas qu'il y ait lieu de mettre en doute l'origine palestinienne du ms. traduit par Pelargus. Syméon, né à Syracuse, fut envoyé à Constantinople à l'âge de 7 ans et c'est là qu'il reçut toute sa formation (12). Il se rendit ensuite en Terre Sainte, où il fut pendant 7 ans guide de pèlerins ; un séjour de deux ans à Bethléem lui permit de devenir moine et d'être ordonné diacre ; après quoi, il gagne le Sinaï, vit en ermite pendant deux ans au bord de la Mer Rouge et

(10) PELARGUS, Liturgia, f. A2v.

(11) Bibliographie du ms. dans RIES, Simeon v. Trier, col. 763 ; cfr ALAND (RICHARD, II, 32a), p. 214.

(12) Sur Syméon de Trèves, voir RIES, Simeon v. Trier, col. 762-763. Notre connaissance du reclus de la Porta Nigra provient en ordre principal de la "Vita" contemporaine, ou peu s'en faut, d'Eberwin, abbé de Saint-Martin de Trèves (ASS Iunii, I, p. 86-91).

retourne au Sinai. En 1026, il est envoyé en Occident pour y recueillir les aumônes que le duc de Normandie Richard II destinait au monastère du Sinai. A Antioche, il rencontre Richard de Saint-Vanne qui se rendait aux Lieux Saints (13) ; il attend son retour et fait une partie de la route avec lui. Après s'être rendu en vain à Rouen - Richard II était mort entretemps -, il rejoint Richard de Saint-Vanne à Verdun, puis se rend à Trèves. L'année suivante (1028), il repart en Terre Sainte avec Poppon, l'archevêque de la ville. Comme toute la vie adulte de Syméon - avant son voyage en Occident - s'est déroulée en Palestine, il semble assez normal que les livres de piété qu'il avait emportés avec lui proviennent de cette région.

En ce qui concerne l'âge du ms., une chose est certaine : il est antérieur à 1030, date du retour de saint Syméon à Trèves. La critique interne ne fait d'ailleurs que confirmer cette datation.

Pelargus nous a lui-même donné son avis sur l'ancienneté du codex, mais on sait que la paléographie grecque est une science relativement récente :

Quantum enim coniectura sequi possum, apparet ante Mille annos, scriptos esse libros, quos ante Octingentos plus minus annos, diuus Sim. Treuerim importauit (14).

Si l'on excuse facilement l'erreur de Pelargus relative à la datation des mss grecs de Syméon, il est tout de même assez étonnant qu'il se trompe de près de trois siècles pour ce qui regarde la chronologie du saint syracusain.

(13) Voir, à ce propos, DAUPHIN, Richard de Saint-Vanne, p. 289-298, 306-308.

(14) PELARGUS, Liturgia, f. A4r.

§ 3.- Composition du ms. de saint Syméon

Le ms. de Trèves contenant CHR a disparu et les efforts entrepris jusqu'à présent pour en retrouver la trace ont été vains. Les indications fournies par Ambroise Pelargus permettent cependant d'en reconstruire partiellement le contenu.

Le ms., comme nous l'apprend la préface de Pelargus, était un codex. Il contenait au moins les pièces suivantes :

1) CHR, qui venait en tête.

2) BAS, qui occupait la deuxième place (cfr note 60 : "Sic in Liturgia Basilij Mag. quae in Sim. secunda est ...").

3) Le rituel de la bénédiction de l'eau de l'Epiphanie, qui venait en troisième lieu (cfr note 77 : "Hactenus in Sim. reliqua ex Liturgia τῶν φώτων quae in codice Sim. est ordine tertia, adiecimus").

4) Le texte du "Gloria" (cfr f. F 2v : "Eius in libro Simeonis fit Titulus ὕμνος ἑορτηνός (sic), id est matutinus, quod in matutinis quoque sacris, decantari sit solutus"). Ce "Gloria" était-il isolé ou bien l'orthros tout entier se trouvait-il dans le ms. de saint Syméon ? Il est difficile d'en savoir plus là-dessus que ce que nous apprend Pelargus dans ses notes. On pourrait d'ailleurs poser le problème en d'autres termes et se demander si le ms. de Syméon était un véritable euchologe, au sens classique du mot, ou bien un livre de piété copié spécialement pour Syméon à son départ de Palestine, ou encore une sorte de petit euchologe de poche à l'usage des voyageurs ? Le fait que PRES ne semble pas faire partie du recueil - sa place normale serait en effet entre BAS et le rituel de l'Epiphanie - et que le texte du Gloria et du Credo soit donné intégralement, à l'inverse de la pratique habituelle des euchologes, exclut, à notre avis, la possibilité de la première de ces hypothèses.

5) Le texte du "Credo". Pelargus n'en donne que la traduction latine, mais les annotations textuelles dont il fait suivre sa traduction nous assurent que le texte original s'en trouvait bien dans le ms. (cfr. f. F 3v).

§ 4.- Structure du formulaire de CHR

Dans le ms. de saint Syméon, CHR précède BAS et présente un formulaire complet, à l'exception toutefois de la prière de l'ambon qui reste au choix du célébrant. Toutes les prières qui manquaient à CHR dans l'ancienne recension constantino-politaine ont été reprises à BAS. Seuls, les rites finaux manifestent quelque diversité par rapport à ceux que nous connaissons aujourd'hui. Les rubriques sont fort peu développées. Les parties diaconales sont régulièrement notées.

| TABLEAU XVIII | CODEX SANCTI SIMEONIS | |
|---------------|-----------------------|-----|
| | BAS | CHR |
| Prothèse | 1 | 1 |
| Antiphone I | 2 | 2 |
| Antiphone II | 3 | 3 |
| Antiphone III | 4 | 4 |
| Entrée | 5 | 5 |
| Trisagion | 6 | 6 |
| Cathèdre | 7 | - |
| Ecténie | 8 | 8 |
| Catéchumènes | 9 | 22 |
| Fidèles I | 10 | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 |

| | | |
|----------------------|----|----|
| Chéroubikon | 12 | 12 |
| Proskomidie | 13 | 25 |
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Elévation | 15 | 15 |
| Action de grâces | 16 | 27 |
| Ambon | 17 | - |
| Skeuophylakion | 18 | 39 |
| Skeuophylakion (bis) | | 40 |

§ 5.- Titre de CHR

CHR porte un titre général, dont la forme est ancienne puisqu'elle est identique au plus ancien titre connu d'une Liturgie byzantine, celui de BAS dans l'Euchologe Barberini, et au plus ancien titre de CHR, celui du Leningr. gr. 226 :

Liturgia sancti Ioannis Chrysostomi (15).

Le nom de Chrysostome est conservé dans le titre de la prière des catéchumènes :

Oratio catechumenorum ante sacram oblationem sancti patris nostri Ioan. Chry. post Kyrie eleison dicenda, diacono faciente postulationes, Orate Catechumeni (16).

On remarquera à propos de ce titre que le nom de Jean Chrysostome

(15) PELARGUS, Liturgia, f. Blr.

(16) PELARGUS, Liturgia, f. B4r.

y est précédé des mots "sancti patris nostri" que l'on retrouve aujourd'hui dans le titre général de la Liturgie.

Enfin, le nom de l'auteur présumé de la Liturgie apparaît toujours dans le titre de la prière de la proskomidie :

Oratio Ioan. Chry. quae dicitur postquam oblata dona deposita sunt in sacra mensa (17).

§ 6.- La grande synaptè

Le ms. de saint Syméon est apparenté de fort près au Leningr. gr. 226 pour ce qui concerne la récitation de la grande synaptè. Comme dans le Leningr. gr. 226, elle est récitée avant le Trisagion et sous la forme brève que Dom A. Strittmatter range sous la rubrique "Constantinople (Earlier form)" (18) :

Oratio ter sancti (hymni) diacono faciente rogationes pro unione ecclesiae.

In pace dominum deprecemur.

Pro superna pace et animarum nostrarum salute dominum nostrum deprecemur.

Pro pace totius mundi etc.

Pro domo hac sancta, et pro his, qui cum fide, pietate, et timore dei ingrediuntur etc.

Pro Archiepiscopo nostro et honorabili sacerdotio.

Pro pijssimis ac dei obseruantibus regibus nostris etc.

Vt liberet nos ab omni tribulatione, ira, periculo, et angustia.

Defende, salua, miserere etc.

Sanctissime et intemerate etc. (19).

(17) PELARGUS, Liturgia, f. C2v.

(18) STRITTMATTER, Synapte, p. 55-56, 2e col.

(19) PELARGUS, Liturgia, f. B2v - B3r.

Entre les deux prières des fidèles, le rédacteur intercale, conformément à l'usage ancien, une série de demandes diaconales. Alors que ces demandes sont généralement au nombre de quatre, elles sont réduites à trois dans le ms. de saint Syméon (20). Il s'agit vraisemblablement là d'une omission involontaire du copiste grec (21). La pétition manquante est la demande commençant par les mots "Pro pace totius mundi".

La petite synaptè mérite de retenir notre attention. Elle n'est notée intégralement qu'une seule fois, après la bénédiction initiale :

Oratio antiphonae (primae) quae dicitur facta oblatarum rerum importatione.

Diaconus. Benedic domine.

Sacerdos. Benedictum regnum patris, et filij, et ss. nunc et semper et in saecula etc.

Populus. Amen.

Diaconus. In pace dominum deprecemur.

Defende, salua, miserere et custodi nos deus tua gratia.

Sanctissimae, intactae, superbenedictae dominae nostrae Deiparae semperque uirginis Mariae, honorabilium incorporalium archangelorum, Sancti Ioannis prophetae, precursoris et baptistae, sanctorum gloriosissimorumque Apostolorum, omniumque sanctorum memoriam agentes, nosmetipsos et inuicem, omnemque uitam nostram Christo deo commendemus.

Populus : Tibi domine.

Sacerdos interim orat, dicens sic. Domine deus noster, cuius potentia ... Exclamatio. Quoniam te decet ... (22).

(20) PELARGUS, Liturgia, f. Clr.

(21) Cela semble être l'opinion du P. A. Strittmatter (cfr STRITTMATTER, Slavic Peculiarity, p. 200 : "one suffrage omitted"). On notera cependant que cette litanie est également abrégée dans certains témoins géorgiens récents : voir ci-dessous, p. 295 ; de même dans la version arabe de Bacha, où deux seuls suffrages sont notés (BACHA, Versions arabes, p. 445).

(22) PELARGUS, Liturgia, f. Blv - B2r.

Le texte de la petite synaptè n'est pas répété à l'occasion des prières du deuxième et du troisième antiphone, mais une rubrique, jointe aux titres de ces prières, en prescrit la récitation :

Oratio antiphonae secundae, quam orat sacerdos Diacono dicente (rogationes) (23).

Oratio antiphonae tertiae, quam sacerdos dicit diacono tertio repetente rogationes (24).

Dans l'exhortation finale "Sanctissimae", on remarquera la mention des saints anges, de saint Jean-Baptiste et des saints apôtres, que l'on retrouve dans plusieurs témoins palestiniens et italo-grecs de CHR et dont l'origine pourrait être la synaptè de JAC (25).

§ 7.- Lectures

Fait étrange, le ms. de Syméon contenait le texte intégral des lectures de l'épître et de l'évangile. Cela constitue un indice supplémentaire de ce que le ms. en question n'était pas un euchologe classique mais plutôt un livre de piété ou une sorte de missel pour voyageur. Voici les rubriques concernant l'office des lectures :

Et dicitur, Propositum, quodque suo die.

Fratres, Deus nos Apostolos extremos ostendit etc. (usque ad haec uerba) Imitatores mei estote. (= I Cor., IV, 9-16).

Post hoc dicitur Alleluia.

Et sequitur Euangelium ex Marco.

In illo tempore : Cum transisset sabbatum, Mar. Mag. et Mar. Iaco.

(23) PELARGUS, Liturgia, f. B2r.

(24) PELARGUS, Liturgia, f. B2r.

(25) Sur cette particularité, voir STRITTMATTER, Synapte, p. 59-65.

et Solome etc. (usque ad haec) Timuerunt enim. (= Marc XVI, 1-8) (26).

§ 8.- Ecténie

La question de l'ecténie du ms. de saint Syméon a déjà été débattue à propos de l'ecténie du Grottaf. G. b. VII (27). Rappelons qu'il s'agit de la forme la plus primitive d'ecténie byzantine connue à ce jour, puisqu'elle se réduit à un simple schéma et que les pétitions particulières en sont absentes.

§ 9.- Rites de renvoi

Le ms. de saint Syméon ne possède pas de prière de l'ambon propre. Celle-ci est encore au choix du célébrant, comme l'indique clairement la rubrique :

ET DICIT SACERDOS VATICI/nium, quale uult (28).

Le passage a paru obscur à Pelargus, qui s'en explique longuement dans la note 80 :

In exempluri (sic) Sim. scriptum uisitur ἐπισθ'οιον θέλει.
Quod quid sibi uelit mihi quidem difficile est addiuinare, forte legendum est ἐπισθιον ὄιον θέλει, ut sensus sit. Dicit postremo aliquid pro arbitrio, seu quod uisum illi fuerit ... (29).

(26) PELARGUS, Liturgia, f. B3v. Ces deux lectures ne paraissent pas coïncider. L'évangile est le 2e évangile dans la série des évangiles de l'orthros (MATEOS, Typicon, II, p. 170) ; l'épître est fort utilisée : 1er octobre, 6 octobre, 16 novembre, 30 novembre, 25 avril, 30 juin, 20 août, 10e dimanche après la Pentecôte (cfr l'index biblique dans MATEOS, Typicon, II, p. 228).

(27) Ci-dessus, p. 129-130.

(28) PELARGUS, Liturgia, f. E1r.

(29) PELARGUS, Liturgia, f. F2r.

Il est clair qu'il faut lire ici ἐπισθ(άμβωνον) οἶον θέλει (30). La forme en question - prière "sur l'ambon" au lieu de prière "derrière l'ambon" - est très rare, mais est toutefois déjà attestée dans l'Euchologe Barberini, qui hésite entre les deux formes ; un témoignage plus récent est celui du Vat. gr. 2032, euchologe italo-grec daté de 1549 (31). La forme "sur l'ambon" suggère que primitivement le prêtre montait sur l'ambon pour y réciter à haute voix la prière de bénédiction finale.

§ 10.- Les prières du skeuophylakion

Sous le titre "Oratio quam facit sacerdos in dimissione" (apolysis), on trouve dans la version de Pelargus deux prières du skeuophylakion, dont la deuxième est en réalité une formule spécifique de bénédiction.

1. A sanctis in sancta confugientes nos peccatores, et indigni serui tui gloriam et gratiarum actionem, et honorem, et adorationem referimus patri, et filio, et ss. nunc et semper, et in secula seculorum, Amen (32).

Cette formule est calquée sur les prières du skeuophylakion commençant par les mots "De puissance en puissance" (33) et dont l'origine est hiérosolymitaine. Le Xenophon 161 du Mont-Athos (XIV^e siècle) connaît un incipit à peu près identique à celui du ms. de saint Syméon, mais

(30) Voir JACOB, Nouveaux documents, p. 122, note 3 ; le passage a été commenté à la fin du XVI^e siècle par l'évêque de Gand Lindanus qui y voit l'indice d'une lecture biblique justifiant le dernier évangile de la messe romaine (LINDANUS, Missa Apostolica, p. 53-54, note I ; cfr STRITTMATTER, "Missa Treverensis").

(31) JACOB, Nouveaux documents, p. 122. Cfr aussi ci-dessus, p. 196.

(32) PELARGUS, Liturgia, f. Elr-v.

(33) Cfr JACOB, Skeuophylakion, p. 73, note 1.

Dmitrievski, qui le signale, ne donne malheureusement pas le texte de la prière (34).

2. Altera oratio. Qui dominus et deus noster es, confirma, pacifica, sanctifica, benedic, et custodi omnes nos, qui es benedictus in secula seculorum, Amen (35).

Il s'agit évidemment d'une formule de bénédiction, dont des équivalents ont déjà été rencontrés dans l'Euchologe de Porphyre Uspenski et dans la version de BAS du Par. Nouv. acq. lat. 1791 (36). Par rapport à ces deux témoins, le ms. de saint Syméon présente les variantes suivantes :

pacifica : et corroboret (Par. Nouv. acq. lat. 1791).
 sanctifica, benedic : benedicat et sanctificet (P).
 et custodi : om. P.

§ 11.- Rubriques

Les rubriques de la version de Pelargus sont rares et concises. Il est à remarquer que les rubriques assignent les prières au prêtre ("sacerdos") jusqu'au dialogue avant l'anaphore inclusivement. A partir de l'anaphore, le prêtre est remplacé dans les rubriques par l'évêque ("summus sacerdos", "archisacerdos" = gr. ἀρχιερεύς), à trois exceptions près (rubriques des prières d'inclinaison, de l'ambon et du skeuophylakion).

(34) DMITRIEVSKI, II, p. 363.

(35) PELARGUS, Liturgia, f. Elv.

(36) Cfr STRITTMATTER, Synapte, p. 91, note 24 ; ci-dessus p. 162.

III.- TEMOINS GRECS DU XI^e ET DU XII^e SIECLE

Le type constantinopolitain du XI^e siècle n'est autre que le formulaire du Jérus. Stavrou 109 auquel on aurait ajouté la prière de prothèse et les trois prières des antiphones de BAS. Dans ce nouveau formulaire constantinopolitain, se retrouvent plusieurs des caractéristiques que nous avons relevées à propos de l'ancienne recension. Les rubriques se réduisent pratiquement aux seuls titres des prières. A quelques exceptions près, les parties diaconales ne sont pas notées. Les mss de la nouvelle recension constantinopolitaine posent un grave problème paléographique : leur écriture stéréotypée, en particulier celle des rouleaux, n'évolue pour ainsi dire pas du XI^e au XIII^e, voir au XIV^e ou même au XV^e siècle. C'est la raison pour laquelle les datations proposées pour des mss de ce genre doivent toujours être accueillies avec une certaine dose de scepticisme. Pour choisir les plus vénérables parmi les nombreux représentants de la nouvelle recension constantinopolitaine, nous nous sommes basé avant tout - sans négliger pour autant les indications de nature paléographique - sur quelques détails liturgiques qui en trahissent à coup sûr l'ancienneté. A partir du XI^e siècle, l'usage du rouleau est fréquent à Constantinople, tandis qu'il reste isolé en Italie méridionale.

§ 1.- Titres des prières dans la nouvelle recension

Nous donnons ci-dessous la liste des titres des prières tels qu'ils se présentent habituellement dans les mss de la nouvelle recension constantinopolitaine et, en particulier dans ceux du XI^e et du XII^e siècle. De ces titres, quelques-uns seulement sont tout à fait caractéristiques ; l'ensemble des titres, par contre, donne la certitude quasi absolue que l'on se trouve en présence d'un formulaire constantinopolitain de l'époque. La plupart des titres ont été repris à l'ancienne recension ; toutefois, certains d'entre eux ont été retouchés, semble-t-il, en vue de leur insertion dans le nouveau formulaire.

1. Εὐχὴ λεγομένη ἐν τῷ σκευοφυλακίῳ ἀποτιθεμένου τοῦ ἱερέως τοῦς ἄρτους τῆς προθέσεως ἐν τῷ δίσκῳ.

Ce titre-rubrique se rencontre déjà, sous une forme légèrement différente, dans BAS de l'Euchologe Barberini : "Prière que fait le prêtre dans le skeuophylakion en déposant les pains de la prothèse sur la patène"(1). Nous rendons par le participe présent "déposant" ce qui est en réalité dans le grec un génitif absolu. Le titre du Leningr. gr. 226 s'écarte beaucoup plus de la vulgate constantinopolitaine : "Prière de la prothèse des dons, le prêtre déposant les pains de la prothèse dans le diakonikon" (2). Le Grottaf. G. b. IV supprime la référence au ministre de la prothèse : "Prière dite dans le skeuophylakion, (une fois) déposés les pains de la prothèse sur la patène" (3).

Le ms. de saint Syméon de Trèves est, à notre connaissance, le plus ancien témoin du titre tel qu'il est transcrit ci-dessus : "Oratio quae dicitur in sacrario à sacerdote ponente panes propositionis in discum" (4). La note 1 de Pelargus dit expressément que le mot latin "sacrarium" traduit skeuophylakion (5).

Par la suite, le titre constantinopolitain de la prière de prothèse évoluera vers la forme courte et simple : Εὐχὴ τῆς προθέσεως.

2. Εὐχὴ ἀντιφώνου α', β', γ'.

Ce sont les titres que l'on trouve déjà dans BAS du Barber. gr. 336 (6). A côté de cela, on trouve dans de nombreux mss italo-grecs des titres tels que "Le prêtre prie" (Leningr. gr. 226) (7) ou "Le prêtre

(1) STRITTMATTER, "Barberinum", n° 1.

(2) JACOB, Uspenski, n° 20 ("pain" est au singulier par suite d'une erreur de notre part).

(3) Grottaf. G. b. IV, f. 17r.

(4) PELARGUS, Liturgia, f. Blr.

(5) PELARGUS, Liturgia, f. Elv.

(6) STRITTMATTER, "Barberinum", n°s 2-4.

(7) Leningr. gr. 226, f. 15v (KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 284).

(dit) la prière" (Grottaf. G. b. IV) (8). Les prières des antiphones ont rarement un titre plus circonstancié. Dans ces conditions, la traduction de Pelargus représente un cas assez curieux. On y trouve en effet pour le premier antiphone le titre suivant : "Oratio antiphonae (primae) quae dicitur facta oblatarum rerum importatione ... Sacerdos interim orat, dicens sic" (9). Cela paraît bien signifier que le pain et le vin de la prothèse étaient directement transportés à l'intérieur du sanctuaire sur une crédence ou un petit autel subsidiaire et qu'il n'y avait donc pas de grande entrée proprement dite. Comme il a déjà été dit plus haut, les titres des prières des deuxième et troisième antiphones du ms. de Trèves contiennent une référence à la récitation de la petite synapte par le diacre (10).

3. Εὐχή τῆς εἰσόδου.

La dénomination est traditionnelle depuis le Barber. gr. 336 (11).

4. Εὐχή τοῦ τρισαγίου.

Ce titre est déjà attesté dans l'Euchologe Barberini (12).

5. Εὐχή τῆς ἐκτενοῦς ἰκεσίας.

Les titres les plus anciens de cette prière sont ceux que l'on trouve dans l'Euchologe Barberini pour BAS et CHR : Εὐχή τῆς ἐκτενῆς (13) ; Εὐχή τῆς ἐκτενῆς τοῦ Κυρίου ἐλέησον (14).

(8) Grottaf. G. b. IV, f. 17r - 18r.

(9) PELARGUS, Liturgia, f. Blv.

(10) Cfr ci-dessus, p. 274.

(11) STRITTMATTER, "Barberinum", n^{os} 5 et 25.

(12) STRITTMATTER, "Barberinum", n^{os} 6 et 26.

(13) STRITTMATTER, "Barberinum", n^o 28 (CHR).

(14) STRITTMATTER, "Barberinum", n^o 8 (BAS).

6. Εὐχὴ κατηχουμένων πρὸ τῆς ἁγίας ἀναφορᾶς τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου.

Le titre du Barber. gr. 336, qui est aussi celui de la plupart des mss de l'ancienne recension constantinopolitaine, diffère uniquement par la dénomination de saint Jean Chrysostome : "Prières des catéchumènes avant la sainte anaphore de Chrysostome" (15).

Le titre de la nouvelle recension constantinopolitaine continue à être utilisé tel quel dans de nombreux mss qui ont un titre général, cela jusqu'à la fin du XIIe siècle surtout. Les transformations successives du titre de la prière des catéchumènes consistent d'abord dans la disparition de la mention "de saint Jean Chrysostome", puis dans l'omission assez fréquente des mots "avant l'anaphore". Il faut noter que le titre "Prière des catéchumènes" est déjà employé pour BAS dans le Barber. gr. 336 (16) et pour CHR dans le Grottaf. G. b. IV (Xe siècle) (17).

7. Εὐχὴ πιστῶν α' μετὰ τὸ ἀπλωθῆναι τὸ εἰλητόν.

C'est le titre usuel, attesté déjà par l'Euchologe Barberini (18) et caractérisé par le moment où le diacre déplie sur l'autel le corporal sur lequel vont être déposés le pain et le vin de l'oblation.

8. Εὐχὴ πιστῶν β'.

Titre traditionnel et invariable de la seconde prière des fidèles.

(15) STRITTMATTER, "Barberinum", n° 29.

(16) STRITTMATTER, "Barberinum", n° 9.

(17) Grottaf. G. b. IV, f. 19v.

(18) STRITTMATTER, "Barberinum", nos 10 et 30.

9. Εὐχή ἣν ποιεῖ ὁ ἱερεὺς καθ' ἑαυτὸν τοῦ χερουβικοῦ ᾄδομένου.

Dans l'Euchologe Barberini (BAS), le titre de la prière est identique pour ce qui est du sens mais quelque peu différent dans la forme : ... ὑπὲρ ἑαυτοῦ τῶν χερουβικῶν λεγομένων (19). Parfois la référence à l'action liturgique ne vise pas le chant du Chérubikon mais l'entrée des dons. C'est le cas, par exemple, dans la traduction d'Ambroise Pelargus : "Oratio quae dicitur dum ingreditur (offerre) sancta dona" (20) ; il est probable que Pelargus avait devant lui l'expression εἰσερχομένων τῶν ἁγίων δώρων , attestée par plusieurs mss, dont le Sin. gr. 1036 (21).

Certains témoins de la nouvelle recension constantino-politaine laissent tomber les mots "pendant le chant du Chérubikon" ; c'est le cas du Jérus. Stavrou 109 ; cependant, l'usage le plus courant est celui qui conserve la mention du Chérubikon dans le titre.

10. Εὐχή προσκομιδῆς μετὰ τὴν ἐν τῇ ἁγίᾳ τραπέζῃ τῶν δώρων ἀπόθεσιν.

Le titre de la prière de la proskomidie est assez différent dans la nouvelle recension constantino-politaine de ce qu'il était dans l'ancienne en général. La forme la plus primitive du titre contenait la mention du saint auquel était attribuée la Liturgie ainsi qu'une référence à l'exécution du Chérubikon. Le titre de la prière de BAS dans l'Euchologe Barberini n'évoque même pas la déposition des dons sur l'autel : "Prière de la proskomidie de saint Basile après que le peuple a accompli l'hymne mystique" (22). Mais déjà dans CHR du même ms., le rédacteur a introduit la référence à la déposition des oblats :

(19) STRITTMATTER, "Barberinum", n° 12.

(20) PELARGUS, Liturgia, f. Clv.

(21) Sin. gr. 1036, f. 33r.

(22) STRITTMATTER, "Barberinum", n° 13.

"Prière de la proskomidie de saint Jean Chrysostome après qu'ont été déposés les saints dons sur le saint autel et que le peuple a accompli l'hymne mystique" (23) ; le Sevastianov 474 et le Sin. gr. 958 ont un titre identique à celui de CHR du Barber. gr. 336, tandis que le Sin. gr. 959 (CHR) suit l'usage de BAS.

Dans la nouvelle recension, la référence au chant du Chérubikon disparaît de même que la mention du saint ; la formation au moyen du verbe substantifié ("déposer") est remplacée par le substantif proprement dit ("déposition") ; à remarquer aussi dans la nouvelle recension la chute de l'article du mot "proskomidie".

11. Ὁ ἱερεὺς ἐπεύχεται.

Cette simple rubrique sert d'introduction aux prières d'inclinaison et d'élévation, ainsi d'ailleurs qu'à la prière avant l'oraison dominicale.

12. Ἐἵτα τῆς μεταλήψεως τελειώσεως καὶ τῶν ἁγίων καὶ ἀχράντων λειψάνων ἀπὸ τῆς ἱερᾶς ἀρθέντων τραπέζης, ἐπεύχεται ὁ ἱερεύς.

Ce titre est sans doute le plus caractéristique de la nouvelle recension constantino-politaine. A lui seul, il résume l'ensemble des rites de communion, puisqu'il est immédiatement précédé de la formule d'immixtion. Dans l'ancienne recension, le titre de la prière d'action de grâces après la communion est resté, en général, ce qu'il était déjà dans l'Euchologe Barberini : "Après que tous ont communié, le diacre disant la prière (= la litanie), le prêtre prie" (24).

(23) STRITTMATTER, "Barberinum", n° 32.

(24) BRIGHTMAN, p. 342, l. 13-14 (BAS) ; CHR ajoute "en silence".

13. Εὐχὴ ὀπισθάμβωνος.

Titre traditionnel et peu sujet à variations.

14. Εὐχὴ λεγομένη ἐν τῷ σκευοφυλακίῳ.

Cette prière a reçu au cours des âges nombre de dénominations différentes : "Prière du skeuophylakion" ; "Prière lorsqu'on range les sancta" ; "Prière dans le diakonikon" ; "Autre prière du skeuophylakion après la sainte Liturgie" ; "Prière après l'apolyxis" ; "Prière que fait le prêtre à part soi lorsqu'il se rend au skeuophylakion" ; "Prière de l'apolyxis que fait le prêtre à part soi" ; "Prière dans le skeuophylakion", etc. ... (25). Mais le titre ci-dessus est celui que l'on rencontre le plus fréquemment dans les mss présentant pour le reste un grand nombre de caractéristiques constantinopolitaines.

§ 2.- Quelques témoins grecs typiques

Les quelques exemples que nous donnons du formulaire constantinopolitain appartiennent au XI^e ou au XII^e siècle. Une note est consacrée au Burdott-Coutts III, 42, présenté par Swainson comme un authentique témoin des usages du XI^e siècle.

1. PARME 1217/2

La Biblioteca Palatina de Parme conserve un rouleau liturgique dont l'ancienne cote est HH. I. 1. Martini le date du XI^e siècle (26). Paléographiquement peu sûre, cette datation est confirmée par quelques détails de nature liturgique.

Outre CHR, qui vient en premier lieu, le rouleau contient également une suite de prières pour les malades, les mourants, pour la

(25) Nombreux exemples de titres de ce genre dans JACOB, Skeuophylakion, p. 66-71.

(26) MARTINI (RICHARD, I, 75), I, 1, p. 168.

bénédiction des colybes ou des prémices, pour la dédicace de l'église.

Le formulaire de CHR présente les caractéristiques suivantes :

1) L'absence de titre général. Elle a déjà été observée à propos du Jérus. Stavrou 109, dont le titre est dû à la seconde main du XIIe siècle. Le nom de Chrysostome apparaît dans le titre de la prière des catéchumènes, dont la forme est identique à celle du titre-type.

2) Les litanies diaconales sont notées, ce qui nous permet de situer avec plus de précision le ms. dans l'évolution de la messe byzantine. En effet, la grande synaptè se trouve toujours, conformément à l'usage courant du Xe siècle, avant la prière du Trisagion :

Μετὰ τὴν εἴσοδον ὁ διάκονος λέγει τὴν τοῦ τρισαγίου συναπτῆν.

La forme de la synaptè est celle de la seconde recension constantinopolitaine, selon la classification de Dom A. Strittmatter (27). Il y manque cependant la pétition pour l'évêque ou l'archevêque, c'est-à-dire le suffrage 4 de Strittmatter. Il convient de noter que la pétition pour les empereurs a été transformée pour le rite italo-grec pendant la domination normande : les basileis ont été remplacés par le rex ; le même phénomène se répète dans l'ecténie et dans la prière d'intercession anaphorique.

3) Après la prière traditionnelle du skeuophylakion, on trouve une seconde formule : 'Η ἀρχὴ καὶ τὸ πλήρωμα τῶν αἰώνων ἀγαθῶν. Cette prière est déjà attestée dans deux représentants de l'ancienne recension constantinopolitaine, les Sin. gr. 959 et 1036 (formule n° 36 des tableaux IX et XIV) (28).

4) Pour le reste, les titres des prières et les quelques rares rubriques correspondent, tant pour le contenu que pour la forme, à ce qui a été constaté dans le Jérus. Stavrou 109.

5) Les variantes de l'anaphore sont typiques de la nouvelle recension constantinopolitaine.

(27) STRITTMATTER, Synapte, p. 55-56, 3e col.

(28) Cfr JACOB, Skeuophylakion, p. 74.

| TABLEAU XIX | | PARME 1217/2 | |
|----------------------|-----|--------------|--|
| | BAS | CHR | |
| Prothèse | 1 | 1 | |
| Antiphone I | 2 | 2 | |
| Antiphone II | 3 | 3 | |
| Antiphone III | 4 | 4 | |
| Entrée | 5 | 5 | |
| Trisagion | 6 | 6 | |
| Cathèdre | 7 | - | |
| Ecténie | 8 | 8 | |
| Catéchumènes | 9 | 22 | |
| Fidèles I | 10 | 23 | |
| Fidèles II | 11 | 24 | |
| Chérubikon | 12 | 12 | |
| Proskomidie | 13 | 25 | |
| Inclinaison | 14 | 26 | |
| Élévation | 15 | 15 | |
| Action de grâces | 16 | 27 | |
| Ambon | 17 | 17 | |
| Skeuophylakion | 18 | 31 | |
| Skeuophylakion (bis) | | 36 | |

A l'exception de la seconde prière du skeuophylakion (n° 36), il s'agit du formulaire typique de la nouvelle recension constantinopolitaine, que l'on retrouve dans les quatre témoins décrits ci-dessous.

2. PARIS GREC 391

Le Par. gr. 391 est un codex assez joli, dans lequel les acrophonèses, les initiales et certaines rubriques sont écrites en lettres d'or. Au f. 1, une peinture représente saint Jean Chrysostome. L'écriture stéréotypée du ms. a été datée par d'aucuns (Bordier, Omont) du XI^e siècle (29), mais elle pourrait tout aussi bien être du XII^e siècle. Les cahiers sont signés au début (coin inférieur gauche du feuillet) et à la fin (coin supérieur droit). A l'intérieur du cinquième cahier (f. 33, 34, 35 + f. 41-45 = 3 + 4), ont été insérés 6 feuillets d'une main différente (f. 36-40 et 46).

1) Le formulaire de CHR ne porte pas de titre général (cfr Jérus. Stavrou 109 et Parme 1217/2), mais il y a au début une peinture du saint, comme dans le Jérus. Stavrou 109.

2) CHR précède BAS et PRES ; il n'y a pas de diakonika ; titres et rubriques sont pratiquement identiques à ceux du Jérus. Stavrou 109 et du Parme 1217/2.

3. VATICAN GREC 1170

Le Vat. gr. 1170 est un beau codex de petites dimensions, écrit en lettres d'argent - d'or pour certains titres ou rubriques - sur parchemin tantôt pourpre et tantôt bleu. Nous le situons au XI^e siècle ou au début du XII^e. Il a été offert à Grégoire XIII par François Akkidas en 1583 (30).

1) Le titre a une forme intermédiaire entre le titre ancien (Lenin-gr. gr. 226, version de Pelargus) et le titre actuel, dont les premières apparitions ne sont pas antérieures au XII^e siècle : Ἡ θεῖα λειτουργία τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου.

(29) BORDIER (RICHARD, I, 671), p. 138 ; OMONT (RICHARD, I, 58), I, p. 40.

(30) DE MEESTER, Origines, p. 275 date le codex lui-même de 1583 !

2) Le formulaire est le formulaire-type de la recension nouvelle, mais la prière du skeuophylakion (n° 31) a été ajoutée de seconde main au verso du dernier feuillet (f. 32), puis grattée, vraisemblablement par Akkidas lui-même, dont on trouve une note à cet endroit.

3) Le nom de Jean Chrysostome a disparu du titre de la prière des catéchumènes.

4) Rubriques et titres sont semblables, à quelques détails près, à ceux des mss précédents.

4. BORGIA GREC 27

Mutilé du début et de la fin et mal conservé par ailleurs, le Borg. gr. 27 est un rouleau composé aujourd'hui de neuf morceaux de parchemin pourpre et bleu, sur lequel le texte a été copié en lettres d'or et d'argent (cfr Vat. gr. 1170). Il est surtout intéressant par le fait que les commémoraisons des vivants dans la prière d'intercession anaphorique permettent de le localiser et de le dater. On y trouve, en effet, les noms d'Alphand II, archevêque de Salerne de 1085/86 à 1121, et de Roger, fils de Robert Guiscard, duc des Pouilles et de Calabre jusqu'au 22 février 1111 (31). Le Borg. gr. 27 constitue donc un bel exemple de la pénétration de la nouvelle recension constantinopolitaine en Italie méridionale au tournant des XI^e et XII^e siècles.

Par suite de la mutilation du rouleau, CHR ne commence qu'au début de la première prière des fidèles (BRIGHTMAN, p. 316, l. 13) et se termine au milieu de la prière d'action de grâces après la communion. Ce qui reste suffit à nous convaincre qu'il s'agit bien du type constantinopolitain décrit dans les pages précédentes ; la rubrique accompagnant le rite de l'immixtion et le titre de la prière d'action de grâces sont identiques aux passages correspondants des principaux témoins de la nouvelle recension.

(31) Cfr FRANCHI DE' CAVALIERI (RICHARD, I, 730), p. 141.

5. MUNICH GREC 607

Le Munich gr. 607 est un beau rouleau que l'on place avec beaucoup de vraisemblance au XIIe siècle. Le titre général se présente déjà sous la forme actuelle, mais le nom de Chrysostome se lit toujours dans le titre de la prière des catéchumènes. Le reste est en tout conforme au canon constantinopolitain du XIe siècle.

6. NOTE SUR LE BURDETT-COUTTS III, 42.

Le lecteur se sera sans doute étonné de ne point trouver parmi les exemples de mss constantinopolitains du XIe siècle le Burdett-Coutts III, 42 que Swainson a édité en le présentant précisément comme un témoin typique de cette époque (32). Il ne nous a pas été possible de contrôler paléographiquement la datation proposée par Swainson : en effet, la collection de mss de la baronne Burdett-Coutts a été dispersée à Londres en 1922 et du cod. III, 42 toute trace semble avoir disparu (33). Cependant, l'analyse liturgique de CHR permet de déceler quelques signes d'une évolution postérieure au XIe siècle. Dans l'ensemble, le ms. répond aux caractéristiques des mss constantinopolitains du XIe siècle, mais comme ce type perdure jusqu'au XVIe siècle, le fait est loin de constituer une preuve de son appartenance au XIe siècle. Nous nous sommes donc attaché à relever quelques détails assez troublants :

(32) SWAINSON, p. 101-143.

(33) Cfr RICHARD, I, p. 150-151. Deux autres mss de la même collection se trouvent actuellement à Ann Arbor : Burdett-Coutts I, 10 = Ann Arbor, Univ. of Michigan, Cod. 49 (SEYMOUR DE RICCI-WILSON - RICHARD, I, 49 - II, p. 1112) ; Burdett-Coutts III, 29 = Ann Arbor, Univ. of Michigan, Cod. 17 (SEYMOUR DE RICCI-WILSON, II, p. 1106). Le premier de ces mss est du XIIIe siècle et a été utilisé par Swainson (cfr SWAINSON, p. XXI) ; le second est du XVe - XVIe siècle.

1) Les litanies diaconales sont notées dans le Burdett-Coutts III, 42. Or, la grande synaptè occupe déjà la place qui est la sienne aujourd'hui, c'est-à-dire à l'enarxis, et il ne s'en trouve plus aucune trace avant le Trisagion ni entre les deux prières des fidèles.

2) Le titre est de forme récente : "La sainte Liturgie de notre Père parmi les saints, Jean Chrysostome, archevêque de Constantinople". Ce titre suppose l'existence du titre actuel - "La sainte Liturgie de notre Père parmi les saints, Jean Chrysostome" -, lequel n'apparaît pas avant le XIIe siècle. D'autre part, l'addition "archevêque de Constantinople" ne se rencontre ailleurs que dans des mss tardifs des XVe et XVIe siècles (34).

3) La place du Trisagion et surtout la manière dont il est introduit dans le Burdett-Coutts III, 42 ne peuvent être antérieures au XIIe siècle. Au Xe siècle et sans doute encore pendant une bonne partie du XIe, le chant du Trisagion a lieu après la récitation de la prière sacerdotale ; le schéma est le suivant : litanie, prière sacerdotale et ecphonèse, Trisagion. A la fin du XIIe siècle, selon la traduction de Léon Toscan, le Trisagion est exécuté avant la prière du prêtre et est introduit par un signe que le diacre fait avec l'oraison. Le Burdett-Coutts III, 42 témoigne déjà de l'usage actuel : le Trisagion est chanté avant la prière sacerdotale et est introduit par l'ecphonèse de cette même prière. Pareil usage est attesté pour la première fois, à notre connaissance, dans certains mss calabrais et siciliens du milieu du XIIe siècle.

4) Le Burdett-Coutts III, 42 contient déjà la prière avant l'évangile "Ελλαμφον, dont les premiers témoins sont les mêmes mss italo-grecs du XIIe siècle évoqués à la fin du paragraphe précédent.

Toutes ces raisons nous font penser que le ms. de la baronne Burdett-Coutts utilisé par Swainson n'appartient certainement plus au

(34) Cfr JACOB, Recherches, p. 55, note 6.

XI^e siècle. Tout au plus, pourrait-on le placer dans la seconde moitié du XII^e siècle, mais il est vraisemblablement encore plus récent. L'erreur du liturgiste anglais s'explique sans doute par le caractère archaïsant de l'écriture du ms.

+⁺
++

Le type des mss constantinopolitains du XI^e siècle, caractérisé par l'absence quasi totale de rubriques, va se perpétuer jusqu'au XV^e et même jusqu'au XVI^e siècle sans subir de grosses altérations. Ça et là, apparaissent quelques timides rubriques ; à partir du XIII^e siècle, la prière avant l'évangile s'introduit dans le formulaire ; pour le reste, la structure reste identique à ce qu'elle était au départ. La chose est surtout vraie pour les rouleaux, où la place est plus limitée. A côté de ces mss traditionnels, se constituent les "diataxeis" ou codes de rubriques, qui seront introduites petit à petit dans les formulaires constantinopolitains et donneront son visage définitif à la Liturgie byzantine.

IV.- LES VERSIONS ORIENTALES DU XI^e SIECLE

Toutes les versions orientales de CHR, pour autant qu'elles soient connues, ont été faites sur la nouvelle recension constantinopolitaine. Pour l'arménien, le géorgien, le syriaque et l'arabe, le phénomène se comprend facilement si l'on tient compte de ce que la byzantinisation massive du rite des patriarchats d'Antioche et Jérusalem est contemporaine, ou peu s'en faut, de la victoire définitive de CHR sur BAS à Constantinople (1) ; le ms. de saint Syméon de Trèves, traduit par Pelargus et remontant aux premières décades du XI^e siècle (avant 1030), paraît bien être le plus ancien témoin de l'emploi de la nouvelle recension de CHR en Palestine. En ce qui concerne les versions slaves, le problème est différent dans la mesure où des traductions slaves de textes liturgiques byzantins ont existé dès le IX^e siècle, voire peut-être dès la fin du VIII^e siècle, traductions dont la patrie doit évidemment être recherchée en Europe et non dans les patriarchats melkites, comme c'est le cas pour toutes les autres langues.

Etudier en détail les versions orientales dépasserait les limites que nous avons fixées à notre enquête. Aussi, nous bornerons-nous à analyser succinctement les textes édités pouvant remonter au XI^e siècle et, en particulier, la version géorgienne du Sin. 89 et la version arabe publiée par Bacha.

§ 1.- Sinaï géorgien 89 (XI^e siècle)

Lorsque le P.M. Tarchnišvili fit connaître pour la première fois en Occident, par le biais d'une traduction allemande (2), la version

(1) Sur la byzantinisation liturgique et l'histoire des patriarchats melkites, voir CHARON, *Patriarcats melkites*, p. 473-718 et CHARON, *Histoire*, p. 1-222.

(2) TARCHNIŠVILI, *Georgische Übersetzung*, p. 79-94 ; édition du texte géorgien et traduction latine : TARCHNIŠVILI, *Liturgiae ibericae*, I, p. 64-83 et II, p. 48-63.

géorgienne de CHR du cod. géorgien 5 de l'Université de Gratz, il n'hésitait pas à dater le ms. en question du Xe - XIe siècle, pensant voir dans une addition marginale une allusion au célèbre copiste sinaïte Jean Zosime (3). Nous avons montré que le premier ms. géorgien daté à l'écriture duquel on puisse comparer celle du ms. de Gratz est de 1156 (Tiflis H 1661) ; un autre du même type date de 1210 (Tiflis A 65) (4). M. G. Garitte, dans son catalogue des mss géorgiens littéraires du Sinaï, place le Gratz géorgien 5 au XIIIe siècle avec un point d'interrogation (5) ; cela devrait être la datation la plus probable. Il est important de noter que cette traduction constitue en quelque sorte le plus ancien document de la vulgate géorgienne, puisqu'elle est encore en usage de nos jours dans l'autocéphalie de Tiflis, du moins pour ce qui regarde le texte des prières (6).

+⁺

Le version du Sin. géorgien 89, que nous avons publiée en 1964 dans "Le Muséon" (7), est de loin plus importante que la précédente. Du strict point de vue littéraire, elle est beaucoup plus authentiquement géorgienne. Liturgiquement, elle offre un certain nombre de particularités remarquables qui en font un témoin irremplaçable pour l'étude du rite byzantin au XIe siècle. Le Sin. géorgien 89 a été copié par Etienne Dvali au monastère de Gethsémani, près de Jérusalem, au XIe siècle (8). Il contient BAS, CHR, PRES byzantine (attribuée à saint Basile) et PRES géorgienne (attribuée à saint Jacques).

(3) TARCHNIŠVILI, Georgische Übersetzung, p. 81-83.

(4) JACOB, Version géorgienne, p. 66.

(5) GARITTE, Manuscrits géorgiens, p. 8.

(6) Cfr JACOB, Version géorgienne, p. 66 et note 10.

(7) JACOB, Version géorgienne, p. 65-119 (texte et traduction latine : p. 85-119).

(8) Cfr le second colophon du ms. (f. 69v) dans JACOB, Version géorgienne, p. 67.

Le formulaire du Sin. 89 est le formulaire constantinopolitain du XI^e, auquel ont été ajoutées trois prières : la prière de vêtue "Domine Deus meus, desuper-immitte mihi potentiam" (9) et la prière d'encens "Incensum offerimus coram te" (10) au début de la Liturgie, la prière du skeuophylakion "Ex-potentia ad-potentiam" tout à la fin (11). De plus, le Sin. géorgien 89 présente un rituel de prothèse détaillé qui pourrait être le plus ancien du genre.

Outre les prières qui viennent d'être citées, un trait typiquement palestinien est constitué par l'emploi de la formule brève "Unio Spiritus sancti" dans la prothèse, dans l'épiclese et pour le rite d'immixtion (12).

Du point de vue du rite byzantin proprement dit, deux choses sont à relever :

1) Le remplacement des trois antiphones par les Typika, c'est-à-dire par les Ps. 102 et 145 et le chant des Béatitudes ou makarismes (13). Il s'agit du plus ancien témoignage du genre (14). Le premier témoignage constantinopolitain est celui du monastère de l'Evergétis, qui aurait introduit les Typika dans la Liturgie au XII^e siècle, se séparant ainsi des usages studites (15).

2) La grande synaptè apparaît à trois endroits différents dans le ms. du Sinaï (16). Elle est récitée en entier après la bénédiction initiale sous une forme équivalant plus ou moins à la forme constantinopolitaine récente (17). Elle est répétée avant le Trisagion (18), mais sous la forme constantinopolitaine ancienne, c'est-à-dire plus brève. Entre les deux prières des fidèles, on retrouve les quatre pétitions traditionnelles des mss du Xe siècle accompagnées d'une

(9) JACOB, Version géorgienne, p. 85-86.

(10) JACOB, Version géorgienne, p. 88.

(11) JACOB, Version géorgienne, p. 119 ; voir aussi JACOB, Skeuophylakion, p. 66-67, 72 et 78.

(12) JACOB, Version géorgienne, p. 86, 108, 115 et 79 (commentaire).

(13) JACOB, Version géorgienne, p. 90-92.

(14) Cfr JACOB, Version géorgienne, p. 80.

cinquième demande diaconale, inconnue dans la synaptè grecque : "Et propter omnes qui petunt" (19).

Il est remarquable que des mss géorgiens beaucoup plus récents aient conservé la Litanie du Trisagion. C'est le cas de trois rouleaux du XVe siècle actuellement conservés à Tubingue (Ms. or. fol. 926, I, II, III) et d'un rouleau du XVe - XVIe siècle conservé à Marbourg (Ms. or. fol. 573) (20). Dans les Tub. or. fol. 926, II et III, le texte de la synaptè du Trisagion est exactement identique à celle du Sin. géorgien 89 ; le Tub. or. fol. 926, I et le Marb. 573 omettent par contre la deuxième pétition du ms. sinaïtique "Propter pacem totius mundi".

Les trois rouleaux de Tubingue contiennent également la brève litanie intercalée entre les deux prières des fidèles (21), mais seul le troisième présente un texte similaire à celui du Sin. 89 ; le premier rouleau omet les demandes "Propter supernam pacem" et "Et propter omnes qui petunt", le second rouleau la pétition "Propter supernam pacem".

Enfin, le premier rouleau de Tubingue et le Marb. or. fol. 573 ont pour prière du skeuophylakion la formule "Ex potentia ad potentiam" du Sin. géorgien 89 (22).

.../... (15) MATEOS, Horologion, p. 68.

(16) Cfr JACOB, Version géorgienne, p. 80-81.

(17) JACOB, Version géorgienne, p. 88-89.

(18) JACOB, Version géorgienne, p. 93.

(19) JACOB, Version géorgienne, p. 99.

(20) JACOB, rec. ASSFALG, p. 64.

(21) JACOB, rec. ASSFALG, p. 64.

(22) JACOB, Skeuophylakion, p. 67 (formule A 5).

| TABLEAU XX | SINAI GEORGIEN 89 | |
|----------------------|-------------------|-----|
| | BAS | CHR |
| Vêture | | 41 |
| Prothèse | 1 | 1 |
| Encens | | 28 |
| Antiphone I | 2 | 2 |
| Antiphone II | 3 | 3 |
| Antiphone III | 4 | 4 |
| Entrée | 5 | 5 |
| Trisagion | 6 | 6 |
| Cathèdre | 7 | - |
| Ecténie | 8 | 8 |
| Catéchumènes | 9 | 22 |
| Fidèles I | 10 | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 |
| Chérubikon | 12 | 12 |
| Proskomidie | 13 | 25 |
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Elévation | 15 | 15 |
| Action de grâces | 16 | 27 |
| Ambon | 17 | 17 |
| Skeuophylakion | 18 | 31 |
| Skeuophylakion (bis) | | 35 |

§ 2.- La version arabe de Bacha (a . D. 1260)

C. Bacha a publié en 1908 dans "Chrysostomika" une version arabe de CHR (23) qui présente un grand intérêt pour l'histoire de la liturgie et beaucoup d'affinités avec la version géorgienne du Sin. 89. Acheté par Bacha à Beyrouth en 1902, le ms. n'a plus été signalé depuis la publication effectuée par son propriétaire. Le codex en question était "la reproduction exacte d'un ancien manuscrit collationné sur un autre daté de l'an 6769 de la création (1260 de J.C.), par Euthyme Saïff, métropolitain de Tyr et de Sidon, au début du XVIIIe siècle" (24). D'après les renseignements fournis par Bacha, BAS y précédait CHR (25). La lecture de CHR montre à l'évidence qu'elle doit être antérieure à 1260. Bacha pense qu'elle remonte au Xe siècle "parce que les prières de la préparation des oblats, qui manquent dans notre manuscrit, n'ont pas été introduites avant cette époque" (26). Personnellement, nous penchons plutôt pour le XIe siècle, hypothèse que nous tâcherons d'étayer dans les lignes qui suivent.

CHR est mutilée de la fin, ce qui nous prive de la prière d'action de grâces et des rites de renvoi. Le formulaire correspond au type constantinopolitain du XIe siècle, mais plusieurs prières orientales y ont été ajoutées pour le compléter.

1) La prothèse est fort simple. La prière de prothèse est suivie d'une prière d'encens qui n'est autre que la vieille prière de prothèse de la tradition italo-grecque (27). Les oblats sont recouverts au moyen des trois voiles, comme dans la version géorgienne.

(23) BACHA, Versions arabes, p. 405-471 (texte : p. 410-441 ; traduction française : p. 442-469).

(24) BACHA, Versions arabes, p. 405.

(25) Cfr BACHA, Versions arabes, p. 471, note 10.

(26) BACHA, Versions arabes, p. 406.

(27) BACHA, Versions arabes, p. 442-443.

2) La synaptè apparaît déjà à sa place actuelle (28), ce qui exclut, à notre avis, que la version puisse encore appartenir au Xe siècle; le texte en est, à quelques détails près, celui de la version géorgienne du Sin. 89. La grande synaptè était répétée avant le Trisagion, mais cette fois, le rédacteur arabe n'en donne pas le texte :

"L'archidiacre, en ayant demandé la permission (au Pontife) dit à un diacre de sortir pour dire : Prions en paix le Seigneur, et ce qui suit, jusqu'à ce que l'archevêque ait relevé la tête. Le diacre dit alors : "Faisant mémoire de la toute sainte ... et ce qui suit" (29).

Suit la prière du Trisagion, puis le chant du Trisagion que les chantres entonnent sur un signe de l'archidiacre.

La synaptè apparaît une troisième fois, sous sa forme réduite, entre les deux prières des fidèles, mais elle n'y a conservé que les deux premières pétitions (30).

3) La version arabe décrit les rites de la Liturgie pontificale, du moins jusqu'à l'ecténie. Il est intéressant de noter que la prothèse et l'office des trois antiphones sont du ressort du prêtre et que le pontife - en ce cas, l'archevêque - n'intervient qu'au moment de l'entrée.

4) Les rites de l'entrée sont abondamment décrits (31). Avant la prière d'entrée, l'archevêque récite une prière d'encens dont la teneur n'est pas précisée.

5) Pendant le chant du Trisagion, a lieu la montée à l'abside. L'archevêque baise l'autel, bénit l'archidiacre avec la croix, puis avant de s'asseoir, s'incline trois fois et dit à voix basse avec les autres prêtres la formule de bénédiction de la cathèdre :

"Vous êtes béni, sur le trône de votre royauté, Christ notre Dieu, en tout temps, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles.

(28) BACHA, Versions arabes, p. 443-444.

(29) BACHA, Versions arabes, p. 449.

(30) BACHA, Versions arabes, p. 445.

(31) BACHA, Versions arabes, p. 448-449.

Ainsi soit-il" (32).

Suit une bénédiction du peuple.

6) La lecture de l'évangile est décrite également avec un grand luxe de rubriques (33). La cérémonie commence par une bénédiction impartie par l'archevêque au premier prêtre : "Dieu donne une grande force à celui qui annonce sa parole ..." La procession de l'évangile, très solennelle, est précédée de l'imposition de l'encens par le pontife, qui récite à cette occasion une prière d'encens, qui ne semble pas connue par ailleurs. Après l'encensement de l'autel, l'archevêque et les prêtres concélébrants récitent la prière avant l'évangile - du type "Ελλαμφον-, dont seuls les premiers mots sont notés. A moins qu'il ne s'agisse d'une addition du XIIIe siècle - ce qui est peu probable vu que la forme littéraire du passage est en harmonie avec le reste -, on aurait là le plus ancien témoignage de la présence d'une prière avant l'évangile dans la Liturgie eucharistique byzantine. L'emprunt à JAC semble d'autant plus certain qu'il s'agit d'un ms. appartenant à l'aire d'extension de cette Liturgie et que les témoins ultérieurs (XIIe siècle) sont italo-grecs, la prière n'apparaissant qu'en dernier lieu à Constantinople.

7) Le codex est originaire du patriarcat d'Antioche, comme il ressort clairement de la liste des patriarches melkites insérée dans la prière d'intercession anaphorique, où le patriarche d'Antioche est cité en tête : "(Souvenez-vous) du patriarche d'Antioche, du patriarche de Constantinople, du patriarche d'Alexandrie, du patriarche de Jérusalem (34)..."

8) Les rubriques relatives aux actes manuels (élévation, fraction, immixtion, communion) sont fort succinctes. Le rédacteur syrien a inséré dans le schéma constantinopolitain une prière de préparation à la communion reprise à JAC (35) ; après la communion, les derniers mots

(32) BACHA, Versions arabes, p. 451.

(33) BACHA, Versions arabes, p. 451-452.

(34) BACHA, Versions arabes, p. 464.

(35) BACHA, Versions arabes, p. 468 ; texte grec dans MERCIER, p. 232, l. 17-21 (incipit différent).

conservés dans le ms. sont ceux d'une prière d'encens également empruntée à JAC :

"Ô Dieu, vous qui avez agréé les offrandes d'Abel, de Noé, d'Abraham et d'Aaron, l'encens de Zacharie, recevez de même de notre main, nous qui sommes pécheurs, cet encens que nous vous avons offert" (36).

En terminant, nous regretterons que Bacha n'ait pas édité la version arabe de BAS du même ms., dont il dit lui-même qu'elle était plus complète que celle de CHR (37).

| TABLEAU XXI | BACHA ARABE | |
|---------------|-------------|-----------------|
| | BAS | CHR |
| Prothèse | 1 | 1 |
| Encens I | | 19 |
| Antiphone I | 2 | 2 |
| Antiphone II | 3 | 3 |
| Antiphone III | 4 | 4 |
| Encens II | | ? |
| Entrée | 5 | 5 |
| Trisagion | 6 | 6 |
| Cathèdre | 7 | - |
| Encens III | | 42 |
| Evangile | | 43 ^x |
| Ecténie | 8 | lacune |
| Catéchumènes | 9 | 22 |

(36) BACHA, Versions arabes, p. 469 ; texte grec dans MERCIER, p. 162-164.

(37) Cfr BACHA, Versions arabes, p. 471.

| | | |
|------------------|----|--------|
| Fidèles I | 10 | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 |
| Chérubikon | 12 | 12 |
| Proskomidie | 13 | 25 |
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Elévation | 15 | 15 |
| Prép. communion | | 44 |
| Encens IV | | 45 |
| Action de grâces | 16 | lacune |
| Ambon | 17 | lacune |
| Skeuophylakion | 18 | lacune |

§ 3.- La version arménienne

G. Aucher, traducteur de l'ancienne version arménienne en italien, donne à son travail le titre suivant : "Versione armena della Liturgia di S. Giovanni Crisostomo fatta sul principio dell' VIII secolo" (38). Dans sa préface, Aucher nous livre le raisonnement qui l'a conduit à cette datation (39). Nous le résumons brièvement. Dans toute la tradition byzantine, BAS et CHR sont liées l'une à l'autre. Or, dans le prologue de BAS arménienne, l'on trouve un emprunt au "De ecclesiastica hierarchia" de Denys l'Aréopagite. Le traducteur de BAS, et en conséquence de CHR, ne peut être que le traducteur arménien de Denys l'Aréopagite, lequel, selon la tradition arménienne, serait Stéphane, évêque de Siunia, dont la traduction de la "Hiérarchie

(38) AUCHER, Versione armena, p. 359-404.

(39) Voir AUCHER, Versione armena, p. 363.

ecclésiastique" date de 713. La version arménienne de CHR remonte donc au début du VIII^e siècle !

Le caractère farfelu de ce raisonnement saute aux yeux. Pour notre part, nous nous contenterons de juger les faits et de voir si la structure de CHR est de frappe ancienne ou récente.

Les mss qui nous ont conservé la version arménienne de CHR sont relativement récents :

1. Le cod. 17 de la Bibliothèque Municipale de Lyon est daté de 1314 (40).

2. Le cod. arm. 6 de la Bayerische Staatsbibliothek de Munich date de 1427 (41).

Ce sont ces mss qui ont servi de base à l'édition des Liturgies arméniennes de Catergian et Dashian parue à Vienne en 1897 (42). Les méchitaristes viennois n'ont pas hésité, semble-t-il, à tripoter quelque peu le texte des mss dans certains passages (43). Dashian, dans son commentaire, place la naissance de la version arménienne de CHR au IX^e - Xe siècle, ce qui est déjà plus raisonnable que l'opinion d'Aucher mais tout aussi faux en réalité. Plusieurs particularités de la version arménienne s'opposent en effet à semblable datation :

1) Le formulaire de base est celui de la nouvelle recension constantinopolitaine que l'on pourrait, en mettant les choses au mieux, faire remonter aux dernières décades du Xe siècle.

2) La présence d'une prière de vêtue : "(Tu) che sei vestito di luce ..." (44).

(40) Description dans MOLINIER-DESVERNAY, p. 5-6 ; cfr CATERGIAN-DASHIAN, passim ; AUCHER, Versione armena, p. 360 ; HANSSSENS, Institutiones, II, p. 434, 491.

(41) Description dans KALEMKIAR, p. VI-VII, 14-21 ; CATERGIAN-DASHIAN, passim ; AUCHER, Versione armena, p. 360 ; HANSSSENS, Institutiones, II, p. 434.

(42) CATERGIAN-DASHIAN, p. 353-384.

(43) On trouvera des précisions sur la méthode des éditeurs dans RENOUX, Grégoire l'Illuminateur (sous presse).

(44) AUCHER, Versione armena, p. 371-372.

3) La forme de la prière d'encens, composée de trois propositions principales juxtaposées en asyndète ("Offro incenso innanzi te ... Accetti nel santo ... Mandaci in ricambio ...") (45), est intermédiaire entre la traduction de Léon Toscan (deux principales en asyndète : "Incensum tibi offerimus ... Mitte nobis ...") (46) et le texte actuel, où les deux dernières propositions de l'arménien ont été transformées en relative (Θυμλαμά σοι προσφέρομεν ... ὁ προσδεξάμενος ... ἀντικατάπεμψον ἡμῶν ...) (47).

4) La grande *synaptè* se trouve à sa place actuelle, avant les antiphones (48), et n'a laissé aucune trace ni avant le Trisagion ni entre les deux prières des fidèles.

5) Le chant du Trisagion est effectué avant la prière sacerdotale (49).

6) Le texte de l'anaphore est celui de la nouvelle recension constantino-politaine tel qu'il apparaît dans les témoins grecs du XI^e siècle (Jérus. Stavrou 109, Parme 1217/2, etc...) (50).

Dans ces conditions, la date la plus probable de la version arménienne est, à notre avis, la seconde moitié du XII^e siècle, voire le début du XIII^e.

§ 4.- Note sur les feuillets slaves du Sinai

Les origines de la liturgie en langue slave sont fort obscures et les controverses qui se sont déroulées à leur sujet ne cesseront

(45) AUCHER, *Versione armena*, p. 373.

(46) JACOB, Léon Toscan, p. 136.

(47) DE MEESTER, *Divine Liturgie*, p. 20.

(48) AUCHER, *Versione armena*, p. 374-375.

(49) AUCHER, *Versione armena*, p. 378.

(50) Cfr JACOB, *Recherches*, p. 132 et 135-136 (traduction latine de l'anaphore : p. 133-135).

sans doute pas de sitôt (51). Au siècle dernier, quatre feuillets glagolithiques ont été découverts au Sinaï et ont retenu l'attention des philologues plus que celle des liturgistes. Frček a montré que ces feuillets appartenaient primitivement à l'Euchologe slave du Sinaï ; dans son édition de l'Euchologe slave, Frček a publié à part les trois premiers feuillets, dont le contenu est de nature eucharistique (52). On s'accorde à dater l'Euchologe slave du Sinaï du XI^e siècle (53).

Le problème des sources de l'Euchologe slave du Sinaï est très complexe. L'examen du vocabulaire révèle que certaines couches du texte sont fort anciennes et pourraient remonter au IX^e siècle. Il est donc à peu près certain que la rédaction de l'Euchologe est une recension interpolée faisant appel à des sources diverses, parmi lesquelles on rencontre également des textes en vieux haut-allemand. D'autre part, pour une cinquantaine de prières au moins, Frček n'a pas trouvé d'équivalent grec approchant (54).

Le contenu des trois feuillets "eucharistiques" est le suivant :

F. I : "Prière à dire quand on va monter au (saint autel)";
"Prière à dire quand on baise la croix" ; selon Frček, il n'existe pas de parallèles connus de ces formules (55).

F. II : "Prière à dire en se dévêtant" : la prière est attestée dans la tradition slavonne (plusieurs variantes sont notées par Frček d'après SREZNEVSKIJ, Drevnie glagolčeskie pamjatniki, p. 267) ;

(51) Sur toutes ces questions, voir la mise au point récente de DOSTÁL, Slavonic Liturgy, p. 67-87.

(52) FRČEK, Euchologium Sinaiticum, II, p. 602-611.

(53) Sur les problèmes posés par l'Euchologe slave du Sinaï, voir DOSTÁL, Euchologe slave, p. 41-50.

(54) Liste de ces prières dans DOSTÁL, Euchologe slave, p. 47-48 et 49.

(55) FRČEK, Euchologium Sinaiticum, II, p. 602.

"Prière de saint Basile pour la prothèse du pain" : il s'agit de la prière de prothèse de CHR du Barber. gr. 336.

F. III : Epiclèse et prière d'intercession anaphorique de CHR (BRIGHMAN, p. 329, l. 12-332, l. 30).

Les trois feuillets ne se suivaient pas dans le ms., mais les f. II et III faisaient partie d'un même cahier de 8 ou de 10 feuillets. La "prière de saint Basile pour la prothèse du pain" constituait donc le commencement de CHR (f. IIv) ; il est même possible d'aller plus loin dans les déductions et d'affirmer que la "Prière à dire en se dévêtant" du f. IIr n'est autre que la fin de BAS.

La question qui se pose immédiatement est de savoir sur quel original grec le texte slave a été traduit. D'après les théories que nous avons exposées à propos de l'ancienne recension grecque de CHR, la seule possibilité est que le rédacteur slave ait eu devant les yeux un euchologe italo-grec du type Barberini. On remarquera d'ailleurs que CHR slave ne porte pas de titre général, ce qui constitue un nouveau trait de parenté avec l'Euchologe Barberini. Notons enfin que le texte de l'épiclèse est celui de l'ancienne recension caractérisée ici par le double emploi de l'expression "en (le) transformant par ton Esprit saint" (56) et la leçon "royaume" au lieu de "royaume des cieux" (57).

(56) FRČEK, Euchologium Sinaiticum, II, p. 608.

(57) FRČEK, Euchologium Sinaiticum, II, p. 609.

V.- LA LITURGIE DE CONSTANTINOPE AU XIIe SIECLE.- LA TRADUCTION
DE LEON TOSCAN

Pour faire l'histoire de la Liturgie eucharistique à Constantinople dans la seconde moitié du XIIe siècle, nous disposons d'un document exceptionnel grâce auquel nous pouvons pallier dans une large mesure l'absence de rubriques qui caractérise les mss grecs de l'époque. Avec la traduction de Léon Toscan, nous possédons en effet une description détaillée des traditions liturgiques de la Grande Eglise de Constantinople en même temps qu'un repère chronologique précis : 1174/1178. Une trentaine d'années à peine avant la prise de Byzance par les Latins et le chaos politique et culturel qui s'ensuivit, Léon Toscan a fixé pour la postérité l'image d'une Liturgie qui, malgré les changements intervenus depuis le début du XIe siècle, a su conserver une clarté de structure et une sobriété sans lesquelles le culte n'est plus que la caricature de lui-même. Hélas, cette traduction marque aussi la fin d'une époque. Les derniers siècles du moyen âge byzantin sont caractérisés, du point de vue liturgique, par le développement parasitaire de l'accessoire aux dépens de l'essentiel et, bien malheureusement, c'est cette dernière phase de l'évolution qui réussira à s'imposer par le truchement de l'imprimerie, sans que la liturgie byzantine ait pu bénéficier de réformes analogues à celles qui furent opérées du côté latin au cours du XVIe siècle.

Comme on le voit, la traduction de Léon Toscan mérite un examen minutieux. Dans un article récent, nous en avons publié une édition critique et nous nous sommes longuement étendu sur les circonstances de la traduction et sur l'histoire de sa tradition manuscrite (1). Il nous suffira donc de donner ici un bref résumé de ces données afin de consacrer ensuite toute notre attention à l'analyse proprement liturgique du document.

(1) JACOB, Léon Toscan, p. 111-162.

§ 1.- Circonstances et date de la traduction

Pisan d'origine, Léon Toscan était interprète à la chancellerie impériale sous Manuel Ier Comnène (1143-1180) lorsque Raymond de Montcada, un noble catalan venu en mission à Constantinople, lui demanda de traduire en latin les prières de la messe byzantine, à laquelle il avait tenu à s'initier dès son arrivée dans la capitale de l'empire (2).

On peut déduire la date de la traduction des noms des patriarches et des membres de la famille impériale mentionnés dans les diptyques (3) : ce sont Michel III d'Anchialos, patriarche de Constantinople (janvier 1170 - mars 1178), Eleuthère, patriarche melkite d'Alexandrie (vers 1180), Cyrille II, patriarche melkite d'Antioche (attesté pour la période allant de 1173 à 1179), Léonce II, patriarche de Jérusalem (vers 1174/75 - mai 1184 ou 1185), Manuel I^{er} Comnène (8 avril 1143 - 24 septembre 1180), Marie d'Antioche, épouse de Manuel à partir de Noël 1161), Alexis Comnène (né le 10 septembre 1169 et associé au pouvoir le 4 mars 1171). C'est donc entre 1174 et 1178 qu'il faut situer la traduction de CHR par Léon Toscan.

§ 2.- Tradition manuscrite

La traduction de Léon nous est parvenue dans deux recensions distinctes (4).

A. Recension constantinopolitaine

Trois témoins nous ont transmis la traduction de l'interprète

(2) Le mérite de l'identification revient à Dom A. Strittmatter, qui fut le premier à examiner minutieusement l'édition princeps de Colmar (cfr STRITTMATTER, Translation, p. 409-424).

(3) STRITTMATTER, Translation, p. 418-421 ; JACOB, Léon Toscan, p. 114.

(4) Description des témoins et analyse de la tradition manuscrite dans JACOB, Léon Toscan, p. 114-132.

pisan dans sa recension primitive :

1. Admont 125 (fin XIIe siècle) = A

Ce ms., pratiquement contemporain de la traduction elle-même, dépend d'une copie rapportée par Hugues de Honau d'une légation accomplie à Constantinople pour le compte de Frédéric Ier Barberousse. Il sert de base à notre édition.

2. Paris latin 1002 (XIIIe - XIVe siècle) = P

Originnaire de la Terre d'Otrante, le Par. lat. 1002 dépend d'une copie de la traduction de Léon Toscan que l'archevêque Guillaume d'Otrante avait acquise lors d'un voyage à Constantinople effectué entre 1174/78 et 1198. Comme le Par. lat. 1002 contient également deux traductions de Nicolas d'Otrante, à savoir BAS et le Rituel de la Panagia, il faut supposer l'existence d'au moins un intermédiaire tripartite entre lui-même et la copie de l'archevêque d'Otrante. C'est le Par. lat. 1002 que le chanoine parisien Jean de Saint-André a utilisé pour son édition de la traduction de Léon Toscan parue chez Morel en 1560 ; par malheur, Jean de Saint-André ne rétablit pas correctement l'ordre des feuillets du ms., créant ainsi bien involontairement un rite byzantin tout à fait sui generis.

3. Edition princeps : Colmar, 1540 = c

A l'instar de l'Admont 125, l'édition princeps de la traduction de Léon Toscan, que Beatus Rhenanus fit paraître à Colmar en 1540, dépend aussi, directement ou indirectement, de la copie de Hugues de Honau. Son texte est donc fort proche du ms. d'Admont.

En résumé, l'on se trouve en présence de deux branches bien distinctes, dont l'une pourrait être qualifiée de germanique et l'autre d'italienne. Pour l'édition du texte, nous avons pris comme principe

de base l'accord de A et c ; en cas de divergence entre ces deux témoins, l'accord de l'un d'entre eux avec P fournit la leçon exacte. Il convient enfin de faire remarquer que certaines leçons de P ont été contaminées par l'adaptation otrantaise de la traduction de Léon Toscan, à propos de laquelle il nous faut maintenant donner quelques mots d'explication.

B. Recension otrantaise

La traduction de CHR par Léon Toscan - comme d'ailleurs celle de BAS par Nicolas d'Otrante - a été adaptée très tôt en Terre d'Otrante et mise en harmonie avec des usages locaux, qui pourraient être ceux de la communauté monastique de Casole, dans les environs d'Otrante. Dans les deux témoins qui nous ont transmis l'adaptation en question, le texte latin est accompagné du texte grec correspondant.

1. Karlsruhe Ettenheimmünster 6 (XIIIe siècle) = K

CHR (adaptation de la traduction de Léon Toscan) (5) y est précédée de huit prières en relation avec la célébration eucharistique et suivie de BAS (adaptation de la traduction de Nicolas d'Otrante) (6) et d'autres pièces de nature liturgico-canonique. L'écriture est caractéristique de la Terre d'Otrante et peut être datée de la première moitié du XIIIe siècle.

2. Paris grec 323 (fin XIVe siècle) = N

Le Par. gr. 323 semble être une copie abrégée du ms. précédent ; il ne contient en effet que deux des huit premières prières de K, CHR, les épîtres et les évangiles pour les fêtes de la Théotokos et du Saint-Esprit. D'autre part, certaines parties de CHR ont été omises

(5) Nous avons publié récemment cette adaptation : JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 83-107.

(6) Edition JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 59-83.

par N ; le texte restant est rigoureusement identique à celui de K, mis à part le fait banal que l'une ou l'autre doxologie y est complétée ou abrégée.

+⁺
++

Les modifications principales apportées par le rédacteur de K à la traduction de Léon Toscan sont les suivantes :

- 1) K omet le prologue de Léon Toscan.
- 2) K remplace la concélébration prévue dans la recension primitive par la célébration d'un seul prêtre assisté d'un diacre.
- 3) K introduit une prière de vêtue au début de la Liturgie et modifie la prothèse constantino-politaine en y insérant des éléments otrantais.
- 4) K modifie la place de certaines parties chantées ou de certaines litanies diaconales.
- 5) K omet la série des prokeimena de la recension primitive.
- 6) K intercale une litanie de quatre pétitions entre les deux prières des fidèles.
- 7) K omet les diptyques de Constantinople.
- 8) K modifie les rites de communion en y introduisant notamment certaines prières typiquement italo-grecques.
- 9) K déplace le rite du zéon après la communion au pain.
- 10) K omet la finale de Léon Toscan concernant la célébration de PRES pendant le Carême.

§ 3.- Analyse liturgique de la traduction de Léon Toscan

Dans le but de rendre intelligibles au lecteur latin les cérémonies de la messe byzantine, Léon Toscan ne s'est pas contenté de reproduire sèchement le ms. grec qu'il avait devant les yeux, mais il y a fait plusieurs additions qui relèvent de trois catégories distinctes.

1) Léon Toscan place dans sa traduction une série d'apolytikia et de theotokia repris à l'Horologion (7), ainsi qu'une série de prokeimena repris à l'Apostolos (8). Dom A. Strittmatter a donné un tableau de ces diverses pièces accompagnées de leurs références respectives aux livres liturgiques grecs (9). La présence de semblables pièces chantées dans la traduction de la Liturgie est évidemment destinée à en rendre plus compréhensible le déroulement au fidèle latin.

2) Une autre forme d'additions est constituée par les gloses de Léon Toscan, souvent très courtes, qui donnent brièvement le sens d'une prière ou d'un rite ou bien encore situent l'action du point de vue du lieu ou du moment.

3) Les additions les plus intéressantes sont celles que Léon Toscan a manifestement reprises à des documents liturgiques plus détaillés que son ms. de base et donnant de multiples précisions sur les usages de la Grande Eglise. Il peut s'agir de mss comprenant à côté du texte même de la Liturgie des rubriques assez développées, comme sont la traduction latine de BAS du ms. de Johannisberg et l'exemplaire de BAS apporté par Pyromalus à Goar ; on peut penser aussi à une "diataxis", à un "ordo" de la Grande Eglise, genre qui prendra de l'importance surtout à partir du XIIIe siècle, mais qui existait déjà au XIIe siècle ; enfin, des recueils de prescriptions liturgico-

(7) JACOB, Léon Toscan, p. 142-144.

(8) JACOB, Léon Toscan, p. 145-146.

(9) STRITTMATTER, Translation, p. 422-423, notes 42 et 43.

canoniques, dont la lettre du patriarche de Constantinople à l'évêque de Gallipoli nous fournit un exemple, ont pu également avoir été utilisés par Léon Toscan.

1. Structure du formulaire de CHR

Par rapport au formulaire constantinopolitain du XI^e siècle, la seule différence notable consiste dans l'apparition d'une prière d'encens avant la prière de prothèse. La forme en est fort simple et se distingue de la formule palestino-italienne - et d'ailleurs aussi de la formule actuelle - principalement par le fait qu'il ne s'y trouve aucune référence à l'acceptation par Dieu de l'offrande de l'encens :

Incensum tibi offerimus, Christe deus, in odorem suavitatis spiritualis. Mitte nobis gratiam spiritus sancti nunc et semper et in saecula saeculorum, amen (10).

Il est difficile de savoir exactement à quel moment la prière d'encens a été introduite à cet endroit dans la Liturgie de Constantinople. A ce sujet, il faut d'ailleurs remarquer qu'elle n'est pas toujours notée dans les mss même à une époque où elle était certainement d'usage général ; leur absence dans les mss constantinopolitains du XI^e siècle analysés précédemment n'est donc pas à interpréter dans un sens absolu (11). Cependant, les exemplaires de BAS de Cochlaeus et de Pyromalus, qui sont assez détaillés et consignent des particularités moindres que celle-là, ne parlent pas de prière d'encens à la prothèse. D'après la traduction latine éditée par Cochlaeus, l'encensement se fait sans prière spécifique juste avant que soit récitée la prière de prothèse :

(10) JACOB, Léon Toscan, p. 136.

(11) Le témoin grec le plus ancien de la prière d'encens constantinopolitaine - dont le texte concorde avec celui de Léon Toscan - paraît bien être le Coisl. gr. 213 (a. D. 1027), où elle apparaît dans un rituel de procession de la Grande Eglise (cfr DMITRIEVSKI, II, p. 1009).

Primum, Patriarchae cum sequentis ordinis Clero Ecclesiasticis uestimentis induto, offeruntur in Sacratio ab oblationarijs mundatae et compositae oblatae, à populis susceptae, quas ponit in patenis, et adolens super eas incensum dicit hanc orationem. Domine deus noster, qui coelestem panem ... (12).

C'est donc entre le milieu du XI^e siècle et 1174/78 qu'il convient de placer l'apparition de la prière d'encens dans le rite eucharistique constantinopolitain.

| TABLEAU XXII | LEON TOSCAN | |
|---------------|-------------|-----|
| | BAS | CHR |
| Encens | | 46 |
| Prothèse | 1 | 1 |
| Antiphone I | 2 | 2 |
| Antiphone II | 3 | 3 |
| Antiphone III | 4 | 4 |
| Entrée | 5 | 5 |
| Trisagion | 6 | 6 |
| Cathèdre | 7 | - |
| Ecténie | 8 | 8 |
| Catéchumènes | 9 | 22 |
| Fidèles I | 10 | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 |

(12) COCHLAEUS, Speculum, p. 119.

| | | |
|------------------|----|----|
| Chérubikon | 12 | 12 |
| Proskomidie | 13 | 25 |
| Inclinaison | 14 | 26 |
| Elévation | 15 | 15 |
| Action de grâces | 16 | 27 |
| Ambon | 17 | 17 |
| Skeuophylakion | 18 | 31 |

2. Prothèse

Le ministre de la proskomidie est le diacre, comme nous l'apprend la rubrique initiale :

Diaconus igitur accipiens panem, si cum sacerdote missam celebraturus sit, seu et sacerdos sine diacono, facit in eo cum lanceola crucem, dicens (13).

Les mots "seu et sacerdos sine diacono" semblent se référer à une célébration effectuée par un prêtre seul ne disposant pas des services d'un diacre ; l'adaptation otrantaise est d'ailleurs plus explicite sur ce point, puisqu'elle rend la rubrique de la manière suivante :

Postquam induti sunt sacerdos et diaconus, uenit diaconus ad altare paruum, uel in absentia diaconi sacerdos, et facit oblationem sic (14).

(13) JACOB, Léon Toscan, p. 135.

(14) JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 83, l. 10-11.

La fonction du diacre est d'inciser le pain et d'y découper la parcelle marquée du sceau, puis de préparer le calice en y versant successivement le vin et l'eau. Par contre, c'est le prêtre qui récite les prières, tant celle de l'encens que celle de la prothèse, et c'est lui aussi qui recouvre la patène et le calice.

Dans la tradition constantinopolitaine, la préparation des oblats peut être faite aussi bien par le diacre que par le prêtre. C'est ainsi que la dignité égale du diacre et du prêtre pour la célébration de la prothèse est explicitement soulignée dans une lettre envoyée par un patriarche de Constantinople à Paul de Gallipoli dans le dernier quart du XIe siècle :

ὁ οὖν ἱερεὺς ἢ διάκονος, δεκτοὶ γὰρ εἰσὶ καὶ ἀμφοτέρω, ... (15)

Il existe cependant dès le XIIe siècle une tendance à remplacer le diacre par le prêtre, comme cela apparaît clairement dans le petit écrit sur la prothèse publié il y a une dizaine d'années par le P.V. Laurent. Un prêtre y expose ses difficultés relatives à la prothèse au métropolitain de Crète Elie et celui-ci lui répond d'après les traditions qu'il a pu observer dans la Grande Eglise. Ces "questions et réponses" datent de la première moitié du XIIe siècle.

Le prêtre aimerait savoir si la proskomidie relève du diacre ou du prêtre et il ajoute : "En effet dans ce lieu il arrive fréquemment que le diacre, en l'absence du prêtre à la prothèse, fasse lui-même l'incision de l'anaphore en prononçant cette formule : Comme un agneau il est conduit à la boucherie, et il agit de même pour les autres prosphorai. C'est encore lui qui pareillement fait le mélange dans le calice quand le prêtre n'est pas là en disant : L'un des soldats lui ouvrit le flanc ... jusqu'à la fin ! Et quand il a achevé le tout,

(15) COZZA-LUZI, Typicon Casulanum, p. 167.

le prêtre fait au-dessus de ces prosphorai la prière de la prothèse" (16).

C'est, à peu de chose près, la situation décrite dans la traduction de Léon Toscan. Mais Elie de Crète répond : "Pour l'offrande des pains ! Dans la Grande Eglise c'est le prêtre qui constamment se tient présent et qui en accomplit le rit par économie en raison de la négligence possible des diacres ... Dans toutes les autres églises, c'est le diacre qui fait la proskomidie ; après quoi, le prêtre la prend et la bénit aussitôt" (17).

Il est clair, d'après Elie de Crète, que la coutume de la Grande Eglise constitue une exception à la pratique courante, exception visant à pallier de possibles défaillances des diacres. Comme l'on peut difficilement nier, d'autre part, que la préparation des oblats soit une prérogative traditionnelle du diacre, la tendance qui se fait jour dans la Grande Eglise ne s'explique, à notre avis, que par la complication progressive des rites de la prothèse. Quoiqu'il en soit, la traduction de Léon Toscan ne laisse rien transparaître de ce nouvel état de choses, probablement parce qu'il ne s'agissait encore à l'époque que d'un état de fait non consigné par écrit.

+⁺

Les rites de la prothèse décrits par Léon Toscan correspondent parfaitement à ce que nous savons de la prothèse constantino-politaine au XIIe siècle ; on notera particulièrement le parallélisme exact de ces rites avec l'exposé que le prêtre scrupuleux fait à Elie de Crète sur sa propre manière d'accomplir les rites de la proskomidie (18).

(16) LAURENT, Proskomidie, p. 139 (texte grec : p. 132, l. 177-184).

(17) LAURENT, Proskomidie, p. 141 (texte grec : p. 135, l. 280-285).

(18) LAURENT, Proskomidie, p. 131, l. 127-142 (texte grec) et 138 (traduction française).

Le diacre commence par inciser une croix dans le pain au moyen de la lancette en disant : "In nomine patris et filii et spiritus sancti" (19). La formule trinitaire est attestée par le rameau "germanique" de la tradition manuscrite (A c), tandis que le rameau italien, représenté par P, connaît à cet endroit une formule christologique : "In nomine dei et saluatoris nostri Ihesu Christi qui immolatus est pro mundi uita et salute" (20). Or, la formule christologique est déjà attestée dans le document patriarcal adressé à l'évêque de Gallipoli à la fin du XIe siècle :

... σταυροῦσι τὸν ἄρτον ἐπιφωνοῦντες τὸ τοῦ Κυρίου καὶ θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ὄνομα τοῦ τυθέντος ὑπὲρ τῆς κόσμου σωτηρίας (21).

Le prêtre de la première moitié du XIIe siècle qui interroge Elie de Crète au sujet des rites de prothèse ne cite pas la formule, se contentant de dire : "Nous commençons la proscomidie par dessiner une croix avec la lance au-dessus de la prosphora qui est au nom du Seigneur en récitant le verset (στ(χος), ..." (22). Ce mot désignant plutôt une formule composée de paroles scripturaires (23), c'est à la formule christologique qu'il faudrait songer de préférence.

Il y a donc lieu de supposer à Constantinople l'existence simultanée de deux formules équivalentes, à moins que la formule trinitaire ne soit imputable à une distraction de Léon Toscan ou du copiste du ms. de Hugues de Honau ; la chose paraît cependant peu probable, vu la diversité des deux formules (24).

(19) JACOB, Léon Toscan, p. 135.

(20) JACOB, Léon Toscan, p. 135, variante I, 3 ; même formule dans l'adaptation otrantaise (JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 84, l. 1-3).

(21) COZZA-LUZI, Typicon Casulanum, p. 168.

(22) LAURENT, Proscomidie, p. 138 (texte grec : p. 131, l. 127-128).

(23) Cfr CLUGNET, Dictionnaire, p. 142, s.v.

(24) Les deux formules (christologique et trinitaire) sont accolées dans le Vat. gr. 2005, f. 3v ; cfr ci-dessous, p.408.

Le reste de la prothèse ne pose guère de difficultés. Le diacre découpe la partie scellée ("signaculum") en récitant Is. LIII, 7, 8 ("Sicut ovis ad occisionem ..."). Il enlève la parcelle au moment où il dit "Quoniam tollitur de terra uita eius" et il ajoute la doxologie. Puis il incise la partie inférieure en forme de croix en disant : "Immolatur agnus et uerbum dei qui tollit mundi peccata". La parcelle est enfin déposée sur la patène. Il n'est pas question d'autres parcelles dans la traduction de Léon Toscan, alors qu'elles sont évoquées dans la description du prêtre pour Elie de Crète (25).

Pour la préparation du calice, le diacre verse le vin et l'eau au moment où il prononce les mots en question dans la formule reprise à Ioh., XIX, 34, 35 : "Vnus militum latus eius aperuit et continuo exiuit sanguis et aqua. Et qui uidit testimonium perhibuit et uerum est testimonium eius" (26).

Le diacre prend l'encensoir et le prêtre bénit l'encens au moyen de la prière rapportée plus haut. Le prêtre déplie les voiles au-dessus de l'encensoir, puis recouvre les oblats. Léon Toscan ne parle explicitement que du voile du calice. Il faut certainement admettre l'existence du voile de la patène auquel devraient s'appliquer les premiers versets du Ps. 92, cités par Léon Toscan. Il est par contre plus difficile de savoir si le troisième voile - qui recouvre ensemble la patène et le calice - était utilisé à la prothèse. Dans la traduction de Léon Toscan, ce voile apparaît au cours de la grande entrée sous le nom de "sanctum peplum" et est étendu sur les oblats une fois que ceux-ci ont été déposés sur l'autel.

La prothèse se termine par la prière "Deus deus noster, qui caelestem panem" récitée par le prêtre et accompagnée d'un encensement des oblats.

(25) LAURENT, Proskomidie, p. 131, l. 135-136. Dans le mémoire du demandeur, on trouve également les dispositions du patriarche Nicolas III le Grammairien sur les parcelles supplémentaires ; un autre témoin de cette ordonnance patriarcale a été édité par COZZA-LUZI, Parergon, p. 111.

(26) JACOB, Léon Toscan, p. 136.

3. Entrée du clergé dans le sanctuaire et grande synaptè

Après la prothèse, le prêtre et le diacre se rendent dans le sanctuaire et font trois métanies devant l'autel. Le diacre demande la bénédiction du prêtre, qui se fait sous la forme actuelle, de même que le court dialogue qui suit cette bénédiction.

Ensuite, le diacre sort du sanctuaire et prend place devant l'iconostase, en face de l'autel. Après la bénédiction initiale dite à haute voix par le prêtre, le diacre récite la grande synaptè dont c'est désormais la place définitive.

4. Antiphones et entrée

Pendant la récitation de la synaptè, le prêtre dit à voix basse la prière du premier antiphone, dont l'ecphonèse suit la dernière pétition diaconale. Le prêtre dit ensuite la prière du deuxième antiphone, tandis que les chantres entonnent le premier psaume antiphoné "Bonum est confiteri domino" (Ps. 91), dont l'antienne est "Intercessionibus dei genitricis, saluator, salua nos". Suit la petite synaptè et l'ecphonèse du prêtre. Le prêtre récite la prière du troisième antiphone et les chantres entonnent le deuxième psaume antiphoné "Dominus regnait, decorem indutus est" (Ps. 92), dont l'antienne est "Interpellationibus sanctorum tuorum salua nos, domine" ; au second antiphone, est rattaché le tropaire "Unigenitus filius et uerbum dei", lequel est lui-même suivi de la petite synaptè et de l'ecphonèse de la prière sacerdotale.

A ce moment, le diacre prend l'évangile et sort du sanctuaire avec le prêtre ; tous deux viennent se placer devant l'iconostase, face à l'autel. Les chantres commencent alors le troisième antiphone "Venite, exultemus domino" (Ps. 94), dont l'antienne est "Saluos nos fac, fili dei" ; s'il s'agit d'un dimanche, on ajoute à l'antienne normale les mots "qui resurrexisti a mortuis, tibi concinimus, alleluia".

Le prêtre dit la prière d'entrée et la bénédiction "Benedictus introitus sanctorum tuorum" ; le diacre chante "Sophya. Stantes sint pedes

nostri" et les chantres le verset 6 du Ps. 94 : "Venite, adoremus et procidamus Christo. Saluos nos fac ..."

Les ministres rentrent ensuite dans le sanctuaire et le diacre dépose le livre des évangiles sur l'autel, que le prêtre baise en silence.

Schématiquement, les rites initiaux se présentent donc de la manière suivante dans la traduction de Léon Toscan :

| <u>Diacre</u> | <u>Prêtre</u> | <u>Chantres</u> |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------------|
| synaptè | prière I | |
| fin synaptè | ecphonèse | |
| | prière II | antiphone I |
| petite synaptè | ecphonèse | |
| | prière III | antiphone II |
| | | tropaire "Vnigenitus" |
| petite synaptè | ecphonèse | |
| sortie et arrêt devant iconostase | prière d'entrée | antiphone III |
| "Sophya" | | |
| | | Ps. 94, 6 |

5. Trisagion

Probablement à la suite du déplacement de la grande synaptè au début de la Liturgie, le chant du Trisagion est maintenant exécuté avant la prière sacerdotale. Les chantres entonnent le Trisagion sur

un signe que leur fait le diacre au moyen de son étole (27). A propos du texte du Trisagion, il faut noter que A et c omettent le "Gloria patri", ce qui ne peut être qu'une omission accidentelle remontant à la copie de Hugues de Honau. Le prêtre dit la prière à voix basse, y compris la doxologie (28). Dans l'adaptation otrantaise, qui conserve le Trisagion à sa place primitive après la prière, la doxologie de cette dernière est toujours récitée en forme d'ecphonèse (29).

6. Lectures

Curieusement, Léon Toscan n'évoque pas la montée du clergé à l'abside. Il n'y a pas de bénédiction de la cathèdre. Au "Pax omnibus" du prêtre, succède le prokeimenon, composé de versets psalmiques, dont Léon Toscan donne le texte pour le dimanche et les jours de la semaine. Après la lecture du titre de l'épître et de l'épître elle-même, on chante l'Alleluia.

La proclamation de l'évangile est précédée d'une bénédiction donnée par le prêtre au diacre. La formule est déjà beaucoup plus développée que dans les documents constantinopolitains du XIe siècle :

XIe siècle (Cochlaeus, Pyromalus)

Dominus dabit uerbum Euangelizantibus uirtutem multam (lire "uirtute multa")(30).

XIIe siècle (Léon Toscan)

Deus per intercessionem sancti euangelistae quem lecturus es det uerbum tibi euangelizanti uirtute multa, rex uirtutum dilecti semper

(27) "His ita peractis, signum dat diaconus cum orarii sui stola lectoribus, qui mox psallere incipiunt" (JACOB, Léon Toscan, p. 144).

(28) "Sedatissima uoce" (JACOB, Léon Toscan, p. 145).

(29) Cfr JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 92, l. 12.

(30) COCHLAEUS, Speculum, p. 121..

et nunc et in saecula saeculorum, amen (31).

A noter qu'il n'y a pas encore à cette époque de prière avant l'évangile à Constantinople.

Avant de se rendre à l'ambon pour y lire l'évangile, le diacre vient s'incliner devant l'autel et le baise. Une fois terminée la lecture, les prêtres baisent l'évangéliste qui tient le diacre.

7. Ecténie

L'ecténie ne contient que trois pétitions particulières, dont la troisième, celle pour l'empereur, est beaucoup plus développée que la pétition correspondante de la grande synapte. Avant l'ecphonèse de la prière sacerdotale, le prêtre bénit par trois fois le peuple et celui-ci chante un triple "Kyrie eleison".

8. Grande entrée

Pendant la prière des catéchumènes, les diacres se rendent à la prothèse pour y prendre les oblats. L'ordre de la procession est minutieusement décrit : en tête vient l'archidiacre portant l'encensoir et le "sanctum peplum", c'est-à-dire le grand voile destiné à recouvrir la patène et le calice sur l'autel ; suivent les diacres avec les patènes, d'abord le diacre qui a lu l'évangile, puis celui qui a récité l'ecténie et, enfin, celui qui a récité la litanie des catéchumènes ; les autres diacres ferment la marche et portent les calices.

Par rapport au XI^e siècle, on constate un changement dans le choix des ministres de la grande entrée ; dans BAS de Cochlaeus et de Pyromalus, ce sont les prêtres qui sont chargés du transport des oblats à l'autel (32), mais la chose s'explique peut-être par le fait qu'il s'agit d'une messe patriarcale.

(31) JACOB, Léon Toscan, p. 146.

(32) COCHLAEUS, Speculum, p. 124 ; GOAR, p. 155.

On remarquera que la traduction de Léon Toscan semble attribuer aux ministres de la procession l'exécution du chant "Qui cherubym mystice imaginamur" (33).

C'est l'archidiaque qui entre le premier dans le sanctuaire ; il encense l'autel et les prêtres dans l'ordre de dignité. Les pains (et les calices) sont déposés sur l'autel et recouverts du grand voile. Les prêtres se tiennent en cercle autour de l'autel et l'archiprêtre entame le dialogue après la grande entrée, dont la structure est encore fort simple :

... dicit archipresbyter : Orate pro me, sacerdotes sancti.

Qui respondent : Spiritus sanctus superueniat in te et uirtus altissimi obumbret tibi.

Et rursus illi dicunt ad eum : Memento nostri, domine.

Et ipse respondet : Memor sit nostri dominus deus in regno suo (34).

Au XI^e siècle, toujours d'après les exemplaires de BAS déjà cités, seule existe la première partie du dialogue :

Interea deportantur et proponuntur munera à presbyteris, et post lauacionem manuum, petit ministros pro se orare, et respondent. Spiritus sanctus superueniat in te, et uirtus altissimi obumbret te et comministret tibi (35).

+
++

Après le dialogue de la grande entrée, les prêtres se rangent en deux files à droite et à gauche de l'autel, devant les portes de

(33) "Hi autem omnes hunc ymnum concinunt" (JACOB, Léon Toscan, p. 149).

(34) JACOB, Léon Toscan, p. 150.

(35) COCHLAEUS, Speculum, p. 124 (GOAR, p. 155 : incipit seul).

l'iconostase. Une rubrique fort intéressante nous dit que c'est dans cette position que "unusquisque dicit orationes mysteriorum in silentio intuentes ad sanctam mensam" (36). Quelles sont ces "oraisons des mystères" ? Il ne peut être question de la prière du Chérubikon, qui suit la rubrique dans la traduction de Léon Toscan, mais dont le titre prescrit la récitation pendant le chant du Chérubikon. Il est intéressant de constater que P a remplacé "intuentes ad sanctam mensam" par "introeuntes ad sanctam mensam" afin que la rubrique puisse s'appliquer à la prière du Chérubikon (37). Les "oraisons des mystères" ne peuvent donc être que les prières qui font suite à la grande entrée, c'est-à-dire la prière de la proskomidie et l'anaphore proprement dite. Cette interprétation est d'autant plus vraisemblable que dans la monition diaconale précédant l'anaphore, Léon Toscan traduit par "diuina mysteria" les mots ἀγία ἀναφορά (38).

+
++

Jusqu'ici, il semble bien que Léon Toscan ait utilisé comme source pour les rites de la grande entrée un "ordo", une "diataxis" de la Grande Eglise de Constantinople. On remarquera que la prière du Chérubikon n'est pas mentionnée dans cet ordo, pas plus d'ailleurs qu'elle ne l'est dans les deux témoins de BAS du XI^e siècle publiés par Cochlaeus et Goar. En conséquence, Léon Toscan a dû faire appel à une autre source pour compléter la "diataxis" sur ce point, mais il insère la prière du Chérubikon en dehors du déroulement normal de l'action liturgique ; le titre de la prière correspond aux témoins grecs du XI^e siècle : "Oratio quam facit pro se sacerdos, dum cherubicus ymnus a populo decantatur".

(36) JACOB, Léon Toscan, p. 150.

(37) JACOB, Léon Toscan, p. 150, variante XIV, 14.

(38) "Stemus honeste, stemus cum timore, intentionem praestemus diuinis mysteriis et in pace offeramus" (JACOB, Léon Toscan, p. 152).

9. Entre la grande entrée et l'anaphore

Pendant que le diacre chante la litanie "Pro appositis preciosis donis", le prêtre récite la prière de la proskomidie.

La rubrique du baiser de paix est assez détaillée ; il semble bien que Léon Toscan reprenne ici la "diataxis" qu'il avait utilisée pour la grande entrée. Le prêtre officiant baise l'autel ; les prêtres concélébrants montent à l'autel et le baisent avant d'échanger le baiser de paix avec le prêtre officiant ; les diacres échangent entre eux le baiser.

L'archidiacre donne l'ordre au diacre qui se trouve en dehors du sanctuaire de fermer les portes de l'iconostase et invite le clergé et le peuple à réciter le symbole par la simple injonction "Attentissimus". Nous ne pensons pas qu'il faille suppléer ici "In sapientia", en choisissant la leçon de P, qui est aussi la leçon actuelle (39). En effet, les mots "In sapientia" ne sont pas attestés non plus dans les exemplaires de BAS du XIe siècle, qui, par contre, ajoutent la proposition "et canamus Symbolum" (40).

+
++

La monition diaconale avant l'anaphore et la réponse du peuple à cette monition se présentent sous la forme actuelle :

Quo completo, dicit diaconus : Stemus honeste, stemus cum timore, intentionem praestemus diuinis mysteriis et in pace offeramus.

(39) En effet, la leçon est attestée aussi bien dans le rameau germanique que dans l'italien puisque P complète le texte dans la marge (JACOB, Léon Toscan, p. 152, variante XVI, 4). On corrigera en conséquence l'opinion que nous exprimions précédemment (JACOB, Léon Toscan, p. 133).

(40) COCHLAEUS, Speculum, p. 125 ; GOAR, p. 155.

Clerus et populus : Misericordiam pacis, sacrificium laudis (41).

A propos de cette dernière formule, il n'est pas sans intérêt d'en étudier les développements successifs depuis le VIII^e siècle. Le témoignage de l'Euchologe Barberini est le plus ancien ; la formule n'est pas mentionnée dans BAS mais bien dans CHR : ἔλεος , εἰρήνη (42). Comme la formule est d'origine syrienne, elle était sans doute tripartite, analogue à celle que nous a conservée JAC. Nous possédons d'ailleurs pour l'époque du Barber. gr. 336 un précieux document qui nous livre le texte le plus ancien de JAC grecque relatif à ce passage. Il s'agit du diptyque consulaire de Clementinus (a. D. 513), au revers duquel a été gravée une inscription grecque ; on y trouve une référence à la première année du pontificat du pape Hadrien I^{er}, qui commence le 9 février 772 ; l'inscription serait d'origine sicilienne (43). Le texte comprend la monition diaconale avant l'anaphore et la réponse du peuple, ainsi que la première partie du dialogue de l'anaphore (44). La réponse du peuple, composée de trois éléments, est au nominatif comme celle de l'Euchologe Barberini : ἔλεος, εἰρήνη, θυσία αἰνέσεως. La version géorgienne ancienne de JAC confirme la teneur du diptyque de Clementinus : "Misericordia, pax, sacrificium laudis" (45). La même formule est encore attestée au XI^e siècle dans la version géorgienne de CHR du Sin. 89 (46).

Entretiens, la formule a déjà subi une première transformation consistant dans le passage du nominatif à l'accusatif. Le plus ancien témoin de ce changement de cas est le Vat. gr. 2282 (JAC), un rouleau

(41) JACOB, Léon Toscan, p. 152-153.

(42) BRIGHTMAN, p. 321, l. 11.

(43) Description et bibliographie dans VOLBACH, Elfenbeinarbeiten, p. 26-27, n° 15.

(44) L'inscription est reproduite dans CABROL, Diptyques, col. 1090.

(45) TARCHNIŠVILI, Liturgiae ibericae, I, p. 10, l. 25.

(46) JACOB, Version géorgienne, p. 104.

datant du IX^e siècle : ἔλεος, εἰρήνην, θυσίαν αἰνέσεως (47). Cette forme à l'accusatif est en usage à Constantinople au début du XI^e siècle, comme l'atteste la version de BAS du ms. de Johannisberg : "Misericordiam, pacem, Sacrificium laudis" (48).

La seconde transformation de la formule a sans doute été provoquée par un certain besoin de parallélisme : le substantif "paix" devient génitif et est rattaché à "miséricorde", de sorte que les deux premiers termes forment une sorte de pendant à l'expression "sacrifice de louange". A notre connaissance, le Grottaf. G. b. VII est le plus ancien témoin de la nouvelle formule, bien que l'ensemble reste au nominatif : ἔλεος εἰρήνης, θυσία αἰνέσεως (49). Au tournant des X^e et XI^e siècles, la traduction de Pelargus connaît déjà la formule actuelle : "Misericordiam pacis, sacrificium laudis" (50). Dès la seconde moitié du XI^e siècle, elle paraît avoir droit de cité à Constantinople, si l'on en croit le Jérus. Stavrou 109 : ἔλεον εἰρήνης, θυσίαν αἰνέσεως. Cependant, la formule tripartite à l'accusatif (formule intermédiaire) conserve des adeptes en Italie méridionale au XII^e siècle et même après ; citons, par exemple, l'Ottob. gr. 344, f. 3r = BAS et 154r = CHR (Otrante, a. D. 1177), le Chigi gr. 2, f. 15r (Calabre, XII^e siècle), l'adaptation otrantaise de la traduction de Léon Toscan ("Misericordiam, pacem, sacrificium laudis") (51) et le Borg. gr. 7, f. 19r (Soletto, a. D. 1353).

+⁺

L'enlèvement du grand voile qui recouvre les oblats a lieu juste avant le dialogue de l'anaphore :

(47) MERCIER, p. 196, l. 21.

(48) COCHLAEUS, Speculum, p. 125.

(49) Grottaf. G. b. VII, f. 7r. Une forme curieuse et unique, à notre connaissance, est celle du Grottaf. G. b. IV, f. 21v : ἔλεος ἐν εἰρήνῃ.

(50) PELARGUS, Liturgia, f. C3v - C4r.

(51) JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 99, l. 3.

Quo dicto, sacerdos qui solus assistit diuinae mensae et qui secus illam diaconi contingentes uenerabile peplum subleuant sedatissima uoce dicentes : Sanctus deus, sanctus fortis, sanctus et immortalis, miserere nobis. Et omnino tollunt (52).

L'opposition "subleuant - tollunt" est une allusion au fait que le voile était soulevé à trois reprises avant d'être enlevé complètement à la troisième, comme cela apparaît dans la rubrique du ms. de BAS édité par Cochlaeus, où la cérémonie en question a lieu tout de suite après la récitation du symbole :

Post Symbolum leuatur tertio, et sic tertio tollitur linteum desuper muneribus (53).

L'innovation la plus importante de la traduction de Léon Toscan consiste dans l'introduction de la récitation du Trisagion pour accompagner le rite de l'enlèvement du voile. Le P.V. Janeras pense qu'il s'agit d'une trace de l'interprétation christologique du Trisagion, l'autel désignant le tombeau du Christ dans la symbolique byzantine et le voile représentant la pierre qui couvre le tombeau (54). Quoiqu'il en soit de cette hypothèse, la présence du Trisagion à cet endroit ne paraît pas pouvoir se prévaloir d'une grande antiquité, puisque les témoins de BAS n'en soufflent mot au XI^e siècle (55). A notre connaissance, la première attestation de la récitation du Trisagion avant l'anaphore se trouve dans le missel slave d'Antoine le Romain (+ 1147), mais le déplacement du voile n'y semble pas évoqué, d'après ce qu'en dit Pétrowski (56). Après le XII^e siècle, la coutume de dire le Trisagion pendant l'enlèvement du voile est attestée dans

(52) JACOB, Léon Toscan, p. 153.

(53) COCHLAEUS, Speculum, p. 125 ; GOAR, p. 155.

(54) JANERAS, Introductio (sans indication de pages).

(55) Cfr COCHLAEUS, Speculum, p. 125 ; GOAR, p. 155.

(56) PETROVSKI, Rédaction slave, p. 868.

plusieurs documents constantinopolitains tels que la Constitution de Philothée (57) et le "pontifical" de la Grande Eglise édité par Habert (58). Au XVe siècle, le Vat. gr. 573, f. 69r (59) et le Par. gr. 327, f. 44v, copié par Georges Hermonyme, en sont d'autres témoins.

Pour terminer, notons que le Trisagion est également utilisé à d'autres endroits de la Liturgie dans certains mss : à la grande entrée (Pie II gr. 35, f. 16r) ; après le lavement des mains (Chigi gr. 2, f. 10v - 11r ; Vat. gr. 2012, f. 111v) ; après l'élévation (Sin. gr. 1020 = BAS) (60).

10. Actes manuels

Les actes manuels - c'est-à-dire l'élévation, la fraction, l'immixtion, le zéon et la communion - sont décrits avec assez bien de détails par Léon Toscan, dont la source semble être la "diataxis" dont il a déjà été question plus haut. Comparée à BAS de Cochlaeus et Pyromalus, la traduction de Léon Toscan témoigne de l'évolution des rubriques sous le règne des Comnènes.

1) Par rapport au XIe siècle, le rite de l'élévation a quelque peu évolué dans le milieu de la Grande Eglise. Dans les mss de BAS de Cochlaeus et Pyromalus, la monition diaconale "Attenti simus" précède la prière de l'élévation "Respice, domine Ihesu Christe" ; le prêtre élève déjà le pain au début de la prière, dont le "Sancta sanctis" constitue en quelque sorte l'ecphonèse :

Diac. Intendamus. Pontifex exaltans panem dicit. Respice ...
Et uoce magna, Sancta scimus (sic !) (61).

(57) TREMPERAS, Liturgies, p. 11, col. de droite.

(58) HABERT, p. 111.

(59) KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 109.

(60) DMITRIEVSKI, II, p. 144.

(61) COCHLAEUS, Speculum, p. 131 ; GOAR, p. 156.

Dans la traduction de Léon Toscan, la monition diaconale est située juste avant le "Sancta sanctis", l'élévation du pain n'ayant lieu qu'à ce moment (62). Léon Toscan ne fait d'ailleurs que se conformer à l'usage le plus courant et, du reste, le plus traditionnel, puisqu'il est attesté par l'Euchologe Barberini. En ce sens, les deux témoins basilien du XI^e siècle font figure d'isolés, mais leur accord exclut qu'il puisse s'agir d'une particularité individuelle due à un rédacteur trop personnel.

2) Sur les autres actes manuels, les témoins de BAS, à l'instar des autres euchologes de type constantinopolitain tant ancien que nouveau, sont extrêmement laconiques et l'on n'y trouve même pas la formule d'immixtion.

La traduction de Léon Toscan décrit de manière fort explicite la fraction et l'immixtion (63). Deux diacres - celui qui a proclamé l'évangile et celui qui a récité l'ecténie - s'approchent de l'autel, saisissent à deux doigts les extrémités du calice et disent au prêtre : "Expleto, domine". Ce dernier divise alors le pain en quatre parcelles, qu'il dispose en forme de croix sur la patène ; puis il laisse tomber l'une d'entre elles dans le calice en prononçant la formule "Plenitudo spiritus sancti, amen". S'il y a plusieurs calices, il répète le rite pour chacun d'eux.

L'ancienne recension de CHR ne connaît pas l'"Expleto, domine" du diacre. Des mss aussi détaillés que le Grottaf. G. b. IV ou le Leningr. gr. 226 ne relèvent aucune intervention du diacre à cet endroit. Dans les premières décades du XI^e siècle, le Codex S. Simeonis est toujours muet à ce sujet, de même que le Sin. géorgien 89, quelque temps plus tard. La monition diaconale apparaît dans la version arabe publiée par Bacha (64), puis, sans aucune exception, dans les témoins

(62) JACOB, Léon Toscan, p. 159.

(63) JACOB, Léon Toscan, p. 159 (§ XXII).

(64) BACHA, Versions arabes, p. 468.

grecs de la nouvelle recension constantinopolitaine. Dans ces derniers, la rubrique se présente sous une forme stéréotypée assez caractéristique des nouveaux mss constantinopolitains. Le texte que nous donnons ici est celui du Jérus. Stavrou 109 :

Καὶ τοῦ διακόνου λέγοντος "Πλήρωσον δέσποτα", λαμβάνει ὁ ἱερεὺς ἐκ τοῦ ἁγίου σώματος μερίδας καὶ βάλλει εἰς τὰ ποτήρια λέγων· Πλήρωμα πνεύματος ἁγίου.

Le nombre des parcelles n'est pas précisé dans la plupart des mss, mais le Leningr. gr. 226 évoque déjà le nombre de quatre et signale que c'est la première de ces parcelles - constituant le sommet de la croix - qui est déposée dans le calice (65).

Dans le Barber. gr. 336, la formule d'immixtion est Εἰς πλήρωμα πνεύματος ἁγίου (66). La disparition de la préposition a dû intervenir dès le Xe siècle, époque à laquelle le Leningr. gr. 226 est le seul à témoigner encore de l'usage ancien (67).

3) Le rite du zéon suit immédiatement l'immixtion (68). L'eau bouillante est apportée par un sous-diacre qui demande au diacre de bénir le zéon : "Benedicito, domine, hoc feruidum". Le diacre répond par une formule assez générale : "Benedictus deus noster nunc et semper et in saecula saeculorum, amen". Puis il verse autant d'eau chaude qu'il est nécessaire.

Quelques décades avant la traduction de Léon Toscan, le métropolitain de Crète Elie donne une description du rite du zéon dans la Grande

(65) Leningr. gr. 226, f. 28r (KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 294).

(66) BRIGHTMAN, p. 341, l. 20.

(67) Cfr KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 294 (transcription défectueuse).

(68) JACOB, Léon Toscan, p. 159-160.

Eglise, qui confirme celle de Léon Toscan et permet de préciser le passage peu clair de ce dernier relatif à la personne qui impartit la bénédiction :

"Le lecteur n'a pas à verser l'eau chaude apportée par le diacre, mais le sous-diacre ou le diacre et ceux-ci doivent dire au diacre : Seigneur, bénissez l'eau chaude. Ce dernier la bénit en disant : Béni soit notre Dieu en tout lieu, maintenant et toujours, car le diacre tout à la fois bénit et est béni. Cet office est interdit à tous les lecteurs dans la Grande Eglise de Dieu" (69).

L'usage du zéon est ancien, comme l'atteste un passage de la "Narratio de rebus Armeniae" (70). Vers 593, le catholicos arménien Moïse, mandé à Constantinople par l'empereur Maurice, refuse de s'y rendre, ne désirant pas "manger du pain cuit au four", ni "boire de l'eau chaude". Cependant, la mention du zéon n'apparaît pas dans les euchologes byzantins avant le XIIe siècle. Rares sont d'ailleurs ceux qui le signalent au XIIe siècle. Citons le Par. gr. 392, un ms. constantinopolitain du XIIe siècle, où l'on ne trouve qu'une simple rubrique : ἐμβληθέντος δὲ καὶ τοῦ θερμοῦ, πρῶτον κοινωνεῖ ὁ ἱερεὺς . Pas de formule non plus dans l'Ottob. gr. 344, f. 26r-v (Otrante, a. D. 1177), où la rubrique de PRES prescrit au diacre de verser le zéon après avoir répondu "Amen" à la formule d'immixtion. Un rouleau italo-grec du XIIe siècle, le Vallic. G. 70, est le premier ms. grec, à notre connaissance, qui donne le texte de la monition diaconale et la formule de bénédiction : ... καὶ ὁ διάκονος κρατεῖ τὸ θερμόν, λέγων πρὸς τὸν ἱερέα· Εὐλόγησον, δέσποτα, τὸ ζέον τοῦτο. Ὁ ἱερεὺς· Εὐλογητὸς ὁ θεὸς ἡμῶν καὶ ἡ δόξα αὐτοῦ ἀκατάληπτος πάντοτε νῦν καὶ ἀεί.

(69) LAURENT, Proscomidie, p. 141 (texte grec : p. 135, l. 286-291).

(70) GARITTE, Narratio, p. 40, § 102 (texte) et 242-243 (commentaire).

La particularité du Vallic. G. 70 réside dans le fait que le rite du zéon n'y est pas situé avant la communion aux deux espèces mais bien après la communion au pain. Nous pouvons, grâce à ce témoignage, confirmer le passage équivalent de l'adaptation otrantaise de la traduction de Léon Toscan, qui était jusqu'à présent le seul témoin connu de cet usage :

Postmodum, dicto et hoc "Hoc est pretiosum et sanctum", inclinati in sancto altari acceptam domini carnem comedunt.

Tunc porrigitur a subdiacono uel alio aqua feruida, dicente subdiacono prestanti : Benedic, domine, hoc feruidum.

At ipse respondet : Benedictus deus noster nunc et semper et in secula.

Et commisscent ex ea imminentia diuo altari, siue crateres siue calices fuerint, et sic comunicant sancti sanguinis ... (71).

A partir du XIII^e siècle, les attestations du zéon se font plus fréquentes, tandis qu'apparaissent des formules de bénédiction spécifiques où il est fait explicitement allusion au zéon : ainsi le Sin. gr. 1020 (72), le Patmos 709 (a. D. 1260) (73), le Patmos 719 (74) et le rouleau d'Esphigmenou de l'année 1306 (75).

4) La communion est décrite assez minutieusement et se réfère au cas de concélébration :

Cum uero plures fuerint sacerdotes, primus inter eos accepta

(71) JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 105, l. 6-12.

(72) DMITRIEVSKI, II, p. 145.

(73) DMITRIEVSKI, II, p. 158.

(74) DMITRIEVSKI, II, p. 174.

(75) DMITRIEVSKI, II, p. 268.

communione porrigit reliquis deosculantibus manus eius et genam, et ipse similiter ab aliquo eorum suscipit eucharistiam. Et hoc modo pariter inclinantes sancto altari susceptam domini carnem manducant. Similiter et calicem mutuo inter se porrigitur ut sanguinem domini bibant. Vbi uero sacerdotes, ut dictum est, perfecerint, dicit archidiaconus : Diaconi accedamus. Et accedentes suscipiunt ut fecerunt sacerdotes. Deinde unusquisque sacerdotis maxillam deosculatur (76).

Le diacre qui communie en dernier lieu reporte le calice sur l'autel, le recouvre et dit : "Accedite". Le peuple répond : "Benedictus qui uenit in nomine domini, deus dominus et illuxit nobis". Le prêtre bénit le peuple et l'encens au moyen duquel un diacre encense le calice. Puis a lieu la communion des fidèles.

11. Rites finaux

La principale modification par rapport aux usages de la Grande Eglise du XIe siècle (mss de Cochlaeus et Pyromalus) consiste dans le déplacement de la prière d'action de grâces avant la communion du peuple et le tropaire "Repleatur os nostrum", ce qui a eu pour conséquence le dédoublement de l'ecphonèse de la prière. La première est située avant la monition diaconale "Accedite" et reprend le verset 6 du Ps. 53 : "Exaltare super caelos, deus, et super omnem terram gloria tua nunc et semper et in saecula saeculorum, amen" (77). L'ecphonèse originale, détachée de la prière, est restée à sa place primitive, soit après la litanie diaconale "Qui communicauimus diuina" (78).

BAS, dans la recension de Cochlaeus et Pyromalus, se termine par la récitation de la prière de l'ambon par le pontife (79). Léon Toscan

(76) JACOB, Léon Toscan, p. 160.

(77) JACOB, Léon Toscan, p. 160.

(78) JACOB, Léon Toscan, p. 161.

(79) COCHLAEUS, Speculum, p. 132 ; GOAR, p. 156.

lui, ajoute les deux bénédictions sacerdotales entrecoupées par le Ps. 33, que récite le peuple, et note après la seconde bénédiction : "Et in his missa terminatur". Cependant, il traduit encore la prière du skeuophylakion sous la rubrique suivante : "Ubi regressus fuerit sacerdos in secretarium, dicit orationem hanc" (80).

La traduction de CHR par Léon Toscan se termine par une remarque de son auteur relative à la célébration de l'eucharistie chez les Grecs en temps de Carême (81).

(80) JACOB, Léon Toscan, p. 162.

(81) JACOB, Léon Toscan, p. 162.

DEUXIEME CHAPITRE.- LA NOUVELLE RECENSION CONSTANTINOPOLITAINE

EN ITALIE MERIDIONALE

L'Italie méridionale et la Sicile sont au XI^e siècle le théâtre des luttes entre Normands et Byzantins, d'une part, entre Normands et Arabes, de l'autre. En 1071, la prise de Bari par les Normands met fin à la domination byzantine sur la Pouille et la Calabre. Plus lente est la conquête normande en Sicile : s'ils s'emparent de Messine en 1061 et de Catane en 1071, si la reddition de Palerme en 1072 leur assure le contrôle de toute la partie septentrionale de l'île, vingt années de luttes leur seront encore nécessaires pour s'emparer du reste de l'île (soumission de Noto en 1091) (1). Pendant cette période troublée, les fondations grecques eurent particulièrement à souffrir des envahisseurs normands et virent leurs patrimoines attribués aux abbayes latines, tandis que le clergé grec était placé sous l'autorité des évêques latins. Vers la fin du XI^e siècle, la politique religieuse des Normands à l'égard de l'élément grec changea du tout au tout ; dans l'espoir d'accroître par ce moyen leur influence sur la population grecque et de les détacher ainsi de l'influence byzantine, ils se mirent à restaurer les monastères "basiliens" et à créer un peu partout de nouvelles fondations qu'ils dotèrent richement. Le rayonnement de ces nouveaux centres sur la vie religieuse et culturelle des siècles suivants fut considérable et nous les retrouverons constamment tout au long des pages que nous consacrerons à l'adoption de la nouvelle recension constantinopolitaine de CHR par le clergé italo-grec (2).

(1) Sur l'histoire politique de l'Italie méridionale jusqu'en 1071 (prise de Bari), voir GAY, *Italie méridionale* ; l'ouvrage classique sur la période normande est celui de CHALANDON, *Domination normande*. Sur la société grecque de l'Italie méridionale et sur quelques points d'organisation administrative, voir les articles récents de GUILLOU, *Popolazione greca*, p. 53-68 ; *Lucanie*, p. 119-149 ; *Katépanat*, p. 439-465 ; *Italia bizantina*, p. 1-20 ; *Lao*, p. 481-489.

(2) Sur l'histoire du rite grec en Italie méridionale, voir l'ouvrage ancien de RODOTÀ, *Rito greco*, qui a utilisé la plupart des sources disponibles ; voir également SCADUTO, *Monachismo basiliano*, p. 19-68 ("*Il rito greco e la politica religiosa dei Normanni*"). Les
.../...

PREMIERE SECTION.- LA LITURGIE CONSTANTINOPOLITAINE EN TERRE

D'OTRANTE DU XIIe AU XVIe SIECLE

La Terre d'Otrante correspond plus ou moins à ce que l'on appelle familièrement le "talon de la botte". Dans les pages qui suivent, l'expression, employée dans un sens plus restreint, désignera uniquement la partie inférieure du "talon" ou Salento, partie qui s'identifie grosso modo à l'actuelle province de Lecce. Otrante, la ville à laquelle cette région doit son nom, fut hellénisée de bonne heure ; sa situation en faisait un relai privilégié entre la Grèce et l'Occident et une nombreuse colonie grecque y était établie. En 879, l'évêché d'Otrante fut élevé à la dignité, purement honorifique du reste, d'archevêché autocéphale (1) ; moins d'un siècle plus tard, en 968, Nicéphore Phocas l'érigea en métropole avec le droit pour l'archevêque de nommer des suffragants à Acerenza, Tursi, Gravina, Matera et Tricarico (2). En 1066, après la prise de la ville par les Normands, il semble bien que ces derniers, encouragés par le Saint-Siège, aient profité de l'absence de l'archevêque byzantin, qui s'était rendu à un synode à Constantinople, pour nommer à sa place un évêque latin, Hugues d'Otrante (3). Le changement de hiérarchie n'affecta cependant pas trop l'importance et la vitalité du rite byzantin en Terre d'Otrante, puisqu'il ne disparut que dans le courant du XVI^e siècle, voire au XVII^e siècle dans certains villages. Cette survivance du rite grec n'aurait pas été possible si la majorité de la population n'avait pas été de langue grecque.

La position géographique d'Otrante, jointe à sa situation politique avant 1071, la poussait naturellement à entretenir des relations très étroites avec la capitale byzantine. La liturgie ne fait pas exception et l'on voit à plusieurs reprises les autorités ecclésiastiques de la région se montrer soucieuses de suivre le plus fidèlement possible les usages liturgiques constantinopolitains. Par là, la Terre

(1) GAY, Italie méridionale, p. 186 et 352.

(2) GAY, Italie méridionale, p. 352.

(3) GAY, Italie méridionale, p. 551.

d'Otrante se distingue assez nettement de la Sicile et de la Calabre.

Comme il a été dit plus haut, dans les dernières années du XI^e siècle, la politique religieuse des Normands se fit plus conciliante à l'égard du clergé de rite grec et des moines "basiliens". Un signe concret de ce revirement est l'érection du monastère de Saint-Nicolas de Casole, près d'Otrante, en 1098/99, sous le règne de Boémond, prince de Tarente et d'Antioche. Jusqu'à sa destruction par les Turcs en 1480, le rôle et l'influence de ce monastère furent considérables dans toute la Terre d'Otrante, non seulement sur le plan religieux mais également pour ce qui regarde la transmission de la culture grecque profane (4).

(4) Sur Saint-Nicolas de Casole, voir HOECK-LOENERTZ, Nikolaos-Nektarios von Otranto, p. 9-21.

I. LA LETTRE DU PATRIARCHE DE CONSTANTINOPE A PAUL DE GALLIPOLI

(FIN XI^e SIECLE)

Le plus ancien document liturgique de la Terre d'Otrante semble bien être la lettre "envoyée par le patriarche de Constantinople" à Paul, évêque de Gallipoli (1). L'absence dans le titre du nom du patriarche peut étonner (2). La raison en est peut-être à rechercher dans la conscience qu'éprouve le patriarche de parler au nom de la tradition tout entière et non pas en son propre nom : "... ce n'est pas moi, mais ce sont les Pères (trophimoi) de l'Eglise qui t'écrivent ce qui suit à propos des questions (que tu nous a posées)" (3). Les dates de l'épiscopat de Paul de Gallipoli ne sont pas connues avec exactitude. Une pièce d'archive, citée par Ughelli, atteste qu'il était évêque en 1081, après avoir été prêtre à Nardò (4) ; de plus, on sait qu'un autre évêque de Gallipoli, du nom de Baldric, entra en fonctions le 15 mars 1105 (5). On peut donc supposer avec assez de vraisemblance que le document patriarcal a été rédigé dans le dernier quart du XI^e siècle ; parmi les auteurs possibles, trois patriarches de Constantinople entrent en ligne de compte : Cosmas I^{er} (1075-1081), Eustrate Garidas (1081-1084) et Nicolas III le Grammairien (1084-1111).

La lettre envoyée à Paul de Gallipoli a été considérée très tôt comme un véritable document canonique, ainsi qu'il ressort d'un rapide examen de sa tradition manuscrite. Elle a été insérée dès le XII^e siècle dans le Typikon de Saint-Nicolas de Casole, dont le Turin

(1) Elle est éditée dans COZZA-LUZI, Typicon Casulanum, p.167-171. Cette édition ne nous paraissant pas tout à fait sûre, nous citons ici d'après notre propre collation du Barber. gr. 350, f. 119v-121v.

(2) Διάταξις τῆς προσκομιδῆς σταθεῖσα παρὰ τοῦ πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως τῷ Κύρ Παύλῳ ὑποψηφίῳ Καλλιπόλεως.
= Barber. gr. 350, f. 119v (cfr COZZA-LUZI, Typicon Casulanum, p. 167).

(3) COZZA-LUZI, Typicon Casulanum, p. 167.

(4) UGHELLI, Italia sacra, IX, col. 100-101.

(5) UGHELLI, Italia sacra, IX, col. 101.

gr. 216 est le plus ancien témoin (a. D. 1173 ; en partie déjà en 1160) (6) ; un autre témoin du Typikon de Casole, le Barber. gr. 350 (a. D. 1205 ?) (7), la contient également. L'éditeur du document, Cozza-Luzi, ne paraît pas avoir repéré d'autres témoins du texte. On trouve pourtant la lettre du patriarche dans deux autres mss, dont le plus ancien est l'Ambros. gr. 380, un recueil de nature liturgico-canonique copié en 1286 (8) ; le second, qui ne la contient peut-être qu'en partie, est l'Ambros. gr. 324, autre collection liturgico-canonique, provenant vraisemblablement de Cutrofiano, petite localité du diocèse d'Otrante, et datant du XIVe siècle (9). Enfin, comme nous le verrons bientôt, elle a été conservée aussi, du moins partiellement, dans plusieurs euchologes otrantais.

Le document patriarcal est divisé en trois parties traitant respectivement de la proskomidie, de PRES et des rites de communion. L'ordo de la proskomidie, qui vient en premier lieu et a fourni le titre de la lettre - Διάταξις τῆς προσκομιδῆς -, commence par une interprétation typologique dans le genre traditionnel de l'"Historia mystagogica" : l'autel représente le sépulchre, l'ambon la pierre qui en fermait l'entrée, le diacre l'ange assis sur la pierre, la prothèse le drame du Golgotha. La description des rites de prothèse est minutieuse et est identique, pour l'essentiel, à la prothèse de la traduction de Léon Toscan. Le document insiste sur la compétence égale du prêtre et du diacre en tant que ministres de la prothèse ; tant pour la préparation du pain eucharistique que pour celle du calice, il prévoit les modifications à apporter lorsque

(6) Sur ce ms., fort abîmé lors de l'incendie du 26 janvier 1904, voir HOECK-LOENERTZ, Nikolaos-Nektarios von Otranto, p. 9, note 3 et COZZA-LUZI, Typicon Casulanum, p. 149-150.

(7) Voir HOECK-LOENERTZ, Nikolaos-Nektarios von Otranto, p. 9, note 3 et COZZA-LUZI, Typicon Casulanum, p. 150. Fac-similé dans Enciclopedia cattolica, XII, col. 121-122 (f. 59v et 64r).

(8) Description dans MARTINI-BASSI (RICHARD, I, 601), p. 450-452.

(9) MARTINI-BASSI (RICHARD, I, 601), p. 369-371.

le nombre des communicants est plus élevé que d'habitude. La deuxième partie de la lettre ne nous intéresse pas directement ici puisqu'elle concerne PRES. Quant à la troisième partie - la plus courte -, elle décrit sommairement les rites de fraction, d'immixtion et de communion.

De cette rapide analyse, il semble que l'on puisse tirer les conclusions suivantes. La liturgie byzantine en Terre d'Otrante a subi le contre-coup des luttes continuelles qui se sont déroulées dans les Pouilles pendant la majeure partie du XI^e siècle ; au sortir de cette période de crise, l'incertitude y règne à propos du déroulement de certains rites. Pour remédier à cet état de choses et remettre à jour leur liturgie, les autorités ecclésiastiques de la Terre d'Otrante s'adressent directement au patriarche de Constantinople afin d'en recevoir les éclaircissements nécessaires. Les points les plus épineux regardent la proscomidie et, dans une mesure moindre, les actes manuels et la célébration de PRES.

II. L'EUCHOLOGE DE LA GRANDE EGLISE D'OTRANTE (OTTOBONI GREC

344 : A. D. 1177)

Pour le XIIe siècle, notre connaissance du rite byzantin en Terre d'Otrante est basée en ordre principal sur un ms. extrêmement complet et d'une importance considérable : l'Ottob. gr. 344. Copié en 1177 par Galaction, prêtre et deutéropsalte de la Grande Eglise d'Otrante - c'est-à-dire de la cathédrale -, l'Ottob. gr. 344 se distingue de la plupart des autres euchologes italo-grecs par son allure savante. Le rédacteur en est certainement un clerc instruit, soucieux, certes, d'aligner le plus étroitement possible la liturgie otrantaise sur le modèle de Constantinople, mais également préoccupé de sauvegarder les usages locaux et d'emprunter à diverses sources l'une ou l'autre prière, voire même de traduire dans un grec élégant quelque formule latine. Les sources utilisées par l'Ottob. gr. 344 sont généralement assez faciles à dépister car le rédacteur n'a pas cherché à amalgamer les différentes couches du texte, mais s'est borné, d'habitude, à les juxtaposer. Souvent, d'ailleurs, les doublets sont précédés de la mention ἄλλως ; dans la marge, on note çà et là la présence de variantes textuelles marquées du signe γρ. (γράφεται) ; enfin, quelques gloses érudites accentuent encore le caractère docte de la compilation.

Dans cet euchologe cathédral qui se veut complet - on y trouve même une collection canonique -, le rituel des ordinations fait défaut. Comme depuis la conquête normande - exactement depuis 1066 - les archevêques d'Otrante sont des Latins, l'absence des rites d'ordination dans l'euchologe pourrait signifier que les clercs grecs du diocèse d'Otrante étaient ordonnés selon le rite latin. En faveur de cette hypothèse, il convient de signaler une lettre de Célestin III (1191-1198) interdisant l'ordination de clercs grecs par des évêques latins et vice-versa, lettre adressée précisément à l'archevêque

II. L'EUCHOLOGE DE LA GRANDE EGLISE D'OTRANTE (OTTOBONI GREC

344 : A. D. 1177)

Pour le XII^e siècle, notre connaissance du rite byzantin en Terre d'Otrante est basée en ordre principal sur un ms. extrêmement complet et d'une importance considérable : l'Ottob. gr. 344. Copié en 1177 par Galaction, prêtre et deutéropsalte de la Grande Eglise d'Otrante - c'est-à-dire de la cathédrale -, l'Ottob. gr. 344 se distingue de la plupart des autres euchologes italo-grecs par son allure savante. Le rédacteur en est certainement un clerc instruit, soucieux, certes, d'aligner le plus étroitement possible la liturgie otrantaise sur le modèle de Constantinople, mais également préoccupé de sauvegarder les usages locaux et d'emprunter à diverses sources l'une ou l'autre prière, voire même de traduire dans un grec élégant quelque formule latine. Les sources utilisées par l'Ottob. gr. 344 sont généralement assez faciles à dépister car le rédacteur n'a pas cherché à amalgamer les différentes couches du texte, mais s'est borné, d'habitude, à les juxtaposer. Souvent, d'ailleurs, les doublets sont précédés de la mention ἄλλως ; dans la marge, on note çà et là la présence de variantes textuelles marquées du signe γρ. (γράφεται) ; enfin, quelques gloses érudites accentuent encore le caractère docte de la compilation.

Dans cet euchologe cathédral qui se veut complet - on y trouve même une collection canonique -, le rituel des ordinations fait défaut. Comme depuis la conquête normande - exactement depuis 1066 - les archevêques d'Otrante sont des Latins, l'absence des rites d'ordination dans l'euchologe pourrait signifier que les clercs grecs du diocèse d'Otrante étaient ordonnés selon le rite latin. En faveur de cette hypothèse, il convient de signaler une lettre de Célestin III (1191-1198) interdisant l'ordination de clercs grecs par des évêques latins et vice-versa, lettre adressée précisément à l'archevêque

d'Otrante (1). D'autres indices de biritualisme ont été relevés par Dom A. Strittmatter dans l'ordo baptismal de l'Ottob. gr. 344 (2).

Avant d'aborder l'examen de CHR, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que l'Euchologe de la Grande Eglise d'Otrante (a. D. 1177) est exactement contemporain de la traduction de Léon Toscan (1174/1178), ce qui nous fournit évidemment un point de comparaison idéal.

Analyse du formulaire de CHR

La base du formulaire de CHR est constituée par les prières de la nouvelle recension constantinopolitaine. La prière d'encens est la formule italo-grecque traditionnelle ; le rédacteur de l'euchologe signale cinq prières du skeuophylakion au choix du célébrant. L'Ottob. gr. étant malheureusement mutilé du début, nous ne pouvons savoir si CHR commençait par la prière de vêtüre Δέσποτα Κύριε ... ἔπιθε ἐπ' ἐμὲ τὸν ἁμαρτωλόν, que l'on retrouve dans la plupart des euchologes otrantais postérieurs. Un indice intéressant en faveur de la présence probable de cette prière dans l'Ottob. gr. 344 nous vient de la traduction de BAS par Nicolas d'Otrante. La traduction, effectuée à la demande de l'archevêque Guillaume d'Otrante avant 1198 et donc pratiquement contemporaine de l'Euchologe de la Grande Eglise, reprend pour les parties communes à CHR et BAS - jusqu'à l'ecténie - la traduction de Léon Toscan, en l'abrégeant ; la seule addition faite par Nicolas d'Otrante vise justement la prière de vêtüre (3) ; comme la traduction

(1) Le document est évoqué par STRITTMATTER, *Latinisms*, p. 61 et note 40 ; on ne savait pas exactement à l'époque s'il fallait l'attribuer à Clément III (1187-1191) ou à Célestin III (1191-1198) ; la "Collectio Seguntina", décrite par Holtzmann, permet d'affirmer avec certitude qu'il s'agit d'une décrétale de Célestin III datant de l'année 1192 (cfr HOLTZMANN, *Collectio seguntina*, p. 440, n° 73).

(2) STRITTMATTER, *Latinisms*, p. 54-64.

(3) JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 60 (commentaire, p. 56-57).

était destinée à l'archevêque d'Otrante, on peut supposer à bon droit que la prière de vêtue était en usage dans la cathédrale de la ville.

1. Prothèse (début)

Par suite de la lacune initiale, CHR ne commence qu'au milieu de la prothèse, dont la source principale n'est autre que l'ordo de la proscomidie envoyé par le patriarche de Constantinople à Paul de Gallipoli (= GAL) ; quelques passages sont repris à une source secondaire constituée par un rituel de prothèse otrantais, distinct de GAL et antérieur à l'Ottob. gr. 344. Ce rituel peut être reconstruit avec une grande précision grâce à trois témoins otrantais du XIII^e siècle dont la prothèse n'a pas été contaminée par GAL, si l'on fait exception de quelques réminiscences dans le plus récent d'entre eux.

Les trois mss en question sont :

1) Le Karlsruhe Ettenheimmünster 6, dont nous avons déjà parlé plus haut, contient l'adaptation otrantaise de la traduction de Léon Toscan en même temps que le texte grec parallèle (4) ; il a peut-être été copié à Saint-Nicolas de Casole. La source otrantaise de la prothèse l'y emporte en importance sur le texte de Léon Toscan, qui fait plutôt figure de source auxiliaire à cet endroit.

2) Le Barber. gr. 443 est un euchologe élégamment écrit, offert au cardinal Francesco Barberini par Francesco Arcudio, de Soleto, petite localité du Salento située au centre du triangle Gallipoli-Lecce-Otranto. On y trouve le rituel otrantais à l'état pur (5).

(4) Texte grec de la prothèse dans ENGDahl, Beiträge, p. 1-3 ;
texte latin dans JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 83-85.

(5) Texte de la prothèse aux f. 1r - 3r ; édition partielle dans
MANDALÀ, Protesi, p. 123-124. Nous citons ici d'après notre propre
collation.

3) L'Ambros. gr. 276 est, lui aussi, un euchologe du XIII^e siècle, mais quelque peu postérieur, semble-t-il, au Barber. gr. 443 et beaucoup moins bien écrit que ce dernier ; il a été acheté en 1606 à Martano, localité proche de Soleto, sur la route qui joint Otrante à Lecce. La prothèse est du même type que celle du Barber. gr. 443 (6).

Dans le texte de l'Ottob. gr. 344, que nous reproduisons ci-dessous (7), nous avons souligné en trait continu les emprunts à GAL et en trait interrompu les parties provenant de l'ordo otrantais pur ; les chiffres entre parenthèses renvoient aux références justificatives placées à la suite du texte. Pour mieux situer celui-ci, nous l'avons fait précéder de la partie de GAL correspondant à la lacune initiale de l'Ottob. gr. 344 ; l'édition de Cozza-Luzi n'offrant pas toutes les garanties nécessaires, le texte de GAL est donné d'après notre propre collation du Barber. gr. 350.

Sigles :

A = Ambros. gr. 276.

B = Barber. gr. 443.

GAL = Lettre du patriarche de Constantinople à l'évêque Paul de Gallipoli.

K = Karlsruhe Ettenheimmünster 6.

O = Ottob. gr. 344.

Ὁ οὖν ἱερεὺς ἢ διάκονος - δευτέοι γάρ εἰσι
καὶ ἀμφοτέροι - παριστάμενος τῇ θεῷ προθέσει καὶ τὸν θεῖον
ἐπὶ χειρᾶς λαμβάνων ἄρτον, πρὸς δὲ καὶ τῇ θατέρᾳ τὴν θεῖαν
λόγχην - οὐχ ὡς οἱ σταυρωταὶ μετὰ ὕβρεως ἄπαγε, ἀλλ' ὡς
οἱ μαθηταὶ παραδεδώκασιν, μετ' εὐλαβείας καὶ πίστεως - , τρισάκις

(6) Texte aux f. 1r - 5v.

(7) Ottob. gr. 344, f. 139r - 140r.

μὲν τῇ λόγχῃ σταυροῦσι τὸν ἄρτον, ἐπιφωνοῦντες τὸ τοῦ Κυρίου καὶ θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ὄνομα, τοῦ τυθέντος ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου σωτηρίας. Εἶτα τετραγωνοειδῶς τὴν σφραγίδα ἀποδιαίρουσι, εἶπερ τὸ βῆμα μὲν μὴ περιφέρῃ πλῆθος ἱερουργούντων ἐντός· εἰ δ' εἶη πλῆθος, στρογγυλοειδῶς τὴν ὅλην ὄφιν τῆς ἀναφορᾶς ἀφαιροῦσι.

<...> ὄφιν τῆς ἀναφορᾶς ἀφαιρεῖ (1). Εἶθ' οὕτως ὁμαλίζει αὐτὴν ἐν τῶν ψιχίων, τῇ χειρὶ τῷ θεῷ δίσκῳ αὐτὴν προσφέρει (2), τοῦ σαρκώδους μὲν ἐπιφαινομένου (3), λέγων δὲ περικοπὴν ἐν τῆς Ἡσαΐου προφητείας (4) Ὡς πρόβατον ἐπὶ σφαγὴν ἤχθη ὁ Κύριος ... ὅτι αἴρεται ἀπὸ τῆς γῆς ἡ ζωὴ αὐτοῦ (5).

Εἶθ' οὕτω προσκομίζει καὶ τὰς λοιπὰς προσφορὰς, μνημονεύων καθ' ἐκάστην οὗς βούλεται (6), τιθέμενος τὰ λαμβανόμενα ἐν τῶν προσφορῶν δῶρα κύκλῳ τῆς ἀγίας ἀναφορᾶς (7).

Εἶτα λαμβάνων τὴν ἀγίαν ἀναφορὰν, χαράσσει αὐτὴν τῇ τιμῇ λόγχῃ σταυροειδῶς ἐπάνω τοῦ δίσκου λέγων (8)· Θύεται ὁ ἄμνος τοῦ θεοῦ ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς, ἀμήν (9).

"Ἄλλως· Θύεται ὁ ἄμνος τοῦ θεοῦ ὑπὲρ ἀφέσεως τῶν ἁμαρτιῶν, ἀμήν (10).

"Ἄλλως· Θύεται ὁ ἄμνος τοῦ θεοῦ. ὁ αἴρων τὴν ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου. ἀμήν (11).

Εἶθ' οὕτω κατατίθησι τὸν ἄρτον ἐπὶ τοῦ δίσκου πλὴν ἀντιστρόφως, κάτωθεν μὲν τὸ σαρκώδες, ἄνωθεν δὲ τὴν σφραγίδα (12).

Εἶτα μεταβαίνει καὶ πρὸς τὴν τοῦ θεοῦ ποτηρίου ἀποπλήρωσιν, καὶ πρῶτον μὲν ἐπικνεεῖ μὲν τὸ πρῶτως οἶνον, μετὰ δὲ τὴν εὐχὴν αἷμα γινόμενον. καὶ εὐθὺς ἐπιχέει καὶ ὕδωρ λέγων (13)· Εἶς τῶν στρατιωτῶν... καὶ ἀληθινὴ ἐστὶν ἡ μαρτυρία αὐτοῦ (14).

"Αλλως" Λόγχη τὴν πλευράν σου νυγῆναι κατα-
δεξάμενος, Χριστὲ ὁ θεὸς ἡμῶν, ὅθεν ἐξῆλθεν αἷμα
καὶ ὕδωρ, καὶ ὁ ἑορακῶς μεμαρτύρηκε, καὶ ἀληθινὴ ἐστὶν
ἡ μαρτυρία αὐτοῦ (15).

Τίθεται δὲ τὸ θεῖον ποτήριον ἐν τε τῇ προθέσει καὶ
ἐν τε τῇ ἀγία τραπέζῃ ἐν τοῖς δεξιοῖς τοῦ δίσκου μέρεσι,
διότι περ καὶ ὁ Κύριος τὴν δεξιὰν ἐνύγη πλευράν (16).

Ταῦτα μὲν εἰ δίσκος εἷς καὶ ἐν ποτήριον ἐτοιμά-
ζονται. Εἰ δὲ πολλάκις καὶ πολλὰ διὰ τὸ πλῆθος τὸ μετα-
ληφόμενον, τίθενται μὲν ἐν μιᾷ προθέσει οἱ δίσκοι τε καὶ
τὰ θεῖα ποτήρια πλὴν καὶ οὕτω σταυροειδῶς, ἦγουν οἱ μὲν
δίσκοι σταυροειδῶς, ἐν δὲ ταῖς μασχάλαις τὰ θεῖα ποτήρια
κομιζόμενα δὲ τῇ θεῖα τραπέζῃ κατὰ τὸ αὐτὸ σχῆμα ἀποτί-
θενται (17).

+
++

(1) Les passages de GAL sont cités littéralement par O ; la seule différence consiste dans le fait que les verbes sont au singulier dans O, où ils ne désignent que l'un des deux ministres possibles de la prothèse (le prêtre ou le diacre), alors qu'ils sont au pluriel dans GAL parce que s'y rapportant à la fois au prêtre et au diacre.

(2) La rubrique prescrivant au ministre de la prothèse d'aplanir la surface de l'oblat en en faisant disparaître les inégalités dues aux miettes - le mot est sans doute une réminiscence de Matth., XV, 27 - est caractéristique du rituel otrantais.

B : εἶθ' οὕτως ὁμαλίζει αὐτὴν ἐκ τῶν ψιχίων, καὶ προσφέρει ἐν τῷ δίσκῳ λέγων.

K grec : καὶ ὁμαλίσας ἐκ τῶν ψιχίων προσφέρει ἐν τῷ δίσκῳ λέγων (ENGDAHL, Beiträge, p. 1, l. 17-18).

K latin : et explanans ex mullicis deducit in disco dicens (JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 84, l. 4-5).

A : εἶθ' οὕτως ὁμαλίζει αὐτὴν ἐκ τῶν ψυχίων, καὶ τίθησιν αὐτὴν ἐν τῷ δίσκῳ ... λέγων.

Quant aux mots τῆ χειρὶ, on pourrait logiquement les rapporter à ce qui précède, mais, en réalité, ils sont repris au passage parallèle de GAL : μετὰ τὰδε τῆ χειρὶ τὴν ἀφαίρεσιν κατατιθέασι τοῦ σαρκώδους ἐπιφαινομένου.

(3) Ces mots sont un emprunt à GAL, μὲν excepté (cfr le texte de GAL à la ligne précédente) ; on les retrouve également dans la rubrique de A sous une forme plus explicite : οὕτω μέντοι ἄνωθεν μὲν τὸ σαρκῶδες κάτωθεν δὲ τὴν σφραγίδα.

(4) Bien que la même addition érudite se retrouve telle quelle dans B et que l'on puisse, en conséquence, imaginer l'existence à cet endroit d'une source commune à O B, son absence dans K A fait plutôt penser à une addition personnelle du rédacteur de O, reprise ensuite par B. L'hypothèse est confirmée par la présence dans O de remarques savantes du même genre, qui ne sont pas attestées dans B, et dont voici deux exemples. Après la rubrique du lavement des mains de CHR, qui a toujours sa place ici après la Grande Entrée, le rédacteur de O, désirant sans doute justifier l'usage en question, ajoute : κατὰ τὴν τοῦ ἁγίου Διονυσίου τοῦ Ἀρεοπαγίτου διάταξιν.

Dans O - comme dans beaucoup d'autres mss -, PRES est attribuée à Germain I^{er}, patriarche de Constantinople, dont le nom apparaît dans le titre de la prière des catéchumènes ; au bas de la page où cette prière est copiée, le rédacteur a inséré la glose suivante : Ἰστέον ὅτι Νικητάς ὁ Φιλόσοφος ἐν τῇ κατὰ τῶν Λατίνων αὐτοῦ διαλέξει λέγει ὅτι τοῦ Μεγάλου Βασιλεῦς εἰσὶν αἱ εὐχαὶ τῶν προηγιασμένων.

(5) Cette formule n'est pas évoquée dans GAL, mais elle appartenait depuis longtemps au rituel de prothèse constantinopolitain, comme il résulte du témoignage de l'"Historia mystagogica".

(6) La première partie de la rubrique consacrée aux oblats supplémentaires est reprise au rituel otrantais.

B : μετὰ δὲ τὸ τελειῶσαι τὴν ῥηθεῖσαν περικοπὴν προσκομίζει τὰς ἄλλας προσφοράς.

K grec : μετὰ ταῦτα προσκομίζει καὶ τὰς ἄλλας προσφοράς (ENGDAHL, Beiträge, p. 2, l. 1).

K latin : post hec incidit et alias oblatas (JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 84, l. 11).

A : καὶ προσκομίζει καὶ τὰς ἄλλας προσφοράς, μνημονεύων καθ' ἐκάστην ὡς βούλεται.

A, dont le texte est le plus proche de O, est plus développé que ce dernier en ce sens qu'il fait suivre la rubrique de deux formules que le prêtre récite respectivement lorsqu'il prépare les parcelles destinées à la mémoire des défunts et à celle des vivants. On trouve déjà des formules analogues dans la version géorgienne du Sin. 89 (XIe siècle) (8) ainsi que dans l'instruction sur la proscomidie du patriarche de Constantinople Nicolas III le Grammairien (1084-1111) (9).

(7) Nous n'avons pu retrouver la source de la rubrique réglant la disposition des parcelles autour de l'oblat principal. Il peut donc s'agir d'un emprunt à une source inconnue ou d'une addition du rédacteur de O.

(8) La rubrique de l'incision de l'oblat au moyen de la lancette liturgique est reprise intégralement au rituel otrantais.

B : εἶτα λαμβάνων τὴν προσκομισθεῖσαν μερίδα, χαράσσει αὐτὴν σταυροειδῶς ἐπάνω τοῦ δίσκου καὶ τῶν λοιπῶν ἁγίων δώρων λέγων οὕτω.

K grec : εἶτα λαβὼν τὴν ἁγίαν ἀναφορὰν ἐπάνω τοῦ δίσκου ἀνεπιστρόφως, χαράσσει αὐτὴν μετὰ τῆς λόγχης σταυροειδῶς λέγων (ENGDAHL, Beiträge, p. 2, l. 1-3).

(8) JACOB, Version géorgienne, p. 86.

(9) COZZA-LUZI, Parergon, p. 111 ; LAURENT, Proscomidie, p. 130, l. 93-97.

K latin : postea accipiens sanctum signaculum super discum in inferiori parte, signat eum cum lanceola in crucem dicens (JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 84, l. 12-13).

A : <.> λαμβάνει τὴν ἁγίαν ἀναφορὰν, καὶ χαράσσει αὐτὴν μετὰ τῆς θείας λόγχης σταυροειδῶς ἐπάνω τοῦ δίσκου λέγων.

Une fois encore, c'est le texte de A qui se rapproche le plus de O. Les divergences qu'on relève dans B semblent être dues au rédacteur de cet euchologe. K grec a rendu par ἀνεπιστρόφως l'expression "in inferiori parte", dont la source est la traduction de Léon Toscan, où la rubrique se présente de la manière suivante :

Et ex tunc in inferiori parte insignit crucem cum lanceola et dicit (JACOB, Léon Toscan, p. 135).

L'adjectif τίμιος, qui caractérise la lancette dans O, est repris à GAL : καὶ τῇ τιμῆα λόγχῃ σταυροειδῶς χαράττουσι λέγοντες.

(9) O donne ici trois formules apparemment interchangeables, dont la première est la moins bien attestée à date ancienne ; on la trouve surtout dans des mss récents tels que le Par. gr. 2509 (XVe siècle), où elle apparaît sous une forme plus longue (GOAR, p. 78 ; BRIGHTMAN, p. 550) ; la formule de l'édition princeps de 1526, actuellement encore en usage, est un assemblage groupant, dans l'ordre, la troisième et la première formules de O (cfr GOAR, p. 49 ; DE MEESTER, Divine Liturgie, p. 14). Il faut noter dans O l'absence des mots καὶ σωτηρίας attestés dans les témoins plus récents. En ce qui concerne l'origine de la formule, on ne peut s'empêcher de la mettre en parallèle avec la formule initiale de la prothèse de GAL (... τοῦ τυθέντος ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου σωτηρίας) et d'innombrables mss de CHR, y compris un des témoins de la traduction de Léon Toscan, le Par. lat. 1002 :

In nomine dei et saluatoris nostri ihesu christi qui immolatus est pro mundi uita et salute (JACOB, Léon Toscan, p. 135, variante I, 3).

(10) La seconde formule, identique pour le sens à la troisième, est beaucoup moins bien attestée que cette dernière ; on la trouve cependant dans A, ce qui laisse supposer qu'elle était bien connue en Terre d'Otrante.

(11) Il s'agit de la formule constantino-politaine, attestée sous cette forme dans GAL, B et K ; dans la traduction de Léon Toscan, elle est munie de l'addition "et uerbum dei" :

Immolatur agnus et uerbum dei qui tollit mundi peccata (JACOB, Léon Toscan, p. 135).

(12) Les témoins du rituel otrantais n'ont pas de rubrique équivalente - pas plus d'ailleurs que la traduction de Léon Toscan - et passent directement à la description de la préparation du calice.

(13) La rubrique de la prothèse du vin et de l'eau est entièrement reprise à GAL. Quant au rituel otrantais, il est ici beaucoup plus simple et s'apparente d'assez près à la traduction de Léon Toscan. Nous donnons ci-dessous le texte de la rubrique de A, dont B et K ne diffèrent que par quelques détails.

A : πρὸς τοῦτοις τίθησι τὸν οἶνον καὶ τὸ ὕδωρ ἐν τῷ ποτηρίῳ λέγων.

Léon Toscan : deinde facit commixtionem in calice mittens uinum et aquam et dicit (JACOB, Léon Toscan, p. 136).

(14) La formule est attestée aussi bien par les témoins constantino-politains (GAL, traduction de Léon Toscan, etc.) que par les euchologes otrantais.

(15) La présence de ce doublet dans O est d'autant plus intéressante qu'il s'agit d'une formule extrêmement rare, que nous n'avons retrouvée dans aucun autre des mss grecs que nous avons eu l'occasion d'étudier. Par contre, le Sin. géorgien 89 (XIe siècle) en offre un parallèle fort approchant.

Quando autem vinum calici infundet sacerdos, crucem describat et dicat : Lancea transfixum-est latus tuum, Christe Deus noster, e quo degressus-est sanguis et aqua, unde nobis-dedit credentibus incorruptibilitatem (10).

La fin de la formule géorgienne diffère de O, mais offre peut-être plus de garanties, la citation biblique de O (Ioh., XIX, 35) pouvant avoir été introduite sous l'influence de la formule précédente.

(16) Les témoins otrantais n'ont pas de rubrique équivalente.

(17) Lorsque le nombre des communicants requiert l'emploi de plusieurs patènes et de plusieurs calices, leur disposition, tant sur l'autel de prothèse que sur l'autel proprement dit, revêt la forme suivante (+ = patène ; o = calice) :

```

+
o + o
+ + + + +
o + o
+

```

2. Prothèse (suite)

La première partie de la prothèse de l'Ottob. gr. 344 était caractérisée par l'utilisation abondante de la lettre patriarcale à Paul de

(10) JACOB, Version géorgienne, p. 86.

Gallipoli. Pour l'encensement des oblats, la prière de prothèse et le recouvrement au moyen des trois voiles, l'euchologe de la Grande Eglise d'Otrante recourt, semble-t-il, à une source locale que l'on retrouve mot à mot dans le Barber. gr. 443 ; le ms. de Karlsruhe suit ici assez fidèlement la traduction de Léon Toscan, tandis que l'Ambros. gr. 276 a omis tout ce qui regarde les voiles, ne conservant de ce passage que la rubrique consacrée à l'astérisque, où il rejoint l'Ottob. gr. 344 et le Barber. gr. 443.

Voyons maintenant : rapidement comment se déroulent ces rites. Le diacre met l'encens dans l'encensoir et le prêtre récite la prière de l'encens sous sa forme italo-grecque, c'est-à-dire telle qu'elle se présente dans l'Euchologe de Porphyre Uspenski et dans le Grottaf. G. b. IV. Suit directement la prière de prothèse. Après celle-ci, le diacre place l'astérisque sur la patène ; il encense trois fois les oblats en forme de croix, puis le premier voile, dont il recouvre la patène, et le second voile, dont il revêt le calice. Sur la patène et le calice réunis, il dépose le grand voile, qui porte ici le nom de νεφέλη. Une fois les dons recouverts, le diacre encense les quatre angles du sanctuaire.

Dans la traduction de Léon Toscan, les oblats sont recouverts entre la prière de l'encens et celle de la prothèse ; ni l'astérisque, ni le grand voile, ni l'encensement du sanctuaire n'y sont évoqués.

3. De la bénédiction initiale à l'évangile

Pour cette partie de la Liturgie, l'Ottob. gr. 344 utilise la nouvelle recension constantinopolitaine. La grande synapte est à sa place actuelle (11) ; les antiphones sont notés ; les rubriques sont extrêmement succinctes. Une lacune, provoquée par la perte d'un feuillet,

(11) Cfr l'édition de STRITTMATTER, Synapte, p. 55-56, 3e col., sigle O.

s'étend de la fin de la prière d'entrée (BRIGHTMAN, p. 368, l. 9) à la doxologie de la prière du Trisagion (BRIGHTMAN, p. 370, l. 9). Le chant du Trisagion précède la prière sacerdotale, mais, par suite de la lacune, nous ignorons si les chantres l'entonnaient sur un signe du diacre, comme dans la traduction de Léon Toscan. Lors de la montée à l'abside, le prêtre baise l'autel en disant : "Béni est la royauté du Père et du Fils et du Saint-Esprit maintenant et toujours et dans les siècles des (siècles)" (12).

4. Ecténie

Le développement de l'ecténie est caractéristique de l'évolution de CHR au cours des derniers siècles du moyen âge. Le phénomène est particulièrement sensible en Italie méridionale dès le XIIe siècle ; il est plus discret à Constantinople - à cette époque du moins -, ainsi qu'il ressort de la traduction de Léon Toscan.

Voici, à titre d'exemple, une comparaison entre l'ecténie de l'Ottob. gr. 344 (en traduction latine) et celle de la traduction de Léon Toscan :

| <u>Ottob. gr. 344</u> | <u>Léon Toscan</u> |
|--|------------------------|
| 1) Ex tota anima | Ex tota anima |
| 2) Domine deus omnipotens | Domine deus omnipotens |
| 3) Pro sancta domo ista | Pro sancta domo ista |
| 4) Vt eruamur ab omni | Vt eruamur ab omni |
| 5) Miserere nostri, deus | Miserere nostri, deus |
| Prière sacerdotale | Prière sacerdotale |
| 6) Etiam ut propitius | |
| 7) Etiam pro piissimo | Pro piissimis |
| 8) Etiam pro episcopo | |
| 9) Etiam petimus et pro circumstante populo | |

(12) Cfr ci-dessus, p. 146.

Comme on le voit, l'Ottob. gr. 344 reprend d'abord le schéma constantinopolitain, puis ajoute quelques pétitions après la prière sacerdotale. Pour compléter l'ecténie, le système ancien consistait à intercaler les diverses demandes de la synaptè entre les demandes générales 2 et 5. Maintenant, l'enrichissement de l'ecténie se fait par l'adjonction de pétitions après la prière sacerdotale ; le plus souvent, ces pétitions commencent par les mots ἔτι ὑπὲρ , dont le Grottaf. G. b. VII fournit déjà un exemple (il s'agit de la pétition 6, ci-dessus) ; la formation en ἔτι δεόμεθα (pétition 9) a été consacrée par l'édition princeps de 1526 (13) et est toujours en usage aujourd'hui (14).

Signalons, pour terminer, que le "rex" normand a remplacé les "basileis" byzantins dans la pétition 7.

5. Dialogue après la grande entrée

Le dialogue après la grande entrée de l'Ottob. gr. 344 est nettement de facture constantinopolitaine et ne diffère de la traduction de Léon Toscan que par la substitution de "fratres" à "sacerdotes sancti" dans la première réplique.

Le rédacteur de l'euchologe ajoute à cela une remarque concernant la célébration par un prêtre seul : en pareil cas, en lieu et place du dialogue, le prêtre récite le verset 5 du Ps. 42 : "Introibo ad altare Dei, ad Deum qui laetificat animam meam" (influence de la messe romaine ?).

Le lavement des mains suit le dialogue après la grande entrée ; comme il a déjà été dit plus haut, cet usage est justifié par le rédacteur de l'Ottob. gr. 344, qui invoque en sa faveur le témoignage du Pseudo-Denys l'Aréopagite.

(13) GOAR, p. 56.

(14) DE MEESTER, Divine Liturgie, p. 44-46.

6. Rites de communion

Les actes manuels sont tout d'abord brièvement décrits ; après la formule d'immixtion, de type constantinopolitain, une rubrique dit simplement : "Ensuite, le prêtre communit et distribue (la communion) aux autres prêtres et aux diacres". Mais, sous le titre καὶ ἄλλως, le rédacteur introduit une description beaucoup plus détaillée des actes manuels (fraction, immixtion, communion), qui n'est autre que la troisième et dernière partie du document patriarcal adressé à l'évêque de Gallipoli (15).

Le rite du zéon n'est pas évoqué dans CHR, mais une courte rubrique lui est consacrée dans PRES, où il est dit du diacre qu'après l'immixtion de la parcelle "il verse l'eau chaude".

7. Prières du skeuophylakion

L'Euchologe de la Grande Eglise d'Otrante signale cinq prières du skeuophylakion. La rubrique est particulièrement intéressante. On sait que dans le rite byzantin la prière du skeuophylakion se récite à l'intérieur même de celui-ci (16). Or, on lit dans l'Ottob. gr. 344 : "Prières que dit le prêtre en se rendant à la prothèse" (c'est-à-dire au skeuophylakion)(17). La même rubrique réapparaît d'ailleurs dans PRES : "Prière que fait le prêtre de par soi en se rendant au skeuophylakion". D'où peut venir cet usage ? A notre avis, il a sa source en Palestine. Dans notre article sur les prières commençant par les mots "De puissance en puissance", nous avons tenté de démontrer que la formule primitive, la formule-mère, avait été créée à Jérusalem pour mieux souligner l'action liturgique du retour des ministres au skeuophylakion ; à l'appui de cette thèse, nous avons signalé les rubriques de deux mss de JAC, dont le sens est parfaitement identique

(15) COZZA-LUZI, Typicon Casulanum, p. 169.

(16) Cfr JACOB, Skeuophylakion, p. 80.

(17) Texte grec de la rubrique dans JACOB, Skeuophylakion, p. 80.

à la rubrique de l'euchologe d'Otrante ; les mss en question sont le Vat. gr. 1970 et le Par. gr. 2509 : "Le prêtre dit (cette) prière (sur le chemin) du sanctuaire au diakónikon" (Par. gr. 2509 : skeuophylakion) (18). L'origine palestinienne de la rubrique est d'autant plus plausible que deux des cinq formules de l'Ottob. gr. 344 sont précisément des prières "De puissance en puissance".

Les cinq prières sont :

1) Τὸ πλήρωμα τοῦ νόμου.

Il s'agit de la formule constantinopolitaine classique de CHR.

2) Ἐκ δυνάμεως εἰς δύναμιν πρὸς σὲ καταφεύγοντες.

Elle est du type C (éd. JACOB, Skeuophylakion, p. 68, sigle O).

3) Ἐκ δυνάμεως εἰς δύναμιν πορευόμενοι.

Elle est, avec le Barber. gr. 336, le seul témoin du type B (éd. JACOB, Skeuophylakion, p. 68, B 2).

4) Πληρώσαντες τὴν θεῖαν λειτουργίαν καὶ ἐλθόντες ἐπὶ τὸ δεύτερόν σου θυσιαστήριον, σοὶ δόξαν ἀναπέμπομεν.

Cette formule est déjà attestée de seconde main dans un euchologe italo-grec, le Grottaf. G. b. XX (XI^e siècle) (19) ; plus tard, on la retrouve dans plusieurs euchologes otrantais. Comme les deux prières précédentes, elle est sans doute d'origine hiérosolymitaine ; quatre mss géorgiens - Sin. géorgien 89 (BAS et CHR), Gratz géorgien 5, Tübingen or. fol. 926, I et Marburg or. fol. 573 - la connaissent, imbriquée dans la prière "Ex-potentia ad-potentiam" (20), ce qui nous oriente presque à coup sûr vers le patriarcat de Jérusalem.

(18) Cfr JACOB, Skeuophylakion, p. 80.

(19) JACOB, Skeuophylakion, p. 72.

(20) JACOB, Skeuophylakion, p. 67.

5) Ἡ ἀρχὴ καὶ τὸ πλήρωμα.

Nous avons déjà parlé de cette prière à propos des Sin. gr. 959 et 1036 et du Parme 1217/2 ; elle est également attestée dans le Par. gr. 392 (XIIe siècle).

8. Conclusion générale

De l'examen auquel nous avons soumis l'Euchologe de la Grande Eglise d'Otrante, nous pouvons tirer les conclusions suivantes. Le rédacteur a utilisé un ms. de la nouvelle recension constantino-politaine en tant que source principale. La nouvelle recension constantino-politaine étant caractérisée par la pauvreté des rubriques et ne donnant aucun renseignement sur les rites déjà compliqués de la prothèse, le rédacteur de l'Ottob. gr. 344 a fait appel, pour combler cette lacune, à un document liturgico-canonique typiquement constantinopolitain (GAL), tout en conservant dans ce canevas quelques éléments locaux. On relève la présence de plusieurs doublets, dont certains d'origine palestinienne.

L'Ottob. gr. 344 représente en quelque sorte le sommet des tendances "constantinopolisantes" en Terre d'Otrante. Les siècles suivants verront une recrudescence des traditions locales qui ne disparaîtront qu'avec l'extinction définitive du rite byzantin dans le Salento au XVIIe siècle.

III. TEMOINS DE LA LITURGIE OTRANTAISE AU XIII^e SIECLE

Le mot "stagnation" peut résumer, dans une large mesure, l'histoire du rite byzantin en Terre d'Otrante - et d'une manière générale, dans toute l'Italie méridionale - pendant la fin du moyen âge. Les dernières années du XI^e siècle et le XII^e siècle ont vu le clergé grec du Salento chercher à adapter au mieux la pratique liturgique locale aux nouveaux usages constantinopolitains. A partir du XIII^e siècle, ce mouvement s'atténue. Les éléments locaux refont surface là où les coutumes venues de Byzance paraissaient les avoir éliminés. Au mieux, l'on se contente de recopier les exemplaires du XII^e siècle et l'on ne se préoccupe pas le moins du monde de suivre l'évolution des rites telle qu'elle continue à se manifester dans la capitale de l'empire. C'est ainsi que la Diataxis du patriarche Philothée, à laquelle CHR doit son visage définitif, ne semble pas avoir laissé de traces en Terre d'Otrante. Plus tard, même les éditions imprimées, qui se multiplient depuis 1526 et provoquent l'unification du rite eucharistique byzantin, ne réussissent pas à ébranler le conservatisme otrantais. En 1579, le prêtre grec de Martignano célèbre encore la sainte Liturgie comme pouvaient le faire ses prédécesseurs du XII^e siècle et, sans doute, est-ce ce rite qui se perpétua jusque dans les dernières années du XVII^e siècle dans les quelques villages du Salento restés fidèles aux traditions liturgiques byzantines.

C'est ce conservatisme, cet attachement au type liturgique du XII^e siècle (1), qui justifie l'entorse que nous faisons à l'ordre chronologique

(1) Un document de la fin du XVI^e siècle illustre bien la conscience que les Italo-grecs otrantais avaient de leurs propres traditions. Ce document est conservé dans le Brancacc. I. B. 6., f. 204r - 208v de .../....

suiwi jusqu'à présent et nous invite à rassembler en un unique chapitre une histoire qui s'étend sur plus de cinq siècles. Nous ferons de même lorsqu'il s'agira de dégager les traits caractéristiques de CHR en Calabre et en Sicile, bien que les problèmes y soient quelque peu différents.

+
++

1. BARBERINI GREC 443 - KARLSRUHE ETTENHEIMMUNSTER 6
AMBROSIEN GREC 276

Les principaux témoins de la Liturgie eucharistique otrantaise du XIIIe siècle sont ceux que nous avons déjà rencontrés lors de l'analyse de l'Ottob. gr. 344. Les rites de prothèse, suffisamment décrits ci-dessus, ne retiendront plus notre attention. Nous nous attacherons surtout à relever les particularités italo-grecques présentes dans ces mss et nous signalerons à l'occasion l'une ou l'autre rubrique digne d'intérêt.

Sigles utilisés : A = Ambros. gr. 276 ; B = Barber. gr. 443 ;
K = Karlsru. Ett. 6.

.../... la Biblioteca Nazionale de Naples et est intitulé : "Usi ed errori degli Italo-greci. Memoriali al card. Santoro consegnati nel 1577 dall' arcidiacono della Terra di Solitro (Otranto)". On y trouve de nombreux détails intéressants relatifs au rite italo-grec de la Terre d'Otrante et, entre autres, ce passage concernant la messe (f. 207v):

"Noi diciamo la messa di san Grisostomo ogni giorno, et più messe et la celebra ciascun prete. Gli orientali solo una messa le feste et al raro. La nostra messa è conventuale et abbreviata quanto alle rubriche, et la loro è pontificale, et la nostra messa è stata usata da 300 anni in qua et più, et s'offerisce di mandarne copia autentica. Noi eleviamo il Sant.^{mo} corpo, et il calice visibili al popolo, il che gli orientali non fanno, ma l'alzano in secreto".

Le ms. que l'archidiacre de Soletto propose d'envoyer à Rome

.../...

1) Prières de vêtture

B K A ont pour prière initiale une prière de vêtture dont voici le texte dans la traduction latine de K :

Oratio quam dicit sacerdos cum induitur sanctam stolam :

Dominator domine deus et pater domini nostri Ihesu Christi, respice super me peccatorem et indignum seruum tuum in hora hac et stolam indutum me sanctam, uirtutem desursum precinge me et potentiam presta michi per sanctam tuam gratiam ad ministrationem istam, ut indempniter astare possim sanctam tuam hanc mensam et obferre tibi incruentam obfer-tionem. Quoniam decet te omnis gloria, honor et adoratio patrem et filium et spiritum sanctum nunc et semper et in secula seculorum, amen (2).

La seule présence de cette prière au début de CHR dans un ms. ne suffit évidemment pas pour qu'on puisse le déclarer otrantais. On la trouve, en effet, dans d'autres mss italo-grecs qui n'ont rien d'otrantais, comme le Barber. gr. 458, l'Ottob. gr. 384 (= PIERRE : cfr CODRINGTON, Saint Peter, p. 164), les Vat. gr. 1571, 2012, 2032, 2051, 2052 et 2258. Il convient toutefois de remarquer que tous ces mss sont relativement récents (XVe et XVIe siècles) et que les seuls témoins anciens de la formule sont, à notre connaissance, otrantais (3). La prière "Dominator domine deus ... respice super me peccatorem" a été

.../... pourrait fort bien être le Barber. gr. 443, don de Francesco Arcudio de Soletto (cfr MERCATI, Preghiera antichissima, p. 8).
M. V. Peri, scriptor grec à la Bibliothèque Vaticane, prépare actuellement la publication du Brancacc. I. B. 6. C'est à lui que nous devons de connaître ce précieux document, dont il nous a aimablement communiqué la transcription.

(2) JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 83 ; texte grec dans ENGDahl, Beiträge, p. 1.

(3) Elle se trouve également dans la traduction de BAS par Nicolas d'Otrante (cfr JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 59).

insérée dans l'édition des trois Liturgies à l'usage des moines italo-grecs imprimée à Rome en 1601 et consacrant les coutumes du monastère de Grottaferrata (4).

Pour ce qui est de la vêtue, B et K se contentent de cette unique formule. A, au contraire, la fait suivre de toute une série de courtes formules - six au total - composées de versets psalmiques, que le prêtre récite en revêtant les diverses pièces de sa garde-robe liturgique : aube (sticharion), ceinture (zônè), "manchettes" (manou-alion), étole (épitrachèlion), "chasuble" (phélonion) ; la sixième et dernière formule est dite au moment où le prêtre laisse retomber les pans du phélonion (5).

2) Ecténie

K A ont l'ecténie "longue", dont il a été question à propos de l'Ottob. gr. 344 ; quelques pétitions supplémentaires ont été ajoutées dans A. Quant à B, il a abandonné l'usage local et adopté le texte constantinopolitain de l'ecténie.

3) Litanie des fidèles

A l'inverse de l'Euchologe de la Grande Eglise d'Otrante, B K A ont conservé entre les deux prières des fidèles la courte litanie de quatre pétitions, dernier vestige à cet endroit de la grande synaptè.

4) Enlèvement du voile avant l'anaphore

A Constantinople, le célébrant et les diacres qui l'assistent récitent le Trisagion à voix basse lorsqu'ils enlèvent le grand voile de dessus les oblats, avant que ne commence l'anaphore ; l'action se passe juste avant le dialogue de l'anaphore.

(4) Sacrae Liturgiae, p. 1.

(5) Sur les vêtements liturgiques byzantins, voir le livre récent de PAPAS, Messgewänder.

K a conservé grosso modo la rubrique de la traduction de Léon Toscan, mais l'enlèvement du voile a lieu pendant la monition diaconale "Stemus honeste", c'est-à-dire tout de suite après la récitation du symbole, et il n'y a évidemment pas place, de ce fait, pour le Trisagion constantinopolitain :

Clerus et populus sanctum symbolum, id est "Credo in unum deum".

Et post hoc sacerdos cum diacono et aliis comministris subleuant uenerabile peplum, dicente diacono : Stemus honeste, stemus cum timore, intentionem prestemus diuinis mysteriis in pace obferentes (6).

Le déroulement de l'action est identique dans B, qui ajoute cependant au rite décrit ci-dessus une particularité assez curieuse : il prescrit au célébrant de se mettre le voile du calice (ποτηροκάλυμμα) sur la tête (!) au moment de prononcer le "Sursum corda". Des usages analogues se rencontrent aux XVe et XVIe siècles dans les rédactions slaves de CHR (7).

La rubrique de l'enlèvement du voile est plus circonstanciée dans A et sera reprise sous cette forme par plusieurs mss otrantais postérieurs (Borg. gr. 7, Cors. gr. 5 et 7) :

Χρῆ γινώσκειν ὅτι ὅτε λέγομεν "Στῶμεν καλῶς", κουφίζει ὁ ἱερεὺς τὴν νεφέλην δεύτερον· εἰ δέ ἐστι καὶ διάκονος μετ' αὐτοῦ, καὶ αὐτὸς κουφίζει· εἰς μέντοι τὸ τρίτον κούφισμα αἴρεται ἡ νεφέλη, καὶ ἀποκαλύπτονται τὰ ἅγια. Καὶ εὐθέως νίπτεται ὁ ἱερεὺς τὰ ἄκρα τῶν χειρῶν αὐτοῦ κατὰ τὴν τοῦ ἁγίου Διονυσίου τοῦ Ἀρεοπαγίτου διάταξιν.

(6) JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 98-99 ; texte grec dans ENGDahl, Beiträge, p. 22, l. 24-25 et 23, l. 9-10.

(7) PETROVSKI, Rédaction slave, p. 920-921.

Outre la place extravagante du lavement des mains, dont nous ne connaissons aucun autre exemple, on notera que la rubrique évoquant "l'ordonnance de saint Denys l'Aréopagite" est reprise littéralement à l'Ottob. gr. 344.

5) Prières avant la communion

Le développement des prières précédant ou encadrant les rites de communion est un trait spécifiquement italo-grec, dont les premiers symptômes remontent au Xe siècle (Leningr. gr. 226 et Grottaf. G. b. IV). En les omettant, l'Ottob. gr. 344 s'est conformé à la tradition constantinopolitaine pure et le rédacteur de B l'a imité quelques décennies plus tard. En revanche, les éléments euchologiques en rapport avec la communion sont nombreux dans K et A. Dans la description que nous en donnons ci-dessous, nous reproduisons la série de K, plus complète (8), en signalant entre parenthèses leur absence éventuelle dans A.

a) Prière "Deus, remitte, dimitte, parce michi"

Cette prière, dont le but est d'implorer la rémission des péchés avant la communion, est déjà attestée au Xe siècle dans l'Euchologe de Porphyre Uspenski et dans le Grottaf. G. b. IV. Elle fait en quelque sorte partie du patrimoine italo-grec commun. La recension de K est plus longue que celles du Xe siècle :

Deus, remitte, dimitte, parce michi peccatori delicta mea uoluntaria et imuita que in uerbo, que in opere, que in consideratione, que in mente, que in nocte, que in die operauit. Omnia michi parce sicut benignus et clemens per intercessionem intemerate tue matris et omnium

(8) JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 104-105 ; texte grec dans ENGDahl, Beiträge, p. 30-32.

sanctorum tuorum et dignum fac me indempniter participari sancti corporis et sanguinis Christi tui in fidem inconfusam, in caritatem sine ypocrisi, in plenitudinem sapientie, in sanitatem anime et corporis, in aduersionem omnis aduersarii, in acquisitionem mandatorum tuorum et in responsionem bene acceptabilem coram formidabili tribunali Christi tui. Quoniam decet te omnis gloria, honor et adoratio patrem et filium et sanctum spiritum nunc et semper et in secula (9).

b) Formule de communion au pain (om. A)

Lorsqu'il y a plusieurs célébrants et diacres, la distribution du pain consacré est accompagné de la formule suivante :

Hoc pretiosum et sanctum corpus domini nostri Ihesu Christi, quod tribuitur tibi ad remissionem peccatorum et in uitam eternam.

c) Formule de signation

Le communicant reçoit la parcelle eucharistique qu'il tient à deux mains et avec laquelle il se signe en disant :

Credo, domine, et confiteor quoniam tu es Christus filius dei uiui.

Cette signation est probablement un vestige de l'antique coutume chrétienne de l'attouchement des sens au moyen de l'eucharistie.

La formule est utilisée pour la communion au pain dans A.

d) Premier tropaire

Les communicants s'inclinent devant l'autel et récitent à voix basse trois tropaires, dont le premier n'est autre que le chant de communion de la liturgie du Jeudi-Saint : Τοῦ δεῖπνου σου τοῦ μυστικοῦ.

Voici la traduction latine qu'en donne K :

Cene tue mystice hodie, fili dei, comunicantem me suscipe. Non enim

(9) JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 104 ; texte grec dans ENGDahl, Beiträge, p. 30-31.

inimicis tuis mysterium dicam, non osculum tibi dabo sicut Iudas set sicut latro tibi confiteor. Memento mei, domine, in regno tuo.

e) Deuxième tropaire (om. A)

Le second tropaire, Βασιλεῦ οὐράνιε, est utilisé de nos jours comme prière initiale de CHR, récitée par le prêtre devant l'icostase :

Rex celestis, paraclite, spiritus ueritatis, qui ubique presens es et omnia perficis, thesaurus bonorum et uite largitor, ueni et inhabita nobis et emunda nos ab omni sorde et saluas fac, benigne, animas nostras.

f) Troisième tropaire

Il commence par les mots Ὡ πάσχα τὸ μέγα et semble être, comme le premier, une très ancienne composition :

O pasca magnum et sanctissimum, Christe, o sapientia et uerbum dei et uirtus, da nobis clarius tui participari in imuesperato die regni tui.

g) Formule de signation (bis) (om. A)

Après ces trois tropaires, les communicants se signent à nouveau et répètent la formule citée ci-dessus (= c).

h) Formule de communion au pain (bis) (om. A)

Avant de consommer le pain consacré, les communicants récitent la formule dite auparavant par celui qui le leur a distribué (= b).

i) Formule de communion au vin (om. A)

Après la communion au pain, a lieu dans K le rite du zéon. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, le fait est insolite puisque la place

traditionnelle pour verser l'eau chaude dans le calice se situe directement après la fraction et l'immixtion ; l'usage de K est confirmé par un autre ms. italo-grec, le Vallic. G. 70 (XIIe siècle).

La formule de communion au calice est la suivante :

Hic est pretiosus et sanctus et intemeratus sanguis domini nostri Ihesu Christi (qui tribuitur tibi ad remissionem peccatorum et in uitam eternam).

k) Quatrième tropaire

Après la communion au calice, les prêtres récitent un tropaire formé de versets du Ps. 22 ; dans A, ce tropaire accompagne la communion au calice. En voici le texte dans la traduction latine de K :

Parasti in conspectu meo mensam aduersus omnium (sic) qui tribulant me. Impinguasti in oleo caput meum et calix tuus inebrians tamquam preclarus. Et ut inhabitem in domo domini in longitudinem dierum et misericordia tua subsequetur me omnibus diebus uite mee.

l) Prière après la communion

Dans K, cette prière est mise sur le même pied que le tropaire précédent, mais il s'agit bien d'une prière, ancienne même puisqu'elle est déjà attestée dans le Grottaf. G. b. IV (Xe siècle) :

Ne des michi hec sancta, domine, in iudicium uel in condemnationem set ad purgationem anime et corporis et in secundo tuo aduentu connumera me iustis et electis tuis ouibus, quoniam benedictus es in secula seculorum, amen.

6. Prières du skeuophylakion

L'Ottob. gr. 344 donnait cinq prières du skeuophylakion au choix ; son originalité consistait également dans la rubrique prescrivant au célébrant de réciter ces prières sur le chemin du skeuophylakion et

non à l'intérieur de celui-ci, comme dans la tradition constantino-
litaine. K, au contraire, suit ici l'usage de Constantinople et plus
précisément la traduction de Léon Toscan, dont il reprend la rubrique ;
il se contente de substituer dans le texte de la prière "Plenitudo legis"
les mots "reple gaudio et delectatione corda nostra" (texte actuel)
à "reple nos spiritu tuo" (Léon Toscan).

B donne trois formules du skeuophylakion. La première, commençant
par les mots 'Εκ δυνάμεως εἰς δύναντιν (10), est généralement employée
dans le cadre de PRES : ainsi dans l'Ottob. gr. 344, le Grottaf. G. b.
IV et le Sin. gr. 959 ; elle porte la rubrique "Prière de l'apolyxis
que fait le prêtre en privé". La seconde formule porte le titre "Autre
prière de l'apolyxis" et n'est autre que la prière actuelle ("Plenitudo
legis"). La troisième enfin est la formule Πληρώσαντες, que nous
avons déjà rencontrée dans l'Ottob. gr. 344 ; elle se récite ici à l'in-
térieur du skeuophylakion.

A ne présente que deux prières, dont la première est la formule
actuelle et la seconde une formule 'Εκ δυνάμεως εἰς δύναντιν (11),
identique à la deuxième prière du skeuophylakion de l'euchologe de la
Grande Eglise d'Otrante ; la rubrique de A prescrit de réciter les
prières en question dans le skeuophylakion.

Au XIVe siècle, le Borg. gr. 7 (Soletto, a. D. 1353) présente dans
le même ordre et avec le même titre les deux prières de A, mais y ajoute
la formule Πληρώσαντες. A la fin du XVIIe siècle, les Cors. gr. 5 et
7 reprennent le Borg. gr. 7.

2. SINAI GREC 966

Bien que conservé à la bibliothèque du monastère de Sainte-
Catherine au Sinaï, le Sin. gr. 966 est un authentique euchologe italo-grec,

(10) Editée dans JACOB, Skeuophylakion, p. 69 (formule E, sigle B).

(11) Edition JACOB, Skeuophylakion, p. 68 (formule C, sigle A).

ainsi que le prouve la mention dans les diptyques des rois normands Robert et Guillaume (12) ; le premier ne peut être que Robert Guiscard, mort en 1085, auquel s'applique assez mal la qualification de "roi" puisqu'il n'était que duc de Pouille et de Calabre ; le second est probablement Guillaume I^{er} (1154-1166).

Plusieurs indices donnent à penser que le ms. est vraisemblablement d'origine otrantaise. Malheureusement, les rubriques sont fort peu développées, ce qui nous prive d'une certitude absolue. D'autre part, l'écriture ne semble pas rentrer dans un des styles otrantais typiques.

1) CHR commence par la prière de vêtiture "Dominator domine deus ... respice super me peccatorem".

2) Le lavement des mains après la grande entrée est introduit par la rubrique otrantaise contenant la référence au Pseudo-Denys l'Aréopagite (13).

3) L'indice le plus probant, outre la rubrique du lavement des mains, est peut-être la présence à la fin de CHR du groupe de trois prières du skeuophylakion qui semble caractéristique des mss otrantais (Ottob. gr. 344, Barber. gr. 443, Borg. gr. 7, Cors. gr. 5 et 7) : Τὸ πλήρωμα τοῦ νόμου; Ἐκ δυνάμεως εἰς δύναμιν (14) ; Πληρώσαντες. L'ordre des prières est le même que dans le Borg. gr. 7 et l'Ottob. gr. 344 (où une autre formule "De puissance en puissance" est intercalée entre les prières 2 et 3) ; l'ordre des deux premières prières est inversé dans le Barber. gr. 443.

(12) Cfr DMITRIEVSKI, II, p. 202.

(13) DMITRIEVSKI, II, p. 205.

(14) Texte dans JACOB, Skeuophylakion, p. 68 (formule C, sigle S).

3. LES FRAGMENTS LITURGIQUES DU BARBERINI GREC 102
 (XIII^e - XIV^e SIECLE)

Le gros du Barber. gr. 102 (f. 3 ss.) a été copié en Terre d'Otrante par Nicolas Hagiopétrite, copiste natif de Galatina, et contient la "Schédographie" de Manuel Moschopoulos. Dans des additions postérieures, sont mentionnés les villages de S. Cesario di Lecce et de Zollino (15). Alors qu'on assignait traditionnellement au ms. la date de 1288/89 (Vogel et Gardthausen, Batiffol, Capocci, Devreesse), M.A. Turyn a démontré récemment qu'il fallait en réalité lire 1290/91, le dzêta final de la date de l'ère du monde ayant été ajouté de seconde main au-dessus du thêta primitif (16).

Les feuillets 1 et 2 du codex ne sont pas de la main de Nicolas Hagiopétrite, mais proviennent d'un euchologe de la région d'Otrante. L'écriture, que Capocci situe au XIV^e siècle, pourrait tout aussi bien être contemporaine de l'écriture principale, voire même lui être antérieure ; c'est pourquoi nous préférons une datation moins précise se situant entre le XIII^e et le XIV^e siècle, d'autant plus que ces fragments sont, en ce qui concerne le contenu, étroitement apparentés aux euchologes otrantais du XIII^e siècle.

Les f. 1-2, qui constituaient les premier et dernier feuillets d'un même cahier, nous ont conservé en partie la prothèse et l'ecténie de CHR.

Le début de la prothèse fait défaut. Ce qu'il en reste commence par la rubrique relative aux parcelles du pain eucharistique offertes pour les vivants et va jusqu'à la fin de la préparation des oblats, le dernier mot du f. 1 étant l'Amen concluant le verset psalmique que le prêtre récite en déposant le grand voile (néphélè) sur la patène et le calice. Si l'on excepte quelques détails négligeables, la

(15) Cfr CAPOCCI (RICHARD, II, 728a), p. 142-143.

(16) TURYN, p. 74-75.

prothèse du Barber. gr. 102 est exactement parallèle à celle de l'Am-bros. gr. 276, dont il vient d'être question. Il appartient donc à la catégorie des euchologes otrantais indépendants du document patriarcal envoyé à l'évêque de Gallipoli.

Quant à l'ecténie (f. 2), elle se distingue par sa longueur ; onze pétitions ont été conservées, dont la première incomplète, mais il devait y en avoir au moins douze au total. Certaines de ces pétitions sont relativement courtes. Aucun parallèle exact ne peut être évoqué à propos de l'ecténie du Barber. gr. 102. Il n'y a d'ailleurs pas lieu de s'en étonner outre mesure car l'ecténie est, à la fin du moyen âge, un des endroits de la Liturgie où la liberté rédactionnelle se donne entièrement libre cours. Cela est du reste conforme à l'essence de la litanie en question, qui est avant tout une litanie de circonstance.

IV. LA LITURGIE OTRANTAISE AU XIVE SIECLE. LE BORGIA GREC 7
 (A. D. 1353)

Le Borg. gr. 7 a été copié en 1353 "de la main du diacre Jean, de la ville de Soletto" (1). L'écriture est assez curieuse et du reste peu élégante ; la décoration est abondante mais de type latin, quelques initiales ornées mises à part. Cela dit, le Borg. gr. 7 n'a rien sacrifié des traditions otrantaises, dont il représente en quelque sorte la synthèse, ayant amalgamé en un tout les deux courants représentés par l'Ottob. gr. 344, d'une part, par les témoins otrantais du XIIIe siècle de l'autre. Une rapide analyse suffira donc à situer le Borg. gr. dans la lignée des mss du Salento.

1) Prières de vêtue

A côté de la prière "Dominator domine deus ... respice super me peccatorem", par laquelle débute CHR, le Borg. gr. 7 connaît les

(1) Pour la datation du codex, nous suivons FRANCHI DE' CAVALIERI (RICHARD, I, 730), p. 7. M. A. Turyn exclut le Borg. gr. 7 de ses mss datés des XIIIe et XIVE siècles sans s'expliquer davantage (cfr TURYN, p. IX). Dans une lettre à Mgr P. Canart du 3 mai 1967, M. Turyn donne pour raison principale de cette exclusion le fait que la lettre centésimale de la souscription est douteuse (Ϟ = oméga) et pourrait tout aussi bien être prise pour un khi, comme l'ont fait VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 201, qui datent le ms. de 1153 ; d'autres raisons sont avancées par M. Turyn : la présence de l'iota souscrit et le fait que l'euchologe, toujours d'après le colophon, appartenait à l'évêque de la ville, alors qu'il n'y a jamais eu d'évêque à Soletto.

En réalité, l'écriture ne permet qu'une seule datation : 1353. Quant à l'évêque dont il est question dans le colophon, il est fort probable qu'il s'agissait d'une sorte d'évêque auxiliaire de l'archevêque d'Otrante, chargé des intérêts du clergé grec et, notamment, des ordinations, ceci afin d'éviter l'interférence des rites, conformément aux instructions de la décrétale de Célestin III.

formules destinées aux différentes pièces du costume liturgique ; sa série est presque semblable à celle de l'Ambros. gr. 276, mais les prières du manoualion et de l'épitrachèlion y sont inversées par rapport à ce dernier ; de plus, le Borg. gr. 7 présente deux formules distinctes pour les deux manoualia (gauche et droit).

2) Prothèse

Elle dépend, directement ou indirectement, de l'Ottob. gr. 344 et en conséquence de la lettre du patriarche de Constantinople à Paul de Gallipoli. Quelques différences sont cependant à noter. Le début de la prothèse est conservé dans le Borg. gr. 7 et ne s'écarte guère du document de Gallipoli, tel que nous l'avons publié ci-dessus (2). Le Borg. gr. 7 omet les doublets de l'euchologe de la Grande Eglise d'Otrante et abrège çà et là le texte des rubriques ; la rubrique terminale de l'Ottob. gr. 344 décrivant la marche à suivre dans le cas où plusieurs patènes et calices sont utilisés pour la célébration de la Liturgie est omise dans le Borg. gr. 7, sans doute parce que le cas envisagé par l'euchologe de la Grande Eglise ne devait jamais se produire dans la petite ville de Soletto. Le Borg. gr. 7 intercale les formules à réciter sur les parcelles offertes pour les défunts et les vivants ; ce développement avait déjà été observé à propos de l'Ambros. gr. 276, mais les formules sont quelque peu différentes dans le Borg. gr. 7, où l'on trouve, en plus, une formule à réciter par le célébrant "lorsqu'il ne connaît pas le nom de celui qui offre".

3) Ecténie

Elle est du type italo-grec ; c'est une ecténie longue apparentée à celles de l'Ottob. gr. 344 ou de l'Ambros. gr. 276.

(2) Ci-dessus, p. 349-350.

4) Lavement des mains

Il a lieu après la grande entrée et reprend la glose relative au Pseudo-Denys (cfr Ottob. gr. 344, Ambros. gr. 276, Sin. gr. 966).

5) Prières de communion

Le nombre et la disposition des prières encadrant les rites de communion apparentent le Borg. gr. 7 au Karlsr. Ett. 6.

6) Formule d'immixtion avant la communion des fidèles

Lorsque le célébrant dépose dans le calice les parcelles destinées à la communion des fidèles, il récite une formule d'immixtion provenant de JAC.

7) Prières du skeuophylakion

Le Borg. gr. 7 donne, dans l'ordre, les trois prières Τὸ πλήρωμα, Ἐν δυνάμει εἰς δύναμιν (3), Πληρώσαντες (cfr Ottob. gr. 344, Barber. gr. 443, Sin. gr. 966).

+⁺
+⁺

Un autre témoin de la Liturgie eucharistique otrantaise au XIV^e siècle est l'Ambros. gr. 167 (C 7 sup.), qui a été acheté dans le petit village de Martano. Tant par l'écriture que par le contenu, il s'apparente de très près à l'Ambros. gr. 276 du XIII^e siècle, il ne dépend donc pas pour la prothèse de la lettre du patriarche de Constantinople à l'évêque de Gallipoli.

(3) Edition JACOB, Skeuophylakion, p. 68 (formule C, sigle B).

V. DERNIERS TEMOINS DU RITE OTRANTAIS

La destruction du monastère de Saint-Nicolas de Casole par les Turcs en 1480 porta un rude coup à la culture hellénique en Terre d'Otrante ; celle-ci se voyait brutalement privée de son centre privilégié, qui l'avait si bien servie pendant trois siècles. Le rite grec n'en continue pas moins à être célébré dans les bourgades de l'intérieur du pays, où des clercs cultivés s'adonnent encore à la copie de mss profanes. Un exemple suffira pour montrer l'importance de l'élément grec dans le clergé otrantais au XVI^e siècle. Une centaine d'années après le désastre provoqué par les Turcs, deux cents prêtres de rite grec assistent au synode diocésain convoqué par l'archevêque d'Otrante (1583) (1). C'est d'ailleurs exactement de cette époque que datent les euchologes dont nous allons parler dans les pages qui suivent.

1. CORSINI GRECS 5 (A. D. 1579) ET 7 (FIN XVI^e SIECLE)

Le fonds Corsini de la Bibliothèque de l'Accademia Nazionale dei Lincei à Rome possède deux mss otrantais très semblables l'un à l'autre. Le Cors. gr. 5 a été copié en 1579 par "le prêtre Natalios Marsos, de la bourgade de Martignano" (2) ; il contient CHR et les pièces mobiles de la messe pour les différentes fêtes de l'année ; parmi ces pièces, l'on trouve une fort intéressante série de vingt-cinq prières de l'ambon, l'une des dernières du genre (3). Le Cors. gr. 7 n'a pas de colophon, mais son écriture est fort apparentée à celle du précédent et son contenu lui est en tous points identique, avec cette

(1) GAY, *Décadence*, p. 490.

(2) Colophon dans PIERLEONI (RICHARD, I, 742), p. 469-470.

(3) Cfr JACOB, *Nouveaux documents*, p. 131-139.

seule différence que PRES et BAS ont été ajoutées en tête du codex (avant CHR) en vue des célébrations quadragésimales (4).

Pour CHR, les deux euchologes ne présentent pratiquement pas de leçons divergentes, si l'on excepte quelques inversions de mots et l'une ou l'autre omission bénigne ou variante orthographique. Une analyse du formulaire de CHR est inutile dans la mesure où il suit pas à pas l'ordonnance du Borg. gr. 7. Les variantes qu'on y rencontre par rapport à ce dernier semblent cependant exclure qu'ils aient été copiés directement sur le Borg. gr. 7 ; ces variantes sont d'ailleurs la plupart du temps purement formelles, n'affectant que la formulation des rubriques et non leur signification. A la fin du XVI^e siècle, le rite otrantais a donc conservé intactes toutes ses particularités : la prothèse n'a pratiquement pas varié depuis l'Ottob. gr. 344 (a. D. 1177) et la lettre du patriarche de Constantinople à Paul de Gallipoli (fin du XI^e siècle) ; les archaïsmes tels que les quatre pétitions de la synaptè entre les prières des fidèles, le lavement des mains après la grande entrée, la formule d'immixtion de JAC avant la communion des fidèles ou les trois prières du skeuophylakion n'ont toujours pas disparu. Exemple étonnant d'un conservatisme intelligent, plus soucieux de maintenir intacte la pureté des rites que d'adopter les nouveautés discutables de la liturgie constantinopolitaine, vulgarisées par les marchands de livres vénitiens.

+
++

Malgré les efforts sincères de Rome, le rite grec disparaît en Terre d'Otrante dans le courant du XVII^e siècle, victime de l'hostilité stupide et haineuse du haut clergé latin de la région. En 1663, le rite latin est imposé à Calimera, après qu'on eut assassiné le dernier prêtre grec de l'endroit et réduit en cendres les archives de la

(4) Cfr JACOB, Nouveaux documents, p. 132.

paroisse (5) ! Mais vingt-cinq ans s'écouleront encore avant que le rite byzantin ne soit supprimé à Zollino (6). Au XVIII^e siècle, quelques traces symboliques subsistent çà et là : le jour de l'Épiphanie, à Nardò, on célèbre la Bénédiction de l'eau byzantine (7), tandis que l'épître et l'évangile sont chantés en grec à Brindisi le dimanche des Rameaux (8).

2. NOTE SUR LE VATICAN GREC 2258 (A. D. 1580)

Le Vat. gr. 2258 est un euchologe composé de 115 feuillets de papier mesurant 203 x 144 mm. Le filigrane représente un pèlerin inscrit dans un cercle surmonté d'une étoile ; il n'est pas reproduit dans BRIQUET (cfr n^{os} 7563 - 7607). Deux colophons placés après CHR (f. 65r) et BAS (f. 99r) nous apprennent que le codex a été copié par le moine Antonio Rocco et que ce dernier a terminé son labeur le dimanche 13 mars 1580. Antonio Rocco n'est pas un inconnu puisqu'on lui doit également PIERRE de l'Ottob. gr. 384 (a. D. 1581) et le Grottaf. D. a. 15 (non daté) (9). Il reste cependant un problème d'importance à éclaircir si l'on veut situer exactement le Vat. gr. 2258 dans le cadre du rite italo-grec : celui de savoir pour quel monastère il a été copié. Pour cela, il importe de reproduire le colophon inédit du f. 65r, le plus complet des deux :

Τὸς. ἡ λειτουργία του χρῆσοστόμου μηνὴ μάρτιος ιγ´.
 ἡμέρα: κυρίειη. ἀπὸ ἔγγραφῆ: ἔγω. ἀδελφοὶ ἀντόνιο(ς) ἀπὸ τ(ῆν)
 χώρ(αν) τ(ῆν) καρβοῦννυν ἔγγραφῆ τοῦ μοναστηρίου τοῦ ἁγίου ἀνδρανὸ(ς)
 καὶ ναταλε(ας).

(5) GAY, Décadence, p. 490.

(6) Cfr GAY, Décadence, p. 490.

(7) Texte latin et commentaire dans PAOLI, Epiphania.

(8) GAY, Décadence, p. 493.

(9) Cfr VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 39.

Antonio Rocco était originaire de la région de Carbone (province de Potenza). Carbone est célèbre par le monastère de Saint-Elie fondé en 970 par Luc de Demenna. Une note du f. 115v révèle que le ms. se trouvait encore dans ce monastère en 1674 :

Jo Appolinare Vardaro. sono uenuto di obbidanza in questo venerabile. M^{ro} di S. Elia di Carbone li. 15. di giugnio lo anno. 1674.

Quand au nom du monastère qui clôt la souscription et pour lequel il semble bien que le ms. ait été copié, il doit évidemment être corrigé, pour ce qui concerne le premier mot, en 'Αδριάνου, comme l'ont d'ailleurs fait Vogel et Gardthausen (10). On a beaucoup discuté sur la localisation de ce monastère des Saints-Hadrien-et-Natalie. A la suite de Vaccari, Codrington l'assimile au monastère de Saint-Hadrien, situé près de la bourgade de San Demetrio Corone, dans le diocèse de Rossano (11). Depuis lors, M. B. Cappelli a prouvé que le monastère des Saints-Hadrien-et-Natalie, fondé par saint Vital de Castronovo entre 980 et 986, était situé dans le voisinage de Carbone (12). Dans l'état actuel des connaissances, il est difficile d'aboutir à une localisation plus précise. L'hypothèse la plus plausible, selon M. A. Guilou, serait de le situer entre les localités de Torre et d'Armento, soit au nord de Carbone, de l'autre côté de l'Agri.

Analyse liturgique

Aussi étrange que cela puisse paraître pour un euchologe destiné à un monastère lucanien, la source principale utilisée par le rédacteur du Vat. gr. 2258 pour CHR est indubitablement un ms. otrantais du type "XIIIe siècle" (cfr Barber. gr. 443, Ambros. gr. 276, Karlsr. Ett. 6). La chose est particulièrement évidente pour les rites de

(10) VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 39.

(11) CODRINGTON, Saint Peter, p. 26 et note 1.

(12) CAPPELLI, Due monasteri, p. 273-294 ; CAPPELLI, Monachesimo basiliano, p. 72, 73.

prothèse ainsi que pour les prières du skeuophylakion. Cependant, le modèle otrantais a été contaminé sur plus d'un point par une source secondaire d'origine calabraise. Souvent, d'ailleurs, les hésitations du copiste font toucher du doigt la présence des deux sources : ainsi, lorsqu'il commence à transcrire la prière d'encens avant la prière de prothèse (Otrante), puis l'interrompt pour la recopier en entier après cette dernière (Calabre).

1) Prothèse

Pour montrer le caractère otrantais du Vat. gr. 2258, nous nous contenterons de donner quelques exemples significatifs (V = Vat. gr. 2258 ; K = Karlsru. Ett. 6). L'orthographe - éprouvante - et les fautes de V ont été rectifiées.

V : μετὰ δὲ τὸ ἀμφιασθῆναι τὸν ἱερέα ἀπερχόμενος εἰς τὴν πρόθεσιν ποιεῖ τὴν προσκομιδὴν οὕτως.

K : μετὰ δὲ τὸ ἀμφιασθῆναι τὸν ἱερέα... ἀπέρχεται... εἰς τὴν πρόθεσιν... καὶ ποιεῖ τὴν προσκομιδὴν οὕτω.

Le texte de l'Ambros. gr. 276 est à peu près semblable à celui de K. Les pointillés que nous avons introduits dans la rubrique de ce dernier désignent les parties de son texte provenant de la traduction de Léon Toscan. La prière de vêtue de V est celle que l'on rencontre d'ordinaire dans les mss otrantais : "Dominator domine deus ... respice super me peccatorem".

V : λαμβάνων ἐν πρώτοις ὁ δ(ιάκων) τὴν ἁγίαν ἀναφοράν, σφραγίζει αὐτὴν μετὰ τῆς λόγχης τρὶς λέγων σταυροειδῶς.

K : λαβὼν τὴν ἁγίαν ἀναφοράν, σφραγίζει αὐτὴν μετὰ τῆς λόγχης τρὶς λέγων.

Le texte de l'Ambros. gr. 276 est très proche de V K et mentionne le diacre, à l'instar de V. La leçon λαμβάνων ἐν πρώτοις de V est attestée telle quelle dans le Barber. gr. 443, le Borg. gr. 7 et dans

les Cors. gr. 5 et 7.

V : εἶτα περιιόπτει ἐξ αὐτῆς μέρος τετραμερῶς, καὶ ὀμαλίσσας αὐτὴν ἐκ τῶν ψιχίων, προσφέρει ἐν τῷ ὄσιω λέγων.

Cette rubrique - la plus caractéristique peut-être du rituel otrantais - se retrouve mot à mot dans K. Texte à peu près identique dans le Barber. gr. 443 et l'Ambros. gr. 276.

V : πρὸς τοῦτοις τιθεὶς τὸν οἶνον καὶ τὸ ὕδωρ ἐν τῷ ποτηρίῳ, εὐλογῶν αὐτὸ λέγει.

K : πρὸς τοῦτοις τιθεὶς τὸν οἶνον καὶ τὸ ὕδωρ (ἐν) τῷ ποτηρίῳ λέγει.

Le texte du Barber. gr. 443 et de l'Ambros. gr. 276 ne diffère guère de celui de K.

La principale addition calabraise dans la prothèse de V est constituée par la bénédiction de l'eau et du vin sous la forme "Unio Spiritus sancti".

2) Prières du skeuophylakion

Le Vat. gr. 2258 suit l'usage otrantais de noter trois prières du skeuophylakion : Τὸ πλήρωμα τοῦ νόμου; Ἐκ δυνάμεως εἰς δύναμιν (13) ; Πληρώσαντες. Cette trilogie est attestée et dans le même ordre par l'Ottob. gr. 344, le Barber. gr. 443, le Borg. gr. 7 et le Sin. gr. 966. Il faut cependant remarquer que la troisième prière de V, malgré l'identité d'incipit, ne contient pas le même texte que les autres mss otrantais ; il s'agit, en fait, d'une prière de l'ambon, dont le Barber. gr. 336 est le témoin le plus ancien (14).

(13) Il s'agit d'une formule du type C (cfr JACOB, Skeuophylakon, p. 68).

(14) JACOB, Ambon, p. 22-23, n° 4.

DEUXIEME SECTION.- LA LITURGIE CONSTANTINOPOLITAINE EN

SICILE ET EN CALABRE DU XIIe AU XVIe

SIECLE

I. LA NOUVELLE RECENSION CONSTANTINOPOLITAINE DE CHR A REGGIO
ET DANS LE NORD-EST DE LA SICILE AU XIIe SIECLE

La pénétration de la nouvelle recension constantinopolitaine de CHR en Sicile, Calabre et Campanie ne suit pas une courbe régulière. Son adoption pure et simple y reste un phénomène plutôt isolé, dont un exemple a déjà été cité plus haut : le Borg. gr. 27, copié à la fin du XIe siècle dans l'archevêché de Salerne ; l'Angel. gr. 15, copié en 1165 au monastère de Sainte-Marie de Mili (Sicile) en est un autre exemple ; pour le XIIIe siècle, on peut citer le Vat. gr. 1228, ms. en papier écrit "quelque part" en Calabre.

Ce qui nous intéresse surtout ici, c'est de repérer les particularités locales et de tenter, grâce à elles, de regrouper les divers mss en familles distinctes. Le point de départ de notre enquête est constitué par l'existence au XIIe siècle d'une écriture italo-grecque bien déterminée et facilement reconnaissable, l'écriture dite de Reggio (1). Comme il est toujours assez malaisé de décrire abstraitement une écriture ou un style calligraphique, nous renvoyons le lecteur aux fac-similés de quelques mss typiques, parmi lesquels on retiendra particulièrement le Vat. gr. 1646, dont une photographie a été publiée par Mgr R. Devreesse (2), et le Barber. gr. 475, minutieusement analysé par M. G. Garitte (3). L'écriture de Reggio est relativement élégante et aérée ; les onciales y sont assez nombreuses ; les lettres, droites et élancées, d'allure géométrique, sont souvent de grandeurs différentes ; certaines, comme l'êta, le thêta, l'iota, l'omicron ou le rhô, sont en général petites et étroites ; d'autres, au contraire, ont tendance à s'ouvrir, à s'enfler, à dépasser leurs voisines tant par

(1) Voir, à ce propos, DEVREESSE, *Italie méridionale*, p. 37-38.

(2) DEVREESSE, *Italie méridionale*, pl. V, après la p. 38 ; le Vat. gr. 1646 est daté de 1118.

(3) GARITTE, *Manuscrits italo-grecs*, p. 16-25 ; un fac-similé du ms., daté de 1174, est donné à la p. 17.

le haut que par le bas : ce sont, par exemple, l'alpha oncial, le gamma minuscule, le kappa oncial, le lambda oncial, le mu oncial, l'omega. Au point de vue de l'extension géographique, notons que l'écriture de Reggio ne se limite pas à la ville du même nom. Mgr Devreesse écrit lui-même : "Plusieurs manuscrits de Messine ont avec nos manuscrits de Reggio une parenté indéniable" (4). Plusieurs mss provenant de Sainte-Marie de Milli, en Sicile, présentent des caractéristiques analogues, comme l'Angel. gr. 15, cité plus haut (5). D'autre part, il est probable que la zone d'influence de l'écriture de Reggio s'étendait jusque dans l'arrière-pays de l'ancienne métropole byzantine, c'est-à-dire dans les diocèses contigus à l'actuel Aspromonte. Si le Barber. gr. 475, étudié par M. G. Garitte, ne peut être localisé avec précision, il porte cependant des traces anciennes (milieu du XIIIe siècle) de son séjour dans le diocèse d'Oppido (6) et il appartenait encore au début du XIVe siècle à l'archidiacre de la Grande Eglise de cette ville (7).

Parmi les mss liturgiques copiés dans l'écriture de Reggio, quatre retiennent l'attention par le type de prothèse, très différent de ce que nous avons vu jusqu'à présent à Constantinople ou en Terre d'Otrante à la même époque. L'étroite parenté qui unit ces mss permet de conclure avec certitude à l'existence d'une tradition liturgique originale dans une région dont les centres étaient sans doute les villes de Messine et Reggio. Les quatre mss en question sont :

1. GROTTAF. G. b. II (XIIe SIECLE)

Rocchi datait ce ms. du XIe siècle, (8), mais la comparaison du codex avec les mss datés de l'écriture de Reggio ne permet pas de retenir

(4) DEVREESSE, *Italie méridionale*, p. 38.

(5) Ci-dessus, p. 386.

(6) Cfr GARITTE, *Manuscrits italo-grecs*, p. 19-20.

(7) GARITTE, *Manuscrits italo-grecs*, p. 20-21.

(8) ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 244 ; BRIGHTMAN, p. 543 le place justement au XIIe siècle.

cette datation ; les grands tau dépassant l'alignement des autres lettres, certaines ligatures fort évoluées, l'accentuation du contraste entre grandes et petites lettres, tout cela situe indubitablement notre ms. en plein XIIe siècle. Le texte de CHR a été édité, de manière incomplète et d'ailleurs peu satisfaisante, par Muretov (9).

2. BODL. AUCT. E 5. 13 (XIIe SIECLE)

II est à peu près de la même époque que le précédent (Brightman le situe à la fin du XIIe siècle) (10) et a appartenu au monastère du Saint-Sauveur de Messine. La prothèse en a été éditée par Brightman (11). CHR est pratiquement identique à la recension du Grottaf. G. b. II, ce que Brightman n'avait pas manqué de signaler en son temps (12).

3. VAT. GR. 1811 (A. D. 1147)

L'écriture du Vat. gr. 1811, daté de 1147, est un peu moins caractéristique que celle des deux mss précédents (13). Comme le formulaire de CHR y contenu est exactement parallèle aux formulaires du Grottaf. G. b. II et du Bodl. Auct. E 5. 13, il ne fait pas de doute qu'il provienne plus ou moins de la même région. Dom A. Strittmatter a émis des doutes concernant son origine italo-grecque (14), mais, outre ce qui vient d'être dit de son formulaire, la mention du "puissant roi Roger" au f. 88v suffirait à en garantir l'authenticité italienne.

(9) MURETOV, K materialam, p. 2-7.

(10) BRIGHTMAN, p. 543.

(11) BRIGHTMAN, p. 542-543.

(12) BRIGHTMAN, p. 543.

(13) Cfr les fac-similés dans LAKE, VIII, pl. 581 et 582.

(14) STRITTMATTER, Slavic Peculiarity, p. 201, n° 15.

4. BARBER. GR. 316 (XIIe SIECLE)

L'écriture principale du Barber. gr. 316 appartient au style calligraphique de Reggio et date du XIIe siècle ; à plusieurs endroits, elle a été grattée pour faire place à une écriture plus récente (XVe - XVIe siècle) que l'on trouve également sur des feuillets intercalés. Ces parties réécrites ou ajoutées ont servi à modifier et à compléter la Liturgie du XIIe siècle, dont la teneur n'est pas tout à fait identique à celle des trois premiers mss cités. L'intérêt du Barber. gr. 316 réside surtout dans la courte "diataxis" qui précède le formulaire proprement dit de CHR.

Dans les lignes qui suivent, nous étudierons les particularités communes à ces quatre témoins en nous attardant sur ce qu'ils offrent de plus remarquable, à savoir les rites de prothèse et la prière avant l'évangile.

§ 1.- Prothèse

A quelques détails près, le texte de la prothèse est identique dans le Grottaf. G. b. II, le Bodl. Auct. E 5. 13 et le Vat. gr. 1811. Nous donnons ci-dessous le texte du Grottaf. G. b. II (15) ; si l'on veut se reporter au texte de la prothèse du Bodl. Auct. E 5. 13, l'on s'apercevra tout de suite que les différences textuelles sont quasi inexistantes entre les deux mss.

Εὐχὴ ἣν ποιεῖ ὁ ἱερεὺς καθ' ἑαυτὸν μέλλων προσκομι-
σαι· Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, ἐξαπόστειλόν μοι δύναμιν ἐξ ὕψους...

Καὶ μετὰ τὴν εὐχὴν λαβὼν τὴν προσφορὰν περιιόπτει
αὐτὴν στρογγυλοειδῶς, μηδὲν τὸ σύνολον λέγων, καὶ στρέφας τὴν

(15) Grottaf. G. b. II, f. 1r - 2v.

μερίδα θύει ταύτην σταυροῦ τύπῳ ἔνδοθεν, καὶ ἐπιτίθει τῷ δίσκῳ.

Καὶ λαβὼν οἶνον, σφραγίζων ἐπιχέει τῷ ποτηρίῳ, ὡσαύτως καὶ ὕδωρ. Καὶ καλύπτει τὸν δίσκον, εἶτα τὸ ποτήριον, καὶ ἐπιτίθει τὴν νεφέλην διπλωμένην ἐπ' αὐτά.

Καὶ λέγει ὁ διάκων μυστικῶς· Ἐπὶ τῶν προθέσεων τοῦ Κυρίου δεηθῶμεν.

Καὶ ὁ ἱερεὺς λέγει τὴν εὐχὴν τῆς προθέσεως· Ὁ θεὸς ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ τὸν οὐράνιον ἄρτον...

Καὶ ὁ διάκων· Τοῦ Κυρίου δεηθῶμεν.

Ὁ ἱερεὺς θυμιῶν τὰ δῶρα λέγει τὴν εὐχὴν· Θυμίαμα προσφέρομέν σοι, Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, εὐωδίας πνευματικῆς...

Καὶ ἔρχονται ὁ ἱερεὺς καὶ ὁ διάκων ἐν τῇ ἁγίᾳ τραπέζῃ, καὶ θυμιᾷ αὐτὴν ὁ ἱερεὺς καὶ τὰ ἅγια θύρη καὶ ὅλον τὸν ναὸν καὶ τὸν λαόν, προπορευομένου τοῦ διακόνου μετὰ λαμπάδος.

+
++

La prière de préparation des mss de Reggio et Messine est d'origine palestinienne, ainsi que nous l'avons déjà montré à propos du Sin. gr. 959 (XI^e siècle), où elle est insérée, avec la prière d'encens palestinienne, bien après BAS et CHR (16). La version géorgienne du Sin. 89 (Jérusalem, XI^e siècle) commence par une prière de vêtue dont le texte est exactement identique à la prière des mss de Reggio .

Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, ἐξαπόστειλόν μοι δύναμιν ἐξ ὕψους ἁγίου σου, καὶ ἐνίσχυσόν με εἰς τὴν διακονίαν σου ταύτην τοῦ παραστήναί με ἀκατακρίτως τῷ φοβερῷ καὶ φρικτῷ σου βήματι καὶ

(16) Cfr ci-dessus, p. 220.

προσενέγκαι σοι τὴν ἀναίμακτον θυσίαν. Ὅτι σὸν τὸ κράτος καὶ σοῦ ἐστὶν ἡ βασιλεία τοῦ πατρὸς κτλ.

Domine Deus meus, desuper-immitte mihi potentiam de-excelso et me-confortare ministerio huic tuo indemnitè adstare timendo et tremendo altari tuo et offerre tibi incruentam hostiam. Quia tuum est regnum, potentia et gloria Patris et Filii et sancti Spiritus nunc et semper et a saeculo ad saeculum, amen (17).

Au XIIIe siècle, on trouve la prière dans le Karlsr. Ett. 6 (Terre d'Otrante), où elle est l'avant-dernière des huit prières ajoutées avant CHR, en tête du codex (18). A la même époque, elle est attestée dans une diataxis publiée par Krasnoseltsev d'après des mss de Panteleimon et d'Esphigmenou (Athos) (19) ; le rouleau liturgique d'Esphigmenou de l'an 1306, édité par Dmitrievski, la connaît également (20). C'est vraisemblablement par les courants d'échanges monastiques qu'elle est passée de Palestine, voire d'Italie, à l'Athos. Au XIVe siècle, elle est reprise dans la Diataxis du patriarche Philothée (21) et passera de là dans l'édition princeps de 1526 (22).

+
++

La prothèse des mss de Reggio est caractérisée par sa grande simplicité ou, si l'on veut, par son souci d'archaïsme. Signalons tout de suite que la prière d'encens suit la prière de prothèse, comme dans

(17) JACOB, Version géorgienne, p. 85-86.

(18) Cfr MONE, Messen, p. 139 ; HOECK-LOENERTZ, Nikolaos-Nektarios von Otranto, p. 79.

(19) KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 10.

(20) DMITRIEVSKI, II, p. 262.

(21) TREMPERAS, Liturgies, p. 1, col. de droite.

(22) GOAR, p. 48.

l'Euchologe de Porphyre Uspenski. Nous laissons de côté d'autres détails secondaires pour en arriver à la particularité essentielle de ce type de prothèse : l'absence de formules à réciter pendant la partition et l'incision du pain eucharistique et pendant la préparation du calice. Par là, la prothèse de Reggio se distingue nettement de la prothèse constantinopolitaine du XII^e siècle, telle qu'elle nous est connue par la traduction de Léon Toscan, ou bien encore de la prothèse otrantaise. L'omission de ces formules de prothèse n'est pas accidentelle, comme le prouve une remarque du rédacteur, qui ne paraît pas dépourvue d'une pointe de polémique : μηδὲν τὸ σύνολον λέγων . Une telle remarque ne peut que viser le rite constantinopolitain et ses éventuels adeptes italo-grecs et tend manifestement à maintenir envers et contre tout une tradition locale profondément ancrée dans les moeurs ecclésiastiques; il est possible qu'il s'agisse là d'une tradition italo-grecque antérieure à l'établissement des Normands et - qui sait - peut-être même antérieure aux invasions arabes en Sicile.

La prothèse du rite de Reggio s'éclaire à la lecture du Barber. gr. 316. Celui-ci contient, avant le début de la Liturgie proprement dite, une sorte de diataxis dont la partie la plus longue décrit la préparation des oblats, tandis qu'une seconde partie, plus courte, traite de l'encensement avant l'évangile. Ce texte n'ayant pas encore été signalé jusqu'à présent, nous pensons qu'il vaut la peine de le reproduire intégralement (23) :

Τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου ἡ θεία λειτουργία.
 Μετὰ τὸ ψάλλειν τὰ τριψαλμα εἰσέρχεται ὁ ἱερεὺς εἰς τὴν εἴσοδον τοῦ ἁγίου θυσιαστηρίου, καὶ βαλὼν μετανόιας ἰβ' αἰτεῖται παρὰ πάντων συγχώρησιν, καὶ εἰθ' οὕτως εἰσέρχεται ἐν τῇ ἐξ εὐωνύμου

(23) Barber. gr. 316, f. 1r - 2v.

προθέσει, καὶ ἐνδύεται τὴν ἱερὰν αὐτοῦ στολήν. Καὶ μετὰ τοῦτο λέγει τὴν εὐχὴν τῆς ἐνδύσεως. Στήνων ἔμπροσθεν τῆς ἁγίας τραπέζης, δῆσαι τὰς χεῖρας, καὶ εἰπέ· Τοῦ Κυρίου δεηθῶμεν. Ὁ θεὸς ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ τοῖς χερουβὶμ ἀθεώρητος. Καὶ μετὰ τὴν εὐχὴν τῆς ἐνδύσεως θέττει μετανόιας τρεῖς, καὶ αἶρει τὰς χεῖρας εἰς ὕψος ἐν συντετριμμένη καρδίᾳ μυστικῶς λέγων· Κύριε, φεῖσαι τοῦ λαοῦ σου, καὶ μὴ δῶς τὴν κληρονομίαν σου εἰς ὄνειδος.

Εἶθ' οὕτως ἔρχεται ἐν τῷ ἕξ εὐωνύμου θυσιαστηρίῳ, καὶ ἄρχεται προσκομίζεῖν. Ἐκεῖνο ὅπερ βούλη λαβεῖν, περὶτε με ἐξ αὐτοῦ ὀλίγον, καὶ τότε ποιῆσαι εἰς αὐτὸ τύπον σταυροῦ, ἵνα ἔχῃς αὐτὸ ἐπ' εὐθείας ἐν τῇ κλάσει αὐτοῦ, ὑπομνήσκων τοὺς ἁγίους καὶ τὸν ἅγιον οὗ ἡ μνήμη. Καὶ θέττει τὸν ἄρτον ἐν τῷ δίσκῳ, καὶ οἶνον καὶ ὕδωρ ἐν τῷ κρατῆρι. Εἶθ' οὕτως ἐφαπλοῖ τὸ φαινόλιον αὐτοῦ ὁ ἱερεὺς ἔχων τὰς χεῖρας ἔσωθεν δεδεμένας, καὶ λέγει· Τοῦ Κυρίου δεηθῶμεν. Ὁ θεὸς ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ τὸν οὐράνιον ἄρτον. Καὶ μετὰ τὴν εὐχὴν καλύπτει τὰ ἅγια, καὶ ἡ νεφέλη κεῖται τετυλιγμένη ἐν τῇ προθέσει.

Τὸ δὲ "Ὡς πρόβατον ἐπὶ σφαγὴν" οὐ λέγομεν αὐτό, ὅτι προφητεία ἐστὶν καὶ οὐχὶ εὐχή. "Ἄλλο γὰρ εὐχή καὶ ἄλλο προφητεία. Εὐχή γὰρ ἐστὶν ἡ παρακαλοῦσα καὶ λέγουσα· Μετάβαλε τὰ προκειμένα διὰ πνεύματος ἁγίου εἰς τρίμιον σῶμα καὶ αἷμα Χριστοῦ τοῦ ἀληθινοῦ θεοῦ ἡμῶν. Προφητεία δὲ ἡ δηλοῦσα καὶ λέγουσα τὰ μέλλοντα ἔσεσθαι.

Τὴν δὲ εὐχὴν τοῦ θυμιάματος, ὅταν λέγῃ τὸν ἀπόστολον, λαμβάνει τὸ καὶ θυμιαμα εἰς τὴν χεῖρα αὐτοῦ, καὶ ἐπιδεικνύει τὸ θυμιαμα τῷ ἀρχιερεῖ. Εἰ δὲ οὐκ ἐστὶν ἀρχιερεὺς, δεικνύει αὐτὸ τῷ ἱερεῖ, καὶ ἐγείρεται ὁ ἱερεὺς ἐν ᾧ τόπῳ καθέζεται, καὶ λέγει τὴν εὐχὴν τοῦ θυμιάματος. Καὶ ἀπέρχεται ὁ ἔχων τὸν θυμιατόν, καὶ θυμιᾷ τὰ ἅγια καὶ τὴν ἁγίαν τράπεζαν

σταυροειδῶς, εἶθ' οὕτως τὸν ἀρχιερέα ἢ τὸν ἱερέα, καὶ λαμβάνει ὄρον παρ' αὐτοῦ, καὶ τότε λέγει τὸ ἅγιον εὐαγγέλιον.

Αὕτη ἡ ἀρίστη παράδοσις τῶν ἁγίων πατέρων τῆς ἁγίας ἐκκλησίας ἀληθῆς ἐστὶ καὶ οὐ ψευδῆς.

+
++

Nous passerons rapidement sur les rites qui précèdent la prothèse dans le Barber. gr. 316. On notera que la prière de vêtue est tout à fait différente de la prière de préparation des trois mss précédents. La formule 'Ο θεὸς ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ τοῖς χερουβὶμ ἀθεώρητος, attestée par le Barber. gr. 316, est tout compte fait assez rare et c'est surtout dans des mss italo-grecs postérieurs qu'on la trouve : Karlsr. Ett. 6 (XIIIe siècle) (24), Grottaf. G. b. XIII (XIIIe siècle), Vat. gr. 2012 (XIVe siècle), Vat. gr. 2032 (a. D. 1549), Barber. gr. 458 (a. D. 1572), Mess. gr. 124 (XIVe siècle). Cependant, au XIIIe siècle, elle est également attestée dans le Patmos 719, édité par Dmitrievski (25). Comme il ne semble pas exister de témoins antérieurs au Barber. gr. 316, il est difficile de se prononcer sur les origines de la prière.

Pour ce qui est des rites de prothèse, on remarquera qu'ils sont, à quelques détails près, identiques à ceux du Grottaf. G. b. II. Aucune formule n'est évoquée à propos de la préparation du pain et du calice ; la commémoration des saints en général et du saint du jour en particulier n'est accompagnée elle-même d'aucune formule. Le fait nouveau consiste dans l'explication que donne du phénomène le rédacteur de la diataxis du Barber. gr. 316. Voici la traduction latine de ce passage :

(24) Cfr MONE, Messen, p. 139 ; HOECK-LOENERTZ, Nikolaos-Nektarios von Otranto, p. 79.

(25) DMITRIEVSKI, II, p. 170-171 (édition intégrale du texte).

"Sicut ouis ad occisionem" non dicimus ipsum, quia prophetia est et non oratio. Aliud enim oratio et aliud prophetia. Oratio enim est quae exhortat et dicit : Transmuta proposita per Spiritum sanctum in venerandum corpus et sanguinem Christi veri Dei nostri. Prophetia autem ostendit et dicit quae ventura sunt.

Haec est optima traditio sanctorum patrum sanctae ecclesiae : vera est et non fallax.

Pour interpréter ce passage, il est utile de se rappeler que le phénomène par lequel on anticipe la consécration des oblats est répandu dans tous les rites. Que l'on songe, par exemple, au texte de certaines secrètes des sacramentaires latins. A Byzance, le développement des rites de la grande entrée se comprend difficilement si l'on ne tient compte de cette tendance à l'anticipation. Bien qu'à Constantinople même il ne s'agisse que d'une croyance diffuse, sans justification dogmatique, on trouve parfois dans l'un ou l'autre texte liturgique des affirmations assez explicites à ce propos. C'est ainsi que dans le document patriarcal envoyé à l'évêque de Gallipoli on lit la phrase suivante à propos de la préparation du calice : "Et tout d'abord, ils versent ce qui d'abord est vin et devient sang après la prière" (26). La prière dont il est question n'est pas, comme l'on pourrait s'y attendre, l'épiclese anaphorique, mais bien le passage de Ioh., XIX, 34-35 : "L'un des soldats lui perça le côté de sa lance ..."

La version géorgienne du Sin. 89 (Jérusalem, XI^e siècle) fournit un bel exemple lexicologique de la croyance à la "transsubstantiation" des éléments eucharistiques lors de la prothèse :

Quando regalem (panem) excindet sacerdos, ita dicat : Offertur agnus Dei ...

Quando autem vinum calici infundet sacerdos, crucem describat et dicat : Lancea transfixum-est latus tuum ...

(26) COZZA-LUZI, Typicon Casulanum, p. 168.

Quando aquā miscebit, crucem describat et dicat : Unio Spiritus sancti, amen.

Et operiat primum corpus, crucem describat et dicat : Dominus regnat, pulchritudine vestitus-est, amen.

Operiat sanguinem, crucem describat et dicat : Vestitus-est Dominus potentia et praecinctus-est, alleluia (27).

Dans la version géorgienne, le caractère consécatoire de la prothèse est encore accentué par la présence de la formule "Unio Spiritus sancti", que l'on retrouve dans l'épiclese de la même version, où elle a été substituée au traditionnel μεταβαλὼν τῷ πνεύματι σου τῷ ἁγίῳ (28).

La diataxis du Barber. gr. 316 admet implicitement la fonction consécatoire de la prothèse, mais met en doute le fait que la "prophétie" d'Isaïe (LIII, 7, 8) puisse entraîner la transformation des éléments. Cette transformation ne peut être obtenue que par une "prière", ce qui plus est, par une véritable épiclese, dont le rédacteur nous donne un exemple extrêmement clair : "Transmuta proposita per Spiritum sanctum in venerandum corpus et sanguinem Christi veri Dei nostri". Telle quelle, la formule du Barber. gr. 316 ne paraît pas attestée ailleurs. Il est plus que probable, cependant, que le rédacteur fasse ici allusion à une prière de prothèse analogue à l'ancienne prière de prothèse italo-grecque de CHR : cette prière, rappelons-le, est d'origine égyptienne et son noyau est constitué par l'épiclese primitive de MARC. On voit que la présence de cette épiclese dans la prière de prothèse italo-grecque n'a rien d'accidentel et qu'elle y a été probablement introduite pour renforcer et officialiser en quelque sorte la croyance en la transformation du pain et du vin au corps et au sang du Christ lors de la préparation des oblats.

(27) JACOB, Version géorgienne, p. 86-87.

(28) Cfr JACOB, Version géorgienne, p. 79 et 83.

Le rituel de prothèse des mss de Reggio et la diataxis du Barber. gr. 316 nous permettent de reconstituer dans une large mesure les rites de la prothèse calabro-sicilienne tels qu'ils se présentaient avant l'arrivée des Normands. La préparation du pain et du calice n'est accompagnée d'aucune formule. Le prêtre découpe dans l'oblat une parcelle de forme ronde, qu'il marque d'un signe de croix sur la face interne en vue de la fraction. Avant de verser le vin dans le calice, il le bénit d'un signe de croix (29). L'ensemble de la cérémonie est couronné par la récitation de la prière de prothèse épictétique, grâce à laquelle s'effectue la transformation des éléments eucharistiques.

Par ricochet, nous comprenons mieux les deux pôles autour desquels s'organise la résistance à la prothèse de type constantinopolitain en Sicile et en Calabre. D'un côté, il y a le refus d'accoler aux gestes de l'incision du pain et de la préparation du calice les formules "prophétiques" venues de Constantinople. D'autre part, plusieurs rédacteurs manifestent leur volonté de ne pas abandonner l'ancienne prière de prothèse italo-grecque au profit de la prière de BAS, d'où est absent tout caractère consécrationnaire. Malgré cet attachement aux antiques traditions locales, la victoire de la prothèse constantinopolitaine se dessine en Calabre et en Sicile dès le XIIe siècle et nous en relèverons les premiers indices dans le chapitre suivant. Il faut d'ailleurs noter que le Barber. gr. 316, malgré les principes énoncés dans la diataxis initiale, utilise déjà la prière de BAS comme prière de prothèse, suivant en cela l'exemple des autres mss de Reggio et Messine.

(29) A noter l'interdiction faite par le patriarche de Constantinople Nicéphore II Phocas (963-969) de tracer un signe de croix sur le calice lors de la prothèse (cfr MANDALÀ, *Protesi*, p. 101).

§ 2.- Trisagion et montée à l'abside

Comme dans la traduction de Léon Toscan, le Trisagion est chanté avant la prière sacerdotale, mais l'ecphonèse de la prière a déjà été déplacée avant le Trisagion, annonçant ainsi l'usage actuel, avec cette seule différence que l'ecphonèse est dite à voix basse (ἐκφωνεῖ μυστικῶς λέγων). L'ecphonèse des mss de Reggio-Messine ne suit pas le texte constantinopolitain, mais y intercale la mention du Trisagion, ce qui l'apparente à JAC :

Ὅτι ἅγιος εἶ, ὁ θεὸς ἡμῶν, καὶ σοὶ τὸν τρισάγιον ὕμνον ἀναπέμπομεν (30).

Lorsque les prêtres montent à l'abside, après la prière du Trisagion, ils récitent en s'inclinant une formule de bénédiction de la cathèdre identique à celle de la version arabe de Bacha :

Εὐλογημένος εἶ ὁ καθήμενος ἐπὶ θρόνου δόξης τῆς βασιλείας σου, Χριστὲ ὁ θεὸς ἡμῶν, πάντοτε νῦν καὶ ἀεί.

Vers la même époque, la bénédiction de la cathèdre n'est pas encore évoquée dans la traduction de Léon Toscan. Il est donc probable qu'elle n'était pas encore en usage à Constantinople au XIIe siècle, bien qu'il faille tenir compte de ce que Léon Toscan passe sous silence la rubrique de la montée à l'abside.

§ 3.- Prière avant l'évangile

Jusqu'à présent, nous n'avons rencontré qu'un seul témoin byzantin de la prière avant l'évangile : la version arabe de CHR publiée

(30) Doxologie de JAC dans MERCIER, p. 168, l. 14-16. L'adaptation otrantaise de la traduction de BAS par Nicolas d'Otrante (Karlsru. Ett. 6) insère également la mention du Trisagion dans la doxologie de la prière (JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 65, variante VIII, 5).

par Bacha. Encore s'agit-il d'un témoin syro-byzantin où les différents éléments du formulaire sont loin d'être tous de frappe constantinopolitaine. Parmi les témoins grecs de CHR, les mss de Reggio-Messine sont les premiers à introduire la prière avant l'évangile commençant par les mots "Ἐλλαμφον ἐν ταῖς καρδίαις ἡμῶν.

Il n'est pas inutile de dire quelques mots sur l'origine de cette prière, étant donné les idées fausses qui continuent à circuler à son sujet. Le plus ancien témoin est le rouleau de JAC du Vat. gr. 2282, que l'on s'accorde à placer au IXe siècle (31). C. Korolevskij, qui date assez bizarrement le Vat. gr. 2282 des environs de 1200, considère la prière avant l'évangile de JAC comme un simple emprunt au rite byzantin (32). Dans ses "Institutiones liturgicae de ritibus orientali-bus", le P. Hanssens S. J., après avoir constaté la présence de la prière avant l'évangile dans tous les mss grecs de JAC, à commencer par le rouleau du Vatican, ajoute tranquillement : "Quoniam autem eius usus e ritu byzantino in ritum syrum transiisse videtur, concludendum est istam orationem apud Byzantinos saltem a saeculo X adhiberi coeptam esse" (33). Le seul témoin ancien cité par le P. Hanssens est le Burdett-Coutts III, 42, dont nous avons vu plus haut qu'il ne peut en aucun cas être daté du XIe siècle, comme le faisait Swainson ; d'autre part, le savant jésuite fait lui-même remarquer que la prière fait défaut dans la plupart des documents byzantins du XIIe au XIVE siècle. Dans ces conditions, il nous paraît plus logique de penser que la prière avant l'évangile, attestée par tous les mss de JAC depuis le IXe siècle, a son "Sitz im Leben" dans les patriarchats d'Antioche et de Jérusalem (34) et qu'elle n'a donc rien de byzantin à l'origine. Que le premier témoin byzantin de la formule, à savoir la version arabe

(31) Texte dans MERCIER, p. 172.

(32) CHARON, Patriarcats melkites, p. 489 ; CHARON, Histoire, p. 12. (sur la datation du Vat. gr. 2282, voir p. 490-491 ; p. 13-14).

(33) HANSSSENS, Institutiones, III, p. 192-193.

(34) Plus probablement dans celui d'Antioche car l'ancienne version géorgienne de JAC (Jérusalem) connaît une formule différente (TARCHNISVILI, Liturgiae ibericae, I, p. 3 ; II, p. 2).

de Bacha, provienne justement de Syrie, ne nous semble pas être seulement l'effet du hasard. Le fait que la prière "Ελλαμφον ait été régulièrement utilisée dans la région de Reggio et de Messine avant de s'implanter à Constantinople constitue une preuve supplémentaire de son origine orientale.

§ 4.- Lectures

Les mss de Reggio-Messine présentent un ensemble de rubriques fort développées pour décrire le déroulement des lectures et l'encensement concomitant. La diataxis du Barber. gr. 316 prescrit à l'évêque, ou au prêtre lorsque l'évêque est absent, de réciter la prière de l'encens - dont il ne donne malheureusement pas l'incipit - avant que le diacre ne procède à l'encensement des oblats, de l'autel et du célébrant. On notera que JAC connaît une prière d'encens au même endroit (35) et que la version arabe de CHR insère également une prière de ce genre avant l'encensement qui précède l'évangile (36).

§ 5.- Ecténie

L'ecténie des mss de Reggio suit la recension "courte" de Constantinople et se présente exactement sous la forme qu'elle revêt dans la traduction de Léon Toscan.

§ 6.- "Slavic peculiarity"

Entre les deux prières des fidèles, les mss de Reggio et Messine conservent les quatre pétitions diaconales qui constituent les vestiges de l'ancienne synaptè.

(35) MERCIER, p. 168-170.

(36) BACHA, Versions arabes, p. 452.

§ 7.- Lavement des mains

Il a toujours lieu après la grande entrée, lorsque les oblats ont été déposés sur l'autel et que le célébrant les a recouverts du grand voile. Lors de la prothèse, le grand voile était simplement plié en deux sur la patène et le calice.

§ 8.- Enlèvement du voile avant l'anaphore

Lorsque le diacre dit "Tenons-nous bien...", le prêtre et les diacres soulèvent par trois fois le grand voile, le plient et le déposent derrière les oblats ; le diacre placé à la droite de l'autel encense les oblats pendant que le diacre de gauche agite le flabellum.

§ 9.- Prières avant la communion

Selon l'usage italo-grec courant, le Grottaf. G. b. II et les mss apparentés prévoient la récitation de prières préparatoires à la communion, ici au nombre de deux : 'Ο θεός ἄνεξ, ἄφεξ, συγχώρησόν μοι; Μη μοι δῶς. On voit que cette partie de la Liturgie en est restée ici au stade qu'elle avait déjà atteint au Xe siècle dans le Grottaf. G. b. IV.

§ 10.- Rites de communion

Les rubriques sont assez détaillées et ne diffèrent pas essentiellement des usages constantinopolitains rapportés par Léon Toscan. Il est spécifié que les diacres et les autres clercs inférieurs, ainsi que les fidèles, "communient dans la bouche" - ils ne reçoivent pas le pain consacré sur la paume de la main - et ne donnent pas le baiser au prêtre.

§ 11.- Eulogie

Après la prière du skeuophylakion, le prêtre récite la formule "Benedictio Domini super vos semper nunc et in saecula saeculorum, amen" et distribue l'eulogie - le pain béni (κατακλαστόν) - aux membres de l'assemblée.

§ 12.- Conclusion

C'est surtout la prothèse de type archaïque qui caractérise la Liturgie de Reggio-Messine au XIIe siècle. Telle qu'elle est décrite ci-dessus, cette Liturgie semble avoir été fort localisée dans l'espace et n'avoir pas survécu au XIIe siècle. A la même époque, la prothèse constantinopolitaine commence à se répandre en Calabre et s'y mélange à des éléments locaux pour constituer un type assez caractéristique de prothèse qui se maintiendra, nonobstant quelques développements et modifications, jusqu'à la fin du XVIe siècle.

II. LA LITURGIE BYZANTINE EN CALABRE AU XII^e SIECLE

Après avoir étudié le type liturgique en vigueur dans la région de Reggio et de Messine vers la moitié du XII^e siècle, nous remontons vers le nord de la péninsule pour tenter de découvrir les usages liturgiques des fondations "basiliennes" de l'arrière-pays. La limite septentrionale est constituée grosso modo par le cours de l'Agri, qui traverse d'ouest en est l'actuelle Basilicate et se jette dans le Golfe de Tarente.

1. VATICAN GREC 1554 (XII^e SIECLE)

Le Vat. gr. 1554 est un bel euchologe copié par un certain prêtre Jean et rehaussé de quelques peintures (1). Le regretté C. Giannelli, à qui nous devons une description très fouillée du codex, le date du XII^e siècle (2). Abstraction faite des caractères paléographiques, qui suffiraient à eux seuls à lui assigner une origine calabraise, l'office du Dimanche de l'Orthodoxie réserve une acclamation au "protospathaire et stratège de Calabre" (3), ce qui rend superflue toute discussion ultérieure.

Dans le Vat. gr. 1554, c'est la prothèse, une fois encore, qui retiendra notre attention. Elle représente un stade assez primitif d'évolution, intermédiaire entre le type de Reggio-Messine, dépourvu de formules, et la prothèse calabraise commune, dont il sera bientôt question.

(1) Fac-similés dans JACOB, Nouveaux documents, pl. I-IV.

(2) GIANNELLI (RICHARD, I, 723), p. 135.

(3) Cfr GIANNELLI (RICHARD, I, 723), p. 142.

§ 1.- Prothèse (4)

Μετὰ τὸ ἐνδύσασθαι τὸν ἱερέα, βαλὼν μετανοίας γ' ἔμπροσθεν τῆς ἀγίας τραπέζης καὶ προσκυνῶν, εὐθέως ἄρχεται προσκομίζων τὸν ἄρτον σταυροειδῶς λέγων· Θύεται ὁ υἱὸς καὶ λόγος τοῦ θεοῦ, ὁ αἶρων τὴν ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου εἰς ὄνομα πατρὸς καὶ ἀγίου πνεύματος πάντοτε νῦν.

Καὶ θέντος τὸ αἶμα καὶ ὕδωρ ἐν τῷ ποτηρίῳ σφραγίζει λέγων· Αἶμα καὶ ὕδωρ τῷ πηγάσαντι ἡμῖν σωτηρίαν πάντοτε νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς.

Καὶ εὐθέως θυμιά τὸ α' κάλυμμα <καὶ> καλύπτει τὸν ἄρτον λέγων· Ὁ Κύριος ἐβασίλευσεν, εὐπρέπειαν ἐνεδύσατο. Ἐνεδύσατο.

Καὶ εἰς τὸ β' κάλυμμα καλύπτει λέγων· Ἐβάλυψεν οὐρανοὺς ἢ ἀρετὴ αὐτοῦ, καὶ τῆς συνέσεως αὐτοῦ.

Καὶ τὸ γ' κάλυμμα καλύπτει λέγων· Τῷ λόγῳ Κυρίου οἱ οὐρανοὶ ἐστερεώθησαν, καὶ τῷ πνεύματι τοῦ στόματος αὐτοῦ πᾶσα.

Καὶ ἄρχεται λέγων τὴν εὐχὴν τοῦ θυμιάματος· Θυμιάμα προσφέρομεν ἐνώπιόν σου...

Καὶ μετὰ τοῦτο χαλᾷ τὸ φελόνιον αὐτοῦ, καὶ εὔχεται ὑπὲρ αὐτοῦ καὶ οὔτινος ἂν θέλη καὶ παντὸς χριστιανοῦ, καὶ ἄρχεται λέγων τὴν εὐχὴν τῆς προθέσεως· Ὁ θεὸς ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ τὸν οὐράνιον ἄρτον...

+
++

Pour l'Italie méridionale, l'absence d'une prière de vêtiture au XIIe siècle peut être considérée comme un trait archaïque.

Si l'on compare les rites de prothèse du Vat. gr. 1554 à ceux de Constantinople ou d'Otrante, leur grande simplicité saute aux yeux. Alors que dans la traduction de Léon Toscan, la préparation du pain eucharistique comporte trois phases distinctes (incision d'une croix sur la

partie supérieure, découpage de la parcelle, incision d'une croix sur la face interne de la parcelle) accompagnées d'autant de formules, aucune précision n'est donnée ici sur la marche à suivre et le rédacteur n'a prévu qu'une seule formule à réciter pendant la prothèse du pain, à savoir la troisième du rituel classique, à laquelle il a ajouté les noms du Père et du Saint-Esprit, vraisemblablement sous l'influence de la première formule constantinopolitaine.

La formule que le prêtre dit en versant le vin et l'eau dans le calice ne nous est pas connue par ailleurs.

Remarquons enfin que les commémoraisons et les intentions privées du célébrant ne sont pas liées à la préparation des parcelles supplémentaires, comme cela est généralement le cas lorsqu'il en est explicitement question, mais se font entre la prière d'encens et celle de la prothèse (5).

§ 2.- Encensement avant l'évangile

A l'instar du Barber. gr. 316, l'encensement avant l'évangile, qui se fait ici pendant l'épître, est accompagné d'une prière d'encens ; pour le texte, le rédacteur renvoie à la prière d'encens de la prothèse :

Τοῦ δὲ ἀναγνώστου λέγοντος τὸν ἀπόστολον, ὁ διάκονος θυμιᾷ σταυροειδῶς τὴν ἁγίαν τραπέζην (!), καὶ ὁ ἱερεὺς ἱστάμενος λέγει τὴν εὐχὴν τοῦ θυμιάματος· ζήτει ὀπισθεν.

§ 3.- Ecténie

Recension longue de type italo-grecque ; quatre demandes font suite à la prière de l'ecténie.

(5) Ces prières se suivent ici dans l'ordre actuel ou constantinopolitain.

§ 4.- Litanie des fidèles

Le Vat. gr. 1554 conserve après la première prière des fidèles les quatre pétitions diaconales de l'ancienne synaptè.

§ 5.- Lavement des mains

Le lavement des mains a lieu après la grande entrée ; après avoir élevé le pain (influence de l'offertoire romain ?), le célébrant laisse retomber les pans de son phélonion et entame le dialogue qui suit la grande entrée.

§ 6.- Prières de communion

Elles sont plus nombreuses que dans les mss de Reggio-Messine. Outre la prière 'O θεός ἄνεος, ἄφεος, on y trouve une série de tropaires et de formules brèves qui apparentent le Vat. gr. 1554 à certains mss otrantais (Karlsru. Ett. 6, Borg. gr. 7). Les rubriques décrivant les rites de communion sont très succinctes.

2. VATICAN GREC 2005 (CIRCA 1197-1211)

Avec le Vat. gr. 2005, nous possédons un témoin que nous pouvons localiser et dater avec précision. L'ecténie de cet euchologe contient en effet le nom de l'abbé du monastère où il a été copié : "Pour notre Père spirituel Hilarion, hiéromoine et archimandrite" (f. 35r = BAS) ; "Pour notre Père spirituel Hilarion, kathigoumène et archimandrite" (f. 63v = PRES) ; au f. 11r, le nom de l'abbé en vie a été gratté. D'autre part, on trouve aussi dans le Vat. gr. 2005 la liste des abbés défunts, qui est celle du monastère de Saint-Elie à Carbone. Les rois normands cités par le ms. sont "les Roger" (Roger I^{er} et Roger II), "les Guillaume" (Guillaume I^{er} et Guillaume II) et Tancrède, qui mourut en 1194. Cette dernière date

fait que l'Hilarion des f. 35r et 63v ne peut être qu'Hilarion III (1197-1211). Le Vat. gr. 2005 a donc été copié au tournant des XIIe et XIIIe siècles. L'écriture du ms., d'un ductus lourd et peu élégant, est donnée par Mgr R. Devreesse comme exemple de l'écriture "des monastères" (6).

Saint-Elie de Carbone a été fondé en 970 par Luc de Demenna, disciple de saint Elie de Reggio et constitue donc l'une des plus anciennes fondations monastiques byzantines de Lucanie (7). Le monastère était situé à une dizaine de km à l'ouest de Chiaromonte, dans l'actuelle province de Potenza, sur la rive droite du Serrapotamo, affluent du Sinni. Si l'on tient compte de l'ancienneté du monastère, on peut légitimement s'attendre à trouver dans le Vat. gr. 2005 un reflet privilégié des traditions liturgiques calabraises (ou calabro-lucaniennes) du XIIe siècle.

Les rites de prothèse retiendront particulièrement notre attention, d'autant plus qu'elle représente déjà, à quelques détails près, le type de prothèse calabrais qui se perpétuera jusqu'à la fin du XVIe siècle. Les autres particularités de la Liturgie ne seront que brièvement évoquées car elles sont en général conformes à ce que nous savons déjà du rite italo-grec par l'étude des mss précédents.

§ 1.- Prothèse (8)

Εὐχή τοῦ στιχαρίου· Ἀγαλλιᾶσθω ἡ ψυχὴ μου...

Εὐχή τοῦ ὠραρίου· Περιζῶσαι τὴν ῥομφαίαν...

Εὐχή τὰ ὑπομανίλια· Ὁ θρόνος σου ὁ θεός...

(6) DEVREESSE, Italie méridionale, pl. VI, après la p. 40.

(7) Bibliographie du monastère dans LAURENT-GUILLOU, Chalkéopoulos, p. 263-264.

(8) Vat. gr. 2005, f. 3r-5v.

Εύχή τοῦ ἐπιτραχηλίου· Οἱ ἱερεῖς σου ἐνδύσονται...

Εύχή τοῦ φελωνίου· Σιεπασθήσομαι...

Εύχή τῆς προσκομιδῆς. Λαβὼν τὴν ἀναφορὰν λέγει·
 Τοῦ Κυρίου καὶ θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ
 τυθέντος ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς καὶ σωτηρίας.

Προσκομίζων ταύτην λέγει· Εἰς τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς
 καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς
 τοὺς αἰῶνας τῶν. Ὡς πρόβατον ἐπὶ σφαγὴν ἤχθη... ὅτι
 αἴρεται ἀπὸ τῆς γῆς ἡ ζωὴ αὐτοῦ.

Καράττων δὲ ταύτην σταυροειδῶς λέγει· Θύεται ὁ
 ἄμνος τοῦ θεοῦ, ὁ υἱὸς τοῦ πατρὸς, ὁ αἴρων τὴν ἁμαρτίαν τοῦ
 κόσμου πάντοτε νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας.

Πρεσβείαις, Κύριε, τῆς τεκούσης σε δεσποίνης ἡμῶν
 θεοτόκου καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας, ἐλέησον καὶ σῶσον τὰς ψυ-
 χὰς ἡμῶν ὡς ἀγαθὸς καὶ φιλόανθρωπος.

Τῶν τιμίων ἀσωμάτων ἐπουρανίων δυνάμεων, τοῦ τιμίου
 προδρόμου καὶ βαπτιστοῦ Ἰωάννου, τῶν ἁγίων καὶ ἐνδόξων
 πανευφήμων ἀποστόλων.

Καὶ καθ' ἑξῆς ζώντων καὶ νεκρῶν μνημονεύει.

Σφραγίζων δὲ τὸ νᾶμα λέγει· Ἐνωσις πνεύματος ἁγίου,
 ἀμήν.

Ἄλλον τούτου εἰς τὸ ποτήριον λέγει· Καὶ εἷς τῶν
 στρατιωτῶν... καὶ ἀληθινὴ ἐστὶν ἡ μαρτυρία αὐτοῦ, καὶ ἡμεῖς
 πιστεύομεν καὶ ὁμολογοῦμεν ὅτι αὐτός ἐστιν ὁ Χριστός, ὁ υἱὸς
 τοῦ θεοῦ τοῦ ζῶντος, ὁ αἴρων τὴν ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου πάντοτε
 νῦν καὶ ἀεὶ.

Εύχή τοῦ θυμιάματος· Θυμίαμα προσφέρομεν ἐνώπιόν
 σου...

Ὁ διάκονος· Ἐπὶ τῇ προθέσει τῶν τιμίων δώρων τοῦ
 Κυρίου δεηθῶμεν.

Ὁ ἱερεὺς· Ὁ θεὸς ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ τὸν οὐράνιον ἄρτον...

Εύχή τοῦ πρώτου καλύμματος· Τῷ λόγῳ Κυρίου...

Τοῦ β' · Ὁ Κύριος ἐβασίλευσεν...

Τοῦ γ' · Ἐκάλυψεν οὐρανοὺς ἡ ἀρετὴ αὐτοῦ...

Εὐχὴ λεγομένη ἔμπροσθεν τοῦ θυσιαστηρίου· Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ προθεὶς ἑαυτὸν ἀμνὸν ἄμωμον ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς καὶ σωτηρίας, ἔφιδε ἐφ' ἡμᾶς τοὺς ἀναξίτους δούλους σου καὶ ἐπὶ τὸν ἄρτον τοῦτον καὶ ἐπὶ τὸ ποτήριον τοῦτο, καὶ ποίησον αὐτὰ ἄχραντόν σου σῶμα καὶ τίμιον αἷμα εἰς μετάληψιν καὶ ἁγιασμόν ψυχῶν τε καὶ σωμάτων. Ὅτι ἡγίασται.

Καὶ βάλλει τρεῖς μετανοίας ἐνώπιον τοῦ θυσιαστηρίου, καὶ λέγει τὸ "Βασιλεῦ οὐράνιε" ὅλον, καὶ δοξάσας λέγει πρὸς τὸν λαόν· Δόξα σοι, ὁ θεὸς ἡμῶν, δόξα.

+⁺
+⁺

On note l'apparition des formules spéciales de vêtue, bien qu'il n'y ait pas dans le Vat. gr. 2005 de prière de préparation du genre de celle que nous avons rencontrée dans les mss de Reggio-Messine ou d'Otrante.

Les rites de prothèse atteignent un développement respectable. Les formules du rituel constantinopolitain ont été adoptées et pourvues de rubriques assez peu précises ; à côté de cet apport constantinopolitain, se remarque la présence d'éléments italo-grecs, les uns anciens, les autres plus récents.

La première formule de la prothèse de l'euchologe de Carbone est récitée lorsque le prêtre prend en mains le pain eucharistique, geste qui n'est accompagné d'aucune formule dans le rituel de Constantinople ; le texte est repris à la première formule d'incision de la prothèse constantinopolitaine, telle qu'elle est déjà attestée dans la lettre du patriarche de Constantinople à Paul de Gallipoli (9). Dans la

(9) COZZA-LUZI, Typicon Casulanum, p. 168.

marge du feuillet, en regard de la formule, les mots εἰς ἀνάμνησιν ont été ajoutés par une main qui pourrait être celle du copiste ; la formule dépourvue de ces mots semble cependant plus ancienne puisqu'on la trouve déjà à la fin du XI^e siècle dans le document de Gallipoli.

Pour le reste, la préparation de la parcelle suit les trois phases traditionnelles, comme cela ressort des trois formules utilisées. La première formule d'incision est identique à celle de la traduction de Léon Toscan : "In nomine patris et filii et spiritus sancti" (10).

Bien qu'elles ne soient précédées d'aucune rubrique, il est clair que les deux formules placées par le rédacteur à la suite du "Sicut agnus ad occisionem ductus" accompagnent les deuxième et troisième parcelles de la Vierge et des saints, comme cela est dit explicitement dans le Vat. gr. 1863, dont l'analyse suivra bientôt. La commémoration des puissances célestes, de saint Jean-Baptiste et des saints apôtres est reprise littéralement à la partie finale de la grande synapte telle qu'elle se présente dans plusieurs mss italo-grecs et palestiniens (11).

La première main de l'euchologe de Carbone ne donne pas de formules pour les parcelles des vivants et des défunts, mais une seconde main - de peu postérieure à la première, semble-t-il - a ajouté au bas du feuillet deux formules ad hoc, dont on trouve des parallèles dans le formulaire otrantais du Borg. gr. 7 :

Μνήσθητι, Κύριε, τῶν προσενεγκάντων καὶ δι' οὗς προσήγαγον ἡ θυσία αὕτη ἐθ[.....] Ἀβραάμ.

Μνήσθητι, Κύριε, ὧν ἐμνημονεύσαμεν καὶ ὧν οὐκ ἐμνη[μονεύ]σαμεν διὰ πλήθους ὀνομάτων, ἐν κόλποις Ἀβραάμ καὶ Ἰσ[αὰκ καὶ Ἰα]κώβ ἵνα οἱ δίκαιοι ἐπαναπαύονται καὶ εὐρυσιν ἔ[λεος ...].

(10) JACOB, Léon Toscan, p. 135.

(11) Cfr STRITTMATTER, Synapte, p. 61.

L'innovation la plus caractéristique de la prothèse du Vat. gr. 2005, par rapport à tout ce que nous avons vu précédemment dans les mss grecs de CHR, consiste dans l'introduction d'une formule de bénédiction du vin avant que le vin et l'eau ne soient versés dans le calice. Cette bénédiction deviendra partie intégrante de la prothèse calabraise, mais la plupart des témoins ultérieurs l'appliquent simultanément au vin et à l'eau, tandis que le Vat. gr. 2005 la réserve exclusivement au vin. La formule "Union du Saint-Esprit" est d'origine palestinienne ; elle est attestée pour la première fois au XI^e siècle dans le Sin. géorgien 89, où le prêtre la récite en versant l'eau de la prothèse dans le calice (12).

Caractéristique de la nouvelle recension calabraise semble être également l'addition à la formule "Unus militum" des mots "Et nos credimus et confitemur quia ipse est Christus, filius Dei vivi, qui tollit peccata mundi", où l'on reconnaît la réponse de Pierre au Christ lors de l'épisode de Césarée (Matth., XVI, 16 ; Ioh., VI, 69).

La prière de l'encens se présente sous sa forme italo-grecque (cfr Leningr. gr. 226). Le recouvrement des oblats a lieu après la récitation de la prière de prothèse.

Sous le titre "Prière devant le sanctuaire", on retrouve dans l'euchologe de Carbone l'ancienne prière de prothèse italo-grecque. Le fait que la nouvelle prière constantinopolitaine de prothèse n'ait pas encore réussi à l'éliminer complètement prouve à quel point elle était ancrée dans les traditions liturgiques des monastères de Calabre.

§ 2.- Trisagion

L'ecphonèse de la prière sacerdotale, suivie du chant du Trisagion, précède la prière elle-même.

(12) JACOB, Version géorgienne, p. 86.

§ 3.- Ecténie

L'ecténie du Vat. gr. 2005 bat tous les records de longueur. Au noyau primitif ("Qui non vis mortem peccatorum", "Pro sancta domo ista", "Ut eruamur"), viennent s'ajouter, après la prière sacerdotale, dix pétitions, dont certaines fort longues. On y relève notamment la commémoration des higoumènes du monastère et des rois normands. La pl. VI de DEVREESSE, Italie méridionale, reproduit une partie de l'ecténie de PRES (f. 64r), laquelle est pratiquement identique à celle de CHR.

§ 4.- Litanie des fidèles

Conformément à l'usage presque général des mss italo-grecs du XIIe siècle, le Vat. gr. 2005 conserve les quatre pétitions diaconales entre les deux prières des fidèles.

§ 5.- Grande entrée

Les rites de la grande entrée sont décrits avec assez bien de détails ; le lavement des mains reste à sa place primitive.

§ 6.- Prières avant la communion

Suivant l'usage italo-grec courant, l'euchologe de Carbone contient une série de formules encadrant les rites de communion ; la première d'entre elles est la prière traditionnelle de demande de rémission des péchés 'O θεὸς ἄνευ, ἄφευ.

§ 7.- Prières de l'ambon

En plus de la prière classique ("Vous qui bénissez ceux qui vous bénissent"), le rédacteur du Vat. gr. 2005 a ajouté à la fin de CHR

une prière de l'ambon à réciter pour le repos des défunts (anapausimos) :
 Δέσποτα Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν ὁ παντοκράτωρ, ὁ μὴ χωριζόμενος
 τῶν σῶν δούλων (éd. CODRINGTON, Saint Peter, p. 154-155 ; MINISCI,
 Preghiere, II, p. 123 ; cfr JACOB, Nouveaux documents, p. 134, n° 6).

3. VATICAN GREC 1863

Le Vat. gr. 1863 est un bel euchologe de 128 feuillets qui contient en ordre principal les trois Liturgies. Les rois normands sont commémorés aux f. 18v et 58v. Au f. 125v, une note datée de 1407 nous apprend que le codex était alors conservé à Sinopoli (13), dans la partie méridionale du diocèse de Mileto, à 26 km environ au nord-est de Reggio. Il est fort possible qu'il ait été copié dans la région de Sinopoli ou à Sinopoli même ; l'écriture est caractéristique du style de Reggio ; le formulaire de CHR est à peu près identique à celui du Vat. gr. 1973, copié en 1373 à Santa Cristina d'Aspromonte, petite localité située à quelques km de Sinopoli, dans le diocèse d'Oppido. On s'accorde à placer le Vat. gr. 1863 au XIIe siècle. D'après le contenu de CHR, c'est la seconde moitié du siècle qui lui conviendrait le mieux, soit entre l'époque des mss du type de Reggio-Messine (Vat. gr. 1811 : a. D. 1147) et le Vat. gr. 2005 (entre 1197 et 1211).

§ 1.- Prothèse (14)

Ὁ ἱερεὺς τίσθῃσι τρία προσκυνήματα πρὸ τοῦ βήματος
 καὶ ἐν τῷ δεξιῷ χορῷ πρὸς τοὺς ἀδελφοὺς καὶ ἕτερον ἐν τῷ
 ἀριστερῷ.

<Εἶ>τα εἰσέρχεται ἐν τῷ ἁγίῳ θυσιαστηρίῳ, καὶ λαβὼν
 τὸ στοιχάριον λέγει· Εἰς τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ

(13) Cfr CANART, Catalogue (sous presse).

(14) Vat. gr. 1863, f. 1r - 7r.

τοῦ ἁγίου πνεύματος.

Καὶ ἐνδύόμενος τὸ στοιχάριον λέγει· Ἀγαλλιᾶσθε ἡ ψυχὴ μου...

Καὶ ζωννύμενος λέγει· Περίζωσον τὴν ῥομφαίαν...

Καὶ θέττων τὸ ἐπιτραχήλιον λέγει· Καὶ σχῆμα εὐφροσύνης περιβάλου μοι...

Καὶ εἰς τὰ ὑπομανίκια λέγει· Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, ἐνίσχυσον.

Καὶ εἰς τὸ φελόνιον λέγει· Οἱ ἱερεῖς σου ἐνδύσονται...

Ἐφαπλῶν δὲ αὐτὸ λέγει· Σκέπασόν με...

Εἶτα ποιῶντος γ' μετανόας λέγει ἐν τῇ προθέσει·

Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, ἐξαπόστειλόν μοι δύναμιν...

Εἶθ' οὕτως ἀπαίρει τὴν ἀναφορὰν, καὶ σφραγίζων αὐτὴν μετὰ τῆς λόγχης λέγει· Εἰς τὸ ὄνομα τοῦ Κυρίου καὶ θεοῦ καὶ σωτήρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ τυθέντος ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς καὶ σωτηρίας πάντοτε νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς.

Λογχεύων δὲ ταύτην λέγει· Ὡς πρόβατον ἐπὶ σφαγὴν ἦχθη... ὅτι αἴρεται ἀπὸ τῆς γῆς ἡ ζωὴ αὐτοῦ.

Καὶ βαλὼν ἐν τῷ δίσκῳ τὸν ἐκτιμηθέντα ἄρτον χαράττει αὐτὸν σταυροειδῶς λέγων· Θύεται ὁ ἀμνὸς τοῦ θεοῦ ὁ αἴρων τοῦ κόσμου τὴν ἁμαρτίαν πάντοτε νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς.

Εἰς δὲ τὴν β' ἀναφορὰν λέγει· Πρεσβείαις, Κύριε, τῆς τεκούσης σε δεσποίνης ἡμῶν θεοτόκου καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας ἐλέησον καὶ σῶσον τὰς ψυχὰς ἡμῶν ὡς ἀγαθὸς καὶ φιλόανθρωπος.

Καὶ εἰς τὴν γ' λέγει· Πρεσβείαις, Κύριε, τῶν ἁγίων ἁσωμάτων καὶ ἐπουρανίων δυνάμεων, τοῦ τιμίου προδρόμου καὶ βαπτιστοῦ Ἰωάννου, τῶν ἁγίων καὶ πανευφήμων ἀποστόλων, τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν καὶ ἀρχιεράρχου Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου, τοῦ ἁγίου ὁ δεῖνα καὶ πάντων τῶν ἁγίων σου ἐλέησον καὶ σῶσον τὰς ψυχὰς ἡμῶν.

Καὶ μνημονεύει ζῶντας καὶ νεκρούς.

Καὶ σφραγίζων τὸ νᾶμα καὶ τὸ ὕδωρ λέγει· "Ἐνωσις πνεύματος ἁγίου, ἀμήν.

Ἐκχέων δὲ τὸ νᾶμα εἰς τὸν κρατῆρα λέγει· Καὶ εἰς τῶν στρατιωτῶν... καὶ εὐθέως ἐξῆλθεν αἷμα.

Καὶ τὸ ὕδωρ ἐκχέων λέγει· Καὶ ὕδωρ. Καὶ ὁ ἑωρακῶς μεμαρτύρηκε, καὶ ἀληθινὴ ἐστὶν ἡ μαρτυρία αὐτοῦ· καὶ ἡμεῖς πιστεύομεν καὶ ὁμολογοῦμεν ὅτι αὐτός ἐστι ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ τοῦ ζῶντος, ὁ αἴρων τὴν ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου.

Ὁ διάκονος λέγει· Ἐπὶ τῇ προθέσει τῶν τιμῶν δώρων τοῦ Κυρίου δεηθῶμεν.

Εὐχὴ τῆς προθέσεως. Λέγει ὁ ἱερεὺς· Ὁ θεὸς ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ τὸν οὐράνιον ἄρτον...

Ὁ διάκονος· Τοῦ Κυρίου δεηθῶμεν.

Ὁ ἱερεὺς τὴν εὐχὴν τοῦ θυμιάματος· Θυμίαμα προσφέρομέν σοι...

Καὶ εἰς τὸν ἀστερίσκον λέγει· Τῷ λόγῳ Κυρίου...

Ἐἶτα θυμιᾷ τὸ κάλυμμα. Καλύπτων τὸν δίσκον λέγει· Ὁ Κύριος ἐβασίλευσεν, εὐπρέπειαν ἐνεδύσατο.

Καὶ τὸ ἄλλον καλύπτων τὸ ποτήριον λέγει· Ἐνεδύσατο Κύριος δύναμιν, καὶ περιεζώσατο.

Ἐἶτα τὸ εἰλημμένον θέττων ἐπίμηκες τοῦ ποτηρίου καὶ τοῦ δίσκου λέγει· Ἐκάλυφεν οὐρανοὺς ἡ ἀρετὴ αὐτοῦ, καὶ τῆς αἰνέσεως αὐτοῦ πλήρης ἡ γῆ.

Ἐἶθ' οὕτως ἔρχεται ὁ διάκονος, καὶ θυμιᾷ ὁ ἱερεὺς τὰ ἅγια. Ἐπειτα ἐξέρχεται ὁ διάκονος, καὶ θυμιᾷ ὅλον τὸν ναὸν καὶ τὸν λαὸν καὶ τὰ ἅγια θύρια.

Καὶ ἐλθόντες ἄμφω ἔμπροσθεν τῶν ἁγίων θυρῶν λέγει ὁ ἱερεὺς· Ὁ ὢν εὐλογητὸς θεὸς ἡμῶν πάντοτε νῦν καὶ ἀεὶ.

‘Ο ἱερεὺς λέγει· Δόξα σοι, ὁ θεὸς ἡ ἐλπίς ἡμῶν, δόξα.

+⁺

Les formules spéciales de vêtüre sont quelque peu différentes de celles de l'euchologe de Carbone. La prière de préparation "Seigneur notre Dieu, envoyez-moi la force", attestée déjà dans les mss de Reggio-Messine, précède directement la prothèse. Dans beaucoup de mss postérieurs du même type, comme le Grottaf. G. b. III (Codex Basilii Falascae), elle est placée avant les formules spéciales de vêtüre ; du point de vue génétique, il serait d'ailleurs plus juste de dire que les prières de vêtüre sont intercalées entre elle et la prothèse.

Telle qu'elle apparaît dans le Vat. gr. 1863, la prothèse représente ce qui deviendra le type calabrais commun, que l'on retrouvera, sans beaucoup de changements ni d'additions, dans la plupart des euchologes de cette région jusqu'au XVIe siècle.

En gros, c'est la prothèse constantinopolitaine de l'époque qui a été reprise par le rédacteur du Vat. gr. 1863, mais l'on relève encore quelques différences d'avec la traduction de Léon Toscan ; les plus notables sont les suivantes :

- a) La présence de formules en l'honneur de la Vierge et des saints pour accompagner la préparation des deuxième et troisième parcelles.
- b) La rubrique visant la commémoration des vivants et des morts.
- c) La bénédiction du vin et de l'eau au moyen de la formule "Unio Spiritus sancti, amen".
- d) L'addition des mots "Et nos credimus et confitemur ..." après la formule "Unus militum".

e) L'inversion des prières d'encens et de prothèse. La prière d'encens venant en second lieu, il s'ensuit naturellement que le recouvrement des oblats s'effectue également après la prière de prothèse.

f) Le texte de la prière d'encens.

g) Bien que la cérémonie n'appartienne plus à la prothèse proprement dite, on notera que l'encensement de l'église et des fidèles, mentionné par le Vat. gr. 1863, n'est pas encore évoqué dans la traduction de Léon Toscan et que le Vat. gr. 2005, au tournant des XIIe et XIIIe siècles, n'en parle pas non plus. En réalité, la rubrique en question est reprise presque textuellement aux mss de Reggio-Messine (cfr l'expression caractéristique ὅλον τὸν ναὸν καὶ τὸν λαόν).

§ 2.- Autres particularités

Le restant du formulaire du Vat. gr. 1863 dépend étroitement, jusque dans sa forme littéraire, des mss de Reggio-Messine (Grottaf. G. b. II, Vat. gr. 1811, Bodl. Auct. E 5. 13), mais les rubriques y sont en général abrégées par rapport à ces derniers mss. Les particularités relevées dans les mss de Reggio-Messine se retrouvent donc grosso modo dans le Vat. gr. 1863 : même façon d'introduire le Trisagion par l'ecphonèse de la prière sacerdotale, prière avant l'évangile, litanie de quatre pétitions après la première prière des fidèles, rites de la grande entrée et de la communion plus ou moins identiques. On note aussi quelques différences, dont les plus importantes sont la substitution de l'ecténie constantinopolitaine par l'ecténie longue de type italo-grec et l'omission bizarre de la prière Ὁ θεὸς ἄνεξ, ἄφεξ avant la communion.

4. TEMOINS CALABRAIS FRAGMENTAIRES DES XIIe ET XIIIe SIECLES

Aux témoins siciliens et calabrais décrits dans les pages qui précèdent, il convient d'ajouter quelques euchologes où CHR se présente sous une forme mutilée. Le fait que ces fragments soient souvent très courts et qu'aucun d'eux ne contienne la prothèse exclut que nous puissions les classer d'une manière précise. Cependant, les particularités relevées çà et là, ainsi que le type d'écriture pour certains, permettent de les ranger d'une manière générale parmi les mss caractéristiques du rite calabrais du XIIe siècle.

1) CHIGI GREC 2 (XIIe SIECLE)

L'écriture du Chigi gr. 2 ne ressemble en rien à l'écriture dite de Reggio. S'il fallait la définir malgré tout d'une façon ou de l'autre, c'est à l'écriture "des monastères" qu'on serait le plus tenté de l'assimiler.

CHR, mutilée du début, commence à la fin de la prière d'entrée. La prière avant l'évangile y est attestée ; l'ecténie est de type italo-grec ; les deux prières des fidèles sont séparées par la série des quatre pétitions diaconales ; les rites de la grande entrée sont fort développés et incluent notamment le lavement des mains. L'anaphore est très lacuneuse ; tout ce qui suit la prière d'inclinaison manque.

2) BARBERINI GREC 393 (XIIe SIECLE)

CHR y commence au milieu de la prière de l'ecténie, à la suite de laquelle sont transcrites cinq pétitions diaconales. Pour le reste, il n'y a pas grand'chose à relever, bien qu'il faille noter l'absence des quatre pétitions diaconales après la première prière des fidèles, de même que l'absence de prières avant la communion. Par contre, CHR

contenait certainement la prière avant l'évangile que l'on retrouve plus loin dans BAS. Les rubriques sont rares.

3) BARBERINI GREC 431 (XII^e SIECLE)

L'écriture du Barber. gr. 431 constitue un exemple particulièrement caractéristique du style calligraphique de Reggio. Des notes marginales, dans une écriture très fruste qui pourrait être du XIV^e siècle, sinon des dernières années du XIII^e, sont l'oeuvre d'un certain "frère Luc", moine du monastère de Saint-Elie le Spéléote, près de Melicuccà, village situé dans la partie méridionale du diocèse de Mileto, à une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau de Reggio (15). S'il n'est pas certain que le ms. ait été copié dans ce monastère, il est plus que probable, par contre, qu'il y était utilisé pour la célébration de la Liturgie ; peut-être, n'est-il pas trop téméraire de l'identifier au "missale unum" consigné dans l'inventaire d'Athanase Chalkéopoulos en 1457 (16).

Il reste très peu de chose de CHR (f. 1r - 4r), soit des fragments de l'anaphore à partir de l'anamnèse, la fin de la prière d'action de grâces après la communion et les rites finaux avec la rubrique relative à la distribution de l'eulogie ou pain béni. BAS commence par la prière des catéchumènes ; on y trouve la litanie de quatre pétitions après la première prière des fidèles et les deux prières de communion des mss de Reggio-Messine.

4) VATICAN GREC 1875 (XII^e SIECLE)

Comme celle du précédent euchologe, l'écriture du Vat. gr. 1875 est du type de Reggio. De CHR, seules les deux dernières prières, celles de l'ambon et du skeuophylakion, sont conservées (f. 1r-v). BAS a fort peu de rubriques, mais plusieurs détails dénotent une certaine "constantinopolisation" des usages locaux. La formule "Sicut

(15) Voir la bibliographie de ce monastère dans LAURENT-GUILLOU, Chalkéopoulos, p. 264.

(16) Cfr LAURENT-GUILLOU, Chalkéopoulos, p. 113, l. 24.

agnus ad occisionem" est notée, ce qui exclut d'emblée que l'on puisse avoir à faire à un ms. du type primitif de Reggio-Messine. La prière de l'encens précède la prière de prothèse ; il n'y a pas de prière avant l'évangile ; la prière 'Ο θεός ἄνεξ, ἄφεξ est omise avant la communion. Par contre, le Vat. gr. 1875 a conservé les quatre pétitions diaconales entre les prières des fidèles. Il faut enfin noter une parenté certaine de ce ms. avec le Barber. gr. 431 ; la rubrique introduisant le dialogue après la grande entrée, dont le libellé est assez caractéristique, est identique dans les deux euchologes et il en va de même pour d'autres détails.

5) PIE II GREC 35 (XIII^e SIECLE)

L'écriture du Pie II gr. 35 n'est pas apparentée à l'écriture de Reggio, mais appartient plutôt au style calligraphique dit "des monastères". Cela ne signifie d'ailleurs pas qu'il n'ait pas été copié en Calabre méridionale ; en effet, il ne faut pas perdre de vue que l'écriture typique de Reggio n'a pas survécu au XII^e siècle.

CHR, seule Liturgie contenue dans le Pie II gr. 35, est mutilée du début et commence par la prière de prothèse (BRIGHTMAN, p. 360, l. 33). Le formulaire correspond parfaitement à ce qui a été dit précédemment des euchologes de Reggio et de Calabre : la prière d'encens suit la prière de prothèse ; la prière avant l'évangile est présente ; l'ecténie est de type italo-grec ; la première prière des fidèles est suivie des quatre pétitions diaconales bien connues ; les rites de la grande entrée sont fort développés et incluent encore le lavement des mains ; les formules encadrant les rites de communion sont nombreuses.

La particularité la plus intéressante du Pie II grec 35 est la présence d'une prière d'encens après la formule de bénédiction de

la cathèdre, c'est-à-dire avant les lectures. En voici le texte (17) :

Πρόσχες, Κύριε, τὸ θυμίαμα τοῦτο ὁσμὴν εὐωδίας πνευματικῆς, καὶ ἵλεως γενοῦ τοῦ λαοῦ σου, χαριζόμενος τῶν ἀγαθῶν ἀπολαυσιν.

(17) Pie II gr. 35, f. 8r.

III.- LA LITURGIE CALABRO - SICILIENNE AUX XIIIe, XIve ET XVe

SIECLES

La fin du moyen âge voit en Calabre et en Sicile la décadence des fondations monastiques byzantines. Au point de vue culturel, ce déclin se marque par une diminution du nombre des mss. Dans son petit livre sur les mss grecs de l'Italie méridionale, Mgr. Devreesse note que si le XIIe siècle est abondamment représenté en mss datés, ceux-ci subissent une baisse sensible au XIIIe siècle, baisse qui s'accroît encore au XIve siècle, pour lequel le paléographe français ne cite que deux témoins (1). Le "Liber Visitationis" d'Athanase Chalkéopoulos (1457-1458) nous livre une image saisissante de la grande misère des monastères basilien de Calabre à la fin du moyen âge (2). Désigné par Calixte III pour visiter les monastères grecs de Campanie et de Calabre, Athanase Chalkéopoulos, qui depuis 1448 était archimandrite de S. Maria del Patire (3), entreprit le 1^{er} octobre 1457 un voyage de plusieurs mois au cours duquel il ne visita pas moins de 78 monastères. La situation décrite par Chalkéopoulos n'est guère brillante et l'on comprend que dans de telles conditions la liturgie ne devait pas être le souci majeur de ces quelques moines, souvent fort ignorants, qui résidaient dans des monastères en grande partie délabrés. Chalkéopoulos note d'ailleurs à plusieurs reprises que les moines ne récitent plus l'office ; il en va de même pour la messe dans certains cas. Beaucoup de moines ne comprennent pas le grec et l'orthographe désastreuse de certains mss liturgiques montre bien qu'ils ont été copiés par des moines connaissant par coeur des textes qu'ils essaient de transcrire dans une écriture phonétique approximative. Cette situation d'ensemble n'était évidemment pas de nature à favoriser l'épanouissement du rite grec en Calabre, d'autant moins qu'il avait à faire face aux pressions de la hiérarchie

(1) DEVREESSE, Italie méridionale, p. 41-42.

(2) Texte dans LAURENT-GUILLOU, Chalkéopoulos, p. 3-167.

(3) Sur Athanase Chalkéopoulos, voir LAURENT-GUILLOU, Chalkéopoulos, p. XVIII-XXXIII.

latine qui désirait le supprimer et le remplacer par le rite romain. Un épisode particulièrement intéressant de cette lutte entre les deux rites a été signalé, voici une vingtaine d'années, par M. le Prof. G. Garitte, sur la base d'une note marginale du Barber. gr. 475, note datée de l'an 1334 (4). Cette note rapporte que l'archevêque de Reggio fit remettre aux évêques de Bova, Oppido et Gérace "des lettres émanant de Mgr Raymond, comte de Campanie et vicaire de notre très saint pape Jean XXII" et interdisant la récitation de tout office en grec et le port de la barbe par les clercs grecs, lesquels pourront toutefois continuer à célébrer la messe selon leur propre rite (5). La réaction immédiate et décidée des trois intéressés et leurs démarches auprès de Raymond de Gramat (le premier évêque effectif du Mont-Cassin) firent rapporter la mesure. On voit par là que les évêchés de Bova, Oppido et Gérace étaient en 1334 les seuls suffragants de Reggio demeurés grecs (6). Il fallut d'ailleurs attendre de nombreuses années pour que le rite grec disparût de ces diocèses : il fut officiellement supprimé à Gérace et Oppido en 1480 par l'auteur même du "Liber Visitationis", devenu entretemps évêque de Gérace (7) ; ce n'est qu'un siècle plus tard, en 1573, qu'il fut supprimé dans le diocèse de Bova (8).

Comme nous l'avons déjà dit, les mss de cette période sont peu nombreux et nous nous contenterons, pour notre part, d'en analyser deux, qui, à des titres divers, méritent d'être signalés. Ajoutons tout de suite qu'ils ne nous apprennent pas grand'chose de nouveau sur la Liturgie eucharistique calabraise car ils sont à peine différents

(4) GARITTE, Manuscrits italo-grecs, p. 16-25.

(5) Texte et traduction dans GARITTE, Manuscrits italo-grecs, p. 21-23 ; l'auteur de la note, Marc, higoumène de Saint-Georges de Bovalino, ne mâche pas ses mots : "avec la permission de Dieu et la coopération du diable" (GARITTE, Manuscrits italo-grecs, p. 22).

(6) Cfr GARITTE, Manuscrits italo-grecs, p. 25.

(7) Cfr RODOTÀ, Rito greco, I, p. 415 et 418-419 ; autre bibliographie dans GARITTE, Manuscrits italo-grecs, p. 25, note 57.

(8) RODOTÀ, Rito greco, I, p. 419-420 ; cfr GARITTE, Manuscrits italo-grecs, p. 25, note 56.

de leurs ancêtres du XIIe siècle.

1. VATICAN GREC 1973 (A. D. 1373)

Le Vat. gr. 1973 est un petit euchologe de 79 feuillets ne contenant que CHR et quelques acolouthies. Le colophon du f. 57v nous apprend qu'il a été copié en 1373 par un certain prêtre Antoine à Santa Cristina d'Aspromonte (9), petite localité située à quelque quatre kilomètres au sud d'Oppido, dans le diocèse du même nom.

Mutilée du début, CHR a néanmoins conservé une grande partie de son rituel de prothèse, à partir des derniers mots de la formule "Sicut ovis ad occisionem" (10). La prothèse du Vat. gr. 1973 est en tous points identique à celle du Vat. gr. 1863 (XIIe siècle), souvent même, l'intitulé des rubriques concorde largement entre les deux euchologes. La seule différence à signaler est la place assignée au recouvrement des oblats : le Vat. gr. 1973 situe cette action entre la prière de prothèse et la prière d'encens, tandis que le Vat. gr. 1863 la plaçait après la prière d'encens.

En ce qui concerne le reste du formulaire, il faut noter que les quatre pétitions diaconales ont disparu après la première prière des fidèles, sans doute sous l'influence de l'usage constantinopolitain. Les autres particularités sont grosso modo celles du Vat. gr. 1863, exception faite des prières et formules de communion, beaucoup plus nombreuses dans le ms. de Santa Cristina d'Aspromonte.

2. GROTTAFERRATA G. b. III (XIVe SIECLE)

Le Grottaf. G. b. III est mieux connu sous le nom de "Codex Basilii Falascae" qu'il porte dans Goar. Le ms. fut prêté à Goar par

(9) Colophon dans TURYN, p. 168.

(10) Texte dans MANDALÀ, Protesi, p. 125-126.

Basile Falasca, procureur général de l'Ordre basilien et archimandrite de l'abbaye de Grottaferrata. Le dominicain français l'utilisa abondamment lors de la rédaction de son fameux "Euchologe" et en édita notamment CHR (11). La prothèse du Grottaf. G. b. III a été rééditée par Brightman, qui reprend simplement le texte de Goar, mais y ajoute une note qui est de nature à induire en erreur : "MS. Vatic. Ottobon. 344, ff. 139 sqq. (fourteenth century) gives a South Italian or Sicilian form approximately of this type, but with considerable and curious variations in detail" (12). Nous renvoyons le lecteur à notre chapitre sur l'Ottob. gr. 344 (a. D. 1177) et au texte de la prothèse qui y est édité : il s'apercevra sans difficulté que les divergences n'y sont pas que de détail.

En gros, la prothèse est identique à celles du Vat. gr. 1863 et du Vat. gr. 1973 (recouvrement des oblats comme dans ce dernier). Un développement supplémentaire se fait cependant jour dans le Grottaf. G. b. III : après la formule accompagnant la préparation de la troisième parcelle et évoquant les anges, saint Jean-Baptiste et le saint du jour, le célébrant procède à l'élévation du pain, qu'il tient du bout des doigts ; ce faisant, il récite une formule qui fait double emploi avec la formule précédente et dans laquelle sont cités, à la suite de la Vierge, des anges, etc..., les saints Jean Chrysostome, Basile, Grégoire de Nazianze, Nicolas, ainsi que le saint du jour (13). Cette élévation du pain de la prothèse est vraisemblablement à rapprocher de l'élévation similaire de l'offertoire romain.

Le restant de la Liturgie n'offre rien de bien particulier et ne présente aucun développement notable par rapport aux mss calabrais antérieurs.

(11) GOAR, p. 85-89 ; la prothèse est reprise dans BRIGHTMAN, p. 547-549.

(12) BRIGHTMAN, p. 549.

(13) GOAR, p. 85-86 ; BRIGHTMAN, p. 548, l. 13-19.

IV. DERNIERS TEMOINS DE LA LITURGIE DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME
EN CALABRE (FIN DU XVe ET XVIe SIECLE)

La réforme des monastères italo-grecs entreprise vers le milieu du XVe siècle par Bessarion et annoncée par la "visite" d'Athanase Chalkéopoulos semble avoir porté quelques fruits vers la fin du siècle et durant une bonne partie du XVIe siècle, à en juger par le nombre relativement important de mss liturgiques calabrais que nous avons conservés de cette période. Deux traits les caractérisent, dont le premier est la fidélité aux anciennes traditions calabraises et, en conséquence, leur indépendance à l'égard des mss constantinopolitains et des éditions imprimées qui se succèdent à partir de 1526 : en un mot, le rite calabrais n'a pas subi l'influence de la "Constitution" du patriarche Philothée Kokkinos, pas plus d'ailleurs que ne l'ont subie les mss otrantais de la même époque. D'autre part, la présence, en plus ou moins grand nombre selon les cas, d'éléments euchologiques empruntés à la messe romaine confère aux mss calabrais du XVIe siècle une apparence bâtarde qui, par la suite, a souvent contribué à jeter le discrédit sur les mss italo-grecs en général. En réalité, il s'agit là d'un phénomène plutôt tardif puisqu'on ne le rencontre guère avant le XVIe siècle, sinon dans quelques cas isolés (1). Il faut ajouter que ces emprunts n'affectent le plus souvent que les parties secondaires de la Liturgie, dont ils ne modifient en rien la structure. S'il fallait les définir, on pourrait parler d'emprunts "dévotionnels" ; entendus de la sorte, ils ne sont que l'expression d'une tendance générale à la multiplication des formules et des rites secondaires qui s'observe partout en liturgie et dont la messe constantinopolitaine elle-même est loin d'être exempte

(1) Nous laissons de côté ici la question de PIERRE italo-grecque.

à la fin du moyen âge. Une énumération des infiltrations latines dans la Liturgie calabraise - fût-elle sommaire - serait fastidieuse et, somme toute, d'un intérêt fort limité ; aussi, nous contenterons-nous d'en signaler ici quelques-unes parmi les plus fréquentes ou les plus remarquables. Avant la prothèse, on trouve assez souvent le "Confiteor" de la messe romaine, placé entre la vêtüre et la prothèse proprement dite (Vat. gr. 2012) ou copié avant le début même de la Liturgie avec d'autres prières de préparation (Barber. gr. 428 et 458).

L'"Agnus Dei" et les prières latines de préparation à la communion sont fréquemment reprises par les mss calabrais. Il en est de même pour le "dernier évangile" (prologue de l'évangile de saint Jean), dont la vogue semble avoir été assez grande (cfr, par exemple, Vat. gr. 2012 et 2052, Barber. gr. 371, 386, 428 et 458) (2).

Pour terminer, citons quelques infiltrations latines plus préjudiciables à l'essence même de la Liturgie byzantine. A ranger parmi les pires horreurs liturgico-canoniques, l'emploi d'hosties latines (azymes) au lieu du traditionnel pain fermenté. Cet usage est explicitement attesté dans le Vat. gr. 2051, ms. copié sans doute dans la seconde moitié du XVIe siècle et provenant du monastère de Saint-Barthélemy de Trigona ; le rédacteur y prévoit l'utilisation d'hosties lorsque le célébrant ne dispose pas de "prosporphorai" byzantines. Le texte du Vat. gr. 2051 se réfère à une tradition qui devait exister déjà depuis un certain temps : "Ensuite, il (le célébrant) prend une des prosporphorai ; s'il n'y a pas de prospophora, il fait comme font ceux (qui vivent) dans la région des Pouilles et de la Calabre et de la Sicile, c'est-à-dire avec le pain que les Latins et l'Eglise sainte et apostolique de Rome appellent "hostie". De plus, le Vat. gr. 2051 fait état d'un décret du pape Eugène IV, de Bessarion et de l'archimandrite Pierre

(2) Il est amusant de constater que Lindanus, à la fin du XVIe siècle, tente, en se basant sur un passage de la traduction de Pelargus, de démontrer que les Grecs avaient aussi une lecture biblique à la fin de la messe (LINDANUS, *Missa Apostolica*, p. 53-54, note I ; cfr STRITTMATTER, "Missa Treverensis").

à ce sujet.

Une autre latinisation, plus bénigne celle-là, concerne le récit de l'institution eucharistique, où l'on introduit l'"enim" du texte latin, voire dans certains cas les mots "mysterium fidei". Ces additions tendent évidemment à faire ressembler le plus possible le texte grec à la formule latine, mais aussi, par ricochet, à discréditer l'épiclese byzantine et sa valeur consécatoire.

Une troisième importation latine concerne la première partie de l'anaphore, à savoir la partie théologique s'étendant jusqu'au Sanctus. Certains mss en prévoient le remplacement par la préface latine. C'est ainsi que le Vat. gr. 2052 fait suivre le texte de CHR de la préface commune (f. 19v - 20r) et donne plus loin, toujours en traduction grecque, les préfaces latines pour les diverses solennités de l'année liturgique, en commençant par celle de la Nativité ; des séries semblables de préfaces latines se rencontrent également dans le Vat. gr. 2032 et dans le Barber. gr. 458.

Voici, pour clore l'histoire de CHR en Italie méridionale, une liste de quelques témoins calabrais du XVI^e siècle choisis parmi les plus caractéristiques.

1. VATICAN GREC 2012 (XV^e - XVI^e SIECLE)

CHR commence au f. 107v, où l'espace réservé au titre a été laissé en blanc. Les prières qui précèdent la prothèse se sont multipliées, fait assez courant dans les mss calabrais de l'époque. On a tout d'abord, sans titre, la formule calabraise traditionnelle "Seigneur notre Dieu, envoyez-moi la force", puis la prière "Dieu notre Dieu, que les Chérubins ne peuvent contempler", suivie des formules spéciales de vêtue ; la prière "Maître Seigneur ... jetez un regard sur moi" (Otrante) se récite devant l'autel et le "Confiteor" latin ferme la marche, juste avant que ne commence la prothèse. Celle-ci se déroule conformément au schéma calabrais, tel que nous l'avons décrit à propos

du Vat. gr. 1863 ; cependant, la seconde parcelle est préparée après la prière de prothèse de la nouvelle recension constantinopolitaine et le prêtre récite sur elle l'antique prière de prothèse épiciclétique du Barber. gr. 336, sous une forme quelque peu plus développée. Nous en transcrivons le texte en corrigeant les fautes orthographiques (3) :

Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ, ὁ θεὸς ἡμῶν ἐνουσίως καταδεξάμενος καὶ προθεὶς ἑαυτὸν ἄμυνον ἁμῶμον ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς καὶ σωτηρίας, ἔπιθε ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὸν ἄρτον τοῦτον καὶ ἐπὶ τὸ ποτήριον τοῦτο, καὶ ποιήσον αὐτὸν ἄχραντὸν σου σῶμα καὶ τέμιον αἷμα εἰς μετάληψιν καὶ ἁγιασμὸν ψυχῶν καὶ σωμάτων. Ὅτι ἡγιασται καὶ δεδόξασται τὸ πάντιμον καὶ πανάγιον ὄνομά σου καὶ τοῦ ἀνάρχου σου πατρὸς καὶ τοῦ παναγίου καὶ ἀγαθοῦ καὶ ζωοποιοῦ πνεύματος νῦν καὶ ἀεὶ.

On a déjà fait remarquer plus haut que le Vat. gr. 2012, comme les Barber. gr. 389 et 371, préfixe à la prière d'absolution des péchés Ὁ θεὸς ἄνεξ, ἄφεξ l'incipit de l'ancienne prière italo-grecque du Trisagion. Comme le Barber. gr. 371 provient très vraisemblablement de Santa Severina, c'est peut-être dans cette région qu'il conviendrait de localiser le Vat. gr. 2012.

La prière du skeuophylakion est récitée directement après la communion, avant la prière d'action de grâces, et sa place à la fin de la Liturgie est occupée par le prologue de l'Évangile selon saint Jean.

2. BARBERINI GREC 389 (A. D. 1509)

Le Barber. gr. 389 est du type calabrais classique (Vat. gr. 1863 et 1973). Comme le précédent, il contient aussi l'incipit de l'ancienne prière italo-grecque du Trisagion.

(3) Vat. gr. 2012, f. 109r.

3. BARBERINI GREC 386 (A. D. 1522)

CHR est mutilée du début, ce qui nous prive de son rituel de prothèse. La particularité la plus intéressante est la présence, après la prière habituelle du skeuophylakion, de la prière d'origine paléstinienne 'Εμ δυνάμειωσ εἰς δύναμιν. Il s'agit du type le plus simple de cette prière, attesté déjà dans le Barber. gr. 336 ; le texte du Barber. gr. 386 est à peu près identique à celui de l'Ambros. gr. 323 (F. 3 sup.), ms. datant du XIII^e siècle (4).

4. VATICAN GREC 2032 (A. D. 1549)

Ce ms. a été copié pour le monastère des Saints-Apôtres-Pierre-et-Paul, situé au lieu dit Santa Deca, au nord de San Marco Argentario (5). Le monastère en question est inconnu par ailleurs et n'apparaît pas, par exemple, dans la Visite de 1551 (6). Le Vat. gr. 2032 est étroitement apparenté, tant pour CHR que pour la série des prières de l'ambon qu'il contient (7), au Vat. gr. 2052, lequel provient du monastère de Saint-Barthélemy de Trigona, près de Sinopoli.

Comme dans le Vat. gr. 2012, on observe ici la concentration de trois prières de préparation, dont la fonction est identique à l'origine. La prière "Dieu notre Dieu, que les Chérubins ne peuvent contempler" précède CHR, mais elle est écrite de la même main que l'ensemble de la Liturgie ; la prière "Maître Seigneur ... jetez un regard sur moi" précède les prières spéciales de vêtue, tandis que la formule "Seigneur notre Dieu, envoyez-moi la force" est récitée juste

(4) Cfr JACOB, Skeuophylakion, p. 66 (formule A 3).

(5) Cfr JACOB, Nouveaux documents, p. 121 (avec le texte du colophon).

(6) Texte dans LAURENT-GUILLOU, Chalkéopoulos, p. 294-304.

(7) JACOB, Nouveaux documents, p. 123-131.

avant la prothèse, devant l'autel (cfr Vat. gr. 2012). La prothèse et le reste de la Liturgie ne se distinguent pratiquement pas du type calabrais traditionnel.

5. VATICAN GREC 2052 (A. D. 1561)

Ce ms. a été copié par Stéphane Phantzé (8) pour le monastère de Saint-Barthélemy de Trigona, près de Sinopoli (9). CHR est, à quelques détails près, identique à celle du Vat. gr. 2032, mais ne contient pas la prière "Dieu notre Dieu, que les Chérubins ne peuvent contempler".

6. VATICAN GREC 2051 (XVI^e SIECLE)

Le Vat. gr. 2051 provient également de Saint-Barthélemy de Trigona, mais diffère sensiblement du précédent. La structure de CHR nous induit à penser qu'il pourrait être postérieur au Vat. gr. 2052. En ce qui concerne les prières de préparation et de vêtue, il suit le Vat. gr. 2052. La prothèse est de type calabrais ; à noter cependant que la bénédiction du vin et de l'eau "Union du Saint-Esprit" a disparu et que la prière d'encens précède la prière de prothèse ; le rédacteur prescrit au célébrant ne disposant pas d'autel de prothèse de préparer les oblats sur la partie gauche de l'autel central et permet, d'autre part, l'utilisation d'hosties au lieu de "prosporai", lorsque ces dernières font défaut.

7. BARBERINI GREC 458 (A. D. 1572)

Le colophon du f. 28r ne fournit que la date de copie : 1572. Au feuillet de garde, une courte note datée du 2 septembre 1594 évoque le raid turc de cette année contre la ville de Reggio.

(8) Cfr JACOB, Nouveaux documents, p. 122, note 4.

(9) Bibliographie du monastère dans LAURENT-GUILLOU, Chalkéopoulos, p. 259.

Avant le titre de CHR, le copiste a noté la prière "Dieu notre Dieu, que les Chérubins ne peuvent contempler" et le "Confiteor" ; à la suite du titre, on trouve la prière "Maître Seigneur ... jetez un regard sur moi" et les prières spéciales de vêtue. La bénédiction "Union du Saint-Esprit" n'apparaît plus dans la prothèse. Une particularité rare dans les mss calabrais récents : la présence des quatre pétitions diaconales entre les deux prières des fidèles.

8. BARBERINI GREC 428 (XVI^e SIECLE)

Une note du f. Ir signale que le ms. a été envoyé au cardinal de Santa Severina (Giulio Antonio Santoro, archevêque de Santa Severina de 1566 à 1597, cardinal en 1570, transféré à Palestrina en 1597, mort à Rome en 1602) par Monseigneur l'Archevêque de Reggio. Comme le précédent, ce codex pourrait donc être originaire du diocèse de Reggio.

Avant le titre de la Liturgie, trois mains différentes de la main principale ont ajouté respectivement la prière "Dieu notre Dieu, que les Chérubins ne peuvent contempler", le "Confiteor" et la prière "Maître Seigneur ... jetez un regard sur moi". La prothèse, précédée de la prière "Seigneur notre Dieu, envoyez-moi la force" et des formules spéciales de vêtue, est du type calabrais traditionnel, y compris la bénédiction "Union du Saint-Esprit".

9. BARBERINI GREC 371 (XVI^e SIECLE)

On lit sur le feuillet de garde, collé au revers de la reliure, une note (du cardinal Santoro ?) libellée comme suit : "Dono R(euerendissimi) domini Ioannis Antonij Grignettae nostri olim vicarij generalis S. Seuerinae. 1574".

Précédée de la prière "Seigneur notre Dieu, envoyez-moi la force", à l'exclusion de toute autre prière de préparation, la prothèse est conforme aux traditions calabraises et ne comporte guère de grosses modifications par rapport aux mss antérieurs.

La prière de préparation à la communion "Deus, remitte, dimitte" est introduite par l'incipit de l'ancienne prière italo-grecque du Trisagion.

10. BARBERINI GREC 303 (XVI^e SIECLE)

Nous ne possédons aucun renseignement de nature à nous éclairer sur l'origine géographique du Barber. gr. 303. Par contre, il est possible de déterminer sa source avec précision : les rubriques de la prothèse sont, en effet, très proches de celles du Codex Basilii Falascae (Grottaf. G. b. III) du XIV^e siècle, bien que souvent abrégées par rapport à ce dernier. La plus caractéristique est la rubrique de l'élévation du pain de la prothèse, dont la seule autre attestation est précisément celle du Grottaf. G. b. III. CHR est mutilée de la fin et s'interrompt au milieu de la litanie qui accompagne la prière de la proskomidie.

11. GROTTAFERRATA G. b. XVII (XVI^e SIECLE)

Le Grottaf. G. b. XVII représente l'usage de l'abbaye de Saint-Nil au XVI^e siècle, usage qui sera codifié dans l'édition imprimée de Rome, 1601, destinée aux moines italo-grecs.

12. GORTTAFERRATA G. b. XIX (XVI^e SIECLE)

Même structure que le ms. précédent.

13. VATICAN GREC 2258 (A.D. 1580)

Bien que copié pour le monastère lucanien des Saints-Hadrien-et-Natalie, dans la région de Carbone, par Antonio Rocco, moine de Saint-Elie de Carbone, le Vat. gr. 2258 dépend principalement d'une source otrantaise (10) ; on y rencontre cependant quelques traits plus spécifiquement calabrais comme la bénédiction du vin et de l'eau de la prothèse au moyen de la formule "Union du Saint-Esprit".

(10) Voir ci-dessus, p. 381-384.

TROISIEME CHAPITRE.- LA FIN DU MOYEN AGE A CONSTANTINOPLE ET LES
PREMIERES EDITIONS IMPRIMEES

Les trois derniers siècles du moyen âge sont caractérisés à Constantinople et en Grèce en général par le développement des diataxeis, dont plusieurs documents du XIIe siècle, comme la traduction de Léon Toscan et le Barber. gr. 316, nous ont déjà révélé l'existence. De plus en plus, les diataxeis tendent à décrire et à codifier minutieusement les moindres détails de la célébration eucharistique, sans que cet accroissement hypertrophique des rubriques corresponde nécessairement à une transformation équivalente du formulaire proprement dit. Les diataxeis peuvent être patriarcales ou simplement pontificales, presbytérales et monastiques ; dans l'élaboration de ces dernières, le rôle des communautés athonites a été prépondérant. L'importance des diataxeis consiste surtout dans le fait qu'elles seront bientôt intégrées dans le formulaire traditionnel de CHR, lui donnant ainsi son visage définitif. L'unique but des pages qui suivent est d'ailleurs de jalonner le chemin qui mène à l'édition princeps de 1526 et, par le biais de celle-ci, à la Liturgie actuelle. Nous nous contenterons donc de signaler ici les diataxeis les plus importantes et de les décrire sommairement.

I. LES DIATAXEIS ANTERIEURES A PHILOTHEE

1. BRITISH MUSEUM ADD. 34060 (XIIe - XIIIe SIECLE)

Le Brit. Mus. Add. 34060 est un ms. de miscellanea, dont M. l'Abbé M. Richard a donné en 1952 une description détaillée (1) ; il comprend, entre autres pièces, une Τάξις τῆς ἀγίας λειτουργίας κατὰ τὸν τύπον τῆς μεγάλης ἐκκλησίας (f. 511r - 514v), éditée par G. M. Arabatzoglou (2). Selon l'éditeur, la diataxis en question date du XIIe - XIIIe siècle (3), tandis que M. M. Richard semble plutôt l'attribuer au XIIe siècle.

La diataxis du Brit. Mus. 34060 est un ordo patriarcal de la Grande Eglise de Constantinople. Sa structure est plutôt archaïque. La prothèse est passée complètement sous silence ; l'office des trois antiphones est résumé au moyen d'une seule phrase : "Lorsque l'archidiaque a reçu la permission, on fait l'enarxis et l'on chante les antiphones". Cela correspond bien à ce que nous avons déjà dit de la messe pontificale à propos du Jérus. Stavrou 109 ; le rôle actif de l'évêque ne commence réellement qu'au moment de l'entrée. D'autre part, la diataxis ne dit rien sur le déroulement de l'anaphore ; elle s'interrompt après la récitation du symbole et ne reprend sa description qu'avec la litanie diaconale qui précède l'oraison dominicale.

Pour le reste, la diataxis est très détaillée et concorde dans les grandes lignes avec la traduction de Léon Toscan. Nous nous bornerons à relever ici quelques particularités absentes dans la traduction de ce dernier.

(1) RICHARD (RICHARD, I, 528), p. 57-60.

(2) ARABATZOGLOU, Bibliothèkè, II, p. 235-240.

(3) ARABATZOGLOU, Bibliothèkè, II, p. 91.

La synaptè du Trisagion est encore prévue dans certains cas : "S'il n'y a pas de tropaire pénitentiel (λιτή), la synaptè a lieu avant, mais s'il y a encore un tropaire pénitentiel, la synaptè n'a pas lieu" (4).

Après la prière du Trisagion, les cierges (πην(α)) sont présentés à l'évêque par le castrensis.

Lorsque le pontife monte à l'abside, il récite la prière de bénédiction de la cathèdre : "Vous êtes béni, vous qui êtes assis sur le trône de votre royauté, en tout temps, maintenant et toujours et dans les siècles (des siècles)".

Il n'y a pas encore de prière avant l'évangile ; le pontife récite la prière de l'encens de l'évangile, analogue à la prière d'encens initiale.

Le lavement des mains est toujours signalé à sa place originale, soit après la grande entrée.

Les rites de fraction, d'immixtion et de communion sont minutieusement décrits ; avant de communier, le pontife récite le tropaire Τοῦ δεῖπνου σου τοῦ μυστικοῦ. Le rite du zéon n'est pas évoqué.

La prière de l'ambon est confiée à un simple prêtre. La Liturgie se termine par la sortie de l'évêque ; pas plus que dans la traduction de BAS du ms. de Johannisberg ou dans le ms. de Pyromalus, la prière du skeuophylakion n'est notée dans la diataxis du Brit. Mus. Add. 34060.

2. ATHENES 662 (XIIe - XIIIe SIECLE)

Dans ses "Trois Liturgies", M. P. N. Trempelas a publié une diataxis monastique d'après un ms. athénien du XIIe - XIIIe siècle (Ethn. Bibl. 662) (5) ; une diataxis fort semblable avait déjà été

(4) Sur le sens du mot λιτή, voir MATEOS, Typicon, II, p. 304-305, s.v.

(5) TREMPELAS, Liturgies, p. 1-16, 1ère col.

publiée en 1889 d'après le Synod. 381 de Moscou (XIII^e - XIV^e siècle) par N. F. Krasnoseltsev (6).

Il s'agit, comme nous l'avons dit, d'une diataxis monastique qui décrit la célébration eucharistique effectuée par un prêtre assisté d'un diacre ; une remarque finale prévoit la répartition des charges lorsqu'un second diacre est présent. La diataxis commence par la description de la vêtue des ministres. Les rites de prothèse correspondent grosso modo aux coutumes constantinopolitaines du XII^e siècle ; une seule différence notable : la présence de la formule "Ενωσις πνεύματος ἁγίου", qui est placée, sans rubrique, à la suite de la formule constantinopolitaine qui accompagne la préparation du calice ; il ne peut s'agir que d'un emprunt au rite palestinien ou italo-grec. La bénédiction de la cathédre est notée, de même qu'est prévue une prière de l'encens pour l'encensement de l'évangile ; la prière avant l'évangile, par contre, est encore absente de l'ordo. Pour le reste, la diataxis ne présente guère de particularités dignes d'intérêt.

3. ROULEAU D'ESPHIGMENOÛ (A. D. 1306)

Dans ses "Materialy", Krasnoseltsev a édité une diataxis du Panteleimon 5924 (XIX^e siècle), qui semble bien ne contenir que la description des rites de prothèse (7). En même temps, le liturgiste russe a noté dans l'apparat les leçons d'un rouleau d'Esphigmenou daté de 1306, dont le formulaire semble résulter d'un amalgame entre un formulaire constantinopolitain traditionnel et la diataxis d'un ms. du type Panteleimon 5924. En 1901, Dmitrievski a publié l'ensemble des rubriques du rouleau d'Esphigmenou (8). C'est ce dernier que nous

(6) KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 18-29. Une autre diataxis, apparentée à celles d'Athènes et de Moscou, est contenue dans le Vat. gr. 782, f. 215r-219r (XIII^e - XIV^e siècle) et est inédite à ce jour ; comme elle fait suite dans le ms. à un typikon de Saint-Sabas, il est à peu près certain qu'elle représente les usages hiérosolymitains de l'époque.

(7) KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 9-15 (Esphigm. 34).

(8) DMITRIEVSKI, II, p. 262-269.

décrivons brièvement dans les lignes qui suivent.

La Liturgie commence par le lavement des mains du célébrant, qui récite ensuite la prière de préparation Κύριε ὁ θεός μου, ἐξαπόστειλόν μοι βοήθειαν et revêt les ornements sacrés. Dans la prothèse, on relève la présence de la formule Ἐνωσις lorsque le prêtre verse le vin et l'eau dans le calice. La formule accompagnant la préparation de la quatrième prosphora est devenue hypertrophique et comprend un nombre de saints imposant, cinquante-cinq au total, sans compter les catégories générales. Une cinquième prosphora est venue s'ajouter aux quatre autres.

Le reste de la Liturgie est beaucoup moins détaillé que la prothèse. Il convient de signaler avant tout l'apparition de la prière avant l'évangile Ἐλλαμφον. La communion du peuple se fait sous la forme de l'intinction.

II. LA DIATAXIS DE PHILOTHEE (1ère MOITIE DU XIVe SIECLE)

La diataxis rédigée par Philothée dans la première moitié du XIVe siècle est sans conteste la plus importante de la fin du moyen âge byzantin par l'influence décisive qu'elle a exercée sur le formulaire de CHR. Philothée, né à Salonique aux environs de 1300, devint moine au Sinai, puis se transféra à la Grande Laure du Mont-Athos (1). Archevêque d'Héraclée en 1347, il fut nommé patriarche de Constantinople par Jean Cantacuzène en 1353 ; déposé l'année suivante, il fut réhabilité en 1364 et occupa le siège patriarcal jusqu'en 1376, date à laquelle il résigna ses fonctions ; sa mort survint en 1379.

La meilleure édition de la diataxis est due à M. P. N. Trempelas, qui a utilisé un ms. pratiquement contemporain de l'oeuvre, le Panteleimon 770 (2). Une autre édition est celle de Krasnoseltsev, faite d'après trois mss athonites du XVIe siècle : les Panteleimon 421 (a. D. 1545) et 435 et le Vatopedi 133 (744) (3) ; en regard du texte grec, Krasnoseltsev a édité la version slave de la diataxis d'après le ms. slave 344 (601) de la Bibliothèque Synodale de Moscou (4).

Le titre du Panteleimon 770 nous apprend que Philothée a composé sa diataxis lorsqu'il était higoumène de la Grande Laure, c'est-à-dire avant 1347 :

Διάταξις τῆς θείας λειτουργίας, ἐν ἧ καὶ τὰ διακονικὰ συντεθεῖσα παρὰ τοῦ Παναγιωτάτου μου δεσπότη Ἡρακλεῖας κὺρ Φιλοθέου, ὃ τε ἐχρημάτιζεν ἡγούμενος ἐν τῇ ἀγίᾳ καὶ ὁσίᾳ καὶ εὐαγεῖ μονῇ τῆς Λαύρας τοῦ μεγάλου Ἀθανασίου τοῦ ἐν τῷ Ἀθωνί,

(1) Sur Philothée, voir JANIN, Philothée, col. 478-479 ; LAURENT, Philothée, col. 1498-1509 ; BECK, p. 723-727.

(2) TREMPELAS, Liturgies, p. 1-16, 2e col.

(3) KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 36-78.

(4) KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 37-79.

ὅπου καὶ ταύτην συνέθηκε (5).

La diataxis commence par quelques prescriptions relatives aux dispositions spirituelles du célébrant, qui doit être réconcilié avec tous ses frères, tenir son cœur loin des mauvaises pensées et jeûner quelque peu depuis la veille. La prière de préparation Κύριε, ἐξαπόστειλον τὴν χεῖρά σου précède la vêtue du célébrant et du diacre. La prothèse est du type constantinopolitain classique ; la formule accompagnant la préparation de la troisième prosphora a été farcie d'un nombre relativement élevé de noms de saints (dix-neuf au total, plus le saint du jour). Il n'y a pas encore de prière avant l'évangile. La particularité la plus remarquable de la diataxis de Philothée est la conservation de la récitation de la grande synaptè pendant les prières des fidèles ; le diacre chante les premières pétitions pendant que le prêtre récite en silence la première prière des fidèles ; il interrompt ensuite la synaptè pour permettre au célébrant de chanter l'ecphonèse et récite les dernières pétitions pendant la seconde prière des fidèles. Le fait de commencer la synaptè dès la première prière des fidèles semble bien être une nouveauté introduite par Philothée lui-même (6). On notera également que la diataxis prescrit la récitation du Trisagion lors de l'enlèvement du grand voile avant l'anaphore, comme dans la traduction de Léon Toscan. Enfin, il convient de signaler la présence, dans les rites de communion, de deux courtes formules que nous avons déjà rencontrées en Italie méridionale : Πιστεύω, Κύριε, καὶ ὁμολογῶ; Μή μοι ὄψς.

On doit également à Philothée la rédaction d'un diakonikon réglant les fonctions du diacre aux vêpres et à l'orthros (7).

(5) TREMPÉLAS, Liturgies, p. 1.

(6) Sur cette question, voir STRITTMATTER, Synapte, p. 73-74.

(7) Edition dans GOAR, p. 1-8 (PG, 154, col. 745-766).

+
++

Il ne fait pas de doute que le succès de la diataxis de Philothée a eu pour cause directe l'accession de son auteur au siège patriarcal de Constantinople. D'ailleurs, le premier témoin de l'influence de la diataxis philothéenne en dehors de l'Athos nous vient précisément de la Grande Eglise de Constantinople ; il s'agit de l'archiératikon rédigé par le diacre Démétrius Gémistos, notaire sous Philothée, puis protonotaire de la Grande Eglise (8). L'archiératikon de Gémistos décrit le rituel des ordinations selon le type de la Grande Eglise, ainsi que les cérémonies de la messe patriarcale, dans le cadre de laquelle se font les ordinations. L'ouvrage daterait des environs de 1380 (9).

Voici une liste des mss de l'archiératikon avec les indications relatives aux différentes éditions (10) :

1) Patmos 49 (a. D. 1391)

Δημητρίου Γεμιστοῦ πρωτονοταρίου τῆς ἁγιωτάτης τοῦ
θεοῦ Μεγάλης Ἐκκλησίας διατάξεις τῆς τοῦ πατριάρχου λειτουργίας
πῶς γίνεται ἐν τῇ Μεγάλῃ Ἐκκλησίᾳ ἐν ἣ καὶ ἡ τάξις τῶν χειρο-
τονιῶν, πότε καὶ πῶς γίνεται ἐκάστη.

-
- (8) Sur Gémistos, voir DU CANGE, Index auctorum Graecorum, p. 25 ; PETIT, Archieratikon, col. 2736-2739.
- (9) C'est l'opinion du P. J. Darrouzès, que nous remercions pour les renseignements qu'il a bien voulu nous fournir à propos de Démétrius Gémistos (lettre du 26 octobre 1967).
- (10) SPECK, Bekleidung des Altars, p. 366-367, note 13 donne une liste de sept mss de l'archiératikon de Gémistos ; nous y avons ajouté les n^{os} 2, 4 et 5 de la liste ci-dessous. Le lecteur trouvera la description des mss cités dans le Répertoire des manuscrits grecs donné à la fin de cette thèse.

2) Jérus. Sabas 607 (362) (XIV^e siècle)

Διάταξις τῆς τοῦ πατριάρχου λειτουργίας, πῶς γίνεται ἐν τῇ μεγάλῃ ἐκκλησίᾳ.

Editions : DMITRIEVSKI, II, p. 301-319 ; PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Diataxis, p. 1-30.

Conformément au titre, le Jérus. Sabas 607 omet tout ce qui, dans la diataxis de Gémistos, regarde les ordinations, sauf quelques indications de nature générale ; de plus, le ms. de Jérusalem laisse également de côté la description des rites de prothèse (HABERT, p. 1-7), dont l'accomplissement est du ressort du prêtre et non du patriarche. On peut donc supposer que le Jérus. Sabas 607 est une "réduction" de l'archiératikon de Gémistos visant à la création d'une diataxis purement eucharistique. Le fait que le nom de Gémistos n'apparaisse plus dans le titre est sans doute un indice de ce que la réduction n'est pas l'oeuvre du notaire de Philothée.

3) Vat. gr. 721 (XIV^e - XV^e siècle)

Titre équivalent à celui du Patmos 49.

4) Le Caire, Cod. 371 (a. D. 1407)

Les variantes en sont données dans DMITRIEVSKI, II, p. 301-319.

5) Athos, Lavra Ω . 31 (a. D. 1457)

Cfr DMITRIEVSKI, II, p. 631 (f. 222r).

6) Par. gr. 1362 (XV^e siècle)

Le titre est plus ou moins identique à celui du Patmos 49. C'est sans doute ce ms. qui est à la base de l'édition de HABERT, p. 1-279 (avec commentaires intercalés), bien que Habert omette dans le titre le nom de Démétrius Gémistos, lequel est bien attesté dans le ms.

7) Athos, Lavra E. 74 (a. D. 1541)

Le titre mentionne le nom de l'auteur et le rituel des ordinations. DMITRIEVSKI, II, p. 301-319 signale dans l'apparat les variantes de ce ms., sous la cote Lavra D. 80 (cfr p. 302, note 1).

8) Leyde, Voss. Misc. 15 (XVIIe siècle)

Archiératikon complet.

9) Athos, Dionysios 528 (XVIIe siècle)

D'après le titre, semble également être complet.

10) Athos, Panteleimon 677 (a. D. 1890)

Copie du Patmos 49.

L'utilisation par Gémistos de la diataxis de Philothée concerne surtout la prothèse ; les premières lignes du texte trahissent d'ailleurs leur origine, puisqu'elles sont reprises littéralement au prologue de Philothée : Οἱ μέλλοντες τὴν θεῖαν ἐπιτελέσαι μυσταγωγίαν ὀφείλουσιν προηγουμένως κτλ.

Pour le reste, Gémistos utilise sans doute les traditions de la Grande Eglise de Constantinople. Une étude approfondie serait nécessaire pour déterminer exactement dans quelle mesure Gémistos reste fidèle à ces traditions et quelles sont éventuellement les innovations introduites dans le texte. Une telle étude ne sera possible que lorsque la diataxis de Démétrius Gémistos aura été éditée critiquement.

Pour notre propos, un fait important est à noter : l'apparition dans le formulaire constantinopolitain officiel de la prière avant l'évangile "Ελλαμφον.

Dans l'état actuel des connaissances, il est difficile de suivre à travers le XVe siècle la progression de la diataxis de Philothée et de savoir à quel moment et dans quelle mesure elle a été adoptée par les différents diocèses grecs dépendant du patriarche de Constantinople. Au XVe siècle, en tout cas, d'autres diataxeis subsistent à côté de celle de Philothée. Citons la diataxis Ὅταν μέλλωσι du Vat. gr. 573 (11), la diataxis Μέλλων ὁ ἱερεὺς λειτουργῆσαι du Par. gr. 2509 (12) et la diataxis Ποιεῖ ὁ ἱερεὺς du Jérus. Sabas 305 et du Leningr. gr. 423 (13). En réalité, c'est surtout grâce à la première édition imprimée des Liturgies byzantines que la diataxis de Philothée va s'imposer définitivement à l'ensemble des Eglises de rite byzantin.

(11) Editée dans KRASNOSELTSEV, p. 95-114.

(12) Editée dans GOAR, p. 78-83 et BRIGHTMAN, p. 549-551 (prothèse).

(13) Edition KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 82-93.

III. L'ÉDITION PRINCEPS DE 1526

C'est en 1526 que parut à Rome la première édition imprimée des trois Liturgies byzantines (1). Le responsable de l'édition, Démétrius Doukas, qui, à l'époque, enseignait le grec à Rome (2), écrit dans sa préface qu'il eut pour collaborateurs l'archevêque latin de Chypre, Livio Podocator (3), et le métropolite de Rhodes, dont il ne donne pas le nom (4). On ne connaît pour ainsi dire rien sur les sources utilisées par Démétrius Doukas. Il est assez naturel de penser que ces sources étaient chypriotes et rhodiennes, mais le fait que Livio Podocator, nommé archevêque de Nicosie en 1524, ne se rendit jamais dans son diocèse et partagea le reste de sa vie entre Venise, Padoue et Rome, ne nous permet certainement pas d'affirmer sans réserves qu'il disposait de mss chypriotes des trois Liturgies. Quant au "métropolite de Rhodes", dont parle Doukas, on ne sait pas s'il s'agit de l'archevêque latin ou, au contraire, de l'archevêque grec de l'île. Pour autant qu'on puisse le dire avec certitude, l'édition princeps de 1526 semble bien être un travail de cabinet, dont plusieurs particularités n'ont pas été retenues par l'usage.

La base de l'édition de Démétrius Doukas est constituée par la diataxis de Philothée. Pour la prière avant l'évangile, Doukas suit Philothée, où elle est omise, alors qu'elle fait partie du formulaire de la Grande Eglise de Constantinople depuis 1380 au moins (diataxis de Gémistos). La rubrique relative à la récitation de la synapte, insérée avant l'ecphonèse de la première prière des fidèles et répétée avant

-
- (1) Sur cette édition, voir LEGRAND, *Bibliographie hellénique* (XVe-XVIe), I, p. 192-195, n° 76.
- (2) Voir la bibliographie relative à Démétrius Doukas dans STRITTMATTER, *Synapte*, p. 76, note 52.
- (3) Sur Podocator, voir DE MAS LATRIE, *Archevêques latins*, p. 320-324.
- (4) LEGRAND, p. 194, note 1 l'identifie à Leonardo Balestrino, qui était archevêque latin de Rhodes lorsque l'île fut prise par les Turcs. Dom Strittmatter pense que Doukas a pu désigner par là le métropolite grec de l'île (cfr STRITTMATTER, *Synapte*, p. 76, note 54).

l'ecphonèse de la seconde, serait, selon le P. A. Strittmatter, une adaptation maladroite de l'ordo philothéen (5). Une autre rubrique curieuse est celle qui accompagne les paroles de l'institution eucharistique et qui prescrit au célébrant de lever la main droite. Caractéristiques sont aussi les rubriques et les prières qui suivent la prière du skeuophylakion et terminent la Liturgie (6).

+
++

Les autres éditions du XVI^e siècle destinées à l'usage pratique sont vénitiennes. En 1528, paraît chez Jean Antoine Niccolini da Sabio et frères une édition de CHR seule, dont le texte grec, repris à l'édition de Doukas, est flanqué d'une traduction latine (7). Les éditions ultérieures de 1574 (avec explications de Jean Nathanael), 1578 et 1584 dépendent également de l'édition princeps (8). Il faut noter, de plus, que les trois Liturgies sont également insérées dans les éditions imprimées de l'euchologe, au nombre de quatorze pour le XVI^e siècle (1526, 1544, 1545, 1550, 1553, 1558, 1560, 1562, 1564, 1566, 1570, 1571, 1578, 1589) (9). Une étude détaillée de chacune de ces éditions, toutes très rares, serait nécessaire pour les situer dans la ligne de la tradition et en retrouver les sources. Celles que nous avons eues sous la main dépendent de la diataxis de Philothée pour le fond, mais non de l'édition de Démétrius Doukas. Il est possible que la plupart des éditions de l'euchologe imprimées à Venise remontent à l'édition princeps de 1526, parue à Venise également, mais dont aucun exemplaire n'a pu, jusqu'à présent, être retrouvé et étudié.

(5) Cfr STRITTMATTER, Synapte, p. 76-80, 84.

(6) Voir STRITTMATTER, Synapte, p. 77, note 57.

(7) LEGRAND, Bibliographie hellénique (XV^e - XVI^e siècle), I, p. 202, n° 80.

(8) LEGRAND, Bibliographie hellénique (XV^e - XVI^e siècle), II, p. 26, n° 157 ; p. 201-205, n° 268 ; p. 215, n° 276 ; IV, p. 264, n° 777.

(9) Liste des euchologes imprimés du XVI^e siècle donnée par STRITTMATTER, Synapte, p. 77-78, note 59.

IV. L'ÉDITION ERASMIENNE DE 1537

De toutes les éditions imprimées de CHR, celle d'Erasmus est incontestablement la plus célèbre. La traduction latine d'Erasmus fut d'abord insérée au tome cinquième des Oeuvres de saint Jean Chrysostome éditées par Chevallon à Paris en 1536 (1), année même de la mort du grand humaniste. Un an plus tard, elle fut publiée séparément, accompagnée du texte grec, sous le titre suivant :

D. Ioannis Chrysostomi Missa graecolatina.

D. Erasmo Roterodamo interprete.

Parisiis, In officina Christiani Wecheli, sub scuto

Basiliensi, in uico Iacobaeo. Anno M. D. XXXVII.

Ce petit in-octavo de 77 pages connut de nombreuses rééditions (2) et eut un retentissement considérable. C'est sur la recension érasmiennne que Georg Witzel effectua la première traduction allemande de CHR, parue à Mayence en 1540 (3). La même année, Beatus Rhenanus joint la traduction d'Erasmus à sa propre édition de la traduction de CHR par Léon Toscan (4). En 1541, Pelargus l'utilise abondamment dans les notes dont il pourvoit sa traduction latine de CHR (5).

Malgré la célébrité dont elle a toujours joui auprès des historiens de la liturgie byzantine, ce qu'il est convenu d'appeler la recension érasmiennne ne laisse pas d'être mystérieuse. L'original grec dont Erasmus s'est servi n'a jamais été retrouvé. Une note de Gasquet et

(1) Cfr BRIGHTMAN, p. LXXXVI ; ERASME, Opus epistolarum, IX, p. 4.

(2) Sur ces rééditions, voir HANSSSENS, Institutiones, III, p. 581 et LEGRAND, Bibliographie hellénique (XVIIe), I, n^{os} 345, 346 et 350, p. 459-461, 463.

(3) WITZEL, Der heiligen Messen brauch (cfr JACOB, Recherches, p. 115, note 4).

(4) RHENANUS, Missa.

(5) PELARGUS, Liturgia, f. Elr - F2r.

Bishop, reprise sans trop de réticences par plusieurs liturgistes de renom, suggère l'hypothèse selon laquelle Erasme aurait effectué sa traduction d'après deux mss, dont un du XIIe siècle (6). Pour notre part, nous pensons avoir résolu de manière définitive les problèmes que pose l'édition érasmiennne et, comme on le verra bientôt, l'histoire de cette édition ne manque pas de péripéties ni d'aspects inattendus. Dans les pages qui suivent, nous exposerons le résultat de nos recherches dans l'ordre où elles se sont déroulées. Ce faisant, nous remonterons le cours du temps pour arriver finalement à cerner de près l'original grec qui se trouve à la source de toute la filière.

1. CIRCONSTANCES ET DATE DE LA TRADUCTION

Il est possible que la traduction d'Erasme ait été composée longtemps avant sa parution. Un passage du traité sur l'eucharistie de l'évêque de Rochester, Jean Fisher, nous fournit à ce sujet une indication précieuse :

Porro Chrysostomi missam graece scriptam, et in sermonem latinum traductam, Erasmus ante sedecim annos iam praeteritos mihi dono dedit, quando nulla fuerat huius controuersiae suspitio (7).

Brightman considère qu'il s'agit là de la traduction érasmiennne (8). Il convient toutefois de noter que Fisher ne dit nulle part que la

(6) GASQUET-BISHOP, *Book of Common Prayer*, p. 187, note 1 (cfr BRIGHTMAN, p. LXXXVI ; DE MEESTER, *Origines*, p. 282 ; DE MEESTER, *Liturgies grecques*, col. 1650 ; HANSSENS, *Institutiones*, III, p. 193).

(7) FISHER, *Eucharistia*, f. 113r-v.

(8) BRIGHTMAN, p. LXXXV-LXXXVI ; même opinion, semble-t-il, dans HANSSENS, *Institutiones*, III, p. 580-581.

traduction latine est due à Erasme lui-même. La seule chose certaine est qu'Erasme a fait don à l'évêque de Rochester d'un ms. bilingue contenant CHR. Le traité de Jean Fisher ayant paru en 1527, c'est donc aux environs de 1511 qu'il a reçu le présent d'Erasme. A la même époque, Erasme envoie un exemplaire de CHR à John Colet, comme nous l'apprend une lettre envoyée de Cambridge le 13 septembre 1511, laquelle ne précise pas s'il s'agit d'un texte grec ou d'une traduction :

Mitto quae petis, Officium Chrysostomi, et epistolam ... (9).

Il est curieux de constater que les deux extraits de CHR cités par Fisher ne correspondent pas avec la traduction érasmiennne de 1537 :

1) Chrysostomus autem in sua Missa sic habet. Emitte spiritum tuum et fac hunc panem, praeciosum corpus Christi tui, quod uero in hoc calice est, praeciosum sanguinem Christi tui, transmutans ea spiritu tuo sancto (10).

2) Sed in canone missae, quo idem usus est, ita precatur, in-
quiens : Offerimus tibi rationabilem hanc et immaculabilem Latrian,
et rogamus atque obsecramus et supplicamus, mittas spiritum tuum sanc-
tum in nos, et super haec proposita munera, et fac quidem hunc panem
praeciosum corpus Christi tui. et poculum hoc praeciosum sanguinem
Christi tui transmutas (sic) ipsa spiritu sancto tuo (11).

3) Propter hoc tibi offerimus rationalem hunc, et immaculatum
cultum, et inuocamus, et rogamus, et supplicamus, emitte spiritum
tuum sanctum super nos, et super proposita dona haec. Et fac panem
quidem hunc preciosum corpus Christi tui, Amen. In calice uero hoc,

(9) ERASME, Opus epistolarum, I, p. 467.

(10) FISHER, Eucharistia, f. 70r.

(11) FISHER, Eucharistia, f. 113r.

preciosum sanguinem Christi tui transmutans spiritu tuo sancto (12).

Comme on le voit, la première citation de Fisher se rapproche plus de la traduction érasmiennne, tandis que la seconde s'en écarte résolument. Si la traduction de CHR envoyée à l'évêque de Rochester était vraiment due à Erasme, il faut admettre que celui-ci l'a revue par après pour la publication.

2. LE MODELE GREC D'ERASME

Etant donné qu'Erasme a surtout séjourné à Paris entre 1495 et 1511, date à laquelle il est censé avoir traduit CHR ou, tout au moins, s'y être intéressé de près au point d'en envoyer des exemplaires à ses correspondants, il était normal de rechercher dans les bibliothèques parisiennes le modèle grec dont il s'est servi pour son édition et sa traduction. De fait, nous n'avons pas tardé à retrouver le texte grec de l'édition érasmiennne dans deux mss à peu près identiques.

a) Paris Suppl. grec 239 (fin XVe siècle)

Le Par. Suppl. gr. 239 est un ms. sur vélin de 56 feuillets contenant le texte grec de CHR (f. 1r - 23v) ainsi qu'une traduction latine anonyme de celle-ci (f. 25r - 52r). Le texte grec est de la main de Georges Hermonyme de Sparte. Au XVIe siècle, le volume appartenait à Philippe du Bec (1524-1605), qui fut successivement évêque de Vannes (1559), évêque de Nantes (1566) et archevêque de Reims (1598). Le ms. passa plus tard dans la bibliothèque du couvent des Feuillants à Paris (13). Mlle M.-L. Concasty date le codex du dernier quart du

(12) ERASME, *Missa graecolatina*, p. 52-54.

(13) Les renseignements concernant l'histoire du ms. nous ont été aimablement communiqués par Mlle M.-L. Concasty, dont la description paraîtra dans le 1^{ier} volume du Catalogue du Supplément grec (cfr RICHARD, II, n° 670c).

XVe siècle.

b) Bibliothèque Mazarine, cod. 453 (fin XVe siècle)

Le cod. 453 de la Bibliothèque Mazarine (gr. 6), ms. sur vélin de 72 feuillets, dont l'aspect est fort semblable au précédent, contient les mêmes pièces que lui, mais en ordre inverse : traduction latine de CHR (f. 1r-26r) ; texte grec de la main de Georges Hermonyme (f. 32r - 72v). Le codex porte les armes de la famille d'Amboise. Comme le Suppl. gr. 239, il doit avoir été copié dans le dernier quart du XVe siècle.

On connaît peu de choses de la vie d'Hermonyme (14). Son nom apparaît pour la première fois en 1476. A cette époque, il se trouve à Rome, à la cour de Sixte IV, qui le charge d'une mission diplomatique en Angleterre (15). Au retour de cette mission, il s'arrête à Paris, où il s'établit définitivement en 1478 (16). Dès lors, il gagne sa vie en enseignant le grec et en copiant des mss. Erasme fut son élève, comme nous l'apprend une de ses lettres, adressée à Jean Botzheim (Bâle, 30 janvier 1523) :

Ad Graecas literas vtcunque puero degustatas iam grandior redii, hoc est annos plus minus triginta, sed tum quum apud nos nulla Graecorum codicum esset copia, neque minor penuria doctorum ; Lutetiae tantum vnus Georgius Hermonymus Graece balbutiebat, sed talis vt neque potuisset docere, si voluisset, neque voluisset si potuisset. Itaque coactus ipse mihi praeceptor esse, verti multos

(14) La seule étude détaillée consacrée à Georges Hermonyme est celle d'OMONT, Hermonyme, p. 65-98, 110 (fac-similé, p. 52 = Par. gr. 972, f. 72v) ; voir aussi la notice n° 22 dans OMONT, Fac-similés, p. 12 (cfr pl. 22 = Par. gr. 1647, f. 2r), ainsi qu'OMONT, Nouveau manuscrit, p. 671-672.

(15) Cfr OMONT, Hermonyme, p. 67.

(16) OMONT, Hermonyme, p. 68.

Luciani libellos, vel in hunc vsum, vt attentius Graeca legerem :
Saturnalia, Cronosolonem, Epistolas Saturnales, ... (17).

Si l'on admet qu'Erasme est né en 1466 (18), c'est vers 1496 qu'il aurait été l'élève de Georges Hermonyme, soit peu de temps après son arrivée dans la capitale française (fin de l'été 1495). Bien que le jugement d'Erasme sur son maître de grec ne soit pas des plus flatteurs (19), il est naturel qu'il se soit intéressé de près aux mss copiés par ce dernier, surtout à une époque où les livres grecs étaient encore extrêmement rares. On peut même supposer que le texte grec de CHR envoyé à Jean Fisher était aussi de la main d'Hermonyme.

3. A LA RECHERCHE DU MODELE DE GEORGES HERMONYME

Si la source directe de l'édition érasmiennne nous est maintenant connue, il n'en reste pas moins plusieurs problèmes à résoudre, dont les principaux concernent le modèle grec des mss de Georges Hermonyme et l'auteur de la traduction latine. Le caractère bilingue des deux mss parisiens nous invite à examiner maintenant un ms. du même genre actuellement conservé à la Biblioteca Estense de Modène.

Modène grec 19 (début XVIe siècle)

Le Mod. gr. 19 (α. R. 7. 20) est un ms. typique de collectionneur. Il contient en premier lieu le texte grec de CHR (f. 1r - 18v) suivi de sa traduction latine (f. 20r-44r) ; on y trouve ensuite une traduction

(17) ERASME, Opus epistolarum, I, p. 7-8.

(18) On sait que les spécialistes hésitent entre 1466 et 1469 pour la date de naissance d'Erasme.

(19) Voir texte ci-dessus.

Luciani libellos, vel in hunc vsum, vt attentius Graeca legerem :
Saturnalia, Cronosolonem, Epistolas Saturnales, ... (17).

Si l'on admet qu'Erasme est né en 1466 (18), c'est vers 1496 qu'il aurait été l'élève de Georges Hermonyme, soit peu de temps après son arrivée dans la capitale française (fin de l'été 1495). Bien que le jugement d'Erasme sur son maître de grec ne soit pas des plus flatteurs (19), il est naturel qu'il se soit intéressé de près aux mss copiés par ce dernier, surtout à une époque où les livres grecs étaient encore extrêmement rares. On peut même supposer que le texte grec de CHR envoyé à Jean Fisher était aussi de la main d'Hermonyme.

3. A LA RECHERCHE DU MODELE DE GEORGES HERMONYME

Si la source directe de l'édition érasmiennne nous est maintenant connue, il n'en reste pas moins plusieurs problèmes à résoudre, dont les principaux concernent le modèle grec des mss de Georges Hermonyme et l'auteur de la traduction latine. Le caractère bilingue des deux mss parisiens nous invite à examiner maintenant un ms. du même genre actuellement conservé à la Biblioteca Estense de Modène.

Modène grec 19 (début XVIe siècle)

Le Mod. gr. 19 (α. R. 7. 20) est un ms. typique de collectionneur. Il contient en premier lieu le texte grec de CHR (f. 1r - 18v) suivi de sa traduction latine (f. 20r-44r) ; on y trouve ensuite une traduction

(17) ERASME, Opus epistolarum, I, p. 7-8.

(18) On sait que les spécialistes hésitent entre 1466 et 1469 pour la date de naissance d'Erasme.

(19) Voir texte ci-dessus.

latine de la messe "chaldéenne" due à l'humaniste italien Ambrogio Teseo (20) ; le colophon du copiste Lelio Garuffi est daté du 23 août 1517 ; suivent diverses pièces liturgiques syriaques et éthiopiennes, puis, en dernier lieu, BAS arménienne copiée par David, évêque arménien de Chypre, en 1519.

Dans son article intitulé "Ambrogio Teseo primo traduttore e raccoglitore di liturgia orientali", le cardinal Mercati pense que le codex a appartenu à Teseo lui-même, dont la traduction du syriaque serait de peu antérieure à la copie de Lelio Garuffi (21). G. Mercati ne dit rien sur la traduction latine du ms. de Modène et comme le titre de son article est assez ambigu, il est impossible de dire s'il en considérerait Teseo comme l'auteur. Au contraire, Pl. De Meester est plus explicite et l'attribue à Teseo, mais ne donne nulle part les raisons qui l'ont poussé à faire cette attribution (22). Le P. A. Strittmatter suit l'attitude prudente du cardinal Mercati.

Une comparaison sommaire du ms. de Modène avec les mss parisiens de Georges Hermonyme nous introduit tout de suite dans le vif du sujet : la traduction latine est identique dans les trois témoins, mais le texte grec de Modène est différent du texte grec d'Hermonyme. Un examen plus attentif donne la clé du mystère. La traduction latine en question a été faite sur le texte grec de Modène ou sur un ms. du même type, tandis que le grec de Georges Hermonyme est une rétroversion effectuée sur la traduction latine ! Quelques exemples suffiront à illustrer cette constatation assez extraordinaire (23).

(20) Sur Ambrogio Teseo, voir PENNA, Teseo, col. 1-2 et MERCATI, Teseo, p. 509-513.

(21) MERCATI, Teseo, p. 509-513.

(22) DE MEESTER, Origines, p. 282 ; DE MEESTER, Liturgies grecques, col. 1651.

(23) Pour le texte des mss d'Hermonyme, voir l'édition érasmiene (ERASME, Missa graecolatina), facilement accessible dans GOAR, p. 89-94 ("Aliud exemplar liturgiae Chrysostomi ejus operibus insertum").

1a (Modène grec)

Εὐχή τῆς προθέσεως ἔνθα προστίθενται πρὸ τοῦ μετακομισθῆναι εἰς τὴν ἁγίαν τράπεζαν, <έ> καὶ δὲ ἐξ ἀριστερῶν.

1b (traduction latine)

Oratio ad prothesim id est locum ubi ponuntur sacra antequam transferantur ad altare, qui locus ad sinistram altaris positus est.

1c (Hermonyme grec)

Εὐχή εἰς τὴν πρόθεσιν ὅπου τίθενται τὰ ἱερὰ πρὸ τοῦ κομισθῆναι εἰς τὸ βῆμα, ὅς τις τόπος ἐστὶν ἐν τῇ ἀριστερᾷ τοῦ βήματος.

2a (Modène grec)

Καὶ λέγων ταῦτα ἀσπάζεται τὴν ἁγίαν τράπεζαν σταυροειδῶς.

2b (traduction latine)

Haec dicens osculatur mensam quater in crucem.

2c (Hermonyme grec)

Ταῦτα εἰπὼν ἀσπάζεται τὴν τράπεζαν τετράκις εἰς τὸν σταυρόν.

3a (Modène grec)

Καὶ μετὰ τὴν εὐχὴν πορεύονται ἀμφότεροι ὁ τε ἱερεὺς καὶ ὁ διάκονος ἐν τῇ προθέσει καὶ ποιοῦσι μετανοίας τρεῖς, καὶ βαστάζει ὁ διάκονος τὸ σῶμα, ὁ δὲ ἱερεὺς τὸ αἷμα, καὶ εἰσοδεύουσιν, λέγοντος ἐν τῷ μέσῳ τοῦ ἱερέως μεγάλη τῇ φωνῇ.

3b (traduction latine)

Sacerdos autem perfecta predicta oratione, sequente diacono, vadit ad prothesim et inclinatis ter capitibus ad terram accipiunt diaconus

quidem corpus, sacerdos autem sanguinem, et egrediuntur e parvo hostio, dicente sacerdote cum iam aliquantulum progressus sit.

3c (Hermonyme grec) ,

Ὁ δὲ ἱερεὺς μετὰ τὴν εὐχὴν ἀκολουθεῖ τῷ διακόνῳ καὶ πορεύεται εἰς τὴν πρόθεσιν, καὶ κλίναντες τὰς κεφαλὰς εἰς τὴν γῆν τρις λαμβάνουσιν ὁ μὲν διάκονος τὸ σῶμα, ὁ δὲ ἱερεὺς τὸ αἷμα, καὶ ἐξέρχονται ἐκ τῆς μικρᾶς θύρας, λέγοντος τοῦ ἱερέως μικρὸν ἐξελθόντος.

+⁺

Ces exemples sont suffisamment éloquentes pour qu'il faille y ajouter quelque chose. Faisons cependant remarquer dès maintenant que la traduction latine est assez libre et du genre explicatif; le traducteur rend généralement les termes techniques grecs par des périphrases destinées à les faire comprendre du lecteur occidental ignorant des usages liturgiques byzantins; c'est ainsi que "faire une métanie" devient "incliner la tête jusqu'à terre", tandis que le verbe "entrer" devient "sortir par la petite porte"; parfois aussi, le traducteur ajoute une explication de son crû et signale, par exemple, que la prothèse est "l'endroit qui est situé à gauche de l'autel". Tout cela dénote évidemment une profonde connaissance du rite byzantin de la part du traducteur et nous invite à prendre en considération l'éventualité que ce traducteur soit un Grec. Mais il nous faut maintenant examiner les problèmes posés par la rétroversion grecque d'Hermonyme.

4. LE MODELE LATIN DE GEORGES HERMONYME

Si Georges Hermonyme a dû retraduire en grec le texte de CHR, c'est, bien sûr, qu'il n'avait à sa disposition qu'une copie de la version latine et non un ms. bilingue. Or, la Bibliothèque Nationale de

Paris conserve deux mss contenant uniquement la traduction latine en question : ce sont les Par. lat. 1003 et 1004.

a) Paris latin 1003 (a. D. 1512)

Le Par. lat. 1003 est un petit ms. composé de 28 feuillets de papier mesurant 243 x 167 mm (anciennes cotes : Delamare 477 ; Regius 4613) (24). Au f. 28r, le colophon nous livre le nom du copiste et la date de la copie :

Bartholomaeus Th. Philiarchus, de Pistorio, scripsit in gratiam Marci, militis domini Galeati Vicecomitis, anno ab incarnatione MDXII, V martias.

La date de ce ms. paraît exclure qu'il ait pu servir à Georges Hermonyme pour sa rétroversion. Les mss parisiens de celui-ci sont en effet quelque peu plus anciens et la traduction d'Erasme est, selon toute probabilité, antérieure à 1511.

b) Paris latin 1004 (XVe - XVIe siècle ?)

Constitué de 18 feuillets de papier mesurant 202 x 141 mm, le Par. lat. 1004 pourrait bien avoir été copié avant le ms. précédent (25). Lauer le date du XVIe siècle, mais précise que la reliure remonte au début du siècle. Le filigrane fournit quelques données supplémentaires. Il consiste en une roue surmontée de la lettre P ; il n'a pas son équivalent dans le répertoire de Briquet, mais est étroitement apparenté aux numéros 13450 - 13454 de ce dernier. Pour ces cinq filigranes, Briquet donne dans l'ordre les attestations suivantes : Lyon, 1490-97 ; Bayonne, 1495 ; Lyon, 1500 - 3 ; Lyon, 1503-15 ; Lyon, 1511. On voit donc que le ms. a pu être copié dans les dernières années du XVe siècle ou dans la première décade du siècle suivant. Rien n'empêche qu'il ait servi de modèle à Georges Hermonyme, mais rien non plus ne permet de l'affirmer avec certitude, étant donné l'absence de

(24) Description dans LAUER, I, p. 357-358.

(25) Description du ms. dans LAUER, I, p. 358.

lacunes ou de variantes significatives dans le Par. lat. 1004.

Un petit problème se pose encore à propos du texte grec de Georges Hermonyme. Les exemples que nous avons donnés tantôt pour prouver que ce texte dépendait de la traduction latine anonyme sont tous repris aux rubriques de CHR. Pour ce qui est du texte grec des prières, il est pratiquement le même dans les mss de Paris (Suppl. gr. 239 et Mazar. 453) et dans celui de Modène. Le phénomène peut s'expliquer de deux manières. Ou bien Hermonyme connaissait par coeur le texte des prières de la Liturgie, ce qui n'aurait rien d'extraordinaire chez un copiste professionnel, ou bien, au contraire, il a utilisé un autre euchologe. Cette dernière hypothèse est également fort possible puisque l'euchologe du Par. gr. 327 est de la main d'Hermonyme et qu'il contient, entre autres choses, CHR et BAS ; CHR (f. 6r - 69r), accompagnée d'une traduction latine interlinéaire, est d'un type tout différent de la recension érasmiennne, caractérisé par la présence de larges extraits de la diataxis philothéenne.

Quelles raisons ont poussé Georges Hermonyme à composer son texte grec de CHR ? On sait que le personnage était avide d'argent et qu'il ne s'embarrassait pas de scrupules superflus. Une lettre de Budé à Tunstall nous le décrit pourchassant l'humaniste français pour lui revendre ses copies de mss ("venditans ac scriptitans") (26). Un passage d'une lettre d'Hermonyme à Reuchlin est révélateur du caractère plutôt pragmatique de l'homme :

"... Le dictionnaire dont vous me parlez n'est pas à moi, mais à un de mes amis ; il est à vendre pour six écus. Quant au recueil de fables que vous avez vu dans ma chambre, il n'est pas à vendre, mais une copie que j'en ai faite est à votre disposition. Si le dictionnaire était à moi, je me ferais un plaisir de vous

(26) Texte de la lettre dans ERASME, Opus epistolarum, II, p. 571-572 ; cfr aussi OMONT, Hermonyme, p. 69 (traduction française partielle).

l'envoyer, comme je viens de le faire pour la grammaire" (27).

Il n'y a dès lors pas lieu de s'étonner de ce que le copiste spartiate, après avoir pris connaissance de la traduction latine de CHR, ait songé à la pourvoir d'un texte grec et à reproduire en plusieurs exemplaires de luxe le ms. bilingue ainsi constitué (28).

5. L'AUTEUR DE LA TRADUCTION LATINE

Jusqu'ici, nous avons laissé de côté la question de savoir quel était l'auteur de la traduction latine qui se trouve à la base de l'édition érasmiennne de CHR. Comme nous l'avons déjà dit, elle est l'oeuvre d'un bon connaisseur de la messe byzantine. Qui est-il ? Un ms. de la Bibliothèque Vaticane va nous apporter la réponse.

Regin. lat. 1579 (a. D. 1512) (29)

Le Regin. lat. 1579 est un beau ms. sur parchemin composé de 85 feuillets mesurant 232 x 160 mm. Le copiste, dont le nom se lit aux f. 11r, 54r et 85r, n'est autre que Bartholomaeus Philiarchus de Pistorio, à qui l'on doit le Par. lat. 1003, dont il vient d'être question. Le ms. est daté de 1512 (f. 54r) (30).

Aux f. 55r - 85r, se trouve notre traduction latine : "Missa sancti Joannis Chrysostomi e graeco in latinum translata". La souscription du f. 85r, que nous reproduisons telle quelle, nous livre le

(27) Citée par OMONT, Hermonyme, p. 69.

(28) Outre le Par. gr. 327, cité ci-dessus, plusieurs autres mss de Georges Hermonyme sont accompagnés d'une traduction latine ; on en trouvera la liste dans OMONT, Hermonyme, p. 97.

(29) Brève description dans KRISTELLER, *Iter Italicum*, II, p. 409 (cfr MONTFAUCON, n° 1864, p. 103). Nous remercions Dom A. Strittmatter qui nous a signalé l'existence de ce ms. avant même que n'ait paru l'ouvrage du Prof. P. O. Kristeller.

(30) "Bartholomaeus Philiarchus de Pistorio m(edio)l(an)i scripsit quam celerrime hoc praeexercitamentorum opusculum In gratiam R(eueren)di & Ill(ustris) d(omini) abb(at)is vie(n)nae 1512".

nom de sonauteur :

Finis deuotissimae Missae, Sancti
Ioannis Chrisostomi : Iano
Lascare Constantinopolita =
no Interprete Fide =
lissimo
Barth' Philiarch' de Pistorio scripsit.

Les autres pièces contenues dans le codex sont le "Planctus seu Lamentatio Origenis e Graeco in Latinum Translatus" (f. 1r - 11r) (31) et les "Aphthonij Sophistae Praeexercitamenta Iano Lascare Constantino-politano Interprete" (f. 12r - 54r).

Le fait que CHR soit précédée dans le ms. d'une autre traduction de Janus Lascaris ne laisse subsister aucun doute sur l'authenticité de l'attribution. Dans le Par. lat. 2620, le même copiste de Pistoie a transcrit deux autres pièces de Janus Lascaris, l' "Oratio pro Mediolanensibus" et l' "Oratio responsoria ad legatos Mediolanenses" (f. 76r-107r) ; elles sont précédées du "Planctus Origenis" et d'une traduction de l' "Oratio de laudibus urbis Romae" d'Aristide par Scipione Carteromaco Forteguerri (32).

6. DATE DE LA TRADUCTION DE JANUS LASCARIS

Le terminus post quem non de la traduction de Janus Lascaris dépend évidemment de la date que l'on assigne aux mss parisiens de Georges Hermonyme. Les catalogues qui décrivent le Par. Suppl. gr. 239 et le Mazar. 453 parlent du dernier quart du XVe siècle. Nous

(31) KRISTELLER, *Iter Italicum*, II, p. 409 attribue la traduction à Lascaris avec un point d'interrogation ; LAUER, II, p. 549 l'attribue à saint Jérôme (Par. lat. 2620).

(32) Description du ms. dans LAUER, II, p. 549-550. Un autre ms copié par Bartholomaeus Philiarchus de Pistorio est le Riccard. 1646 (début XVIe siècle) ; cfr Colophons de manuscrits occidentaux, I, n° 1822, p. 227.

serions personnellement enclin à choisir les dernières années du siècle. La traduction de Lascaris serait donc de toute façon antérieure à 1500. D'autre part, le Mod. gr. 19 contient un texte grec semblable à celui de l'original utilisé par Lascaris. Comme le ms. de Modène a été copié en Italie, on peut en déduire que son modèle - que celui-ci soit l'original de Lascaris ou un intermédiaire - se trouvait aussi en Italie. Dès lors, il semble bien qu'on doive dater la traduction de la période florentine de Lascaris (1475-1495) (33). Après octobre 1495, Lascaris se rend à Paris, à la cour de Charles VIII, et il emmène avec lui sa bibliothèque (34) ; en 1497, il passe au service de Louis XII et reste dans la capitale française jusqu'en 1503 presque sans interruption. A notre avis, c'est pendant les premières années du séjour parisien de Janus Lascaris que Georges Hermonyme a pris connaissance de sa traduction de la Liturgie byzantine. On notera que cette date coïncide avec l'époque à laquelle Erasme prenait des leçons de grec chez Hermonyme (vers 1496).

7. L'ORIGINAL GREC DE JANUS LASCARIS

Bien que nous ayons vu à peu près tous les euchologes byzantins conservés dans les bibliothèques italiennes, nous n'avons pas encore réussi à retrouver le modèle grec de la traduction de Lascaris. Celui-ci a-t-il été détruit ? Se cache-t-il dans quelque recoin inexploité de bibliothèque ? Nous ne saurions le dire. Le mal n'est d'ailleurs pas trop grave puisque l'on en possède une copie directe ou indirecte dans le Mod. gr. 19.

(33) Sur Janus Lascaris, on consultera particulièrement VAST, Janus Lascaris ; LEGRAND, Bibliographie hellénique (XVe - XVIe), I, p. CXXXI-CLXII ; KNOS, Tradition gréco-byzantine ; COSENZA, Italian Humanists, III, p. 1935-1940.

(34) KNOS, Tradition gréco-hellénique, p. 81.

On ne trouve aucune mention d'euchologe dans les listes de mss grecs achetés par Lascaris en Grèce et en Italie méridionale pour la bibliothèque médicéenne (35). La chose n'a, du reste, rien d'extraordinaire en soi si l'on songe que Lascaris s'est intéressé pour ainsi dire exclusivement à la littérature profane. En ce sens, la traduction de CHR constitue une exception remarquable dans l'activité de l'humaniste byzantin.

Dans ces conditions, il ne nous reste plus qu'à relever les particularités du texte traduit par Lascaris dans l'espoir d'en tirer quelque éclaircissement quant à l'origine du modèle grec utilisé par ce dernier.

Analyse liturgique (36)

1) Prothèse

CHR commence par la prière de préparation de Reggio-Messine "Domine deus noster, demitte manum tuam ex sancto habitaculo tuo". Elle est précédée de la rubrique : "Oratio quam dicit sacerdos antequam ingrediatur sacrarium ubi celebrat". Suit la cérémonie de la vêtue avec les formules spéciales pour chaque pièce de l'habillement. A remarquer entre la prière de préparation et la vêtue une "oratio quam dicit sacerdos dum ingreditur : Introibo in domum tuam ..." (Ps. 5, 8) et le baiser de l'autel après l'entrée au sanctuaire, ce qui correspond à l'usage actuel.

La formule initiale de la prothèse est omise. La préparation de la parcelle principale commence directement par la formule "Veluti quis

(35) Ces listes sont éditées dans MULLER, Neue Mittheilungen, p. 333-412.

(36) Pour plus de commodité, nous citons ici le texte d'après la traduction latine de Lascaris. Le lecteur qui désire se faire une idée d'ensemble de la structure de CHR peut se référer à l'édition de GOAR, p. 89-94.

ad occisionem". Comme dans la prothèse calabraise du Vat. gr. 1863 (XII^e siècle) et de la plupart des mss postérieurs de cette région, trois parcelles sont préparées par le célébrant. La formule accompagnant la seconde parcelle mentionne la Vierge, les anges, saint Jean-Baptiste, les saints apôtres et le saint du jour. A la place de ce dernier, Georges Hermonyme, et Erasme à sa suite, a introduit un saint Nicolas (37), qui ne peut provenir que d'une mauvaise lecture de la traduction latine de Janus Lascaris : "sanctique N. cuius memoriam recensemus" ! La formule à réciter sur la troisième parcelle est assez curieuse en ce sens qu'elle commence par une demande d'intercession en faveur des empereurs ; elle se poursuit par la mention de l'higoumène et de la communauté monastique et l'évocation des frères défunts.

La formule qui accompagne la préparation du calice est la formule classique : "Et unus militum ..." Elle n'est précédée d'aucune formule de bénédiction du genre "Unio Spiritus sancti".

La particularité la plus remarquable est sans doute l'emploi de la prière de prothèse italo-grecque "Domine deus noster, qui proposuisti te ipsum agnum immaculatum" ; elle est utilisée ici à sa place primitive et dans sa fonction originale ; la nouvelle prière "Deus deus noster, qui coelestem panem" ne joue qu'un rôle secondaire, tout à la fin de la prothèse.

La prière d'encens italo-grecque "Thus offerimus in conspectu tuo" est placée après la prière de prothèse, ce qui correspond aux traditions calabraises. Elle est suivie du recouvrement des oblats au moyen des trois voiles.

2) Autres particularités

Le chant du Trisagion est placé avant la prière sacerdotale et précédé de l'ecphonèse de cette dernière.

(37) Cfr GOAR, p. 90.

Le ms. de Janus Lascaris prescrit la récitation intégrale de la synaptè entre les deux prières des fidèles (cfr Leningr. gr. 226) :
 ... ἔτι καὶ ἔτι ἐν εἰρήνῃ τοῦ Κυρίου δεηθῶμεν. Καὶ γεγραμμένα
 εἶσιν αἱ δεήσεις αἱ κατ' ἀρχάς (traduction de Lascaris : "Tum
 rogationes dicuntur per diaconum quae in principio dictae sunt")(38).

Dans la prière d'intercession anaphorique, il n'y a pas de mention particulière de l'évêque ou de l'archevêque (cfr Grottaf. G. b. IV), mais une formule générale : "In primis memento, domine, omnium episcoporum orthodoxorum recta incedentium rationem tuae ueritatis".

Avant la communion, on trouve le tropaire "Coenae tuae mysticae" et les deux prières de préparation des mss de Reggio-Messine : "Remitte, dimitte, indulge mihi" et "Sit mihi domine iesu christe".

3) Conclusion

Le ms. grec utilisé par Janus Lascaris est de type italo-grec et, plus précisément, de type calabrais (39). A notre avis, il pourrait difficilement être antérieur au XIIIe siècle. Vu la stagnation des rites en Italie méridionale, on est bien obligé de le situer dans un laps de temps assez étendu allant du XIIIe siècle à la première moitié du XVe.

(38) Pour plus de détails, voir STRITTMATTER, Synapte, p. 72-73 et 84. Hermonyme retraduit en grec : ὁ δὲ διάκονος λέγει τὰς λιτανείας!

(39) Lascaris a acheté des mss en Italie méridionale pour le compte de la bibliothèque médicéenne, mais il semble s'être limité aux Pouilles et à la Terre d'Otrante. C'est ainsi qu'il acquiert des mss chez un certain Sergios, en Pouille, chez le prêtre Georges, à Corigliano, ainsi qu'à Montesardo (cfr MULLER, Neue Mittheilungen, p. 402-407). Aucun de ces mss ne contient CHR ou quelque autre Liturgie.

V. L'ÉDITION ROMAINE DE 1601 A L'USAGE DES MOINES ITALO-GRECS

Bien qu'elle appartienne déjà au XVIIe siècle, l'édition des trois Liturgies parue à Rome en 1601 et destinée aux moines italo-grecs est d'un grand intérêt dans la mesure où elle se propose de perpétuer les traditions propres à l'Italie méridionale et ne se rattache en aucune manière aux éditions précédentes. Voici le titre complet du volume (1) :

SACRAE LITVRGIAE, / SEV MISSAE, SANCTORVM / IOANNIS CHRYSOSTOMI, / BASILII MAGNI, / ET QVAE PRAESANCTIFICATORVM / DONORVM DICITVR, / QVIBVS VIVNTVR TOTO ANNI / tempore, etiam pro sanctis, Monachi Italograeci / Ordinis Sancti Basilij, iuxta ritum Ordi-/narij typici, Sacri monaste-rij / Cryptae Ferratae.

ROMAE, Apud Aloysium Zannetum. M. DC. I. / Superiorum permissu.

L'édition de Rome, 1601, n'utilise pas la diataxis de Philothée. Elle représente l'usage "calabrais" typique du XVIe siècle et elle a plus que probablement été élaborée sur la base de mss conservés à l'abbaye de Saint-Nil à Grottaferrata, tels que le cod. G. b. XVII (XVIe siècle) ou le cod. G. b. XIX (a. D. 1591).

La Liturgie commence par la prière de préparation Δέσποτα κύριε... ἐπίδε ἐπ' ἐμὲ τὸν ἁμαρτωλόν, qui précède la vêtue. La prothèse est assez simple et s'apparente d'assez près à celle du Grottaf. G. b. III ; comme dans l'Euchologe de Porphyre Uspenski et dans nombre de mss calabrais, la prière d'encens italo-grecque y suit toujours la prière de prothèse. La préparation du calice est précédée de la formule de bénédiction Ἐνωσις πνεύματος ἁγίου. La prière avant l'évangile est omise. Le lavement des mains du célébrant a été conservé à sa place primitive, c'est-à-dire après la grande entrée. Avant la communion, l'on retrouve la prière d'absolution Ὁ θεὸς ἡμῶν, ἄνευ, ἄφευ, συγχώρησόν μοι, attestée dans la quasi-totalité des euchologes italo-grecs depuis le Xe siècle.

(1) Sur cette édition, voir LEGRAND, Bibliographie hellénique (XVIIe), I, p. 1-2.

APPENDICE IREMARQUES SUR QUELQUES TITRES DE LA LITURGIE DE SAINT JEANCHRYSOSTOME

Lors de l'analyse des divers formulaires de CHR, nous n'avons pas manqué de relever, chaque fois que le cas se présentait, les titres des prières où apparaissait le nom de saint Jean Chrysostome. Si l'on excepte la prière du Trisagion de l'Euchologe d'Uspenski, sur laquelle nous aurons à revenir bientôt, ces prières sont au nombre de deux : la prière des catéchumènes et celle que nous avons appelée, en traduisant littéralement le titre grec, prière de la proskomidie. Il nous faut maintenant reprendre systématiquement les données éparses et tenter de donner une interprétation acceptable de ces deux titres (1).

§ 1.- "Prière des catéchumènes avant la sainte anaphore de Chrysostome"

Dans un nombre relativement élevé de mss, anciens pour la plupart, à commencer par l'Euchologe Barberini, le nom de Chrysostome apparaît dans le titre de la prière des catéchumènes sous une forme plus ou moins identique à celle qui est donnée ci-dessus (Barber. gr. 336). Voici une liste, vraisemblablement incomplète, des euchologes où ce phénomène se rencontre. Les mss où la forme du titre diffère sensiblement de la forme-type sont distingués par un "x" en exposant.

- 1) Barber. gr. 336, f. 25v (VIIIe siècle).
- 2) Sevastianov 474, f. 26r (Xe siècle).
- 3) Codex S. Simeonis = Pelargus (début XIe siècle).

(1) Les titres ayant été déjà cités en grec dans l'exposé relatif aux différents mss, nous nous contentons d'en donner ici la traduction française littérale.

- 4) Jérus. Stavrou 109 (XIe siècle).
- 5) Par. gr. 391, f. 8r (XIe siècle).
- 6) Parme 1217/2 (XIe siècle).
- 7) Sin. gr. 958^x, f. 17r (XIe siècle).
- 8) Sin. gr. 959^x, f. 23r (XIe siècle).
- 9) Sin. gr. 961, f. 20r (XIe - XIIe siècle).
- 10) Traduction de Léon Toscan (entre 1174 et 1178).
- 11) Ottob. gr. 344, f. 149r (a. D. 1177).
- 12) Barber. gr. 316^x, f. 13r (XIIe siècle).
- 13) Munich gr. 607 (XIIe siècle).
- 14) Par. Coisl. gr. 214, f. 6r (XIIe siècle).
- 15) Par. gr. 328, p. 20 (XIIe siècle).
- 16) Par. gr. 330, f. 3v (XIIe siècle).
- 17) Par. gr. 392, f. 4r (XIIe siècle).
- 18) Vat. gr. 2005, f. 12r (XIIe - XIIIe siècle).
- 19) Sin. gr. 1036, f. 30v (XIIe - XIIIe siècle).
- 20) Sin. gr. 966^x, f. 28r (XIIIe siècle).
- 21) Vat. gr. 1228, f. 3v (XIIIe siècle).
- 22) Par. gr. 324, f. 25r (XIVe siècle).

Bien que dans l'Euchologe Barberini le titre de la prière des catéchumènes de BAS ne comporte aucune référence à l'auteur présumé de la Liturgie (2), l'usage d'associer le nom de Basile à la prière des catéchumènes s'observe cependant dans plusieurs autres mss, comme, par exemple, le Sevastianov 474, f. 7r, au Xe siècle ("Prière des catéchumènes avant la sainte anaphore de saint Basile") (3) ou le Patmos 105 au XIIIe ("Prière des catéchumènes avant la sainte anaphore de Basile le Grand") (4).

(2) STRITTMATTER, "Barberinum", n° 9 ; BRIGHTMAN, p. 315, l. 10, 1ère col.

(3) KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 241.

(4) DMITRIEVSKI, II, p. 160.

Dans son édition du Barber. gr. 336, Brightman a jugé bon de placer une virgule après le mot "anaphore" dans le titre de la prière des catéchumènes de CHR (5). Après avoir cité le titre en question, le P. J. M. Hanssens ajoute : "hoc nomen (Chrysostome) cum verbo εὐχή, non autem cum ἀναφορᾶς connectendum est" (6). L'opinion du P. Hanssens est d'autant plus bizarre qu'il tente de démontrer un peu plus loin que ce n'est pas seulement la prière des catéchumènes qui est attribuée à saint Jean Chrysostome, mais encore tout ce qui suit (7). H.-J. Schulz, dans un livre récent, suit l'édition de Brightman et considère hypothétique l'opinion selon laquelle l'attribution à Chrysostome s'appliquerait à toutes les prières du formulaire placées à la suite de celle des catéchumènes (8).

En réalité, nous pouvons renvoyer dos à dos les tenants des deux hypothèses car le rédacteur responsable de ce titre n'a certainement pas voulu signifier par là que Jean Chrysostome était l'auteur de la seule prière des catéchumènes, pas plus qu'il ne désirait lui attribuer la paternité de toutes les prières qui suivent. C'est ce que nous allons maintenant tenter de démontrer.

Le fait que plusieurs mss de BAS incluent le nom du Docteur cappadocien dans le titre de la prière des catéchumènes fournit un premier élément de réflexion. Les saints Basile et Chrysostome auraient-ils donc été considérés comme des spécialistes dans la composition de ce genre de prières ? Pour expliquer la coïncidence, il est plus normal de penser qu'il s'agit là des traces laissées par un développement parallèle des deux Liturgies byzantines. D'autre part, il est difficile d'imaginer qu'un Grec doué d'une dose normale de bon sens et désireux

(5) BRIGHTMAN, p. 315, l. 10, 2e col.

(6) HANSSSENS, Institutiones, III, p. 579.

(7) HANSSSENS, Institutiones, III, p. 579-580.

(8) SCHULZ, Byzantinische Liturgie, p. 25.

d'attribuer à Chrysostome ou Basile la paternité d'une prière pour les catéchumènes ait rejeté le nom de l'auteur présumé tout à la fin du titre et l'ait fait apparemment dépendre du substantif "anaphore". D'ailleurs, de tels Grecs ont existé, comme nous l'apprennent les mss, et ils se sont exprimés comme nous l'aurions fait nous-mêmes en français. C'est ainsi que le rédacteur du Sin. gr. 959 donne à la prière le titre suivant : "Prière des catéchumènes de Chrysostome avant la sainte anaphore" ; dans le Sin. gr. 958 et dans le Sin. gr. 966, la mention "avant la sainte anaphore", devenue inutile, a disparu : "Prière des catéchumènes de Chrysostome" ; "Prière des catéchumènes de notre saint Père Jean Chrysostome". On concluera donc que "Chrysostome" se rapporte bien au mot "anaphore" dans le titre de la prière des catéchumènes de l'Euchologe Barberini et des autres témoins cités dans la liste ci-dessus.

Quelle est la signification exacte de l'expression "anaphore de Chrysostome"? Pour bien faire, nous devrions nous livrer ici à une étude sémantique du mot "anaphore", qui ne manquerait pas d'intérêt, mais nous entraînerait trop loin de notre propos (9). Nous nous contenterons donc ici de résumer brièvement l'évolution du mot dans le domaine liturgique. A date ancienne surtout, le mot "anaphore" a désigné, d'une manière vague, l'ensemble de la synaxe eucharistique en tant qu'"offrande", "oblation" ; en même temps, le mot prend un sens plus technique et désigne la partie centrale de l'eucharistie, l'oblation par excellence, ce que nous appelons dans le rite romain "canon de la messe". Le mot passe en syriaque et en copte, où il finit par désigner aussi la messe tout entière ; chez les Byzantins, "anaphore" garde son sens technique et limité, tandis que la messe dans son ensemble prend le nom de "Liturgie". Deux sens dérivés du mot "anaphore" apparaissent plus tard dans le rite byzantin : celui de "pain eucharistique", d'"oblat" et celui de "voile" recouvrant les oblats. Comme on le voit, ces deux sens sont en rapport étroit avec la signification fondamentale

(9) Cfr BAUMSTARK, *Anaphora*, col. 418-427 ; LAMPE, p. 128, s. v., D.

"anaphore-canon de la messe", puisque le premier désigne la matière même de l'oblation et le second le grand voile que l'on enlève solennellement juste avant le début de l'anaphore.

Dans le titre de la prière des catéchumènes de CHR, il ne fait pas de doute que le mot a bien son sens technique primitif de partie centrale de l'oblation. C'est avec cette signification qu'il réapparaît dans la monition diaconale qui précède immédiatement le canon de la messe byzantine : "Soyons attentifs à offrir en paix la sainte anaphore" (10). Pour introduire la récitation de ce canon, le Barber. gr. 336 utilise déjà la rubrique suivante : "le prêtre commence la sainte anaphore" (11). On peut donc dire que dans le titre de la prière des catéchumènes de CHR, c'est uniquement la partie centrale de la Liturgie qui est attribuée à saint Jean Chrysostome. Si l'on voulait paraphraser le titre de la prière des catéchumènes, il faudrait dire : "Prière des catéchumènes à réciter lorsqu'on célèbre la sainte anaphore de Chrysostome". Il est évident que ce titre date d'une époque où la prière des catéchumènes et, selon toute vraisemblance, les deux prières des fidèles venaient d'être ajoutées au noyau primitif de CHR ; à ce moment, il a fallu trouver pour la prière initiale de la série un titre susceptible de la distinguer clairement de la série des prières constituant BAS, d'où les mots "avant la sainte anaphore de Chrysostome" ; ce souci d'opposition entre les deux Liturgies est encore plus clairement exprimé dans le Sevastianov 474 : "Autre prière des catéchumènes avant la sainte anaphore de Chrysostome".

En d'autres termes, il apparaît que le rédacteur du titre de la prière des catéchumènes, contemporain sans doute de l'accroissement du formulaire de CHR, était bien conscient de ce que les nouvelles prières n'avaient rien à voir avec saint Jean Chrysostome. Cette réticence à attribuer à Chrysostome des prières qu'il n'avait pas pu avoir composées

(10) BRIGHTMAN, p. 383, l. 28-29.

(11) BRIGHTMAN, p. 321, l. 27.

se fait jour à nouveau lorsque le formulaire de CHR s'enrichit des prières initiales, comme le prouve l'absence de titre général dans le Barber. gr. 336 - où un simple bandeau sépare CHR de BAS - et dans l'Euchologe slave du Sinai, ainsi que dans trois des plus anciens témoins de la nouvelle recension constantinopolitaine : Jérus. Stavrou 109, Parme 1217/2 et Par. gr. 391 (XIe siècle). Le phénomène concerne aussi BAS : le Sevastianov 474, représentant authentique de l'ancienne tradition constantinopolitaine, ne donne pas de titre général à cette Liturgie (12). Comme on le voit, les anciens étaient moins naïfs qu'on ne se l'imagine d'habitude et n'attribuaient pas nécessairement n'importe quoi à n'importe qui.

§ 2.- "Prière de la proskomidie de saint Jean Chrysostome après que les saints dons ont été déposés sur le saint autel et que le peuple a terminé l'hymne mystique"

La seconde prière dans le titre de laquelle apparaît le nom de Jean Chrysostome est la formule qui précède immédiatement l'anaphore. Les attestations sont ici moins nombreuses que pour le premier cas et proviennent surtout de l'ancienne recension constantinopolitaine. Voici la liste des témoins :

- 1) Barber. gr. 336, f. 28r (VIIIe siècle).
- 2) Sevastianov 474, f. 27v (Xe siècle).
- 3) Codex S. Simeonis = Pelargus (début XIe siècle).
- 4) Sin. gr. 958, f. 18r (XIe siècle).
- 5) Sin. gr. 959, f. 24v (XIe siècle).
- 6) Sin. gr. 961, f. 21v (XIe - XIIe siècle).
- 7) Ottob. gr. 344, f. 152v (a. D. 1177).
- 8) Sin. gr. 1036, f. 33r-v (XIIe - XIIIe siècle).

(12) Cfr KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 237, lère col.

Le même phénomène s'observe dans BAS : citons le Barber. gr. 336, le Sevastianov 474 (13), l'Ottob. gr. 344, f. lv, le Sin. gr. 1020 (14) et le Sin. gr. 1036 (15).

La plupart des auteurs modernes traduisent l'expression "prière de la proskomidie" par "prière d'offertoire" (16), reprenant le sens que le mot a fini par acquérir dans le rite byzantin, où il ne désigne plus actuellement que le rituel de préparation des oblats. Dans un article récent, le P. J. Mateos a montré, de manière tout à fait convaincante, que la prière en question n'avait rien d'une prière d'offertoire, mais était en réalité une ancienne prière d'accès à l'autel (17). En conséquence, il propose, témoignages à l'appui, la traduction suivante du titre de la prière : "Prière pour (commencer) l'oblation" (18). Que le mot "proskomidie" soit, à date ancienne, synonyme d'"anaphore", voilà qui ne fait aucun doute. Aux témoignages de JAC grecque et de la vie de saint Euthyme invoqués par le P. Mateos, on pourrait en ajouter bien d'autres. C'est par le mot "proskomidie" que l'anaphore est désignée dans les Nouvelles (19) ; dans les Liturgies alexandrines de BAS et GREG, le texte de l'anaphore est précédée de la mention "Début de la proskomidie" (20). Mais le témoignage le plus intéressant pour le cas qui nous occupe ici est peut-être celui du Leningr. gr. 226, où la prière du Trisagion porte le titre que voici : "Et aussitôt la prière du Trisagion de la proskomidie de Chrysostome" (21).

(13) KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 247, lère col.

(14) DMITRIEVSKI, II, p. 142.

(15) DMITRIEVSKI, II, p. 147.

(16) Cfr, par exemple, GOAR, p. 84 ; DE MEESTER, Origines, p. 334 ; STORF, Griechische Liturgien, p. 243 ; LIETZMANN, Messe, p. 81 ss. ; HANSSSENS, Institutiones, III, p. 579 ; SCHULZ, Byzantinische Liturgie, p. 25.

(17) MATEOS, Traduction, p. 248-253.

(18) MATEOS, Traduction, p. 253.

(19) Cfr Nov. CXXXVII, 2 (SCHOELL, p. 697) et 6 (SCHOELL, p. 699).

(20) RENAUDOT, I, p. 64 et 93.

(21) JACOB, Uspenski, n° 23.

Il est évident qu'il ne peut être question d'offertoire dans le contexte du Trisagion et que ce titre signifie grosso modo la même chose que le titre de la prière des catéchumènes analysé plus haut : "Prière du Trisagion à dire lorsqu'on célèbre l'anaphore de Chrysostome".

Nous sommes arrivé à localiser ainsi le plus ancien titre général de CHR, qui remonte manifestement à une époque où les formulaires eucharistiques de type syrien ne comprenaient que l'anaphore précédée d'une prière d'accès à l'autel. Un bel exemple de formulaire de ce genre nous est fourni par le plus ancien ms. de l'Anaphore chaldéenne d'Addai et Mari, édité par le P. W. F. Macomber, où la prière d'accès à l'autel est accompagnée de la rubrique suivante : "Et accedit sacerdos ad celebrandam Anaphoram Apostolorum" (22). JAC grecque devait présenter la même structure à l'origine, que l'accumulation des prières d'accès à l'autel a ensuite obscurcie ; de ce fait, le titre de JAC est remonté toujours plus vers l'avant. Les titres que plusieurs mss ont maintenu avant ces prières sont d'ailleurs assez instructifs et peuvent éclairer quelque peu celui de CHR :

"Début de la proscomidie de saint Jacques, le frère du Seigneur, appelé l'apôtre et le juste" (Vat. gr. 2282) (23).

"Ensuite, en s'inclinant, le prêtre dit la prière de la proscomidie de saint Jacques" (Vat. gr. 1970) (24).

"Ensuite, il commence les prières de la proscomidie de Jacques" (Par. gr. 2509) (25).

"Début de l'oblation de saint Jacques, le frère du Seigneur"

(22) MACOMBER, Addai and Mari, p. 359.

(23) MERCIER, p. 184, l. 23-24.

(24) SWAINSON, p. 254, 2e col. ; MERCIER, p. 191, apparat de la l. 19, sigle I.

(25) SWAINSON, p. 255, 1ère col. ; BRIGHTMAN, p. 45, l. 20-21 ; MERCIER, p. 191, apparat de la l. 19, sigle E.

(Borg. géorgien 7) (26).

De ces titres, l'on peut déduire, à ce qu'il nous semble, deux choses. Tout d'abord, la prière d'accès - dans le cas de JAC, les prières d'accès - est considérée comme faisant partie intégrante de l'anaphore dans le rite syrien. D'autre part, les prières d'accès à l'autel n'ont pas de titre spécifique, tant il est vrai qu'elles ne font qu'un avec l'anaphore. Aussi, lorsque la rubrique du Vat. gr. 1970 dit que le prêtre récite la prière de la proskomidie de saint Jacques, faut-il entendre simplement : le prêtre commence l'anaphore de saint Jacques ; si le Par. gr. 2509 met "prière" au pluriel, il faut y voir une modification apportée à une époque où la portée exacte du mot "proskomidie" commençait à ne plus être comprise. A notre avis, le sens exact du titre de la prière de la proskomidie de CHR est tout simplement celui-ci :

"Anaphore de saint Jean Chrysostome".

(26) TARCHNIŠVILI, *Liturgiae ibericae*, I, p. 43, l. 6-7 ; II, p. 32, l. 2.

APPENDICE IIDEUX FORMULES D'IMMIXTION HIEROSOLYMITAINES ET LEUR UTILISATION
DANS LE RITE ITALO-GREC

Dans l'analyse que nous avons faite de la recension italo-grecque de CHR, les prières égyptiennes et syro-palestiniennes que l'on y trouve, surtout à date ancienne, ont retenu particulièrement notre attention. Ce ne sont pourtant pas là les seuls éléments euchologiques orientaux empruntés par le rite byzantin d'Italie méridionale. Nous avons d'ailleurs déjà signalé, à l'occasion, telle ou telle particularité secondaire d'origine orientale. Nous voudrions maintenant étudier de manière systématique les avatars de deux formules d'immixtion palestiniennes en Italie byzantine. Ces formules ont ceci de commun qu'elles commencent toutes deux par le mot ἔνωσις, mais l'une est christologique, tandis que l'autre se réfère à l'Esprit-Saint. Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient cependant que nous retracions à grands traits l'histoire de la formule constantinopolitaine.

Dans le rite byzantin tel qu'il se pratique de nos jours, le célébrant prend une parcelle du pain qu'il vient de rompre, trace avec elle un signe de croix sur le calice avant de l'y laisser tomber en disant : Πλήρωμα πίστεως πνεύματος ἁγίου (1). Cette formule, dont la signification ne laisse pas d'être obscure, ne peut guère se prévaloir d'une grande antiquité. En effet, il semble bien qu'elle n'apparaisse pas avant le XIVe siècle dans les mss et, du reste, les attestations en sont plutôt rares : citons le Grottaf. G. b. III (2), l'Ambros. gr. 84, f. 95r (XVe siècle) et le Vat. gr. 1557, f. 49v (XVIe siècle). Sa fortune fut d'être reprise dans l'édition princeps de CHR (Rome, 1526) (3), d'où elle passa dans la plupart des éditions postérieures.

(1) DE MEESTER, Divine Liturgie, p. 90 ; Hieratikon, p. 143.

(2) GOAR, p. 89.

(3) Cfr GOAR, p. 65.

L'état le plus ancien de la formule d'immixtion constantinopolitaine nous a été conservé par l'Euchologe Barberini (VIIIe siècle)(4) et l'on en trouve confirmation dans le Leningr. gr. 226 (5) et dans le Par. Nouv. acq. lat. 1791 (6) : Εἰς πλήρωμα πνεύματος ἁγίου (Ad implementum spiritus sancti). La préposition a disparu assez rapidement de la formule. Dès le Xe siècle, le Grottaf. G. b. IV connaît déjà la formule Πλήρωμα πνεύματος ἁγίου, , attestée également dans les témoins de l'ancienne recension constantinopolitaine que sont les Sin. gr. 958 (XIe siècle), 961 (XIe - XIIe siècle) et 1036 (XIIe - XIIIe siècle) et l'Ottob. gr. 434 (XIIIe siècle). Dans la nouvelle recension constantinopolitaine, c'est pratiquement la seule formule en usage jusqu'à la fin du moyen âge ; elle est attestée déjà dans les plus anciens témoins de cette recension, tels que le Codex S. Simeonis (traduction de Pelargus) (7), le Jérus. Stavrou 109, le Parme 1217/2, le Par. gr. 391, le Vat. gr. 1170 (8) et le Borg. gr. 27.

En Italie méridionale, la diversité des formules est beaucoup plus grande, bien que la plupart des euchologes y reprennent à leur compte la formule constantinopolitaine. Parmi les formules empruntées à des sources extra-byzantines, les deux formules palostiniennes évoquées au début de cet appendice attirent particulièrement l'attention non seulement par la fréquence avec laquelle elles ont été utilisées dans le rite italo-grec, mais aussi par la pluralité des emplois qu'elles y ont assumés. Nous étudierons tout d'abord la formule christologique.

§ 1.- La formule christologique

Dans JAC grecque, la première formule d'immixtion que nous rencontrons est celle que le prêtre prononce lorsqu'il plonge dans son

(4) BRIGHTMAN, p. 341, l. 20.

(5) KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 294.

(6) STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 114, l. 23-24 et 130, l. 5.

(7) PELARGUS, Liturgia, f. D4v.

(8) KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 149.

propre calice une parcelle du pain qu'il vient de rompre :

Ἐνωσις τοῦ παναγίου σώματος καὶ τοῦ τιμίου αἵματος τοῦ κυρίου καὶ θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ (9).

Dans la version géorgienne ancienne de JAC, le substantif "union" est remplacé par le verbe "unir" ("შეგოპ'აყ"). La formule géorgienne est plus simple que son équivalent grec car elle omet les adjectifs qui caractérisent dans cette dernière le corps et le sang du Christ, dont le nom est mentionné sans les élargissements du texte grec ; par contre, la version géorgienne ajoute à la formule primitive une référence trinitaire, que le signe de croix tracé à ce moment sur le calice par le célébrant a sans doute suggérée :

Unitur corpus et sanguis Christi in-nomine Patris et Filii et Spiritus sancti (10).

La seconde formule d'immixtion est dite par le prêtre lorsqu'il laisse tomber des parcelles du pain consacré dans les calices destinés à la communion de l'assemblée :

Ἡνωται καὶ ἡγίασται καὶ τετελεσθῶται εἰς τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος (11).

A l'encontre du texte grec, la version géorgienne a conservé la mention du corps et du sang du Christ :

Unitum-est et sanctificatum-est et perfectum-est corpus et sanguis Christi in-nomine Patris et Filii et Spiritus sancti (12).

(9) MERCIER, p. 228, l. 25-26.

(10) TARCHNIŠVILI, Liturgiae ibericae, I, p. 25, l. 27-29 ; II, p. 19.

(11) MERCIER, p. 230, l. 1-2.

(12) TARCHNIŠVILI, Liturgiae ibericae, I, p. 26, l. 6-8 ; II, p. 19.

Le Vat. gr. 573 (XVe siècle) présente une formule assez différente, dans sa seconde partie, des deux formules précédentes :

Ἦνωται καὶ ἡγίασται καὶ τετελεῖται τὸ θεῖον καὶ μυστικὸν
δῶρον τοῦ Κυρίου καὶ θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ (13).

Comme cette formule ne paraît pas attestée par ailleurs, il est possible qu'elle soit due à un désir de pallier l'absence de sujet exprimé de la recension grecque.

+⁺

Les euchologes italo-grecs connaissent une formule d'immixtion fort apparentée à la première formule de JAC. Deux témoins seulement l'ont conservée à l'endroit original, où elle était concurrencée par la formule constantinopolitaine, mais d'autres témoins, plus nombreux, l'ont réutilisée avant la communion des fidèles.

1. A la place originale

Le Vat. gr. 2005, copié à Saint-Elie de Carbone au tournant des XIIe et XIIIe siècles, sous l'higoumène Hilarion III (1197-1211), utilise pour l'immixtion de BAS la formule constantinopolitaine classique. Dans CHR, par contre, il a conservé une ancienne formule christologique très proche de celle de JAC ; cependant, la formule constantinopolitaine a déjà fait son apparition dans le passage en question et a été intégrée à une courte prière qui précède l'immixtion et qui ne semble être elle-même qu'un développement de l'invitation diaconale Πλήρωσον, δέσποτα. Voici d'ailleurs le texte du passage tout entier (f. 24r) :

(13) Vat. gr. 573, f. 62v. KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 64-67 donne quelques extraits de JAC de ce ms. ; il n'est pas cité dans l'édition de MERCIER (cfr p. 132, la liste des mss de JAC conservés à la Bibliothèque Vaticane).

Πλήρωσον ἡμᾶς, δέσποτα, ὑπὲρ τῆς ἐνώσεως τῶν τιμῶν δώρων
τούτων τοῦ πλήρωματος πνεύματος ἁγίου, ἀμήν.

Ἐἶτα ἐκτείνας τὰς χεῖρας λέγει μυστικῶς

Ἐνωσις, τελεωσις τοῦ τιμίου σώματος καὶ αἵματος.

On remarquera que la mention du Christ est tombée. Ce ne peut être qu'un accident car la majorité des témoins ont cette mention sous une forme ou sous une autre. Par rapport à la formule de JAC, on notera surtout l'addition τελεωσις, attestée par tous les autres témoins de la formule, à l'exception d'un seul, où l'on trouve l'équivalent πλήρωσις, dû peut-être à une influence de la formule constantinopolitaine.

Un second témoin nous a conservé la formule italo-grecque à sa place originale, mais il est beaucoup plus récent puisqu'il date de la seconde moitié du XVI^e siècle. Il s'agit d'une addition manuscrite que nous avons relevée dans un euchologe imprimé, paru à Venise en 1558 chez Christophe Zanetti (14). L'exemplaire est conservé à la Bibliothèque Vaticane, dans le fonds Barberini imprimé, sous la cote B. III. 52. Il a appartenu au XVII^e siècle à Leo Allatius, dont la marque de propriété, écrite de sa main, se lit sur le feuillet de garde : "Hic liber est meus qui uocor Leo Alatio huius Alme Ciuitatis Romae". Au dernier feuillet, la présence d'un obit nous permet de préciser dans quelle région l'euchologe fut utilisé. L'obit, rédigé en italien, est précédé d'une commémoration en grec. Pour autant qu'on puisse en juger avec certitude, les deux textes ont été copiés par une seule et même main :

μνισθιτῆ κ(υρι)ε τ(ην) ψυχην της δουλις του θ(εο)υ μπί-
λυας κανκαδενεος.

die. 40 (sic !) september 160.5. e morto D.^{no} paulo kasili

(14) Cfr LEGRAND, Bibliographie hellénique (XV^e - XVI^e), I, p. 302, n° 134.

capellano di Ilarocca forzzata et morto di bona morte et p(er) essere
lla uerita lo scritto.

La "Rocca Forzzata" dont parle l'obit est sans doute l'actuelle Roccaforte del Greco, située dans la province de Reggio de Calabre, sur le versant méridional de l'Aspromonte, à 938 m d'altitude. L'identification est d'autant moins hypothétique que Roccaforte del Greco appartenait au diocèse de Bova, où, comme on l'a déjà vu, le rite grec ne fut officiellement supprimé qu'en 1573.

Dans l'euchologe imprimé, la formule d'immixtion de CHR est la formule actuelle : "Plénitude de la foi du Saint-Esprit" (f. 30v). Pour les actes manuels de BAS, il est renvoyé à CHR, mais des additions ont été faites dans la marge par une main plutôt fruste afin de compléter la lacune. La dernière partie de ces additions concerne l'immixtion ; nous la reproduisons telle quelle, avec toutes ses fautes d'accents et d'itacismes (f. 46v) :

καὶ λαβόν τ(ῆν) λαβήδα ο ἱερευς με τῶ αγῖδν ἕμα κ(αι) λέγι *
Ενόςις τελῖόσις τοῦ σώματος καὶ τοῦ τῆμίου ἔμματος καὶ ὕδα-
τος τοῦ ἐκχειθέντος. ἐκ τῆς ἀγίας πλευρ(ᾶ)ς τοῦ κ(υριο)υ ἡμῶν.
Ι(ησο)υ Χ(ριστο)υ : ἀμῆν.

Si ce texte ne dénote guère une profonde connaissance de la langue chez le prêtre grec qui l'a copié, elle trahit, par contre, l'attachement de ce dernier à ses traditions ancestrales et constitue un bel exemple de la pérennité des usages liturgiques en Italie méridionale. Au point de vue du texte, frappante est l'addition de "l'eau qui a coulé de la sainte plaie de notre Seigneur Jésus-Christ". Cet élargissement de la formule peut avoir été provoqué simplement par une pieuse réminiscence du texte biblique (Ioh., XIX, 34) ; l'addition pourrait aussi avoir été introduite sous l'influence de la formule que le prêtre récite lorsqu'il verse le vin et l'eau de la prothèse dans le calice, formule inspirée du même passage biblique : "L'un des soldats lui perça

le côté de sa lance et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau ..."

2. Avant la communion des fidèles

La formule d'immixtion christologique a été également utilisée en Italie méridionale pour accompagner l'action du prêtre lorsqu'il dépose dans le calice les parcelles de pain destinées à la communion des fidèles. Le déplacement de la formule d'immixtion à cet endroit est manifestement dû à la similitude des gestes accomplis par le célébrant dans les deux cas. Il convient de remarquer que nous avons là, du même coup, un intéressant témoignage relatif à la communion des fidèles sous sa forme actuelle, c'est-à-dire au moyen d'une parcelle de pain plongée dans le vin consacré. Le plus ancien témoin de la pratique de l'"intinction" est, à notre connaissance, le Sin. géorgien 89 (XI^e siècle : Jérusalem), où elle est appliquée expressément à la communion du célébrant ;

Et unam particulam sanguini intingat et super patenam deponat et a populo veniam petat et illā communicet et dicat : Exaltabo te, Domine Deus meus ... (15).

Bien que le Sin. géorgien 89 soit muet sur ce point, il est clair que la communion des fidèles suit le même schéma. Cet usage est-il passé directement de Palestine en Italie ? Nous serions tenté de le croire car la communion des fidèles s'est maintenue sous sa forme traditionnelle à Constantinople beaucoup plus longtemps qu'en Terre d'Otrante ou en Calabre. On notera cependant que le prêtre italo-grec continue à communier séparément aux deux espèces. L'adaptation otrantaise de la traduction de Léon Toscan nous fournit un bel exemple de la nouvelle pratique en Italie méridionale. Alors que la traduction originale ne fournit aucune précision sur le mode de communion des fidèles, le

(15) JACOB, Version géorgienne, p. 115.

Karlsru.Ett. 6 modifie le libellé de la rubrique pour la faire coïncider avec l'usage local. Voici d'ailleurs le texte des deux rubriques :

Léon Toscan : Sed qui postremo communicavit diaconus reportat super altare calicem et operit et dicit populo : Accedite (16).

Karlsru. Ett. 6 : Et qui postremo comunicavit diaconus ponit restantes portiones in calicem et operit eas et dicit ad populum : Cum timore dei accedite (17).

Passons maintenant aux témoins italo-grecs qui joignent à l'action décrite par le Karlsru. Ett. 6 la formule christologique dont il a été parlé plus haut.

1) Le plus ancien témoin de cet usage est un rouleau du XIIe siècle conservé à la Biblioteca Vallicelliana de Rome sous la cote G. 70 (gr. 112) :

Καὶ ὅταν ἀποτεθῶσι τὰ ἅγια ἐν τῷ ἁγίῳ ποτηρίῳ, ὁ ἱερεὺς λέγει·

Πλήρωσις καὶ ἔνωσις τοῦ ἀχράντου σώματος καὶ τοῦ τιμίου αἵματος τοῦ Κυρίου καὶ θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ εἰς ἄφεσιν καὶ εἰς ζωὴν αἰώνιον.

La formule du Vallic. gr. 112 ressemble fortement à la première formule d'immixtion de JAC. Outre la variante "immaculé" pour désigner le corps, on relève dans le témoin italo-grec deux additions par rapport à la formule de JAC. La première, constituée par le substantif initial, a peut-être été introduite sous l'influence de la formule d'immixtion constantinopolitaine, qui commence par le mot πλήρωμα . La seconde concerne la fin de la formule ; ce développement

(16) JACOB, Léon Toscan, p. 160.

(17) JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 105, l. 25-27.

est du reste assez normal, "la rémission" (des péchés) et "la vie éternelle" étant les fruits naturels de la communion, pour lesquels on prie en de nombreux endroits de la Liturgie. On remarquera que ces mots se retrouvent tels quels dans l'épiclese de JAC : ἵνα γένωνται πᾶσι τοῖς ἐξ αὐτῶν μεταλαμβάνουσιν εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν καὶ εἰς ζωὴν αἰώνιον (18). Dans JAC également, avant que le prêtre ne chante les paroles de l'institution de l'eucharistie, les diacres disent ces mêmes paroles : "Pour la rémission des péchés et pour la vie éternelle" (19).

2) La formule du Borg. gr. 7, f. 28r (Soletto, a. D. 1353) s'apparente étroitement à celle que nous avons déjà rencontrée dans le Vat. gr. 2005 :

Ἐνωσις, τελεῶσις τοῦ ἀχράντου σώματος καὶ αἵματος τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ἀμήν.

3) La formule de l'Ambros. gr. 167, f. 37v = CHR et 92v = BAS (Terre d'Otrante : XIV^e siècle) ne diffère de celle du ms. précédent que par les termes qui y désignent le Christ : τοῦ Χριστοῦ σου.

4) Au XVII^e siècle, l'usage de réciter la formule d'immixtion christologique au moment où le prêtre dépose les parcelles dans le calice pour la communion des fidèles est encore attesté par plusieurs euchologes. Les Cors. gr. 5, f. 44r et 7, f. 36v = BAS et 66r = CHR sont dans la ligne du Borg. gr. 7 :

Ἐνωσις, τελεῶσις τοῦ ἀχράντου σώματος καὶ τιμίου αἵματος τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ἀμήν.

(18) MERCIER, p. 206, l. 15-16.

(19) MERCIER, p. 202, apparat de la l. 7 (Vat. gr. 1970 et Par. gr. 2509) ; BRIGHTMAN, p. 51, l. 32 ; SWAINSON, p.

5) Formule à peu près identique dans le Vat. gr. 2258, f. 58v (a. D. 1580), où le qualificatif désignant le sang et l'Amen final sont omis. Comme on l'a vu précédemment, le Vat. gr. 2258, copié par Antoine Rocco, utilise principalement une source otrantaise (20).

6) Dans le Vat. gr. 2051, f. 33r = CHR et 66r = BAS, provenant de Saint-Barthélemy de Trigona, dans le diocèse de Mileto, la mention du Christ est tombée :

Ἐνωσις, τελείωσις τοῦ ἀχράντου σου σώματος καὶ τοῦ τιμίου σου αἵματος.

Il est à noter qu'entre la rubrique ("et il met les parcelles restantes dans le calice avec beaucoup de soin et d'attention") et la formule, le rédacteur a introduit une prière de préparation à la communion.

+⁺

La tradition slave connaît également la formule christologique décrite dans les pages précédentes. Au XIIe siècle, elle est attestée dans le Missel de Barlaam de Khoutine (ms. 342 de la Bibliothèque Synodale de Moscou) ; elle y remplit sa fonction primitive de formule d'imixtion, mais la formule constantinopolitaine lui a déjà été accolée :

"Le mélange (ἔνωσις) du Corps sacré et du Sang précieux de N. S. Jésus Christ et la plénitude (πλήρωμα) du S. Esprit" (21).

Le même amalgame des deux formules se rencontre encore dans certains mss slaves du XVIe siècle (22). Il est difficile d'expliquer la présence

(20) Voir ci-dessus, p. 381-384.

(21) PETROVSKI, Rédaction slave, p. 869-870.

(22) PETROVSKI, Rédaction slave, p. 922.

de cette formule dans la tradition slave sinon par un emprunt direct aux euchologes italo-grecs.

§ 2.- La formule pneumatologique

Le point de départ de notre recherche est constitué ici par le Sin. géorgien 89, copié dans la seconde moitié du XI^e siècle au monastère de Gethsémani, à Jérusalem. Comme nous l'avons dit plus haut, ce ms. est un témoin particulièrement intéressant de la byzantinisation du rite hiérosolymitain. La base de CHR du Sin. 89 est constantinopolitaine, mais on y trouve certaines additions et certaines modifications qui trahissent l'influence des traditions locales. Une de ces modifications concerne précisément la formule d'immixtion : à la formule byzantine "Plenitudo Spiritus sancti", a été substituée la formule "Unio Spiritus sancti" (23). Le rédacteur géorgien a-t-il simplement changé le premier mot de la formule byzantine ou repris à son compte une formule palestinienne préexistante ? En d'autres termes : y avait-il à Jérusalem une formule d'immixtion pneumatologique à côté des formules christologiques transmises par les mss de JAC et les euchologes italo-grecs énumérés ci-dessus ? Un examen plus attentif du Sin. géorgien 89 va nous fournir une réponse à cette question.

On relève tout d'abord que le rédacteur a introduit également la formule "Unio Spiritus sancti" dans le rituel de prothèse. On sait que le prêtre constantinopolitain, lorsqu'il verse le vin et l'eau de la prothèse dans le calice, ne récite qu'une seule formule, tirée de Ioh. XIX, 34 : "Vnus militum latus eius aperuit et continuo exiuit sanguis et aqua. Et qui uidit testimonium perhibuit et uerum est testimonium eius". La rubrique précise que le vin et l'eau sont versés au moment où les mots eux-mêmes sont prononcés par le ministre de la prothèse :

(23) JACOB, Version géorgienne, p. 115.

"Et in dicendo quidem "Exiuit sanguis" infundit uinum, in dicendo uero "Aqua" effundit aquam".

Dans le Sin. géorgien, ce rite a été dissocié, ainsi qu'il ressort clairement du texte :

Quando autem vinum calici infundet sacerdos, crucem describat et dicat : Lancea transfixum est latus tuum, Christe Deus noster, e quo degressus est sanguis et aqua, unde nobis dedit credentibus incorruptibilitatem.

Quando aquā miscebit, crucem describat et dicat : Unio Spiritus sancti, amen (24).

Le développement des rites de prothèse étant plutôt récent, il ne fait pas de doute que la formule "Unio Spiritus sancti" a d'abord été utilisée pour l'immixtion avant d'être intégrée au rituel de prothèse.

Si nous poursuivons la lecture de CHR du Sin. 89, nous relevons dans l'anaphore une particularité beaucoup plus étonnante et, à notre connaissance, unique dans toute l'histoire du texte de CHR : dans l'épiclese, les mots μεταβαλὼν τῷ πνεύματι σου τῷ ἁγίῳ ont été remplacés par la formule "Unio Spiritus sancti" (25). Une telle modification d'une des parties les plus importantes de l'anaphore ne peut être survenue que sous la pression d'une tradition locale extrêmement vivante. Il faut donc conclure, pensons-nous, que la formule "Unio Spiritus sancti" est une formule typiquement hiérosolymitaine.

De Palestine, la formule est passée en Italie méridionale, où elle est utilisée dans plusieurs euchologes, tant pour l'immixtion que pour la préparation du calice à la prothèse.

(24) JACOB, Version géorgienne, p. 86.

(25) JACOB, Version géorgienne, p. 108.

1. A la place originale

La plus ancienne attestation de la formule "Unio Spiritus sancti" dans le rite italo-grec remonte au Xe siècle et c'est dans le Grottaf. G. b. X, f. 13r (PRES) qu'on la trouve :

Ἐνωσις πνεύματος ἁγίου.

La rubrique n'offre rien de spécial : "Le prêtre rompant le pain en met une parcelle dans le saint calice en disant".

Au XIIe siècle, un témoignage identique à celui du Grottaf. G. b. X est fourni par l'Ottob. gr. 344, f. 26r (PRES), l'euchologe de la Grande Eglise d'Otrante daté de 1177.

La formule d'immixtion pneumatologique est également attestée dans deux mss du XIIIe siècle ; cependant, elle y a subi l'influence de formules d'allure constantinopolitaine, qui lui ont été préfixées.

Ambros. gr. 709, f. 95r (CHR) :

Πλήρωμα πνεύματος ἁγίου καὶ τελείας κοινωνίας
ἔνωσις πνεύματος ἁγίου.

Vat. gr. 1228, f. 14r (CHR) :

Πλήρωμα νόμου ὁ Χριστός ἔνωσις, τελείωσις τοῦ ἁγίου
πνεύματος (26).

Dans cette dernière formule, l'addition du mot τελείωσις s'est peut-être effectuée sous l'influence de la formule christologique italo-grecque analysée précédemment. Quant à la formule qui lui est préfixée, c'est une adaptation de Rom., X, 4 (τέλος γὰρ νόμου Χριστός) à partir du mot-clé de la formule constantinopolitaine (πλήρωμα). Il ne

(26) KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 142.

s'agit pas d'une création arbitraire du rédacteur du Vat. gr. 1228, mais bien d'une formule indépendante, attestée au XIVe siècle dans un autre euchologe italo-grec, le Grottaf. G. b. XII, f. 80r (CHR), où la formule constantinopolitaine authentique lui est juxtaposée :

Πλήρωμα νόμου Χριστὸς εἰς δικαιοσύνην παντὶ τῷ πιστεύοντι.
Πλήρωμα πνεύματος ἁγίου.

Comme on le voit, la formule du Grottaf. G. b. XII a été complétée par les mots restants de la phrase paulinienne.

2. A la prothèse

La coutume d'utiliser la formule pneumatologique hiérosolymitaine dans le cadre de la prothèse en Italie méridionale est attestée dès le XIIIe siècle. Sa fonction est quelque peu différente dans les euchologes italo-grecs de ce qu'elle était dans le Sin. géorgien 89. Alors que dans ce dernier elle s'appliquait uniquement à l'eau et suivait la formule que le prêtre récitait en versant le vin dans le calice, elle est devenue en Italie une formule de bénédiction du vin et de l'eau et le célébrant la prononce avant de verser ces deux éléments dans le calice. Parfois même, la bénédiction ne vise que le vin, comme dans le Vat. gr. 2005. Avec le temps, la formule a fini par s'imposer dans toute la partie occidentale de l'Italie byzantine (Sicile, Calabre, Lucanie, Campanie), tandis que la Terre d'Otrante reste fidèle à la pratique constantinopolitaine, qui ne comporte pas de bénédiction du vin et de l'eau. Du point de vue textuel, le rite est transmis sous une forme pratiquement stéréotypée, que l'on rencontre déjà au XIIIe siècle dans le Vat. gr. 1863 :

Καὶ σφραγίζων τὸ νᾶμα καὶ τὸ ὕδωρ λέγει· Ἐνωσις πνεύματος ἁγίου, ἀμήν.

Voici la liste des mss calabrais dans lesquels nous avons relevé la

présence de la formule pneumatologique à la prothèse (dans tous les cas, il s'agit de CHR) :

- 1) Vat. gr. 1863, f. 4v (XIIe siècle : Sinopoli ?).
- 2) Vat. gr. 1875, f. 1r (XIIe siècle : écriture de Reggio).
- 3) Vat. gr. 2005, f. 4r (XIIe - XIIIe siècle : Saint-Elie de Carbone).
- 4) Mess. gr. 124, f. 5r (XIIIe - XIVE siècle).
- 5) Vat. gr. 1973, f. 1r (a. D. 1373 : Santa Cristina d'Aspromonte) (27).
- 6) Grottaf. G. b. III (XIVe siècle) (28).
- 7) Ambros. gr. 84, f. 62r (XVe - XVIe siècle).
- 8) Barber. gr. 316, f. 6v, sec. manu (XVe - XVIe siècle).
- 9) Mess. gr. 144, f. 3r (XVe - XVIe siècle).
- 10) Vat. gr. 2012, f. 108v (XVe - XVIe siècle).
- 11) Barber. gr. 389, f. 5r (a. D. 1509).
- 12) Vat. gr. 2007, f. 16r (a. D. 1519).
- 13) Vat. gr. 2032, f. 16r (a. D. 1549 : région de San Marco Argentano).
- 14) Vat. gr. 2052, f. 14r (a. D. 1561 : Saint-Barthélemy de Trigona).
- 15) Vat. gr. 2258, f. 8r (a. D. 1580 : région de Carbone).
- 16) Grottaf. G. b. XIX, f. 3r (a. D. 1591).
- 17) Barber. gr. 303, f. 41v-42r (XVIe siècle).
- 18) Barber. gr. 371, f. 21v (XVIe siècle).
- 19) Barber. gr. 428, f. 10r (XVIe siècle).
- 20) Grottaf. G. b. XVII, f. 3v (XVIe siècle).
- 21) Vat. gr. 1571, f. 8v (XVIe siècle).
- 22) Vat. gr. 1629, f. 314r (XVIe siècle).
- 23) Sacrae Liturgiae, p. 2 (Rome, 1601).

(27) MANDALÀ, Protesi, p. 125.

(28) GOAR, p. 86 ; BRIGHTMAN, p. 548, l. 23.

++

La formule "Union du Saint-Esprit" se rencontre également dans la prothèse de plusieurs diataxeis, dont la plus ancienne est celle de l'Athènes 662 (XII^e - XIII^e siècle) (29), à laquelle est apparenté de très près le Moscou Synod. 381 (XIII^e - XIV^e siècle) (30) ; ces deux diataxeis représentent l'usage de quelque communauté monastique grecque, probablement athonite. L'Esphigm. 34 (a. D. 1306) utilise la formule sous une forme christologique (31) ; le Sin. gr. 986, témoin authentique des traditions de la Grande Laure de l'Athos au XV^e siècle, emploie de même la formule pneumatologique à la prothèse (32). La présence de la formule "Union du Saint-Esprit" dans ces mss doit être considérée comme un emprunt plutôt tardif au rite palestinien, où elle est encore attestée au XIII^e - XIV^e siècle dans la diataxis hiérosolymitaine du Vat. gr. 782, f. 216r.

++

Il nous faut enfin signaler l'existence de la formule pneumatologique dans le rituel de prothèse de plusieurs mss slaves de CHR. C'est ainsi qu'elle apparaît au XIII^e siècle sous sa forme isolée ("Union du S. Esprit") (33) ; on la retrouve dans certains témoins du XVI^e siècle ("L'union du S. Esprit, maintenant et toujours") (34) ; dans le missel imprimé du XVI^e siècle, elle est associée à une formule tirée de I Ioh., V, 8 : "L'union du Saint Esprit ; il y a trois témoins, l'Esprit, le sang et l'eau, et les trois n'en font qu'un" (35). Comme pour la formule christologique, la présence de la formule "Union du Saint-Esprit"

(29) TREMPÉLAS, Liturgies, p. 3, 1^{ère} col.

(30) KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 20.

(31) DMITRIEVSKI, II, p. 263 ("Union de notre Seigneur et Dieu et Sauveur Jésus-Christ").

(32) DMITRIEVSKI, II, p. 604.

(33) PETROVSKI, Rédaction slave, p. 874.

(34) PETROVSKI, Rédaction slave, p. 918.

(35) PETROVSKI, Rédaction slave, p. 926-927.

dans la tradition slave s'explique sans doute par un emprunt à l'Italie méridionale, à moins que l'Athos n'ait servi d'intermédiaire dans ce cas entre la Palestine et les Slaves.

+
++

La petite enquête à laquelle nous nous sommes livré sur la survivance des formules d'immixtion hiérosolymitaines en Italie méridionale n'a fait que confirmer ce que l'analyse des prières nous avait déjà appris, à savoir l'existence de rapports étroits entre la Palestine et l'Italie byzantine en matière de liturgie. Par ricochet, nous avons montré qu'il avait existé à Jérusalem des formules d'immixtion quelque peu différentes de la formule classique qui nous a été transmise par la quasi-totalité des mss de JAC. Cette constatation prouve que le rite syro-palestinien était beaucoup plus diversifié qu'on ne se l' imagine généralement. Il est certain, par exemple, qu'il y a eu différentes recensions du texte grec de JAC, ainsi qu'il ressort de l'analyse que nous avons faite récemment des prières après l'évangile et du skeuophylakion de cette Liturgie (36) ; les mss, eux, ne nous ont conservé que la dernière recension officielle, probablement celle d'Antioche.

(36) JACOB, Variantes, p. 291-298 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 61-63.

APPENDICE IIINOTE SUR LE TEXTE DE L'ANAPHORE DE LA LITURGIE DE SAINT JEAN
CHRYSOSTOME

Dans notre mémoire de licence, nous avons abouti à la conclusion qu'il existe deux recensions distinctes de l'anaphore de CHR. Comme les matériaux dont nous disposions alors étaient beaucoup plus minces que ceux que nous avons mis en oeuvre dans le présent travail, nous voudrions reprendre brièvement l'examen du problème à la lumière du classement des mss que nous venons de proposer.

Si l'on compare le texte de l'anaphore de l'Euchologe Barberini avec celui des témoins de la nouvelle recension constantino-politaine de CHR, on s'aperçoit d'emblée que bon nombre de leçons ont été transformées dans la nouvelle recension. Nous nous contenterons de citer ici dix des variantes les plus caractéristiques (1).

1. σὲ ὑμνεῖν, σοὶ εὐχαριστεῖν, σὲ προσκυνεῖν : σὲ ὑμνεῖν, σὲ εὐλογεῖν, σοὶ εὐχαριστεῖν, σὲ προσκυνεῖν / σὲ ὑμνεῖν, σὲ εὐλογεῖν, σὲ αἰνεῖν, σοὶ εὐχαριστεῖν, σὲ προσκυνεῖν.

2. καταξίωσον: κατηξίωσας.

3. παρεστήκεισαν: παρεστήκασι.

4. τῶν δυνάμεων: τῶν μακαρίων δυνάμεων.

5. τὸν κόσμον: τὸν κόσμον σου.

6. παρεδίδου ἑαυτὸν: παρεδίδοτο, μᾶλλον δὲ ἑαυτὸν παρεδίδου ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς.

7. ἔκλασεν καὶ ἔδωκεν: ἀγιάσας, κλάσας ἔδωκεν.

8. τοῦτό ἐστιν τὸ σῶμά μου: τοῦτό μού ἐστι τὸ σῶμα.

9. μεταβαλῶν... μεταβαλῶν: ... μεταβαλῶν.

10. βασιλεῖας: βασιλεῖας οὐρανῶν.

(1) Cfr JACOB, Recherches, p. 56, var. 1-4, 7-12.

Plusieurs leçons de la nouvelle recension constantinopolitaine proviennent d'une assimilation au texte de BAS : ainsi les verbes de louange supplémentaires de la variante 1 (cfr BRIGHTMAN, p. 322, lère col., l. 4), l'adjectif "bienheureux" de la variante 4 (cfr BRIGHTMAN, p. 324, lère col., l. 5), les modifications des leçons 7 et 8 du récit de l'institution (cfr BRIGHTMAN, p. 328, lère col., l. 1-2 et 5-6) et, partiellement du moins, de la leçon 6 (cfr BRIGHTMAN, p. 327, lère col., l. 26-27) ; la suppression du premier μεταβαλόν dans l'épiclese (variante 9) peut être aussi considérée comme une tentative d'éliminer les différences entre l'épiclese de CHR et celle de BAS. Les leçons 2 et 3 de la nouvelle recension semblent répondre à des soucis stylistiques, tandis que les leçons 5 et 10 sont le résultat d'additions banales.

L'homogénéité du texte de l'anaphore quel'on constate dans les tout premiers témoins grecs de la nouvelle recension constantinopolitaine (Jérus. Stavrou 109, Parme 1217/2, Par. gr. 391, Vat. gr. 1170, etc.) ne s'explique, à notre avis, que par une intervention des autorités ecclésiastiques constantinopolitaines tendant à imposer le nouveau texte de manière uniforme. Une exception notable est constituée par la traduction de Pelargus, mais l'explication réside sans doute dans l'origine palestinienne du Codex S. Simeonis. Deux hypothèses sont possibles. Ou bien le rédacteur palestinien a utilisé un ms. de l'ancienne recension constantinopolitaine dont il a lui-même complété le formulaire dans le sens de la nouvelle recension ; ou bien il avait devant les yeux un ms. de la nouvelle recension constantinopolitaine antérieure à la normalisation officielle du texte. La première explication semble plus plausible dans la mesure où elle rend compte également de l'absence de la prière de l'ambon dans le Codex S. Simeonis.

Le texte anaphorique de la nouvelle recension de Constantinople n'a pas été créé de toutes pièces. Les tendances à l'assimilation à l'anaphore de CHR existent déjà, sous forme de variantes isolées, dans les mss italo-grecs du Xe siècle. Nous laissons de côté ici les témoins

de l'ancienne recension constantinopolitaine pour lesquels il est difficile de préciser si les nouvelles leçons sont le produit d'une évolution interne du texte ou bien, au contraire, d'une contamination au contact de la nouvelle recension, puisque celle-ci régnait déjà à Constantinople lorsque la plupart d'entre eux ont été copiés. Pour se rendre compte du développement du texte de l'anaphore dans les témoins des anciennes recensions italo-grecque et constantinopolitaine, le mieux est encore de mettre sous forme de tableau les positions respectives des divers mss par rapport aux dix leçons caractéristiques citées ci-dessus. Voici la liste des mss et les sigles utilisés ; aux témoins de la recension italo-grecque, nous ajoutons le Grottaf. G. b. XV (XIe siècle), en grande partie mutilé, mais dont l'anaphore a été conservée intégralement.

- A = Mess. gr. 160 (XIe siècle).
- B = Barber. gr. 336 (VIIIe siècle).
- C = Grottaf. G. b. IV (Xe siècle).
- D = Grottaf. Z. d. II (a. D. 1090).
- E = Grottaf. G. b. XV (XIe siècle).
- G = Grottaf. G. b. VII (Xe siècle).
- L = Leningr. gr. 226 (Xe siècle).
- M = Sevastianov 474 (Xe siècle).
- N = Par. Nouv. acq. lat. 1791 (XIIe siècle).
- O = Ottob. gr. 434 (XIIIe siècle).
- P = Par. gr. 324 (XIVe siècle).
- R = Vat. gr. 1970 (XIIe siècle).
- S = Sin. gr. 958 (XIe siècle).
- T = Sin. gr. 959 (XIe siècle).
- U = Sin. gr. 961 (XIe - XIIe siècle).
- V = Sin. gr. 962 (XIe - XIIIe siècle).
- W = Sin. gr. 1036 (XIIe - XIIIe siècle).

Signes employés

a = leçon ancienne.

b = leçon nouvelle.

- = le texte manque dans le ms. parce que le copiste n'a donné que les premiers mots du passage.

? = leçon douteuse par suite de l'imprécision de la traduction latine (N).

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|----|---|----|---|----|---|----|----|---|----|
| B | a | a | a | a | a | a | a | a | a | a |
| L | nl | a | a | a | n | a | a | a | a | a |
| G | nl | a | a | n | a | a | n | n | a | a |
| C | a | n | a | n | n | a | n | - | a | a |
| A | nl | a | a | n | a | a | a | a | a | a |
| D | nl | a | a | n | n | a | n | - | - | - |
| E | a | a | a | a | n | a | n | a | - | a |
| M | a | a | n | a | n | a | a | n | n | a |
| S | a | a | a | a | n | a | n | a | n | a |
| T | a | a | a | a | n | a | a | n | a | a |
| U | a | a | a | n | n | a | a | a | a | a |
| V | n2 | a | n | n | n | a | n | a | n | a |
| N | n2 | n | n? | n | n? | n | a? | a? | n | n |
| R | nl | a | a | n | n | a | n | n | n | n |
| W | a | a | a | a | n | a | a | n | n | a |
| O | nl | n | a | a | a | a | n | a | n | a |
| P | nl | a | a | n | n | n | n | a | n | a |

Comme on le voit, l'Euchologe Barberini (B) est en réalité le seul témoin "pur" de l'ancienne recension du texte de l'anaphore ; ses leçons sont confirmées par un nombre plus ou moins élevé de témoins selon les cas. La tradition italo-grecque (LGCADÉ) est restée plus fidèle au texte primitif que la tradition constantinopolitaine, mais le phénomène s'explique assez facilement, ainsi qu'il a déjà été dit, par la concurrence que cette dernière a eu à subir de la part de la nouvelle recension. Les assimilations au texte de BAS existent déjà dans les italo-grecs du Xe siècle (LGC), qui ne peuvent avoir été contaminés par la nouvelle recension constantinopolitaine. Même L, dont le texte est très proche de B, a été touché sur un point (variante 1) par le phénomène d'assimilation, qui devient plus sensible encore dans C (variantes 4 et 7) et G (variantes 1, 4, 7, 8). Il s'agit donc là d'une tendance naturelle dont la critique interne révèle déjà l'existence dans B (2). Il existe d'ailleurs dans les mss de l'ancienne recension des assimilations à BAS autres que celles que nous avons signalées ci-dessus, mais elles n'ont pas été reprises dans le texte officiel de la nouvelle recension ; la plus significative est sans doute l'addition des mots τὸ ἐκχυθὲν ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς (BRIGHTMAN, p. 330, 1ère col., l. 10-11) après la demande de transformation du vin dans l'épiclese, attestée dans GCADEP. On concluera donc en disant que le rôle de l'autorité ecclésiastique constantinopolitaine, au tournant des Xe et XIe siècles, a été d'officialiser les assimilations au texte de BAS survenues au cours de la période antérieure et, sans doute, d'en limiter le nombre.

(2) Sur la question de l'assimilation du texte anaphorique de CHR à celui de BAS, voir ENGBERDING, *Angleichung*, p. 105-122.

CONCLUSIONS

Il nous reste maintenant à résumer et à synthétiser les résultats obtenus au cours de notre enquête sur l'histoire du formulaire grec de CHR.

L'ancien formulaire constantinopolitain de CHR se laisse facilement reconstituer sur la base des dix témoins de cette tradition. En effet, il ne peut être composé que des prières communes aux dix mss en question. Il s'agit des prières suivantes : catéchumènes, fidèles I et II, proscomidie, inclinaison et action de grâces après la communion. L'ancien formulaire de Constantinople omet donc toutes les prières qui précèdent la prière des catéchumènes, ainsi que les prières du Chérubikon, de l'élévation, de l'ambon et du skeuophylakion. Plusieurs de ces quatre dernières prières sont notées dans certains témoins : deux ont la prière du Chérubikon et quatre celle de l'élévation ; tous les mss possèdent une prière de l'ambon et huit d'entre eux une prière du skeuophylakion. On est donc en droit de se demander si la prière de l'ambon n'appartient déjà pas au formulaire-type du Xe - XIe siècle. Cependant, le fait que deux mss (U et N) aient des prières différentes de la prière classique indique que la coutume de noter la prière de l'ambon était encore toute récente ; rappelons d'ailleurs à ce propos que le Cod. S. Simeonis, au début du XIe siècle, n'a pas de prière d'ambon.

Il ne fait pas de doute que le formulaire constantinopolitain ainsi défini est beaucoup plus ancien que les mss qui nous l'ont transmis, puisque les six prières qui le composent sont déjà attestées dans l'Euchologe Barberini au VIIe siècle et qu'on les retrouve dans tous les autres témoins de la tradition grecque ancienne. De plus, la critique interne nous a montré que le formulaire de CHR, à une époque plus ancienne encore (VIe - VIIe siècle), se réduisait sans doute au texte de l'anaphore précédé de la prière de la proscomidie.

Le point de départ de l'ancienne tradition italo-grecque est constitué par le formulaire constantinopolitain, c'est-à-dire par les six prières signalées ci-dessus. L'originalité des formulaires italo-grecs anciens consiste dans l'utilisation de formules syro-palestiniennes

et égyptiennes pour combler les vides du formulaire constantinopolitain. Les trois prières de la prothèse, de l'entrée et du Trisagion, toutes trois d'origine orientale, représentent dès le VIIIe siècle la caractéristique principale de l'ancien formulaire italo-grec, auquel viendront s'ajouter par la suite d'autres formules extra-constantinopolitaines, telles que les prières de l'encens, du Chérubikon, de l'élévation et les diverses prières de communion. Simultanément, les rédacteurs italo-grecs commencent à emprunter certaines formules à BAS pour compléter le formulaire de CHR. C'est ainsi que le Barber. gr. 336 reprend déjà à BAS les prières de l'ecténie et de l'élévation, tandis que les témoins postérieurs insèrent également dans le formulaire de CHR les prières des trois antiphones et, dans certains cas, les prières du Chérubikon et de l'ambon. Par ces emprunts à deux sources distinctes - prières orientales, d'une part, prières basiliennes, de l'autre - les rédacteurs italo-grecs en arrivent à élaborer au Xe siècle un formulaire complet de CHR tout à fait caractéristique, dont le Grottaf. G. b. IV constitue le meilleur exemple. Dès ce moment, la prière du skeuophylakion Τὸ πλήρωμα, d'origine constantinopolitaine, s'impose comme la formule habituelle de CHR et représente la seule exception au mode d'élaboration du formulaire italo-grec tel qu'il vient d'être décrit.

Au tournant des Xe et XIe siècles, CHR devient la Liturgie principale de Constantinople en remplacement de BAS. Les vides du formulaire primitif sont alors comblés d'une manière systématique au moyen des prières correspondantes de BAS, exception faite à nouveau de la prière du skeuophylakion, dont l'appartenance à CHR devait déjà se prévaloir à l'époque d'une certaine antiquité, comme le prouve sa présence dans les témoins italo-grecs du Xe siècle.

Le tableau ci-dessous donne une idée schématique des caractéristiques des formulaires de CHR jusqu'au XIe siècle. Les chiffres représentant les prières sont ceux des tableaux précédents.

BAS = formulaire constantinopolitain de BAS au VIIIe siècle.

CCA = ancien formulaire constantinopolitain de CHR (VIIIe - Xe siècle).

CIA = prières caractéristiques de l'ancien formulaire italo-grec de CHR avec, entre parenthèses, le nombre des attestations pour chacune d'entre elles.

CCN = nouveau formulaire constantinopolitain de CHR (XIe siècle).

| | BAS | CCA | CIA | CCN |
|------------------|-----|-----|---------------|-----|
| Encens | | | 28 (3) | |
| Prothèse | 1 | - | 19 (4) | 1 |
| Antiphone I | 2 | - | | 2 |
| Antiphone II | 3 | - | | 3 |
| Antiphone III | 4 | - | | 4 |
| Entrée | 5 | - | 20 (5) | 5 |
| Trisagion | 6 | - | 21 (5) | 6 |
| Cathèdre | | | 7 (1) | |
| Ecténie | 8 | - | | 8 |
| Catéchumènes | 9 | 22 | | 22 |
| Fidèles I | 10 | 23 | | 23 |
| Fidèles II | 11 | 24 | | 24 |
| Chérubikon | 12 | - | 32 (1) | 12 |
| Proskomidie | 13 | 25 | | 25 |
| Inclinaison | 14 | 26 | | 26 |
| Elévation | 15 | - | 29 (3) | 15 |
| Prép. communion | | | 30 (3) | |
| Communion | | | 33 (2) 34 (2) | |
| Action de grâces | 16 | 27 | | 27 |
| Ambon | 17 | - | | 17 |
| Skeuophylakion | 18 | - | | 31 |

La nouvelle recension constantinopolitaine de CHR n'évolue guère du XIe au XIVe siècle, pendant lesquels elle s'enrichit cependant de la prière d'encens (XIIe siècle) et de la prière avant l'évangile (XIVe siècle). Le type du XIe siècle, presque complètement dépourvu de rubriques, se maintient d'ailleurs intact, surtout sous forme de rouleau, en tant que livre liturgique du célébrant, et cela jusqu'au XVIe siècle. Dès le XIIe siècle, on assiste à la naissance et au développement des codes de rubriques (διάταξις), qui décrivent, avec un luxe sans cesse croissant de détails, les cérémonies compliquées de la messe patriarcale ou les rites de la Liturgie monastique. De toutes les diataxeis, celle que Philothée rédige à la Grande Laure au XIVe siècle prend une place privilégiée dans le monde byzantin à la suite de l'accession de son auteur au trône patriarcal de Constantinople. Elle est intégrée au formulaire traditionnel et lui donne son aspect définitif, que consacre l'édition princeps de 1526.

En Italie méridionale, l'ancienne tradition locale se maintient pendant une bonne partie du XIe siècle avant de céder la place au nouveau formulaire constantinopolitain. Les Italo-grecs n'en renoncent pas pour autant à leurs prières propres. La prière de prothèse épyclétique reste attestée dans plusieurs mss de la nouvelle recension italo-grecque, mais c'est surtout les prières sans équivalents constantinopolitains qui continuent à être utilisées (prières d'encens et de préparation à la communion). Bien plus, aux XIe et XIIe siècles, l'Italie emprunte de nouveaux éléments aux rites orientaux et particulièrement à Jérusalem (prières de préparation avant la Liturgie, prière avant l'évangile, formules brèves). Au XIIe siècle, l'on peut dire que la nouvelle recension italo-grecque est définitivement constituée tant en Calabre qu'en Terre d'Otrante ; dès lors, elle ne varie pratiquement plus jusqu'à la fin du XVIe siècle et connaît, elle aussi, en 1601, sa propre édition imprimée.

En terminant ce survol rapide de l'histoire du formulaire de CHR, signalons l'importance que revêtent certains résultats de notre enquête pour l'étude de la population religieuse de l'Italie byzantine. La

présence dans la tradition italo-grecque d'éléments orientaux nombreux et importants ne peut s'expliquer, en effet, que par une immigration de moines orientaux consécutive à la conquête de l'Égypte, de la Palestine et de la Syrie par les Arabes. L'apport oriental, dont les premières traces remontent au VIII^e siècle (Euchologe Barberini) a dû se poursuivre jusqu'au XI^e et même jusqu'au XII^e siècle. La proportion de moines orientaux dans la population ecclésiastique de l'Italie byzantine a sans doute été assez forte ; on ne voit pas, sinon, comment ils auraient pu imposer leurs usages propres dans le rite italo-grec. Leur influence semble s'être exercée surtout dans la partie occidentale de l'Italie du Sud (Sicile, Calabre, Lucanie, Campanie), moins en Terre d'Otrante, où l'influence constantinopolitaine était plus directement ressentie. Il est peu probable que les sources historiques proprement dites viennent confirmer ce résultat indirect de notre analyse de la recension italo-grecque de CHR car elles ne parlent, au mieux, que de cas isolés de moines orientaux fuyant les invasions arabes. Seule, une étude d'ensemble de la culture ecclésiastique byzantine en Italie méridionale serait susceptible de nous apporter une confirmation définitive.

Après avoir conduit le lecteur à travers le dédale des descriptions de mss, des analyses de formulaires, des discussions de points de détail et des digressions de toutes sortes, épuisant sans doute ainsi les ressources de sa patience, nous nous en voudrions de le congédier sans lui donner l'occasion de contempler au moins un stemma. Le stemma très simple que nous proposons ci-dessous n'a d'autre prétention que celle de montrer sous une forme schématique l'évolution des principaux formulaires de CHR entre le VIII^e et le XVI^e siècle et l'influence respective des sources qui ont contribué à leur formation.

BAS = Liturgie de saint Basile.

CCA = ancien formulaire constantinopolitain de CHR.

CCN = nouveau formulaire constantinopolitain de CHR.

CIA = ancien formulaire italo-grec de CHR.

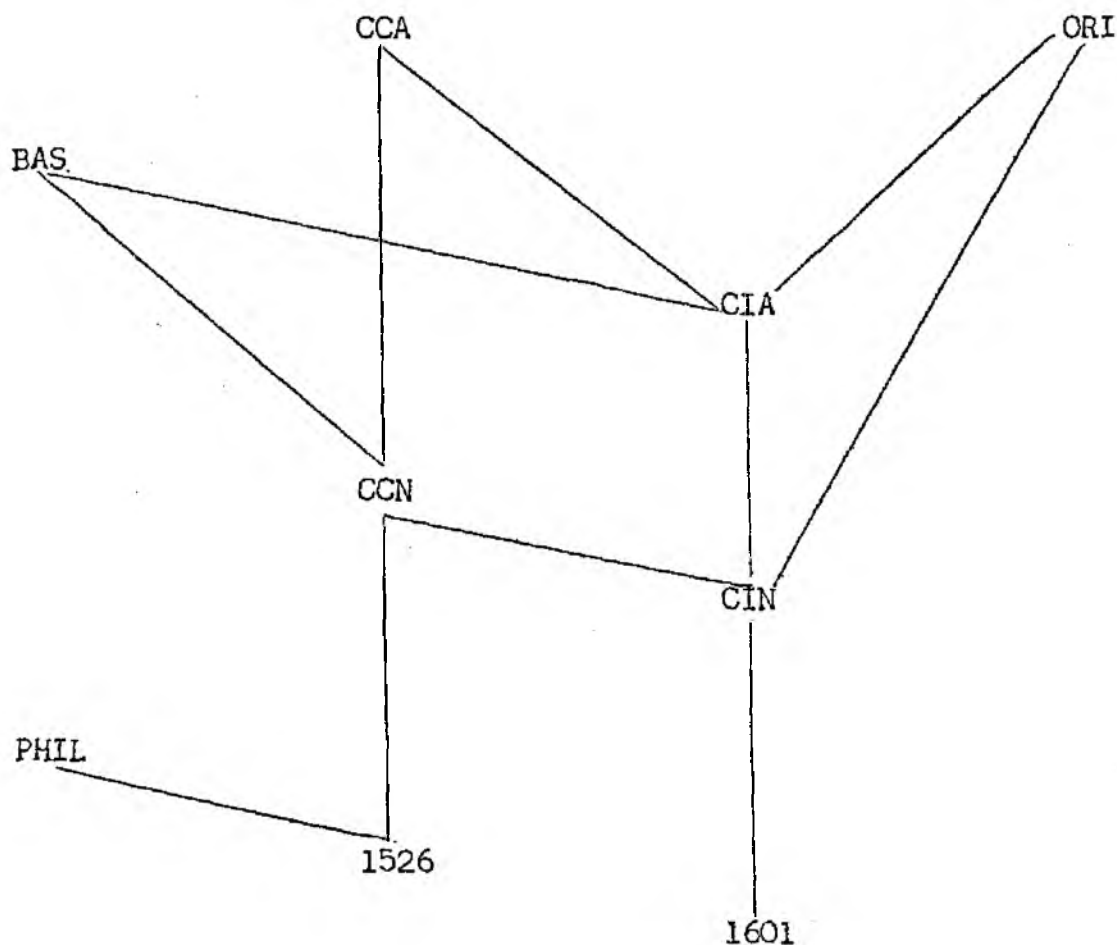
CIN = nouveau formulaire italo-grec de CHR.

ORI = éléments liturgiques orientaux (syro-palestiniens et égyptiens).

PHIL = Diataxis de Philothée.

1526 = édition princeps de CHR (Rome, 1526).

1601 = édition imprimée de CHR à l'usage des moines italo-grecs (Rome, 1601).



Une édition critique de CHR ?

De ce qui précède, il découle presque naturellement qu'une édition critique de CHR, dans le sens habituel du mot, est irréalisable. Comment

imaginer, en effet, que l'on puisse abriter sous un même toit les grandes familles de formulaires que nous avons rencontrées au cours de notre étude, en donnant de surcroît pour chacune d'entre elles les variantes des divers mss qui la composent ? Dans le labyrinthe de prières, de litanies, de rubriques, de titres, de sigles et de variantes de toutes sortes que l'on édifierait ainsi, aucun fil d'Ariane ne pourrait sauver le lecteur intrépide qui s'y serait aventuré et les innombrables soustractions auxquelles il se livrerait ne réussiraient même pas à lui restituer l'image exacte d'un seul ms.

Devant l'impossibilité de réaliser une édition critique de l'ensemble des témoins de CHR, il ne nous reste plus qu'à définir les principes qui devraient présider à l'édition des divers groupes de mss ou des témoins isolés.

Une édition critique de l'ancien formulaire constantinopolitain de CHR se laisse facilement concevoir, étant donné le peu de divergences que l'on relève dans les dix témoins qui nous l'ont conservé, ainsi que l'absence quasi totale de rubriques. Bien plus, une reconstitution idéale du formulaire constantinopolitain du VIII^e siècle n'aurait rien d'utopique. L'intérêt d'une telle édition serait cependant très limité. En effet, tout est déjà pratiquement dit lorsque l'on a établi la liste des pièces qui composent ce formulaire et des titres des pièces en question ; quant au texte des prières et de l'anaphore, le seul témoin vraiment pur de l'ancienne recension est, comme nous l'avons vu, l'Euchologe Barberini et l'on peut donc recourir à lui sans réticences.

Les réflexions que nous venons de faire à propos de l'ancien formulaire constantinopolitain de CHR valent également pour le formulaire-type du XI^e siècle. Outre la composition du formulaire et les titres, il suffirait de donner ici les variantes du texte des prières et, surtout, de celui de l'anaphore par rapport à l'ancienne recension.

Pour ce qui est de l'ancienne tradition italo-grecque, la diversité des formulaires déconseille d'en tenter une édition critique. Le mieux serait d'éditer intégralement les témoins les plus anciens et les plus importants, à savoir le Barber. gr. 336, le Grottaf. G. b. VII, le

Leningr. gr. 226 et le Grottaf. G. b. IV.

De la nouvelle recension italo-grecque, il conviendrait de publier les principaux représentants des usages otrantais et calabrais. Comme les euchologes otrantais se divisent en deux groupes bien distincts selon qu'ils utilisent ou non la lettre du patriarche de Constantinople à Paul de Gallipoli, il faudrait éditer les témoins les plus autorisés des deux familles : en ce qui concerne la première, l'Ottob. gr. 344 s'impose d'emblée ; pour la seconde, l'on pourrait choisir, par exemple, le Barber. gr. 443.

Dans la partie occidentale de l'Italie byzantine, nous avons relevé l'existence de deux formulaires principaux. Le type de Reggio-Messine, limité au XIIe siècle, est attesté dans trois mss à peu près identiques (Grottaf. G. b. II, Bodl. Auct. E 5. 13, Vat. gr. 1811), que l'on pourrait donc facilement publier sous forme d'édition critique. Le second formulaire n'est autre que le type calabrais classique, utilisé jusqu'à la fin du XVIe siècle, dont le chef de file est le Vat. gr. 1863 ; à côté de celui-ci, il serait utile de publier les passages les plus significatifs des Vat. gr. 1554 et 2005.

REPertoire DES MANUSCRITS GRECS

La liste des mss que nous donnons ci-dessous comprend les témoins de CHR antérieurs au XVIe siècle, ainsi que les témoins du XVIe siècle utilisés au cours du présent travail. Les numéros d'ordre des mss que nous avons pu étudier sur place ou d'après microfilm sont marqués d'une croix en exposant ; un "x" en exposant désigne ceux que nous n'avons pu utiliser que d'après des éditions antérieures ou des renseignements divers.

Dans la mesure du possible, nous avons essayé d'unifier les descriptions des mss et de ne donner pour chacun d'eux que le strict nécessaire afin de ne pas allonger démesurément les notices. Théoriquement, chaque description est subdivisée en cinq rubriques désignées par les lettres A, B, C, D, E ; en pratique, la description d'un ms. donné peut fort bien ne comporter que quelques-unes de ces rubriques, voire même une seule dans certains cas. Voici l'explication des lettres employées dans notre répertoire :

A = caractéristiques matérielles du codex (matière, dimensions, nombre de feuillets, nombre de lignes, date, lieu d'origine).

B = contenu (nous nous limitons à signaler les pièces concernant directement les Liturgies eucharistiques, en indiquant par un seul mot la nature du livre s'il contient d'autres pièces).

C = éditions (seules sont indiquées les éditions de pièces eucharistiques).

D = bibliographie (nous avons dû nous limiter ici à la bibliographie essentielle de chaque ms. ; les catalogues de mss sont désignés uniquement par le nom de l'auteur suivi, entre parenthèses, de la référence aux répertoires de RICHARD I ou II).

E = fac-similés.

Des listes d'euchologes byzantins comprenant aussi bien BAS que CHR ont déjà été données dans BRIGHTMAN, p. LXXXVIII-XCI ; DE MEESTER, Origines, p. 271-275 ; DE MEESTER, Liturgies grecques, col. 1643-1644 ; ORLOV, Liturgija, p. X-XXIII ; ENGBERDING, Basileiosliturgie, p. XXVII-XXXI, XXXVII-XLIII ; le lecteur pourra toujours s'y référer utilement, surtout pour les mss ne contenant que BAS.

Nous n'avons pas tenu compte de la bibliographie biblique, qui forme un domaine bien à part; le lecteur désireux de s'informer sur ce point consultera ALAND, Gesamtübersicht, à partir duquel il retrouvera facilement l'ensemble de la bibliographie.

1⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Barber. gr. 336 (VIIIe siècle)

A. Parchemin, 190 x 135 mm, II. 279 feuillets (+ 52a, 233a), 21-23 lignes, VIIIe siècle, Italie méridionale.

B. Euchologe ; BAS (f. 1r-22v), CHR (f. 23r-36v, 38r), PRES (f. 38v, 37r-v, 39r-43v), prières de l'ambon et du skeuophylakion (f. 253r-260v).

C. Pour se faire une idée des parties éditées de l'Euchologe Barberini, on se reportera à la description de STRITTMATTER, "Barberinum", p. 336-365 (n^{os} 1-315), où les références aux éditions basées sur le Barber. gr. 336 sont données en chiffres italiques. Pour CHR, BAS et PRES, les éditions les plus pratiques restent celles de SWAINSON, p. 76-87 (BAS), 88-94 (CHR), 95-98 (PRES) et de BRIGHTMAN, p. 309-344 (BAS et CHR : corrections à l'édition de CHR dans JACOB, Recherches, p. 3-4) ; les prières de l'ambon sont éditées dans JACOB, Ambon, p. 21-25 ; trois prières du skeuophylakion sont publiées dans JACOB, Skeuophylakon, p. 63, 66, 67 (n^{os} 304-306 de STRITTMATTER, Barberinum). Nous espérons que notre édition intégrale de l'Euchologe Barberini paraîtra dans les "Studi e testi" de la Bibliothèque Vaticane à la fin de 1968.

D. Bibliographie antérieure à 1933 dans STRITTMATTER, Barberinum, p. 329-335 ; outre l'article de Dom A. Strittmatter, voir WILMART, Bénédiction, p. 10-19 (important pour l'origine du ms.) ; STRITTMATTER, Synapte, p. 68 suiv., 69, note 21, 85, note 2 ; JACOB, Ambon, p. 19-21 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 62-63, 72-73, 74, 75-79.

2⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San NiloCod. G. b. IV (Xe siècle)

A. Parchemin, 150 x 120 mm, 141 feuillets, 25 lignes, Xe siècle, Calabre.

B. Euchologe ; BAS (f. 2v-16v), CHR (f. 17r-27r) ; prières de l'ambon (f. 27r suiv.).

C. MINISCI, Preghiere, passim (prières de l'ambon).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 251-253 ; STRITTMATTER, Peculiar-ity, p. 200, n° 2 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 54, 61, note 13, 85, note 2, 93-95, 105 ; MANDALÀ, p. 100, 105 ; FABBRINI, Manumissio, p. 211-222 ; JACOB, Version géorgienne, p. 77, 84, note 112.

3⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San NiloCod. G. b. VII (Xe siècle)

A. Parchemin, 170 x 140 mm, 173 feuillets, 25 lignes (CHR), Xe siècle, Calabre, plusieurs mains différentes.

B. Euchologe ; CHR (f. 1r-13r), prières de l'ambon (f. 13r-26v), PRES incomplète (f. 114r-119r), BAS (f. 119r-131r), PIERRE (f. 131r-137v).

C. MINISCI, Preghiere, passim (prières de l'ambon) ; BRIGHTMAN, p. 327, l. 22-336, l. 12 (partie de l'anaphore de BAS) ; CODRINGTON, Saint Peter, p. 130-137 (PIERRE).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 257-259 ; STRITTMATTER, Peculiar-ity, p. 200, n° 1 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 54, 61, note 13, 64, 85, note 2, 93-94, 106-107 ; CODRINGTON, Saint Peter, p. 12, 25 ; HANSENS, Liturgie de Saint Pierre, I, p. 244-247 ; JACOB, Version géorgienne, p. 76-77 ; MANDALÀ, Protesi, p. 100.

4⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San NiloCod. G. b. XXIX² (Xe siècle)

A. Parchemin, 260 x 180 mm, 2 feuillets, Xe siècle, Italie méridionale.

B. Fragments de CHR (prières des fidèles et du Chérubikon ; prière d'intercession anaphorique).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 277-278 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 94 ; MANDALÀ, Protesi, p. 100.

5⁺. LENINGRAD, Gosudarstvennaja Publičnaja Biblioteka im. M. E. Saltykova-ŠčedrinaCod. gr. 226 (Euchologe de Porphyre Uspenski) (Xe siècle)

A. Parchemin, 155 x 110 mm, 173 feuillets, 19-21 lignes, Xe siècle, Italie méridionale, copié par le scribe Nicolas.

B. Euchologe ; BAS incomplète du début (f. 1r-5v), CHR (f. 15r-29r), PRES (f. 66r-72v), prières de l'ambon (f. 5v-15r, 29r-36r, 144r-146r).

C. JACOB, Uspenski, p. 181-200 (n^{os} 1-235) donne en chiffres italiques les références aux éditions basées sur le Leningr. gr. 226. Les rubriques et quelques prières de CHR sont éditées dans KRASNOSELTSEV, Svjedjenja, p. 283-295 (édition très défectueuse) ; ORLOV, Liturgija, p. 384-404 ne donne que le texte des prières de CHR, mais l'édition est sûre ; les leçons de BAS sont signalées dans ORLOV, Liturgija, p. 240, l. 111-312 ; édition des prières de l'ambon dans ORLOV, Liturgija, p. 324-380 (pas toujours exacte). Nous préparons une édition de l'Euchologe d'Uspenski pour les "Orientalia christiana analecta" de Rome.

D. Bibliographie dans JACOB, Uspenski, p. 174 (descriptions antérieures) ; JACOB, Uspenski, p. 173-179, 201-214 ; STRITTMATTER, Synapte,

p. 54, 64, note 26, 66, 69, 85-86, 91, note 24, 93, 95, 105 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 68-69, 76 ; VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 364.

E. Fac-similés dans TSERETELI, Paleografičeskie snimki, pl. V, 2-3 et dans ORLOV, Liturgija, 2e fac-similé (après la p. LXXXVII).

6⁺. MOSCOU, Publičnaja Biblioteka SSSR im. V. I. Lenina

Cod. gr. 27 (Euchologe Sevastianov 474) (Xe siècle)

A. Parchemin, 115 x 101 mm, 256 feuillets, 16 lignes, Xe siècle (le ms. a été complété au XIIe siècle par les f. 78-79, 83-88, 132-140, 189-fin).

B. Euchologe ; BAS (f. 4r-25v), CHR (f. 26r-34v), PRES (f. 34v-40v).

C. KRASNOSELTSEV, Svjedjenja, p. 237-280 (BAS et CHR) et 281-282 (rubriques de PRES) ; les leçons de BAS sont données dans ORLOV, Liturgija, p. 22-312 (sigle M¹).

D. VIKTOROV (RICHARD, I, 618), p. 5-7 ; ORLOV, Liturgija, p. XIV-XV ; JACOB, Skeuophylakion, p. 66, 76 ; ALMAZOV, Opyt, III, 2, app., p. 51, n° 26.

E. Fac-similé dans ORLOV, Liturgija, pl. 1 (après la p. LXXXVII).

7⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San Nilo

Cod. Z. d. II (a. D. 1090)

A. Parchemin, 100 x 90 mm, 136 feuillets, 13-14 lignes, a. D. 1090, Calabre.

B. Recueil théologico-liturgico-canonique ; CHR (f. 59r-77v).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 502-503 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 62, note 13, 94 ; JACOB, Version géorgienne, p. 77.

E. LAKE, X, pl. 733.

8⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San NiloCod. G. b. XV (XI^e siècle)

A. Parchemin, 180 x 130 mm, 41 feuillets, 23 lignes (CHR), XI^e (CHR), XII^e et XIII^e - XIV^e siècles, Italie méridionale, diverses mains.

B. Liturgica ; CHR incomplète du début (f. 1r-12v : inc. BRIGHTMAN, p. 315, l. 1), BAS (f. 16r-33v).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 268-269 ; STRITTMATTER, Peculiarity, p. 201, n° 7 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 62, note 13.

9⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San NiloCod. G. b. XX (XI^e siècle)

A. Parchemin, 200 x 150 mm, 64 feuillets, Xe et XI^e siècles, Italie méridionale.

B. PRES (f. 2v-15r), CHR (f. 20r-32v), BAS (f. 33r-63v).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 272 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 68-69, 76.

10⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San NiloCod. G. b. XLI (XI^e siècle)

A. Parchemin, 360 x 220 mm, 4 feuillets, XI^e siècle, Italie méridionale.

B. Fragments de CHR (fin de la première prière des fidèles et seconde prière des fidèles ; prière du Chérubikon, prière de la proscomidie et début de l'anaphore).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 284-285.

11⁺. JERUSALEM, Patriarcat OrthodoxeCod. Stavrou 109 (XIe siècle)

A. Rouleau de parchemin, 8,500 x 0,195 m, XIe siècle (additions du XIIe siècle), Constantinople.

B. CHR (BAS ajoutée au XIIe siècle).

C. Un dépliant joint à l'article de GRABAR, Rouleau liturgique, reproduit en fac-similé CHR.

D. FARMAKOVSKI, p. 258 ; PAPADOPOULOS-KERAMEUS (RICHARD, I, 444), p. 169-175 ; DUC DE SAXE, Liturgische Rolle, col. 369-374 ; GRABAR, Rouleau liturgique, p. 161-199 ; ENGBERDING, Angleichung, p. 106-107.

12⁺. MESSINE, Biblioteca UniversitariaCod. gr. 160 (XIe siècle)

A. Parchemin, 170 x 130 mm, 63 feuillets, 19-21 lignes, XIe siècle, Calabre ou Sicile.

B. Euchologe mutilé du début et de la fin ; CHR (f. 25r-43v), BAS (f. 44v-63v).

D. MANCINI (RICHARD, I, 588), p. 217-218.

13⁺. MONT-SINAI, Monastère de Sainte-CatherineCod. gr. 958 (XIe siècle)

A. Parchemin, 188 x 157 mm, 118 feuillets (la numérotation des feuillets dans DMITRIEVSKI, II, p. 19-39 ne tient pas compte de 2 feuillets de garde et doit donc être déplacée chaque fois de 2 unités), 21 lignes, XIe siècle.

B. Euchologe ; BAS (f. 3r-17r), CHR (f. 17r-22v), PRES (f. 22v-26r).

D. GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 205 ; DMITRIEVSKI, II, p. 19-39 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 69 et 108, note 11.

14⁺. MONT-SINAI, Monastère de Sainte-Catherine

Cod. gr. 959 (XI^e siècle)

A. Parchemin, 147 x 120 mm, 152 feuillets, 18 lignes, XI^e siècle.

B. Euchologe ; BAS (f. 1r-22v), CHR (f. 23r-30v), PRES (f. 36v et suiv.).

D. GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 205 ; DMITRIEVSKI, II, p. 42-64 ; STRITTMATTER, Peculiarity, p. 201, n° 5 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 108, note 11 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 69-70 et 76 ; MERCATI, Preghiera antichissima, p. 9.

15. MONT-ATHOS, Monastère d'Iviron

Cod. 12 (XI^e siècle)

A. Rouleau de parchemin, 4,700 x 0,210 m, XI^e siècle.

B. CHR.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 2, n° 4132.

16⁺. PARIS, Bibliothèque Nationale

Cod. gr. 391 (XI^e siècle)

A. Parchemin, 158 x 100 mm, 94 feuillets (+ f. 79a ; f. 36-40 et 46 ajoutés et copiés de seconde main), 14 lignes, XI^e siècle (XII^e siècle ?).

B. CHR (f. 1r-35v), BAS (f. 36r-79ar), PRES (f. 79av-94v).
 D. OMONT (RICHARD, I, 58), I, p. 40 ; BORDIER (RICHARD, I,
 671), p. 138-139.

17⁺. PARME, Biblioteca Palatina

Cod. 1217/2 (H.H.I.1) (XI^e siècle)

A. Rouleau de parchemin, 5, 100 x 0,230 m, XI^e siècle.
 B. CHR, prières diverses (malades, collybes, défunts, prémices,
 dédicace).
 D. MARTINI (RICHARD, I, 75), I, 1, p. 168-169.

18^x. ATHENES, Ethnikè Bibliothèkè

Cod. Suppl. 815 (XI^e - XII^e siècle)

C. TREMPÉLAS, Liturgies, sigle A (en grasse).

19⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Borg. gr. 27 (XI^e - XII^e siècle)

A. Rouleau de parchemin, 2,800 x 0,230 m, XI^e - XII^e siècle
 (entre 1085 et 1111), Campanie (diocèse de Salerne).
 B. CHR mutilée du début et de la fin (inc. BRIGHTMAN, p. 316,
 l. 13 ; des. BRIGHTMAN, p. 342, l. 26).
 D. FRANCHI DE' CAVALIERI (RICHARD, I, 730), p. 140-141.

20⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Vat. gr. 1170 (XIe - XIIe siècle)

A. Parchemin, 168 x 134 mm, 32 feuillets, 13 lignes, XIe - XIIe siècle.

B. CHR (f. 1r-32v ; prière du skeuophylakion grattée).

C. KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 146-149.

D. KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 145-152.

21⁺. MONT-SINAI, Monastère de Sainte-CatherineCod. gr. 961 (XIe - XIIe siècle)

A. Parchemin, 156 x 128 mm, 100 feuillets, 18 lignes, XIe - XIIe siècle.

B. Euchologe ; BAS (f. 1r-19v), CHR (f. 20r-27r), PRES incomplète (f. 51r-v).

D. GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 205 ; DMITRIEVSKI, II, p. 75-83 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 108, note 11 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 65 et 76.

22⁺. MONT-SINAI, Monastère de Sainte-CatherineCod. gr. 962 (XIe - XIIe siècle)

A. Parchemin, 140 x 112 mm, 202 feuillets, 15 lignes, XIe - XIIe siècle.

B. Euchologe ; BAS (f. 3v-34r), CHR (f. 34v-47v), PRES (f. 48r-57v).

D. GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 206 ; DMITRIEVSKI, II, p. 64-75 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 108, note 11.

23⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. gr. 1811 (a. D. 1147)

A. Parchemin, 200 x 155 mm, 171 feuillets, 21-23 lignes, a. D. 1147, Italie méridionale (Calabre ou Sicile), copié par Pierre.

B. Euchologe ; CHR (f. 72r-89r), BAS (f. 89r-102v), PRES (f. 102v-110r).

D. CANART, Catalogue (sous presse) ; STRITTMATTER, Peculiar-ity, p. 201, n° 15 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 62, note 13 ; VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 389 ; MANDALÀ, Protesi, p. 115.

E. LAKE, VIII, pl. 581, 582.

24⁺. MONT-SINAI, Monastère de Sainte-CatherineCod. gr. 973 (a. D. 1153)

A. Papier, 170 x 130 mm, 169 feuillets, 25-27 lignes, a. D. 1153, copié par le prêtre Auxence.

B. Euchologe ; CHR (f. 3r-12r), BAS (f. 12r-21v), PRES (f. 21v-27r).

C. DMITRIEVSKI, II, p. 83-85 (CHR).

D. GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 208-209 ; DMITRIEVSKI, II, p. 83-127 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 54, 68, note 13, 108, note 11 ; VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 47.

E. BENEŠEVIC, Pamjatniki, pl. 57.

25⁺. ROME, Biblioteca AngelicaCod. gr. 15 (a. D. 1165)

A. Parchemin, 178 x 125 mm, 103 feuillets, 13 lignes, a. D. 1165, Sicile (monastère de Sainte-Marie de Mili).

B. CHR (f. 1r-31r ; anaphore lacuneuse), PRES (f. 33r-49v),
BAS (f. 51r-101r).

D. FRANCHI DE' CAVALIERI-MUCCIO (RICHARD, I, 743), p. 43-44 ;
ALLEN (RICHARD, I, 78), p. 43-44 ; DEVREESSE, Italie méridionale, p.
12-40 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 70, 76.

26⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Ottob. gr. 344 (a. D. 1177)

A. Parchemin, 225 x 150 mm, 234 feuillets (l'ordre des
feuillets doit être rétabli comme suit : lacune initiale, f. 139-144,
lacune, f. 147-162, 133-138, lacune de 3 feuillets, f. 1-116, 180-187,
117-132, 145-146, 163-179, 188-232), 21-22 lignes, a. D. 1177, Terre
d'Otrante (Grande Eglise d'Otrante), copié par le prêtre Galaction.

B. Euchologe ; CHR (f. 139r-144v, 147r-162v, 133r-134r),
deux prières avant la communion (f. 134v-135r), BAS (f. 135av-138v,
1r-16v), PRES (f. 16v-28v).

C. JACOB, Skeuophylakion, p. 68, 69-70, 74 (prières du
skeuophylakion) ; STRITTMATTER, Synapte, p. 57 (variantes de la synapte
de CHR, sigle O).

D. FERON-BATTAGLINI (RICHARD, I, 733), p. 181 ; STRITTMATTER,
Latinisms, p. 41-64 ; VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 63 ; BRIGHTMAN, p. 549 ;
ALMAZOV, Opyt, III, 2, app., p. 58, 59 et 63 ; DEVREESSE, Italie méri-
dionale, p. 40 ; MERCATI, Preghiera antichissima, p. 8 ; JACOB,
Skeuophylakion, p. 76 et 80.

E. LAKE, VIII, pl. 592 ; FRANCHI DE' CAVALIERI-LIETZMANN,
Specimina, pl. 31.

27^x. ATHENES, Ethnikè BibliothèkèCod. 713 (XIIe siècle)

- A. Parchemin, 210 x 140 mm, 179 feuillets, XIIe siècle.
- B. Euchologe ; CHR, BAS, PRES.
- C. TREMPELAS, Liturgies, sigle Γ .
- D. SAKKELION (RICHARD, I, 146), p. 130-131.

28^x. ATHENES, Ethnikè Bibliothèkè

Cod. Suppl. 394 (XIIe siècle).

- C. TREMPELAS, Liturgies, sigle Γ (en grasse).

29^x. ATHENES, Byzantinon MouseionCod. 6 (XIIe siècle)

- A. Rouleau de parchemin, 4,640 x 0,175 m, XIIe siècle.
- B. CHR.
- C. TREMPELAS, Liturgies, sigle A.
- D. BEES (RICHARD, I, 156), p. 55-56.

30. BERAT, (Collection de A. Alexoudès)

Cod. V ("Liturgia argentea") (XIIe siècle)

- A. Rouleau de parchemin, 2,850 x 0,260 m, XIIe siècle.
- B. CHR.
- D. BATIFFOL (RICHARD, I, 212), p. 14 du tiré à part.

31⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Barber. gr. 316 (XIIe siècle)

A. Parchemin (f. 30-31 : papier), 165 x 120 mm, 55 feuillets, 17-20 lignes, XIIe siècle (f. 4v, l. 12 - 7r, 22r-24v, 30r-31v : XVe - XVIe siècle), Italie méridionale (Calabre ou Sicile).

B. CHR (f. 1r-35r), acolouthies diverses (f. 35r-55v).

D. STRITTMATTER, Peculiarity, p. 201, n° 10 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 54, 61, note 7, 62, note 13, 64, note 26, 97, note 49.

32⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Barber. gr. 393 (XIIe siècle)

A. Parchemin, 215 x 150 mm, 162 feuillets, 18 lignes, XIIe siècle, Calabre.

B. Euchologe ; CHR incomplète du début (f. 1r-13r : inc. BRIGHTMAN, p. 373, l. 6), BAS (f. 13v-36r), PRES (f. 36v-44v).

D. STRITTMATTER, Synapte, p. 68, note 13, 97, note 49.

33⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Barber. gr. 431 (XIIe siècle)

A. Parchemin, 225 x 180 mm, 145 feuillets, 20 lignes, XIIe siècle, Calabre (monastère de Saint-Elie le Spéléote, près de Melicuccà ?).

B. Euchologe ; CHR incomplète du début (f. 1r-4r : inc. BRIGHTMAN, p. 329, l. 3), BAS (f. 4r-23v), PRES (f. 24r-32r).

D. STRITTMATTER, Peculiarity, p. 201, n° 13 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 62, note 13.

34⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Chis. gr. 2 (XIIe siècle)

A. Parchemin, 193 x 150 mm, 43 feuillets, 16-18 lignes, XIIe siècle, Calabre.

B. CHR incomplète du début (f. 1r-23v : inc. BRIGHTMAN, p. 366, l. 21), épîtres et évangiles (f. 24r-42r).

D. FRANCHI DE' CAVALIERI (RICHARD, I, 730), p. 2-3.

35⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Vat. gr. 1554 (XIIe siècle)

A. Parchemin, 195 x 135 mm, II. 214 feuillets (+ 181a), 20-21 lignes, XIIe siècle, Calabre.

B. Euchologe ; CHR (f. 3r-22r), BAS (f. 23r-38v), PRES (f. 39r-47r), prières de l'ambon (f. 117v-123r).

C. JACOB, Nouveaux documents, p. 112-117 (prières de l'ambon).

D. GIANNELLI (RICHARD, I, 723), p. 135-144 ; MERCATI, Preghiera antichissima, p. 9-14 ; DEVREESSE, Italie méridionale, p. 59, note 2 ; STRITTMATTER, Peculiarity, p. 201, n° 9 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 54, 61, note 7, 62, note 13, 97, note 49 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 69 et 76 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 110-111.

E. JACOB, Nouveaux documents, pl. I-IV.

36⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Vat. gr. 1863 (XIIe siècle)

A. Parchemin, 172 x 140 mm, 128 feuillets, 14-15 lignes, XIIe siècle, Calabre (Sinopoli ?).

B. CHR (f. 1r-49v), BAS (f. 50r-89v), PRES (f. 89v-108v).

D. CANART, Catalogue (sous presse), MANDALÀ, Protesi, p. 126-127 ; STRITTMATTER, Peculiarity, p. 201, n° 14 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 54, 62, note 13, 63, 64, 69, 95-97, 105-106 ; JACOB, Version géorgienne, p. 79, note 69.

37⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 1875 (XIIe siècle)

A. Parchemin, 175 x 135 mm, 134 feuillets, 19 lignes, XIIe siècle, Italie méridionale.

B. Euchologe ; fin de CHR (f. 1r-v = BRIGHTMAN, p. 397, l. 29-398, l. 12), BAS (f. 2r-31v), PRES (f. 31v-41v).

D. CANART, Catalogue (sous presse) ; STRITTMATTER, Peculiarity, p. 201, n° 17.

38⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 1970 (XIIe siècle)

A. Parchemin, 160 x 120 mm, 242 feuillets, 20 lignes, XIIe siècle, Calabre (monastère de Sainte-Marie du Patir à Rossano).

B. BAS (fragments), CHR (f. 18r-25v), PRES (f. 25v-30v), PIERRE (f. 30v-39r), MARC (f. 39r-61v), JAC (f. 62r-104r), euchologe.

C. JAC : SWAINSON, p. 214-330, 2e col. ; MERCIER, p. 160-246, sigle I ; MARC : SWAINSON, p. 2-72 ; BRIGHTMAN, p. 113-143 ; PIERRE : SWAINSON, p. 191-203 ; CODRINGTON, Saint Peter, p. 137-145.

D. MERCATI, Patire, p. 469-486 ; MERCIER, p. 137 ; RENAUDOT, I, p. 116 ; BRIGHTMAN, p. L, LXIV ; ENGBERDING, Myronweihegebet, p. 251-274 ; CODRINGTON, Rossano Euchologion, p. 182-185 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 95, 97, 105, note 88 ; MERCATI, Storia, p. 50, note 1 ; DEVRESSE,

Italie méridionale, p. 22, note 3, 24, 39, note 7.

39⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 2285 B (XIIe siècle)

A. Rouleau de parchemin, 1,000 x 0,220 m, XIIe siècle.

B. Fragments de CHR (recto) et de BAS (verso).

40⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San Nilo

Cod. G. b. II (XIIe siècle)

A. Parchemin, 170 x 130 mm, 151 feuillets, 20 lignes, XIIe siècle, Calabre ou Sicile.

B. Euchologe ; CHR (f. 1r-22v), BAS (f. 23r suiv.), PRES (f. 43r suiv.).

C. MURETOV, K materialam, p. 2-7 (CHR).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 244-249 ; MANDALÀ, Protesi, p. 101-102 ; STRITTMATTER, Peculiarity, p. 201, n° 6 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 62, note 13 ; BRIGHTMAN, p. 543 ; JACOB, Version géorgienne, p. 79, 80, 84, note 112.

41⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San Nilo

Cod. G. b. VIII (XIIe siècle)

A. Parchemin, 230 x 150 mm, 145 feuillets, 13-14 lignes, XIIe siècle, Italie méridionale.

B. Euchologe; CHR (f. 1r-37r), BAS (f. 37v-69v), PRES (f. 69v-84v).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 259-261 ; STRITTMATTER, Peculiarity, p. 201, n° 8 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 61, note 7, 62, note 13, 69 ; MANDALÀ, Protesi, p. 106, 114 ; DEVREESSE, Italie méridionale, p. 43.

42. HIGH POINT (NEW-JERSEY), Library of Acton Griscom

Cod. 3 (XIIe siècle)

A. Parchemin, 220 x 160 mm, 256 feuillets, XIIe siècle.

B. Euchologe ; CHR, BAS.

D. SEYMOUR DE RICCI-WILSON (RICHARD, I, 49), II, p. 1161.

43⁺. JERUSALEM, Patriarcat Orthodoxe

Cod. Sab. 2² (XIIe siècle)

A. Rouleau de parchemin (fragments), XIIe siècle.

B. CHR.

D. PAPADOPOULOS-KERAMEUS (RICHARD, I, 444), II, p. 8-9.

44^x. LONDRES, British Museum

Cod. Add. 34060¹⁰⁵ (XIIe siècle)

A. Parchemin (f. 511-557 et 563-579) et papier, grand in-quarto, 588 feuillets, XIIe et XVe siècles, différentes mains.

B. Diataxis de la Grande Eglise de Constantinople (f. 511r-514v).

C. ARABATZOGLOU, Bibliothèque, II, p. 235-240.

D. ARABATZOGLOU, Bibliothèque, II, p. 91-105 ; RICHARD (RICHARD, I, 528), p. 57-60.

45⁺. MODENE, Biblioteca EstenseCod. gr. 104 (m. M. l. 19) (XIIe siècle)

A. Rouleau de parchemin (fragment), 0,555 x 0,253 m, XIIe siècle.

B. Fragments de CHR (fr. 1 = GOAR, p. 52, l. 42-53, l. 49 ; fr. 2 = GOAR, p. 65, l. 14-68, l. 11).

D. MIONI, I; p. 179 (place le fragment au Xe siècle ; cette datation n'est justifiée ni par la paléographie, ni surtout par le contenu : en effet, la grande synaptè se trouve déjà à sa place actuelle, ce qui exclut catégoriquement que le rouleau puisse encore appartenir au Xe siècle ou même à la première partie du XIe).

46. MONT-ATHOS, Monastère de DoxeiariosCod. 61 (XIIe siècle)

A. Rouleau de parchemin acéphale, 4,700 x 0,200 m, XIIe siècle.

B. CHR.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 239, n° 2735.

47. MONT-ATHOS, Monastère d'IvironCod. 10 (XIIe siècle)

A. Rouleau de parchemin, 5,000 x 0,240 m, XIIe siècle.

B. CHR.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 2, n° 4130.

48^x. MONT-SINAI, Monastère de Sainte-CatherineCod. gr. 1040 (XIIe siècle)

A. Papier, 170 x 125 mm, 77 feuillets, XIIe siècle (Gardthausen le date du XIVE siècle, mais les noms qui apparaissent dans les diptyques sont tous du XIIe siècle).

B. Diakonika de JAC (f. 1r suiv.), de PRES de saint Jacques (f. 19r suiv.), de CHR (f. 32r suiv.) et de PRES de saint Basile (f. 52v suiv.).

C. BRIGHTMAN, p. 501-503 (diptyques de JAC) ; DMITRIEVSKI, II, p. 128-133 et BRIGHTMAN, p. 494-501 (PRES de saint Jacques) ; DMITRIEVSKI, II, p. 133-134 (CHR) ; DMITRIEVSKI, II, p. 134-135 (PRES de saint Basile) ; sur les extraits du Sin. gr. 1040 publiés par Dmitrievski dans son ouvrage sur la Semaine Sainte à Jérusalem, paru à Kazan en 1894, voir STRITTMATTER, Synapte, p. 65, note 3.

D. GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 219 ; DMITRIEVSKI, II, p. 127-135 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 65-66 et note 3 ; JACOB, Version géorgienne, p. 71-72.

49⁺. MUNICH, Bayerische StaatsbibliothekCod. gr. 607 (XIIe siècle)

A. Rouleau de parchemin, 3,620 x 0,185/0,187 m, XIIe siècle.

B. CHR.

D. HORMANN (RICHARD, II, 622b), p. 49-50.

50^x. NEW HAVEN (CONNECTICUT), Yale UniversitySeymour Euchology (XIIe siècle)

A. Parchemin, 150 x 110 mm, 109 feuillets, XIIe siècle, anc. Cod. 1 de la Bibliothèque de Charles Seymour à New Haven.

B. Euchologe ; CHR incomplète de la fin (f. 24v-38v : des. BRIGHTMAN, p. 342, l. 28).

D. SEYMOUR DE RICCI-WILSON (RICHARD, I, 49), I, p. 175 ; STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 134, note K (serait originaire de l'Italie méridionale) ; STRITTMATTER, Synapte, p. 68, note 13 ; Dom A. Strittmatter nous a fourni tous les renseignements désirables quant à la structure de CHR (lettre du 5 décembre 1966).

51. OXFORD, Bodleian LibraryCod. Add. E. 12 (XIIe siècle)

A. Rouleau de parchemin, 6,019 x 0,208 m, XIIe siècle.

B. CHR.

D. MADAN (RICHARD, I, 652), V, p. 624, n° 29442.

52⁺. OXFORD, Bodleian LibraryCod. Auct. E. 5. 13 (Misc. 78) (XIIe siècle)

A. Parchemin, in-quarto, 252 feuillets, XIIe siècle, Calabre ou Sicile (provient du monastère de San Salvatore à Messine).

B. Euchologe ; CHR (f. 6r), BAS (f. 24r), PRES (f. 37v).

C. BRIGHTMAN, p. 542-543 (prothèse de CHR).

D. COXE (RICHARD, I, 651), I, col. 661-662 ; BRIGHTMAN, p. 543.

53⁺. PARIS, Bibliothèque NationaleCod. gr. 328 (XII^e siècle)

A. Parchemin, 157 x 138 mm, 280 pages, 12-16 lignes, XII^e et XIV^e (p. 33-34, 47-48, 95-154, 265-280) siècles.

B. Euchologe ; CHR (p. 1-77), BAS (p. 95-132), PRES (p. 133-152).

D. OMONT (RICHARD, I, 58), I, p. 33-34.

54⁺. PARIS, Bibliothèque NationaleCod. gr. 330 (XII^e siècle)

A. Parchemin (p. 13-20, 33-35, 85-88, 123-128 : papier), 175 x 143 mm, 352 pages, 18-19 lignes, XII^e et XV^e - XVI^e (p. 13-20, 33-35, 85-88, 123-128) siècles.

B. Euchologe ; CHR incomplète du début (p. 1-31 : inc. BRIGHTMAN, p. 362, l. 22) ; BAS (p. 31-63), PRES (p. 63-76).

D. OMONT (RICHARD, I, 58), I, p. 34 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 54, 95, 97, 105-106.

55⁺. PARIS, Bibliothèque NationaleCod. gr. 347 (XII^e siècle)

A. Parchemin (p. 1-48 et 57-66 : papier), 210 x 155 mm, 206 pages, 22 lignes, XII^e et XVI^e (p. 1-48, 57-66) siècles.

B. Euchologe ; PRES incomplète du début (p. 37-46 : XVI^e siècle), BAS (p. 47-75), CHR (p. 76-94).

D. OMONT (RICHARD, I, 58), I, p. 35 ; JACOB, Version géorgienne, p. 73, n° 10.

56⁺. PARIS, Bibliothèque NationaleCod. gr. 392 (XIIe siècle)

A. Parchemin, 175 x 135 mm, 174 feuillets, 16-18 lignes, XIIe siècle.

B. Euchologe ; CHR (f. 1r-15v), BAS (f. 15v-36r), PRES (f. 36r-45r).

D. OMONT (RICHARD, I, 58), I, p. 40 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 74.

57⁺. PARIS, Bibliothèque NationaleCod. Coisl. gr. 214 (XIIe siècle)

A. Parchemin, 218 x 150 mm, 236 feuillets, 24-28 lignes, XIIe siècle.

B. Euchologe ; CHR (f. 1r-16v), BAS (f. 17r-30v), PRES (31r-34v).

D. DEVREESSE (RICHARD, I, 667), p. 195-196.

58⁺. ROME, Biblioteca VallicellianaCod. gr. 112 (G 70) (XIIe siècle)

A. Rouleau de parchemin, 2,350 x 0,168 m, XIIe siècle, Italie méridionale (Terre d'Otrante ?).

B. CHR incomplète du début (inc. BRIGHTMAN, p. 384, l. 26).

D. MARTINI (RICHARD, I, 75), II, p. 192.

59. ATHENES, Byzantinon MouseionCod. 197 (XIIe - XIIIe siècle)

A. Rouleau de parchemin, 4,680 x 0,223 m, XIIe - XIIIe siècle.

B. CHR incomplète du début (inc. BRIGHTMAN, p. 362, l. 36).

D. PALLAS (RICHARD, I, 159), p. 90.

60^x. ATHENES, Ethnikè BibliothèkèCod. 662 (XIIe - XIIIe siècle)

A. Papier, 240 x 160 mm, 372 feuillets, XIIe - XIIIe siècle.

B. Euchologe ; diataxis de CHR.

C. TREMPÉLAS, Liturgies, p. 1-16, 1ère col. (diataxis de CHR) ;
TREMPÉLAS, Liturgies, sigle H (en grasse).

D. SAKKELION (RICHARD, I, 146), p. 123.

61⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Vat. gr. 2005 (XIIe - XIIIe siècle)A. Parchemin, 245 x 155 mm, 105 feuillets, 25 lignes, XIIe -
XIIIe siècle (entre 1197 et 1211), Calabre (monastère de Saint-Elie de
Carbone).

B. CHR (f. 3r-26v), BAS (f. 30r-59v), PRES (f. 59v-72r).

D. DEVREESSE, Italie méridionale, p. 10 et note 5, 40 et note
16 ; STRITTMATTER, Peculiarity, p. 202, n° 21 ; STRITTMATTER, Synapte,
p. 54, 61, note 7, 62, note 13, 63, 64 et note 26, 97, note 49 ; STRITTI-
MATTER, Missa Grecorum, p. 83, note 8 ; MERCATI, Storia, p. 206-207 ;
JACOB, Version géorgienne, p. 79, note 69 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 69,
74 et 76 ; E. DEVREESSE, Italie méridionale, pl. VI.

62⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Vat. gr. 2285 A (XIIe - XIIIe siècle)

A. Rouleau de parchemin, 0,610 x 0,135 m, XIIe - XIIIe siècle, Crète (monastère de Sainte-Catherine à Chandax), copié par Manuel Gouliar-mos.

B. Diakonikon incomplet (rubriques en grec et en arabe).

63⁺. MONT-SINAI, Monastère de Sainte-CatherineCod. gr. 1036 (XIIe - XIIIe siècle)

A. Parchemin, 170 x 132 mm, 175 feuillets, 14 lignes, XIIe - XIIIe siècle.

B. Euchologe ; BAS (f. 1r-30v), CHR (f. 30v-43r), PRES (f. 43r-55v).

D. GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 219 ; DMITRIEVSKI, II, p. 146-152 ; STRITTMATTER, Peculiarity, p. 202, n° 20 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 108, note 11.

64^X. OXFORD, Bodleian LibraryCod. Cromwell. 11 (a. D. 1225)

A. Parchemin, petit in-quarto, 208 feuillets, a. D. 1225, copié par Michel le Lecteur.

B. Euchologe ; CHR (p. 22), BAS (p. 49), PRES (p. 76).

C. BRIGHTMAN, p. 544 (prothèse de CHR).

D. COXE (RICHARD, I, 651), I, col. 433-434 ; VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 317.

65^x. PATMOS, Monastère de Saint-JeanCod. 709 (a. D. 1260)

A. Rouleau de parchemin, a. D. 1260.

B. CHR.

C. DMITRIEVSKI, II, p. 157-159.

D. SAKKELION (RICHARD, I, 691), p. 276 ; DMITRIEVSKI, II,
p. 157-159.65^x. ANN ARBOR, University of MichiganCod. 49 (anc. Burdett-Coutts I, 10) (XIIIe siècle)

A. Parchemin, 190 x 120 mm, 60 feuillets, XIIIe siècle.

B. CHR, BAS, PRES.

C. SWAINSON, p. 101-187 (variantes des trois Liturgies par
rapport au Burdett-Coutts III, 42).D. SEYMOUR DE RICCI-WILSON (RICHARD, I, 49), II, p. 1112 ;
SWAINSON, p. XXI.67. BERLIN, Deutsche StaatsbibliothekCod. gr. 347 (XIIIe siècle)A. Parchemin, 184 x 138 mm, 94 feuillets, XIIIe siècle, acheté
au Sinaï.

B. Euchologe ; BAS (f. 1r), CHR (f. 19r), PRES (f. 31r).

D. DE BOOR (RICHARD, I, 214, II), p. 193-194 ; JACOB, Version
géorgienne, p. 73, n° 14 et 76 ; JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 52, note 1.

68. BERLIN, Deutsche StaatsbibliothekCod. gr. 350 (XIIIe siècle)

- A. Rouleau de parchemin, 2,750 x 0,225 m (mutilé au début et à la fin), XIIIe siècle, acheté au Sinaï.
 B. CHR (inc. BRIGHTMAN, p. 366, l. 12).
 D. DE BOOR (RICHARD, I, 214), II, p. 202.

69⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Barber. gr. 443 (XIIIe siècle)

- A. Parchemin, 228 x 144 mm, 159 feuillets, 25-28 lignes, XIIIe siècle, Terre d'Otrante (Soletto ?).
 B. Euchologe ; CHR (f. 1r-15v), BAS (f. 15v-29v), PRES (f. 29v-36v).
 C. MANDALÀ, Protesi, p. 123-124 (texte de la prothèse).
 D. STRITTMATTER, Synapte, p. 86, note 6 ; MERCATI, Preghiera antichissima, p. 8 ; DEVREESSE, Italie méridionale, p. 59, note 2 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 69 et 77.

70⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Ottob. gr. 434 (XIIIe siècle)

- A. Parchemin, 200 x 150 mm, 135 feuillets, 23 lignes, XIIIe siècle.
 B. Euchologe ; BAS (f. 1r-17r), CHR (f. 17r-25r), PRES (f. 32, 26, 28, 27, 30, 29, 31, 25r).
 D. FERON-BATTAGLINI (RICHARD, I, 733), p. 240-241 ; JACOB, Version géorgienne, p. 74 et 76.

71⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Pii II gr. 35 (XIII^e siècle)

A. Parchemin, 182 x 145 mm, 35 feuillets, 15-19 lignes, XIII^e siècle, Calabre.

B. CHR mutilée du début (f. 1r-32r : inc. BRIGHTMAN, p. 360, l. 33), acolouthie des défunts (f. 32v-35v).

D. STEVENSON (RICHARD, I, 735), p. 157.

72⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Vat. gr. 1228 (XIII^e siècle)

A. Papier, 231 x 155 mm, 34 feuillets, XIII^e siècle, Italie méridionale.

B. CHR (f. 1r-15v), acolouthies, prières (f. 16r-33r).

C. KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 140-142 (CHR).

D. KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 139-145 ; JACOB, Version géorgienne, p. 83-84.

73⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Vat. gr. 2321 (XIII^e siècle)

A. Rouleau de parchemin, 2 petits morceaux, XIII^e siècle, achetés à Chypre.

B. Fragments de CHR.

74⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San NiloCod. G. b. XIII (XIII^e siècle)

A. Parchemin, 230 x 160 mm, 188 feuillets, XIII^e siècle,

Italie (Monastère de Saint-Nil à Grottaferrata), copié par Jean de Rossano.

B. Euchologe ; CHR (f. 1r-28v), BAS (f. 28v-49r), PRES (f. 49r-59r).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 265-267 ; VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 193 ; STRITTMATTER, Peculiarity, p. 202, n° 22 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 62, note 13, 64, note 26, 69 ; MANDALÀ, Protesi, p. 105, 126-127 ; DEVREESSE, Italie méridionale, p. 41, note 4.

75⁺. KARLSRUHE, Badische Landesbibliothek

Cod. Ettenheimmünster 6 (XIIIe siècle)

A. Parchemin, 205 x 160 mm, 126 feuillets, 2 colonnes, 25-30 lignes, bilingue, XIIIe siècle, Terre d'Otrante.

B. Recueil liturgico-canonique ; 8 prières en relation avec la célébration eucharistique (f. 2r-7r), CHR avec l'adaptation otrantaise de la traduction de Léon Toscan (f. 8r-40r), BAS avec l'adaptation otrantaise de la traduction de Nicolas d'Otrante (f. 40v-59v), rituel de la Panagia avec la traduction de Nicolas d'Otrante (f. 60r-62r).

C. ENGDahl, Beiträge, p. 1-35, 35-42, 43-77, 78-82 (CHR, extraits de la traduction de Léon Toscan, BAS, rituel de la Panagia avec la traduction latine) ; JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 83-107 (traduction de Léon Toscan) ; JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 60-83 (variantes de la traduction de BAS par Nicolas d'Otrante = sigle K).

D. MONE, Messen, p. 138-147 ; ENGDahl, Beiträge, p. 84-85 ; PREISENDANZ, p. 9 ; HOECK-LOENERTZ, Nikolaos-Nektarios von Otranto, p. 77-81 ; JACOB, Léon Toscan, p. 116-117, 123-128 ; JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 54-56 ; STRITTMATTER, Missa Grecorum, p. 79-80, note 3, 136-137 ; STRITTMATTER, Peculiarity, p. 202, n° 19 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 88, note 15.

76^x. LONDRES, Ancienne Collection Burdett-Coutts

Cod. III, 42 (XIIIe siècle ?)

A. Parchemin, 150 x 100 mm, 304 feuillets, 20 lignes, XIIIe siècle ?

B. Euchologe ; CHR, BAS, PRES.

C. SWAINSON, p. 101-143 (CHR), 151-171 (BAS) et 175-187 (PRES).

D. SWAINSON, p. XXI-XXII, KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 205 ; la collection de la Baronne Burdett-Coutts a été dispersée en 1922 (cfr RICHARD, I, p. 150-151).

77^x. LONDRES, British Museum

Cod. Harl. 5561 (XIIIe siècle)

A. Parchemin (f. 5-194) et papier (f. 1-4, 195-276), 185 x 140 mm, 276 feuillets, XIIIe siècle.

B. Euchologe ; CHR (f. 5r-19r), BAS (f. 20r-34r), PRES (f. 35r-42v).

D. NARES (RICHARD, I, 526), III, p. 277 ; renseignements dus à Mgr J.-M. Sauget.

78⁺. MILAN, Biblioteca Ambrosiana

Cod. gr. 276 (E 20 sup.) (XIIIe siècle)

A. Parchemin, 168 x 116 mm, 119 feuillets, XIIIe siècle, Terre d'Otrante (acheté à Martignano).

B. CHR (f. 1r-30v), PRES (f. 37r-50r), BAS (f. 50v-74v), évangiles, prières, etc. (f. 75r et suiv.).

D. MARTINI-BASSI (RICHARD, I, 601), I, p. 305-306 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 68.

79⁺. MILAN, Biblioteca Ambrosiana

Cod. gr. 709 (R 24 sup.) (XIIIe siècle)

A. Parchemin (f. 3-87 : papier), 224 x 155 mm, 190 feuillets (+ 35a), XIIIe siècle, Terre d'Otrante ?

B. Euchologe ; CHR (f. 88r-96r), BAS (f. 96r-105r), PRES (f. 105r-108v).

D. MARTINI-BASSI (RICHARD, I, 601), II, p. 820-824.

80. MONT-ATHOS, Monastère de Dionysios

Cod. 107 (XIIIe siècle)

A. Rouleau de parchemin, 3,280 x 0,270 m, XIIIe siècle.

B. CHR incomplète.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 334, n° 3641.

81. MONT-ATHOS, Monastère de Karakallos

Cod. 246 (XIIIe siècle)

A. Rouleau de parchemin, 2,300 x 0,260 m, XIIIe siècle.

B. CHR.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 150, n° 1759.

82⁺. MONT-SINAI, Monastère de Sainte-Catherine

Cod. gr. 966 (XIIIe siècle)

A. Parchemin, 165 x 117 mm, 102 feuillets, 24-26 lignes, XIIIe siècle, Italie méridionale (Terre d'Otrante ?).

B. Euchologe ; prières de vêtue, d'encens et de prothèse (f. 25r-v), CHR (f. 25v-34v), BAS (f. 35r-46r), PRES (f. 46v-52r).

D. GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 206 ; DMITRIEVSKI, II, p. 202-219 ; MERCATI, Preghiera antichissima, p. 9 ; DEVREESSE, Italie méridionale, p. 59, note 2 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 68, 72, note 1, 77.

83. MONT-SINAI, Monastère de Sainte-Catherine

Cod. gr. 982 (XIII^e siècle)

A. Papier, 240 x 150 mm, 196 feuillets, XIII^e siècle (XIV^e siècle pour Gardthausen), copié en partie par Basilikos de Pruse en 1470.

B. Euchologe ; CHR (f. 1r), BAS (f. 8v), PRES (f. 19r).

D. GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 213 ; DMITRIEVSKI, II, p. 232-245.

84⁺. PARIS, Bibliothèque Nationale

Cod. gr. 409 A (XIII^e siècle)

A. Rouleau de parchemin, 4,740 x 0,228 m, XIII^e siècle.

B. CHR.

D. OMONT (RICHARD, I, 58), I, p. 44 ; FARMAKOVSKI, p. 257-258.

A noter que le cod. gr. 409 ne contient pas CHR, comme il est dit dans OMONT (RICHARD, I, 58), I, p. 44, mais bien BAS.

85^x. PATMOS, Monastère de Saint-Jean

Cod. 719 (XIII^e siècle)

A. Rouleau de parchemin, XIII^e siècle.

B. CHR.

C. DMITRIEVSKI, II, p. 170-175.

D. SAKKELION (RICHARD, I, 691), p. 277 (situé le ms. au XVI^e siècle); DMITRIEVSKI, II, p. 170-175.

86. PATMOS, Monastère de Saint-Jean

Cod. 731 (XIII^e siècle)

A. Rouleau de parchemin (XIII^e siècle).

B. CHR.

D. SAKKELION (RICHARD, I, 691), p. 278.

87⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Barber. gr. 102, f. 1-2 (XIII^e - XIV^e siècle)

A. Parchemin, 214 x 150 mm, 2 feuillets (premier et dernier d'un même cahier), 23-25 lignes, XIII^e - XIV^e siècle, Terre d'Otrante ; le gros du ms. (f. 3-148) a été copié par Nicolas Hagiopétrite en 1290/91.

B. Fragments de CHR (prothèse et ecténie).

D. CAPOCCI (RICHARD, II, 728a), p. 139-143 (140-141) ; BATIFFOL, Rossano, p. 97, note 2 ; VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 345 et note 1 ; DEVREESSE, Italie méridionale, p. 48, note 6, 51 ; TURYN, p. 9, 74-75.

88⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 782 (XIII^e - XIV^e siècle)

A. Papier, 162 x 120 mm, I. 221 feuillets, 24 lignes, XII^e et XIII^e - XIV^e siècles, Jérusalem ?

B. Typikon de Saint-Sabas (XII^e siècle) ; diataxis de CHR (f. 215r-219r).

D. DEVREESSE (RICHARD, I, 721), p. 299-300.

89. ISTAMBOUL, Metochion Panagiou Taphou

Cod. 355 (XIIIe - XIVE siècle)

A. Parchemin (f. 177-185 : papier), 195 x 150 mm, XIIIe - XIVE siècle (f. 177-185 : XVIe siècle).

B. Euchologe ; CHR incomplète (f. 3r : inc. BRIGHTMAN, p. 387, l. 32).

D. PAPADOPOULOS-KERAMEUS (RICHARD, I, 444), IV, p. 329-331.

90⁺. JERUSALEM, Patriarcat Orthodoxe

Cod. Taphou 520 (XIIIe - XIVE siècle)

A. Rouleau de parchemin, 1,980 x 0,165 m, XIIIe - XIVE siècle.

B. CHR incomplète du début (inc. BRIGHTMAN, p. 380, l. 24).

D. PAPADOPOULOS-KERAMEUS (RICHARD, I, 444), I, p. 465.

91⁺. MESSINE, Biblioteca Universitaria

Cod. gr. 124 (XIIIe - XIVE siècle)

A. Papier, 290 x 210 mm, 217 feuillets, 15 lignes, XIIIe - XIV siècle, Italie méridionale (Calabre ou Sicile).

B. Euchologe ; CHR (f. 1r-32v).

D. MANCINI (RICHARD, I, 588), p. 189-190.

92^x. MOSCOU, Gosudarstvennyj Istoričeskij MuzejCod. Synod. 381 (XIIIe - XVe siècle)

A. Il s'agit de la cote de KRASNOSELTSEV, *Materialy*, p. 17-29 ; Krasnoseltsev utilise normalement les cotes de SAVVA (RICHARD, I, 612), ce qui, dans le cas présent, devrait correspondre au n° 275 de VLADIMIR (RICHARD, I, 613), p. 394 (Typikon du Stoudion provenant de Vatopedi, XVe siècle).

B. Diataxis de CHR (f. 24-51).

C. KRASNOSELTSEV, *Materialy*, p. 18-29.

D. KRASNOSELTSEV, *Materialy*, p. 17-18.

93⁺. PARIS, Bibliothèque NationaleCod. Coisl. gr. 367 (XIIIe - XVe siècle)

A. Parchemin, 180 x 140 mm, 175 feuillets, 20-28 lignes, XIIIe - XVe siècle, Grèce (Mont-Athos ?).

B. Euchologe ; CHR (f. 2r-22r), BAS (f. 22r et suiv.), PRES (f. 46r et suiv.).

D. DEVREESSE (RICHARD, I, 667), p. 350-352.

94. PATMOS, Monastère de Saint-JeanCod. 730 (XIIIe - XVe siècle)

A. Rouleau de parchemin, XIIIe - XVe siècle.

B. CHR, ordinations, rituel de l'Epiphanie.

D. SAKKELION (RICHARD, I, 691), p. 278 ; DMITRIEVSKI, II, p. 159.

95^x. MONT-ATHOS, Monastère d'EsphigmenosCod. 34 (a. D. 1306)

A. Rouleau de parchemin, 4,450 x 0,215 m, a. D. 1306.

B. CHR, épîtres et évangiles pour les fêtes de la Théotokos, office des vêpres et de l'orthros.

C. DMITRIEVSKI, II, p. 262-269 (CHR) ; KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 15-16 (rites finaux de CHR).

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 174, n° 2047 ; DMITRIEVSKI, II, p. 262-270 ; KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 7-9.

96. MONT-ATHOS, Monastère de PhilothéeCod. 177 (a. D. 1332)

A. Papier, 391 feuillets, a. D. 1332.

B. Euchologe ; CHR (f. 7r), BAS (f. 28v), PRES (f. 48r).

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 163, n° 1941 ; DMITRIEVSKI, II, p. 270-271.

97⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Borg. gr. 7 (a. D. 1353)

A. Parchemin, 265 x 183 mm, 51 feuillets, 22-26 lignes, a. D. 1353, Terre d'Otrante (Soletto), copié par le diacre Jean.

B. CHR (f. 1r-30v), épîtres et évangiles, index des fêtes, prière pour bénir les palmes, prokeimena et alleluia (f. 31r et suiv.).

D. FRANCHI DE' CAVALIERI (RICHARD, I, 730), p. 118-120 ; TURYN, p. IX ; VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 201 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 68 et 77 ; DEVREESE, Italie méridionale, p. 51.

98. MONT-ATHOS, Monastère de PanteleimonCod. 82 (a. D. 1360)

A. Rouleau de parchemin, 3,950 x 0,230 m, a. D. 1360.

B. CHR.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 290, n° 5588.

99⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Vat. gr. 1973 (a. D. 1373)

A. Parchemin, 172 x 128 mm, 79 feuillets, 17-21 lignes, a. D. 1373, Calabre (Santa Cristina d'Aspromonte), copié par le prêtre Antoine.

B. CHR incomplète du début (f. 1r-24v : inc. MANDALÀ, Protesi, p. 125).

C. MANDALÀ, Protesi, p. 125 (texte de la prothèse).

D. TURYN, p. 168-169 (avec bibliographie) ; STRITTMATTER, Synapte, p. 62, note 13, 63, 64, note 26 ; BATIFFOL, Rossano, p. 97 et 164 ; VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 39 ; ALAND, Gesamtübersicht, p. 39 ; JACOB, Version géorgienne, p.79, note 69.

E. TURYN, pl. 147, 202b.

100. MONT-ATHOS, Monastère de DoxeiarisCod. 259 (a. D. 1375)

A. Parchemin, in-octavo, a. D. 1375.

B. CHR, BAS, PRES, épîtres et évangiles (sur papier : XVI^e siècle).

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 261, n° 2933.

101. MONT-ATHOS, Monastère de DionysiosCod. 96 (a. D. 1382)

A. Rouleau de parchemin, 4,930 x 0,250 m, a. D. 1382.

B. CHR.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 333, n° 3630.

102. MONT-ATHOS, Monastère de DionysiosCod. 99 (a. D. 1386)

A. Rouleau de parchemin, 4,800 x 0,275 m, a. D. 1386.

B. CHR, ordinations.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 333, n° 3633.

103. PATMOS, Monastère de Saint-JeanCod. 49 (a. D. 1391)

A. Papier, in-octavo, 110 feuillets, a. D. 1391, copié par Joasaph.

B. Archiératikon de Gémistos, CHR, BAS.

D. SAKKELION (RICHARD, I, 691), p. 39 ; VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 218.

104. MONT-ATHOS, Monastère de LavraCod. 1594 (L. 103) (a. D. 1394)

A. Parchemin, 220 x 160 mm, 54 feuillets, a. D. 1394.

B. CHR.

D. SPYRIDON-EUSTRATIADIS (RICHARD, I, 195), p. 281-282.

105⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Vat. gr. 486, f. 113-114 (XIV^e siècle)A. Papier, 220 x 150 mm, 2 feuillets, XIV^e siècle.B. Fragment de CHR (BRIGHTMAN, p. 365, l. 4 - BRIGHTMAN, p. 370, 2^e col., l. 2).

D. DEVRESSE (RICHARD, I, 720), p. 298-299.

106⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San NiloCod. G. b. III = Codex Basilii Falascae (XIV^e siècle)A. Parchemin, 190 x 140 mm, 201 feuillets, XIV^e siècle, Calabre.

B. Euchologe ; CHR (f. 1r suiv.), BAS (f. 75r suiv.), PRES (f. 98r suiv.).

C. GOAR, p. 85-89 (CHR) ; BRIGHTMAN, p. 547-549 (prothèse de CHR) ; GOAR, p. 150-153 (leçons de BAS).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 249-251 ; STRITTMATTER, Peculiarity, p. 202, n° 23 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 61, 63, 64, 69, 97, note 49 ; BRIGHTMAN, p. 549 ; JACOB, Version géorgienne, p. 79, note 69 ; KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 205-208 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 70.

107⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San NiloCod. G. b. XII (XIV^e siècle)A. Parchemin, 150 x 120 mm, 98 feuillets, 17 lignes, XIV^e siècle, Calabre.

B. Euchologe ; BAS incomplète de la fin (f. 49r-74v), CHR

mutilée du début (f. 75r-84v).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 264-265 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 62, note 13, 64, 97, note 49 ; JACOB, Version géorgienne, p. 84, note 109.

108⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San Nilo

Cod. G. b. XVIII (XIV^e siècle)

A. Papier, 120 x 130 mm, 54 feuillets, XIV^e siècle, Italie méridionale.

B. Euchologe ; CHR (f. 1r-36v).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 270-271.

109⁺. JERUSALEM, Patriarcat Orthodoxe

Cod. Sab. 607 (XIV^e siècle)

A. Parchemin, 200 x 136 mm, 76 feuillets, XIV^e siècle.

B. Euchologe ; ordinations, diataxis de Gémistos (f. 50v suiv.).

C. DMITRIEVSKI, II, p. 301-319 (diataxis de Gémistos) ; PAPA-DOPOULOS-KERAMEUS, Diataxis (diataxis de Gémistos).

D. PAPADOPOULOS-KERAMEUS (RICHARD, I, 444), II, p. 609-613 ; DMITRIEVSKI, II, p. 295-320.

110⁺. JERUSALEM, Patriarcat Orthodoxe

Cod. Sab. 605² (XIV^e siècle)

A. Parchemin, 14 feuillets (f. 29-36 et 53-58), XIV^e siècle.

- B. CHR incomplète (f. 29-36), BAS incomplète (f. 53-58).
 D. PAPADOPOULOS-KERAMEUS (RICHARD, I, 444), II, p. 609.

111⁺. JERUSALEM, Patriarcat Orthodoxe

Cod. Taphou 517 (XIVe siècle)

- A. Rouleau de parchemin, 4,930 x 0,285 m, XIVe siècle.
 B. CHR incomplète du début (inc. BRIGHTMAN, p. 362, l. 35).
 D. PAPADOPOULOS-KERAMEUS (RICHARD, I, 444), I, p. 464.

112. MARSEILLE, Bibliothèque Municipale

Cod. 103 (XIVe siècle)

- A. Parchemin (p. 1-94) et papier (p. 95-144), 211 x 157 mm, 144 pages, XIVe et XVe siècles, Italie méridionale (CHR).
 B. CHR (p. 1), BAS (p. 95).
 D. ALBANES, p. 35-36.

113⁺. MILAN, Biblioteca Ambrosiana

Cod. gr. 167 (C 7 sup.) (XIVe siècle)

- A. Parchemin, 220 x 140 mm, 97 feuillets, XIVe siècle, Terre d'Otrante (acheté à Martano).
 B. CHR (f. 1r-40r), BAS (f. 66r-95v).
 D. MARTINI-BASSI (RICHARD, I, 601), I, p. 180.

114⁺. MILAN, Biblioteca AmbrosianaCod. gr. 1090 (Z 257 sup.) (XIV^e siècle)

- A. Rouleau de parchemin,
- B. CHR incomplète de la fin (des. BRIGHTMAN, p. 390, 2^e col., l. 23).
- D. MARTINI-BASSI (RICHARD, I, 601), II, p. 1151 (indications erronées quant au contenu).

115. MONT-ATHOS, Monastère de DionysiosCod. 97 (XIV^e siècle)

- A. Rouleau de parchemin, 5,460 x 0,245 m, XIV^e siècle.
- B. CHR mutilée du début.
- D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 333, n° 3631.

116. MONT-ATHOS, Monastère de DionysiosCod. 98 (XIV^e siècle)

- A. Rouleau de parchemin, 3,000 x 0,295 m, XIV^e siècle.
- B. CHR incomplète du début.
- D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 333, n° 3632.

117. MONT-ATHOS, Monastère de DionysiosCod. 104 (XIV^e siècle)

- A. Rouleau de parchemin, 3,800 x 0,260 m, XIV^e siècle.
- B. CHR mutilée du début.
- D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 334, n° 3638.

118. MONT-ATHOS, Monastère de Dionysios

Cod. 112 (XIV^e siècle)

A. Rouleau de parchemin, 3,600 x 0,170 m, XIV^e siècle.

B. CHR.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 334, n° 3646.

119. MONT-ATHOS, Monastère d'Esphigmenos

Cod. 33 (XIV^e siècle)

A. Rouleau de parchemin, 3,650 x 0,210 m, XIV^e siècle, copié par le moine Kallinikos.

B. CHR incomplète du début.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 174, n° 2046 ; VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 226.

120. MONT-ATHOS, Monastère d'Iviron

Cod. 14 (XIV^e siècle)

A. Rouleau de parchemin mutilé, 1,180 x 0,210 m, XIV^e siècle.

B. CHR incomplète.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 2, n° 4134.

121. MONT-ATHOS, Monastère de Konstamonitès

Cod. 82 (XIV^e siècle)

A. Papier, in-16°, XIV^e siècle.

B. CHR, BAS, PRES.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 41, n° 518.

122. MONT-ATHOS, Monastère de LavraCod. D. 93 (XIV^e siècle)

- A. Parchemin, in-16°, 225 feuillets, XIV^e siècle.
- B. Euchologe ; CHR (f. 30r), BAS (f. 45v), PRES (f. 78v).
- D. DMITRIEVSKI, II, p. 366-367 ; ne semble pas avoir été signalé dans SPYRIDON-EUSTRATIADIS (RICHARD, I, 195).

123. MONT-ATHOS, Monastère de PanteleimonCod. 83 (XIV^e siècle)

- A. Rouleau de parchemin, 6,940 x 0,205 m, XIV^e siècle.
- B. CHR.
- D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 290, n° 5589.

124. MONT-ATHOS, Monastère de PanteleimonCod. 84 (XIV^e siècle)

- A. Fragment de rouleau, XIV^e siècle.
- B. CHR mutilée.
- D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 290, n° 5590.

125^x. MONT-ATHOS, Monastère de PanteleimonCod. 770 (XIV^e siècle)

- A. Papier, 212 x 133 mm, 334 feuillets, XIV^e siècle.
- B. Recueil liturgico-canonique ; diataxis de Philothée (f. 149v).
- C. TREMPÉLAS, Liturgies, p. 1-16, col. de droite.
- D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 430, n° 6277.

126^x. MONT-ATHOS, Monastère de VatopediCod. 133 (744) (XIV^e siècle)

- A. Papier, 332 feuillets, XIV^e siècle.
- B. Euchologe ; CHR (f. 6r-15r), BAS (f. 15v), PRES (f. 28v), diataxis de Philothée (f. 29Or).
- C. KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 36-79 (diataxis de Philothée).
- D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 178-179, n° 984 ;
DMITRIEVSKI, II, p. 272-295 ; KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 33-35.

127. MONT-ATHOS, Monastère de Vatopedi.Cod. 1066 (XIV^e siècle)

- A. Parchemin, 180 x 120 mm, 143 feuillets, XIV^e siècle.
- B. CHR (f. 1r), BAS (f. 32r), PRES (f. 9Or), épîtres et évangiles
- D. EUSTRATIADES-ARCADIOS (RICHARD, I, 191), p. 189.

128. MONT-ATHOS, Monastère de VatopediCod. 1083 (XIV^e siècle)

- A. Parchemin, 160 x 100 mm, 310 pages, XIV^e siècle.
- B. CHR, BAS, épîtres et évangiles, bénédiction de l'eau.
- D. EUSTRATIADES-ARCADIOS (RICHARD, I, 191), p. 191.

129. MONT-ATHOS, Monastère de XénophonCod. 161 (XIV^e siècle)

- A. Rouleau de parchemin, 7,050 x 0,245 m, XIV^e siècle.
- B. CHR, PRES, prières diverses.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 73-74, n° 863 (place le ms. au XIIe siècle) ; DMITRIEVSKI, II, p. 362-363 ; JACOB, Skeuophylakion, p. 73, note 1.

130. MONT-ATHOS, Monastère de Xénophon

Cod. 163 (XIVe siècle)

A. Rouleau de parchemin, 9,000 x 0,230 m, XIVe siècle, copié par Ménas.

B. CHR acéphale ? (non signalée dans la description de Dmitrievski), ordinations, consécration du myron, BAS incomplète.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 74, n° 165 ; DMITRIEVSKI, II, p. 360-362 ; VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 302.

131. MONT-SINAI, Monastère de Sainte-Catherine

Cod. gr. 983 (XIVe siècle)

A. Papier, 200 x 136 mm, 199 feuillets, XIVe siècle.

B. Euchologe ; CHR (f. 1r et suiv.), BAS (f. 71r et suiv.).

D. GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 213 ; DMITRIEVSKI, II, p. 327-328.

132^x. MOSCOU, Gosudarstvennyj Istoričeskij Muzej

Cod. Synod. 261 (XIVe siècle)

A. Parchemin, in-quarto, 230 feuillets, XIVe siècle.

B. Euchologe ; BAS (f. 100v), CHR (f. 125v), PRES (f. 143r).

C. KRASNOSELTSEV, Svjedjenja, p. 360-368 (CHR ; sous la

cote Synod. 279).

D. VLADIMIR (RICHARD, I, 613), p. 361-368.

133⁺. PARIS, Bibliothèque Nationale

Cod. gr. 112 (XIV^e siècle)

A. Parchemin (f. 194-211 et 216-223 : papier), 140 x 100 mm, 239 feuillets, 21-24 lignes, XII^e et XIV^e siècles.

B. Nouveau Testament (f. 1r-187r : XII^e siècle), synaxaire, makarismoï, prières diverses (f. 187v-225v : main plus récente), CHR (f. 226r-235v : XIV^e siècle ; des. BRIGHTMAN, p. 398, l. 2).

D. OMONT (RICHARD, I, 58), I, p. 14 ; BORDIER (RICHARD, I, 671), p. 223.

134⁺. PARIS, Bibliothèque Nationale

Cod. gr. 324 (XIV^e siècle)

A. Papier, 221 x 147 mm, 212 feuillets, 20-29 lignes, XIV^e siècle, origine orientale.

B. Euchologe ; BAS (f. 2r-24v), CHR (f. 24v-36r), PRES (f. 37r-47r).

D. OMONT (RICHARD, I, 58), I, p. 33 ; OMONT, Missions, II, p. 1117 ; JACOB, Version géorgienne, p. 74, n° 16 ; ALMAZOV, Opyt, III, 2, p. 82 et III, 2, app., p. 50.

135⁺. PARIS, Bibliothèque NationaleCod. Suppl. gr. 613 (XIV^e siècle)A. Rouleau de parchemin, 7,390 x 0,240 m, XIV^e siècle.

B. CHR.

D. OMONT (RICHARD, I, 58), III, p. 283.

136⁺. PARIS, Bibliothèque NationaleCod. Suppl. gr. 915 (XIV^e siècle)A. Rouleau de parchemin, 4,180 x 0,260 m, XIV^e siècle.

B. CHR.

D. ASTRUC-CONCASTY (RICHARD, II, 670c), p. 12.

137. PATMOS, Monastère de Saint-JeanCod. 714 (XIV^e siècle)A. Rouleau de parchemin, XIV^e siècle.

B. CHR incomplète.

D. SAKKELION (RICHARD, I, 691), p. 276.

138. PATMOS, Monastère de Saint-JeanCod. 721 (XIV^e siècle)A. Rouleau de parchemin, XIV^e siècle.

B. BAS, CHR, PRES.

D. SAKKELION (RICHARD, I, 691), p. 277 ; JACOB, Version géorgienne, p. 74.

139. PATMOS, Monastère de Saint-Jean

Cod. 727 (XIV^e siècle)

- A. Rouleau de parchemin, XIV^e siècle.
- B. CHR mutilée.
- D. SAKKELION (RICHARD, I, 691), p. 277.

140. PATMOS, Monastère de Saint-Jean

Cod. 728 (XIV^e siècle)

- A. Rouleau de parchemin, XIV^e siècle.
- B. CHR.
- D. SAKKELION (RICHARD, I, 691), p. 277.

141. PATMOS, Monastère de Saint-Jean

Cod. 729 (XIV^e siècle)

- A. Rouleau de parchemin, XIV^e siècle.
- B. CHR incomplète du début et de la fin.
- D. SAKKELION (RICHARD, I, 691), p. 277.

142⁺. PARIS, Bibliothèque Nationale

Cod. gr. 323 (fin XIV^e siècle)

- A. Papier (f. 2 : parchemin), 214 x 142 mm (f. 2 : 208 x 137 mm), 41 feuillets, 2 colonnes, 24-29 lignes, bilingue, fin XIV^e siècle, Italie méridionale.
- B. Deux prières eucharistiques (f. 3r-4r), CHR avec

l'adaptation otrantaise de la traduction de Léon Toscan (f. 4v-37r) ; épîtres et évangiles (f. 37v-40r). Copié probablement sur le Karlsr. Ettenheimmünster 6.

C. BRIGHTMAN, p. 545-546 (texte grec de la prothèse).

D. OMONT (RICHARD, I, 58), I, p. 33 ; BRIGHTMAN, p. 546 ; ENGDAHL, Beiträge, p. 92 et suiv. (sigle P C 1) ; GRONDIJS, Iconographie, p. 91 ; HOECK-LOENERTZ, Nikolaos-Nektarios von Otranto, p. 79, note 55 ; JACOB, Léon Toscan, p. 120-121 et 126-128 ; JACOB, Nicolas d'Otrante, p. 58, note 2.

143⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 573 (XIVe - XVe siècle)

A. Papier, 220 x 140 mm, 380 feuillets, 6-35 lignes, XIVe - XVe siècle.

B. Ms. de miscellanea ; JAC (f. 59r-62v), diataxis de CHR (f. 63r-71r).

C. KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 64-66 (JAC) ; KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 95-114 (diataxis de CHR).

D. DEVREESSE (RICHARD, I, 720), p. 469-477 ; KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 64-67 ; KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 94-95 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 74-75 ; MANDALÀ, Protesi, p. 130.

144⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 721¹² (XIVe - XVe siècle)

A. Papier, 210 x 145 mm, 14 feuillets, XIVe - XVe siècle.

B. Archiératikon de Gémistos incomplet de la fin.

D. DEVREESSE (RICHARD, I, 721), p. 220-222 ; DARROUZES, Bulletin, p. 176.

145. MONT-ATHOS, Monastère de KonstamonitèsCod. 59 (62) (XIV^e - XV^e siècle)A. Papier, XIV^e - XV^e siècle.

B. Euchologe ; CHR.

D. DMITRIEVSKI, II, p. 368-369 ; LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 40, n° 495.

146. MONT-ATHOS, Monastère d'IvironCod. 780 (a. D. 1400)

A. Papier, in-octavo (in-16° ?), 168 feuillets, a. D. 1400.

B. CHR (f. 1r), BAS (f. 13r), euchologe.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 225, n° 4900; DMITRIEVSKI, II, p. 369-372.

147. LE CAIRE, Bibliothèque du PatriarcatCod. 371 (a. D. 1407)

A. Papier, 155 feuillets, a. D. 1407, copié par Joachim, métropolitain de Soupakion.

B. Euchologe ; archiératikon de Gémistos (f. 1r suiv.).

D. DMITRIEVSKI, II, p. 376-383.

148. MONT-ATHOS, Monastère de PanteleimonCod. 17 (a. D. 1409)

A. Parchemin, 200 x 140 mm, 56 feuillets, a. D. 1409, copié par le scribe Antoine.

B. BAS (f. 2r), CHR (f. 28r), PRES (f. 44r).

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 283, n° 5523 ;
DMITRIEVSKI, II, p. 393 (donne le ms. sous la cote n° 9) ; VOGEL-
GARDTHAUSEN, p. 40.

149. MONT-ATHOS, Monastère de Dionysios

Cod. 111 (a. D. 1413)

A. Rouleau de parchemin, 2,800 x 0,200 m, a. D. 1413.

B. CHR.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 334, n° 3645.

150⁺. MUNICH, Bayerische Staatsbibliothek

Cod. gr. 540 (a. D. 1416)

A. Papier, in-quarto, 62 feuillets, a. D. 1516.

B. CHR (f. 1r), BAS (f. 28r), PRES (f. 52r).

D. HARDT (RICHARD, I, 622), V, p. 353-354.

151. MONT-ATHOS, Monastère de Dionysios

Cod. 103 (a. D. 1419)

A. Rouleau de parchemin, 5,200 x 0,170 m, a. D. 1419.

B. CHR.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 334, n° 3637.

152. MONT-ATHOS, Monastère de LavraCod. 1187 (I. 103) (a. D. 1421)

A. Papier, 220 x 130 mm, 484 feuillets, a. D. 1421.

B. Euchologe ; BAS (f. 15r), CHR (f. 35r), PRES (f. 48r).

D. SPYRIDON-EUSTRATIADES (RICHARD, I, 195), p. 197 ;

DMITRIEVSKI, II, p. 197.

153. MONT-SINAI, Monastère de Sainte-CatherineCod. gr. 968 (a. D. 1426)

A. Parchemin, 210 x 130 mm, 488 feuillets, a. D. 1426, copié par Barthélemy Rhosos.

B. Euchologe ; CHR (f. 1r suiv.), BAS (f. 56r suiv.), PRES (f. 56r suiv.).

D. GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 207 ; DMITRIEVSKI, II, p. 393-415 ; VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 51.

154. MONT-ATHOS, Monastère de KarakallosCod. 274 (a. D. 1430)

A. Rouleau de parchemin, 3,290 x 0,268 m, a. D. 1430.

B. CHR.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 475, n° 6613.

155. ATHENES, Byzantinon MouseionCod. 168 (a. D. 1433)

A. Papier, 210 x 140 mm, 74 feuillets, a. D. 1433.

B. CHR incomplète (f. 1r), BAS (f. 8r), PRES (f. 32r).
 D. PALLAS (RICHARD, I, 159), p. 54-55.

156. MONT-ATHOS, Monastère de Lavra

Cod. 1555 (I. 71) (a. D. 1435)

A. Papier, 280 x 190 mm, 297 feuillets, a. D. 1435, copié
 par Grégoire Alyattès.

B. Euchologe ; diataxis de Philothée (f. 5r), CHR (f. 21r),
 BAS (f. 35r), PRES (f. 54r).

D. SPYRIDON-EUSTRATIADÉS (RICHARD, I, 195), p. 191 ; VOGEL-
 GARDTHAUSEN, p. 92 ; DMITRIEVSKI, II, p. 415-419.

157. WASHINGTON, Library of Otto H. F. Vollbehr

Cod. 5704 (a. D. 1444)

A. Rouleau de parchemin, 3,750 x 0,240 m, a. D. 1444, acheté
 au Mont-Athos.

B. CHR.

D. SEYMOUR DE RICCI-WILSON (RICHARD, I, 49), I, p. 503.

158. MONT-ATHOS, Monastère de Lavra

Cod. 1841 (Ω . 31) (a. D. 1457)

A. Papier, 200 x 120 mm, 257 feuillets, a. D. 1457.

B. Euchologe ; diataxis de Philothée (f. 1r), CHR (f. 69r),
 diataxis de la messe patriarcale (f. 222r : Gémistos).

D. SPYRIDON-EUSTRATIADÉS (RICHARD, I, 195), p. 330-331 ;
 DMITRIEVSKI, II, p. 626-631.

159. MONT-ATHOS, Monastère de LavraCod. 545 (E. 83) (a. D. 1467)

A. Papier, 200 x 140 mm, 21 feuillets, a. D. 1467.

B. CHR.

D. SPYRIDON-EUSTRATIADES (RICHARD, I, 195), p. 83.

160. MONT-ATHOS, Monastère de LavraCod. 950 (E. 88) (a. D. 1475)A. Papier, 220 x 120 mm, 519 feuillets, a. D. 1475,
copié par l'hiéromoine Néophytos.B. Euchologe ; diataxis de Philothée (f. 8r), CHR (f. 49r),
BAS (f. 66r), PRES (f. 89v).D. SPYRIDON-EUSTRATIADES (RICHARD, I, 195), p. 146-147 ;
DMITRIEVSKI, II, p. 434-445.161. PATMOS, Monastère de Saint-JeanCod. 690 (a. D. 1487)A. Papier, in-quarto, 193 (ou 192) feuillets, a. D. 1487 (CHR),
copié par le lecteur Lampyrnos.

B. Euchologe ; CHR (f. 5r), PRES (f. 21r).

D. SAKKELION (RICHARD, I, 691), p. 270 ; DMITRIEVSKI, II, p.
p. 650-655.

162. MONT-ATHOS, Monastère de VatopediCod. 1064 (a. D. 1492)

- A. Papier, 190 x 130 mm, 29 feuillets, a. D. 1492.
- B. CHR.
- D. EUSTRATIADES-ARCADIOS (RICHARD, I, 191), p. 189.

163^x. ATHENES, Ethnikè BibliothèkèCod. 661 (XVe siècle)

- A. Parchemin, 200 x 160 mm, 138 feuillets, XVe siècle.
- B. Euchologe.
- C. TREMPÉLAS, Liturgies, sigle I.
- D. SAKKELION (RICHARD, I, 146), p. 123.

164^x. ATHENES, Ethnikè BibliothèkèCod. 685 (XVe siècle)

- A. Papier, 160 x 120 mm, 187 feuillets, XVe siècle.
- B. Euchologe ; CHR, PRES.
- C. TREMPÉLAS, Liturgies, sigle K.
- D. SAKKELION (RICHARD, I, 146), p. 126.

165^x. ATHENES, Ethnikè BibliothèkèCod. 769 (XVe siècle)

- A. Papier, 140 x 100 mm, 175 feuillets, XVe siècle.
- B. CHR, BAS, PRES, épîtres et évangiles, diakonika.
- C. TREMPÉLAS, Liturgies, sigle © .
- D. SAKKELION (RICHARD, I, 146), p. 139.

166^x. ATHENES, Ethnikè BibliothèkèCod. 877 (XVe siècle)

- A. Parchemin, 180 x 140 mm, 115 feuillets, XVe siècle.
- B. Euchologe ; CHR, BAS, PRES.
- C. TREMPELAS, Liturgies, sigle A .
- D. SAKKELION (RICHARD, I, 146), p. 157-158.

167^x. ATHENES, Byzantinon MouseionCod. 137 (XVe siècle)

- A. Papier, 155 x 105 mm, 163 feuillets, XVe siècle.
- B. Euchologe ; CHR incomplète (f. 1v).
- C. TREMPELAS, Liturgies, sigle Z. .
- D. PALLAS (RICHARD, I, 159), p. 53-54.

168. BERLIN, Deutsche StaatsbibliothekCod. gr. 327 (XVe siècle)

- A. Papier, 6 feuillets, XVe siècle.
- B. Fragments de CHR.
- D. DE BOOR (RICHARD, I, 214, II), p. 184-185.

169. BERLIN, Deutsche StaatsbibliothekCod. gr. 355 (XVe siècle)

- A. Papier, 202 x 145 mm, 68 feuillets, XVe siècle.
- B. CHR incomplète du début (f. 1r : inc. prière avant l'évangile = BRIGHTMAN, p. 371, l. 24), BAS (f. 25r).
- D. DE BOOR (RICHARD, I, 214, II), p. 204.

170⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Vat. gr. 498, f. V-VII (XVe siècle)

A. Papier, 175 x 137 mm, 3 feuillets, 14 lignes, XVe siècle.

B. Fragment de CHR (f. V, VII, VIr = BRIGHTMAN, p. 389,

l. 16 - BRIGHTMAN, p. 392, l. 16).

D. DEVREESSE (RICHARD, I, 720), p. 330.

171⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Vat. gr. 1978 (XVe siècle)

A. Papier, 191 x 130 mm, 115 feuillets, 22 lignes, seconde moitié du XVe siècle, copié par Jean Rhosos de Crète.

B. Euchologe ; CHR (f. 1r-33v), PRES (f. 35r-47v).

D. VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 192.

172. FLORENCE, Biblioteca LaurenzianaCod. Magliabech. gr. 60 (XVe siècle)

A. Papier, 238 x 175 mm, 47 feuillets, XVe siècle, Sicile (monastère de Sainte-Marie de Gala), copié par le scribe Barthélemy Leo.

B. CHR.

D. OLIVIERI (RICHARD, I, 356), p. 420 ; VOGEL-GARDTHAUSEN,

p. 50.

173. GENEVE, Bibliothèque Publique et UniversitaireCod. 24 (XVe siècle)

A. Parchemin, XVe siècle, copié par le scribe Jean.

B. CHR.

D. OMONT (RICHARD, I, 87), p. 433, n° 134.

174. GENEVE, Bibliothèque Publique et UniversitaireCod. 26 (XVe siècle)

A. Parchemin, XVe siècle.

B. CHR incomplète de la fin.

D. OMONT (RICHARD, I, 87) p. 433, n° 136.

175^x. ISTAMBOUL, Metochion Panagiou TaphouCod. 182 (XVe siècle)

A. Papier, 219 x 145 mm, 202 (193) feuillets, XIVE et XVe siècles.

B. Euchologe ; CHR (f. 101r), PRES (f. 113v).

C. DMITRIEVSKI, II, p. 475 (CHR : édition partielle).

D. PAPADOPOULOS-KERAMEUS (RICHARD, I, 444), IV, p. 150-154 ;
DMITRIEVSKI, II, p. 453-485.176. LONDRES, British MuseumCod. Add. 18070 (XVe siècle)

A. Rouleau de parchemin, 2,915 x 0,425/426 m, XVe siècle.

B. CHR incomplète du début et de la fin (inc. BRIGHTMAN,

p. 311, l. 15 = ecphonèse de la prière du second antiphone ; des.
BRIGHTMAN, p. 397, l. 29).

D. RICHARD (RICHARD, I, 528), p. 30 ; renseignements dus
à Mgr. J.-M. Sauget.

177⁺. MILAN, Biblioteca Ambrosiana

Cod. gr. 84 (B 15 sup) (XVe siècle)

A. Papier, 130 x 98 mm, VIII. 151. XI feuillets, XVe siècle.

B. Euchologe ; CHR (f. 57r-104r), BAS (f. 105r-131r), PRES
(f. 132r-147v).

D. MARTINI-BASSI (RICHARD, I, 601), I, p. 96-97.

178⁺. MILAN, Biblioteca Ambrosiana

Cod. gr. 637 (P 112 sup.) (XVe siècle)

A. Parchemin, 282 x 203 mm, 43 feuillets, 2 colonnes, 25
lignes, XVe siècle, Terre d'Otrante ?

B. CHR (f. 3r-25r), épîtres et évangiles (f. 28r et suiv.).

D. MARTINI-BASSI (RICHARD, I, 601), II, p. 718-719.

179. MONT-ATHOS, Monastère de Chilandar

Cod. 15 (XVe siècle)

A. Papier, in-octavo, XVe siècle.

B. CHR, BAS, PRES, épîtres et évangiles, acolouthies.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 29-30, n° 236.

180. MONT-ATHOS, Monastère de DionysiosCod. 452 (?) (XVe siècle)

A. Papier, in-quarto, 401 feuillets, XVe siècle.

B. Euchologe ; diataxis de Philothée (f. 11r), diataxis de PRES (f. 32r), CHR (f. 37r), BAS (f. 63r), PRES (f. 97r).

D. DMITRIEVSKI, II, p. 644-646.

181. MONT-ATHOS, Monastère d'IvironCod. 865 (XVe siècle)

A. Papier, in-16°, XVe siècle.

B. CHR, acolouthies et prières diverses.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 232.

182. MONT-ATHOS, Monastère de KarakallosCod. 170 (XVe siècle)

A. Papier, in-octavo, 170 feuillets, XVe siècle.

B. Euchologe ; CHR (f. 1r), BAS (f. 24r), PRES (f. 34v).

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 145, n° 1683.

183. MONT-ATHOS, Monastère de KarakallosCod. 194 (XVe siècle)

A. Papier, in-16°, XVe siècle.

B. CHR.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 146, n° 1707.

184.. MONT-ATHOS, Monastère de KonstamonitèsCod. 19 (XVe siècle)

- A. Papier, in-16°, 202 feuillets, XVe siècle.
- B. Euchologe ; CHR (f. 1r), BAS (f. 14r), PRES (f. 29v).
- D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 38, n° 455 ; DMITRIEVSKI, II, p. 490-500.

185. MONT-ATHOS, Monastère de LavraCod. 1596 (L. 105) (XVe siècle)

- A. Papier, 220 x 140 mm, 354 feuillets, XVe siècle.
- B. Euchologe ; CHR (f. 10r), BAS (f. 23v), PRES (f. 42r).
- D. SPYRIDON-EUSTRATIADES (RICHARD, I, 195), p. 282 (1e ms. y est attribué au XVIe siècle) ; DMITRIEVSKI, II, p. 632-638.

186. MONT-ATHOS, Monastère de PanteleimonCod. 18 (XVe siècle)

- A. Parchemin, 180 x 140 mm, 32 feuillets, XVe siècle.
- B. CHR incomplète (f. 1r), BAS (f. 4v).
- D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 283, n° 5524.

187. MONT-ATHOS, Monastère de PhilothéeCod. 175 (XVe siècle)

- A. Papier, in-octavo, XVe siècle.
- B. Euchologe ; CHR
- D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 163, n° 1939.

188. MONT-ATHOS, Monastère de Philothée

Cod. 209 (XVe siècle)

- A. Papier, in-octavo, XVe siècle.
- B. CHR incomplète du début, BAS, PRES.
- D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 166, n° 1973.

189. MONT-ATHOS, Monastère de Stavronikétas

Cod. 119 (XVe siècle)

- A. Papier, in-octavo, XVe siècle.
- B. CHR, BAS.
- D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 86, n° 984.

190. MONT-ATHOS, Monastère de Vatopedi

Cod. 1076 (XVe siècle)

- A. Papier, 230 x 160 mm, 128 feuillets, XVe siècle.
- B. CHR, BAS, traduction de la messe romaine.
- D. EUSTRATIADES-ARCADIOS (RICHARD, I, 191), p. 190.

191. MONT-ATHOS, Monastère de Vatopedi

Cod. 1077 (XVe siècle)

- A. Papier, 150 x 120 mm, 94 feuillets, XVe siècle.
- B. CHR, BAS, PRES, baptême, prières diverses.
- D. EUSTRATIADES-ARCADIOS (RICHARD, I, 191), p. 190.

192. MONT-SINAI, Monastère de Sainte-CatherineCod. gr. 972 (XVe siècle).

A. Papier, 220 x 130/95 mm, 430 feuillets, XVe siècle.

B. Euchologe ; diataxis de CHR (f. 1r suiv.), BAS (f. 242r suiv.), CHR (f. 264r suiv.).

D. GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 208 ; DMITRIEVSKI, II, p. 574-578.

193. MONT-SINAI, Monastère de Sainte-CatherineCod. gr. 984 (XVe siècle)

A. Papier, 210 x 155 mm, 234 feuillets, XVe siècle.

B. Euchologe ; CHR (f. 87r et suiv.), BAS (f. 116r et suiv.), PRES (f. 140r et suiv.).

D. GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 214 ; DMITRIEVSKI, II, p. 594-602.

194^x. MONT-SINAI, Monastère de Sainte-CatherineCod. gr. 986 (XVe siècle)

A. Papier, 205 x 140 mm, 162 feuillets, XVe siècle, copié par le prêtre Georges Galanos.

B. Euchologe ; diataxis de la proscomidie selon l'usage de la Grande Laure du Mont-Athos (f. 1r et suiv.), CHR (f. 12r et suiv.), BAS (f. 54r suiv.), PRES (f. 76r suiv.).

C. DMITRIEVSKI, II, p. 602-614 (diataxis et CHR).

D. GARDTHAUSEN (RICHARD, I, 767), p. 214 ; DMITRIEVSKI, II, p. 602-616.

195^x. MOSCOU, Gosudarstvennyj Istoričeskij MuzejCod. Synod. 262 (XVe siècle)

A. Papier, in-quarto, 333 feuillets, XVe siècle.

B. Euchologe ; prières de préparation, d'encens et d'évangile (f. 21), CHR (f. 22), BAS (f. 40-58), PRES (f. 60).

C. VLADIMIR (RICHARD, I, 613), p. 369-370 (nombreuses rubriques de CHR).

D. VLADIMIR (RICHARD, I, 613), p. 368-377.

196. MOSCOU, Gosudarstvennyj Istoričeskij MuzejCod. Synod. 263 (a. D. 1470)

A. Papier, 344 feuillets, a. D. 1470.

B. Euchologe ; CHR (f. 7r), BAS (f. 21v), PRES (f. 43r).

D. VLADIMIR (RICHARD, I, 613), p. 377-380.

197⁺. PARIS, Bibliothèque NationaleCod. gr. 1362 (XVe siècle)

A. Papier, 267 feuillets, XVe siècle.

B. Archiératikon de Gémistos (f. 248r-260r).

C. Edité par HABERT, p. 1-279.

D. OMONT (RICHARD, I, 58), II, p. 25.

198⁺. PARIS, Bibliothèque NationaleCod. gr. 2509 (XVe siècle)

A. Papier, 211 x 140 mm, 299 feuillets, 28 lignes, XVe siècle,

Grèce.

B. Ms. de miscellanea ; JAC (f. 194r-210r), BAS (f. 210v-220v), ordinations (f. 221r-226v), diataxis de CHR (f. 226v-230v), diakonika de CHR (f. 231r-233v), diakonika de PRES (f. 233v-236r), diakonika de l'office de vêpres (f. 236r-v), traduction de la messe romaine (f. 237r-241r).

C. SWAINSON, p. 214-332, 3^e col. (JAC) ; BRIGHTMAN, p. 31-68 (JAC) ; MERCIER, p. 160-248 (variantes de JAC, sigle E) ; MORIN, Ordinations, p. 67-73 (ordinationes) ; GOAR, p. 78-83 (diataxis de CHR) ; BRIGHTMAN, p. 549-551 (prothèse de la diataxis de CHR) ; BRIGHTMAN, p. 552 (diptyques des diakonika de CHR).

D. OMONT (RICHARD, I, 58), II, p. 274 ; SWAINSON, p. XXV ; BRIGHTMAN, p. L-LI, 551-552 ; MERCIER, p. 140 ; GOAR, p. 77.

199. PATMOS, Monastère de Saint-Jean

Cod. 641 (XVe siècle)

- A. Papier, in-quarto, 133 feuillets, XVe siècle.
- B. CHR, BAS, PRES, épîtres et évangiles, acolouthies.
- D. SAKKELION (RICHARD, I, 691), p. 256.

200. PATMOS, Monastère de Saint-Jean

Cod. 703 (XVe siècle)

- A. Parchemin et papier, 240 (ou 357 !) feuillets, XVe siècle.
- B. Euchologe ; CHR (f. 72r), PRES (f. 117r), BAS (f. 123r).
- D. SAKKELION (RICHARD, I, 691), p. 274 ; DMITRIEVSKI, II, p. 920-921.

201. PATMOS, Monastère de Saint-JeanCod. 720 (XVe siècle)

A. Rouleau de parchemin, XVe siècle.

B. CHR.

D. SAKKELION (RICHARD, I, 691), p. 277.

202.⁺ ROME, Biblioteca VallicellianaCod. gr. 46 (C 90) (XVe siècle)A. Papier, 213 x 148 mm, VII. 66. I feuillets, 22 lignes,
XVe siècle, Italie.

B. Miscellanea ; CHR (f. 33r-58r).

D. MARTINI (RICHARD, I, 75), II, p. 79-80.

203. SALONIQUE, Monastère de VlatéesCod. 72 (XVe siècle)

A. Papier, 200 x 180 mm, 224 feuillets, XVe siècle.

B. Euchologe ; diataxis de Philothée (f. 1r), CHR (f. 13r),
BAS (f. 23v), PRES (f. 45v).

D. EUSTRATIADES (RICHARD, I, 751), p. 113-114.

204.⁺ PARIS, Bibliothèque MazarineCod. 453 (727) (fin XVe siècle)A. Parchemin, 192 x 130 mm, 72 feuillets, 17 lignes, bilingue,
fin XVe siècle, texte grec copié par Georges Hermonyme à Paris.

B. CHR (32r-72v) précédée de la traduction latine de Janus Lascaris (f. 1r-26r).

C. ERASME, Missa Graecolatina (texte grec d'après ce ms. ou d'après le Par. Suppl. gr. 239) ; GOAR, p. 89-94 (reprend l'édition érasmiennne).

D. MOLINIER, p. 175 ; OMONT (RICHARD, I, 58), III, p. 308, n° 6 ; OMONT, Hermonyme, p. 78, n° 12.

205⁺. PARIS, Bibliothèque Nationale

Cod. gr. 327 (fin XVe siècle)

A. Papier, 210 x 138 mm, 220 feuillets, 13 lignes, bilingue (traduction latine interlinéaire de CHR), fin XVe siècle, copié par Georges Hermonyme à Paris.

B. Euchologe ; CHR (f. 6r-69r), BAS (f. 70r-110r), épîtres et évangiles, tropaires, kontakia, apolytikia, etc. (f. 114r-198v), prières diverses (f. 201r-220v).

D. OMONT (RICHARD, I, 58), I, p. 33 ; OMONT, Hermonyme, p. 78, n° 10.

206⁺. PARIS, Bibliothèque Nationale

Cod. Suppl. gr. 239 (fin XVe siècle)

A. Parchemin, 224 x 147 mm, 56 feuillets, 22-23 lignes, bilingue, fin XVe siècle, texte grec copié par Georges Hermonyme à Paris.

B. CHR (f. 1r-23v) et traduction latine de Janus Lascaris (f. 25r-52r).

C. ERASME, Missa Graecolatina (texte grec d'après ce ms. ou d'après le Mazar. 453) ; GOAR, p. 89-94 (reprend l'édition érasmiennne).

D. OMONT, Hermonyme, p. 78, n° 11, et 59-60 ; CONCASTY, Catalogue (sous presse).

207. ANN ARBOR, University of Michigan

Cod. 17 (anc. Burdett-Coutts III, 29) (XVe - XVIe siècle)

A. Papier, 210 x 115 mm, 174 feuillets, circa 1500.

B. Euchologe ; CHR, PRES, BAS.

D. SEYMOUR DE RICCI-WILSON (RICHARD, I, 49), II, p. 1106.

208. CAMBRIDGE, Gonville and Caius College

Cod. 355⁸ (XVe - XVIe siècle)

A. Papier et parchemin, 232 feuillets, XVe et XVIe siècles.

B. Ms. de miscellanea ; CHR incomplète de la fin (f. 188-194 :
des. BRIGHTMAN, p. 375, 1ère col., l. 15).

D. JAMES (RICHARD, I, 250), II, p. 401-404.

209⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 2012 (XVe - XVIe siècle)

A. Papier, 250 x 183 mm, 211 feuillets, 43 lignes, XVe -
XVIe siècle, Calabre.

B. Ms. liturgique (hymnes, etc.) ; CHR (f. 107v-116r).

D. JACOB, Version géorgienne, p. 75, note 45.

210⁺. MESSINE, Biblioteca Universitaria

Cod. gr. 144 (XVe - XVIe siècle)

A. Papier, 250 x 170 mm, 290 feuillets, 18-22 lignes, XVe -
XVIe siècle, Italie méridionale (Calabre ou Sicile).

B. Euchologe ; CHR (f. 1r-31r), BAS (f. 31v-49v), PRES
(f. 50r-59r).

D. MANCINI (RICHARD, I, 588), p. 203-204.

211⁺. PARIS, Bibliothèque Nationale

Cod. gr. 326 (XVe - XVIe siècle)

A. Papier, 207 x 137 mm, 144 feuillets, 18-26 lignes, XVe - XVIe siècle, copié en partie par Jean Zagorinos (f. 2-27, 30-53 et 55-81).

B. Euchologe ; CHR (f. 2r-21r), BAS (f. 22r-54v), PRES (f. 55r-65r).

D. OMONT (RICHARD, I, 58), I, p. 33.

212⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Barber. gr. 389 (a. D. 1509)

A. Papier, 216 x 150 mm, 160 feuillets, 16-20 lignes, a. D. 1509, Calabre, copié par le prêtre Jean Giritès.

B. Euchologe ; CHR (f. 1r-27v).

213⁺. PARIS, Bibliothèque Nationale

Cod. gr. 393 (a. D. 1516)

A. Papier, 153 x 105 mm, 244 feuillets, a. D. 1516, copié en partie par Charles de Naupacte (f. 1-60 ; colophon : f. 44r).

B. Euchologe ; CHR (f. 1r-17r ; incomplète de la fin : des. BRIGHTMAN, p. 385, l. 25), BAS (f. 18r-43v ; incomplète du début : inc. BRIGHTMAN, p. 313, l. 30), PRES. (f. 45r-60v).

D. OMONT (RICHARD, I, 58), I, p. 40.

214⁺. MODENE, Biblioteca Estense

Cod. gr. 19 (a.R.7.20 ; III.A.5) (début XVI^e siècle)

A. Papier, 208 x 140 mm, 192 feuillets, 24 (CHR grecque) et 20 lignes (traduction latine), circa 1517, bilingue, Italie.

B. Recueil de Liturgies orientales ; CHR (f. 1r-18r), traduction latine (de Lascaris) (f. 20r-44r).

D. PUNTONI (RICHARD, I, 604), p. 392-393 ; ALLEN (RICHARD, I, 78), p. 5-6 ; MERCATI, Teseo, p. 509-513 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 72-73, 84.

215⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 2007 (a. D. 1519)

A. Papier, 288 x 210 mm, 196 feuillets, 2 colonnes, 28 lignes, a. D. 1519, copié par Philippe de Méthone pour Julien, hiéromoine de Grottaferrata.

B. Euchologé ; CHR (f. 15r-30v), BAS (f. 31r-41v), PRES (f. 42r-49v), prières de l'ambon (f. 150r-161r).

D. VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 418 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 62, note 13.

216⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Barber. gr. 386 (a. D. 1522)

A. Papier, 208 x 144 mm, 122 feuillets, 20 lignes a. D. 1522, Calabre (Bova), copié par le diacre Nicolas Menklabitès (f. 1-10, 15-16, 106-122 de mains différentes).

B. CHR incomplète du début (f. 11r-31r : inc. BRIGHTMAN, p. 373, l. 18), acolouthies diverses (f. 31r-105r).

D. GARITTE, rec. Albareda, p. 265.

217. MONT-ATHOS, Monastère de LavraCod. E. 74 (a. D. 1541)

A. Papier, 210 x 150 mm, 129 feuillets, a. D. 1541.

B. Euchologe ; archiératikon de Gémistos (f. 1r), BAS (f. 54r), PRES (f. 78r).

D. SPYRIDON-EUSTRATIADES (RICHARD, I, 195), II, p. 82, n° 536.

218^x. MONT-ATHOS, Monastère de PanteleimonCod. 421 (a. D. 1545)

A. Papier, 215 x 150 mm, 48 feuillets, a. D. 1545, copié par le scribe Théophile.

B. Diataxis de Philothée.

C. KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 36-79.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 372, n° 5928 ; KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 31-32 ; VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 147.

219⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca ApostolicaCod. Vat. gr. 2032 (a. D. 1549)

A. Papier, 333 x 235 mm, 207 feuillets (+ 69a, 70a, 83a, 103a, 185a), 2 colonnes, 32 lignes, a. D. 1549, copié par Théophylacte Kontostablynas, Calabre (monastère des Saints-Pierre-et-Paul près de S. Marco Argentano).

B. CHR (f. 15r-26r), BAS (f. 26v-34r), PRES (f. 34r-38v), prières de l'ambon (f. 174r-183r).

C. JACOB, Nouveaux documents, p. 123-131 (prières de l'ambon).

D. VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 148 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 121-122 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 62, note 13.

220⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 2052 (a. D. 1561)

A. Papier, 350 x 240 mm, 207 feuillets, 2 colonnes, 28 lignes, a. D. 1561, Calabre (monastère de Saint-Barthélemy de Trigona), copié par Stéphane Phantzé.

B. Euchologe ; CHR (f. 11r-24v), BAS (f. 25r-34r), PRES (f. 34v-40v), prières de l'ambon (f. 129v-138r).

C. JACOB, Nouveaux documents, p. 123-131 (prières de l'ambon).

D. VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 404 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 122-123 ; DEVREESSE, Italie méridionale, p. 14, note 3, 43, 55.

221⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Barber. gr. 458 (a. D. 1572)

A. Papier, 241 x 168 mm, 38 feuillets, 22 lignes, a. D. 1572, Calabre, quatre mains différentes (f. 1-4 ; 5-29, 30-32r ; 32v-37r).

B. Prières préparatoires à la Liturgie (f. 1r-4r), CHR (f. 5r-28r), prologue de saint Jean (f. 28v-29r), épîtres et évangiles (f. 30r-37r).

222⁺. ROME, Accademia Nazionale dei Lincei

Cod. gr. 5 (Cors. 41.E.29) (a. D. 1579)

A. Papier, 195 x 145 mm, 170 feuillets, a. D. 1579, Terre d'Otrante, (Martignano), copié par Natalios Marsos.

B. CHR (f. 17r-48v), pièces mobiles de la Liturgie (f. 49r-153r).

C. JACOB, Nouveaux documents, p. 133-139 (prières de l'ambon).

D. PIERLEONI (RICHARD, I, 742), p. 468-470 ; JACOB, Nouveaux documents, p. 131-132 ; VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 327.

223⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 2258 (a. D. 1580)

A. Papier, 203 x 144 mm, 115 feuillets, 16-17 lignes, a. D. 1580, Calabre (monastère des Saints-Hadrien-et-Natalie dans la région de Carbone), copié par Antoine Rocco.

B. CHR (f. 2r-65r), BAS (f. 66r-99r), PRES incomplète de la fin (f. 99r-115r) ; PIERRE, annoncée dans le titre général du f. 1r, manque.

C. VOGEL-GARDTHAUSEN, p. 39 ; CODRINGTON, Saint Peter, p. 163 ; JACOB, Version géorgienne, p. 79, note 69.

224⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San Nilo

Cod. G. b. XIX (a. D. 1591)

A. Papier, 290 x 210 mm, a. D. 1591 (CHR).

B. Liturgica ; CHR (f. 1r suiv.).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 331), p. 271.

225⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Barber. gr. 300 (XVI^e siècle)

A. Papier, 148 x 102 mm, 322 feuillets, 16 lignes, XVI^e siècle.

B. Ms. musical ; chants de CHR (f. 120v-123v).

226⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Barber. gr. 303 (XVI^e siècle)

A. Papier (f. 236 et 234 : parchemin), 145 x 105 mm, 254 feuillets, 17 lignes en moyenne, XVI^e siècle, Calabre.

B. Euchologe ; CHR incomplète de la fin (f. 38v-55v : des.
BRIGHTMAN, p. 381, lère col., l. 3).

227⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Barber. gr. 371 (XVIe siècle)

A. Papier, 210 x 150 mm, 238 feuillets, 20 lignes, XVIe
siècle, Calabre.

B. Euchologe ; CHR (f. 16r-52v).

228⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Barber. gr. 428 (XVIe siècle)

A. Papier, 220 x 160 mm, IV. 173 feuillets, 16 lignes en
moyenne, XVIe siècle, Calabre (diocèse de Reggio ?).

B. Euchologe ; CHR (f. 7r-46r).

229⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Ottob. gr. 288 (XVIe siècle)

A. Papier, 170 x 120 mm, 94 feuillets, 16-18 lignes, XVIe
siècle.

B. CHR (f. 1r-26v), BAS (f. 27r-66v), PRES (f. 67r-83v).

C. JACOB, Nouveaux documents, p. 140 (prière de l'ambon de
BAS).

D. FERON-BATTAGLINI (RICHARD, I, 733), p. 156 ; JACOB, Nou-
veaux documents, p. 139.

230⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 1213 (XVI^e siècle)

A. Papier, 212 x 145 mm, X. 119. III feuillets, 23 lignes,
XVI^e siècle.

B. CHR (f. 1r-27v), BAS (f. 31r-52v), PRES (f. 53r-64v).

C. KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 127-137 (CHR).

D. KRASNOSELTSEV, Svjedjenija, p. 70-139.

231⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 1557 (XVI^e siècle)

A. Papier, 213 x 149 mm, III. 120 feuillets, 23 lignes,
XVI^e siècle.

B. CHR (f. 12v-57r), BAS (f. 59r-91r), PRES (f. 93r-109v).

D. GIANNELLI (RICHARD, I, 723), p. 146-148.

232⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 1571, f. 3-27 (XVI^e siècle)

A. Papier, 205 x 145 mm (f. 3-8) et 215 x 140 (f. 9-27), 25
feuillets, 18-22 lignes, XVI^e siècle, Italie méridionale.

B. CHR (f. 3r-8v : vêtue et prothèse), diakonika de CHR
(f. 9r-22v), diakonika de PRES (f. 23r-27v).

D. GIANNELLI (RICHARD, I, 723), p. 167-171.

233⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 1629, f. 303-314 (XVI^e siècle)

A. Papier, 295 x 225 mm, 12 feuillets, 22-37 lignes, XVI^e
siècle, Italie méridionale.

B. CHR (f. 303r-313r) + prothèse et prières de communion italo-grecques (f. 313v-314v).

D. GIANNELLI (RICHARD, I, 723), p. 303-307.

234[†]. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 1949³¹ (XVI^e siècle)

A. Papier, 240 x 170 mm, 32 feuillets (f. 318-325 et 83-106), seconde moitié du XVI^e siècle, copié par le scribe ἐπι (f. 318r-325v) et par Sirleto (f. 83r-102r et rubriques des f. 318r-325v).

B. CHR (f. 318r-325v et 83r-102r) copiée probablement sur le Barber. gr. 371.

D. CANART, Catalogue (sous presse) ; CANART, Provataris, p. 202-203.

235[†]. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 2051 (XVI^e siècle)

A. Papier, 270 x 200 mm, 128 feuillets, 22 lignes, XVI^e siècle, Calabre (monastère de Saint-Barthélemy de Trigona).

B. CHR (f. 2r-36v), BAS (f. 37r-68v), PRES (f. 69r-83r), acolouthies diverses (f. 84r et suiv.).

D. DEVREESSE, Italie méridionale, p. 14, note 3.

236[†]. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 2115, f. 151-159 (XVI^e siècle)

A. Parchemin, 185 x 135 mm, 9 feuillets, 20 lignes, XVI^e siècle.

B. CHR incomplète du début et de la fin (BRIGHTMAN, p. 381, l. 2-389, l. 33).

237⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Apostolica

Cod. Vat. gr. 2143 (XVI^e siècle)

A. Papier, 210 x 150 mm, 70 feuillets, 24 lignes, XVI^e siècle, copié par Andrea Sottano sur l'Angel. gr. 15 (a. D. 1165).

B. CHR (f. 1-23), BAS (f. 25-56), PRES (f. 57-67).

D. MERCATI, Opere minori, II, p. 506-507.

238⁺. CITE DU VATICAN, Bibliotheca Vaticana

Cod. Vat. gr. 2294 (XVI^e siècle)

A. Papier, 220 x 160 mm, 157 feuillets, 15 lignes (f. 1-64), XVI^e siècle (colophons datés de 1561 et 1562 aux f. 91r et 110r), Italie méridionale, diverses mains.

B. Ms. de miscellanea liturgiques ; CHR lacuneuse (f. 2-10, 12-14, 16-17, 19-20, 22), BAS lacuneuse (f. 24-30, 32-41), PRES (f. 42r-48r), prokeimena (f. 48v-49v), épîtres et évangiles (f. 51, 53, 55-64).

D. STRITTMATTER, Synapte, p. 62, note 13.

239⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San Nilo

Cod. G. b. IX (XVI^e siècle)

A. Parchemin, 110 x 80 mm, 95 feuillets, XVI^e siècle.

B. Euchologe ; CHR (f. 1r suiv.).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 261-262 ; STRITTMATTER, Peculiarity, p. 202, n° 24 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 62, note 13.

240⁺. GROTTAFERRATA, Badia di San NiloCod. G. b. XVII (XVI^e siècle)A. Papier, 210 x 150 mm, 269 feuillets, XVI^e siècle.

B. Liturgica ; CHR (f. lr suiv.).

D. ROCCHI (RICHARD, I, 381), p. 269-270 ; STRITTMATTER, Synapte, p. 62, note 13.

241. JERUSALEM, Patriarcat OrthodoxeCod. Sab. 305 (XVI^e siècle)A. Papier, 220 x 160 mm, 168 feuillets, XVI^e siècle.

B. Horologe (?) ; cfr Leningr. gr. 423.

D. PAPADOPOULOS-KERAMEUS (RICHARD, I, 444), II, p.428-429 ; KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 80-81 (description différente de la précédente : XV^e siècle).242^x. LENINGRAD, Gosudarstvennaja Publichnaja Biblioteka im. M. E. Saltykova-ŠcedrinaCod. gr. 423 (XVI^e siècle)A. Papier, 6 feuillets (arrachés par Porphyre Uspenski au Jérus. Sab. 605), XVI^e siècle.

B. Diataxis de CHR.

C. KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 82-93.

D. Otčet ... za 1883 (RICHARD, I, 487), p. 148-149 ; KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 81-82 (ces deux descriptions placent ces feuillets au XV^e siècle ; nous avons retenu ici la datation du Jérus. Sab. 605 par Papadopoulos-Kerameus).

243. LEYDE, UniversiteitsbibliotheekCod. Voss. misc. 15 (XVI^e siècle)

A. Papier, 222 x 160 mm, 86 feuillets, 18 lignes, XVI^e siècle, trois mains différentes.

B. Miscellanea ; archiératikon de Gémistos (f. 2r-28v).

D. DE MEYER (RICHARD, I, 522), p. 253-254.

244⁺. MESSINE, Biblioteca UniversitariaCod. gr. 107, A (XVI^e siècle)

A. Papier, 260 x 190 mm, 144 feuillets, 25-26 lignes, XVI^e siècle, Italie méridionale (Calabre ou Sicile).

B. Euchologe ; CHR (f. 107v-125r), BAS (f. 125r-135v), PRES (135v-142r).

D. MANCINI (RICHARD, I, 588), p. 171.

245^x. MONT-ATHOS, Monastère de PanteleimonCod. 435 (XVI^e siècle)

A. Papier, 209 x 150 mm, 103 feuillets, XVI^e siècle.

B. CHR, BAS, PRES, diataxis de Philothée, diataxis de PRES.

C. KRASNOSELTSEV, Materialy, p. 36-79 (diataxis de Philothée).

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 374, n° 5942 ; KRASNOSELTSEV, p. 32-33.

246⁺. ROME, Accademia Nazionale dei Lincei

Cod. gr. 7 (Cors. 41.E.31) (XVI^e siècle)

A. Papier, 192 x 145 mm, 161 feuillets, XVI^e siècle.

B. PRES (f. 2r-14v), BAS (f. 23r-38v), CHR (f. 39r-70r),
pièces mobiles de la Liturgie (f. 71r-147v).

C. JACOB, Nouveaux documents, p. 133-139 (prières de l'ambon).

D. PIERLEONI (RICHARD, I, 742), p. 470-471 ; JACOB, Nouveaux
documents, p. 132-133.

247⁺. ROME, Biblioteca Angelica

Cod. gr. 62 (XVI^e siècle)

A. Papier, 214 x 142 mm, 54 feuillets, XVI^e siècle.

B. CHR (f. 1r-20v), BAS (f. 21r), PRES (f. 41r).

D. FRANCHI DE' CAVALIERI-MUCCIO (RICHARD, I, 743), p. 114.

248. MONT-ATHOS, Monastère de Dionysios

Cod. 528 (XVII^e siècle)

A. Papier, in-16°, XVII^e siècle.

B. Archiératikon de Gémistos.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), I, p. 432-433, n° 4062.

249. MONT-ATHOS, Monastère de Panteleimon

Cod. 677 (XIX^e siècle)

A. Papier, 230 x 180 mm, 70 feuillets, XIX^e siècle, copie du
Patm. 49 (a. D. 1391).

B. Archiératikon de Gémistos.

D. LAMBROS (RICHARD, I, 184), II, p. 413, n° 6184.